


UNIVER
T



ŒUVRES

COMPLÈTES

DE BUFFON.

DE L'IMPRIMERIE DE DOUBLET.

ŒUVRES

COMPLÈTES

DE BUFFON,

Mises en ordre, précédées d'une Notice sur la vie de l'Auteur, et suivies d'un Discours intitulé : VUE GÉNÉRALE DES PROGRÈS DE PLUSIEURS BRANCHES DES SCIENCES NATURELLES DEPUIS LE MILIEU DU DERNIER SIÈCLE;

PAR M. LE COMTE DE LACEPÈDE.

NOUVELLE ÉDITION,

ORNÉE DE NOUVELLES ET SUPERBES FIGURES.

TOME HUITIÈME.

PARIS,

RAPET ET Cie, RUE SAINT-ANDRÉ-DES-ARCS, N°. 41.

1818.



Prêtre pinx. Coutant Sculp.

1. La Giraffe........................Page 1.
2. Le Tenrec.........................T.7...342.
3. Le Tendrac.......................T.7...342.

HISTOIRE NATURELLE.

LA GIRAFE[1].

La girafe est un des premiers, des plus beaux, des plus grands animaux, et qui, sans être nuisible, est en même temps l'un des plus inutiles. La disproportion énorme de ses jambes, dont celles de devant sont une fois plus longues que celles de derrière, fait obstacle à l'exercice de ses forces : son corps n'a point d'assiette, sa démarche est vacillante, ses mouvemens sont lents et contraints; elle ne peut ni fuir ses ennemis dans l'état de liberté, ni servir ses maîtres dans l'état de domesticité : aussi l'espèce en est peu nombreuse, et a toujours été confinée dans les déserts de l'Ethiopie et de quelques autres provinces de l'Afrique méridionale et des Indes. Comme ces contrées étoient inconnues des Grecs, Aristote ne fait aucune mention de cet animal; mais Pline en parle, et Oppien le décrit d'une manière qui n'est point équivoque. Le *camelopardalis*, dit cet auteur, a quelque ressemblance au chameau; sa peau est *tigrée* comme celle de la panthère, et son cou est long comme celui du chameau; il a la tête et les oreilles petites, les pieds larges, les jambes longues, mais de hauteur fort inégales; celles de devant sont beaucoup plus élevées que celles de derrière, qui sont fort courtes et semblent ramener à terre la croupe de l'animal : sur la tête, près des oreilles, il y a deux éminences semblables à deux petites cornes droites : au reste, il a la bouche comme un cerf, les dents

[1] Mot dérivé de *girnaffa*, *siraphah*, *zurnaba*, nom de cet animal en langue arabe, et que les Européens ont adopté depuis plus de deux siècles; *camelopardalis* en grec et en latin. Pline donne l'étymologie de ce nom composé. *Camelorum*, dit-il, *aliqua similitudo in aliud transfertur animal*; nabin *Æthiopes vocant, collo similem equo, pedibus et cruribus bovi, camelo capite, albis maculis rutilum colorem distinguentibus, unde appellata* camelopardalis: *dictatoris Cæsaris circensibus ludis primùm visa Romæ. Ex eo subindè cernitur, aspectu magis quàm feritate conspicua : quare etiam ovis feræ nomen invenit.*

petites et blanches, les yeux brillans, la queue courte et garnie de poils noirs à son extrémité. En ajoutant à cette description d'Oppien celles d'Héliodore et de Strabon, l'on aura déjà une idée assez juste de la girafe. Les ambassadeurs d'Éthiopie, dit Héliodore, amenèrent un animal de la grandeur d'un chameau, dont la peau étoit marquée de taches vives et de couleurs brillantes, et dont les parties postérieures du corps étoient beaucoup trop basses, ou les parties antérieures beaucoup trop élevées; le cou étoit menu, quoique partant d'un corps assez épais; la tête étoit semblable pour la forme à celle du chameau, et pour la grandeur n'étoit guère que du double de celle de l'autruche; les yeux paroissoient teints de différentes couleurs. La démarche de cet animal étoit différente de celle de tous les autres quadrupèdes, qui portent en marchant leurs pieds diagonalement, c'est-à-dire, le pied droit de devant avec le pied gauche de derrière; au lieu que la girafe marche l'amble naturellement en portant les deux pieds gauches ou les deux droits ensemble. C'est un animal si doux, qu'on peut le conduire partout où l'on veut avec une petite corde passée autour de la tête. Il y a, dit Strabon, une grande bête en Ethiopie, qu'on appelle *camelopardalis*, quoiqu'elle ne ressemble en rien à la panthère; car sa peau n'est pas marquée de même : les taches de la panthère sont orbiculaires, et celles de cet animal sont longues, et à peu près semblables à celles d'un faon ou jeune cerf qui a encore la livrée. Il a les parties postérieures du corps beaucoup plus basses que les antérieures, en sorte que vers la croupe il n'est pas plus haut qu'un boeuf, et vers les épaules il a plus de hauteur que le chameau. A juger de sa légèreté par cette disproportion, il ne doit pas courir avec bien de la vitesse. Au reste, c'est un animal doux qui ne fait aucun mal, et qui ne se nourrit que d'herbes et de feuilles.

Le premier des modernes qui ait ensuite donné une bonne description de la girafe, est Belon. « J'ai vu, dit-il, au château du « Caire l'animal qu'ils nomment vulgairement *zurnapa* : les Latins « l'ont anciennement appelé *camelopardalis*, d'un nom composé « de *léopard* et *chameau;* car il est bigarré des taches d'un léo- « pard, et a le cou long comme un chameau : c'est une bête « moult-belle, de la plus douce nature qui soit, quasi comme « une brebis, et autant amiable que nulle autre bête sauvage. Elle « a la tète presque semblable à celle d'un cerf, hormis la gran- « deur, mais portant de petites cornes mousses de six doigts de « long, couvertes de poil; mais en tant où il y a distinction de

« mâle à la femelle, celles des mâles sont plus longues : mais au « demeurant, en tant le mâle que la femelle ont les oreilles grandes « comme d'une vache, la langue d'un bœuf et noire, n'ayant « point de dents dessus la mâchelière ; le cou long, droit et « grêle ; les crins déliés et ronds ; les jambes grêles, hautes et si « basses par derrière, qu'elle semble être debout ; ses pieds sont « semblables à ceux d'un boeuf ; sa queue lui va pendante jusque « dessus les jarrets, ronde, ayant les poils plus gros trois fois que « n'est celui d'un cheval ; elle est fort grêle au travers du corps ; « son poil est blanc et roux. Sa manière de fuir est semblable à « celle d'un chameau ; quand elle court, les deux pieds de devant « vont ensemble. Elle se couche le ventre contre terre, et a une « dureté à la poitrine et aux cuisses comme un chameau. Elle ne « sauroit paître en terre, étant debout, sans élargir grandement « les jambes de devant, encore est-ce avec grande difficulté ; par « quoi il est aisé à croire qu'elle ne vit aux champs, sinon des « branches des arbres, ayant le cou ainsi long, tellement qu'elle « pourroit arriver de la tête à la hauteur d'une demi-pique. »

La description de Gillius me paroît encore mieux faite que celle de Belon. « J'ai vu, dit Gillius (chap. IX), trois girafes au Caire ; « elles portent au-dessus du front deux cornes de six pouces de « longueur, et au milieu du front un tubercule élevé d'environ « deux pouces, et qui ressemble à une troisième corne. Cet ani- « mal a seize pieds de hauteur lorsqu'il lève la tête ; le cou seul a « sept pieds, et il a vingt-deux pieds depuis l'extrémité de la queue « jusqu'au bout du nez. Les jambes de devant et de derrière sont « à peu près d'égale hauteur ; mais les cuisses du devant sont si « longues en comparaison de celles de derrière, que le dos de « l'animal paroît être incliné comme un toit. Tout le corps est « marqué de grandes taches fauves, de figures à peu près car- « rées..... Il a le pied fourchu comme le boeuf, la lèvre supérieure « plus avancée que l'inférieure, la queue menue avec du poil « à l'extrémité ; il rumine comme le boeuf, et mange comme lui « de l'herbe ; il a une crinière comme le cheval, depuis le sommet « de la tête jusque sur le dos. Lorsqu'il marche, il semble qu'il « boite non-seulement des jambes, mais des flancs, à droite et à « gauche alternativement ; et lorsqu'il veut paître ou boire à « terre, il faut qu'il écarte prodigieusement les jambes de de- « vant. »

Gesner cite Belon, pour avoir dit que les cornes tombent à la girafe comme au daim. J'avoue que je n'ai pu trouver ce fait dans

Belon; on voit qu'il dit seulement ici que les cornes de la girafe sont couvertes de poil; et il ne parle de cet animal que dans un autre endroit, à l'occasion du daim *axis*, où il dit que « la girafe « a le champ blanc, et les taches phénicées, semées par-dessus, as- « sez larges, mais non pas rousses comme l'axis.» Cependant ce fait, que je n'ai trouvé nulle part, seroit un des plus importans pour décider de la nature de la girafe; car si ses cornes tombent tous les ans, elle est du genre des cerfs, et au contraire, si ses cornes sont permanentes, elle est de celui des bœufs ou des chèvres : sans cette connoissance précise, on ne peut pas assurer, comme l'ont fait nos nomenclateurs, que la girafe soit du genre des cerfs; et on ne sauroit assez s'étonner qu'Hasselquist, qui a donné nouvellement une très-longue mais très-sèche description de cet animal, n'en ait pas même indiqué la nature, et qu'après avoir entassé méthodiquement, c'est-à-dire, en écolier, cent petits caractères inutiles, il ne dise pas un mot de la substance des cornes, et nous laisse ignorer si elles sont solides ou creuses, si elles tombent ou non; si ce sont, en un mot, des bois ou des cornes. Je rapporte ici cette description d'Hasselquist [1], non pas pour l'utilité,

---

[1] « Cervus camelopardalis. Caput prominens ; labium superius crassum, in- « ferius tenue; nares oblongæ, amplæ, pili rigidi, sparsi in utroque labio ante- « riùs et ad latera. Supercilia rigida, distinctissima, serie unâ composita. Oculi « ad latera capitis, vertici quàm róstro, ut et fronti quàm collo propiores. Dentes, « lingua, cornua simplicissima, cylindrica, brevissima, basi crassa, in vertice « capitis sita, pilosa, basi pilis longissimis rigidis tecta, apice pilis longioribus « erectis rigidissimis, apicem longitudine superantibus, cincta. Apex cornuum in « medio horum pilorum obtusus nudus. Eminentia in fronte, infra cornua, in- « feriùs oblonga humilior, superiùs elevatior subrotunda, posticè parùm de- « pressa, inæqualis. Auricula ad latera capitis infra cornua ponè illa posita. « Collum erectum, compressum, longissimum, versùs caput angustissimum, infe- « riùs latiusculum. Crura cylindrica, anterioribus plus quàm dimidio longioribus. « Tuberculum crassum, durum in genuflexum. Ungues bisulci, ungulati. Pili « brevissimi universum corpus, caput et pedes tegunt. Linea pilis rigidis longio- « ribus per dorsum à capite ad caudam extensa. Cauda teres, lumborum dimidiâ « longitudine, non jubata. Color totius corporis, capitis ac pedum, ex maculis « fuscis et ferrugineis variegatus. Maculæ palmari latitudine, figurâ irregulari, « in vivo animali ex lucidiori et obscuriore variantes. Magnitudo cameli minoris; « longitudo totius à labio superiore ad finem dorsi, spith. 24. Longitudo capitis « spith. 4; colli spith. 9 ad 10; pedum anter. spith. 11 ad 13, poster. spith. 7 « ad 8. Longit. cornuum vix spithamalis. Spatium inter cornua spith. $^{1}/_{2}$; longit. « pilorum in dorso poll. 3; latitud. capitis juxtà tuberculum vel eminentiam « spith. 1 $^{1}/_{2}$, prope maxillam spith. 1, colli utrinque prope caput spith. 1, in « medio spith. $^{1}/_{2}$, ad basin spith. 2 ad 3, latitud. Lat. abd. anterius spith. 4, « poster. spith. 6 ad 7. Crassities pellis ut corii cervi vulgaris... Descriptio ante- « cedens juxta pellem animalis facta; animal verò nondùm vidi. » (*Voyage d'Hasselquist;* Rostock, 1762.)

mais pour la singularité, et en même temps pour engager les voyageurs à se servir de leurs lumières et à ne pas renoncer à leurs yeux pour prendre la lunette des autres; il est nécessaire de les prémunir contre l'usage de pareilles méthodes, avec lesquelles on se dispense de raisonner, et on se croit d'autant plus savant que l'on a moins d'esprit. En sommes-nous en effet plus avancés, après nous être ennuyés à lire cette énumération de petits caractères équivoques, inutiles? et les descriptions des anciens et des modernes que nous avons citées ci-dessus ne donnent-elles pas de l'animal en question une image plus sensible et des idées plus nettes? C'est aux figures à suppléer à tous ces petits caractères, et le discours doit être réservé pour les grands: un seul coup d'œil sur une figure en apprendroit plus qu'une pareille description, qui devient d'autant moins claire qu'elle est plus minutieuse, surtout n'étant point accompagnée de la figure, qui seule peut soutenir l'idée principale de l'objet au milieu de tous ces traits variables et de toutes ces petites images qui servent plutôt à l'obscurcir qu'à le représenter.

On nous a envoyé cette année (1764) à l'Académie des Sciences, un dessin et une notice de la girafe, par laquelle on assure que cet animal, que l'on croyoit particulier à l'Ethiopie, se trouve aussi dans les terres voisines du cap de Bonne-Espérance. Nous eussions bien désiré que le dessin eût été un peu mieux tracé; mais ce n'est qu'un croquis informe et dont on ne peut faire aucun usage. A l'égard de la notice, comme elle contient une espèce de description, nous avons cru devoir la copier ici. « Dans un voyage « que l'on fit en 1762, à deux cents lieues dans les terres au nord « du cap de Bonne-Espérance, on trouva le *camelopardalis*, « dont le dessin est ci-joint; il a le corps ressemblant à un bœuf, « et la tête et le cou ressemblent au cheval. Tous ceux qu'on a « rencontrés sont blancs avec des taches brunes. Il a deux cornes « d'un pied de long sur la tête, et a les pattes fendues. Les deux « qu'on a tués, et dont la peau a été envoyée en Europe, ont été « mesurés comme il suit: la longueur de la tête, un pied huit « pouces; la hauteur depuis l'extrémité du pied de devant jus« qu'au garrot, dix pieds, et depuis le garrot jusqu'au-dessus de la « tête, sept pieds; en tout, dix-sept pieds de hauteur: la longueur « depuis le garrot jusqu'aux reins est de cinq pieds six pouces; « celle depuis les reins jusqu'à la queue, d'un pied six pouces: « ainsi la longueur du corps entier est de sept pieds; la hauteur « depuis les pieds de derrière jusqu'aux reins est de huit pieds

« cinq pouces. Il ne paroît pas que cet animal puisse être de quel-
« que service, vu la disproportion de sa hauteur et de sa lon-
« gueur. Il se nourrit de feuilles des plus hauts arbres; et quand
« il veut boire ou prendre quelque chose à terre, il faut qu'il se
« mette à genou. »

En recherchant dans les voyageurs ce qu'ils ont dit de la girafe, je les ai trouvés assez d'accord entre eux : ils conviennent tous qu'elle peut atteindre avec sa tête à seize ou dix-sept pieds [1] de hauteur, étant dans sa situation naturelle, c'est-à-dire, posée sur ses quatre pieds, et que les jambes du devant sont une fois plus hautes que celles de derrière; en sorte que, quand elle est assise sur sa croupe, il semble qu'elle soit entièrement debout. Ils conviennent aussi qu'à cause de cette disproportion, elle ne peut pas courir vite; qu'elle est d'un naturel très-doux, et que par cette qualité, aussi bien que par toutes les autres habitudes physiques, et même par la forme du corps, elle approche plus de la figure et de la nature du chameau que de celle d'aucun autre animal; qu'elle est du nombre des ruminans, et qu'elle manque, comme eux, de dents incisives à la mâchoire supérieure; et l'on voit, par le témoignage de quelques-uns, qu'elle se trouve dans les parties méridionales de l'Afrique, aussi bien que dans celles de l'Asie.

Il est bien clair, par tout ce que nous venons d'exposer, que la girafe est d'une espèce unique et très-différente de toute autre : mais si on vouloit la rapprocher de quelque autre animal, ce seroit plutôt du chameau que du cerf ou du boeuf. Il est vrai qu'elle a deux petites cornes, et que le chameau n'en a point; mais elle a tant d'autres ressemblances avec cet animal, que je ne suis pas surpris que quelques voyageurs lui aient donné le nom de *chameau des Indes*. D'ailleurs l'on ignore de quelle substance sont les cornes de la girafe, et par conséquent si par cette partie elle approche plus des cerfs que des boeufs; et peut-être ne sont-elles ni du bois comme celles des cerfs, ni des cornes creuses comme celles

---

[1] Prosper Alpin est le seul qui semble donner une autre idée de la grandeur de cet animal, en le comparant à un petit cheval. *Anno 1581, Alexandria vidimus camelopardalem quem Arabes zurnap et nostri giraffam appellant; hæc equum parvum elegantissimumque repræsentare videtur.* (Pag. 236.) Il y a toute apparence que cette girafe vue par Prosper Alpin étoit fort jeune, et n'avoit pas encore acquis, à beaucoup près, tout son accroissement. Il en est de même de celle dont Hasselquist a décrit la peau, et qu'il compare, pour la grandeur, à un petit chameau.

des boeufs ou des chèvres. Qui sait si elles ne sont pas composées de poils réunis, comme celles des rhinocéros, ou si elles ne sont pas d'une substance et d'une texture particulière? Il m'a paru que ce qui avoit induit les nomenclateurs à mettre la girafe dans le genre des cerfs, c'est 1°. le prétendu passage de Belon, cité par Gesner, qui seroit en effet décisif, s'il étoit réel. 2°. Il me semble que l'on a mal interprété les auteurs ou mal entendu les voyageurs lorsqu'ils ont parlé du poil de ces cornes; l'on a cru qu'ils avoient voulu dire que les cornes de la girafe étoient velues comme le refait des cerfs, et de là on a conclu qu'elles étoient de même nature: mais l'on voit au contraire, par les notes citées ci-dessus, que ces cornes de la girafe sont seulement environnées et surmontées de grands poils rudes, et non pas revêtues d'un duvet ou d'un velours, comme le refait du cerf; et c'est ce qui pourroit porter à croire qu'elles sont composées de poils réunis, à peu près comme celles du rhinocéros; leur extrémité, qui est mousse, favorise encore cette idée : et si l'on fait attention que dans tous les animaux qui portent des bois au lieu de cornes, tels que les élans, les rennes, les cerfs, les daims et les chevreuils, ces bois sont toujours divisés en branches ou andouillers, et qu'au contraire les cornes de la girafe sont simples et n'ont qu'une seule tige, on se persuadera aisément qu'elles ne sont pas de même nature, sans quoi l'analogie seroit ici entièrement violée. Le tubercule au milieu de la tête, qui, selon les voyageurs, paroît faire une troisième corne, vient encore à l'appui de cette opinion; les deux autres, qui ne sont pas pointues, mais mousses à leur extrémité, ne sont peut-être que des tubercules semblables au premier, et seulement plus élevés. Les femelles, disent tous les voyageurs, ont des cornes comme les mâles, mais un peu plus petites. Si la girafe étoit en effet du genre des cerfs, l'analogie se démentiroit encore ici : car de tous les animaux de ce genre, il n'y a que la femelle du renne qui ait un bois; toutes les autres femelles en sont dénuées, et nous en avons donné la raison. D'autre côté, comme la girafe, à cause de l'excessive hauteur de ses jambes, ne peut paître l'herbe qu'avec peine et difficulté, qu'elle se nourrit principalement et presque uniquement de feuilles et de boutons d'arbres, l'on doit présumer que les cornes, qui sont le résidu le plus apparent du superflu de la nourriture organique, tiennent de la nature de cette nourriture, et sont par conséquent d'une substance analogue au bois, et semblable à celle du bois de cerf. Le temps confirmera l'une ou l'autre de ces conjectures. Un mot de plus dans la description d'Hasselquist, si mi-

nutieuse d'ailleurs, auroit fixé ces doutes et déterminé nettement le genre de cet animal. Mais des écoliers, qui n'ont que la gamme de leur maître dans la tête, ou plutôt dans leur poche, ne peuvent manquer de faire des fautes, des bévues, des omissions essentielles, parce qu'ils renoncent à l'esprit qui doit guider tout observateur, et qu'ils ne voient que par une méthode arbitraire et fautive, qui ne sert qu'à les empêcher de réfléchir sur la nature et les rapports des objets qu'ils rencontrent, et desquels ils ne font que calquer la description sur un mauvais modèle. Comme dans le réel tout est différent l'un de l'autre, tout doit aussi être traité différemment ; un seul grand caractère bien saisi décide quelquefois, et souvent fait plus pour la connoissance de la chose que mille autres petits indices : dès qu'ils sont en grand nombre, ils deviennent nécessairement équivoques et communs, et dès-lors ils sont au moins superflus, s'ils ne sont pas nuisibles à la connoissance réelle de la Nature, qui se joue des formules, échappe à toute méthode, et ne peut être aperçue que par la vue immédiate de l'esprit, ni jamais saisie que par le coup d'œil du génie.

☞ Nous donnons ici (Voy. *planche* 52) la figure de la girafe d'après un dessin qui nous a été envoyé du cap de Bonne-Espérance, et que nous avons rectifié dans quelques points d'après les notices de M. le chevalier Bruce. Nous ne sommes pas encore assurés que ses cornes soient permanentes comme celles des bœufs, des gazelles, des chèvres, etc., ou si l'on veut, comme celles du rhinocéros, ni qu'elles se renouvellent tous les ans comme celles des cerfs, quoiqu'elles paroissent être de la même substance que le bois des cerfs ; il semble qu'elles croissent pendant les premières années de la vie de l'animal, sans cependant s'élever jamais à une grande hauteur, puisque les plus longues que l'on ait vues n'avoient que douze à treize pouces de longueur, et que communément elles n'ont que six ou huit pouces, comme celles de la figure 14. C'est à M. Allamand, célèbre professeur à Leyde, que je dois la connoissance exacte de ces cornes. Voici l'extrait de la lettre qu'il a écrite à ce sujet, le 31 octobre 1766, à M. Daubenton, de l'Académie des Sciences.

« J'ai eu l'honneur de vous dire que j'avois ici une jeune girafe « empaillée, et vous m'avez paru souhaiter, ainsi que M. de Buf- « fon, de connoître la nature de ses cornes ; cela m'a déterminé à

« en faire couper une, que je vous envoie pour vous en donner « une juste idée. Vous observerez que cette girafe étoit fort jeune. « Le gouverneur du Cap, de qui je l'ai reçue, m'a écrit qu'elle « avoit été tuée couchée auprès de sa mère. Sa hauteur n'est en « effet que d'environ six pieds, et par conséquent ses cornes sont « courtes et n'excèdent guère la hauteur de deux pouces et demi ; « elles sont couvertes partout de la peau garnie de poils, et ceux « qui terminent la pointe sont beaucoup plus grands que les au- « tres, et forment un pinceau dont la hauteur excède celle de « la corne. La base de ces cornes est large de plus d'un pouce : « ainsi elle forme un cône obtus. Pour savoir si elle est creuse ou « solide, si c'est un bois ou une corne, je l'ai fait scier dans sa « longueur avec le morceau du crâne auquel elle étoit adhérente; « je l'ai trouvée solide et un peu spongieuse, sans doute parce « qu'elle n'avoit pas encore acquis toute sa consistance. Sa con- « texture est telle, qu'il ne paroît point qu'elle soit formée de « poils réunis comme celle du rhinocéros, et elle ressemble plus « à celle du bois d'un cerf qu'à toute autre chose ; je dirois même « que sa substance n'en diffère point, si j'étois sûr qu'une corne « qu'on m'a donnée depuis quelques jours pour une corne de gi- « rafe, et qui m'a été envoyée sous ce nom, en fût véritablement « une. Elle est droite, longue d'un demi-pied, et assez pointue : « on y voit encore quelques vestiges de la peau dont elle a été re- « couverte, et elle ne diffère du bois d'un cerf que par la forme. « Si ces observations ne vous suffisent pas, je vous enverrai avec « plaisir ces deux cornes, pour que vous puissiez les examiner « avec M. de Buffon. Je dois encore remarquer, par rapport à cet « animal, que je crois qu'on a exagéré en parlant de la différence « qu'il y a entre la longueur de ses jambes de devant et celles de « derrière ; cette différence est assez peu sensible dans la jeune « girafe que j'ai. »

C'est d'après ces cornes envoyées par M. Allamand que nous en donnons ici la figure.

Mais, indépendamment de ces deux cornes ou bois qui se trouvent sur la tête de la femelle girafe, aussi bien que sur celle du mâle, il y a au milieu de la tête, presque à distance égale, entre les narines et les yeux, une excroissance remarquable, qui paroît être un os couvert d'une peau molle, garnie d'un poil doux. Ce tubercule osseux a plus de trois pouces de longueur, et est fort incliné vers le front, c'est-à-dire, qu'il fait un angle très-aigu

avec l'os du nez. Les couleurs de la robe de cet animal sont d'un fauve clair et brillant, et les taches en général sont de figure rhomboïdale.

Il est maintenant assez probable, par l'inspection de ces cornes solides et d'une substance semblable au bois des cerfs, que la girafe pourroit être mise dans le genre des cerfs, et cela ne seroit pas douteux si l'on étoit assuré que son bois tombe tous les ans; mais il est bien décidé qu'on doit la séparer du genre des boeufs et des autres animaux dont les cornes sont creuses. En attendant, nous considérerons ce grand et bel animal comme faisant un genre particulier et unique : ce qui s'accorde très-bien avec les autres faits de la Nature, qui, dans les grandes espèces, ne double pas ses productions; car l'éléphant, le rhinocéros, l'hippopotame, et peut-être la girafe, sont des animaux qui forment des genres particuliers ou des espèces uniques qui n'ont point d'espèces collatérales; c'est un privilége qui ne paroît accordé qu'à la grandeur de ces animaux, qui surpasse de beaucoup celle de tous les autres.

Dans une lettre que j'ai reçue de Hollande, et dont je n'ai pu lire la signature, on m'a envoyé la description et les dimensions d'une girafe, que je vais rapporter ici.

« La girafe est l'animal le plus beau et le plus curieux que l'A-
« frique produise. Il a vingt-cinq pieds de longueur du bout de
« la tête à la queue. On lui a donné le nom de *chameau-léopard,*
« parce qu'il a quelque ressemblance au chameau par la forme
« de sa tête, par la longueur de son cou, etc., et que sa robe res-
« semble à celle des léopards par les taches dispersées aussi régu-
« lièrement. On en trouve à quatre-vingts lieues du cap de Bonne-
« Espérance, et encore plus communément à une profondeur plus
« grande. Cet animal a les dents comme les cerfs : ses deux cornes
« sont longues d'un pied; elles sont droites et grosses comme le
« bras, garnies de poil, et comme coupées à leurs extrémités. Le
« cou fait au moins la moitié de la longueur du corps, qui, pour
« la forme, ressemble assez à celui du cheval. La queue seroit
« aussi assez semblable; mais elle est moins garnie de poil que
« celle du cheval. Les jambes ressemblent assez à celles d'un cerf;
« les pieds sont garnis de sabots très-noirs, obtus et écartés.
« Quand l'animal saute, il lève ensemble les deux pieds de de-
« vant, et ensuite les deux de derrière, comme un cheval qui
« auroit les deux jambes de devant attachées : il court mal et de
« mauvaise grace; on peut très-aisément l'attraper à la course.

« Il porte toujours la tête très-haute, et ne se nourrit que des « feuilles des arbres, ne pouvant paître l'herbe à terre, à cause « de sa trop grande hauteur. Il est même forcé de se mettre à « genoux pour boire. Les femelles sont en général d'un fauve plus « clair, et les mâles d'un fauve brun. Il y en a aussi de presque « blancs, les taches sont brunes ou noires. Voici les dimensions « d'un de ces animaux, dont les peaux ont été envoyées en Eu- « rope. »

	pieds.	pou.	lig.
Longueur de la tête	1	8	»
Hauteur du pied de devant jusqu'au garrot	10	»	»
Hauteur du garrot au-dessus de la tête	7	»	»
Longueur depuis le garrot jusqu'aux reins	5	6	»
Longueur depuis les reins jusqu'à la queue	1	6	»
Hauteur depuis les pieds de derrière jusqu'aux reins	8	5	»

J'avois livré cet article sur la girafe à l'impression, lorsque j'ai reçu, le 23 juillet 1775, la belle édition que M. Schneider a faite de mon ouvrage, et dans laquelle j'ai vu, pour la première fois, les excellentes additions que M. Allamand y a jointes : je ne puis donc mieux faire aujourd'hui que de copier en entier ce que MM. Schneider et Allamand disent au sujet de cet animal, tome XIII, page 17, de l'*Histoire naturelle*, édition de Hollande.

« M. de Buffon blâme avec raison nos nomenclateurs modernes, de ce qu'en parlant de la girafe ils ne nous disent rien de la nature de ses cornes, qui seules peuvent fournir le caractère propre à déterminer le genre auquel elle appartient, et de ce qu'ils se sont amusés à nous en faire une description sèche et minutieuse, sans y joindre aucune figure. Nous allons remédier à ce double défaut.

M. Allamand, professeur d'histoire naturelle à l'université de Leyde, a placé, dans le cabinet des curiosités d'histoire naturelle de l'université, la peau bourrée d'une jeune girafe : il a bien voulu nous en communiquer le dessin, que nous avons fait graver dans la planche première [1], et il y a joint la description suivante.

M. Tulbagh, gouverneur du cap de Bonne-Espérance, qui a enrichi le cabinet de notre académie de plusieurs curiosités natu-

[1] Tome XIII de cet ouvrage : édition de Hollande, in-4°.

relles très-rares, m'a écrit, en m'envoyant la jeune girafe que nous avons ici, qu'elle avoit été tuée par ses chasseurs, fort avant dans les terres, couchée auprès de sa mère, qu'elle tétoit encore. Par-là il est constaté que la girafe n'est pas particulière à l'Ethiopie, comme l'a cru Thévenot.

Dès que je l'eus reçue, mon premier soin fut d'en examiner les cornes, pour éclaircir le doute dans lequel est M. de Buffon sur leur substance. Elles ne sont point creuses comme celles des bœufs et des chèvres, mais solides comme le bois des cerfs, et d'une consistance presque semblable; elles n'en diffèrent qu'en ce qu'elles sont minces, droites et simples, c'est-à-dire, sans être divisées en branches ou andouillers : elles sont recouvertes dans toute leur longueur de la peau de l'animal, et jusqu'aux trois quarts de leur hauteur; cette peau est chargée de poils courts, semblables à ceux qui couvrent tout le corps; vers leur extrémité, ces poils deviennent plus longs; ils s'élèvent environ trois pouces au-dessus du bout mousse de la corne, et ils sont noirs : ainsi ils sont très-différens du duvet qu'on voit sur le refait des cerfs.

Ces cornes ne paroissent point être composées de ces poils réunis, comme celles du rhinocéros : aussi leur substance et leur texture est tout autre. Quand on les scie suivant leur longueur, on voit que, comme les os, elles sont formées d'une lame dure qui en fait la surface extérieure, et qui renferme au-dedans un tissu spongieux; au moins cela est-il ainsi dans les cornes de ma jeune girafe : peut-être que les cornes d'une girafe adulte sont plus solides; c'est ce que M. de Buffon est actuellement en état de déterminer : je lui ai envoyé une des cornes de ma girafe, avec celle d'une autre plus âgée, qu'un de mes amis a reçue des Indes orientales.

Quoique ces cornes soient solides comme celles des cerfs, je doute qu'elles tombent de même que ces dernières : elles semblent être une excroissance de l'os frontal, comme l'os qui sert de noyau aux cornes creuses des bœufs et des chèvres, et il n'est guère possible qu'elles s'en détachent. Si mon doute est fondé, la girafe fera un genre particulier, différent de ceux sous lesquels on comprend les animaux dont les cornes tombent, et ceux qui ont des cornes creuses, mais permanentes.

Les girafes adultes ont au milieu du front un tubercule qui semble être le commencement d'une troisième corne : ce tubercule ne paroît point sur la tête de la nôtre, qui vraisemblablement étoit encore trop jeune.

Tous les auteurs tant anciens que modernes, qui ont décrit cet animal, disent qu'il y a une si grande différence entre la longueur de ses jambes, que celles de devant sont une fois plus hautes que celles de derrière. Il n'est pas possible qu'ils se soient trompés sur un caractère si marqué : mais j'ose assurer qu'à cet égard la girafe doit changer beaucoup en grandissant; car, dans la jeune que nous avons ici, la hauteur des jambes postérieures égale celle des jambes antérieures; ce qui n'empêche pas que le train de devant ne soit plus haut que celui de derrière, et cela à cause de la différence qu'il y a dans la grosseur du corps, comme on le voit dans la figure : mais cette différence n'approche pas de ce qu'on en dit, comme on pourra le conclure par les dimensions que je vais donner.

Le cou de la girafe est ce qui frappe le plus ceux qui la voient pour la première fois : il n'y a aucun quadrupède qui l'ait aussi long, sans en excepter le chameau, qui d'ailleurs fait replier son cou en diverses façons; ce qu'il ne paroît pas que la girafe puisse faire.

Sa couleur est d'un blanc sale, parsemé de taches fauves, ou d'un jaune pâle, fort près les unes des autres au cou, plus éloignées dans le reste du corps, et d'une figure qui approche du parallélogramme ou du rhombe.

La queue est mince par rapport à la longueur et à la taille de l'animal; son extrémité est garnie de poils ou plutôt de crins noirs, qui ont sept à huit pouces de longueur.

Une crinière composée de poils roussâtres, de trois pouces de longueur, et inclinée vers la partie postérieure du corps, s'étend depuis la tête tout le long du cou jusqu'à la moitié du dos; là, elle continue à la distance de quelques pouces : mais les poils qui la forment sont penchés vers la tête, et près de l'origine de la queue elle semble recommencer, et s'étendre jusqu'à son extrémité; mais les poils en sont fort courts, et à peine les distingue-t-on de ceux qui couvrent le reste du corps.

Ses paupières, tant les supérieures que les inférieures, sont garnies de cils formés par une rangée de poils fort roides; on en voit de semblables, mais clair-semés et plus longs, autour de la bouche.

Sa physionomie indique un animal doux et docile, et c'est là ce qu'en disent ceux qui l'ont vue vivante.

Cette description de la girafe, ajoutée à ce qu'en dit M. de Buffon d'après divers auteurs, et accompagnée de la figure que j'ai

jointe ici, suffit pour en donner des idées plus justes que celles qu'on en a eues jusqu'à présent; il n'y manque que les dimensions de ses principales parties. Les voici :

	pieds.	pou.	lig.
Longueur du corps entier, mesuré en ligne droite, depuis le bout du museau jusqu'à l'anus.	5	7	6
Hauteur du train de devant	4	5	»
Hauteur du train de derrière	4	»	3
Longueur de la tête, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine des cornes.	»	9	7
Circonférence du bout du museau, prise derrière les naseaux.	»	9	5
Circonférence de la tête, prise au-dessus des yeux.	1	5	9
Contour de l'ouverture de la bouche.	»	11	»
Distance entre les angles de la mâchoire inférieure.	»	3	»
Distance entre les naseaux.	»	1	»
Distance entre les yeux, mesurée en ligne droite.	»	6	3
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre.	»	1	9
Distance entre les deux paupières ouvertes.	»	1	1
Distance entre l'angle antérieur et le bout des lèvres	»	6	6
Distance entre l'angle postérieur et les cornes.	»	3	6
Longueur des cornes	»	2	9
Distance d'une corne à l'autre, prise au bas.	»	1	9
Distance des cornes aux oreilles.	»	2	9
Longueur des oreilles.	»	6	»
Largeur de la base, mesurée sur la courbure	»	2	5
Distance entre les deux oreilles, prise au bas.	»	4	6
Longueur du cou.	2	4	8
Circonférence près de la tête.	1	»	»
Circonférence près des épaules.	2	»	»
Circonférence du corps, prise derrière les jambes de devant.	3	11	4
Circonférence devant les jambes de derrière.	3	7	7
Longueur du tronçon de la queue.	1	3	3
Circonférence à son origine.	»	7	»
Hauteur des jambes de devant, depuis la plante des pieds jusque sous la poitrine.	3	1	5
Hauteur des jambes de derrière, depuis la plante des pieds jusque sous le ventre.	3	1	»
Longueur des sabots.	»	4	1
Hauteur des sabots.	»	2	7
Largeur des deux sabots dans les pieds de devant.	»	3	5
Largeur des deux sabots dans les pieds de derrière.	»	3	3
Circonférence des deux sabots réunis, prise sur les pieds de devant.	1	1	6
Circonférence prise sur les pieds de derrière.	1	»	»

Je ne donne point ici les circonférences du genou, du boulet,

ni du pâturon, non plus que les longueurs des différentes parties qui composent les jambes, parce qu'il ne m'a pas été possible de les prendre sur une peau bourrée, où ces différentes parties ne sont pas exactement déterminées. »

On voit, par cette description, non-seulement la grande intelligence, mais la circonspection et la prudence que M. Allamand met dans les sujets qu'il traite. J'aurois fait copier sa planche pour accompagner sa description : mais comme j'en donne une autre, et que d'ailleurs sa girafe étoit fort jeune, j'ai cru que je devois m'en dispenser. Je ferai seulement une observation au sujet des cornes que le même M. Allamand a eu la bonté de m'envoyer : je doute beaucoup que la plus longue ait appartenu à une girafe; elle n'a nul rapport de proportion avec les autres, qui sont très-grosses, relativement à leur longueur, tandis que celle-ci est menue, c'est-à-dire, fort longue pour sa grosseur. Il est dit dans la description anonyme rapportée ci-dessus, que les girafes adultes ont les cornes longues d'un pied et grosses comme le bras; si celle-ci, qui est longue d'un demi-pied, étoit en effet une corne de girafe, elle seroit deux fois plus grosse qu'elle ne l'est : d'ailleurs cette prétendue corne de girafe m'a paru si semblable à la dague d'un daguet, c'est-à-dire, au premier bois d'un jeune cerf, que je crois qu'on peut, sans se tromper, la regarder comme telle.

Mais je serois assez de l'avis de M. Allamand, au sujet de la nature des cornes de girafe : le tubercule qui, dans cet animal, fait, pour ainsi dire, une troisième corne au milieu du chanfrein, ce tubercule, dis-je, est certainement osseux; les deux petites cornes sciées étoient adhérentes au crâne sans être appuyées sur des meules, elles doivent donc être regardées comme des prolongemens osseux de cette partie. D'ailleurs le poil ou plutôt le crin dont elles sont environnées et surmontées ne ressemble en rien au velours du refait des cerfs ou des daims : ces crins paroissent être permanens, ainsi que la peau dont ils sortent; et dès-lors la corne de la girafe ne sera qu'un os qui ne diffère de celui de la vache que par son enveloppe, celui-ci étant recouvert d'une substance cornée ou corne creuse, et celui de la girafe couvert seulement de poil et de peau.

☞ Lorsque nous avons donné la première addition à l'article de cet animal, dont la hauteur surpasse celle de tous les autres animaux quadrupèdes, nous n'avions pu recueillir encore que des notions imparfaites, tant par rapport à sa conformation

qu'à ses habitudes. Avec quelque soin que nous eussions comparé tout ce qui a été écrit au sujet de la girafe par les anciens naturalistes et les modernes, nous ignorions encore si elle portoit sur la tête des bois ou des cornes; et, quoique la figure que nous avons donnée de cet animal soit moins défectueuse qu'aucune de celles que l'on avoit publiées avant nous, cependant nous avons reconnu qu'elle n'est point exacte à plusieurs égards. M. Gordon, observateur très-éclairé, que nous avons cité plusieurs fois avec éloge, a fait un second voyage dans l'intérieur de l'Afrique méridionale : il a vu et pris plusieurs girafes; et, les ayant examinées avec attention, il en a envoyé à M. Allamand un dessin que j'ai fait copier et graver ; nous y joindrons plusieurs détails intéressans sur les habitudes et la conformation de cet animal si remarquable par sa grandeur.

Les girafes se trouvent, dit-il, vers le vingt-huitième degré de latitude méridionale, dans les pays habités par des nègres, que les Hottentots appellent *Brinas* ou *Briquas* ; l'espèce ne paroît pas être répandue vers le sud au-delà du vingt-neuvième degré, et ne s'étend à l'est qu'à cinq ou six degrés du méridien du Cap. Les Caffres, qui habitent les côtes orientales de l'Afrique, ne connoissent point les girafes ; il paroît aussi qu'aucun voyageur n'en a vu sur les côtes occidentales de ce continent, dont elles habitent seulement l'intérieur. Elles sont confinées dans les limites que nous venons d'indiquer vers le sud, l'est et l'ouest, et du côté du nord on les retrouve jusqu'en Abissinie, et même dans la haute Egypte.

Lorsque ces animaux sont debout et en repos, leur cou est dans une position verticale. Leur hauteur, depuis la terre jusqu'au-dessus de la tête, est, dans les adultes, de quinze à seize pieds. La girafe que j'ai fait représenter et dont la dépouille est dans le cabinet de M. Allamand, étoit haute de quinze pieds deux pouces. Sa longueur étoit peu proportionnée à sa hauteur : elle n'avoit que cinq pieds cinq pouces de longueur de corps, mesurée en droite ligne depuis le devant de la poitrine jusqu'à l'anus. Le train de devant, mesuré depuis terre jusqu'au-dessus des épaules, avoit neuf pieds onze pouces de hauteur ; mais celui de derrière n'étoit haut que de huit pieds deux pouces.

On a cru qu'en général la grande différence de hauteur qui se trouve entre le derrière et le devant de la girafe provenoit de l'inégalité de hauteur dans les jambes : mais M Gordon a envoyé à M. Allamand tous les os d'une des jambes de devant et d'une des

jambes de derrière; elles sont à peu près de la même longueur, comme on pourra le voir par les dimensions rapportées à la fin de cet article, en sorte que l'inégalité des deux trains ne peut être attribuée à cette cause, mais provient de la grandeur des omoplates et des apophyses épineuses des vertèbres du dos. L'os de l'omoplate a deux pieds de longueur, et les premières apophyses épineuses sont longues de plus d'un pied; ce qui suffit pour que le train de devant soit plus élevé que celui de derrière d'environ un pied huit à neuf pouces, comme on peut le voir dans le squelette de cet animal que nous donnons ici.

La peau de la girafe est parsemée de taches rousses ou d'un fauve foncé sur un fond blanc. Ces taches sont très-près l'une de l'autre, et de figure rhomboïdale ou ovale et même ronde. La couleur de ces taches est moins foncée dans les femelles et dans les jeunes mâles que dans les adultes, et toutes en général deviennent plus brunes et même noires à mesure que l'animal vieillit. Pline a écrit que le caméléopard, qui est le même animal que la girafe, avoit des taches blanches sur un fond roussâtre; et en effet, lorsqu'on voit de loin une girafe, elle paroît presque entièrement rousse, parce que les taches sont beaucoup plus grandes que les espaces qu'elles laissent entre elles, de façon que ces intervalles semblent être des taches blanches semées sur un fond roussâtre. La forme de la tête de la girafe a quelque ressemblance avec celle de la tête d'une brebis : sa longueur est de plus de deux pieds; le cerveau est très-petit; elle est couverte de poils parsemés de taches semblables à celles du corps, mais plus petites. La lèvre supérieure dépasse l'inférieure de plus de deux pouces; il y a huit dents incisives assez petites dans la mâchoire inférieure; et, comme dans tout autre animal ruminant, il ne s'en trouve point dans la mâchoire supérieure.

Joseph Barbaro, cité par Aldrovande, a écrit que la girafe a une langue ronde, déliée, violette, longue de deux pieds, et qu'elle s'en sert comme d'une main pour cueillir les feuilles dont elle se nourrit : mais c'est une erreur, et M. Gordon a reconnu, dans toutes les girafes qu'il a prises et disséquées, que la langue de ces animaux ressemble par la forme et la substance à la langue des gazelles; et il a reconnu aussi que leur structure intérieure est à peu près la même, et que la vésicule du fiel est fort petite.

Les yeux sont grands, bien fendus, brillans, et le regard en est doux. Leur plus long diamètre est de deux pouces neuf lignes,

et les paupières sont garnies de poils longs et roides en forme de cils ; et il n'y a point de larmier au bas des yeux.

La girafe porte au-dessus du front deux cornes un peu inclinées en arrière. Nous avions déjà pensé, d'après celle que M. Allamand nous avoit envoyée, qu'elles ne tomboient pas chaque année comme les bois des cerfs, mais qu'elles étoient permanentes comme celles des bœufs, des beliers, etc. Notre opinion a été entièrement confirmée par les observations de M. Allamand sur une tête décharnée qu'il a dans sa collection. Les cornes de la girafe sont une excroissance de l'os du front, dont elles font partie, et sur lequel elles s'élèvent à la hauteur de sept pouces; leur circonférence à la base est de plus de neuf pouces; leur extrémité est terminée par une espèce de gros bouton. Elles sont recouvertes d'une peau garnie de poils noirs, et plus longs vers l'extrémité, où ils forment une sorte de pinceau qui manque cependant à plusieurs individus, vraisemblablement parce qu'ils les usent en se frottant contre les arbres. Ainsi les cornes de la girafe ne sont pas des bois, mais des cornes comme celles des bœufs, et elles n'en diffèrent que par leur enveloppe, les cornes des bœufs étant renfermées dans une substance cornée, et celles de la girafe étant seulement recouvertes d'une peau garnie de poils.

Indépendamment de ces deux cornes, il y a au milieu du front un tubercule qu'on prendroit, au premier coup d'œil, pour une troisième corne, mais qui n'est qu'une excroissance spongieuse de l'os frontal, d'environ quatre pouces de diamètre sur deux pouces de hauteur. La peau qui le couvre est quelquefois calleuse et dégarnie de poils, à cause de l'habitude qu'ont ces animaux de frotter leur tête contre les arbres.

Les oreilles ont huit à neuf pouces de longueur; et l'on remarque entre les oreilles et les cornes deux protubérances composées de glandes qui forment un assez gros volume.

Le cou a six pieds de longueur; ce qui donne à chaque vertèbre une si grande épaisseur, que le cou ne peut guère se fléchir. Il est à l'extérieur garni en-dessus d'une crinière qui commence à la tête, et qui se termine au-dessus des épaules dans les adultes, mais qui s'étend jusqu'au milieu du dos dans les jeunes girafes. Les poils qui la composent sont longs de trois pouces, et forment des touffes alternativement plus ou moins foncées.

La partie du dos qui est près des épaules est fort élevée; il s'abaisse ensuite; il se relève et se rabaisse encore vers la queue, qui est très-mince et a deux pieds de longueur. Elle est couverte

de poils très-courts, et son extrémité est garnie d'une touffe de poils noirs aplatis, très-forts et longs de deux pieds. Les nègres se servent de ces crins de girafe pour lier les anneaux de fer et de cuivre qu'ils portent en forme de bracelet.

Le ventre, élevé au-dessus de terre de cinq pieds sept pouces vers la poitrine, et seulement de cinq pieds vers les jambes de derrière, est couvert de poils blanchâtres. Les jambes sont tachetées comme le reste du corps, jusqu'au canon, qui est sans tache et d'un blanc sale.

Les sabots sont beaucoup plus hauts par-devant que par-derrière, et ne sont point surmontés d'ergots comme dans les autres animaux à pieds fourchus.

D'après toutes les comparaisons que l'on a pu faire entre les mâles et les femelles, soit pour la forme, soit pour les couleurs, on n'y a pas trouvé de différence sensible; et il n'y en a qu'une qui est réelle, c'est celle de la grandeur, les femelles étant toujours plus petites que les mâles. Elles ont quatre mamelles, et cependant ne portent ordinairement qu'un petit; ce qui s'accorde avec ce que nous savons de tous les grands animaux, qui communément ne produisent qu'un seul petit à chaque portée.

Quoique le corps de ces animaux paroisse disproportionné dans plusieurs de leurs parties, ils frappent cependant les regards, et attirent l'attention par leur beauté, lorsqu'ils sont debout et qu'ils relèvent leur tête. La douceur de leurs yeux annonce celle de leur naturel. Ils n'attaquent jamais les autres animaux, ne donnent point de coups de tête, comme les beliers; et ce n'est que quand ils sont aux abois qu'ils se défendent avec les pieds, dont ils frappent alors la terre avec violence.

Le pas de la girafe est un amble; elle porte ensemble le pied de derrière et celui de devant du même côté; et, dans sa démarche, le corps paroît toujours se balancer. Lorsqu'elle veut précipiter son mouvement, elle ne trotte pas, mais galope en s'appuyant sur les pieds de derrière; et alors, pour maintenir l'équilibre, le cou se porte en arrière lorsqu'elle élève ses pieds de devant, et en avant lorsqu'elle les pose à terre : mais en général les mouvemens de cet animal ne sont pas très-vifs; cependant, comme ses jambes sont très-longues, qu'elle fait de très-grands pas, et qu'elle peut marcher de suite pendant très-longtemps, il est difficile de la suivre et de l'atteindre même avec un bon cheval.

Ces animaux sont fort doux, et l'on peut croire qu'il est pos-

sible de les apprivoiser et de les rendre domestiques; néanmoins ils ne le sont nulle part, et dans leur état de liberté ils se nourrissent des feuilles et des fruits des arbres, que, par la conformation de leur corps et la longueur de leur cou, ils saisissent avec plus de facilité que l'herbe qui est sous leurs pieds, et à laquelle ils ne peuvent atteindre qu'en pliant les genoux.

Leur chair, surtout celle des jeunes, est assez bonne à manger, et leurs os sont remplis d'une moelle que les Hottentots trouvent exquise: aussi vont-ils souvent à la chasse des girafes, qu'ils tuent avec leurs flèches empoisonnées. Le cuir de ces animaux est épais d'un demi-pouce. Les Africains s'en servent à différens usages; ils en font des vases où ils conservent de l'eau.

Les girafes habitent uniquement dans les plaines : elles vont en petites troupes de cinq ou six, et quelquefois de dix ou douze; cependant l'espèce n'est pas très-nombreuse. Quand elles se reposent, elles se couchent sur le ventre; ce qui leur donne des callosités au bas de la poitrine et aux jointures des jambes.

Nous croyons devoir ajouter ici les dimensions d'une girafe tuée par M. Gordon dans le pays des grands Namaquas.

	pieds.	pou.	lig.
Hauteur mesurée en ligne droite, depuis la plante des pieds de devant jusqu'au-dessus du tubercule qui est sur la tête, lorsque l'animal a le cou dressé perpendiculairement. . . .	15	2	»
Longueur depuis le bout du museau le long du cou, ou en suivant la courbure du corps jusqu'à l'origine de la queue. .	13	6	»
Longueur du corps depuis la poitrine jusqu'à l'anus en droite ligne.	5	7	7
Longueur en suivant la courbure.	5	10	»
Hauteur jusqu'au-dessus du garrot en ligne droite.	9	11	»
Hauteur en suivant la courbure.	10	4	»
Hauteur du train de derrière jusqu'au-dessus de la croupe en ligne droite.	8	2	»
Hauteur suivant la courbure.	8	8	6
Hauteur de la partie inférieure du corps au-dessus du terrain près de la poitrine.	5	7	6
Hauteur entre les jambes de derrière.	5	»	»
Circonférence du corps derrière les jambes de devant.	10	»	»
Circonférence derrière les jambes de derrière.	8	4	6
Longueur de la tête, depuis le bout du museau jusque derrière les éminences qui sont entre les cornes et les oreilles. . . .	2	4	4
Distance entre le bout du museau et le milieu des yeux.	1	6	6
Longueur des yeux	»	2	4
Longueur de la prunelle dans sa plus grande dimension.	»	3	»
Longueur dans sa plus courte dimension.	»	1	»

	pieds.	pou.	lig.
Longueur des cornes.	»	7	»
Circonférence des cornes à leur base.	»	11	»
Circonférence des cornes près du sommet	»	7	»
Distance entre les bases des cornes.	»	2	»
Distance entre leurs extrémités.	»	4	»
Longueur des oreilles.	»	9	»
Circonférence des oreilles près de leur base.	»	10	»
Circonférence de la tête devant les cornes	3	7	4
Circonférence derrière les dents incisives.	1	8	»
Longueur du cou.	5	11	6
Circonférence du cou près de la tête.	2	6	6
Circonférence du cou à son milieu.	3	»	»
Circonférence près des épaules.	5	3	»
Longueur de la queue et de ses crins.	4	3	»
Longueur de la poitrine en ligne droite.	1	7	»
Longueur de la partie postérieure du corps.	2	2	3
Longueur de la jambe de devant, depuis la plante du pied jusqu'au coude.	3	2	3
Longueur depuis le coude jusqu'à l'épaule.	2	7	3
Circonférence de la jambe de devant à l'endroit où elle est le plus mince.	1	2	»
Circonférence à son milieu au-dessus du coude.	1	10	»
Circonférence près du corps.	3	6	3
Longueur des jambes de derrière, depuis la plante des pieds jusqu'aux genoux.	2	10	3
Longueur depuis le genou jusqu'au bout du fémur	3	11	3
Circonférence de la jambe de derrière à l'endroit le plus mince.	1	1	6
Circonférence à son milieu au-dessus du genou.	2	»	»
Circonférence près du corps.	5	»	»
Hauteur de la partie antérieure des sabots.	»	4	»
Hauteur de leur partie postérieure.	»	1	»
Longueur de la plante du pied de devant.	»	9	»
Sa largeur.	»	6	»
Longueur de la plante du pied de derrière.	»	8	»
Sa largeur.	»	5	9

Dimensions des différentes parties du squelette de la girafe, envoyé par M. Gordon à M. Allamand.

L'on a conservé, dans la figure que nous en donnons ici, la représentation d'un très-fort ligament qui sert à l'animal à soutenir et diriger son cou : ce ligament s'étend le long des vertèbres dorsales au-dessus de leurs apophyses épineuses; il est adhérent à

toutes les cervicales, et il a sa direction au bas de celle qui est immédiatement au-dessous de l'atlas.

	pieds.	pou.	lig.
Longueur de la tête, depuis le bout de la mâchoire supérieure jusqu'à l'occiput	2	1	2
Sa circonférence près des cornes	3	1	3
Sa circonférence où finissent les os du nez	»	11	9
Longueur de la mâchoire inférieure	1	7	10
Longueur de ses branches	»	9	»
Largeur des dents mâchelières supérieures	»	1	»
Largeur des dents mâchelières inférieures	»	»	8
Largeur de l'ouverture des narines	»	5	11
Le plus grand diamètre des orbites	»	3	»
Distance entre les orbites et l'extrémité des os du nez	»	10	»
Longueur des cornes	»	7	6
Circonférence de leurs bases	»	9	10
Circonférence de leur extrémité arrondie	»	6	3
Circonférence au-dessous de cet arrondissement	»	6	»
Hauteur du tubercule qui est sur le front	»	2	»
Longueur de sa base	»	3	11
Longueur du cou	5	3	6
Longueur de l'atlas	»	5	»
Circonférence de l'atlas à l'endroit le plus mince	»	8	2
Longueur de la troisième vertèbre du cou, qui est la plus longue	»	11	»
Longueur de la septième, qui est la plus courte	»	8	8
Circonférence de cette dernière vertèbre	1	3	»
Longueur de la colonne vertébrale, depuis le cou jusqu'à l'os sacrum	4	»	»
Longueur de l'os sacrum	»	9	»
Longueur des cinq fausses vertèbres du coccix, qui sont le commencement de la queue	»	11	»
Longueur des treize osselets qui forment les vertèbres de la queue	»	10	»
Largeur de la partie la plus large des os des hanches	1	4	3
Distance entre les os des hanches qui forment le grand bassin	2	4	»
Diamètre de la plus grande ouverture du petit bassin	1	1	6
Diamètre de sa plus petite ouverture	»	10	1
Diamètre de la cavité cotyloïde	»	3	»
Longueur du trou ovalaire	»	3	2
Sa largeur	»	2	4
Longueur de l'apophyse épineuse de la première vertèbre dorsale	»	9	»
Longueur de celle de la seconde vertèbre	1	1	»

	pieds.	pou.	lig.
Longueur de celle de la troisième, qui est la plus longue	1	3	»
Longueur de celle de la quatrième	1	1	6
Longueur de celle de la quatorzième, qui est la dernière des vertèbres du dos	»	4	6
Longueur de l'apophyse épineuse de la première des vertèbres lombaires	»	4	»
Longueur de celle de la seconde	»	4	6
Longueur de celle de la troisième	»	4	7
Longueur de celle de la cinquième et dernière des vertèbres lombaires	»	2	10
Longueur du sternum	2	»	»
Longueur de la longue côte, suivant la courbure	3	»	»
Longueur du cartilage par lequel elle adhère au sternum	»	8	»
Largeur de la grosse côte	»	2	»
Longueur de l'omoplate	2	2	»
Largeur de sa base	»	9	»
Sa circonférence à l'endroit le plus étroit	»	9	6
Hauteur de son épine à l'endroit le plus élevé	»	2	»
Diamètre de la cavité glénoïde	»	3	4
Longueur de l'humérus	1	6	6
Sa circonférence à l'endroit le plus mince	»	7	8
Longueur de l'os du coude	2	7	5
Longueur de l'olécrâne	1	»	»
Circonférence de l'os du coude à l'endroit le plus mince	»	8	6
Longueur du canon de la jambe de devant	2	4	6
Sa circonférence à l'endroit le plus mince	»	7	10
Longueur du fémur	1	8	»
Sa circonférence à l'endroit le plus mince	»	8	9
Longueur du tarse	»	7	»
Longueur du tibia	1	11	»
Sa circonférence à l'endroit le plus mince	»	9	»
Longueur du canon de la jambe postérieure	2	4	6
Sa circonférence à l'endroit le plus mince	»	7	»
Longueur de la rotule	»	3	6
Sa plus grande largeur	»	3	»
Epaisseur de la rotule	»	2	»
Longueur des os sésamoïdes	»	»	6
Longueur de la première phalange des doigts	»	4	6
Longueur de la seconde phalange	»	2	1
Longueur de la troisième phalange	»	3	4

LE LAMA[1], ET LE PACO[2].

Il y a exemple, dans toutes les langues, qu'on donne quelquefois au même animal deux noms différens, dont l'un se rapporte à son état de liberté, et l'autre à son état de domesticité. Le sanglier et le cochon ne font qu'un animal; et ces deux noms ne sont pas relatifs à la différence de la nature, mais à celle de la condition de cette espèce, dont une partie est sous l'empire de l'homme, et l'autre indépendante. Il en est de même des lamas et des pacos, qui étoient les seuls animaux domestiques des anciens Américains. Ces noms sont ceux de leur état de domesticité: le lama sauvage s'appelle *huanacus* ou *guanaco*, et le paco sauvage *vicunna* ou *vigogne*. J'ai cru cette remarque nécessaire pour éviter la confusion des noms. Ces animaux ne se trouvent pas dans l'ancien continent, mais appartiennent uniquement au nouveau; ils affectent même de certaines terres, hors de l'étendue desquelles on ne les trouve plus: ils paroissent attachés à la chaîne des montagnes qui s'étendent depuis la Nouvelle-Espagne jusqu'aux terres Magellaniques; ils habitent les régions les plus élevées du globe terrestre, et semblent avoir besoin pour vivre de respirer un air plus vif et plus léger que celui de nos plus hautes montagnes.

Il est assez singulier que, quoique le lama et le paco soient domestiques au Pérou, au Mexique, au Chili, comme les chevaux le sont en Europe ou les chameaux en Arabie, nous les connois-

[1] *Lama*, *lhama*, *glama*, nom que les Espagnols ont donné à cet animal du nouveau monde, et que nous avons adopté. Ils l'appellent aussi au Pérou *huanacus*, *guanaco*, *cornera de tierra* (mouton de terre); *guanapo*, selon le Gentil (tome I, page 94); *wianaque*, selon Wood (*Voyage de Dampier*, tome V, page 181). Autrefois il s'appeloit au Mexique, *pelon ichiatl oquitli*; et au Chili, *hueque Chillehueque*, c'est-à-dire, *hueque du Chili*; car les premiers voyageurs de l'Amérique écrivoient *Chillé* pour *Chili*. Les Anglais ont désigné le lama par la dénomination de *Pernich cattle*, c'est-à-dire, *bétail du Pérou*. Matthiole lui a donné le nom composé d'*elaphocamelus*, chameau-cerf.

[2] *Paco*, *pacos*, nom de cet animal dans son pays natal au Pérou, et que nous avons adopté. On l'appelle aussi *vigogne*, mot dérivé de *vicunna*, autre nom de cet animal dans le même pays.

....age 43.
...........54. | 4. L'Ai.............................ibid.



Prêtre pinx.t Coutant Sculp.t

1. Le Lama.................... Page 24.
2. La Vigogne.................... 34.
3. L'Uneau.................... Page 43.
4. L'Aï.................... ibid.

sions à peine, et que depuis plus de deux siècles que les Espagnols règnent dans ces vastes contrées, aucun de leurs auteurs ne nous ait donné l'histoire détaillée et la description exacte de ces animaux dont on se sert tous les jours : ils prétendent, à la vérité, qu'on ne peut les transporter en Europe, ni même les descendre de leurs hauteurs sans les perdre, ou du moins sans risquer de les voir périr au bout d'un petit temps; mais à Quito, à Lima, et dans beaucoup d'autres villes où il y a des gens lettrés, on auroit pu les dessiner, décrire et disséquer. Herrera dit peu de chose de ces animaux; Garcilasso n'en parle que d'après les autres; Acosta et Grégoire de Bolivar sont ceux qui ont rassemblé le plus de faits sur l'utilité et les services qu'on tire des lamas et sur leur naturel : mais on ignore encore comment ils sont conformés intérieurement, combien de temps ils portent leurs petits; l'on ignore si ces deux espèces sont absolument séparées l'une de l'autre, si elles ne peuvent se mêler, s'il n'y a point entre elles de races intermédiaires, et beaucoup d'autres faits qui seroient nécessaires pour rendre leur histoire complète.

Quoiqu'on prétende qu'ils périssent lorsqu'on les éloigne de leur pays natal, il est pourtant certain que dans les premiers temps après la conquête du Pérou, et même encore long-temps après, l'on a transporté quelques lamas en Europe. L'animal dont Gesner parle sous le nom d'*allocamelus*, et dont il donne la figure, est un lama qui fut amené vivant du Pérou en Hollande en 1558 : c'est le même dont Matthiole fait mention sous le nom d'*elaphocamelus*, et la description qu'il en donne est faite avec soin. On a transporté plus d'une fois des vigognes, et peut-être aussi des lamas, en Espagne, pour tâcher de les y naturaliser : on devroit donc être mieux instruit qu'on ne l'est sur la nature de ces animaux, qui pourroient nous devenir utiles; car il est probable qu'ils réussiroient aussi bien sur nos Pyrénées et sur nos Alpes que sur les Cordillières.

Le Pérou, selon Grégoire de Bolivar, est le pays natal, la vraie patrie des lamas. On les conduit, à la vérité, dans d'autres provinces, comme à la Nouvelle-Espagne, mais c'est plutôt pour la curiosité que pour l'utilité; au lieu que dans toute l'étendue du Pérou, depuis Potosi jusqu'à Caracas, ces animaux sont en très-grand nombre. Ils sont aussi de la plus grande nécessité; ils font seuls toute la richesse des Indiens, et contribuent beaucoup à celle des Espagnols. Leur chair est bonne à manger, leur poil est une laine fine d'un excellent usage, et pendant toute leur vie ils ser-

vent constamment à transporter toutes les denrées du pays; leur charge ordinaire est de cent cinquante livres, et les plus forts en portent jusqu'à deux cent cinquante; ils font des voyages assez longs dans des pays impraticables pour tous les autres animaux; ils marchent assez lentement et ne font que quatre ou cinq lieues par jour; leur démarche est grave et ferme, leur pas assuré; ils descendent des ravines précipitées, et surmontent des rochers escarpés, où les hommes même ne peuvent les accompagner: ordinairement ils marchent quatre ou cinq jours de suite, après quoi ils veulent du repos, et prennent d'eux-mêmes un séjour de vingt-quatre ou trente heures avant de se remettre en marche. On les occupe beaucoup au transport des riches matières que l'on tire des mines du Potosi: Bolivar dit que de son temps on employoit à ce travail trois cent mille de ces animaux.

Leur accroissement est assez prompt, et leur vie n'est pas bien longue; ils sont en état de produire à trois ans, en pleine vigueur jusqu'à douze, et ils commencent ensuite à dépérir, en sorte qu'à quinze ils sont entièrement usés. Leur naturel paroît être modelé sur celui des Américains; ils sont doux et flegmatiques, et font tout avec poids et mesure. Lorsqu'ils voyagent et qu'ils veulent s'arrêter pour quelques instants, ils plient les genoux avec la plus grande précaution, et baissent le corps en proportion, afin d'empêcher leur charge de tomber ou de se déranger; et dès qu'ils entendent le coup de sifflet de leur conducteur, ils se relèvent avec les mêmes précautions et se remettent en marche. Ils broutent chemin faisant et partout où ils trouvent de l'herbe: mais jamais ils ne mangent la nuit, quand même ils auroient jeûné pendant le jour; ils emploient ce temps à ruminer. Ils dorment appuyés sur la poitrine, les pieds repliés sous le ventre, et ruminent aussi dans cette situation. Lorsqu'on les excède de travail et qu'ils succombent une fois sous le faix, il n'y a nul moyen de les faire relever, on les frappe inutilement: la dernière ressource pour les aiguillonner est de leur serrer les testicules, et souvent cela est inutile; ils s'obstinent à demeurer au lieu même où ils sont tombés; et si l'on continue de les maltraiter, ils se désespèrent et se tuent, en battant la terre à droite et à gauche avec leur tête. Ils ne se défendent ni des pieds ni des dents, et n'ont, pour ainsi dire, d'autres armes que celles de l'indignation; ils crachent à la face de ceux qui les insultent, et l'on prétend que cette salive qu'ils lancent dans la colère est âcre et mordicante au point de faire lever des ampoules sur la peau.

Le lama est haut d'environ quatre pieds, et son corps, y compris le cou et la tête, en a cinq ou six de longueur : le cou seul a près de trois pieds de long. Cet animal a la tête bien faite, les yeux grands, le museau un peu allongé, les lèvres épaisses, la supérieure fendue et l'inférieure un peu pendante; il manque de dents incisives et canines à la mâchoire supérieure. Les oreilles sont longues de quatre pouces; il les porte en avant, les dresse et les remue avec facilité. La queue n'a guère que huit pouces de long; elle est droite, menue et un peu relevée. Les pieds sont fourchus comme ceux du bœuf; mais ils sont surmontés d'un éperon en arrière qui aide à l'animal à se retenir et à s'accrocher dans les pas difficiles. Il est couvert d'une laine courte sur le dos, la croupe et la queue, mais fort longue sur les flancs et sous le ventre. Du reste, les lamas varient par les couleurs; il y en a de blancs, de noirs et de mêlés. Leur fiente ressemble à celle des chèvres. Le mâle a le membre génital menu et recourbé, en sorte qu'il pisse en arrière. C'est un animal très-lascif, et qui cependant a beaucoup de peine à s'accoupler. La femelle a l'orifice des parties de la génération très-petit; elle se prosterne pour attendre le mâle, et l'invite par ses soupirs : mais il se passe toujours plusieurs heures et quelquefois un jour entier avant qu'ils puissent jouir l'un de l'autre, et tout ce temps se passe à gémir, à gronder et surtout à se conspuer; et comme ces longs préludes les fatiguent plus que la chose même, on leur prête la main pour abréger, et on les aide à s'arranger. Ils ne produisent ordinairement qu'un petit et très-rarement deux. La mère n'a aussi que deux mamelles, et le petit la suit au moment qu'il est né. La chair des jeunes est très-bonne à manger, celle des vieux est sèche et trop dure; en général, celle des lamas domestiques est bien meilleure que celle des sauvages, et leur laine est aussi beaucoup plus douce. Leur peau est assez ferme; les Indiens en faisoient leur chaussure, et les Espagnols l'emploient pour faire des harnois. Ces animaux si utiles, et même si nécessaires dans le pays qu'ils habitent, ne coûtent ni entretien ni nourriture : comme ils ont le pied fourchu, il n'est pas nécessaire de les ferrer; la laine épaisse dont ils sont couverts dispense de les bâter : ils n'ont besoin ni de grain, ni d'avoine, ni de foin; l'herbe verte qu'ils broutent eux-mêmes leur suffit, et ils n'en prennent qu'en petite quantité : ils sont encore plus sobres sur la boisson; ils s'abreuvent de leur salive, qui, dans cet animal, est plus abondante que dans aucun autre.

Le huanacus ou lama dans l'état de nature est plus fort, plus

vif et plus léger que le lama domestique; il court comme un cerf, et grimpe comme le chamois sur les rochers les plus escarpés : sa laine est moins longue et toute de couleur fauve. Quoique en pleine liberté, ces animaux se rassemblent en troupes, et sont quelquefois deux ou trois cents ensemble : lorsqu'ils aperçoivent quelqu'un, ils regardent avec étonnement, sans marquer d'abord ni crainte, ni plaisir; ensuite ils soufflent des narines, et hennissent à peu près comme les chevaux, et enfin ils prennent la fuite tous ensemble vers le sommet des montagnes. Ils cherchent de préférence le côté du nord et la région froide; ils grimpent et séjournent souvent au-dessus de la ligne de neige : voyageant dans les glaces, et couverts de frimas, ils se portent mieux que dans la région tempérée; autant ils sont nombreux et vigoureux dans les *Sierras*, qui sont les parties élevées des Cordillières, autant ils sont rares et chétifs dans les *Lanos* qui sont au-dessous. On chasse ces lamas sauvages pour en avoir la toison : les chiens ont beaucoup de peine à les suivre; et si on leur donne le temps de gagner leurs rochers, le chasseur et les chiens sont contraints de les abandonner. Ils paroissent craindre la pesanteur de l'air autant que la chaleur; on ne les trouve jamais dans les terres basses; et comme la chaîne des Cordillières, qui est élevée de plus de trois mille toises au-dessus du niveau de la mer au Pérou, se soutient à peu près à cette même élévation au Chili et jusqu'aux terres Magellaniques, on y trouve des huanacus ou lamas sauvages en grand nombre, au lieu que du côté de la Nouvelle-Espagne, où cette chaîne de montagnes se rabaisse considérablement, on n'en trouve plus, et l'on n'y voit que les lamas domestiques que l'on prend la peine d'y conduire.

Les pacos ou vigognes sont aux lamas une espèce succursale, à peu près comme l'âne l'est au cheval : ils sont plus petits et moins propres au service, mais plus utiles par leur dépouille; la longue et fine laine dont ils sont couverts est une marchandise de luxe aussi chère, aussi précieuse que la soie. Les pacos, que l'on appelle aussi *alpaques*, et qui sont les vigognes domestiques sont souvent toutes noires, et quelquefois d'un brun mêlé de fauve. Les vigognes ou pacos sauvages sont de couleur de rose sèche; et cette couleur naturelle est si fixe, qu'elle ne s'altère point sous la main de l'ouvrier : on fait de très-beaux gants, de très-bons bas, avec cette laine de vigogne; l'on en fait d'excellentes couvertures et des tapis d'un très-grand prix. Cette denrée seule forme une branche dans le commerce des Indes espagnoles;

le castor du Canada, la brebis de Calmouquie, la chèvre de Syrie, ne fournissent pas un plus beau poil : celui de la vigogne est aussi cher que la soie. Cet animal a beaucoup de choses communes avec le lama : il est du même pays, et comme lui il en est exclusivement, car on ne le trouve nulle part ailleurs que sur les Cordillières ; il a aussi le même naturel et à peu près les mêmes moeurs, le même tempérament. Cependant, comme sa laine est beaucoup plus longue et plus touffue que celle du lama, il paroît craindre encore moins le froid ; il se tient plus volontiers dans la neige, sur les glaces et dans les contrées les plus froides : on le trouve en grande quantité dans les terres Magellaniques.

Les vigognes ressemblent aussi par la figure aux lamas ; mais elles sont plus petites, leurs jambes sont plus courtes, et leur mufle plus ramassé : elles ont la laine de couleur de rose sèche un peu claire ; elles n'ont point de cornes. Elles habitent et paissent dans les endroits les plus élevés des montagnes ; la neige et la glace semblent plutôt les recréer que les incommoder. Elles vont en troupes et courent très-légèrement : elles sont timides ; et dès qu'elles aperçoivent quelqu'un, elles s'enfuient en chassant leurs petits devant elles. Les anciens rois du Pérou en avoient rigoureusement défendu la chasse, parce qu'elles ne multiplient pas beaucoup ; et aujourd'hui il y en a infiniment moins que dans le temps de l'arrivée des Espagnols. La chair de ces animaux n'est pas si bonne que celle des huanacus ; on ne les recherche que pour leur toison et pour les bézoards qu'ils produisent. La manière dont on les prend prouve leur extrême timidité, ou, si l'on veut, leur imbécillité. Plusieurs hommes s'assemblent pour les faire fuir et les engager dans quelques passages étroits où l'on a tendu des cordes à trois ou quatre pieds de haut, le long desquelles on laisse pendre des morceaux de linge ou de drap ; les vigognes qui arrivent à ces passages sont tellement intimidées par le mouvement de ces lambeaux agités par le vent, qu'elles n'osent passer au-delà, et qu'elles s'attroupent et demeurent en foule, en sorte qu'il est facile de les tuer en grand nombre : mais s'il se trouve dans la troupe quelques huanacus, comme ils sont plus hauts de corps et moins timides que les vigognes, ils sautent par-dessus les cordes ; et dès qu'ils ont donné l'exemple, les vigognes sautent de même et échappent aux chasseurs.

A l'égard des vigognes domestiques ou pacos, on s'en sert comme des lamas pour porter des fardeaux : mais, indépendamment de ce qu'étant plus petits ou plus foibles ils portent beaucoup

moins, ils sont encore plus sujets à des caprices d'obstination; lorsqu'une fois ils se couchent avec leur charge, ils se laisseroient plutôt hacher que de se relever. Les Indiens n'ont jamais fait usage du lait de ces animaux, parce qu'ils n'en ont qu'autant qu'il en faut pour nourrir leurs petits. Le grand profit que l'on tire de leur laine avoit engagé les Espagnols à tâcher de les naturaliser en Europe pour les faire peupler; mais le climat se trouva si peu convenable, qu'ils y périrent tous. Cependant, comme je l'ai déjà dit, je suis persuadé que ces animaux, plus précieux encore que les lamas, pourroient réussir dans nos montagnes, et surtout dans les Pyrénées : ceux qui les ont transportés en Espagne n'ont pas fait attention qu'au Pérou même ils ne subsistent que dans la région froide, c'est-à-dire, dans la partie la plus élevée des montagnes; ils n'ont pas fait attention qu'on ne les trouve jamais dans les terres basses, et qu'ils meurent dans les pays chauds; qu'au contraire ils sont encore aujourd'hui très-nombreux dans les terres voisines du détroit de Magellan, où le froid est beaucoup plus grand que dans notre Europe méridionale, et que par conséquent il falloit, pour les conserver, les débarquer, non pas en Espagne, mais en Ecosse, ou même en Norwége, et plus sûrement encore au pied des Pyrénées, des Alpes, etc., où ils eussent pu grimper et atteindre la région qui leur convient. Je n'insiste sur cela que parce que j'imagine que ces animaux seroient une excellente acquisition pour l'Europe, et produiroient plus de biens réels que tout le métal [1] du nouveau monde, qui n'a servi qu'à nous charger d'un poids inutile, puisqu'on avoit auparavant pour un gros d'or ou d'argent ce qui nous coûte une once de ces mêmes métaux.

Les animaux qui se nourrissent d'herbes et qui habitent les hautes montagnes de l'Asie, et même de l'Afrique, donnent les bézoards que l'on appelle *orientaux*, dont les vertus sont les plus exaltées; ceux des montagnes de l'Europe, où la qualité des plantes et des herbes est plus tempérée, ne produisent que des pelotes sans vertu, qu'on appelle *égagropiles;* et dans l'Amérique méridionale, tous les animaux qui fréquentent les montagnes sous la zone torride donnent d'autres bézoards que l'on appelle *occidentaux*, qui sont encore plus solides et peut-être aussi qualifiés que les *orien-*

---

[1] Quel bien ont produit en effet ces riches mines du Pérou ? il a péri des millions d'hommes dans les entrailles de la terre pour les exploiter ; et leur sang et leurs travaux n'ont servi qu'à nous charger d'un poids incommode.

taux. La vigogne surtout en fournit en grand nombre; le huanacus en donne aussi, et l'on en tire des cerfs et des chevreuils dans les montagnes de la Nouvelle-Espagne. Les lamas et les pacos ne donnent de beaux bézoards qu'autant qu'ils sont huanacus et vigognes, c'est-à-dire, dans leur état de liberté; ceux qu'ils produisent dans leur condition de servitude sont petits, noirs et sans vertu : les meilleurs sont ceux qui ont une couleur de vert obscur, et ils viennent ordinairement des vigognes, surtout de celles qui habitent les parties les plus élevées de la montagne, et qui paissent habituellement dans les neiges; de ces vigognes montagnardes, les femelles comme les mâles produisent des bézoards, et ces bézoards du Pérou tiennent le premier rang après les bézoards orientaux, et sont beaucoup plus estimés que les bézoards de la Nouvelle-Espagne, qui viennent des cerfs, et sont les moins efficaces de tous.

☞ Nous donnons ici la figure d'un lama dessiné d'après nature, et qui est encore actuellement vivant (août 1777) à l'Ecole vétérinaire au château d'Alfort. Cet animal, amené des Indes espagnoles en Angleterre, nous fut envoyé au mois de novembre 1773 : il étoit jeune alors, et sa mère, qui étoit avec lui, est morte presque en arrivant; on en peut voir la peau bourrée et le corps injecté sous la peau, dans le beau cabinet anatomique de M. Bourgelat.

Quoique ce lama fût encore jeune, et que le transport et la domesticité eussent sans doute influé sur son accroissement, et l'eussent en partie retardé, il avoit néanmoins près de cinq pieds de hauteur, en le mesurant en ligne droite depuis le sommet de la tête aux pieds de devant, et dans son état de liberté il devient considérablement plus grand et plus épais de corps. Cet animal est, dans le nouveau continent, le représentant du chameau dans l'ancien : il semble en être un beau diminutif, car sa figure est élégante; et sans avoir aucune des difformités du chameau, il lui tient néanmoins par plusieurs rapports et lui ressemble à plusieurs égards. Comme le chameau, il est propre à porter des fardeaux; il a le poil laineux, les jambes assez minces, les pieds courts et conformés à peu près comme les jambes et les pieds du chameau : mais il en diffère en ce qu'il n'a point de bosse, qu'il a la queue courte, les oreilles longues, et qu'en général il est beaucoup mieux fait et d'une forme plus agréable par les proportions du corps. Son cou long, bien couvert de laine, et sa tête qu'il tient toujours

haute, lui donnent un air de noblesse et de légèreté que la Nature a refusé au chameau. Ses oreilles longues de sept pouces sur deux pouces dans leur plus grande largeur se terminent en pointe, et se tiennent toujours droites en avant; elles sont garnies d'un poil ras et noirâtre. La tête est longue, légère, et d'une forme élégante. Les yeux sont grands, noirs, et ornés, dans les angles internes, de grands poils noirs. Le nez est plat, et les narines sont écartées. La lèvre supérieure est fendue et tellement séparée au-devant des mâchoires, qu'elle laisse paroître les deux dents incisives du milieu, qui sont longues et plates, et au nombre de quatre à la mâchoire inférieure : ces dents incisives manquent à la mâchoire supérieure, comme dans les autres animaux ruminans; il y a seulement cinq mâchelières en haut comme en bas de chaque côté, ce qui fait en tout vingt dents mâchelières et quatre incisives. La tête, le dessus du corps, de la croupe, de la queue et des jambes, sont couverts d'un poil laineux couleur du musc un peu vineux, plus clair sur les joues, sous le cou et sur la poitrine, et plus foncé sur les cuisses et les jambes, où cette couleur devient brune et presque noire. Le sommet de la tête est aussi noirâtre, et c'est de là que part le noir qui se voit sur le front, le tour des yeux, le nez, les narines, la lèvre supérieure et la moitié des joues. La laine qui est sur le cou est d'un brun foncé, et forme comme une crinière qui pend du sommet de la tête et va se perdre sur le garrot : cette même couleur brune s'étend, mais en diminuant de teinte, sur le dos, et y forme une bande d'un brun foible. Les cuisses sont couvertes d'une grande laine sur les parties postérieures, et cette longue laine est en assez gros flocons; les jambes ne sont garnies que d'un poil ras d'un brun noirâtre. Les genoux de devant sont remarquables par leur grosseur, au lieu que, dans les jambes de derrière, il se trouve vers le milieu un espace sous la peau, qui est enfoncé d'environ deux pouces. Les pieds sont séparés en deux doigts; la corne du sabot de chaque doigt est longue de plus d'un pouce et demi, et cette corne est noire, lisse, plate sur sa face interne, et arrondie sur sa face externe; les cornes du sabot des pieds de derrière sont singulières en ce qu'elles forment un crochet à leurs extrémités. Le tronçon de la queue a plus d'un pied de longueur; il est couvert d'une laine assez courte : cette queue ressemble à une houppe; l'animal la porte droite, soit en marchant, soit en courant, et même lorsqu'il est en repos et couché.

	pieds.	pou.	lig.
Longueur du lama	5	4	4
Hauteur du train de devant	3	3	»
Hauteur du train de derrière	3	6	»
Hauteur du ventre au-dessus de terre	1	9	»
Longueur de la tête du bout des lèvres à l'occiput	»	11	»

Cet animal est fort doux, il n'a ni colère ni méchanceté, il est même caressant; il se laisse monter par celui qui le nourrit, et ne refuseroit pas le même service à d'autres; il marche au pas, trotte, et prend même une espèce de galop. Lorsqu'il est en liberté, il bondit et se roule sur l'herbe. Ce lama que je décris étoit un mâle: on a observé qu'il paroît souvent être excité par le besoin d'amour. Il urine en arrière, et la verge est petite pour la grosseur de son corps. Il avoit passé plus de dix-huit mois sans boire au mois de mai dernier; et il me paroît que la boisson ne lui est pas nécessaire, attendu la grande abondance de salive dont l'intérieur de sa bouche est continuellement humecté.

On lit, dans le voyage du commodore Byron, qu'on trouve des guanaques, c'est-à-dire des lamas, à l'île des Pinguins, et dans l'intérieur des terres, jusqu'au cap des Vierges, qui forme au nord l'entrée du détroit de Magellan. Ainsi ces animaux ne craignent nullement le froid. Dans leur état de nature et de liberté, ils marchent ordinairement par troupes de soixante ou quatre-vingts, et ne se laissent point approcher: cependant ils sont très-aisés à apprivoiser; car les gens de l'équipage du vaisseau de Byron s'étant saisis d'un jeune lama dont on admiroit la jolie figure, ils l'apprivoisèrent au point qu'il venoit leur lécher les mains. Le commodore Byron et le capitaine Wallis comparent cet animal au daim pour la grandeur, la forme et la couleur: mais Wallis est tombé dans l'erreur en disant qu'il a une bosse sur le dos.

DE LA VIGOGNE.

Nous donnons ici (voyez *planche* 53) la figure d'une vigogne mâle qui a été dessinée vivante à l'Ecole vétérinaire en 1774, et dont la dépouille empaillée se voit dans le cabinet de M. Bourgelat : cet animal est plus petit que le lama, et voici ses dimensions.

	pieds.	pou.	lig.
Longueur du corps mesuré en ligne droite, depuis le bout du nez jusqu'à l'origine de la queue	4	4	6
Hauteur du train de devant	»	4	9
Hauteur du train de derrière	»	6	»
Hauteur du ventre au-dessus de terre	1	8	»
Longueur de la tête	»	6	6
Longueur des oreilles	»	4	3
Largeur des oreilles	»	1	5
Grandeur de l'œil	»	1	4
Distance entre l'œil et le bout du museau	»	3	9
Longueur de la queue avec sa laine	»	8	9

La vigogne a beaucoup de rapport et même de ressemblance avec le lama; mais elle est d'une forme plus légère. Ses jambes sont plus longues à proportion du corps, plus menues et mieux faites que celles du lama. Sa tête, qu'elle porte droite et haute sur un cou long et délié, lui donne un air de légèreté, même dans l'état de repos; elle est aussi plus courte à proportion que la tête du lama; elle est large au front et étroite à l'ouverture de la bouche, ce qui rend la physionomie de cet animal fine et vive; et cette vivacité de physionomie est encore fort augmentée par ses beaux yeux noirs, dont l'orbite est fort grande, ayant seize lignes de longueur; l'os supérieur de l'orbite est fort relevé, et la paupière inférieure est blanche. Le nez est aplati, et les naseaux, qui sont écartés l'un de l'autre, sont, comme les lèvres, d'une couleur brune mêlée de gris; la lèvre supérieure est fendue comme celle du lama, et cette séparation est assez grande pour laisser voir dans la mâchoire inférieure deux dents incisives longues et plates.

La vigogne porte aussi les oreilles droites, longues et se terminant en pointe; elles sont nues en dedans, et couvertes en dehors d'un poil court. La plus grande partie du corps de l'animal est d'un brun rougeâtre tirant sur le vineux, et le reste est de couleur isabelle; le dessous de la mâchoire est d'un blanc jaune; la poitrine, le dessous du ventre, le dedans des cuisses et le dessous de la queue sont blancs. La laine qui pend sous la poitrine a trois pouces de longueur, et celle qui couvre le corps n'a guère qu'un pouce; l'extrémité de la queue est garnie de longue laine. Cet animal a le pied fourchu, séparé en deux doigts qui s'écartent lorsqu'il marche; les sabots sont noirs, minces, plats par-dessous et convexes par-dessus; ils ont un pouce de longueur sur neuf lignes de hauteur, et cinq lignes de largeur ou d'empatement.

Cette vigogne a vécu quatorze mois à l'École vétérinaire, et avoit passé peut-être autant de temps en Angleterre; cependant elle n'étoit pas à beaucoup près aussi privée que le lama : elle nous a aussi paru d'un naturel moins sensible; car elle ne donnoit nulle marque d'attachement à la personne qui la soignoit; elle cherchoit même à mordre lorsqu'on vouloit la contraindre, et elle souffloit ou crachoit continuellement au visage de ceux qui l'approchoient. On lui donnoit du son sec et quelquefois détrempé dans l'eau; elle n'a jamais bu d'eau pure ni d'aucune autre liqueur, et il paroît que la vigogne a, comme le lama, une si grande abondance de salive, qu'ils n'ont nul besoin de boire. Enfin elle jette, comme le lama, son urine en arrière; et par toutes ces ressemblances de nature, on peut regarder ces deux animaux comme des espèces du même genre, mais non pas assez voisines pour se mêler ensemble.

Lorsque j'ai écrit, en 1766, l'histoire du lama et du paco, je croyois qu'il n'y avoit dans ce genre que ces deux espèces, et je pensois que l'alpaco ou alpaca étoit le même animal que la vigogne sous un nom différent; l'examen que j'ai fait de ces deux animaux, et dont je viens de rendre compte, m'avoit encore confirmé dans cette idée : mais j'ai été récemment informé que l'alpaca ou paco forme une troisième espèce qu'on peut regarder comme intermédiaire entre le lama et la vigogne. C'est à M. le marquis de Nesle que je dois ces connoissances nouvelles. Ce seigneur, aussi zélé pour l'avancement des sciences que pour le bien public, a même formé le projet de faire venir des Indes espagnoles un certain nombre de ces animaux, lamas, alpacas et vi-

gognes, pour tâcher de les naturaliser et multiplier en France, et il seroit très à désirer que le gouvernement voulût seconder ses vues, la laine de ces animaux étant, comme l'on sait, d'un prix inestimable. Les avantages et les difficultés de ce projet sont présentés dans le Mémoire suivant, qui a été donné à M. le marquis de Nesle par M. l'abbé Béliardy, dont le mérite est bien connu, et qui s'est trouvé à portée, par son long séjour en Espagne, d'être bien informé.

« Le nom de *lama,* dit-il, est un mot générique que les Indiens du Pérou donnent indifféremment à toutes sortes de bêtes à laine. Avant la conquête des Espagnols, il n'y avoit point de brebis en Amérique; ces conquérans les y ont introduites, et les Indiens du Pérou les ont appelées *lamas,* parce qu'apparemment, dans leur langue, c'est le mot pour désigner tout animal laineux: cependant, dans les provinces de Cusco, Potosi et Tucuman, on distingue trois espèces de lamas, dont les variétés leur ont fait assigner des noms différens.

Le lama, dans son état de nature et de liberté, est un animal qui a la forme d'un petit chameau. Il est de la hauteur d'un gros âne, mais beaucoup plus long; il a le pied fourchu comme les bœufs; son cou a trente à quarante pouces de long; sa tête, qu'il porte toujours haute, ressemble assez à celle d'un poulain : une longue laine lui couvre tout le corps; celle du cou et du ventre est beaucoup plus courte.

Cet animal est originairement sauvage; on en trouve encore en petites troupes sur des montagnes élevées et froides. Les naturels du pays l'ont réduit à l'état de domesticité, et on a remarqué qu'il vit également dans les climats chauds comme dans les plus froids; il produit aussi dans cet état. La femelle ne fait qu'un petit à chaque portée, et on n'a pu me dire de combien de temps est la gestation.

Depuis que les Espagnols ont introduit dans le royaume du Pérou les chevaux et les mulets, l'usage des lamas est fort diminué; cependant on ne laisse pas de s'en servir encore, surtout pour les ouvrages de la campagne. On le charge comme nous chargeons nos ânes; il porte de soixante-quinze à cent livres sur son dos. Il ne trotte ni ne galope; mais son pas ordinaire est si doux, que les femmes s'en servent de préférence à toute autre monture. On les envoie paître dans les campagnes en toute liberté, sans qu'ils cherchent à s'enfuir. Outre le service domestique qu'on en tire, on a l'avantage de profiter de leur laine. On les tond une fois l'an,

ordinairement à la fin de juin; on emploie dans ces contrées leur laine aux mêmes usages que nous employons le crin, quoique cette laine soit aussi douce que notre soie, et plus belle que celle de nos brebis.

Le lama de la seconde espèce est l'*alpaca*. Cet animal ressemble en général au lama; mais il en diffère en ce qu'il est plus bas de jambes et beaucoup plus large de corps. L'alpaca est absolument sauvage, et se trouve en compagnie des vigognes. La laine est plus fournie et beaucoup plus fine que celle du lama; aussi est-elle plus estimée.

La troisième espèce est la *vigogne*, qui est encore semblable au lama, à la réserve qu'elle est bien plus petite; elle est, comme l'alpaca, tout-à-fait sauvage. Quelques personnes de Lima en nourrissent par rareté et par pure curiosité (mais on ignore si, dans cet état, ces animaux se multiplient et même s'ils s'accouplent). Les vigognes, dans cet état de captivité, mangent à peu près de tout ce qu'on leur présente, du maïs ou blé de Turquie, du pain et toutes sortes d'herbes.

La laine de la vigogne est encore plus fine que celle de l'alpaca, et ce n'est que pour avoir sa dépouille qu'on lui fait la guerre. Il y a dans sa toison trois sortes de laine : celle du dos, plus foncée et plus fine, est la plus estimée; ensuite celle des flancs, qui est d'une couleur plus claire; et la moins appréciée est celle du ventre, qui est argentée. On distingue dans le commerce ces trois sortes de laine par la différence de leur prix.

Les vigognes vont toujours par troupes assez nombreuses; elles se tiennent sur la croupe des montagnes de Cusco, de Potosi et du Tucuman, dans des rochers âpres et des lieux sauvages; elles descendent dans les vallons pour paître. Lorsqu'on veut les chasser, on recherche leurs pas ou leurs crottes, qui indiquent les endroits où on peut les trouver; car ces animaux ont la propreté et l'instinct d'aller déposer leur crottin dans le même tas..... On commence par tendre des cordes dans les endroits par où elles pourroient s'échapper; on attache de distance en distance à ces cordes des chiffons d'étoffes de différentes couleurs : cet animal est si timide, qu'il n'ose franchir cette foible barrière. Les chasseurs font grand bruit, et tâchent de pousser les vigognes contre quelques rochers qu'elles ne puissent surmonter : l'extrême timidité de cet animal l'empêche de tourner la tête vers ceux qui le poursuivent; dans cet état, il se laisse prendre par les jambes de derrière, et l'on est sûr de n'en pas manquer un : on a la cruauté de

massacrer la troupe entière sur le lieu. Il y a des ordonnances qui défendent ces tueries; mais elles ne sont pas observées. Il seroit cependant aisé de les tondre lorsqu'ils sont pris, et de se ménager une nouvelle laine pour l'année suivante. Ces chasses produisent ordinairement de cinq cents à mille peaux de vigognes. Quand les chasseurs ont le malheur de trouver quelque alpaca dans leur battue, leur chasse est perdue : cet animal, plus hardi, sauve immanquablement les vigognes; il franchit la corde sans s'effrayer ni s'embarrasser des chiffons qui flottent, rompt l'enceinte, et les vigognes le suivent.

Dans toutes les Cordilières du nord de Lima, en se rapprochant de Quito, on ne trouve plus ni lamas, ni alpacas, ni vigognes, dans l'état sauvage; cependant le lama domestique est fort commun à Quito, où on le charge et on l'emploie pour tous les ouvrages de la campagne.

Si on vouloit se procurer des vigognes en vie de la côte du sud du Pérou, il faudroit les faire descendre des provinces de Cusco ou Potosi au port d'Arica; là on les embarqueroit pour l'Europe; mais la navigation depuis la mer du Sud par le cap de Horn est si longue et sujette à tant d'évènemens, qu'il seroit peut-être très-difficile de les conserver pendant la traversée. Le meilleur expédient et le plus sûr seroit d'envoyer un bâtiment exprès dans la rivière de la Plata; les vigognes qu'on auroit fait prendre, sans les maltraiter, dans la province de Tucuman, se trouveroient très à portée de descendre à Buenos-Ayres, et d'y être embarquées. Mais il seroit difficile de trouver à Buenos-Ayres un bâtiment de retour préparé et arrangé pour le transport de trois ou quatre douzaines de vigognes : il n'en coûteroit pas davantage pour l'armement en Europe d'un bâtiment destiné tout exprès pour cette commission, que pour le fret d'un navire trouvé par hasard à Buenos-Ayres.

Il faudroit en conséquence charger une maison de commerce à Cadix de faire armer un bâtiment espagnol pour la rivière de la Plata; ce bâtiment, qui seroit chargé de marchandises permises pour le compte du commerce, ne feroit aucun tort aux finances d'Espagne : on demanderoit seulement la permission d'y mettre à bord un ou deux hommes chargés de la commission des vigognes pour le retour; ces hommes seront munis de passe-ports et de recommandations efficaces du ministère d'Espagne pour les gouverneurs du pays, afin qu'ils soient aidés dans l'objet et pour le succès de leur commission. Il faut nécessairement que de Buenos-

Ayres on donne ordre à Santa-Cruz de la Sierra, pour que des montagnes de Tucuman on y amène en vie trois ou quatre douzaines de vigognes femelles, avec une demi-douzaine de mâles, quelques alpacas et quelques lamas, moitié mâles et moitié femelles. Le bâtiment sera arrangé de manière à les y recevoir et à les y placer commodément; c'est pour cela qu'il faudroit lui défendre de prendre aucune autre marchandise en retour, et lui ordonner de se rendre d'abord à Cadix, où les vigognes se reposeroient, et d'où l'on pourroit ensuite les transporter en France... Une pareille expédition, dans les termes qu'on vient de la projeter, ne sauroit être fort coûteuse..... On pourroit même donner ordre aux officiers de la marine du roi, ainsi qu'à tous les bâtimens qui reviennent de l'île de France et de l'Inde, que si par hasard ils sont jetés sur les côtes de l'Amérique et obligés d'y chercher un abri, de préférer la relâche dans la rivière de la Plata. Pendant qu'on seroit occupé aux réparations du vaisseau, il faudroit ne rien épargner avec les gens du pays pour obtenir quelques vigognes en vie, mâles et femelles, ainsi que quelques lamas et quelques alpacas. On trouvera à Montevideo des Indiens qui font trente à quarante lieues par jour, qui iront à Santa-Cruz de la Sierra, et qui s'acquitteront fort bien de la commission..... Cela seroit d'autant plus facile, que les vaisseaux français qui reviennent de l'île de France ou de l'Inde peuvent relâcher à Montevideo, au lieu d'aller à Sainte-Catherine sur la côte du Brésil, comme il leur arrive très-souvent. Le ministre qui auroit contribué à enrichir le royaume d'un animal aussi utile pourroit s'en applaudir comme de la conquête la plus importante. Il est surprenant que les Jésuites n'aient jamais songé à essayer de naturaliser les vigognes en Europe, eux qui, maîtres du Tucuman et du Paraguai, possédoient ce trésor au milieu de leurs missions et de leurs plus beaux établissemens. »

Ce Mémoire intéressant de M. l'abbé Béliardy m'ayant été communiqué, j'en fis part à mon digne et respectable ami M. de Tolozan, intendant du commerce, qui, dans toutes les occasions, agit avec zèle pour le bien public. Il a donc cru devoir consulter, sur ce Mémoire et sur le projet qu'il contient, un homme intelligent (M. de la Folie, inspecteur général des manufactures), et voici les observations qu'il a faites à ce sujet :

« L'auteur du Mémoire, animé d'un zèle très-louable, dit M. de la Folie, propose, comme une grande conquête à faire par un ministre, la population des lamas, alpacas et vigo-

gnes en France; mais il me permettra les réflexions suivantes.

Les *lamas*, ainsi nommés par les Péruviens, et *carneros de la terra* par les Espagnols, sont de bons animaux domestiques, tels que l'auteur l'annonce; on observe seulement qu'ils ne peuvent point marcher pendant la nuit avec leurs charges : c'est la raison qui détermina les Espagnols à se servir de mulets et de chevaux. Au reste, ne considérons point ces animaux comme bêtes de charge (nos ânes de France sont bien préférables); le point essentiel est leur toison : non-seulement leur laine est très-inférieure à celle des vigognes, comme l'observe l'auteur, mais elle a une odeur forte et désagréable qu'il est difficile d'enlever.

La laine de l'alpaca est en effet, comme il le dit, bien supérieure à celle du lama; on la confond tous les jours avec celle de la vigogne, et il est rare que cette dernière n'en soit pas mêlée.

Le lama s'apprivoise très-bien, comme l'observe l'auteur; mais on lui objecte que les Espagnols ont fait beaucoup d'essais chez eux pour y naturaliser les alpacas et les vigognes. L'auteur, qui prétend le contraire, n'a pas eu à cet égard des éclaircissemens fidèles. Plusieurs fois on a fait venir en Espagne une quantité de ces animaux, et on a tenté de les faire peupler; les épreuves qu'on a multipliées à cet égard ont été absolument infructueuses : ces animaux sont tous morts, et c'est ce qui est cause qu'on a depuis long-temps abandonné ces expériences.

Il y auroit donc bien à craindre que ces animaux n'éprouvassent le même sort en France. Ils sont accoutumés dans leur pays à une nourriture particulière; cette nourriture est une espèce de jonc très-fin, appelé *yoho ;* et peut-être nos herbes de pâturages n'ont-elles pas les mêmes qualités, les mêmes principes nutritifs en plus ou en moins.

La laine de vigogne fait de belles étoffes, mais qui ne durent pas autant que celles qui sont faites avec la laine des brebis. »

Ayant reçu cette réponse satisfaisante à plusieurs égards, et qui confirme l'existence réelle d'une troisième espèce, c'est-à-dire, de l'alpaca, dans le genre du lama, mais qui semble fonder quelques doutes sur la possibilité d'élever ces animaux, ainsi que la vigogne, en Europe, je l'ai communiquée, avec le Mémoire précédent de M. Béliardy, à plusieurs personnes instruites, et particulièrement à M. l'abbé Bexon, qui a fait sur cela les observations suivantes :

« Je remarque, dit-il, que le lama vit dans les vallées basses et chaudes du Pérou, aussi bien que dans la partie la plus froide

de la Sierra, et que par conséquent ce n'est pas la température de notre climat qui pourroit faire obstacle et l'empêcher de s'y habituer.

A le considérer comme animal de monture, son pas est si doux, que l'on s'en sert de préférence au cheval et à l'âne; il paroît de plus qu'il vit aussi durement que l'âne, d'une manière aussi agreste et sans exiger plus de soins. (page 213.)

Il semble que les Espagnols eux-mêmes ne savent pas faire le meilleur ou le plus bel emploi de la laine du lama, puisqu'il est dit « que, quoique cette laine soit plus belle que celle de nos brebis, « et aussi douce que la soie, on l'emploie aux mêmes usages aux- « quels nous employons le crin » (*ibidem*).

L'alpaca, espèce intermédiaire entre le lama et la vigogne, et jusqu'ici peu connu, même des naturalistes, est encore entièrement sauvage; néanmoins c'est peut-être des trois animaux péruviens celui dont la conquête seroit la plus intéressante, puisque avec une laine plus fournie et beaucoup plus fine que celle du lama, l'alpaca paroît avoir une constitution plus forte et plus robuste que celle de la vigogne (*ibidem*).

La facilité avec laquelle se sont nourries les vigognes privées que l'on a eues par curiosité à Lima, mangeant du maïs, du pain et de toutes sortes d'herbes, garantit celle qu'on trouveroit à faire en grand l'éducation de ces animaux. Une négligence inconcevable nous laisse ignorer si les vigognes privées que l'on a eues jusqu'ici ont produit en domesticité; mais je ne fais aucun doute que cet animal, sociable par instinct, foible par nature, et doué, comme le mouton, d'une timidité douce, ne se plût en troupeaux rassemblés, et ne se propageât volontiers dans l'asile d'un parc ou dans la paix d'une étable, et bien mieux que dans les vallons sauvages, où leurs troupes fugitives tremblent sous la serre de l'oiseau de proie ou à l'aspect du chasseur.

La cruauté avec laquelle on nous dit que se font au Pérou les grandes chasses, ou plutôt les grandes tueries de vigognes, est une raison de plus de se hâter de sauver dans l'asile domestique une espèce précieuse que ces massacres auront bientôt détruite ou du moins affoiblie au dernier point.

Les dangers et les longueurs de la navigation par le cap Horn me semblent, comme à M. Béliardy, être un grand obstacle à tirer les vigogues de la côte du sud par Arica, Cusco ou Potosi; et la véritable route pour amener ces animaux précieux seroit en effet de les faire descendre du Tucuman par Rio de la Plata jusqu'à

Buenos-Ayres, où un bâtiment frété exprès et monté de gens entendus aux soins délicats qu'exigeroient ces animaux dans la traversée, les amèneroit à Cadix, ou mieux encore dans quelques-uns de nos ports les plus voisins des Pyrénées ou des Cévennes, où il seroit le plus convenable de commencer l'éducation de ces animaux dans une région d'air analogue à celle des *Sierras*, d'où on les a fait descendre.

Il me reste quelques remarques à faire sur la lettre de M. de la Folie, qui ne me paroît offrir que des doutes assez peu fondés et des difficultés assez légères.

1°. On a vu que si le cheval et l'âne l'emportent par la constance du service sur le lama, celui-ci à son tour leur est préférable à d'autres égards; et d'ailleurs l'objet est bien moins ici de considérer le lama comme bête de somme, que de le regarder, conjointement avec la vigogne et l'alpaca, comme bétail à toison.

2°. Qui peut nous assurer qu'on aît fait en Espagne beaucoup d'essais pour naturaliser ces animaux? et les essais supposés faits l'ont-ils été avec intelligence? Ce n'est point dans une plaine chaude, mais, comme nous venons de l'insinuer, sur des croupes de montagnes voisines de la région des neiges, qu'il faut faire retrouver aux vigognes un climat analogue à leur climat natal.

3°. C'est moins des vigognes venues du Pérou que l'on pourroit espérer de former des troupeaux, que de leur race née en Europe; et c'est à obtenir cette race et à la multiplier qu'il faudroit diriger les premiers soins, qui sans doute devroient être grands et continuels pour des animaux délicats et ainsi dépaysés.

4°. Quant à l'herbe *ycho*, il est dificile de croire qu'elle ne puisse pas être remplacée par quelques-uns de nos gramens ou de nos joncs : mais, s'il le falloit absolument, je proposerois de transporter l'herbe *ycho* elle-même; il ne seroit probablement pas plus difficile d'en faire le semis que tout autre semis d'herbage, et il seroit heureux d'acquérir une nouvelle espèce de prairie artificielle avec une nouvelle espèce de troupeaux.

5°. Et pour la crainte de voir dégénérer la toison de la vigogne transplantée, elle paroît peu fondée : il n'en est pas de la vigogne comme d'une race domestique et factice perfectionnée, ou, si l'on veut, dégénérée tant qu'elle peut l'être, telle que la chèvre d'Angora, qui en effet, quand on la transporte hors de la Syrie, perd en peu de temps sa beauté; la vigogne est dans l'état sauvage; elle ne possède que ce que lui a donné la Nature, et que la do-

mesticité pourroit sans doute, comme dans toute autre espèce, perfectionner pour notre usage. »

J'adopte entièrement ces réflexions très-justes de M. l'abbé Bexon, et je persiste à croire qu'il est aussi possible qu'il seroit important de naturaliser chez nous ces trois espèces d'animaux si utiles au Pérou, et qui paroissent si disposés à la domesticité.

L'UNAU[1] ET L'AÏ[2].

L'on a donné à ces deux animaux l'épithète de *paresseux*, à cause de leurs mouvemens et de la difficulté qu'ils ont à marcher: mais nous avons cru devoir leur conserver les noms qu'ils portent dans leur pays natal, d'abord pour ne les pas confondre avec d'autres animaux presque aussi paresseux qu'eux, et encore pour les distinguer nettement l'un de l'autre; car, quoiqu'ils se ressemblent à plusieurs égards, ils diffèrent néanmoins, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur par des caractères si marqués, qu'il n'est plus possible, lorsqu'on les a examinés, de les prendre l'un pour l'autre, ni même de douter qu'ils ne soient de deux espèces très-éloignées. L'unau n'a point de queue, et n'a que deux ongles aux pieds de devant; l'aï porte une queue courte, et trois ongles à tous les pieds. L'unau a le museau plus long, le front plus élevé, les oreilles plus apparentes que l'aï; il a aussi le poil tout différent: à l'intérieur, ses viscères sont autrement situés et conformés différemment dans

[1] Nom de cet animal au Maragnon, et que nous avons adopté. Le P. d'Abbeville distingue deux espèces d'unaux: le plus grand, qui est celui dont il est question, qu'il appelle *unau ouasou;* et le plus petit, qu'il nomme simplement *unau*, qui est le même animal que l'*aï*. « Il y en a de deux sortes, dit-il: aucuns sont grands « environ comme les lièvres, les autres sont deux fois presque plus grands. » (*Mission au Maragnon*, page 252.) On a donné quelquefois à l'unau le nom de *lèche-patte:* mais ce nom, qui sembleroit avoir été pris de l'habitude de cet animal, n'est pas fondé; car il ne lèche pas ses pieds, ni même aucune autre partie de son corps.

[2] Nom de cet animal au Brésil, et que nous avons adopté. Ce nom vient du son plaintif *a, i,* qu'il répète souvent. *Ouaikaré* à la Guiane, selon Barrère; *hay*, selon de Léry; *hau* ou *hauthi*, selon Thevet; *perrillo ligero*, selon Oviedo; *unau*, selon le P. d'Abbeville; *haut*, selon Nieremberg.

quelques-unes de leurs parties. Mais le caractère le plus distinctif et en même temps le plus singulier, c'est que l'unau a quarante-six côtes, tandis que l'aï n'en a que vingt-huit : cela seul suppose deux espèces très-éloignées l'une de l'autre; et ce nombre de quarante-six côtes dans un animal dont le corps est si court, est une espèce d'excès ou d'erreur de la Nature; car de tous les animaux même des plus grands, et de ceux dont le corps est le plus long relativement à leur grosseur, aucun n'a tant de chevrons à sa charpente. L'éléphant n'a que quarante côtes, le cheval trente-six, le blaireau trente, le chien vingt-six, l'homme vingt-quatre, etc. Cette différence dans la construction de l'unau et de l'aï suppose plus de distance entre ces deux espèces qu'il n'y en a entre celle du chien et du chat, qui ont le même nombre de côtes : car les différences extérieures ne sont rien en comparaison des différences intérieures; celles-ci sont, pour ainsi dire, les causes des autres, qui n'en sont que les effets. L'intérieur, dans les êtres vivans, est le fond du dessein de la Nature; c'est la forme constituante, c'est la vraie figure : l'extérieur n'en est que la surface ou même la draperie; car combien n'avons-nous pas vu, dans l'examen comparé que nous avons fait des animaux, que cet extérieur, souvent très-différent, recouvre un intérieur parfaitement semblable; et qu'au contraire la moindre différence intérieure en produit de très-grandes à l'extérieur, et change même les habitudes naturelles, les facultés, les attributs de l'animal ? combien n'y en a-t-il pas qui sont armés, couverts, ornés de parties excédantes, et qui cependant, pour l'organisation intérieure, ressemblent en entier à d'autres qui en sont dénués ? Mais ce n'est point ici le lieu de nous étendre sur ce sujet, qui, pour être bien traité, suppose non-seulement une comparaison réfléchie, mais un développement suivi de toutes les parties des êtres organisés. Nous dirons seulement, pour revenir à nos deux animaux, qu'autant la Nature nous a paru vive, agissante, exaltée dans les singes, autant elle est lente, contrainte et resserrée dans ces paresseux; et c'est moins paresse que misère; c'est défaut, c'est dénûment, c'est vice dans la conformation : point de dents incisives ni canines; les yeux obscurs et couverts; la mâchoire aussi lourde qu'épaisse; le poil plat et semblable à de l'herbe séchée; les cuisses mal emboîtées et presque hors des hanches; les jambes trop courtes, mal tournées, et encore plus mal terminées; point d'assiette de pied, point de pouces, point de doigts séparément mobiles; mais deux ou trois ongles excessivement longs, recourbés en dessous, qui ne

peuvent se mouvoir qu'ensemble, et nuisent plus à marcher qu'ils ne servent à grimper : la lenteur, la stupidité, l'abandon de son être, et même la douleur habituelle, résultant de cette conformation bizarre et négligée; point d'armes pour attaquer ou se défendre; nul moyen de sécurité, pas même en grattant la terre; nulle ressource de salut dans la fuite : confinés, je ne dis pas au pays, mais à la motte de terre, à l'arbre sous lequel ils sont nés; prisonniers au milieu de l'espace; ne pouvant parcourir qu'une toise en une heure [1]; grimpant avec peine, se traînant avec douleur; une voix plaintive et par accens entrecoupés, qu'ils n'osent élever que la nuit; tout annonce leur misère, tout nous rappelle ces monstres par défaut, ces ébauches imparfaites mille fois projetées, exécutées par la Nature, qui, ayant à peine la faculté d'exister, n'ont dû subsister qu'un temps, et ont été depuis effacées de la liste des êtres : et en effet, si les terres qu'habitent et l'unau et l'aï n'étoient pas désertes, si les hommes et les animaux puissans s'y fussent anciennement multipliés, ces espèces ne seroient pas parvenues jusqu'à nous; elles eussent été détruites par les autres, comme elles le seront un jour. Nous avons dit qu'il semble que tout ce qui peut être, est; ceci paroît en être un indice frappant : ces paresseux sont le dernier terme de l'existence dans l'ordre des animaux qui ont de la chair et du sang; une défectuosité de plus les auroit empêchés de subsister. Regarder ces ébauches comme des êtres aussi absolus que les autres, admettre des causes finales pour de telles disparates, et trouver que la Nature y brille autant que dans ses beaux ouvrages, c'est ne la voir que par un tube étroit, et prendre pour son but les fins de notre esprit.

Pourquoi n'y auroit-il pas des espèces d'animaux créées pour la misère, puisque, dans l'espèce humaine, le plus grand nombre y est voué dès la naissance? Le mal, à la vérité, vient plus de

---

[1] *Tam lentus est illius gressus et membrorum motus, ut quindecim ipsis diebus ad lapidis ictum continuo tractu vix prodeat.* (Pison, *Hist. Bra.* page 322.) Cette assertion de Pison, empruntée de Maffée et de Herrera, est très-exagérée.

« Il n'y a point d'animal plus paresseux que celui-ci; il ne faut point de lé-« vriers pour le prendre à la course, une tortue suffiroit. » (Desmarchais, tom. III, page 301.) Ceci est encore exagéré.

« On lui donne dans l'épithète de *coureur*, parce qu'il lui faut une grande journée « pour faire un quart de lieue. » (*Histoire de l'Orénoque*, par Gumilla, tom. II, page 13.) Cet auteur est le seul qui, sur le fait de la lenteur de ces animaux, me paroisse avoir approché de la vérité.

nous que de la Nature : pour un malheureux, qui ne l'est que parce qu'il est né foible, impotent ou difforme, que de millions d'hommes le sont par la seule dureté de leurs semblables! Les animaux sont en général plus heureux ; l'espèce n'a rien à redouter de ses individus : le mal n'a pour eux qu'une source; il en a deux pour l'homme : celle du mal moral, qu'il a lui-même ouverte, est un torrent qui s'est accru comme une mer dont le débordement couvre et afflige la face entière de la terre : dans le physique, au contraire, le mal est resserré dans des bornes étroites, il va rarement seul; le bien est souvent au-dessus, ou du moins de niveau. Peut-on douter du bonheur des animaux, s'ils sont libres, s'ils ont la faculté de se procurer aisément leur subsistance, et s'ils manquent moins que nous de la santé, des sens et des organes nécessaires ou relatifs au plaisir? or le commun des animaux est, à tous ces égards, très-richement doué; et les espèces disgraciées de l'unau et de l'aï sont peut-être les seules que la Nature ait maltraitées, les seules qui nous offrent l'image de la misère innée.

Voyons-la de plus près. Faute de dents, ces pauvres animaux ne peuvent ni saisir une proie, ni se nourrir de chair, ni même brouter l'herbe; réduits à vivre de feuilles et de fruits sauvages, ils consument du temps à se traîner au pied d'un arbre; il leur en faut encore beaucoup pour grimper jusqu'aux branches; et pendant ce lent et triste exercice, qui dure quelquefois plusieurs jours, ils sont obligés de supporter la faim, et peut-être de souffrir le plus pressant besoin : arrivés sur leur arbre, ils n'en descendent plus, ils s'accrochent aux branches, ils le dépouillent par parties, mangent successivement les feuilles de chaque rameau, passent ainsi plusieurs semaines sans pouvoir délayer par aucune boisson cette nourriture aride; et lorsqu'ils ont ruiné leur fonds, et que l'arbre est entièrement nu, ils y restent encore retenus par l'impossibilité d'en descendre : enfin, quand le besoin se fait de nouveau sentir, qu'il presse et qu'il devient plus vif que la crainte du danger de la mort, ne pouvant descendre, ils se laissent tomber, et tombent très-lourdement comme un bloc, une masse sans ressort; car leurs jambes roides et paresseuses n'ont pas le temps de s'étendre pour rompre le coup.

A terre, ils sont livrés à tous leurs ennemis : comme leur chair n'est pas absolument mauvaise, les hommes et les animaux de proie les cherchent et les tuent. Il paroît qu'ils multiplient peu, ou du moins que s'ils produisent fréquemment, ce n'est qu'en petit nombre; car ils n'ont que deux mamelles. Tout concourt

donc à les détruire, et il est bien difficile que l'espèce se maintienne. Il est vrai que, quoiqu'ils soient lents, gauches et presque inhabiles au mouvement, ils sont durs, forts de corps et vivaces; qu'ils peuvent supporter long-temps la privation de toute nourriture; que couverts d'un poil épais et sec, et ne pouvant faire d'exercice, ils dissipent peu, et engraissent par le repos, quelque maigres que soient leurs alimens; et que, quoiqu'ils n'aient ni bois ni cornes sur la tête, ni sabots aux pieds, ni dents incisives à la mâchoire inférieure, ils sont cependant du nombre des animaux ruminans, et ont, comme eux, plusieurs estomacs; que par conséquent ils peuvent compenser ce qui manque à la qualité de la nourriture par la quantité qu'ils en prennent à la fois; et ce qui est encore extrêmement singulier, c'est qu'au lieu d'avoir, comme les ruminans, des intestins très-longs, ils les ont très-petits et plus courts que les animaux carnivores. L'ambiguité de la Nature paroît à découvert par ce contraste : l'unau et l'aï sont certainement des animaux ruminans; ils ont quatre estomacs, et en même temps ils manquent de tous les caractères, tant extérieurs qu'intérieurs, qui appartiennent généralement à tous les animaux ruminans. Encore une autre ambiguité; c'est qu'au lieu de deux ouvertures au dehors, l'une pour l'urine et l'autre pour les excrémens, au lieu d'un orifice extérieur et distinct pour les parties de la génération, ces animaux n'en ont qu'un seul, au fond duquel est un égout commun, un cloaque comme dans les oiseaux. Mais je ne finirois pas, si je voulois m'étendre sur toutes les singularités que présente la conformation de ces animaux : on pourra les voir en détail dans l'excellente description qu'en a faite M. Daubenton.

Au reste, si la misère qui résulte du défaut de sentiment n'est pas la plus grande de toutes, celle de ces animaux, quoique très-apparente, pourroit ne pas être réelle; car ils paroissent très-mal ou très-peu sentir : leur air morne, leur regard pesant, leur résistance indolente aux coups qu'ils reçoivent sans s'émouvoir, annoncent leur insensibilité; et ce qui la démontre, c'est qu'en les soumettant au scalpel, en leur arrachant le cœur et les viscères, ils ne meurent pas à l'instant. Pison, qui a fait cette dure expérience, dit que le cœur séparé du corps battoit encore vivement pendant une demi-heure, et que l'animal remuoit toujours les jambes, comme s'il n'eût été qu'assoupi. Par ces rapports, ce quadrupède se rapproche non-seulement de la tortue, dont il a déjà la lenteur, mais encore des autres reptiles et de tous ceux qui

n'ont pas un centre de sentiment unique et bien distinct : or tous ces êtres sont misérables sans être malheureux ; et dans ses productions les plus négligées, la Nature paroît toujours plus en mère qu'en marâtre.

Ces deux animaux appartiennent également l'un et l'autre aux terres méridionales du nouveau continent, et ne se trouvent nulle part dans l'ancien. Nous avons déjà dit que l'éditeur du *Cabinet de Seba* s'étoit trompé en donnant à l'unau le nom de *paresseux de Ceylan;* cette erreur, adoptée par MM. Klein, Linnæus et Brisson, est encore plus évidente aujourd'hui qu'elle ne l'étoit alors. M. le marquis de Montmirail a un unau vivant qui lui est venu de Surinam ; ceux que nous avons au Cabinet du Roi viennent du même endroit et de la Guiane; et je suis persuadé qu'on trouve l'unau, aussi bien que l'aï, dans toute l'étendue des déserts de l'Amérique, depuis le Brésil [1] au Mexique, mais que, comme il n'a jamais fréquenté les terres du nord, il n'a pu passer d'un continent à l'autre; et si l'on a vu quelques-uns de ces animaux, soit aux Indes orientales, soit aux côtes de l'Afrique, il est sûr qu'ils y avoient été transportés. Ils ne peuvent supporter le froid; ils craignent aussi la pluie : les alternatives de l'humidité et de la sécheresse altèrent leur fourrure, qui ressemble plus à du chanvre mal sérancé qu'à de la laine ou du poil.

Je ne puis mieux terminer cet article que par des observations qui m'ont été communiquées par M. le marquis de Montmirail, sur un unau qu'on nourrit depuis trois ans dans sa ménagerie. « Le poil de l'unau est beaucoup plus doux que celui de l'aï......
« Il est à présumer que tout ce que les voyageurs ont dit sur la « lenteur excessive des paresseux ne se rapporte qu'à l'aï. L'unau, « quoique très-pesant et d'une allure très-maladroite, monteroit « et descendroit plusieurs fois en un jour de l'arbre le plus élevé. « C'est sur le déclin du jour et dans la nuit qu'il paroît s'animer da- « vantage; ce qui pourroit faire soupçonner qu'il voit très-mal le « jour, et que sa vue ne peut lui servir dans l'obscurité. Quand j'a- « chetai cet animal à Amsterdam, on le nourrissoit avec du biscuit « de mer, et l'on me dit que, dans le temps de la verdure, il ne fal- « loit le nourrir qu'avec des feuilles. On a essayé en effet de lui « en donner : il en mangeoit volontiers quand elles étoient en- « core tendres; mais du moment où elles commençoient à se

[1] L'aï décrit et gravé par M. Edwards venoit du pays de Honduras. Don Antonio de Ulloa dit qu'on en trouve aux environs de Porto-bello.

« cher et à être piquées des vers, il les rejetoit. Depuis trois ans « que je le conserve vivant dans ma ménagerie, sa nourriture « ordinaire a été du pain, quelquefois des pommes et des racines, « et sa boisson du lait. Il saisit toujours, quoiqu'avec peine, dans « une de ses pattes de devant, ce qu'il veut manger, et la gros- « seur du morceau augmente la difficulté qu'il a de le saisir avec « ses deux ongles. Il crie rarement; son cri est bref, et ne se ré- « pète jamais deux fois dans le même temps. Ce cri, quoique plain- « tif, ne ressemble point à celui de l'aï, s'il est vrai que ce son *ai* « soit celui de sa voix. La situation la plus naturelle de l'unau, « et qu'il paroît préférer à toutes les autres, est de se suspendre à « une branche, le corps renversé en bas; quelquefois même il « dort dans cette position, les quatre pattes accrochées sur un « même point, son corps décrivant un arc. La force de ses muscles « est incroyable : mais elle lui devient inutile lorsqu'il marche; « car son allure n'est ni moins contrainte ni moins vacillante. « Cette conformation seule me paroît être une cause de la paresse « de cet animal, qui n'a d'ailleurs aucun appétit violent, et ne re- « connoît point ceux qui le soignent. »

☞ « On connoît à Cayenne, dit M. de la Borde, deux espèces de ces animaux, l'une appelée *paresseux honteux*, l'autre *mouton paresseux :* celui-ci est une fois plus long que l'autre, et de la même grosseur; il a le poil long, épais et blanchâtre, pèse environ vingt-cinq livres. Il se jette sur les hommes depuis le haut des arbres, mais d'une manière si lourde et si pesante, qu'il est aisé de l'éviter. Il mange le jour comme la nuit.

Le paresseux honteux a des taches noires, peut peser douze livres, se tient toujours sur les arbres, mange des feuilles de bois canon, qui sont réputées poison. Leurs boyaux empoisonnent les chiens quand ils les mangent, et néanmoins leur chair est bonne à manger; mais ce n'est que le peuple qui en fait usage.

Les deux espèces ne font qu'un petit, qu'ils portent tout de suite sur le dos. Il y a grande apparence que les femelles mettent bas sur les arbres; mais on n'en est pas sûr. Ils se nourrissent de feuilles de monbin et de bois canon. Les deux espèces sont également communes, mais un peu rares aux environs de Cayenne. Ils se pendent quelquefois par leurs griffes à des branches d'arbres qui se trouvent sur les rivières, et alors il est aisé de couper la branche et de les faire tomber dans l'eau; mais ils ne lâchent point prise, et y restent fortement attachés avec leurs pattes de devant.

Pour monter sur un arbre, cet animal étend nonchalamment une de ses pattes de devant, qu'il pose le plus haut qu'il peut sur le pied de l'arbre; il s'accroche ainsi avec sa longue griffe, lève ensuite son corps lourdement, et petit à petit pose l'autre patte, et continue de grimper ainsi. Tous ces mouvemens sont exécutés avec une lenteur et une nonchalance inexprimable. Si on en élève dans les maisons, ils grimpent toujours sur quelques poteaux ou même sur les portes, et ils n'aiment pas à se tenir à terre. Si on leur présente un bâton lorsqu'ils sont à terre, ils s'en saisissent tout de suite, et montent à l'extrémité, où ils se tiennent fortement accrochés avec les pattes de devant, et serrent avec tout le corps l'endroit où ils se sont ainsi perchés. Ils ont un petit cri fort plaintif et langoureux qui ne se fait pas entendre de loin [1]. »

On voit que le paresseux mouton de M. de la Borde est celui que nous avons appelé *unau*, et que son paresseux honteux est l'*aï*, dont nous avons donné les descriptions et les figures (*planche* 53).

M. Vosmaër, habile naturaliste et directeur des cabinets de S. A. S. Mgr. le prince d'Orange, m'a reproché deux choses que j'ai dites au sujet de ces animaux: la première, sur la manière dont ils se laissent quelquefois tomber d'un arbre. Voici les expressions de M. Vosmaër.

« On doit absolument rejeter le rapport de M. de Buffon, qui prétend que ces animaux (l'unau et l'aï), trop lents pour descendre de l'arbre, sont obligés de se laisser tomber comme un bloc lorsqu'ils veulent être à terre [2]. »

Cependant je n'ai avancé ce fait que sur le rapport de témoins oculaires, qui m'ont assuré avoir vu tomber cet animal quelquefois à leurs pieds; et l'on voit que le témoignage de M. de la Borde, médecin du roi à Cayenne, s'accorde avec ceux qui m'ont raconté le fait, et que par conséquent *l'on ne doit pas*, comme le dit M. Vosmaër, *absolument rejeter mon rapport* à cet égard.

Le second reproche est mieux fondé. J'avoue très-volontiers que

---

[1] Extrait des observations de M. de la Borde, médecin du roi à Cayenne.

[2] *Description d'un paresseux pentadactyle de Bengale*; Amsterdam, 1767; page 5.



1. Le Kouri .... Page 51. | 3. Le Phalanger 56
2. Le Surikate .... 52. | 4. Le Coquallin .... 57.

j'ai fait une méprise lorsque j'ai dit que l'unau et l'aï n'avoient pas de dents, et je ne sais point du tout mauvais gré à M. Vosmaër d'avoir remarqué cette erreur, qui n'est venue que d'une inattention. J'aime autant une personne qui me relève d'une erreur, qu'une autre qui m'apprend une vérité, parce qu'en effet une erreur corrigée est une vérité.

LE KOURI OU LE PETIT UNAU.

Nous donnons ici la figure (*planche* 54) d'un animal dont l'espèce est voisine de celle de l'unau : il est, à la vérité, de moitié plus petit; mais il lui ressemble beaucoup par la forme du corps. Cet animal a été trouvé dans une habitation de la Guiane française; il étoit dans la basse-cour, au milieu des poules, et il mangeoit avec elles : c'est, dit-on, le seul individu de cette espèce que l'on ait vu à Cayenne, d'où il nous a été envoyé pour le Cabinet du roi, sous le nom de *kouri;* mais nous n'avons eu aucune information sur ses habitudes naturelles, et nous sommes obligés de nous restreindre à une simple description.

Ce petit unau ressemble au grand par un caractère essentiel : il n'a, comme lui, que deux doigts aux pieds de devant, au lieu que l'aï en a trois, et par conséquent il est d'une espèce différente de celle de l'aï; il n'a que douze pouces de longueur, depuis l'extrémité du nez jusqu'à l'origine de la queue; tandis que l'unau, dont nous avons donné l'histoire et la description, avoit dix-sept pouces six lignes : cependant ce petit unau paroissoit être adulte. Il a, comme le grand, deux doigts aux pieds de devant et cinq à ceux de derrière : mais il en diffère non-seulement par la taille, mais encore par son poil, qui est d'un brun musc nuancé de grisâtre et de fauve; et ce poil est bien plus court et plus terne en couleur que dans le grand unau; sous le ventre, il est d'une couleur de musc clair, nuancé de cendré, et cette couleur s'éclaircit encore davantage sous le cou jusqu'aux épaules, où il forme comme une bande foible de fauve pâle. Les plus grands

ongles de ce petit unau n'ont que neuf lignes, tandis que ceux du grand ont un pouce sept lignes et demie.

Nous avons eu le grand unau vivant; mais, comme nous n'avons pu faire la description du petit que d'après une peau bourrée, nous ne sommes pas en état de prononcer sur toutes les différences qui peuvent se trouver entre ces deux animaux : nous présumons néanmoins qu'ils ne forment qu'une seule et même espèce, dans laquelle il se trouve deux races, l'une plus grande et l'autre plus petite.

J'ai dit, d'après M. de la Borde, que le paresseux, qu'il nomme *mouton*, se jette sur les hommes depuis le haut des arbres; cela a été mal exprimé par M. de la Borde. Il est certain qu'il n'attaque pas les hommes; mais, comme tous les paresseux en général ne peuvent descendre des arbres, ils sont forcés de se laisser tomber, et tombent quelquefois sur les hommes. M. de la Borde, dans ses nouveaux mémoires, indique quatre espèces de paresseux; savoir, le *paresseux cabri*, le *paresseux mouton*, le *paresseux dos brûlé*, et le nouveau paresseux que nous venons d'appeler *kouri*. Comme il ne donne point la description exacte de ces quatre espèces, nous ne pouvons les comparer avec celles que nous connoissons; nous présumons seulement que son paresseux cabri et son paresseux mouton sont notre aï et notre unau. Il nous a envoyé une peau qui nous paroît être celle de son paresseux dos brûlé, mais qui n'est pas assez bien conservée pour que nous puissions juger si elle vient d'un animal dont l'espèce soit différente de celle de l'aï, à laquelle cette peau nous paroît ressembler plus qu'à celle de l'unau.

LE SURIKATE.

Cet animal a été acheté en Hollande, sous le nom de *surikate*; il se trouve à Surinam et dans les autres provinces de l'Amérique méridionale : nous l'avons nourri pendant quelque temps, et ensuite M. de Sève, qui a dessiné avec autant de soin que d'intelligence les animaux de notre ouvrage, ayant gardé celui-ci vivant pendant plusieurs mois, m'a communiqué les remarques qu'il a

faites sur ses habitudes naturelles. C'est un joli animal, très-vif et très-adroit, marchant quelquefois debout, se tenant souvent assis avec le corps très-droit, les bras pendans, la tête haute et mouvante sur le cou comme sur un pivot; il prenoit cette attitude toutes les fois qu'il vouloit se mettre auprès du feu pour se chauffer. Il n'est pas si grand qu'un lapin, et ressemble assez, par la taille et par le poil, à la mangouste; il est seulement un peu plus étoffé, et a la queue moins longue : mais par le museau, dont la partie supérieure est proéminente et relevée, il approche plus du coati que d'aucun autre animal. Il a aussi un caractère presque unique, puisqu'il n'appartient qu'à lui et à l'hyène : ces deux animaux sont les seuls qui aient également quatre doigts à tous les pieds.

Nous avions nourri ce surikate d'abord avec du lait, parce qu'il étoit fort jeune : mais son goût pour la chair se déclara bientôt; il mangeoit avec avidité la viande crue, et surtout la chair de poulet : il cherchoit aussi à surprendre les jeunes animaux; un petit lapin qu'on élevoit dans la même maison seroit devenu sa proie, si on l'eût laissé faire. Il aimoit aussi beaucoup le poisson, et encore plus les œufs, on l'a vu tirer avec ses deux pattes réunies des œufs qu'on venoit de mettre dans l'eau pour cuire : il refusoit les fruits, et même le pain, à moins qu'on ne l'eût mâché. Ses pattes de devant lui servoient, comme à l'écureuil, pour porter à sa gueule. Il lapoit en buvant comme un chien, et ne buvoit point d'eau, à moins qu'elle ne fût tiède; sa boisson ordinaire étoit son urine, quoiqu'elle eût une odeur très-forte. Il jouoit avec les chats, et toujours innocemment; il ne faisoit aucun mal aux enfans, et ne mordoit qui que ce soit que le maître de la maison, qu'il avoit pris en aversion. Il ne se servoit pas de ses dents pour ronger; mais il exerçoit souvent ses ongles, et grattoit le plâtre et les carreaux jusqu'à ce qu'il les eût dégradés. Il étoit si bien apprivoisé, qu'il entendoit son nom; il alloit seul par toute la maison, et revenoit dès qu'on l'appeloit. Il avoit deux sortes de voix, l'aboiement d'un jeune chien lorsqu'il s'ennuyoit d'être seul ou qu'il entendoit des bruits extraordinaires; et au contraire, lorsqu'il étoit excité par des caresses, ou qu'il ressentoit quelque mouvement de plaisir, il faisoit un bruit aussi vif et aussi frappé que celui d'une petite crécelle tournée rapidement. Cet animal étoit femelle, et paroissoit souvent être en chaleur, quoique dans un climat trop froid, et qu'il n'a pu supporter que pendant un hiver, quelque soin que l'on ait pris pour le nourrir et le chauffer.

☞ Nous avons dit que le surikate ne faisoit aucun mal aux enfans, qu'il ne mordoit que quelques personnes adultes, et, entre autres, le maître de la maison, qu'il avoit pris en aversion. J'ai appris depuis, qu'en effet il ne mordoit ni la femme ni les enfans de cette maison, mais qu'il a mordu nombre d'autres personnes des deux sexes. M. de Sève a observé que c'étoit par l'odorat qu'il étoit induit à mordre. Lorsque quelqu'un le prenoit, le cartilage du bout du nez se plioit pendant qu'il flairoit, et, suivant l'odeur qu'il recevoit de la personne, il mordoit ou ne mordoit pas. Cela s'est trouvé constamment sur un assez grand nombre de gens qui ont risqué l'épreuve; et ce qu'il y a de singulier, c'est que, quand il avoit mordu une fois quelqu'un, il le mordoit toujours, en sorte qu'on ne pouvoit pas dire que ce fût par humeur ou par caprice. Il y avoit des gens qui lui déplaisoient si fort, qu'il cherchoit à s'échapper pour les mordre; et quand il ne pouvoit pas attraper les jambes, il se jetoit sur les souliers et sur les jupons, qu'il déchiroit; il employoit même quelquefois la ruse pour approcher les personnes qu'il vouloit mordre.

M. Vosmaër, dans une note, page 7, de sa description d'un écureuil volant, fait une remarque qui m'a paru juste, et dont je dois témoigner ici ma reconnoissance.

« M. de Buffon, dit M. Vosmaër, a vraisemblablement été trompé sur le nom de *surikate* et sur le lieu de l'origine de cet animal, qui a été envoyé l'été dernier par M. Tulbagh à S. A. S. Monseigneur le prince d'Orange. Il n'appartient point à l'Amérique, mais bien à l'Afrique. Ce petit animal, dont on m'avoit adressé deux de sexe différent, mais dont la femelle est morte pendant le voyage, n'a pas été connu de Kolbe, qui du moins n'en fait aucune mention, et il paroît qu'il ne se trouve que fort avant dans les terres, ce qu'on peut inférer de la lettre de M. le gouverneur, que je reçus en même temps, et où il est dit :

« J'ai encore remis audit capitaine deux petits animaux vivans,
« mâle et femelle, auxquels nous ne pouvons cependant donner
« de nom, ni les rapporter à aucune autre espèce, attendu qu'on
« me les a envoyés pour la première fois, et de bien loin, des
« déserts et montagnes de pierres de cette vaste contrée. Ils sont
« fort doux, gentils, et mangent de la viande fraîche, cuite ou
« crue, des oeufs cruds et des fourmis, quand ils peuvent en
« attraper. Je souhaite que ces petits animaux arrivent en vie,

« puisque je ne crois pas qu'on en ait encore vu en Europe de « pareils. »

Ce témoignage de M. Tulbagh est positif, et ce que dit auparavant M. Vosmaër est juste : j'y souscris avec plaisir; car, quoique j'aie eu cet animal vivant pendant long-temps, et que je l'aie décrit et fait représenter, je n'étois assuré ni de son nom, ni de son climat originaire, que par le rapport d'un marchand d'animaux, qui me dit l'avoir acheté en Hollande sous le nom de *surikate*, et qu'il venoit de Surinam. Ainsi nous dirons maintenant qu'il ne se trouve point à Surinam, ni dans les autres provinces de l'Amérique méridionale, mais en Afrique, dans les terres montagneuses, au-dessus du cap de Bonne-Espérance. Et à l'égard du nom, il ne fait rien à la chose, et nous changerons volontiers celui de *surikate* lorsque nous serons mieux informés.

LE PHALANGER.

Ces animaux, qui nous ont été envoyés mâles et femelles sous le nom de *rats de Surinam*, ont beaucoup moins de rapports avec les rats qu'avec les animaux du même climat dont nous avons donné l'histoire sous les noms de *marmose* et de *cayopollin*. On peut voir, par la description très-exacte qu'en a faite M. Daubenton, combien ils sont éloignés des rats, surtout à l'intérieur. Nous avons donc cru devoir rejeter cette dénomination de *rats de Surinam*, comme composée, et de plus comme mal appliquée : aucun naturaliste, aucun voyageur, n'ayant nommé ni indiqué cet animal, nous avons fait son nom, et nous l'avons tiré d'un caractère qui ne se trouve dans aucun autre animal : nous l'appelons *phalanger*, parce qu'il a les phalanges singulièrement conformées, et que de quatre doigts qui correspondent aux cinq ongles dont ses pieds de derrière sont armés, le premier est soudé avec son voisin, en sorte que ce double doigt fait la fourche, et ne se sépare qu'à la dernière phalange pour arriver aux deux ongles. Le pouce est séparé des autres doigts, et n'a point d'ongle à son extrémité. Ce dernier caractère, quoique remarquable, n'est point unique; le sarigue et la marmose ont le pouce de

même : mais aucun n'a, comme celui-ci, les phalanges soudées.

Il paroît que ces animaux varient entre eux pour les couleurs du poil, comme on le peut voir par les figures du mâle et de la femelle. Ils sont de la taille d'un petit lapin ou d'un très-gros rat, et sont remarquables par l'excessive longueur de leur queue, l'allongement de leur museau, et la forme de leurs dents, qui seule suffiroit pour faire distinguer le phalanger de la marmose, du sarigue, des rats et de toutes les autres espèces d'animaux auxquelles on voudroit le rapporter.

☞ Nous étions mal informés lorsque nous avons dit que les animaux auxquels nous avons donné le nom de *phalangers* appartenoient au nouveau continent. Un marchand dont je les ai achetés me les avoit donnés sous le nom de *rats de Surinam;* mais probablement il avoit été trompé lui-même. M. Pallas est le premier qui ait remarqué cette méprise, et nous sommes maintenant assurés que le phalanger se trouve dans les Indes méridionales et même dans les terres australes, comme à la Nouvelle-Hollande. Nous savons aussi qu'on n'en a jamais vu dans les terres de l'Amérique. M. Banks [1] dit avec raison que je me suis trompé, et qu'il a trouvé dans la Nouvelle-Hollande un animal qui a tant de rapports avec le phalanger, qu'on doit les regarder comme deux espèces très-voisines.

---

[1] « M. Banks, parcourant la campagne, prit un animal de la classe des opossum; c'étoit une femelle, et il prit en outre deux petits : il trouva qu'ils ressembloient beaucoup au quadrupède décrit par M. de Buffon sous le nom de *phalanger;* mais ce n'est pas le même. Cet auteur suppose que cette espèce est particulière à l'Amérique, mais il s'est sûrement trompé en ce point; il est probable que le phalanger est indigène des Indes orientales, puisque l'animal que prit M. Banks avoit quelque analogie avec lui par la conformation extraordinaire de ses pieds, en quoi il diffère de tous les autres quadrupèdes. » (*Voyage autour du monde*, tome IV, page 56.)

Je crois que cette critique est juste, et que le phalanger appartient en effet aux climats des Indes orientales et méridionales; mais, quoiqu'il ait quelque ressemblance avec les opossum ou sarigues, je n'ai pas dit qu'il fût du même genre : j'ai au contraire assuré qu'il différoit de tous les sarigues, marmoses et cayopollins par la conformation des pieds, qui me paroissoit unique dans cette espèce.

Ainsi je ne me suis pas trompé en avançant que le genre des opossum ou sarigues appartient au nouveau continent, et ne se trouve nulle part dans l'ancien. Au reste, l'éditeur du *Voyage de M. Cook* s'est certainement trompé lui-même en disant que l'animal trouvé par M. Banks étoit de la classe des opossum ou sarigues; car le phalanger n'a point de poche sous le ventre.

LE COQUALLIN.

J'AI reconnu que cet animal, qui nous a été envoyé d'Amérique sous le nom d'*écureuil orangé*, étoit le même que Fernandès a indiqué sous celui de *quauhtcallotquapachli* ou *coztiocotequallin;* mais comme ces mots de la langue mexicaine sont trop difficiles à prononcer pour nous, j'ai abrégé le dernier, et j'en ai fait *coquallin*, qui sera dorénavant le nom de cet animal. Ce n'est point un écureuil, quoiqu'il lui ressemble assez par la figure et par le panache de la queue; car il en diffère non-seulement par plusieurs caractères extérieurs, mais aussi par le naturel et les moeurs.

Le coquallin est beaucoup plus grand que l'écureuil : *in duplam ferè crescit magnitudinem*, dit Fernandès. C'est un joli animal et très-remarquable par ses couleurs : il a le ventre d'un beau jaune, et la tête aussi bien que le corps variés de blanc, de noir, de brun et d'orangé. Il se couvre de sa queue comme l'écureuil; mais il n'a pas comme lui des pinceaux de poil à l'extrémité des oreilles. Il ne monte pas sur les arbres; il habite, comme l'écureuil de terre que nous avons appelé le *suisse*, dans des trous et sous les racines des arbres; il y fait sa bauge et y élève ses petits : il remplit aussi son domicile de grains et de fruits pour s'en nourrir pendant l'hiver; il est défiant et rusé, et même assez farouche pour ne jamais s'apprivoiser.

Il paroît que le coquallin ne se trouve que dans les parties méridionales de l'Amérique. Les écureuils blonds ou orangés des Indes orientales sont bien plus petits, et leurs couleurs sont uniformes; ce sont de vrais écureuils qui grimpent sur les arbres et y font leurs petits, au lieu que le coquallin et le suisse d'Amérique se tiennent sous terre comme les lapins, et n'ont d'autre rapport avec l'écureuil que de lui ressembler par la figure.

LES GERBOISES.

Gerboise est un nom générique, que nous employons ici pour désigner des animaux remarquables par la très-grande disproportion qui se trouve entre les jambes de derrière et celles de devant, celles-ci n'étant pas si grandes que les mains d'une taupe, et les autres ressemblant aux pieds d'un oiseau. Nous connoissons dans ce genre quatre espèces ou variétés bien distinctes : 1°. le tarsier, dont nous avons fait mention ci-devant, qui est certainement d'une espèce particulière, parce qu'il a les doigts faits comme ceux des singes, et qu'il en a cinq à chaque pied; 2°. le gerbo [1] ou gerboise proprement dite, qui a les pieds faits comme les autres fissipèdes, quatre doigts aux pieds de devant, et trois à ceux de derrière; 3°. l'alagtaga [2], dont les jambes sont comme celles du gerbo, mais qui a cinq doigts aux pieds de devant et trois à ceux de derrière, avec un éperon qui peut passer pour un pouce ou quatrième doigt beaucoup plus court que les autres : 4°. le daman

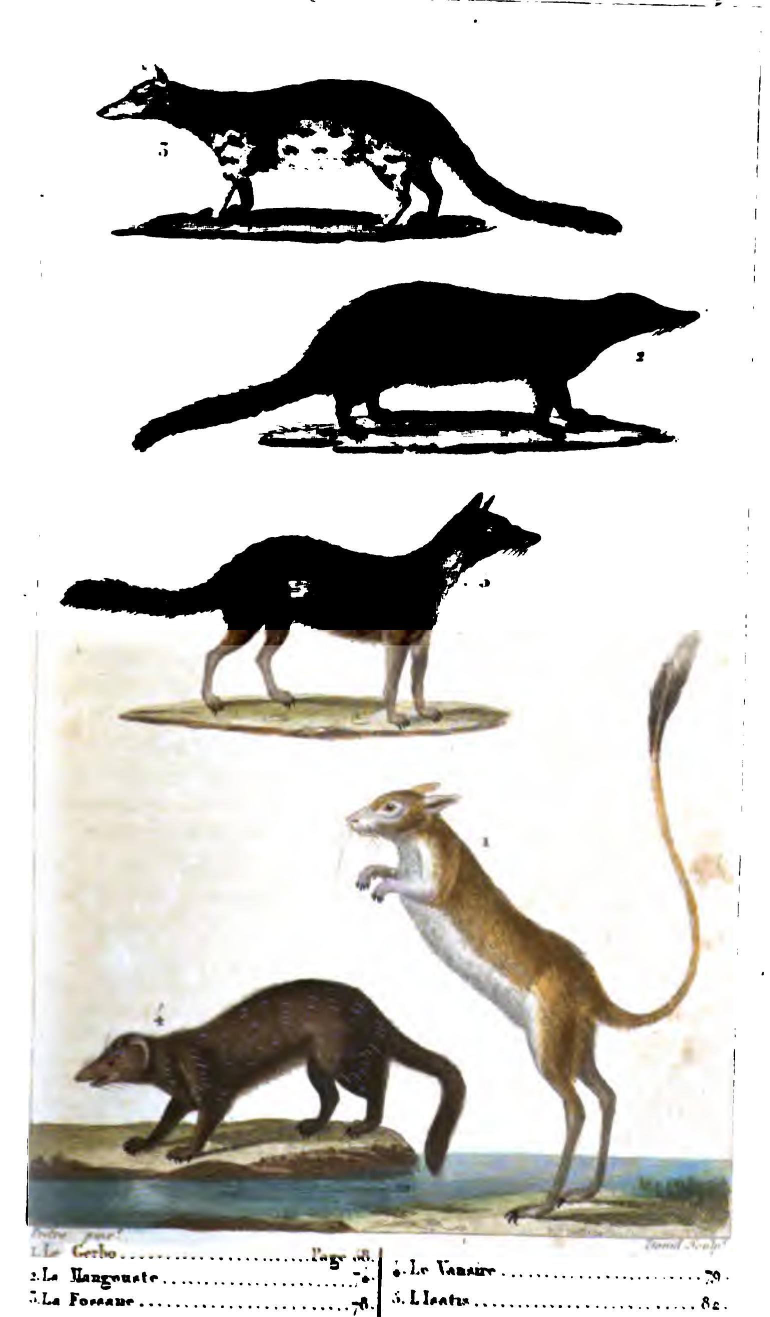
[1] Mot dérivé de *jerbuah* ou *jerboa*, nom de cet animal en Arabie, et que nous avons adopté.

[2] Nom de cet animal chez les Tartares-Mongous, et que nous avons adopté. M. Messerchmid, qui a transmis ce nom, dit qu'il signifie *animal qui ne peut marcher;* cependant le mot *alagtaga* me paroît très-voisin de *letaga*, qui, dans le même pays, désigne le polatouche ou *écureuil-volant* : ainsi je serois porté à croire qu'*alagtaga*, comme *letaga*, sont plutôt des noms génériques que spécifiques, et qu'ils désignent un animal qui vole, d'autant plus que Strahlenberg, cité par M. Gmelin au sujet de cet animal, l'appelle *lièvre volant*.

Cuniculus seu lepus Indicus utias *dictus*. (Aldrov. *de quad. digit.* fig. pag. 395.)

1°. MM. Linnæus et Edwards ont rapporté au gerbo cette figure donnée par Aldrovande; mais elle me paroît convenir un peu mieux à l'alagtaga : l'éperon ou quatrième doigt des pieds de derrière y est bien marqué, et c'est par ce caractère que l'alagtaga diffère du gerbo, qui n'a que trois doigts sans apparence d'un quatrième.

2°. Aldrovande a fait une faute en appliquant à cet animal le nom d'*utias* : ce mot est américain, et n'a jamais été employé que pour désigner un petit animal que les Espagnols trouvèrent à Saint-Domingue lorsqu'ils y arrivèrent; et, depuis, quelques auteurs l'ont appliqué au cochon d'Inde : mais jamais il n'a pu désigner ni l'alagtaga ni le gerbo. Je crois que ce mot *utias*, qu'on doit prononcer *outias*,



Pretre pinx.

1. Le Gerbo .... Page 68.
2. La Mangouste .... 76.
3. La Fossane .... 78.
4. Le Vansire .... 79.
5. L'Isatis .... 82.

Israël ou agneau d'Israël, qui a quatre doigts aux pieds de devant et cinq à ceux de derrière, qui pourroit bien être le même animal que M. Linnæus a désigné par la dénomination de *mus longipes*[1].

Le gerbo a la tête faite à peu près comme celle du lapin, mais il a les yeux plus grands et les oreilles plus courtes, quoique hautes et amples relativement à sa taille. Il a le nez couleur de chair et sans poil, le museau court et épais, l'ouverture de la gueule très-petite; la mâchoire supérieure fort ample, l'inférieure étroite et courte; les dents comme celles du lapin; des moustaches autour de la gueule, composées de longs poils noirs et blancs. Les pieds de devant sont très-courts et ne touchent jamais la terre : cet animal ne s'en sert que comme de mains pour porter à sa gueule. Ces mains portent quatre doigts munis d'ongles, et le rudiment d'un cinquième doigt sans ongle. Les pieds de derrière n'ont que trois doigts, dont celui du milieu est un peu plus long que les deux autres, et tous trois garnis d'ongles. La queue est trois fois plus longue que le corps; elle est couverte de petits poils roides, de la même couleur que ceux du dos, et au bout elle est garnie de poils plus longs, plus doux, plus touffus, qui forment une espèce de houppe noire au commencement et blanche à l'extrémité. Les jambes sont nues et de couleur de chair, aussi bien que le nez et les oreilles. Le dessus de la tête et le dos sont couverts d'un poil roussâtre; les flancs, le dessous de la tête, la gorge, le ventre, et le dedans des cuisses, sont blancs; il y a au bas des reins et près de la queue une grande bande noire transversale en forme de croissant.

L'alagtaga est plus petit qu'un lapin; il a le corps plus court : ses oreilles sont longues, larges, nues, minces, transparentes, et parsemées de vaisseaux sanguins très-apparens; la mâchoire su-

vient de *coutias*, nom que quelques auteurs donnent à l'acouti ou agouti, et que par conséquent l'utias ne désigne pas un autre animal que l'agouti, qui étoit et qui est encore naturel à l'Ile de Saint-Domingue, et qu'on y a trouvé lorsqu'on en fit la découverte. « Il y a eu de tout temps dans les Antilles, dit l'auteur « de l'*Histoire des Antilles*, quelques bêtes à quatre pieds, telles que l'opos- « sum (sarigue), le javaris (pecari), le tatou, l'acouti, et le rat musqué « (pilori). »

[1] *Longipes. Mus caudâ elongatâ vestitâ, palmis tetradactylis, plantis pentadactylis, femoribus longissimis.* (Linnæus, *Syst. nat.* edit. X, p. 62.)

Le mot *femoribus* est ici mal appliqué; ce ne sont pas les cuisses ni même les jambes, mais les premiers os du pied, les métatarses, que ces animaux ont très-longs.

périeure est beaucoup plus ample que l'inférieure, mais obtuse et assez large à l'extrémité : il y a de grandes moustaches autour de la gueule ; les dents sont comme celles des rats ; les yeux grands, l'iris et la paupière bruns : le corps est étroit en avant, fort large et presque rond en arrière ; la queue très-longue, et moins grosse qu'un petit doigt : elle est couverte, sur plus des deux tiers de sa longueur, de poils courts et rudes ; sur le dernier tiers, ils sont plus longs, et encore beaucoup plus longs, plus touffus et plus doux vers le bout, où ils forment une espèce de touffe noire au commencement, et blanche à l'extrémité. Les pieds de devant sont très-courts ; ils ont cinq doigts : ceux de derrière, qui sont très-longs, n'en ont que quatre, dont trois sont situés en avant, et le quatrième est à un pouce de distance des autres : tous ces doigts sont garnis d'ongles plus courts dans ceux de devant, et un peu plus longs dans ceux de derrière. Le poil de cet animal est doux et assez long, fauve sur le dos, blanc sous le ventre.

L'on voit, en comparant ces deux descriptions, dont la première est tirée d'Edwards et d'Hasselquist, et la seconde de Gmelin, que ces animaux se ressemblent presque autant qu'il est possible ; le gerbo est seulement plus petit que l'alagtaga, et n'a que quatre doigts aux pieds de devant, et trois à ceux de derrière, sans éperon, au lieu que celui-ci en a cinq aux pieds de devant, et quatre, c'est-à-dire, trois grands et un éperon, à ceux de derrière : mais je suis très-porté à croire que cette différence n'est pas constante ; car le docteur Shaw, qui a donné la description et la figure d'un gerbo de Barbarie, le représente avec cet éperon ou quatrième doigt aux pieds de derrière ; et M. Edwards remarque qu'il a soigneusement observé les deux gerbos qu'il a vus en Angleterre, et qu'il ne leur a pas trouvé cet éperon : ainsi ce caractère qui paroîtroit distinguer spécifiquement le gerbo et l'alagtaga, n'étant pas constant, devient nul, et marque plutôt l'identité que la diversité d'espèce. La différence de grandeur ne prouve pas non plus que ce soient deux espèces différentes ; il se peut que MM. Edwards et Hasselquist n'aient décrit que de jeunes gerbos, et M. Gmelin un vieux alagtaga. Il n'y a que deux choses qui me laissent quelque doute : la proportion de la queue, qui est beaucoup plus grande dans le gerbo que dans l'alagtaga, et la différence du climat où ils se trouvent. Le gerbo est commun en Circassie, en Egypte, en Barbarie, en Arabie, et l'alagtaga en Tartarie, sur le Wolga, et jusqu'en Sibérie. Il est rare que le même animal habite des climats aussi différens ; et lorsque cela arrive, l'espèce

subit de grandes variétés: c'est aussi ce que nous présumons être arrivé à celle du gerbo, dont l'alagtaga, malgré ses différences, ne nous paroît être qu'une variété.

Ces petits animaux cachent ordinairement leurs mains ou pieds de devant dans leur poil; en sorte qu'on diroit qu'ils n'ont d'autres pieds que ceux de derrière. Pour se transporter d'un lieu à un autre, ils ne marchent pas, c'est-à-dire qu'ils n'avancent pas les pieds l'un après l'autre; mais ils sautent très-légèrement et très-vite, à trois ou quatre pieds de distance, et toujours debout, comme des oiseaux. En repos, ils sont assis sur leurs genoux; ils ne dorment que le jour, et jamais la nuit. Ils mangent du grain et des herbes comme les lièvres. Ils sont d'un naturel assez doux, et néanmoins ils ne s'apprivoisent que jusqu'à un certain point. Ils se creusent des terriers comme les lapins, et en beaucoup moins de temps; ils y font un magasin d'herbes sur la fin de l'été, et dans les pays froids ils y passent l'hiver.

Comme nous n'avons pas été à portée de faire la dissection de cet animal, et que M. Gmelin est le seul qui ait parlé de la conformation de ses parties intérieures, nous donnons ici ses observations en attendant qu'on en ait de plus précises et de plus étendues[1].

A l'égard du daman ou agneau d'Israël, qui nous paroît être du genre des gerboises, parce qu'il a comme elles les jambes de devant très-courtes en comparaison de celles de derrière, nous ne pouvons mieux faire, ne l'ayant jamais vu, que de citer ce qu'en dit le docteur Shaw, qui étoit à portée de le comparer avec le gerbo, et qui en parle comme de deux espèces différentes. « Le « daman Israël, dit cet auteur, est aussi un animal du mont Li- « ban, mais également commun dans la Syrie et dans la Phéni-

---

[1] « Œsophagus, uti in lepore et cuniculo, medio ventriculo inseritur: intes- « tinum cœcum breve admodùm, sed amplum est, in processum vermiformem, « duos pollices longum, abiens. Choledochus mox infra pylorum intestinum « subit. Vesica urinaria citrinâ aquâ plena. Uteri nulla planè distinctio; vagina « enim, canalis instar, sine ullis artificiis in pubem usque protensa, in duo mox « cornua dividitur, quæ, ubi ovariis appropinquant, multas inflexiones faciunt « et in ovariis terminantur. Penem masculus habet satis magnum, cui circa vesicæ « urinariæ collum vesiculæ seminales, unciam cum dimidio longæ, graciles et « extremitatibus intortæ adjacent. Foramen aut sinus quosdam inter anum et « penem, aut inter anum et vulvam, nullo modo potui discernere, licèt quasvis « in indagatione ista cautelas adhibuerim..... Cuniculi Americani, porcelli pilis « et voce. *Marcgrav*. Fabricâ internarum partium ab hoc animali non multùm « abludunt. »

« cie. C'est une bête innocente, qui ne fait point de mal, et qui « ressemble pour la taille et pour la figure au lapin ordinaire, « ses dents de devant étant aussi disposées de la même manière; « seulement il est plus brun, et a les yeux plus petits et la tête « plus pointue; ses pieds de devant sont courts, et ceux de der- « rière longs, dans la même proportion que ceux du jerboa « (gerbo). Quoiqu'il se cache quelquefois dans la terre, sa re- « traite ordinaire est dans les trous et fentes de rochers; ce qui « me fait croire, continue M. Shaw, que c'est cet animal plutôt « que le jerboa (gerbo) qu'on doit prendre pour le *saphan* de l'Ecri- « ture : personne n'a pu me dire d'où vient le nom moderne de « *daman Israël*, qui signifie *agneau d'Israël.* » Prosper Alpin, qui avoit indiqué cet animal avant le docteur Shaw, dit que sa chair est excellente à manger, et qu'il est plus gros que notre lapin d'Europe : mais ce dernier fait paroît douteux; car le docteur Shaw l'a retranché du passage de Prosper Alpin, qu'il cite au reste en entier.

☞ Nous donnons ici (voyez *pl.* 55) la figure de la gerboise (*gerbo*), qui manquoit dans l'article précédent, où nous avons donné une courte histoire des différentes espèces de gerboises, et une description particulière de celle-ci, tirée d'Edwards et d'Hasselquist. Les petites différences qu'on pourroit y remarquer ne feroient tout au plus qu'une légère variété dans cette espèce, dont les couleurs et la longueur des pattes de devant et des ongles ne paroissent pas constantes.

Il existe dans le désert de Barca une gerboise différente de celle-ci, en ce qu'elle a le corps encore plus mince, les oreilles plus longues, arrondies, et à peu près également larges du haut en bas; les ongles des quatre pieds beaucoup plus courts, et les couleurs en général moins foncées; la bande sur les cuisses moins marquée; les talons noirs; la pointe du museau beaucoup plus aplatie. On voit que ces disconvenances sont encore assez légères, et qu'on peut les regarder comme de simples variétés.

Les gerboises se trouvent dans tous les climats de l'Afrique, depuis la Barbarie jusqu'au cap de Bonne-Espérance; on en voit aussi en Arabie et dans plusieurs autres contrées de l'Asie : mais il paroît qu'il y en a de grandeur très-différente, et il est assez étonnant que, dans ces animaux à longues jambes, il s'en trouve de vingt et même de cent fois plus gros que les petites gerboises dont nous avons parlé.

« J'ai vu, dit M. le vicomte de Querhoent, à la ménagerie du Cap, un animal pris dans le pays, qu'on nomme *lièvre sauteur*. Il est de la grandeur du lapin d'Europe; il a la tête à peu près comme lui, les oreilles au moins de la même longueur, les pattes de devant très-courtes et très-petites : il s'en sert pour porter à sa gueule, et je ne crois pas qu'elles lui servent beaucoup à marcher; il les tient ordinairement ramassées dans son long poil, qui les recouvre entièrement : les pattes de derrière sont grandes et grosses : les doigts du pied, au nombre de quatre, sont longs et séparés; la queue est de la longueur du corps au moins, et couverte de longs poils couchés; le poil du corps est jaunâtre; le bout des oreilles et celui de la queue sont de la même couleur; les yeux sont noirs, grands et saillans. On le nourrissoit de feuilles de laitue. Il aime beaucoup à ronger; on lui mettoit exprès dans sa cage de petits morceaux de bois pour l'amuser. »

M. Forster nous a communiqué un dessin de cette grande gerboise ou lièvre sauteur du Cap, que nous donnons ici. Ce dessin étoit accompagné de la notice suivante :

Cette gerboise, dit-il, a cinq doigts aux pieds de devant, et quatre à ceux de derrière : les ongles du devant sont noirs, longs, minces et courbés; ceux des jambes de derrière sont bruns, gros, courts, de figure conique, un peu courbés vers l'extrémité : l'oeil est noir et fort gros; le nez et les naseaux sont d'un brun roux; les oreilles sont grandes, lisses, nues en dedans, et couvertes en dehors d'un petit poil court qui est couleur d'ardoise. La tête ressemble assez à celle des petites gerboises; il y a des moustaches autour de la gueule et aux angles des yeux. Les jambes, ou plutôt les bras de devant, sont très-courts, et les mains fort petites; les jambes de derrière, au contraire, sont très-grosses, et les pieds excessivement longs. La queue, qui est aussi fort longue et fort chargée de poil, paroît mince à sa naissance, et fort grosse à son extrémité : elle est d'un fauve foncé sur la plus grande partie de sa longueur, et d'un brun minime vers le bout. Les jambes et les pieds sont d'un fauve pâle mêlé de gris; la couleur du corps et de la tête est d'un jaune pâle presque blanc; les cuisses et le dessous du corps sont plus jaunes; tout le dessus du corps, ainsi que l'extrémité de la mâchoire, le dessus du nez, les mains, ont une teinte de fauve; le derrière de la tête est couvert de grands poils mêlés de noir, de gris et de fauve. »

Au reste, nous pensons que cette gerboise du Cap, décrite par M. de Querhoent et par M. Forster, est la même que celle dont M. Allamand a donné l'histoire et la figure (planche XV de l'*Histoire naturelle*, édition de Hollande).

Il nous paroît aussi que l'animal dont nous avons donné la description, sous le nom de *tarsier*, est du même genre que les gerboises, et qu'il appartient à l'ancien continent. Aucune espèce de gerboises, grandes et petites, ne se trouvant qu'en Afrique et en Asie, nous ne pouvons guère douter que le tarsier ne soit de l'une ou de l'autre de ces parties du monde.

J'ai vu plusieurs figures de gerboises dessinées d'après des pièces antiques, et surtout d'après une ancienne médaille de Cyrène, qui portoit en revers une gerboise, dont la figure ne ressemble point à celle de la gerboise dont le docteur Shaw a donné la description sous le nom de *daman-israël;* car elle en diffère beaucoup par la grandeur, par la forme de la tête, par les yeux, et par plusieurs autres caractères. Il est aisé de démontrer que le docteur Shaw s'est trompé en rapportant le daman-israel à cette espèce de gerboise. Celle qui est dessinée sur la médaille de Cyrène est une vraie gerboise, et n'a nul rapport avec le daman. Dans d'autres gravures tirées des Marbres antiques d'Oxford, j'ai vu la figure de quelques gerboises, dont les unes avoient les pattes de devant, et surtout les oreilles, beaucoup plus longues que celles dont nous donnons ici les figures. Mais au reste ces gerboises gravées sur des marbres antiques ne sont pas assez bien représentées pour pouvoir les rapporter aux espèces que nous venons d'indiquer.

SUR LA GERBOISE OU GERBO,

Par M. le Professeur Allamand.

☞ Dans l'histoire des gerboises, M. de Buffon distingue quatre espèces différentes de ces animaux : mais il n'en a vu qu'une, qui est celle du tarsier; aussi est-ce la seule dont il ait donné la figure. Ce qu'il a dit des trois autres est tiré des auteurs qui en ont parlé avant lui : il a emprunté entre autres la description du gerbo qui appartient à la seconde espèce, de MM. Edwards et Hasselquist.

Cet animal est actuellement vivant à Amsterdam, chez le docteur Klockner, qui nous a permis de le faire dessiner, et qui a bien voulu nous communiquer ce qu'il a offert de plus remarquable. C'est en faisant usage de ses observations que nous allons ajouter quelques particularités à celles que M. de Buffon en a rapportées.

La description que celui-ci en a faite est très-exacte. On retrouve dans le gerbo de M. Klockner tout ce qu'il en a dit, à l'exception de cette grande bande noire transversale en forme de croissant qui est au bas des reins, près de la queue : c'est une femelle, et peut-être cette bande ne se voit-elle que sur le mâle; ce qui me porte à le croire, c'est que j'ai mis dans le cabinet de l'académie de Leyde la peau d'un autre gerbo femelle, où cette bande ne paroît pas non plus.

M. Klockner a reçu cette gerboise de Tunis : la caisse dans laquelle elle lui a été apportée étoit garnie en dedans de fer-blanc; elle en avoit enlevé avec ses dents quelques pièces, et en avoit rongé le bois en différens endroits. Elle fait la même chose dans la cage où elle est actuellement gardée; elle n'aime pas à être renfermée : cependant elle n'est point farouche; car elle souffre qu'on la tire de son nid et qu'on l'y remette avec le main nue, sans qu'elle morde jamais. Au reste, elle ne s'apprivoise que jusqu'à un certain point, comme l'a remarqué M. de Buffon; car elle ne paroît mettre aucune différence entre celui qui lui donne à manger et des étrangers. Lorsqu'elle est en repos, elle est assise sur ses genoux, et ses jambes de derrière étendues sous le ventre atteignent presque ses jambes de devant, en formant une espèce d'arc de cercle : sa queue alors est posée le long de son corps; dans cette attitude, elle recueille les grains de blé ou les pois dont elle se nourrit : c'est avec ses pattes de devant qu'elle les porte à sa bouche, et cela si promptement, qu'on a peine à en suivre de l'oeil les mouvemens; elle porte chaque grain à sa bouche, et en rejette l'écorce pour ne manger que l'intérieur.

Quand elle se meut, elle ne marche pas en avançant un pied devant l'autre, mais en sautant comme une sauterelle, et en s'appuyant uniquement sur l'extrémité des doigts de ses pieds de derrière; alors elle tient ses pieds de devant si bien appliqués contre sa poitrine, qu'il semble qu'elle n'en a point. La figure qu'en offre la planche la représente dans l'attitude où elle est quand elle se prépare à sauter, et il est difficile de concevoir comment elle

peut se soutenir; quelquefois même son corps forme, avec ses jambes, un angle plus aigu encore : mais, pour l'ordinaire, elle se tient dans une situation qui approche plus de la perpendiculaire. Si on l'épouvante, elle saute à sept ou huit pieds de distance. Lorsqu'elle veut grimper sur une hauteur, elle fait usage de ses quatre pieds; mais lorsqu'il faut descendre dans un creux, elle traîne après soi ses jambes de derrière sans s'en servir, et elle avance en s'aidant uniquement des pieds de devant.

Il semble que la lumière incommode cet animal : aussi dort-il pendant tout le jour, et il faut qu'il soit bien pressé par la faim pour qu'il lui arrive de manger quand le soleil luit encore : mais dès qu'il commence à faire obscur, il se réveille, et durant toute la nuit il est continuellement en mouvement, et c'est alors seulement qu'il mange. Quand le jour paroît, il rassemble en tas le sable qui est dispersé dans sa cage; il met par-dessus le coton qui lui sert de lit, et qui est fort dérangé par le mouvement qu'il vient de se donner; et, après avoir raccommodé son nid, il s'y fourre jusqu'à la nuit suivante.

Pendant le voyage qu'il a fait de Tunis à Amsterdam, et qui a été de quelques mois, on l'a nourri de gruau ou de biscuit sec sans lui donner à boire. Dès qu'il fut arrivé, le premier soin de M. Klockner fut de lui présenter un morceau de pain trempé dans l'eau, ne doutant pas qu'il ne fût fort altéré; mais il ne voulut point y toucher, et il préféra un biscuit dur : cependant M. Klockner, ne soupçonnant pas qu'il pût se passer d'eau, lui donna des pois verts et des grains de blé qui en étoient imbibés; mais ce fut inutilement, il n'en goûta point : il fallut en revenir à ne lui donner que du manger sec sans eau; et jusqu'à présent, depuis une année et demie, il s'en est bien trouvé.

Quelques auteurs ont rangé cet animal parmi les lapins, auxquels il ressemble par la couleur et la finesse de son poil, et par la longueur de ses oreilles; d'autres l'ont pris pour un rat, parce qu'il est à peu près de la même grandeur : mais il n'est ni lapin ni rat; l'extrême disproportion qu'il y a entre ses jambes de devant et celles de derrière, et l'excessive longueur de sa queue, le distinguent des uns et des autres. Il forme un genre à part et même très-singulier avec l'alagtaga, dont M. Gmelin nous a donné la description et la figure, mais qui approche si fort de notre gerbo, qu'on ne peut le regarder, avec M. de Buffon, que comme une variété de la même espèce.

Il ne faut pas oublier que le gerbo a autour de la bouche une

moustache composée de poils assez roides, parmi lesquels il y en a un de côté d'une longueur extraordinaire, puisqu'il est long de trois pouces.

Je me suis servi de la peau bourrée qui est dans le cabinet de l'académie de Leyde, pour prendre les dimensions que voici :

	pieds.	pou.	lig.
Longueur du corps entier, mesurée en ligne droite, depuis le bout du museau jusqu'à l'anus	»	6	7
Longueur des oreilles	»	»	10
Distance entre l'oreille et l'œil	»	»	6
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre	»	»	6½
Ouverture de l'œil	»	»	5
Distance entre l'œil et le bout du museau	»	1	»
Circonférence du bout du museau	»	2	6
Circonférence de la tête entre les oreilles et les yeux	»	5	»
Circonférence du corps prise derrière les jambes de devant	»	5	5
Circonférence prise devant les jambes de derrière	»	6	1
Longueur des jambes de devant, depuis l'extrémité des doigts jusqu'à la poitrine	»	»	10
Longueur des jambes de derrière, depuis l'extrémité des pieds jusqu'à l'abdomen	»	5	6
Longueur de la queue	»	8	»

Ces dimensions sont celles du gerbo dont j'ai la dépouille, et elles sont à peu près celles du gerbo de M. le docteur Klockner, et de presque tous ceux qui ont été décrits par les naturalistes; il y en a cependant qui sont beaucoup plus grands. Prosper Alpin, en parlant du daman ou agneau d'Israël, que M. de Buffon range, avec raison, au nombre des gerboises, avoit déjà dit que cet animal est plus gros que notre lapin d'Europe; ce qui a paru douteux au docteur Shaw et même à M. de Buffon. A présent nous sommes certains que cet auteur n'a point exagéré. Toute l'Europe sait que MM. Banks et Solander, animés d'un zèle, je dirois presque héroïque, pour avancer nos connoissances dans l'astronomie et dans l'histoire naturelle, ont entrepris le tour du monde : à leur retour en Angleterre, ils ont fait voir deux gerbos qui surpassent en grosseur nos plus grands lièvres; en courant sur leurs deux pieds de derrière, ils mettent en défaut les meilleurs chiens. Ce n'est là qu'une des moindres curiosités qu'ils ont apportées avec eux; ils en ont fait une ample collection, qui leur fournira de quoi remplir un millier de planches. On prépare, par ordre de l'amirauté d'Angleterre, une relation de leur voyage : on y verra des particularités très-intéressantes sur un pays des terres aus-

trales, que nous ne connoissions jusqu'à présent que de nom; je veux parler de la Nouvelle-Zélande, etc.

Par le même.

☞ Dans l'histoire que j'ai donnée du gerbo, j'ai remarqué que Prosper Alpin a eu raison de dire que le daman, qui appartient au genre des gerboises [1], étoit plus gros que notre lapin d'Europe. J'ai avancé cela, fondé sur ce qu'on m'avoit écrit d'Angleterre, que M. Banks, revenu de son voyage autour du monde, avoit apporté un de ces animaux qui surpassoit en grosseur nos plus grands lièvres. A présent je suis en état de dire quelque chose de plus positif sur cet animal, dont M. Banks a eu la bonté de me faire voir la dépouille, et dont nous avons la description et la figure dans la relation du voyage de M. le capitaine Cook. Il diffère de toutes les espèces de gerboises décrites jusqu'à présent, non-seulement par sa grandeur, qui approche de celle d'une brebis, mais encore par le nombre ou l'arrangement de ses doigts. Parkinson, qui étoit parti avec M. Banks en qualité de son dessinateur, et dont on a publié les mémoires, nous apprend qu'il avoit cinq doigts aux pieds de devant, armés d'ongles crochus, et quatre à ceux de derrière; comme c'étoit un jeune qui n'étoit pas encore parvenu à toute sa grandeur, il ne pesoit que trente-huit livres; sa tête, son cou et ses épaules étoient fort petits en comparaison des autres parties de son corps; ses jambes de devant avoient huit pouces de longueur, et celles de derrière en avoient vingt-deux; il avançoit en faisant de très-grands sauts et en se tenant debout; il tenoit ses jambes de devant appliquées à sa poitrine; et elles paroissoient ne lui servir qu'à creuser la terre; sa queue étoit épaisse à son origine, et son diamètre alloit en diminuant jusqu'à son extrémité; tout son corps étoit couvert d'un poil gris-de-souris foncé, excepté à la tête et aux oreilles, qui avoient quelque ressemblance à celles d'un lièvre.

Par cette description, on voit que cet animal n'est pas le gerbo qui a quatre doigts aux pieds de devant et trois à ceux de derrière, ni le daman ou agneau d'Israël, qui a quatre doigts aux pieds de devant et cinq à ceux de derrière [2], avec lequel par conséquent je n'aurois pas dû le confondre : l'alagtaga est l'espèce des gerboises

[1] Le daman du docteur Shaw appartient en effet au genre des gerboises; mais nous verrons, comme nous venons d'en avertir, les raisons qui nous persuadent que le docteur Shaw a mal appliqué à cet animal le nom de *daman*.

[2] Cela est vrai du prétendu daman du docteur Shaw, qui est une gerboise, mais faux à l'égard du véritable daman, qui n'a que trois doigts aux pieds de derrière.

qui en approche le plus par le nombre des doigts; il en a cinq aux pieds de devant et trois à ceux de derrière, avec un éperon qui peut passer pour un pouce ou quatrième doigt, comme le remarque M. de Buffon : mais la différence de grandeur, la distance des lieux et la diversité du climat où ces deux animaux se trouvent, ne permettent guère de les regarder comme une seule et même espèce. Celui que M. Banks nous a fait connoître est habitant de la Nouvelle-Hollande, et l'alagtaga est commun en Tartarie et sur le Wolga.

Nous avons actuellement en Hollande un animal vivant, qui pourroit être le même que celui de la Nouvelle-Hollande : on en jugera par la description suivante, dont je suis redevable à M. le docteur Klockner, à qui j'ai dû aussi celle que j'ai donnée ci-devant du petit gerbo.

Cet animal a été apporté du cap de Bonne-Espérance par le sieur Holst, à qui il appartient; il a été pris sur une montagne nommée *Snenwberg*, située à une très-grande distance du Cap et fort avant dans les terres; les paysans hollandais lui donnent le nom de *aerdmannetje*, de *springendehaas* ou *lièvre sautant*; il est de la grandeur d'un lièvre ou d'un lapin; son pelage est de couleur fauve par le haut, mais de couleur de cendré sur la peau, et entremêlé de quelques poils plus longs, dont la pointe est noire; sa tête est fort courte, mais large et plate entre les oreilles, et elle se termine par un museau obtus qui a un fort petit nez; sa mâchoire supérieure est fort ample et cache l'inférieure, qui est très-courte et petite; il n'est point de quadrupède connu qui ait l'ouverture de la gueule si en arrière au-dessous de la tête.

Les oreilles sont d'un tiers plus courtes que celles du lapin; elles sont fort minces et transparentes au grand jour; leur partie supérieure est noirâtre, l'inférieure est de couleur de chair et plus transparente que la partie supérieure. Il a de grands yeux à fleur de tête, d'un brun tirant sur le noir; ses paupières sont garnies de cils et surmontées de cinq ou six poils très-longs. Chaque mâchoire est garnie de deux dents incisives très-fortes; celles de la mâchoire supérieure ne sont pas si longues que celles de la mâchoire inférieure : la lèvre d'en haut est garnie d'une moustache composée de longs poils.

Les pieds de devant sont petits, courts, et situés tout près du cou : ils ont chacun cinq doigts aussi très-courts, placés sur la même ligne; ils sont armés d'ongles crochus, de deux tiers plus grands que les doigts mêmes; il y a au-dessous une éminence char-

nue sur laquelle ces ongles reposent. Les deux jambes de derrière sont plus grandes que celles de devant : les pieds ont quatre doigts, dont les deux intérieurs sont plus courts que le troisième, qui est un tiers plus grand que l'extérieur; ils sont tous garnis d'ongles, dont le dos est élevé, et qui sont concaves en dessous.

Le corps est étroit en avant et un peu plus gros en arrière; la queue est aussi longue que le corps; les deux tiers en sont couverts de longs poils fauves, et l'autre tiers de poils noirs.

Comme les autres sortes de gerboises, il ne se sert que de ses pieds de derrière pour marcher, ou, pour parler juste, pour sauter : aussi ces pieds sont-ils très-forts; et si on le prend par la queue, il en frappe avec beaucoup de violence. On n'a pu déterminer la longueur de ses plus grands sauts, parce qu'il ne peut pas exercer sa force dans le petit appartement où il est renfermé : dans l'état de liberté, on dit que ces animaux font des sauts de vingt à trente pieds.

Son cri est une espèce de grognement. Quand il mange, il s'assied en étendant horizontalement ses grandes jambes et en courbant son dos. Il se sert de ses pieds de devant comme de mains pour porter sa nourriture à sa gueule : il s'en sert aussi pour creuser la terre; ce qu'il fait avec tant de promptitude, qu'en peu de minutes il peut s'y enfoncer tout-à-fait.

Sa nourriture ordinaire est du pain, des racines, du blé, etc.

Quand il dort, il prend une attitude singulière; il est assis avec les genoux étendus; il met sa tête à peu près entre ses jambes de derrière, et avec ses deux pieds de devant il tient ses oreilles appliquées sur ses yeux : il semble ainsi protéger sa tête par ses mains. C'est pendant le jour qu'il dort, et pendant la nuit il est ordinairement éveillé.

Par cette description on voit que cet animal doit être rangé dans la classe des gerboises décrites par M. de Buffon, mais qu'il en diffère cependaut beaucoup, tant par sa grandeur que par le nombre de ses doigts. Nous en donnons ici la figure, qui, quoiqu'elle ait beaucoup de rapport avec celle que nous avons donnée du gerbo, en diffère cependant assez pour qu'on ne puisse pas les confondre : nous avons fait graver, au bas de la planche, les pieds de cet animal, pour qu'on comprenne mieux ce que nous en avons dit.

S'il est le même animal que celui qui a été décrit dans la relation du voyage du capitaine Cook, comme il y a grande appa-

rence, la figure qui s'en trouve dans l'ouvrage anglais et dans la traduction française n'est pas exacte; la tête en est trop longue; ses jambes de devant ne sont jamais dans la situation où elles sont représentées comme pendantes vers le bas : le nôtre les tient toujours appliquées à sa poitrine, de façon que ses ongles sont placés immédiatement sous sa mâchoire inférieure; situation qui s'accorde avec celle que leur donne l'auteur anglais, mais qui a été mal exprimée par le dessinateur et par le graveur.

Voici les dimensions de notre grand gerbo, qui feront mieux connoître combien il diffère de toutes les autres espèces décrites. »

	pieds.	pou.	lig.
Longueur du corps, mesurée en ligne droite, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue	1	2	»
Longueur des oreilles	»	2	9
Distance entre les yeux	»	2	»
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre	»	1	1
Ouverture de l'œil	»	»	9
Circonférence du corps prise derrière les jambes de devant	»	11	»
Circonférence prise devant les jambes de derrière	1	»	2
Hauteur des jambes de devant, depuis l'extrémité des ongles jusqu'à la poitrine	»	3	1
Longueur des jambes de derrière, depuis l'extrémité des pieds jusqu'à l'abdomen	»	8	9
Longueur de la queue	1	2	9

En comparant ces descriptions de M. Allamand, et en résumant les observations que l'on vient de lire, nous trouverons dans ce genre des gerboises quatre espèces bien distinctement connues : 1°. la *gerboise* ou *gerbo* d'Edwards, d'Hasselquist et de M. Allamand, dont nous avons donné la description, et à laquelle nous laissons simplement le nom de *gerboise*, en persistant à lui rapporter l'alagtaga, et en lui rapportant encore, comme simple variété, la *gerboise de Barca* de M. le chevalier Bruce; 2°. notre *tarsier*, qui est bien du genre de la gerboise, et même de sa taille, mais qui néanmoins forme une espèce différente, puisqu'il a cinq doigts à tous les pieds; 3°. la *grande gerboise* ou *lièvre sauteur* du Cap, que nous venons de reconnoître dans les descriptions de MM. de Querhoent, Forster et Allamand; 4°. la *très-grande gerboise* de la Nouvelle-Hollande, appelée *kanguroo* par les naturels du pays : elle approche de la grosseur d'une brebis, et par conséquent est d'une espèce beaucoup plus forte que celle de notre grande gerboise ou lièvre sauteur du Cap, quoique M. Allamand

semble les rapporter l'une à l'autre. Nous n'avons pas cru devoir copier la figure de cette gerboise, donnée dans le premier Voyage du capitaine Cook, parce qu'elle nous paroît trop défectueuse : mais nous devons rapporter ici ce que ce célèbre navigateur a dit de ce singulier animal, qui, jusqu'à ce jour, ne s'est trouvé nulle part que dans le continent de la Nouvelle-Hollande.

« Comme je me promenois le matin à peu de distance du vaisseau, dit-il (à la baie d'Endeavour, côte de la Nouvelle-Hollande), je vis un des animaux que les gens de l'équipage m'avoient décrits si souvent ; il étoit d'une légère couleur de souris, et ressembloit beaucoup, par la grosseur et la figure, à un lévrier ; et je l'aurois en effet pris pour un chien sauvage, si, au lieu de courir, il n'avoit pas sauté comme un lièvre ou un daim.... M. Banks, qui vit imparfaitement cet animal, pensa que son espèce étoit encore inconnue... Un des jours suivans, comme nos gens partoient au premier crépuscule du matin pour aller chercher du gibier, ils virent quatre de ces animaux, dont deux furent très-bien chassés par le lévrier de M. Banks ; mais ils le laissèrent bientôt derrière, en sautant par-dessus l'herbe longue et épaisse qui empêchoit le chien de courir. On observa que ces animaux ne marchoient pas sur leurs quatre jambes, mais qu'ils sautoient sur les deux de derrière [1], comme le *gerbua* ou *mus jaculus*..... Enfin M. Gore, mon lieutenant, faisant, peu de jours après, une promenade dans l'intérieur du pays avec son fusil, eut le bonheur de tuer un de ces quadrupèdes qui avoient été si souvent l'objet de nos spéculations. Cet animal n'a pas assez de rapport avec aucun autre déjà connu, pour qu'on puisse en faire la comparaison : sa figure est très-analogue à celle du gerbo, à qui il ressemble aussi par ses mouvemens ; mais sa grosseur est fort différente, le gerbo étant de la taille d'un rat ordinaire, et cet animal parvenu à son entière croissance, de celle d'un mouton. Celui que tua mon lieutenant étoit jeune ; et comme il n'avoit pas encore pris tout son accroissement, il ne pesoit que trente-huit livres. La tête, le cou et les épaules sont très-petits en proportion des autres parties du corps. La queue est presque aussi longue que le corps ; elle est épaisse à sa naissance, et elle se termine en pointe à l'extrémité. Les jambes de devant n'ont que huit pouces de long, et celles de derrière en ont

[1] Le traducteur dit *les deux de devant* ; mais c'est évidemment une faute, comme le prouve ce qui suit.

vingt-deux; il marche par sauts et par bonds; il tient alors la tête droite, et ses pas sont fort longs; il replie ses jambes de devant tout près de la poitrine, et il ne paroît s'en servir que pour creuser la terre. La peau est couverte d'un poil court, gris ou couleur de souris foncé; il faut en excepter la tête et les oreilles, qui ont une légère ressemblance avec celles du lièvre. Cet animal est appelé *kanguroo* par les naturels du pays..... Le même M. Gore, dans une autre chasse, tua un second *kanguroo* qui, avec la peau, les entrailles et la tête, pesoit quatre-vingt-quatre livres; et néanmoins, en l'examinant, nous reconnûmes qu'il n'avoit pas encore pris toute sa croissance, parce que les dents mâchelières intérieures n'étoient pas encore formées..... Ces animaux paroissent être l'espèce de quadrupèdes la plus commune à la Nouvelle-Hollande; et nous en rencontrions presque toutes les fois que nous allions dans les bois. »

On voit clairement par cette description historique que le kanguroo ou très-grande gerboise de la Nouvelle-Hollande n'est pas le même animal que la grande gerboise ou lièvre sauteur du cap de Bonne-Espérance; et MM. Forster, qui ont été à portée d'en faire la comparaison avec le kanguroo de la Nouvelle-Hollande, ont pensé, comme nous, que c'étoient deux espèces différentes dans le genre des gerboises. D'un autre côté, si l'on compare ce que dit le docteur Shaw de l'animal qu'il appelle *daman*, avec la description du lièvre sauteur, on reconnoîtra aisément que ces deux animaux ne font qu'une seule et même espèce, et que ce savant voyageur s'est trompé sur l'application du nom *daman*, qui appartient à un animal tout différent.

On peut aussi inférer de ce qui vient d'être dit que l'espèce du lièvre sauteur appartient non-seulement à l'Afrique, mais encore à la Phénicie, la Syrie, et autres régions de l'Asie mineure, dont la communication avec l'Afrique est bien établie par l'Arabie, pour des animaux surtout qui vivent dans les sables brûlans du désert. En séparant donc le vrai daman des gerboises, nous devons indiquer les caractères qui les distinguent.

LA MANGOUSTE[1].

La mangouste est domestique en Egypte comme le chat l'est en Europe, et elle sert de même à prendre les souris et les rats : mais son goût pour la proie est encore plus vif, et son instinct plus étendu que celui du chat ; car elle chasse également aux oiseaux, aux quadrupèdes, aux serpens, aux lézards, aux insectes, attaque en général tout ce qui lui paroît vivant, et se nourrit de toute substance animale. Son courage est égal à la véhémence de son appétit : elle ne s'effraie ni de la colère des chiens, ni de la malice des chats, et ne redoute pas même la morsure des serpens : elle les poursuit avec acharnement, les saisit et les tue, quelque venimeux qu'ils soient ; et lorsqu'elle commence à ressentir les impressions de leur venin, elle va chercher des antidotes, et particulièrement une racine que les Indiens ont nommée de son nom, et qu'ils disent être un des plus sûrs et des plus puissans remèdes contre la morsure de la vipère ou de l'aspic. Elle mange les œufs du crocodile, comme ceux des poules et des oiseaux ; elle tue et mange aussi les petits crocodiles, quoiqu'ils soient déjà très-forts peu de temps après qu'ils sont sortis de l'œuf ; et comme la fable est toujours mise par les hommes à la suite de la vérité, on a prétendu qu'en vertu de cette antipathie pour le crocodile, la mangouste entroit dans son corps lorsqu'il étoit endormi, et n'en sortoit qu'après lui avoir déchiré les viscères.

Les naturalistes ont cru qu'il y avoit plusieurs espèces de mangoustes, parce qu'il y en a de plus grandes et de plus petites, et de poils différens : mais si l'on fait attention qu'étant souvent élevées dans les maisons, elles ont dû, comme les autres animaux domestiques, subir des variétés, on se persuadera facilement que cette diversité de couleur et cette différence de grandeur n'indi-

---

[1] *Mangouste*, mot dérivé de *mangutia*, nom de cet animal aux Indes.
Ichneumon en grec et en latin ; *tezer-dea* en arabe, selon le docteur Shaw.
Mungo par les Portugais, et *muncus* par les Hollandais de l'Inde, selon Kæmpfer ; *quil* ou *quilspele* à Ceylan, selon Garcias du Jardin ; *chiti*.

quent que de simples variétés, et ne suffisent pas pour constituer des espèces, d'autant que dans deux mangoustes que j'ai vues vivantes, et dans plusieurs autres dont les peaux étoient bourrées, j'ai reconnu les nuances intermédiaires, tant pour la grandeur que pour la couleur, et remarqué que pas une ne différoit de toutes les autres par aucun caractère évident et constant; il paroît seulement qu'en Egypte, où les mangoustes sont, pour ainsi dire, domestiques, elles sont plus grandes qu'aux Indes, où elles sont sauvages [1].

Les nomenclateurs, qui ne veulent jamais qu'un être ne soit que ce qu'il est, c'est-à-dire, qu'il soit seul de son genre, ont beaucoup varié au sujet de la mangouste. M. Linnæus en avoit d'abord fait un blaireau, ensuite il en fait un furet; Hasselquist, d'après les premières leçons de son maître, en fait aussi un blaireau; MM. Klein et Brisson l'ont mise dans le genre des belettes; d'autres en ont fait une loutre, et d'autres un rat. Je ne cite ces idées que pour faire voir le peu de consistance qu'elles ont dans la tête même de ceux qui les imaginent, et aussi pour mettre en garde contre ces dénominations qu'ils appellent génériques, et qui, presque toutes, sont fausses, ou du moins arbitraires, vagues et équivoques [2].

---

[1] « Cet ichneumon, dit Edwards, venoit des Indes orientales, et étoit fort petit: « j'en ai vu un autre, venu d'Egypte, qui étoit plus du double..... La seule diffé« rence qu'il y avoit, outre la grandeur, entre les deux ichneumons, c'est que « celui d'Egypte avoit une petite touffe de poil à l'extrémité de la queue, au lieu « que la queue de celui des Indes se terminoit en pointe; et je crois que cela fait « deux espèces distinctes et séparées, parce que celui des Indes, qui étoit si petit « en comparaison de celui d'Egypte, avoit cependant pris son entier accroisse« ment. » (Edwards, page 199.) Ces différences ne m'ont pas paru suffisantes pour établir deux espèces, attendu qu'entre les plus petites et les plus grandes, c'est-à-dire, entre treize et vingt-deux pouces de longueur, il s'en trouve d'intermédiaires, comme de quinze et dix-sept pouces de grandeur. Seba, qui a donné la figure et la description (volume I, page 66, table XLI) d'une de ces petites mangoustes, qu'il avoit eue vivante, et qui lui venoit de Ceylan, dit qu'elle étoit très-malpropre, et qu'on n'avoit pu l'apprivoiser. Cette différence de naturel pourroit faire penser que cette petite mangouste est d'une espèce différente des autres: cependant elle ressemble si fort à celle dont nous avons parlé, qu'on ne peut douter que ce ne soit le même animal; et d'ailleurs je puis assurer moi-même avoir vu une de ces petites mangoustes qui étoit si privée, que son maître (M. le président de Robien), qui l'aimoit beaucoup, la portoit toujours dans son chapeau, et faisoit à tout le monde l'éloge de sa gentillesse et de sa propreté.

[2] Hasselquist termine sa longue et sèche description de la mangouste par ces mots: *Galli in Ægypto conversantes, qui omnibus rebus quas non cognoscunt, sua imponunt nomina ficta, appellarunt hoc animal* rat de Pharaon; *quod secuti qui latinè relationes de Ægypto dederunt.* Alpin, Belon, *murem Pharaonis effinxerunt.*

La mangouste habite volontiers aux bords des eaux : dans les inondations, elle gagne les terres élevées, et s'approche souvent des lieux habités pour y chercher sa proie, Elle marche sans faire aucun bruit, et selon le besoin elle varie sa démarche : quelquefois elle porte la tête haute, raccourcit son corps et s'élève sur ses jambes ; d'autres fois elle a l'air de ramper et de s'allonger comme un serpent ; souvent elle s'assied sur ses pieds de derrière, et plus souvent encore elle s'élance comme un trait sur la proie qu'elle veut saisir. Elle a les yeux vifs et pleins de feu, la physionomie fine, le corps très-agile, les jambes courtes, la queue grosse et très-longue, le poil rude et souvent hérissé. Le mâle et la femelle ont tous deux une ouverture remarquable et indépendante des conduits naturels, une espèce de poche, dans laquelle se filtre une humeur odorante : on prétend que la mangouste ouvre cette

---

Si cet homme eût seulement lu Belon et Alpin, qu'il cite, il auroit vu que ce ne sont pas les Français qui ont donné le nom de *rat de Pharaon* à la mangouste, mais les Egyptiens mêmes, et il se seroit abstenu de prendre de là occasion de mal parler de notre nation ; mais l'on ne doit pas être surpris de trouver l'imputation d'un pédant dans l'ouvrage d'un écolier. En effet, cette description de la mangouste, ainsi que celle de la girafe et de quelques autres animaux, données par ce nomenclateur, ne pourront jamais servir qu'à excéder ceux qui voudroient s'ennuyer à les lire : 1°. parce qu'elles sont sans figures, et que le nombre des mots ne peut suppléer à la représentation ; un coup d'œil vaut mieux dans ce genre qu'un long détail de paroles : 2°. parce que ces mots ou paroles sont la plupart d'un latin barbare, ou plutôt ne sont d'aucune langue : 3°. parce que la méthode de ces descriptions n'est qu'une routine que tout homme peut suivre, et qui ne suppose ni génie, ni même d'intelligence : 4°. parce que la description étant trop minutieuse, les caractères remarquables, singuliers et distinctifs de l'être qu'on décrit, y sont confondus avec les signes les plus obscurs, les plus indifférens et les plus équivoques : 5°. enfin parce que le trop grand nombre de petits rapports et de combinaisons précaires dont on est obligé de charger sa mémoire, rendent le travail du lecteur plus grand que celui de l'auteur, et les laisse tous les deux aussi ignorans qu'ils l'étoient. Une preuve qu'avec cette méthode on se dispense de lire et de s'instruire, c'est 1°. la fausse imputation que l'auteur fait aux Français au sujet du rat de Pharaon : c'est, 2°. l'erreur qu'il commet en donnant à cet animal le nom arabe *nems*, tandis que ce mot arabe est le nom du furet, et non pas celui de la mangouste ; il ne falloit pas même savoir l'arabe pour éviter cette faute, il auroit suffi d'avoir lu les voyages de ceux qui l'avoient précédé dans le même pays : 3°. l'omission qu'il fait des choses essentielles, en même temps qu'il s'étend sans mesure sur les indifférentes ; par exemple, il décrit la girafe aussi minutieusement que la mangouste, et ne laisse pas que de manquer le caractère essentiel, qui est de savoir si les cornes sont permanentes, ou si elles tombent tous les ans. Dans vingt fois plus de paroles qu'il n'en faut, l'on ne trouve pas le mot nécessaire, et l'on ne peut juger par sa description si la girafe est du genre des cerfs ou de celui des bœufs. Mais c'est assez s'arrêter sur une critique que tout homme sensé ne manquera pas de faire, lorsque de pareils ouvrages lui tomberont entre les mains.

poche pour se rafraichir lorsqu'elle a trop chaud. Son museau trop pointu et sa gueule étroite l'empêchent de saisir et de mordre les choses un peu grosses : mais elle sait suppléer, par agilité, par courage, aux armes et à la force qui lui manquent ; elle étrangle aisément un chat, quoique plus gros et plus fort qu'elle ; souvent elle combat les chiens, et, quelque grands qu'ils soient, elle s'en fait respecter.

Cet animal croît promptement et ne vit pas long-temps. Il se trouve en grand nombre dans toute l'Asie méridionale, depuis l'Egypte jusqu'à Java, et il paroît qu'il se trouve aussi en Afrique jusqu'au cap de Bonne-Espérance : mais on ne peut l'élever aisément, ni le garder long-temps dans nos climats tempérés, quelque soin qu'on en prenne ; le vent l'incommode, le froid le fait mourir : pour éviter l'un et l'autre, et conserver sa chaleur, il se met en rond, et cache sa tête entre ses cuisses. Il a une petite voix douce, une espèce de murmure, et son cri ne devient aigre que lorsqu'on le frappe et qu'on l'irrite. Au reste, la mangouste étoit en vénération chez les anciens Egyptiens, et mériteroit encore bien aujourd'hui d'être multipliée, ou du moins épargnée, puisqu'elle détruit un grand nombre d'animaux nuisibles, et surtout les crocodiles, dont elle sait trouver les œufs, quoique cachés dans le sable : la ponte de ces animaux est si nombreuse, qu'il y auroit tout à craindre de leur multiplication, si la mangouste n'en détruisoit les germes.

☞ Nous donnons ici la figure d'une grande mangouste qui nous paroît former une variété dans l'espèce des mangoustes ; elle a le museau plus gros et un peu moins long, le poil plus hérissé et plus long, les ongles aussi plus longs, la queue plus hérissée, et aussi plus longue à proportion du corps.

LA FOSSANE[1].

QUELQUES voyageurs ont appelé la fossane *genette de Madagascar,* parce qu'elle ressemble à la genette par les couleurs du poil et par quelques autres rapports : cependant elle est constamment plus petite ; et ce qui nous fait penser que ce n'est point une genette, c'est qu'elle n'a pas la poche odoriférante qui, dans cet animal, est un attribut essentiel. Comme nous étions incertains de ce fait, n'ayant pu nous procurer l'animal pour le disséquer, nous avons consulté par lettres M. Poivre, qui nous en a envoyé la peau bourrée, et il a eu la bonté de nous répondre dans les termes suivans :

Lyon, 19 *juillet* 1761. « La fossane que j'ai apportée de Mada- « gascar est un animal qui a les moeurs de notre fouine. Les « habitans de l'île m'ont assuré que la fossane mâle étant en cha- « leur, ses parties avoient une forte odeur de musc. Lorsque j'ai « fait empailler celle qui est au Jardin du Roi, je l'examinai at- « tentivement, je n'y découvris aucune poche, et je ne lui trou- « vai aucune odeur de parfum. J'ai élevé un animal semblable à « la Cochinchine, et un autre aux îles Philippines ; l'un et l'autre « étoient des mâles ; ils étoient devenus un peu familiers ; je les « avois eus très-petits, et je ne les ai guère gardés que deux ou « trois mois : je n'y ai jamais trouvé de poche entre les parties « que vous m'indiquez ; je me suis seulement aperçu que leurs « excrémens avoient l'odeur de ceux de notre fouine. Ils man- « geoient de la viande et des fruits ; mais ils préféroient ces der- « niers, et montroient surtout un goût plus décidé pour les ba- « nanes, sur lesquelles ils se jetoient avec voracité. Cet animal est « très-sauvage, fort difficile à apprivoiser ; et, quoique élevé bien « jeune, il conserve toujours un air et un caractère de férocité ; « ce qui m'a paru extraordinaire dans un animal qui vit volon-

[1] *Fossa* ou *fossane*, nom de cet animal à Madagascar, et que nous avons adopté.

« tiers de fruits. L'oeil de la fossane ne présente qu'un globe noir « fort grand, comparé à la grosseur de sa tête ; ce qui donne à « cet animal un air méchant. »

Nous sommes très-aises d'avoir cette occasion de marquer notre reconnoissance à M. Poivre, qui, par goût pour l'histoire naturelle, et par amitié pour ceux qui la cultivent, a donné au Cabinet un assez grand nombre de morceaux rares et précieux dans tous les genres.

Il nous paroît que l'animal appelé *berbé* en Guinée est le même que la fossane, et que par conséquent cette espèce se trouve en Afrique comme en Asie. « Le berbé, disent les voyageurs, a le « museau plus pointu et le corps plus petit que le chat ; il est « marqueté comme la civette. » Nous ne connoissons pas d'animal auquel ces indications, qui sont assez précises, conviennent mieux qu'à la fossane.

LE VANSIRE[1].

Ceux qui ont parlé de cet animal l'ont pris pour un furet, auquel en effet il ressemble à beaucoup d'égards : cependant il en diffère par des caractères qui nous paroissent suffisans pour en faire une espèce distincte et séparée. Le vansire a douze dents mâchelières dans la mâchoire supérieure, au lieu que le furet n'en a que huit ; et les mâchelières d'en bas, quoiqu'en égal nombre de dix dans ces deux animaux, ne se ressemblent ni par la forme ni par la situation respective : d'ailleurs le vansire diffère, par la couleur du poil, de tous nos furets, quoique ceux-ci, comme tous les animaux que l'homme prend soin d'élever et de multiplier, varient beaucoup entre eux, même du mâle à la femelle.

---

[1] Mot dérivé de *vohang-shira*, nom de cet animal à Madagascar. « La pro-« vince de Balta, dans le royaume de Congo, offre une infinité de beaux sables « (martres), qui portent le nom d'*insires*. » (*Histoire générale des voyages*, tome V, page 87.)

Il n'y a point de sables ou de martres à Congo, et la ressemblance du nom nous fait croire que l'insire de Congo pourroit bien être le vansire de Madagascar.

Il nous paroît que l'animal indiqué par Seba sous la dénomination de *belette de Java*, qu'il dit que les habitans de cette île nomment *koger-angan*, et qu'ensuite M. Brisson a nommé *furet de Java*, pourroit bien être le même animal que le vansire : c'est au moins de tous les animaux connus celui duquel il approche le plus. Mais ce qui nous empêche de prononcer décisivement, c'est que la description de Seba n'est pas assez complète pour qu'on puisse établir la juste comparaison qui seroit nécessaire pour juger sans scrupule. Nous la mettons sous les yeux du lecteur [1], pour qu'il puisse lui-même la comparer avec la nôtre.

☞ Le vansire est, comme nous l'avons dit, un animal de Madagascar et de l'intérieur de l'Afrique, qui ressemble beaucoup au furet, à l'exception du nombre et de la forme des dents, et de la longueur de la queue, qui est beaucoup plus grande dans le vansire que dans notre furet. Nous donnons ici la figure d'un animal qui nous a été envoyé de la partie orientale de l'Afrique, sous le nom de *neipse*. Par sa forme, aussi bien que par cette dénomination, j'ai reconnu que c'étoit une espèce de furet ; car *nems* ou *nims* est le nom du furet en langue arabe, et ces furets d'Arabie ou ces *nems* ressemblent beaucoup plus au vansire qu'à nos furets d'Europe. Voici la description qu'en a faite M. de Sève.

« Le *nems* est un vrai furet, à le considérer dans le détail de sa forme et de sa souplesse. Quand il marche, il s'allonge et paroît bas de jambe. Il a beaucoup de conformité avec nos furets. Celui-ci étoit mâle, et avoit treize pouces dix lignes de longueur du museau à l'anus, le tronçon de la queue un pied; la hauteur du train de devant est de cinq pouces six lignes, celle du train de derrière six pouces six lignes ; l'oreille est sans poil et de la même forme que celle du furet commun. Son œil est vif, et l'iris d'un fauve foncé ; son museau, qui est très-fin, ne m'a pas paru avoir de moustaches. Tout le corps est couvert d'un poil long, jaspé d'un brun foncé, mêlé d'un blanc sale qui a dix lignes de longueur; ce qui fait que, par ses rayures, il ressemble au lapin

[1] « Javanica hæc mustela, hic repræsentata, collo et corpore est brevioribus « quàm nostra ; caput tegentes pili obscurè spadicei sunt, rufi qui dorsum, dilutè « verò flavi qui ventrem vestiunt, caudâ interim in apicem acutum et nigricantem « desinente. » (Seba, vol. I, pag. 78.)

riche. Le ventre est couvert d'un poil fauve clair sans mélange; le fond du poil de la tête, autour de l'œil, est d'une couleur jaunâtre claire, et sur le nez, les joues, les autres parties de la face où le poil est court, un ton fauve plus ou moins brun par endroits règne partout sans mélange, se continue et se perd en diminuant dans les parties de la tête au-dessus des yeux; ses jambes sont couvertes d'un poil ras fauve foncé; les pattes ont quatre doigts, et un petit doigt par derrière; les ongles sont petits et noirs; la queue, qui est au moins du double plus longue que celle de nos furets, est très-grosse au commencement du tronçon, et très-menue au bout, qui finit en pointe; de grands poils jaspés comme sur le corps couvrent cette queue. Cet animal ne boit point, à ce qu'a dit avoir observé le garçon qui en a soin.

☞ M. Forster a bien voulu m'envoyer les remarques suivantes au sujet de cet animal.

« J'ai vu, dit-il, à la ménagerie du cap de Bonne-Espérance, un animal du genre des mangoustes, qui venoit de l'île de Madagascar, et qui répondoit exactement à la description du vansire donné par M. de Buffon. Il se plaisoit beaucoup à être dans un baquet rempli d'eau, d'où il sortoit de temps en temps. Le garde qui prenoit soin de la ménagerie nous assura que, lorsqu'on tenoit cet animal pendant quelque temps à sec et hors de l'eau, il s'y replongeoit avec empressement dès qu'on lui en laissoit la liberté. La figure qu'en a donnée M. de Buffon est assez exacte; mais elle paroît un peu trop allongée, parce qu'elle a été donnée sur une peau bourrée de cet animal, et d'ailleurs le poil est plus court que celui du vansire de la ménagerie du Cap. Ce dernier étoit à peu près de la taille de la marte ordinaire; sa queue égaloit en longueur celle du corps jusqu'à la tête; son poil étoit de couleur brune noirâtre; il y avoit cinq doigts à chaque pied, bien divisés et sans membranes. Les dents incisives étoient au nombre de six, tant en haut qu'en bas; il y avoit huit mâchelières à chaque mâchoire, c'est-à-dire, quatre de chaque côté, et les canines étoient isolées; ce qui fait en tout trente-deux dents. L'animal marchoit comme les mangoustes, en appuyant sur le talon. »

L'ISATIS[1].

Si le nombre des ressemblances en général, si la parfaite conforformité des parties intérieures suffisoient pour assurer l'unité des espèces, le loup, le renard et le chien n'en formeroient qu'une seule; car le nombre des ressemblances est beaucoup plus grand que celui des différences, et la similitude des parties internes est entière : cependant ces trois animaux forment trois espèces non-seulement distinctes, mais encore assez éloignées pour admettre entre elles d'autres espèces; et comme celle du chacal est intermédiaire entre le chien et le loup, l'espèce de l'isatis se trouve placée de même entre le renard et le chien. Jusqu'à ce jour, l'on n'avoit regardé cet animal que comme une variété dans l'espèce du renard : mais la description qu'en a donnée M. Gmelin, et de laquelle nous ferons ici l'extrait, ne permet plus de douter que ce ne soient deux espèces différentes.

L'isatis est très-commun dans toutes les terres du Nord voisines de la mer Glaciale, et ne se trouve guère en-deçà du 69e degré de latitude. Il est tout-à-fait ressemblant au renard par la forme du corps et par la longueur de la queue; mais par la tête il ressemble plus au chien : il a le poil plus doux que le renard commun, et son pelage est blanc dans un temps, et bleu cendré dans d'autres temps. La tête est courte à proportion du corps; elle est large auprès du cou, et se termine par un museau assez pointu : les oreilles sont presque rondes. Il y a cinq doigts et cinq ongles aux pieds de devant, et seulement quatre doigts et quatre ongles aux pieds de derrière. Dans le mâle, la verge est à peine grosse comme une plume à écrire; les testicules sont gros comme des amandes, et si fort cachés dans le poil, qu'on a peine à les trouver. Les poils dont tout le corps est couvert sont longs d'environ deux pouces; ils sont lisses, touffus et doux comme de la laine : les narines et la

---

[1] Nom que M. Gmelin a donné à cet animal, et que nous avons adopté. Jonston indique aussi ce nom.

Pessi en langue russe, selon Gmelin.

mâchoire inférieure ne sont pas revêtus de poil; la peau est apparente, noire et nue dans ces parties.

L'estomac, les intestins, les viscères, les vaisseaux spermatiques, tant du mâle que de la femelle, sont semblables à ceux du chien; il y a de même un os dans la verge, et le squelette entier ressemble à celui d'un renard.

La voix de l'isatis tient de l'aboiement du chien et du glapissement du renard. Les marchands qui font commerce de pelleteries distinguent deux sortes d'isatis, les uns blancs, et les autres bleu cendré : ceux-ci sont les plus estimés; et plus ils sont bleus ou bruns, plus ils sont chers. Cette différence dans la couleur du poil ne fait pas qu'ils soient d'espèces différentes : des chasseurs expérimentés ont assuré à M. Gmelin que, dans la même portée, il se trouvoit de petits isatis blancs et d'autres cendrés; ainsi l'un n'est qu'une variété de l'autre.

Le climat des isatis est le Nord, et les terres qu'ils habitent de préférence sont celles des bords de la mer Glaciale et des fleuves qui y tombent. Ils aiment les lieux découverts, et ne demeurent pas dans les bois : on les trouve dans les endroits les plus froids, les plus montueux et les plus nus de la Norwége, de la Laponie, de la Sibérie, et même en Islande. Ces animaux s'accouplent au mois de mars; et ayant les parties de la génération conformées comme les chiens, ils ne peuvent se séparer dans le temps de l'accouplement. Leur chaleur dure quinze jours ou trois semaines : pendant ce temps, ils sont toujours à l'air; mais ensuite ils se retirent dans des terriers qu'ils ont creusés d'avance : ces terriers, qui sont étroits et fort profonds, ont plusieurs issues; ils les tiennent propres, et y portent de la mousse pour être plus à l'aise. La durée de la gestation est, comme dans les chiennes, d'environ neuf semaines : les femelles mettent bas à la fin de mai ou au commencement de juin, et produisent ordinairement six, sept ou huit petits [1]. Les isatis qui doivent être blancs sont jaunâtres en naissant, et ceux qui doivent être bleu cendré sont noirâtres, et leur poil à tous est alors très-court : la mère les allaite et les garde dans le terrier pendant cinq ou six semaines, après quoi elle les fait sortir, et leur apporte à manger. Au mois de septembre, leur poil a déjà plus d'un demi-pouce de longueur. Les isatis qui doivent

[1] M. Gmelin dit, d'après le témoignage des chasseurs, que ces animaux produisent quelquefois vingt ou vingt-cinq petits d'une seule portée. Je crois ce fait très-suspect et le nombre très-exagéré.

devenir blancs le sont déjà sur tout le corps, à l'exception d'une bande longitudinale sur le dos, et d'une autre transversale sur les épaules, qui sont brunes; et c'est alors que l'isatis s'appelle *renard croisé*[1] : mais cette croix brune disparoît avant l'hiver; et alors ils sont entièrement blancs, et leur poil a plus de deux pouces de longueur : vers le mois de mai, il commence à tomber, et la mue s'achève en entier dans le mois de juillet. Ainsi la fourrure n'en est bonne qu'en hiver.

L'isatis vit de rats, de lièvres et d'oiseaux; il a autant de finesse que le renard pour les attraper : il se jette à l'eau, et traverse les lacs pour chercher les nids des canards et des oies; il en mange les oeufs et les petits, et n'a pour ennemis, dans ces climats déserts et froids, que le glouton, qui lui dresse des embûches et l'attend au passage.

Comme le loup, le renard, le glouton, et les autres animaux qui habitent les parties du nord de l'Europe et de l'Asie, ont passé d'un continent à l'autre, et se retrouvent tous en Amérique, l'isatis doit s'y trouver aussi; et je présume que le renard gris argenté de l'Amérique septentrionale, dont Catesby a donné la figure, pourroit bien être l'isatis plutôt qu'une simple variété de l'espèce du renard.

☞ Par une lettre datée de Londres, le 19 fév. 1768, M. Collinson m'écrit dans les termes suivans :

« Un de mes amis, M. Paul Demidoff, Russien, qui admire vos
« ouvrages, vous envoie le dessin d'un animal qui n'est point en-
« core décrit, appelé *cossac*. Il vient des grands déserts de Tarta-
« rie, situés entre les rivières *Jaïk, Emba* et les sources de l'*Irtish*.
« Ces cossacs y sont en si grand nombre, que les Tartares en ap-
« portent tous les ans cinquante mille peaux à *Oremburgh,* d'où
« on les porte en Sibérie et en Turquie. »

	pieds.	pou.	lig.
Il y a du bout du museau à l'origine de la queue	1	7	11
De la plante du pied au sommet de la tête	1	2	5
De la plante du pied au-dessus des épaules	»	11	»
Longueur de la tête	»	5	2
Longueur des oreilles	»	2	2
Distance entre les oreilles	»	3	»
Longueur de la queue	»	10	»

[1] Cette indication paroît assez précise pour qu'on puisse croire que le *vulpes crucigera* de Gesner (*Icon. quad.* fig. pag. 190) et de Rzaczynski (*Hist. nat. Pol.* pag. 231) est le même animal que l'isatis.





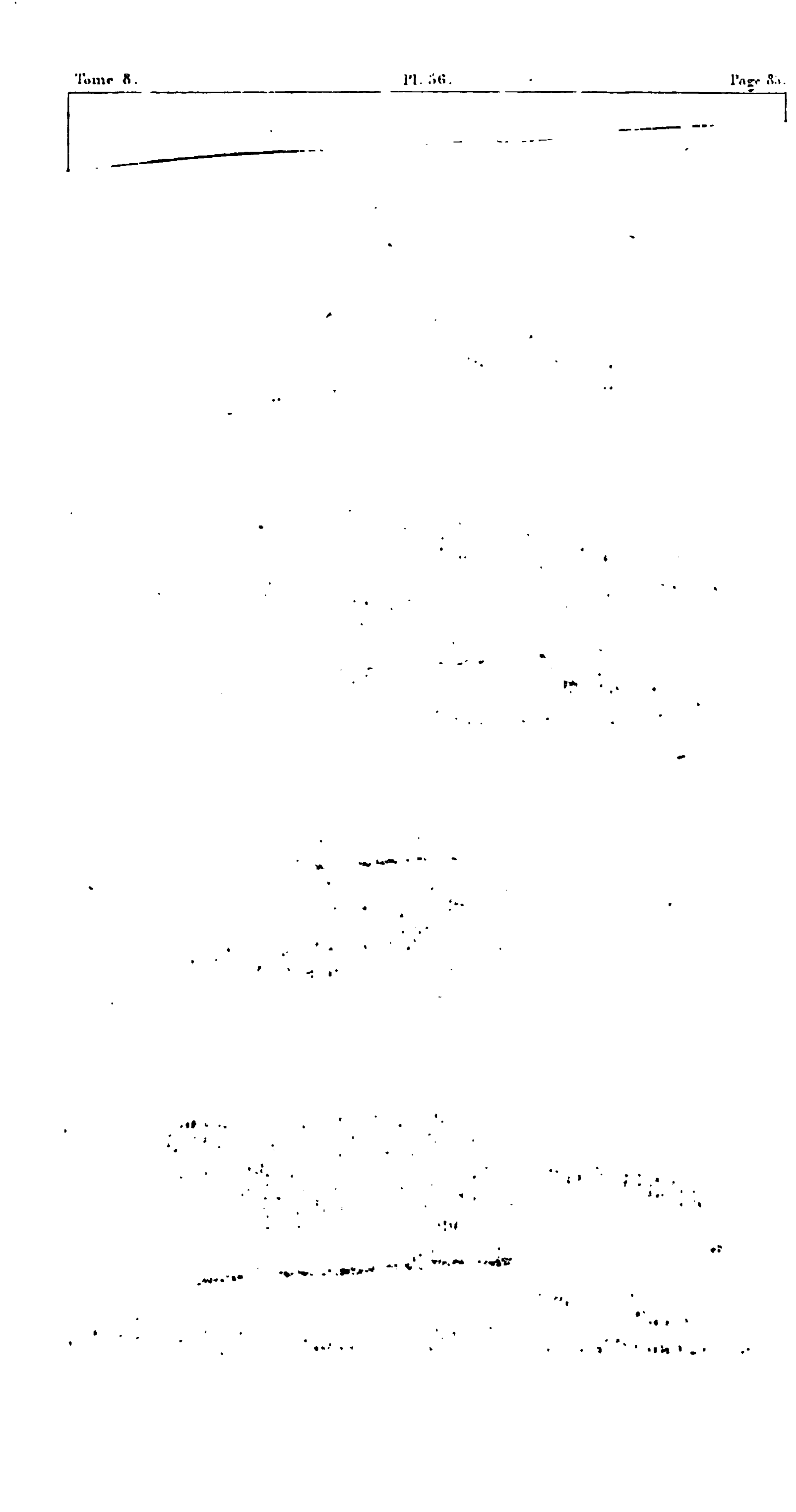




Prêtre pinx. *Coignet Sculp.*

1. Le Glouton .... Page 80.
2. Le Carcajou .... 90.
3. Le Kinkajou 96
4. Le Leming 99

... doux regard et l'aboiement de cet



« La forme de la tête, le doux regard et l'aboiement de cet « animal, semblent le rapprocher du chien ; néanmoins il a de « commun avec le renard sa queue et sa fourrure très-belle et « très-douce. Son sang est d'une nature ardente, et il répand « une assez mauvaise odeur par la respiration, comme le chacal « et le loup. »

Il m'a paru, par ce dessin, et encore plus par cette courte description de M. Demidoff et par celle de M. Gmelin, que cet animal est l'isatis dont nous avons parlé, et c'est pour cela que je l'ai fait graver (voyez *planche* 55).

LE GLOUTON[1].

Le glouton, gros de corps et bas des jambes, est à peu près de la forme d'un blaireau; mais il est une fois plus épais et plus grand : il a la tête courte, les yeux petits, les dents très-fortes, le corps trapu, la queue plutôt courte que longue, et bien fournie de poil à son extrémité. Il est noir sur le dos, et d'un brun roux sur les flancs : sa fourrure est une des plus belles et des plus recherchées. On le trouve assez communément en Laponie et dans toutes les terres voisines de la mer du Nord, tant en Europe qu'en Asie : on le retrouve sous le nom de *carcajou* au Canada et dans les autres parties de l'Amérique la plus septentrionale; il y a même toute apparence que l'animal de la baie de Hudson que M. Edwards a donné sous le nom de *quickhatch* ou *wolverenne,* petit ours ou louveteau, selon son traducteur, est le même que le carcajou de Canada, le même que le glouton du nord de l'Europe; il me paroît aussi que l'animal indiqué par Fernandès sous le nom de *tepeytzcuitli*, ou *chien de montagne*, pourroit bien être le glouton, dont l'espèce s'est peut-être répandue jusque dans les montagnes désertes de la Nouvelle-Espagne.

Olaüs Magnus me paroît être le premier qui ait fait mention de cet animal : il dit qu'il est de la grosseur d'un grand chien; qu'il a les oreilles et la face d'un chat, les pieds et les ongles très-

[1] Nom que l'on a donné à cet animal à cause de son insatiable voracité.

forts; le poil brun, long et touffu; la queue fournie comme celle du renard, mais plus courte. Selon Scheffer, le glouton a la tête ronde, les dents fortes et aiguës, semblables à celles du loup, le poil noir, le corps large et les pieds courts comme ceux de la loutre. La Hontan, qui a parlé le premier du carcajou de l'Amérique septentrionale, dit : « Figurez-vous un double blaireau, c'est l'image « la plus ressemblante que je puisse donner de cet animal. » Selon Sarrazin, qui probablement n'en avoit vu que de petits, les carcajous n'ont guère que deux pieds de longueur de corps, et huit pouces de queue. « Ils ont, dit-il, la tête fort courte et fort grosse, « les yeux petits, les mâchoires très-fortes, garnies de trente-« deux dents bien tranchantes. » Le petit ours ou louveteau d'Edwards, qui me paroît être le même animal, étoit, dit cet auteur, une fois aussi gros qu'un renard; il avoit le dos arqué, la tête basse, les jambes courtes, le ventre presque traînant à terre, la queue d'une longueur médiocre et touffue vers l'extrémité. Tous s'accordent à dire qu'on ne trouve cet animal que dans les parties les plus septentrionales de l'Europe, de l'Asie et de l'Amérique : M. Gmelin est le seul qui semble assurer qu'il voyage jusque dans les pays chauds. Mais ce fait me paroît très-suspect, pour ne pas dire faux : Gmelin, comme quelques autres naturalistes, a peut-être confondu l'hyène du Midi avec le glouton du Nord, qui se ressemblent en effet par les habitudes naturelles, et surtout par la voracité, mais qui sont, à tous autres égards, des animaux très-différens.

Le glouton n'a pas les jambes faites pour courir; il ne peut même marcher que d'un pas lent : mais la ruse supplée à la légèreté qui lui manque; il attend les animaux au passage; il grimpe sur les arbres pour se lancer dessus, et les saisir avec avantage; il se jette sur les élans et sur les rennes, leur entame le corps, et s'y attache si fort avec les griffes et les dents, que rien ne peut l'en séparer : ces pauvres animaux précipitent en vain leur course; en vain ils se frottent contre les arbres, et font les plus grands efforts pour se délivrer; l'ennemi, assis sur leur croupe ou sur leur cou, continue à leur sucer le sang, à creuser leur plaie, à les dévorer en détail avec le même acharnement, la même avidité, jusqu'à ce qu'il les ait mis à mort. Il est, dit-on, inconcevable combien de temps le glouton peut manger de suite, et combien il peut dévorer de chair en une seule fois.

Ce que les voyageurs en rapportent est peut-être exagéré : mais, en rabattant beaucoup de leurs récits, il en reste encore assez

pour être convaincu que le glouton est beaucoup plus vorace qu'aucun de nos animaux de proie ; aussi l'a-t-on appelé le *vautour des quadrupèdes*. Plus insatiable, plus déprédateur que le loup, il détruiroit tous les autres animaux, s'il avoit autant d'agilité : mais il est réduit à se traîner pesamment, et le seul animal qu'il puisse prendre à la course est le castor, duquel il vient très-aisément à bout, et dont il attaque quelquefois les cabanes pour le dévorer avec ses petits, lorsqu'ils ne peuvent assez tôt gagner l'eau ; car le castor le devance à la nage, et le glouton, qui voit échapper sa proie, se jette sur le poisson ; et lorsque toute chair vivante vient à lui manquer, il cherche les cadavres, les déterre, les dépèce et les dévore jusqu'aux os.

Quoique cet animal ait de la finesse, et mette en œuvre des ruses réfléchies pour se saisir des autres animaux, il semble qu'il n'ait pas de sentiment distinct pour sa conservation, pas même l'instinct commun pour son salut : il vient à l'homme ou s'en laisse approcher, sans apparence de crainte. Cette indifférence, qui paroît annoncer l'imbécillité, vient peut-être d'une cause très-différente. Il est certain que le glouton n'est pas stupide, puisqu'il trouve les moyens de satisfaire à son appétit toujours pressant, et plus qu'immodéré ; il ne manque pas de courage, puisqu'il attaque indifféremment tous les animaux qu'il rencontre, et qu'à la vue de l'homme il ne fuit, ni ne marque, par aucun mouvement, le sentiment de la peur spontanée : s'il manque donc d'attention sur lui-même, ce n'est point indifférence pour sa conservation, ce n'est qu'habitude de sécurité. Comme il habite un pays presque désert, qu'il y rencontre très-rarement des hommes, qu'il n'y connoît point d'autres ennemis, que toutes les fois qu'il a mesuré ses forces avec les animaux il s'est trouvé supérieur, il marche avec confiance, et n'a pas le germe de la crainte, qui suppose quelque épreuve malheureuse, quelque expérience de sa foiblesse : on le voit par l'exemple du lion, qui ne se détourne pas de l'homme, à moins qu'il n'ait éprouvé la force de ses armes ; et le glouton, se traînant sur la neige dans son climat désert, ne laisse pas d'y marcher en toute sécurité, et d'y régner en lion, moins par sa force que par la foiblesse de ceux qui l'environnent.

L'isatis, moins fort, mais beaucoup plus léger que le glouton, lui sert de pourvoyeur : celui-ci le suit à la chasse, et souvent lui enlève sa proie avant qu'il l'ait entamée : au moins il la partage ; car au moment que le glouton arrive, l'isatis, pour n'être pas mangé lui-même, abandonne ce qui lui reste à manger. Ces

deux animaux se creusent également des terriers; mais leurs autres habitudes sont différentes : l'isatis va souvent par troupe; le glouton marche seul, ou quelquefois avec sa femelle. On les trouve ordinairement ensemble dans leurs terriers. Les chiens, même les plus courageux, craignent d'approcher et de combattre le glouton; il se défend des pieds et des dents, et leur fait des blessures mortelles : mais, comme il ne peut échapper par la fuite, les hommes en viennent aisément à bout.

La chair du glouton, comme celle de tous les animaux voraces, est très-mauvaise à manger; on ne le cherche que pour en avoir la peau, qui fait une très-bonne et magnifique fourrure : on ne met au-dessus que celle de la zibeline et du renard noir; et l'on prétend que, quand elle est bien choisie, bien préparée, elle a plus de lustre qu'aucune autre, et que, sur un fond d'un beau noir, la lumière se réfléchit et brille par parties comme sur une étoffe damassée.

☞ Nous donnons ici (voyez *planche* 56) la figure du glouton, qui manquoit dans l'article précédent. Cet animal m'a été envoyé vivant des parties les plus septentrionales de la Russie; il a néanmoins vécu pendant plus de dix-huit mois à Paris; il étoit si fort privé, qu'il n'étoit aucunement féroce et ne faisoit de mal à personne. Sa voracité a été aussi exagérée que sa cruauté : il est vrai qu'il mangeoit beaucoup; mais il n'importunoit pas vivement ni fréquemment quand on le privoit de nourriture. Le dessin représente très-bien cet animal, dont néanmoins j'ai cru devoir donner ici la description. Il avoit deux pieds deux pouces de longueur depuis le bout du nez jusqu'à l'origine de la queue; le museau noir jusqu'aux sourcils; les yeux petits et noirs; depuis les sourcils jusqu'aux oreilles le poil étoit blanc mêlé de brun; les oreilles fort courtes, c'est-à-dire, d'un pouce de longueur; le poil ras sur les oreilles; sous la mâchoire inférieure, il est tacheté de blanc, ainsi qu'entre les deux pieds de devant; les jambes de devant ont onze pouces de longueur depuis l'extrémité des ongles jusqu'au corps; celles de derrière un pied; la queue huit pouces, y compris quatre pouces de poil à son extrémité; les quatre jambes, la queue et le dessus du dos noirs, ainsi que le dessous du ventre; au nombril une tache blanche; les parties de la génération rousses; le poil roux, depuis les épaules jusqu'à l'origine de la queue; le poil intérieur ou duvet blanc, il n'est pas aussi épais dans ces endroits que sur le dos; les pieds de

devant, depuis le talon jusqu'au bout des ongles, longs de trois pouces neuf lignes ; cinq ongles fort crochus et séparés, celui du milieu d'un pouce et demi de long; cinq durillons sous les ongles, quatre se tenant ensemble et formant sous le pied un demi-cercle et un autre au talon ; cinq ongles de même aux pieds de derrière, neuf durillons et point de talon. Largeur du pied de devant, deux pouces et demi; longueur des pieds de derrière, quatre pouces neuf lignes; largeur des pieds de derrière, deux pouces neuf lignes. Six dents incisives à la mâchoire supérieure, dont une, de chaque côté, un peu plus grosse que les quatre autres; deux grosses dents de sept lignes de longueur un peu crochues, comme on le voit dans la tête au bas de la planche; cinq dents mâchelières, dont une du côté de la gorge entre en dedans de la gueule, et dont deux sont beaucoup plus grosses que les trois autres. Cinq dents mâchelières à la mâchoire inférieure, dont une fort grosse; deux grandes dents un peu crochues, et six petites presque ras. Un peu de poil de deux pouces de longueur autour de la gueule et au-dessus des yeux.

Cet animal étoit assez doux; il craint l'eau, il a peur des chevaux et des hommes habillés de noir; il marche en sautant, mange considérablement. Quand il avoit bien mangé, et qu'il restoit de la viande, il avoit soin de la cacher dans sa cage et de la couvrir de paille. En buvant, il lape comme un chien; il n'a aucun cri. Quand il a bu, il jette avec ses pattes ce qui reste d'eau par-dessous son ventre. Il est rare de le voir tranquille, parce qu'il se remue toujours. Il mangeroit plus de quatre livres de viande par jour si on les lui donnoit; il ne mange point de pain, et mange si goulument presque sans mâcher, qu'il s'en étrangle.

Cet animal, qui n'est pas rare dans la plupart des contrées septentrionales de l'Europe, et même de l'Asie, ne se trouve fréquemment en Norwége, selon Pontoppidan, que dans le diocèse de Drontheim. Il dit que la peau en est très-précieuse, et qu'on ne le tire point à coups de fusil pour ne la pas endommager; que le poil en est doux et d'un noir nuancé de brun et de jaune.

☞ J'ai dit que le glouton n'est pas rare dans les contrées septentrionales de l'Europe et même de l'Asie. M. Krachenninikow rapporte à ce sujet qu'il y a au Kamtschatka un animal appelé *glouton*, dont la fourrure est si estimée, que pour dire

qu'un homme est richement habillé, on dit qu'il est vêtu de fourrure de glouton. « Les femmes de Kamtschatka, dit-il, or-« nent leurs cheveux avec les pattes blanches de cet animal, et « elles en font très-grand cas; cependant les Kamtschatkadales en « tuent si peu, qu'ils sont obligés d'en tirer de *Jakustki*, qui « leur reviennent fort cher. Ils préfèrent les blanches et les jau-« nes, quoique les noires et les brunes soient plus estimées... Ils « ne peuvent faire un plus grand présent à leurs femmes ou à « leurs maîtresses, que de leur donner une de ces peaux; et c'est « pourquoi elles se vendoient autrefois depuis trente jusqu'à « soixante roubles; ils donnent pour deux de leurs pattes jusqu'à « deux castors marins (saricoviennes). On trouve aussi beau-« coup de ces gloutons dans les environs de *Karaga*, d'*Anadirska* « et de *Kolima*. Ils sont très-adroits à la chasse des cerfs, et voici « la manière dont ils s'y prennent pour les tuer. Ils montent sur « un arbre avec quelques brins de cette mousse qu'ils ont cou-« tume de manger: lorsqu'ils en voient venir quelques-uns, ils « la laissent tomber à terre; et, prenant le moment que le cerf « s'approche pour la manger, ils s'élancent sur son dos, le sai-« sissent par le bois, lui crèvent les yeux, et le tourmentent si « fort, que ce malheureux animal, pour mettre fin à ses peines « et se débarrasser de son ennemi, se heurte la tête contre un ar-« bre, et tombe mort sur la place. Il n'est pas plutôt à bas, que « le glouton le dépèce par morceaux, cache sa chair dans la terre, « pour empêcher que les autres animaux ne la mangent, et il « n'y touche point qu'il ne l'ait mise en sûreté. Les gloutons qui « se trouvent aux environs du fleuve Léna s'y prennent de la « même manière pour tuer les chevaux. Cependant, quelque « cruels que paroissent ces animaux, on les prive aisément, et « ils paroissent alors bien moins voraces. »

LE CARCAJOU.

Nous donnons (voy. *planche* 56.) la figure d'un animal d'Amérique, dont on a envoyé la peau bourrée à M. Aubry, curé de Saint-Louis, sous le nom de *carcajou*, mais qui n'a pas autant de rapport que je l'aurois pensé avec cet animal que j'ai dit être

le même que le glouton de notre nord; car il semble même approcher de très-près de l'espèce de notre blaireau d'Europe : ses ongles ne sont point faits pour déchirer une proie, mais pour creuser la terre; en sorte que nous le regardons comme une espèce voisine, ou même comme une variété de l'espèce du blaireau; il ne faut que le comparer avec la figure de notre blaireau pour en reconnoître la ressemblance. Cependant il en diffère en ce qu'il n'a que quatre doigts aux pieds de devant, tandis que notre blaireau en a cinq; mais le cinquième petit doigt, qui paroît lui manquer, peut avoir été oblitéré dans la peau desséchée. Il différoit également du carcajou ou glouton par ce même caractère; car le glouton a aussi, comme le blaireau, cinq doigts aux pieds de devant: ainsi nous doutons beaucoup que cet animal, envoyé sous le nom de *carcajou*, soit en effet le vrai carcajou. Nous joignons ici la description de sa peau bourrée, qui est bien conservée dans le cabinet de M. le curé de Saint-Louis. On lui a assuré qu'il venoit du pays des Esquimaux. Il a deux pieds deux pouces du bout du museau à l'origine de la queue. Quoiqu'il ressemble beaucoup au blaireau, il en diffère par la couleur et la qualité du poil, qui est bien plus doux, plus soyeux et plus long; et ce n'est que par ce seul caractère qu'il pourroit se rapprocher du carcajou et du glouton du nord de l'Europe. Il est à peu près de la couleur du loup-cervier, d'un blanc grisâtre; sa tête est rayée de bandes blanches, mais différemment de celle du blaireau. Les oreilles sont courtes et blanches; il a trente-deux dents, six incisives, deux canines fort grosses, quatre mâchelières de chaque côté, et le blaireau en a cinq. Le bout du nez est noirâtre. Les poils du corps, qui ont communément quatre pouces et demi ou cinq pouces, sont de quatre couleurs dans leur longueur, d'un brun clair depuis l'origine jusqu'à près de la moitié, ensuite fauve clair, puis noirs près de l'extrémité qui est blanche; le dessous du corps est couvert de poils blancs; les jambes sont aussi couvertes de longs poils d'un brun musc foncé. Les pieds de devant n'ont que quatre doigts, et ceux de derrière cinq. Les ongles des pieds de devant sont fort grands; le plus long a jusqu'à seize lignes, et le plus long des pieds de derrière n'en a que sept. La queue n'a que trois pouces huit lignes de tronçon; elle est terminée par de longs poils qui l'environnent, et qui sont de couleur fauve.

Je suis persuadé que le carcajou d'Amérique est le même animal que le glouton d'Europe, ou du moins qu'il est d'une espèce très-voisine; mais je dois observer que, faute d'être assez informé,

je crois être tombé dans une méprise occasionée par la ressemblance du nom et de quelques habitudes naturelles, communes à deux animaux différens. J'ai cru que le kinkajou étoit le même animal que le carcajou, et je n'ai reconnu cette erreur qu'à la vue de deux animaux, dont l'un étoit à la foire Saint-Germain, en 1773, annoncé sur l'affiche, *animal inconnu à tous les naturalistes;* et il l'étoit en effet. Un autre tout pareil est encore actuellement vivant à Paris, chez M. Chauveau, qui l'a amené de la Nouvelle-Espagne, et M. Messier, astronome de l'Académie des Sciences, l'a nourri pendant deux ou trois ans. C'est celui dont nous donnons ici la figure, et que nous croyons être le vrai kinkajou. M. Chauveau pensoit que ce pouvoit être un acouchi ou un coati; il dit qu'à la vérité il n'a ni le nez allongé ni la queue annelée du coati, mais qu'il a d'ailleurs le même poil, les mêmes membres, le même nombre de doigts, et surtout des dents canines pareilles, et telles que M. Perrault les a fait dessiner pour le coati, c'est-à-dire, anguleuses et cannelées sur les trois faces. M. Chauveau avoue qu'il diffère encore du coati par sa queue prenante, avec laquelle il se suspend et s'accroche à tout ce qu'il rencontre lorsqu'il veut descendre.

« Il ne la redresse même, dit-il, que quand ses pieds sont assu-« rés; il s'en sert heureusement pour saisir et approcher de lui les « choses auxquelles il ne peut atteindre. Il se couche et dort dès « qu'il voit le jour, et s'éveille à l'approche de la nuit. Alors il est « d'une vivacité extraordinaire. Il grimpe avec une grande faci-« lité, et furette partout. Il arrache tout ce qu'il trouve, soit en « jouant, soit en cherchant des insectes : sans cela on pourroit le « laisser en liberté; et même, avant d'être en France, on ne l'atta-« choit pas du tout; il sortoit et alloit où il vouloit pendant la « nuit, et le lendemain matin on le retrouvoit toujours couché à « la même place. On vient à bout de l'éveiller en l'excitant pen-« dant le jour; mais il semble que le soleil ou sa réverbération « l'effraie ou le suffoque. Il est assez caressant, sans cependant « être docile; il sait seulement distinguer son maître et le suivre. « Il boit de tout, de l'eau, du café, du lait, du vin et même « de l'eau-de-vie, surtout s'il y a du sucre; et il en boit jusqu'à « s'enivrer, ce qui le rend malade pendant plusieurs jours. Il « mange aussi de tout indistinctement, du pain, de la viande, « des légumes, des racines, principalement des fruits; on lui a « donné long-temps pour nourriture ordinaire du pain trempé de « lait, des légumes et des fruits. Il aime passionnément les odeurs, « et est très-friand de sucre et de confitures.

« Il se jette sur les volailles, et c'est toujours sous l'aile qu'il les « saisit; il paroît en boire le sang, et il les laisse sans les déchirer: « quand il a le choix, il préfère un canard à une poule, et cepen- « dant il craint l'eau. Il a différens cris; quand il est seul pendant « la nuit, on l'entend très-souvent jeter des sons qui ressemblent « assez en petit à l'aboiement d'un chien, et il commence toujours « par éternuer. Quand il joue et qu'on lui fait du mal, il se plaint « par un petit cri pareil à celui d'un jeune pigeon. Quand il me- « nace, il siffle à peu près comme une oie; quand il est en colère, « ce sont des cris confus et éclatans. Il ne se met guère en colère « que quand il a faim; il tire une langue d'une longueur déme- « surée lorsqu'il bâille. C'étoit une femelle, et l'on a cru remar- « quer que, depuis trois ans qu'elle est en France, elle n'a été « qu'une fois en chaleur; elle étoit alors presque toujours fu- « rieuse [1]. »

Voici la description que M. de Sève a faite d'un animal tout semblable, qui étoit à la foire Saint-Germain en 1773.

« Par le poil, dit-il, il a plus d'analogie à la loutre qu'aux au- « tres animaux; mais il n'a point de membranes entre les doigts « des pieds : il a la queue aussi longue que le corps, au lieu que « celle de la loutre n'est que moitié de la longueur du corps. Il « a bien en marchant l'allure de la fouine par son corps allongé; « mais il n'y ressemble pas par la queue, ni par les formes de la « tête, qui ont plus de rapport, dans cette partie, à celles de la « loutre. L'œil est plus gros que celui de la fouine, qui a le mu- « seau plus allongé; la tête, de face, tient un peu du petit chien « danois. Il a une langue extrêmement longue et menue, qu'il « allonge quelquefois dans la journée : cette langue est douce « lorsqu'il lèche; car cet animal paroît être d'un assez bon natu- « rel. Il étoit fort doux ce carême dernier, quand j'ai commencé « à le dessiner : mais le public, qui l'agace, l'a rendu méchant; « à présent il mord quelquefois après avoir léché. Il est jeune, et « ses dents ne me paroissent pas formées, comme je le dirai ci- « après. Il est d'un tempérament remuant, aimant à grimper; « souvent il se tient sur son derrière, se gratte avec ses pieds de « devant comme les singes, joue, retourne ses pattes l'une dans « l'autre, et fait d'autres singeries. Il mange comme l'écureuil, « tenant entre ses pattes les fruits ou herbes qu'on lui donne. On « ne lui a jamais donné de viande ni de poisson. Lorsqu'il s'ir-

[1] Note communiquée par M. Simon Chauveau à M. de Buffon.

« rite, il cherche à s'élancer, et son cri, dans sa colère, tient « beaucoup de celui d'un gros rat. Son poil n'a aucune odeur. Il « a la dextérité de se servir de sa queue pour accrocher les diffé- « rentes choses qu'il veut attirer à lui. Il se pend avec cette queue, « et aime à s'attacher de cette façon à tout ce qu'il rencontre. J'ai « observé que ses pieds, dont les doigts ont une certaine longueur, « se réunissent volontiers quand il marche ou grimpe; ils ne s'é- « cartent point en s'appuyant, comme font les doigts des autres « animaux, et les pieds ont par conséquent une forme allongée; « il a aussi en marchant un peu les pieds en dedans. Enfin cet « animal (*au dire de Saint-Louis, oiseleur, rue de Richelieu, à « Paris, qui l'a acheté d'un particulier*) vient de la côte d'Afri- « que; on l'appeloit *kinkajou*, et l'espèce en est rare. Il se figure « que c'est le nom de l'île ou du pays d'où il vient, ne pouvant « avoir, par les personnes qui le lui ont vendu, les éclaircisse- « mens nécessaires. Je dirai seulement que ce kinkajou, qui est fe- « melle, tient en général plus de la loutre que des autres animaux « par rapport aux poils, qui sont courts et épais, mêlés de quelques « poils plus longs. Les poils de la tête, comme ceux du corps et « de la queue, sont d'une teinte jaune olivâtre, mêlée de gris « et de brun; par le luisant du poil qui est changeant à l'aspect « du jour, il forme des tons différens, plus gris, plus verdâtres « (qui est le dominant) ou plus bruns. Ce poil est de couleur « grise, blanchâtre dans la plus grande partie, et d'un fauve ver- « dâtre sale à l'extrémité; il est mélangé d'autres poils dont l'ex- « trémité est de couleur brune, indépendamment de plus grands « poils noirs, mêlés plus ou moins dans les autres poils, et qui « forment à côté des yeux des bandes qui s'étendent vers le front, « et une autre au milieu qui s'affoiblit vers le cou. L'œil tient « beaucoup de celui de la loutre; la pupille est fort petite, et « l'iris d'un brun musc ou roussâtre. Le museau est d'un brun « noir, comme le tour des yeux. Le bout du nez est méplat, « comme aux petits chiens, et les narines très-arquées. L'ouver- « ture de la bouche est de quinze lignes. Les dents, qui paroissent « jaunes, sont au nombre de trente-deux. Dans la mâchoire su- « périeure il y a six incisives, comme dans la mâchoire infé- « rieure, deux canines au-devant de chacune, et quatre mâche- « lières de chaque côté aux deux mâchoires. Ces dents canines « sont très-grosses; la supérieure croise l'inférieure : aussi dans « la mâchoire inférieure y a-t-il un vide entre les incisives et la « canine inférieure pour y recevoir la supérieure. Les mâche-

« lières paroissent peu fournies, surtout les dernières, qui an-
« noncent la jeunesse de ce petit animal. Ainsi il a douze dents
« incisives, quatre canines, seize mâchelières, qui lui font trente-
« deux dents. Ses oreilles, plus longues que larges, sont arron-
« dies à leurs extrémités, et couvertes d'un poil court de la cou-
« leur de celui du corps. Les côtés et le dessous du cou, le de-
« dans des jambes, sont d'un jaune doré extrêmement vif par
« endroits. Cette même teinte dorée et plus foncée domine dans
« plusieurs endroits de la tête et des jambes de derrière. Le ventre
« est d'un blanc grisâtre, teint de jaune par endroits. La queue
« est partout garnie de poils; elle est grosse à l'origine du tron-
« çon, va en diminuant imperceptiblement, et finit en pointe à
« l'extrémité. Il la porte horizontalement en marchant. Le des-
« sous de ses pattes, qui est sans poil, est couleur de chair ver-
« meille. Les ongles sont blancs, crochus et faisant la gouttière en
« dessous. »

	pieds.	pou.	lig.
Longueur du corps entier, prise en ligne superficielle	2	5	6
Longueur du corps entier, mesuré en ligne droite	2	3	»
Longueur de la tête, du bout du museau à l'occiput	»	2	6
Circonférence du bout du museau.	»	3	9
Circonférence du museau au-dessus des yeux.	»	5	1
Distance entre le bout du museau et l'angle antérieur de l'œil .	»	1	5
Même distance entre l'angle postérieur de l'œil	»	1	7
Largeur de l'œil d'un angle à l'autre.	»	»	7
Ouverture de l'œil.	»	»	6
Distance entre les angles postérieurs des yeux en ligne superficielle	»	»	11
La même distance en ligne droite	»	»	9
Circonférence de la tête entre les yeux et les oreilles	»	7	6
Longueur des oreilles.	»	1	1
Largeur de la base mesurée en ligne droite	»	»	7
Longueur du cou.	»	1	9
Circonférence du cou	»	6	11
Hauteur du train de devant.	»	6	9
Longueur de l'avant-bras depuis le coude jusqu'au poignet. . .	»	3	1
Longueur de l'avant-bras près du coude	»	1	9
Epaisseur de l'avant-bras près du coude	»	1	2
Circonférence du poignet..	»	2	7
Circonférence du métacarpe.	»	2	8
Longueur du poignet jusqu'au bout des ongles.	»	1	9
Circonférence du corps, prise derrière les jambes de devant. .	»	10	4
Circonférence du corps, prise à l'endroit le plus gros	»	11	6

	pieds.	pou.	lig.
Circonférence du corps, devant les jambes de derrière	»	9	10
Hauteur du train de derrière	»	7	3
Longueur de la jambe depuis le genou jusqu'au talon	»	4	7
Largeur du haut de la jambe	»	2	1
Epaisseur	»	1	4
Largeur à l'endroit du talon	»	1	3
Circonférence du métatarse	»	2	9
Longueur depuis le talon jusqu'au bout des ongles	»	3	»
Largeur du pied de devant	»	1	1
Largeur du pied de derrière	»	1	2
Longueur des plus grands ongles	»	»	4½
Largeur à la base	»	3	»
Longueur de la queue	1	3	9
Circonférence de la queue à son origine	»	4	6
Diamètre de la queue à son origine	»	2	1

LE KINKAJOU.

La conformité des noms de *kinkajou* et de *carcajou* m'avoit porté à croire, avec tous les autres naturalistes, qu'ils appartenoient au même animal. Cependant, ayant recherché dans les anciens voyageurs, j'ai retrouvé ce même passage de Denis, que je n'avois cité qu'en partie, parce que j'avois imaginé que ce voyageur s'étoit trompé en disant que le kinkajou, que je prenois alors pour le carcajou, ressembloit à un chat, d'autant que tous les autres voyageurs s'accordoient à donner au carcajou une figure différente et semblable à celle du glouton. Voici donc ce passage en entier :

« Le kinkajou ressemble un peu à un chat d'un poil roux brun ; « il a la queue longue et la relève sur son dos, pliée en deux ou « trois plis ; il a des griffes et grimpe sur les arbres, où il se cou- « che tout de son long sur les branches pour attendre sa proie et « se jeter dessus pour la dévorer. Il se jette sur le dos d'un orignal, « l'entoure de sa queue, lui ronge le cou au-dessus des oreilles, « jusqu'à ce qu'il tombe. Quelque vite que puisse courir l'orignal, « et quelque fort qu'il puisse se frotter contre les arbres ou les

« buissons, le kinkajou ne lâche jamais prise ; mais s'il peut ga-
« gner l'eau, il est sauvé, parce qu'alors le kinkajou lâche prise
« et saute à terre. Il y a quatre ans qu'un kinkajou m'attrapa une
« génisse et lui coupa le cou. Les renards sont ses chasseurs ; ils
« vont à la découverte tandis que le kinkajou est en embuscade,
« où il attend l'orignal, que les renards ne manquent pas de lui
« amener. »

Cette notice s'accorde assez avec la figure et la description que nous venons de donner de cet animal, pour présumer que c'est le même, et que le carcajou et le kinkajou sont deux animaux d'espèces distinctes et séparées, qui n'ont de commun entre eux que de se jeter sur les orignaux et sur les autres bêtes fauves pour en boire le sang.

Nous venons de dire que le kinkajou se trouve dans les montagnes de la Nouvelle-Espagne ; mais il se trouve aussi dans celles de la Jamaïque, où les naturels du pays le nomment *poto,* et non pas *kinkajou.* M. Collinson m'a envoyé le dessin de ce poto ou kinkajou, que je donne ici avec la notice suivante (voy. *planche* 56).

« Le corps de cet animal est de couleur uniforme, et d'un
« roux mêlé de gris cendré ; le poil court, mais très-épais ; la tête
« arrondie, le museau court, nu et noirâtre ; les yeux bruns, les
« oreilles courtes et arrondies ; des poils longs tout autour de la
« gueule, qui sont appliqués sur le museau et ne forment point
« de moustaches ; la langue étroite, longue, et que l'animal fait
« souvent sortir de sa gueule, de trois ou quatre pouces ; la queue
« de couleur uniforme, diminuant toujours de grosseur jusqu'à
« l'extrémité, qui se recourbe lorsque l'animal le veut, et avec
« laquelle il s'attache et peut saisir et serrer fortement. Cette
« queue est plus longue que le corps, qui a quinze pouces de-
« puis le bout du nez jusqu'à l'extrémité du corps, et la queue
« en a dix-sept.

« Cet animal avoit été pris dans les montagnes de la Jamaïque.
« Il est doux, et on peut le manier sans crainte ; il est comme
« endormi la journée, et très-vif pendant la nuit. Il diffère
« beaucoup de tous ceux dont le genre est déterminé. Sa langue
« n'est pas si rude que celle des chats ou des autres animaux du
« genre des *viverra*, auquel il a rapport par la forme de la tête
« et par celle des griffes. Il a autour de la bouche beaucoup de
« poils longs de deux à trois pouces, qui sont bouclés et très-

« doux. Les oreilles sont placées bas et presque vis-à-vis de l'œil.
« Quand il dort, il se met en boule, à peu près comme le héris-
« son, ses pieds ramassés en avant et étendus sous les joues. Il
« se sert de sa queue pour tirer un corps aussi pesant que son
« corps (1). »

Il est évident, en comparant les deux dessins et la description de M. Collinson avec celle de M. Simon Chauveau, qu'elles ont toutes deux rapport au même animal, à quelques variétés près qui n'en changent pas l'espèce.

☞ Nous avons reconnu que le kinkajou, que nous n'avons pas d'abord distingué du carcajou ou glouton d'Amérique, est néanmoins d'une espèce toute différente; l'on peut voir ce que nous en avons dit dans ce volume. Il ne nous reste qu'à y ajouter une note que M. Simon Chauveau nous a donnée depuis, sur les habitudes du kinkajou qu'il a gardé vivant durant plusieurs années.

« Son attitude favorite est d'être assis d'aplomb sur son cul
« et ses pattes de derrière, le corps droit avec un fruit dans
« les pattes de devant, et la queue roulée en volute horizontale.
« J'ai plusieurs fois pris la résolution, continue M. Simon
« Chauveau, de vous offrir cet animal vivant, pour le sou-
« mettre à vos observations : mais il venoit dans ces instans me
« caresser si doucement et jouer autour de moi avec tant de
« gaieté, que, séduit par ses gentillesses, je n'ai jamais eu le cou-
« rage de m'en séparer. Il est mort le 3 janvier de cette an-
« née (1780), et c'étoit le neuvième hiver qu'il passoit à Paris,
« sans que le froid ni aucune autre chose eût paru l'avoir in-
« commodé. »

---

[a] Note envoyée par M. Collinson à M. de Buffon, 12 décembre 1766.

LE LEMING[1].

Olaus Magnus est le premier qui ait fait mention du leming; et tout ce qu'en ont dit Gesner, Scaliger, Ziegler, Jonston, etc., est tiré de cet auteur : mais Wormius, après des recherches plus exactes, a fait l'histoire de cet animal, et voici la description qu'il en donne. « Il a, dit-il, la figure d'une souris, mais la queue « plus courte, le corps long d'environ cinq pouces, le poil fin et « taché de diverses couleurs, la partie antérieure de la tête noire, « la partie supérieure jaunâtre, le cou et les épaules noirs, le reste « du corps roussâtre, marqué de quelques petites taches noires de « différentes figures jusqu'à la queue, qui n'a qu'un demi-pouce « de longueur, et qui est couverte de poil jaune noirâtre. L'ordre « des taches, non plus que leur figure et leur grandeur, ne sont « pas les mêmes dans tous les individus. Il y a autour de la gueule « plusieurs poils roides en forme de moustaches, dont il y en a « six de chaque côté beaucoup plus longs et plus roides que les « autres. L'ouverture de la gueule est petite; la lèvre supérieure « est fendue comme dans les écureuils. Il sort de la mâchoire su- « périeure deux dents incisives longues, aiguës, un peu courbes, « dont les racines pénètrent jusqu'à l'orbite des yeux; deux dents « semblables dans la mâchoire inférieure, qui correspondent à « celles du dessus; trois mâchelières de chaque côté, éloignées « des dents incisives; la première des mâchelières fort large et « composée de quatre lobes, la seconde de trois, la troisième plus « petite, chacune de ces trois dents ayant son alvéole séparé, et « toutes situées dans l'intérieur du palais, à un intervalle assez « grand; la langue assez ample et s'étendant jusqu'à l'extrémité « des dents incisives. Des débris d'herbe et de paille qui étoient « dans la gorge de cet animal doivent faire penser qu'il rumine. « Les yeux sont petits et noirs, les oreilles couchées sur le dos,

---

[1] Nom de cet animal dans son pays natal en Norwége, et que nous avons adopté *Mus Norvagicus à Norvagis* leming, leminger, lemender, lemmer *appellatur*.

« les jambes de devant très-courtes, les pieds couverts de poils « et armés de cinq ongles aigus et courbés, dont celui du milieu « est très-long, et dont le cinquième est comme un petit pouce « ou comme un ergot de coq, situé quelquefois assez haut dans « la jambe. Tout le ventre est blanchâtre, tirant un peu sur le « jaune, etc. » Cet animal, dont le corps est épais et les jambes fort courtes, ne laisse pas de courir assez vite. Ils habite ordinairement les montagnes de Norwége et de Lapponie : mais il en descend quelquefois en si grand nombre dans de certaines années et dans de certaines saisons, qu'on regarde l'arrivée des lemings comme un fléau terrible, et dont il est impossible de se délivrer; ils font un dégât affreux dans les campagnes, dévastent les jardins, ruinent les moissons, et ne laissent rien que ce qui est serré dans les maisons, où heureusement ils n'entrent pas. Il aboient à peu près comme de petits chiens; lorsqu'on les frappe avec un bâton, ils se jettent dessus et le tiennent si fort avec les dents, qu'ils se laissent enlever et transporter à quelque distance sans vouloir le quitter; ils se creusent des trous sous terre, et vont, comme les taupes, manger les racines; ils s'assemblent dans de certains temps, et meurent, pour ainsi dire, tous ensemble; ils sont très-courageux, et se défendent contre les autres animaux. On ne sait pas trop d'où ils viennent; le peuple croit qu'ils tombent avec la pluie. Le mâle est ordinairement plus grand que la femelle, et a aussi les taches noires plus grandes. Ils meurent infailliblement au renouvellement des herbes. Ils vont aussi en grandes troupes sur l'eau dans le beau temps; mais s'il vient un coup de vent, ils sont tous submergés. Le nombre de ces animaux est si prodigieux, que, quand ils meurent, l'air en est infecté, et cela occasione beaucoup de maladies; il semble même qu'ils infectent les plantes qu'ils ont rongées, car le pâturage fait alors mourir le bétail. La chair des lemings n'est pas bonne à manger; et leur peau, quoique d'un beau poil, ne peut pas servir à faire des fourrures, parce qu'elle a trop peu de consistance.



Prêtre pinx.t F.me Coignet Sculp.t

1 Le Coasse .... Page 101.
2. Le Chinche .... ibid.
3. Le Conepate .... ibid.
4. Le Zorille .... ibid.

LES MOUFETTES.

Nous donnons le nom générique de *moufettes* à trois ou quatre espèces d'animaux qui renferment et répandent, lorsqu'ils sont inquiétés, une odeur si forte et si mauvaise, qu'elle suffoque comme la vapeur souterraine qu'on appelle *moufette*. Ces animaux se trouvent dans toute l'étendue de l'Amérique méridionale et tempérée : ils ont été désignés indistinctement par les voyageurs sous les noms de *puans*, *bêtes puantes*, *enfans du diable*, etc ; et non-seulement on les a confondus entre eux, mais avec d'autres qui sont d'espèces très-éloignées. Hernandès a indiqué assez clairement trois de ces animaux. Il appelle le premier *ysquiepatl*, nom mexicain que nous lui conserverions, s'il étoit plus aisé de le prononcer ; il en donne la description et la figure, et c'est le même animal dont on trouve aussi la figure dans l'ouvrage de Seba : nous l'appellerons *coase*, du nom *squash* qu'il porte dans la Nouvelle-Espagne. Le second de ces animaux, que Hernandès nomme aussi *ysquièpatl*, est celui qui est ici représenté, et que nous appellerons *chinche*, du nom qu'il porte dans l'Amérique méridionale. Le troisième, que Hernandès nomme *conepatl*, et auquel nous conserverons ce nom, est le même que celui qui a été donné par Catesby sous la dénomination de *putois d'Amérique*, et par M. Brisson sous celle de *putois rayé*. Enfin nous connoissons encore une quatrième espèce de moufette, à laquelle nous donnerons le nom de *zorille*, qu'elle porte au Pérou et dans quelques autres endroits des Indes Espagnoles.

C'est à M. Aubry, curé de Saint-Louis, que nous sommes redevables de la connoissance de deux de ces animaux ; son goût et ses lumières en histoire naturelle brillent dans son cabinet, qui est un des plus curieux de la ville de Paris : il a bien voulu nous communiquer ses richesses toutes les fois que nous en avons eu besoin, et ce ne sera pas ici la seule occasion que nous aurons d'en marquer notre reconnoissance. Ces animaux, que M. Aubry a bien voulu nous prêter pour les faire dessiner et graver, sont le coase, le chinche et le zorille. On peut regarder ces deux der-

niers comme nouveaux, car on n'en trouve la figure dans aucun auteur.

Le premier de ces animaux est arrivé à M. Aubry, sous le nom de *pekan*, *enfant du diable*, ou *chat sauvage de Virginie*. J'ai vu que ce n'étoit pas le pekan ; j'ai rejeté les dénominations d'*enfant du diable* et de *chat sauvage*, comme factices et composées, et j'ai reconnu que c'étoit le même animal que Hernandès a décrit sous le nom d'*ysquiepatl*, et que les voyageurs ont indiqué sous celui de *squash;* et c'est de cette dernière dénomination que j'ai dérivé le nom de *coase* que je lui ai donné. Il a environ seize pouces de long, y compris la tête et le corps ; il a les jambes courtes, le museau mince, les oreilles petites, le poil d'un brun foncé, les ongles noirs et pointus ; il habite dans des trous, dans des fentes de rochers, où il élève ses petits; il vit de scarabées, de vermisseaux, de petits oiseaux ; et lorsqu'il peut entrer dans une basse-cour, il étrangle les volailles, desquelles il ne mange que la cervelle. Lorsqu'il est irrité ou effrayé, il rend une odeur abominable : c'est pour cet animal un moyen sûr de défense; ni les hommes ni les chiens n'osent en approcher. Son urine, qui se mêle apparemment avec cette vapeur empestée, tache et infecte d'une manière indélébile. Au reste, il paroît que cette mauvaise odeur n'est point une chose habituelle. « On m'a envoyé de Surinam cet animal vivant, dit Seba ; je l'ai conservé en vie pendant tout un été dans mon jardin, où je le tenois attaché avec « une petite chaîne : il ne mordoit personne ; et lorsqu'on lui donnoit à manger, on pouvoit le manier comme un petit chien. Il « creusoit la terre avec son museau, en s'aidant des deux pattes « de devant, dont les doigts sont armés d'ongles longs et recourbés. Il se cachoit pendant le jour dans une espèce de tanière « qu'il avoit faite lui-même : il en sortoit le soir ; et, après s'être « nettoyé, il commençoit à courir, et couroit ainsi toute la nuit, à « droite et à gauche, aussi loin que sa chaîne lui permettoit d'aller ; « il furetoit partout, portant le nez en terre. On lui donnoit « chaque soir à manger, et il ne prenoit de nourriture que ce qu'il « lui en falloit, sans toucher au reste : il n'aimoit ni la chair, ni « le pain, ni quantité d'autres nourritures ; ses délices étoient les « panais jaunes, les chevrettes crues, les chenilles et les araignées..... Sur la fin de l'automne, on le trouva mort dans sa « tannière ; il ne put sans doute supporter le froid. Il a le poil du « dos d'un châtain foncé, de courtes oreilles, le devant de la tête « rond, d'une couleur un peu plus claire que le dos, et le ventre

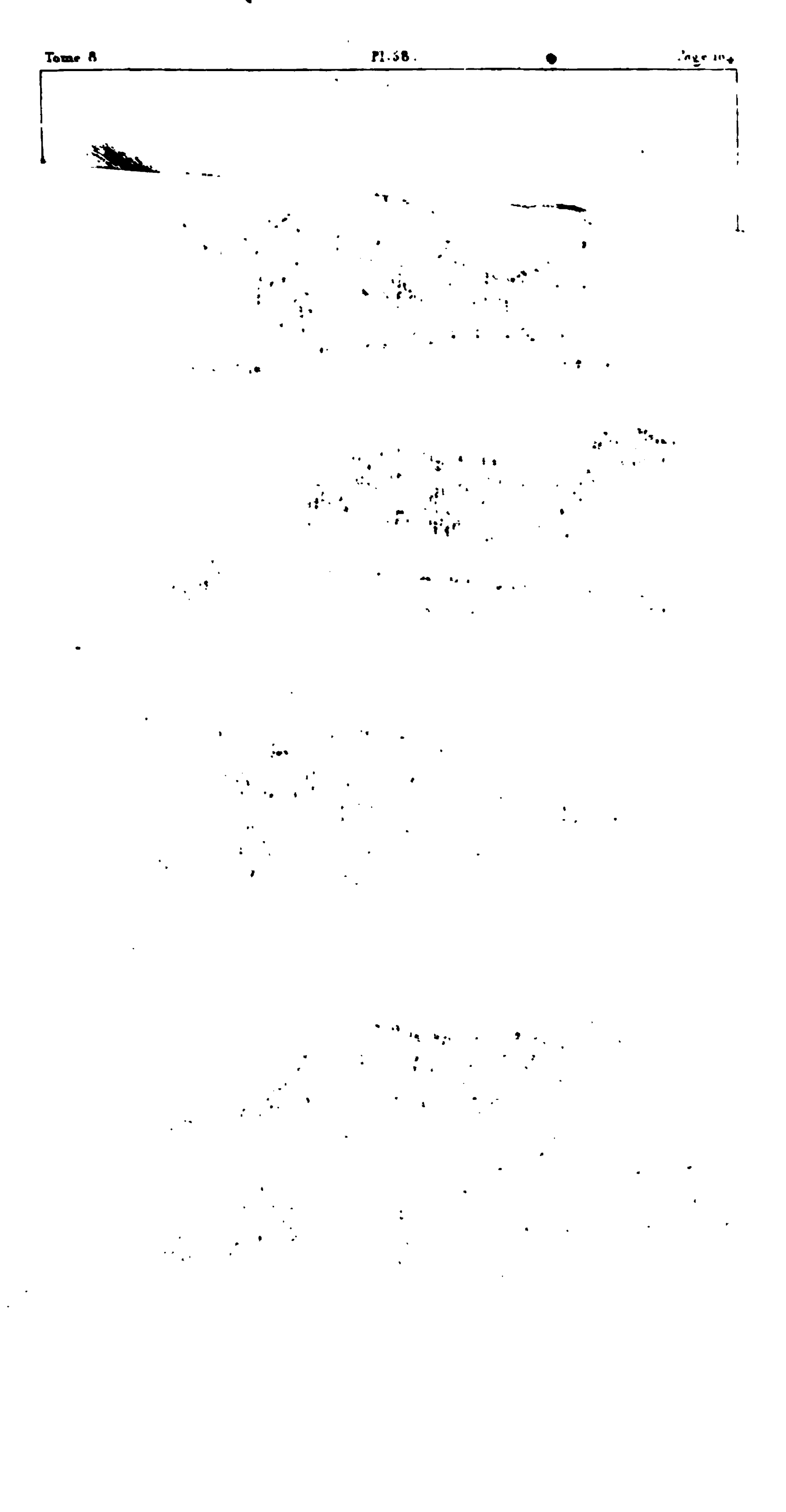
« jaune. Sa queue est d'une longueur médiocre, couverte d'un « poil brun et court : on y remarque tout autour comme des « anneaux jaunâtres. » Nous observerons que, quoique la description et la figure données par Seba s'accordent très-bien avec la description et la figure de Hernandès, on pourroit néanmoins douter encore que ce fût le même animal, parce que Seba ne fait aucune mention de son odeur détestable, et qu'il est difficile d'imaginer comment il a pu garder dans son jardin, pendant tout un été, une bête aussi puante, et ne pas parler, en la décrivant, de l'incommodité qu'elle a dû causer à ceux qui l'approchoient. On pourroit donc croire que cet animal, donné par Seba sous le nom d'*ysquiepatl*, n'est pas le véritable, ou bien que la figure donnée par Hernandès a été appliquée à l'ysquiepatl, tandis qu'elle appartenoit peut-être à un autre animal : mais ce doute, qui d'abord paroît fondé, ne subsistera plus quand on saura que cet animal ne rend cette odeur empestée que quand il est irrité ou pressé, et que plusieurs personnes en Amérique en ont élevé et apprivoisé.

De ces quatre espèces de moufettes que nous venons d'indiquer sous les noms de *coase*, *conepate*, *chinche* et *zorille*, les deux dernières appartiennent aux climats les plus chauds de l'Amérique méridionale, et pourroient bien n'être que deux variétés, et non pas deux espèces différentes. Les deux premières sont du climat tempéré de la Nouvelle-Espagne, de la Louisiane, des Illinois, de la Caroline, etc., et me paroissent être deux espèces distinctes et différentes des deux autres, surtout le coase, qui a le caractère particulier de ne porter que quatre ongles aux pieds de devant, tandis que tous les autres en ont cinq. Mais, au reste, ces animaux ont tous à peu près la même figure, le même instinct, la même mauvaise odeur, et ne diffèrent, pour ainsi dire, que par les couleurs et la longueur du poil. Le coase est, comme on vient de le voir, d'une couleur brune assez uniforme, et n'a pas la queue touffue comme les autres. Le conepate a sur un fond de poil noir cinq bandes blanches qui s'étendent longitudinalement de la tête à la queue. Le chinche est blanc sur le dos et noir sur les flancs, avec la tête toute noire, à l'exception d'une bande blanche qui s'étend depuis le chignon jusqu'au chanfrein du nez; sa queue est très-touffue et fournie de très-longs poils blancs, mêlés d'un peu de noir. Le zorille, qui s'appelle aussi *mapurita*, paroît être d'une espèce plus petite : il a néanmoins la queue tout aussi belle et aussi fournie que le chinche, dont il diffère par la

disposition des taches de sa robe; elle est d'un fond noir, sur lequel s'étendent longitudinalement des bandes blanches depuis la tête jusqu'au milieu du dos, et d'autres espèces de bandes blanches transversalement sur les reins, la croupe et l'origine de la queue, qui est noire jusqu'au milieu de sa longueur, et blanche depuis le milieu jusqu'à l'extrémité, au lieu que celle du chinche est partout de la même couleur. Tous ces animaux sont à peu près de la même figure et de la même grandeur que le putois d'Europe : ils lui ressemblent encore par les habitudes naturelles, et les résultats physiques de leur organisation sont aussi les mêmes. Le putois est de tous les animaux de ce continent celui qui répand la plus mauvaise odeur; elle est seulement plus exaltée dans les moufettes, dont les espèces ou variétés sont nombreuses en Amérique, au lieu que le putois est seul de la sienne dans l'ancien continent : car je ne crois pas que l'animal dont Kolbe parle sous le nom de *blaireau puant*, et qui me paroît être une véritable moufette, existe au cap de Bonne-Espérance comme naturel au pays ; il se peut qu'il y ait été transporté d'Amérique, et il se peut aussi que Kolbe, qui n'est point exact sur les faits, ait emprunté sa description du P. Zuchel, qu'il cite comme ayant vu cet animal au Brésil. Celui de la Nouvelle-Espagne, que Fernandès indique sous le nom de *ortohua*, me paroît être le même animal que le zorilla du Pérou; et le *tepemaxtla* du même auteur pourroit bien être le conepate, qui doit se trouver à la Nouvelle-Espagne comme à la Louisiane et à la Caroline.

LA MOUFETTE DU CHILI.

M. Dombey, correspondant du Cabinet du Roi, et que nous avons eu occasion de citer plusieurs fois, nous a rapporté la dépouille d'un individu de cette espèce. Cette moufette se trouve au Chili, et appartient à la famille du zorille, du conépate et d'autres animaux appelés *bêtes puantes*, et qui se trouvent également dans l'Amérique méridionale. Ses habitudes, sur lesquelles nous n'avons reçu aucune observation particulière, doivent être assez semblables à celles de ces animaux puans, dont elle se rap-



disposition des taches de sa robe; elle est d'un fond noir, sur lequel s'étendent longitudinalement des bandes blanches depuis la tête jusqu'au milieu du dos, et d'autres espèces de bandes blanches









1. La Mouffette du Chili ....Page 104. | 3. Le Vison ....10..
2. Le Pekan ....105. | 4. La Zibeline 106

proche par sa conformation, ainsi que par la distribution de ses couleurs. L'individu dont nous avons vu la peau bourrée étoit mâle. Il avoit la tête large et courte, les oreilles rondes et un peu aplaties, le corps épais et large à l'endroit des reins, les cuisses larges et charnues, les jambes courtes, les pieds petits, cinq doigts à chaque pied, et les ongles longs, crochus et recourbés en gouttière [1]. Sa queue, relevée au-dessus du dos comme celle des écureuils, étoit large et garnie de poils touffus, longs de près de trois pouces. Le poil qui couvroit sa tête, son corps, ses jambes et le dessus de sa queue vers l'origine de cette partie, avoit en quelques endroits un pouce de longueur, et étoit d'un brun noirâtre et luisant; le reste du poil qui garnissoit sa queue étoit blanc, et l'on voyoit sur le dos deux larges bandes blanches qui se réunissoient en une seule [2].

LE PEKAN ET LE VISON.

Il y a long-temps que le nom de *pekan* étoit en usage dans le commerce de la pelleterie du Canada, sans que l'on en connût mieux l'animal auquel il appartient en propre : on ne trouve ce nom dans aucun naturaliste, et les voyageurs l'ont employé indistinctement pour désigner différens animaux, et surtout les moufettes; d'autres ont appelé *renard* ou *chat sauvage* l'animal qui doit porter le nom de *pekan*, et il n'étoit pas possible de tirer aucune connoissance précise des notices courtes et fautives que tous en ont données. Il en est du vison comme du pekan, nous ignorons l'origine de ces deux noms, et personne n'en savoit autre chose, sinon qu'ils appartiennent à deux animaux de l'Amérique septentrionale. Nous les avons trouvés, ces deux animaux, dans le cabinet de M. Aubry, curé de Saint-Louis, et il a bien voulu nous les prêter pour les décrire et les faire dessiner.

[1] L'ongle le plus long des pieds de devant avoit onze lignes de longueur; et celui des pieds de derrière, cinq lignes.

[2] Cet individu avoit un pied sept pouces trois lignes, depuis le bout du museau jusqu'à l'anus; et la queue étoit longue de sept pouces quatre lignes, en y comprenant la longueur du poil. Les dents manquoient à la dépouille.

Le pekan ressemble si fort à la marte, et le vison à la fouine, que nous croyons qu'on peut les regarder comme des variétés dans chacune de ces espèces[1]; ils ont non-seulement la même forme de corps, les mêmes proportions, les mêmes longueurs de queue, la même qualité de poil, mais encore le même nombre de dents et d'ongles, le même instinct, les mêmes habitudes naturelles : ainsi nous nous croyons fondés à regarder le pekan comme une variété dans l'espèce de la marte, et le vison comme une variété dans celle de la fouine, ou du moins comme des espèces si voisines, qu'elles ne présentent aucune différence réelle. Le pekan et le vison ont seulement le poil plus brun, plus lustré et plus soyeux que la marte et la fouine; mais cette différence, comme l'on sait, leur est commune avec le castor, la loutre, et les autres animaux du nord de l'Amérique, dont la fourrure est plus belle que celle de ces mêmes animaux dans le nord de l'Europe.

LA ZIBELINE[2].

Presque tous les naturalistes ont parlé de la zibeline sans la connoître autrement que par sa fourrure. M. Gmelin est le premier qui en ait donné la figure et la description : il en vit deux vivantes chez le gouverneur de Tobolsk. « La zibeline ressemble, dit-il, à « la marte par la forme et l'habitude du corps, et à la belette par « les dents : elle a six dents incisives, assez longues et un peu « courbées, avec deux longues dents canines à la mâchoire in- « férieure, de petites dents très-aiguës à la mâchoire supérieure, « de grandes moustaches autour de la gueule, les pieds larges et « tous armés de cinq ongles. Ces caractères étoient communs à « ces deux zibelines : mais l'une étoit d'un brun noirâtre sur « tout le corps, à l'exception des oreilles et du dessous du men- « ton, où le poil étoit un peu fauve; et l'autre, plus petite que

[1] Je serois assez porté à croire que l'animal indiqué par Sagard Théodat sous le nom de *ottay* pourroit être le même que le vison.

[2] Marte zibeline; *zobel* en allemand; *sobol* en polonais; *sabbel* en suédois; *sable* en anglais.

« la première, étoit, sur tout le corps, d'un brun jaunâtre, avec « les oreilles et le dessous du menton d'une nuance plus pâle. Ces « couleurs sont celles de l'hiver ; car au printemps elles changent « par la mue du poil : la première zibeline, qui étoit d'un brun « noir, devint en été d'un jaune brun ; et la seconde, qui étoit « d'un brun jaune, devint d'un jaune pâle. J'ai admiré, con- « tinue M. Gmelin, l'agilité de ces animaux ; dès qu'ils voyoient « un chat, ils se dressoient sur les pieds de derrière comme pour « se préparer au combat. Ils sont très-inquiets et fort remuans « pendant la nuit [1] ; pendant le jour, au contraire, et surtout « après avoir mangé, ils dorment ordinairement une demi-heure « ou une heure : on peut dans ce temps les prendre, les secouer, « les piquer sans qu'ils se réveillent. » Par cette description de M. Gmelin, on voit que les zibelines ne sont pas toutes de la même couleur, et que par conséquent les nomenclateurs qui les ont désignées par les taches et les couleurs du poil ont employé un mauvais caractère, puisque non-seulement il change dans les différentes saisons, mais qu'il varie d'individu à individu et de climat à climat [2].

Les zibelines habitent le bord des fleuves, les lieux ombragés et les bois les plus épais ; elles sautent très-agilement d'arbre en arbre, et craignent fort le soleil, qui change, dit-on, en très-peu de temps la couleur de leur poil. On prétend qu'elles se cachent et qu'elles sont engourdies pendant l'hiver ; cependant c'est dans ce temps qu'on les chasse et qu'on les cherche de préférence, parce que leur fourrure est alors bien plus belle et bien meilleure qu'en été. Elles vivent de rats, de poisson, de graines de pin et de fruits sauvages. Elles sont très-ardentes en amour : elles ont, pendant ce temps de leur chaleur, une odeur très-forte, et en tout temps leurs excrémens sentent mauvais. On les trouve principalement en Sibérie, et il n'y en a que peu dans les forêts de la grande Russie, et encore moins en Laponie. Les zibelines les

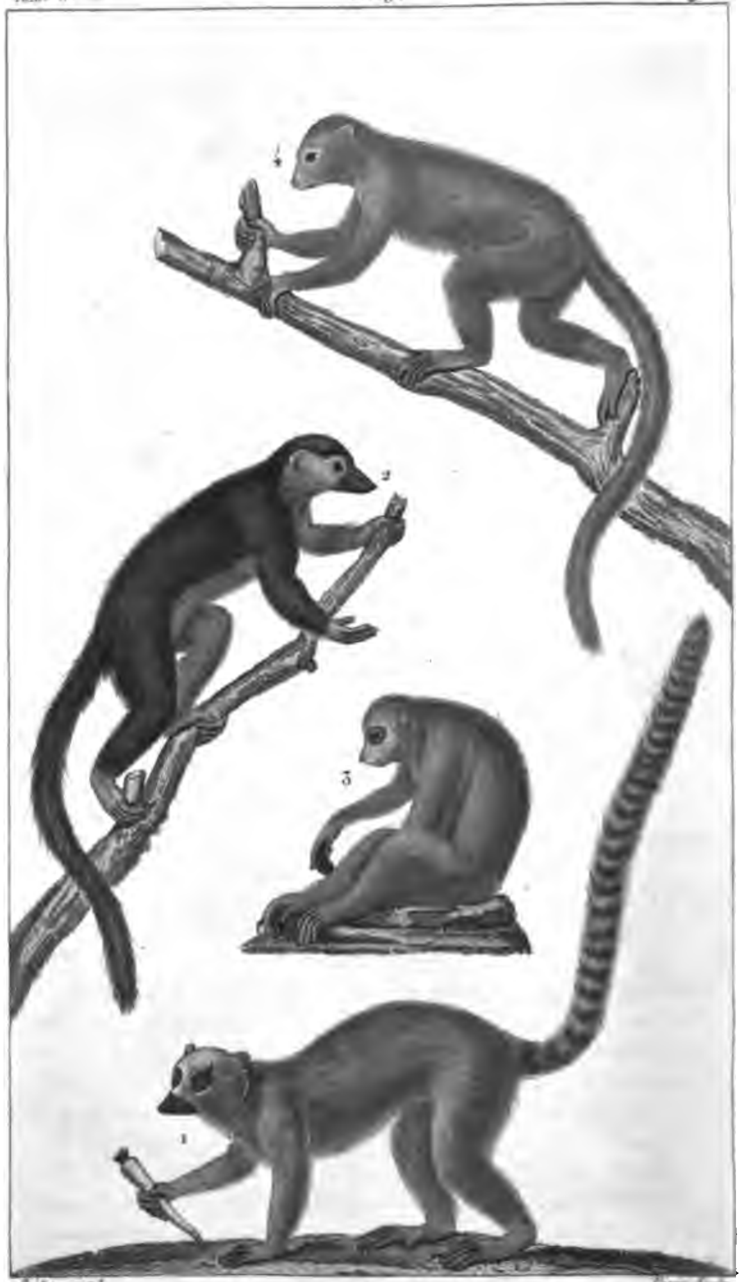
[1] Cette inquiétude et ce mouvement pendant la nuit n'est pas particulier à la zibeline : j'ai vu la même chose aux hermines que nous avons eues vivantes, et que nous avons nourries pendant plusieurs mois.

[2] Des deux zibelines dont parle M. Gmelin, la première venoit de la province de Tomskien, et la seconde de celle de Beresowien. On trouve aussi, dans sa relation de la Sibérie, que sur la montagne de Sopka-Sinaia il y a des zibelines noires à poil court, auxquelles il est défendu de donner la chasse ; qu'une semblable espèce de zibeline se trouve aussi plus avant dans les montagnes, de même que chez les Calmouks-Vrangais.

et on se rembarque aussitôt que les rivières sont devenues navigables par le dégel. »

LE TARSIER.

Nous avons eu cet animal par hasard, et d'une personne qui n'a pu nous dire ni d'où il venoit, ni comment on l'appeloit : cependant il est très-remarquable par la longueur excessive de ses jambes de derrière ; les os des pieds, et surtout ceux qui composent la partie supérieure du tarse, sont d'une grandeur démesurée, et c'est de ce caractère très-apparent que nous avons tiré son nom. Le tarsier n'est cependant pas le seul animal dont les jambes de derrière soient ainsi conformées ; la gerboise a le tarse encore plus long : ainsi ce nom *tarsier*, que nous donnons aujourd'hui à cet animal, ne doit être pris que pour un nom précaire, qu'il faudra changer lorsqu'on connoîtra son vrai nom, c'est-à-dire, le nom qu'il porte dans le pays qu'il habite. La gerboise se trouve en Egypte, en Barbarie et aux Indes orientales. J'ai d'abord imaginé que le tarsier pouvoit être du même continent et du même climat, parce qu'au premier coup d'oeil il paroît lui ressembler beaucoup. Ces deux animaux sont de la même grandeur; tous deux ne sont pas plus gros qu'un rat de moyenne grosseur ; tous deux ont les jambes de derrière excessivement longues, et celles de devant extrêmement courtes ; tous deux ont la queue prodigieusement allongée et garnie de grands poils à son extrémité ; tous deux ont de très-grands yeux, des oreilles droites, larges et ouvertes ; tous deux ont également la partie inférieure de leurs longues jambes dénuée de poil, tandis que tout le reste de leur corps en est couvert. Ces animaux ayant de commun ces caractères très-singuliers, et qui n'appartiennent qu'à eux, il semble qu'on devroit présumer qu'ils sont d'espèces voisines, ou du moins d'espèces produites par le même ciel et la même terre : cependant, en les comparant par d'autres parties, l'on doit non-seulement en douter, mais même présumer le contraire. Le tarsier a cinq doigts à tous les pieds ; il a, pour ainsi dire, quatre mains, car ces cinq doigts sont très longs et bien séparés : le pouce des pieds de derrière est terminé par un ongle plat ; et quoique



Prêtre pinx.t Pierre sculp.

1. Le Mococo .... Page 112.
2. Le Grand Mongous. .... 113.
3. Le Loris du Bengale .... 117.
4. Le Petit Maki gris .... 126.

les ongles des autres doigts soient pointus, ils sont en même temps si courts et si petits, qu'ils n'empêchent pas que l'animal ne puisse se servir de ses quatre pieds comme de m[illegible] [illegible]hoise au contraire n'a que [illegible]

[illegible] er e[illegible]



les ongles des autres doigts soient pointus, ils sont en même temps si courts et si petits, qu'ils n'empêchent pas que l'animal ne puisse se servir de ses quatre pieds comme de mains. La gerboise au contraire n'a que quatre doigts et quatre ongles longs et courbés aux pieds de devant, et au lieu du pouce il n'y a qu'un tubercule sans ongle: mais ce qui l'éloigne encore plus de notre tarsier, c'est qu'elle n'a que trois doigts ou trois grands ongles aux pieds de derrière. Cette différence est trop grande pour qu'on puisse regarder ces animaux comme d'espèces voisines, et il ne seroit pas impossible qu'ils fussent aussi très-éloignés par le climat; car le tarsier avec sa petite taille, ses quatre mains, ses longs doigts, ses petits ongles, sa grande queue, ses longs pieds, semble se rapprocher beaucoup de la marmose, du cayopollin, et d'un autre petit animal de l'Amérique méridionale, dont nous parlerons dans l'article qui suit. L'on voit que nous ne faisons ici qu'exposer nos doutes, et l'on doit sentir que nous aurions obligation à ceux qui pourroient les fixer en nous indiquant le climat et le nom de ce petit animal.

LES MAKIS[1].

Comme l'on a donné le nom de *Maki* à plusieurs animaux d'espèces différentes, nous ne pouvons l'employer que comme un terme générique, sous lequel nous comprendrons trois animaux qui se ressemblent assez pour être du même genre, mais qui diffèrent aussi par un nombre de caractères suffisans pour constituer des espèces évidemment différentes. Ces trois animaux ont tous une longue queue, et les pieds comme les singes; mais leur museau est allongé comme celui d'une fouine, et ils ont à la mâchoire inférieure six dents incisives, au lieu que tous les singes n'en ont que quatre. Le premier de ces animaux est le mocok[2] ou mococo, que l'on connoît vulgairement sous le nom de

---

[1] Il paroît que le mot *maki* a été dérivé de *mocok* ou *maucauc*, qui est le nom que l'on donne communément aux animaux au Mozambique et dans les îles voisines de Madagascar, dont ils sont originaires.

[2] *Mocok* ou *mococo*, nom de cet animal sur les côtes orientales de l'Afrique, et que nous avons adopté.

maki à queue annelée. Le second est le mongous [1], appelé vulgairement *maki brun* : mais cette dénomination a été mal appliquée; car dans cette espèce il y en a de tout bruns, d'autres qui ont les joues et les pieds blancs, encore d'autres qui ont les joues noires et les pieds jaunes. Le troisième est le vari, appelé par quelques-uns *maki-pie* : mais cette dénomination a été mal appliquée; car dans cette espèce, outre ceux qui sont pies, c'est-à-dire, blancs et noirs, il y en a de tout blancs et de tout noris. Ces quatre animaux sont tous originaires des parties de l'Afrique orientale, et notamment de Madagascar, où on les trouve en grand nombre,

Le mococo est un joli animal, d'une physionomie fine, d'une figure élégante et svelte, d'un beau poil toujours propre et lustré : il est remarquable par la grandeur de ses yeux, par la hauteur de ses jambes de derrière, qui sont beaucoup plus longues que celles de devant, par sa belle et grande queue, qui est toujours relevée, toujours en mouvement, et sur laquelle on compte jusqu'à trente anneaux alternativement noirs et blancs, tous bien distincts et bien séparés les uns des autres. Il a les moeurs douces; et, quoiqu'il ressemble en beaucoup de choses aux singes, il n'en a ni la malice ni le naturel. Dans son état de liberté, il vit en société, et on le trouve à Madagascar par troupes de trente ou quarante. Dans celui de captivité, il n'est incommode que par le mouvement prodigieux qu'il se donne : c'est pour cela qu'on le tient ordinairement à la chaîne; car, quoique très-vif et très-éveillé, il n'est ni méchant ni sauvage, il s'apprivoise assez pour qu'on puisse le laisser aller et venir sans craindre qu'il s'enfuie. Sa démarche est oblique comme celle de tous les animaux qui ont quatre mains au lieu de quatre pieds : il saute de meilleure grace et plus légèrement qu'il ne marche. Il est assez silencieux, et ne fait entendre sa voix que par un cri court et aigu, qu'il laisse, pour ainsi dire, échapper lorsqu'on le surprend ou qu'on l'irrite. Il dort assis, le museau incliné et appuyé sur sa poitrine. Il n'a pas le corps plus gros qu'un chat; mais il l'a plus long, et il paroît plus grand, parce qu'il est plus élevé sur ses jambes. Son poil, quoique très-doux au toucher, n'est pas couché, et se tient assez fermement droit. Le mococo a les parties de la génération petites et cachées, au lieu que le mongous a des testicules prodigieux pour sa taille, et extrêmement apparens.

[1] Nom de cet animal aux Indes orientales, et que nous avons adopté.

Le mongous est plus petit que le mococo; il a, comme lui, le poil soyeux et assez court, mais un peu frisé : il a aussi le nez plus gros que le mococo, et assez semblable à celui du vari. J'ai eu chez moi pendant plusieurs années un de ces mongous qui étoit tout brun; il avoit l'oeil jaune, le nez noir et les oreilles courtes : il s'amusoit à manger sa queue, et en avoit ainsi détruit les quatre ou cinq dernières vertèbres. C'étoit un animal fort sale et assez incommode : on étoit obligé de le tenir à la chaîne, et, quand il pouvoit s'échapper, il entroit dans les boutiques du voisinage pour chercher des fruits, du sucre, et surtout des confitures, dont il ouvroit les boîtes : on avoit bien de la peine à le reprendre, et il mordoit cruellement alors ceux qu'il connoissoit le mieux. Il avoit un petit grognement presque continuel; et lorsqu'il s'ennuyoit et qu'on le laissoit seul, il se faisoit entendre de fort loin par un coassement tout semblable à celui de la grenouille. C'étoit un mâle, et il avoit les testicules extrêmement gros pour sa taille : il cherchoit les chattes, et même se satisfaisoit avec elles, mais sans accouplement intime et sans production. Il craignoit le froid et l'humidité; il ne s'éloignoit jamais du feu, et se tenoit debout pour se chauffer. On le nourrissoit avec du pain et des fruits. Sa langue étoit rude comme celle d'un chat; et si on le laissoit faire, il léchoit la main jusqu'à la faire rougir, et finissoit souvent par l'entamer avec les dents. Le froid de l'hiver 1750 le fit mourir, quoiqu'il ne fût pas sorti du coin du feu. Il étoit très-brusque dans ses mouvemens, et fort pétulant par instans; cependant il dormoit souvent le jour, mais d'un sommeil léger que le moindre bruit interrompoit.

Il y a dans cette espèce du mongous plusieurs variétés non-seulement pour le poil, mais pour la grandeur : celui dont nous venons de parler étoit tout brun, et de la taille d'un chat de moyenne grosseur. Nous en connoissons de plus grands et de bien plus petits : nous en avons vu un qui, quoique adulte, n'étoit pas plus gros qu'un loir. Si ce petit mongous n'étoit pas ressemblant en tout au grand, il seroit sans contredit d'une espèce différente : mais la ressemblance entre ces deux individus nous a paru si parfaite, à l'exception de la grandeur, que nous avons cru devoir les réduire tous deux à la même espèce, sauf à les distinguer dans la suite par un nom différent, si l'on vient à acquérir la preuve que ces deux animaux ne se mêlent point ensemble, et qu'ils soient aussi différens par l'espèce qu'ils le sont par la grandeur.

Le vari [1] est plus grand, plus fort et plus sauvage que le mococo ; il est même d'une méchanceté farouche dans son état de liberté. Les voyageurs disent que « ces animaux sont furieux « comme des tigres, et qu'ils font un tel bruit dans les bois, que, « s'il y en a deux, il semble qu'il y en ait un cent, et qu'ils sont « très-difficiles à apprivoiser [2]. » En effet, la voix du vari tient un peu du rugissement du lion, et elle est effrayante lorsqu'on l'entend pour la première fois : cette force étonnante de voix dans un animal qui n'est que de médiocre grandeur dépend d'une structure singulière dans la trachée-artère, dont les deux branches s'élargissent et forment une large concavité avant d'aboutir aux bronches du poumon. Il diffère donc beaucoup du mococo par le naturel, aussi bien que par la conformation ; il a en général le poil beaucoup plus long, et en particulier une espèce de cravate de poils encore plus longs, qui lui environne le cou, et qui fait un caractère très-apparent, par lequel il est aisé de le reconnoître ; car au reste il varie du blanc au noir et au pie par la couleur du poil, qui, quoique long et très-doux, n'est pas couché en arrière, mais s'élève presque perpendiculairement sur la peau. Il a le museau plus gros et plus long à proportion que le mococo, les oreilles beaucoup plus courtes et bordées de longs poils, les yeux d'un jaune orangé si foncé, qu'ils paroissent rouges.

Les mococos, les mongous et les varis sont du même pays, et paroissent être confinés à Madagascar, au Mozambique, et aux terres voisines de ces îles : il ne paroît, par aucun témoignage des voyageurs, qu'on les ait trouvés nulle part ailleurs; il semble qu'ils soient dans l'ancien continent ce que sont dans le nouveau les marmoses, les cayopollins, les phalangers, qui ont quatre mains comme les makis, et qui, comme tous les autres animaux du nouveau monde, sont fort petits en comparaison de ceux de l'ancien : et, à l'égard de la forme, les makis semblent faire la nuance entre les singes à longue queue et les animaux fissipèdes ; car ils ont quatre mains et une longue queue comme ces singes, et en même temps ils ont le museau long comme les renards ou les fouines : cependant ils tiennent plus des singes par les habi-

---

[1] Flaccourt, qui appelle le mococo *vari*, donne à celui-ci le nom de *vari-cossy*. Il y a toute apparence que *cossy* est une épithète augmentative pour la grandeur, la force ou la férocité de cet animal, qui diffère en effet du mococo par ces attributs et par plusieurs autres.

[2] Lorsque cet animal est pris jeune, il perd apparemment toute sa férocité, et il paroît aussi doux que le mococo.

tudes essentielles ; car, quoiqu'ils mangent quelquefois de la chair, et qu'ils se plaisent aussi à épier les oiseaux, ils sont cependant moins carnassiers que frugivores, et ils préfèrent même, dans l'état de domesticité, les fruits, les racines et le pain, à la chair cuite ou crue.

Sur le Mococo.

☞ Les mococos ou makis-mococos sont plus jolis et plus propres que les mongous ; ils sont aussi plus familiers, et paroissent plus sensibles : ils ont, comme les singes, beaucoup de goût pour les femmes. Ils sont très-doux et même caressans ; et quelques observateurs ont remarqué qu'ils avoient une habitude naturelle assez singulière, c'est de prendre souvent devant le soleil une attitude d'admiration ou de plaisir. Ils s'asseyent, disent-ils, et ils étendent les bras en regardant cet astre : ils répètent plusieurs fois le jour cette sorte de démonstration, qui les occupe pendant des heures entières ; car ils se tournent vers le soleil à mesure qu'il s'élève ou décline. « J'en ai nourri un, dit M. de « Manoncourt, pendant long-temps à Cayenne, où il avoit été « apporté par un vaisseau venant des Moluques. Ce qui me dé- « termina à en faire l'emplette, ce fut sa constance à ne pas chan- « ger de situation devant le soleil. Il étoit sur la dunette du vais- « seau, et je le vis pendant une heure, toujours étendant les « bras vers le soleil, et l'on m'assura qu'ils avoient tous cette « même habitude dans les Indes orientales. »

Il me paroît que cette habitude, observée par M. de Manoncourt, vient de ce que ces animaux sont très-frileux. Le mongous que j'ai nourri pendant plusieurs années en Bourgogne se tenoit toujours assis très-près du feu, et étendoit les bras pour les chauffer de plus près. Ainsi je pense que l'habitude de se chauffer en déployant leurs bras, soit au feu, soit au soleil, est commune à ces deux espèces de makis.

Sur le grand Mongous.

☞ Nous avons dit qu'il y a dans l'espèce du maki-mongous plusieurs variétés, non-seulement pour le poil, mais pour la grandeur. Celui que nous avons décrit étoit de la taille d'un chat : ce n'étoit qu'un des plus petits, car celui dont je donne ici la figure étoit au moins d'un tiers plus grand ; et cette différence ne pouvoit

provenir ni de l'âge, puisque j'avois fait nourrir le premier pendant plusieurs années, ni du sexe, puisque tous deux étoient mâles: ce n'étoit donc qu'une variété peut-être individuelle; car du reste ils se ressembloient si fort, qu'on ne peut pas douter qu'ils ne fussent de même espèce. Les gens qui l'avoient apporté à Paris lui donnoient le nom de *maki-cochon*. Il ne différoit du premier que par le poil de la queue, qui étoit beaucoup moins touffu et plus laineux, et par la forme de la queue, qui alloit en diminuant de grosseur jusqu'à l'extrémité; au lieu que, dans le mongous, la queue paroît d'égale grosseur dans toute son étendue. Il y a aussi quelque différence dans la couleur du poil, celui-ci étant d'un brun beaucoup plus clair que l'autre; mais néanmoins ces légères variétés ne nous paroissent pas suffisantes pour faire de ces animaux deux espèces distinctes et séparées.

LE LORIS[1].

Le loris est un petit animal qui se trouve à Ceylan, et qui est très-remarquable par l'élégance de sa figure et la singularité de sa conformation. Il est peut-être de tous les animaux celui qui a le corps le plus long relativement à sa grosseur : il a neuf vertèbres lombaires, au lieu que tous les autres animaux n'en ont que cinq, six ou sept, et c'est de là que dépend l'allongement de son corps, qui paroît d'autant plus long, qu'il n'est pas terminé par une queue. Sans ce défaut de queue et cet excès de vertèbres, on pourroit le comprendre dans la liste des makis; car il leur ressemble par les mains et les pieds, qui sont à peu près conformés de même, et aussi par la qualité du poil, par le nombre des dents, et par le museau pointu. Mais indépendamment de la singularité que nous venons d'indiquer, et qui l'éloigne beaucoup des makis, il a encore d'autres attributs particuliers : sa tête est tout-à-fait ronde, et son museau est presque perpendiculaire sur cette sphère; ses yeux sont excessivement gros et très-voisins l'un de l'autre;

[1] *Loris, loeris,* nom que les Hollandais ont donné à cet animal, et que nous avons adopté.

ses oreilles larges et arrondies sont garnies en dedans de trois oreillons en forme de petite conque. Mais ce qui est encore plus remarquable, et peut-être unique, c'est que la femelle urine par le clitoris, qui est percé comme la verge du mâle, et que ces deux parties se ressemblent parfaitement, même pour la grandeur et la grosseur.

M. Linnæus a donné une courte description de cet animal, qui nous a paru très-conforme à la nature; il est aussi fort bien représenté dans l'ouvrage de Seba, et il nous paroît que c'est le même animal dont parle Thévenot dans les termes suivans : « Je vis au « Mogol des singes dont on faisoit grand cas, qu'un homme avoit « apportés de Ceylan ; on les estimoit parce qu'ils n'étoient pas « plus gros que le poing, et qu'ils sont d'une espèce différente « des singes ordinaires : ils ont le front plat, les yeux ronds et « grands, jaunes et clairs, comme ceux de certains chats; leur mu« seau est fort pointu, et le dedans des oreilles est jaune; ils n'ont « point de queue.... Quand je les examinai, ils se tenoient sur les « pieds de derrière, et s'embrassoient souvent, regardant fixe« ment le monde sans s'effaroucher. »

LE LORIS DE BENGALE.

Nous donnons ici (voyez *pl.* 59), sous le nom de *loris de Bengale*, la figure d'un animal qui nous paroît d'une espèce voisine de celle du précédent. Nous avons fait copier la figure de celui-ci sur la gravure que M. Vosmaër en a donnée planche VI, sous le nom de *paresseux pentadactyle du Bengale :* il en donne une description que je crois devoir rapporter ici. « On peut « suffisamment juger de la grandeur de cet animal, si je dis que « sa longueur, depuis le sommet de la tête jusqu'à l'anus, est « de treize pouces. La figure qu'on en donne ici, et qui est très« exacte, montre quelle est la conformation de tout le corps. Il « a la tête presque ronde, n'ayant que le museau qui soit un « peu pointu. Les oreilles sont fort minces, ovales et droites, « mais presque entièrement cachées sous le poil laineux, et en « dedans aussi velues. Les yeux sont placés sur le devant du

« front, immédiatement au-dessus du nez et tout proche l'un de « l'autre; ils sont parfaitement orbiculaires et fort gros à pro- « portion du corps : leur couleur est le brun obscur. La pru- « nelle étoit fort petite de jour, quand on éveilloit l'animal; « mais elle grossissoit par degrés à un point considérable. Lors- « qu'il s'éveilloit le soir, et qu'on apportoit la chandelle, on « voyoit également cette prunelle s'étendre et occuper à peu près « toute la rondeur de l'œil. Le nez est petit, aplati en devant « et ouvert sur les côtés.

« La mâchoire inférieure a au-devant du museau quatre dents « incisives étroites et plates, suivies, des deux côtés, d'une plus « grande, et enfin deux grosses dents canines. Après la dent ca- « nine viennent, de chaque côté encore, deux dents rondes et « pointues, faisant ainsi en tout douze dents. Du reste, pour « autant que j'ai pu voir dans le museau, il y a de chaque côté « deux ou trois mâchelières. La mâchoire supérieure n'a au- « devant, dans le milieu, que deux petites dents écartées; un « peu plus loin, deux petites dents canines, une de chaque « côté; encore deux dents plus petites et deux ou trois mâche- « lières; ce qui fait en tout huit dents, sans compter les mâche- « lières. La langue est passablement épaisse et longue, arrondie « au-devant et rude.

« Le poil est assez long, fin et laineux, mais rude au toucher. « Sa couleur est, en général, le gris ou cendré jaunâtre clair, « un peu plus roux sur les flancs et aux jambes. Autour des yeux « et des oreilles, la couleur est aussi un peu plus foncée; et de- « puis la tête tout le long du dos règne une raie brune.

« Cet animal a une apparence de queue d'environ deux ou « trois lignes de longueur.

« Les doigts des pieds de devant sont au nombre de cinq; le « pouce est plus gros que les autres doigts, dont celui du milieu « est le plus long; les ongles sont comme ceux de l'homme.

« Les doigts des pieds de derrière sont conformés de même, à « l'exception que, dans ceux-ci, l'ongle du doigt antérieur est « fort long, et se termine en pointe aiguë. Les doigts me pa- « roissent tous avoir trois articulations; ils sont tant soit peu « velus en dessus, mais sans poil en dessous, et garnis d'une « forte pellicule brune.

« La longueur des pieds de devant est d'environ six pouces, « et celle des pieds de derrière, d'environ huit pouces. Il m'a « paru être du sexe masculin. »

Par l'inspection de la figure, ainsi que par la description de M. Vosmaër, il me paroît que cet animal, qu'il nomme mal à propos *le paresseux de Bengale*, approche plus de l'espèce du loris que de celle d'aucun autre animal, et que ces deux loris se trouvant également dans l'ancien continent, on ne doit pas les dénommer par le nom de *paresseux*, ni les confondre avec l'unau et l'aï, qui portent ce nom de *paresseux*, et qu'on ne trouve qu'en Amérique. Cependant M. Vosmaër, qui n'est pas de ce sentiment, me fait à cet égard quelques objections, auxquelles je vais répondre. Il dit, page 7 : « M. de Buffon nie que l'animal « qu'on nomme proprement *paresseux* se trouve dans l'ancien « monde; en quoi il se trompe. »

Réponse. Je n'ai jamais parlé d'aucun animal qu'on nomme proprement *paresseux* : j'ai seulement dit que l'unau et l'aï, qui sont deux animaux auxquels on donne également le nom de *paresseux*, ne se trouvent en effet que dans le nouveau continent; et je persiste à nier aussi fermement aujourd'hui que ces deux animaux se trouvent nulle autre part qu'en Amérique.

M. Vosmaër dit « que Seba donne deux paresseux de Ceylan, « la mère avec son petit, qui, à la figure, paroissent être de l'es- « pèce de l'unau que M. de Buffon prétend n'exister que dans « le nouveau monde. J'ai moi-même acheté, dit M. Vosmaër, « le plus grand des deux; savoir, la mère, représentée dans « Seba, planche XXXIV, et l'on doit avouer qu'il n'y a guère « de différence entre ces paresseux que Seba dit être de Ceylan. « La tête du premier me paroît seulement un peu plus arrondie « et un peu plus remplie, ou moins enfoncée auprès du nez, « que dans le dernier. Je conviens qu'il est étonnant de voir tant « de ressemblance entre deux animaux de contrées aussi éloi- « gnées que l'Asie et l'Amérique..... L'on peut objecter à cela, « comme M. de Buffon semble l'insinuer, que ce paresseux peut « avoir été transporté de l'Amérique en Asie; c'est ce qui n'est « nullement croyable...... Valentyn dit que ce paresseux se « trouve aux Indes orientales; et Seba, qu'il l'a reçu de Cey- « lan.... Laissons au temps à découvrir si le paresseux de Seba, « qui ressemble si bien à celui des Indes occidentales, se trouve « réellement aussi dans l'île de Ceylan. »

Réponse. Le temps ne découvrira que ce qui est déjà découvert sur cela; c'est-à-dire, que l'unau et l'aï d'Amérique ne se

sont point trouvés et ne se trouveront pas à Ceylan, à moins qu'on ne les y ait transportés. Seba a pu être trompé ou se tromper lui-même sur le climat de l'unau, et je l'ai remarqué très-précisément, puisque j'ai rapporté à l'espèce de l'unau ces animaux de Seba. Il n'est donc pas douteux que ces animaux de Seba, la mère et le petit, ne soient en effet des unaux d'Amérique; mais il est également certain que l'espèce n'en existe pas à Ceylan, ni dans aucun autre lieu de l'ancien continent, et que très-réellement elle n'existe qu'en Amérique dans son état de nature. Au reste, cette assertion n'est point fondée sur des propositions idéales, comme le dit M. Vosmaër, page 7, puisqu'elle est au contraire établie sur le plus grand fait, le plus général, le plus inconnu à tous les naturalistes avant moi : ce fait est que les animaux des parties méridionales de l'ancien continent ne se trouvent pas dans le nouveau, et que réciproquement ceux de l'Amérique méridionale ne se trouvent point dans l'ancien continent.

Ce fait général est démontré par un si grand nombre d'exemples, qu'il présente une vérité incontestable. C'est donc sans fondement et sans raison que M. Vosmaër parle de ce fait comme d'une supposition idéale, puisque rien n'est plus opposé à une supposition qu'une vérité acquise et confirmée par une si grande multitude d'observations. Ce n'est pas que, philosophiquement parlant, il ne pût y avoir sur cela quelques exceptions; mais jusqu'à présent l'on n'en connoît aucune, et le paresseux pentadactyle du Bengale de M. Vosmaër n'est point du tout de l'espèce ni du genre du paresseux de l'Amérique, c'est-à-dire, ni de l'unau ni de l'aï, dont les pieds et les ongles sont conformés très-différemment de ceux de cet animal du Bengale : il est, je le répète, d'une espèce voisine de celle du loris, dont il ne semble différer que par l'épaisseur du corps. Un coup-d'œil de comparaison sur les figures de l'unau et de l'aï d'Amérique, et sur celle de ce prétendu paresseux d'Asie, suffit pour démontrer qu'ils sont d'espèces différentes et même très-éloignées. M. Vosmaër avoue lui-même, page 10, qu'au premier coup-d'œil son paresseux pentadactyle et le loris de M. de Buffon ne semblent différer que très-peu. J'ai donc toute raison de le donner ici comme une espèce voisine de celle du loris; et quand même il en différeroit beaucoup plus, il n'en seroit pas moins vrai que ce paresseux pentadactyle du Bengale n'est ni un unau ni un aï, et que par conséquent il n'existe pas plus en Amérique que les deux autres

n'existent en Asie. Tous les petits rapports que M. Vosmaër trouve entre son paresseux pentadactyle et ces animaux de l'Amérique ne font rien contre le fait, et il est bien démontré, par la seule inspection de ces animaux, qu'ils sont aussi différens par l'espèce qu'ils le sont par le climat; car je ne nie pas que ce pentadactyle de Bengale ne puisse être aussi lent, aussi lourd et aussi paresseux que les paresseux d'Amérique : mais cela ne prouve pas que ce soient les mêmes animaux, non plus que les autres rapports dans la manière de vivre, dormir, etc. C'est comme si l'on disoit que les grandes gazelles et les cerfs sont également légers à la course, qu'ils dorment et se nourrissent de même, etc. M. Vosmaër fournit lui-même une preuve que l'animal *didactyle* de Seba, qui est certainement l'unau, n'existe point à Ceylan, puisqu'il rapporte, d'après M. de Joux, qui a demeuré trente-deux ans dans cette île, que cette espèce (le didactyle) lui étoit inconnue. Il paroît donc évidemment démontré que l'unau et l'aï d'Amérique ne se trouvent point dans l'ancien continent, et que le paresseux pentadactyle est un animal d'une espèce très-différente des paresseux d'Amérique, et c'est tout ce que j'avois à prouver : je suis même persuadé que M. Vosmaër reconnoîtra cette vérité, pour peu qu'il veuille y donner d'attention.

Il nous reste maintenant à rapporter les observations que M. Vosmaër a faites sur le naturel et les moeurs de ce loris de Bengale.

« Je reçus, dit-il, cet animal singulier le 25 juin 1768.......
« La curiosité de l'observer de près m'engagea, malgré son odeur
« désagréable, à le prendre dans ma chambre.... Il dormoit tout
« le jour et jusque vers le soir; et se trouvant ici en été, il ne
« s'éveilloit qu'à huit heures et demie du soir. Enfermé dans une
« cage de forme carrée oblongue, garnie d'un treillis de fer, il
« dormoit constamment assis sur son derrière tout auprès du
« treillis, la tête penchée en avant entre les pattes antérieures re-
« pliées contre le ventre. Dans cette attitude, il se tenoit toujours
« en dormant très-fortement attaché au treillis par les deux
« pattes de derrière, et souvent encore par une des pattes anté-
« rieures; ce qui me fait soupçonner que l'animal d'ordinaire
« dort sur les arbres, et se tient attaché aux branches. Son mou-
« vement, étant éveillé, étoit extrêmement lent, et toujours le
« même depuis le commencement jusqu'à la fin : se traînant de
« barre en barre, il en empoignoit une par le haut avec les

« pattes antérieures, et ne la quittoit jamais qu'une de ses pattes
« de devant n'eût saisi lentement et bien fermement une autre
« barre du treillis. Quand il rampoit à terre sur le foin, il se mou-
« voit avec la même lenteur, posant un pied après l'autre, comme
« s'il eût été perclus; et dans ce mouvement il n'élevoit le corps
« que tant soit peu, et ne faisoit que se traîner en avant, de sorte
« que souvent il y avoit à peine un doigt de distance entre son
« ventre et la terre. En vain le chassoit-on en poussant un bâton
« à travers le treillis, il ne lâchoit pas pour cela prise; si on le
« poussoit trop rudement, il mordoit le bâton, et c'étoit là toute
« sa défense.

« Sur le soir il s'éveilloit peu à peu, comme quelqu'un dont
« on interromproit le sommeil, après avoir veillé long-temps.
« Son premier soin étoit de manger; car, de jour, les momens
« étoient trop précieux pour les ravir à son repos. Après s'être
« acquitté de cette fonction, assez vite encore pour un paresseux
« comme lui, il se débarrassoit du soupé de la veille. Son urine
« avoit une odeur forte, pénétrante et désagréable : sa fiente res-
« sembloit à de petites crottes de brebis. Son aliment ordinaire,
« au rapport du capitaine du vaisseau qui l'avoit pris à bord,
« n'étoit que du riz cuit fort épais, et jamais on ne le voyoit
« boire.

« Persuadé que cet animal ne refuseroit pas d'autre nourri-
« ture, je lui donnai une branche de tilleul avec ses feuilles; mais
« il la rejeta. Les fruits, tels que les poires et les cerises, étoient
« plus de son goût. Il mangeoit volontiers du pain sec et du bis-
« cuit; mais si on les trempoit dans l'eau, il n'y touchoit pas.
« Chaque fois qu'on lui présentoit de l'eau, il se contentoit de la
« flairer sans en boire. Il aimoit à la fureur les œufs..... Souvent,
« quand il mangeoit, il se servoit de ses pattes et de ses doigts de
« devant comme les écureuils. Je jugeai, par l'expérience des
« œufs, qu'il pourroit manger aussi des oiseaux : en effet, lui
« ayant donné un moineau vivant, il le tua d'abord d'un coup
« de dent, et le mangea tout entier fort goulument..... Curieux
« d'éprouver si les insectes étoient aussi de son goût, je lui jetai un
« hanneton vivant; il le prit dans sa patte, et le mangea en en-
« tier. Je lui donnai ensuite un pinson, qu'il mangea aussi avec
« beaucoup d'appétit; après quoi il dormit le reste de la
« journée.

« Je l'ai vu souvent encore éveillé à deux heures après mi-
« nuit; mais dès les six heures et demie du matin on le trouvoit

« profondément endormi, au point qu'on pouvoit nettoyer sa « cage sans troubler son repos. Pendant le jour, étant éveillé, à « force d'être agacé, il se fâchoit et mordoit le bâton; mais le tout « avec un mouvement lent, et sous le cri continuel et réitéré d'*aï*, « *aï*, *aï*, traînant fort long-temps chaque *aï* d'un son plaintif, « langoureux et tremblant, de la même manière qu'on le rap- « porte du paresseux d'Amérique. Après l'avoir ainsi long-temps « tourmenté et bien éveillé, il rampoit deux ou trois tours dans « sa cage, mais se rendormoit tout de suite. »

C'est sans doute cette conformité dans le cri et dans la lenteur de l'aï de l'Amérique, qui a porté M. Vosmaër à croire que c'étoit le même animal; mais, je le répète encore, il n'y a qu'à comparer seulement leurs figures pour être bien convaincu du contraire. De tout ce que M. Vosmaër expose et dit à ce sujet, on ne peut conclure autre chose, sinon qu'il y a dans l'ancien continent des animaux peut-être aussi paresseux que ceux du nouveau continent; mais le nom de *paresseux* qu'on peut leur donner en commun ne prouve nullement que ce soient des animaux du même genre.

Au reste, cet animal auquel nous avons donné la dénomination de *loris de Bengale*, parce que nous n'en connoissons pas le nom propre, se trouve ou s'est autrefois trouvé dans des climats de l'Asie beaucoup moins méridionaux que le Bengale; car nous avons reconnu que la tête décharnée dont M. Daubenton a donné la description, et qui a été tirée d'un puits desséché de l'ancienne Sidon, appartient à cette espèce, et qu'on doit y rapporter aussi une dent qui m'a été envoyée par M. Pierre-Henri Tesdorpf, savant naturaliste de Lubeck. « Cette dent, dit-il, m'a été envoyée « de la Chine; elle est d'un animal peut-être encore inconnu à « tous les naturalistes; elle a la plus parfaite ressemblance avec « les dents canines de l'hippopotame, dont je possède une tête com- « plète dans sa peau. Autant que j'ai pu juger de la dernière dent, « aussi jolie et complète que petite, quoiqu'elle ne pèse pas qua- « torze grains, elle semble avoir tout son accroissement, parce « que l'animal dont elle est prise l'a déjà usée à proportion aussi « fort que l'hippopotame le plus grand, les siennes. Le noir qu'on « voit à chaque côté de la pointe de la dent semble prouver « qu'elle n'est pas d'un animal jeune. L'émail est aussi précisé- « ment de la même espèce que celui des dents canines de l'hippo- « potame; ce qui me faisoit présumer que ce très-petit animal est

« cependant de la même classe que l'hippopotame, qui est si « gros [1]. »

Je répondis, en 1771, à M. Tesdorpf, que je ne connoissois point l'animal auquel avoit appartenu cette dent; et ce n'est en effet qu'en 1775 que nous avons eu connoissance du loris de Bengale auquel elle appartient, aussi bien que la tête décharnée trouvée dans le territoire de l'ancienne Sidon. Nous donnons ici la figure de cette tête et de cette dent.

C'est au premier loris que j'ai décrit, au loris de Bengale, qu'on peut rapporter le nom de *thevangue*, que M. le chevalier d'Obsonville dit que cet animal porte dans les Indes orientales, et sur lequel il a bien voulu nous donner les notices suivantes :

« Le thevangue, qui, selon M. d'Obsonville, s'appelle aussi « dans l'Inde *le tâtonneur*, et *tongre* en tamoul, vit retiré dans « les rochers et les bois les plus solitaires de la partie méridionale « de l'Inde, ainsi qu'à Ceylan : malgré quelques rapports d'orga- « nisation, il n'appartient ni à l'espèce du singe, ni à celle du « maki; il est, à ce qu'on croit, peu multiplié.

« En 1775 j'eus occasion d'acheter un thevangue. Il avoit, « étant debout, un peu moins d'un pied de haut; mais on dit « qu'il y en a de plus grands : cependant le mien paroissoit être « tout formé; car, pendant près d'un an que je l'ai eu, il n'a point « pris d'accroissement.

« La partie postérieure de sa tête, ainsi que ses oreilles, parois- « soient assez semblables à celles d'un singe; mais il avoit le front « à proportion plus large, et aplati; son museau, aussi effilé et « plus court que celui d'une fouine, se relevoit au-dessus des « yeux, à peu près comme celui des chiens épagneuls que l'on « tire d'Espagne. Sa bouche, très-fendue et bien garnie de dents, « étoit armée de quatre canines longues et aiguës. Ses yeux étoient « grands et à fleur de tête; l'iris en paroissoit d'un gris brun « mêlé d'une teinte jaunâtre. Il avoit le cou court, le corps très- « allongé. Sa grosseur au-dessus des hanches étoit de moins de « trois pouces de circonférence. Je le fis châtrer : ses testicules, « quoique proportionnellement fort gros, étoient absolument « renfermés dans la capacité du bas-ventre; sa verge étoit déta- « chée et couverte de son prépuce comme celle de l'homme...... « Il n'avoit point de queue : ses fesses étoient charnues et sans

[1] Lettre de M. Tesdorpf à M. de Buffon, de Lubeck en 1771.

« callosités; leur carnation est d'une blancheur douce et agréable. « Sa poitrine étoit large; ses bras, ses mains et ses jambes parois-« soient être bien formés : cependant les doigts en sont écartés « comme ceux des singes. Le poil de la tête et du dos est d'un gris « sale tirant un peu sur le fauve; celui de la partie antérieure du « corps est moins épais, et presque blanchâtre.

« Sa démarche a quelque chose de contraint; elle est lente au « point de parcourir au plus quatre toises en une minute : ses « jambes étoient trop longues à proportion du corps, pour qu'il « pût courir commodément comme les autres quadrupèdes; il al-« loit plus librement debout, lors même qu'il emportoit un oi-« seau entre ses pattes de devant.

« Il faisoit quelquefois entendre une sorte de modulation ou de « sifflement assez doux : je pouvois aisément distinguer le cri du « besoin, du plaisir, de la douleur, et même celui du chagrin ou « de l'impatience. Si, par exemple, j'essayois de retirer sa proie, « alors ses regards paroissoient altérés; il poussoit une sorte d'ins-« piration de voix tremblante et dont le son étoit aigu. Les In-« diens disent qu'il s'accouple en se tenant accroupi, et en se ser-« rant face à face avec sa femelle.

« Le thevangue diffère beaucoup des singes par l'extérieur de « sa conformation, mais encore plus par le caractère et les habi-« tudes : il est né mélancolique, silencieux, patient, carnivore et « noctambule, vivant isolé avec sa petite famille; tout le jour, il « reste accroupi, et dort la tête appuyée sur ses deux mains réu-« nies entre les cuisses. Mais, au milieu du sommeil, ses oreilles « sont très-sensibles aux impressions du dehors, et il ne néglige « point l'occasion de saisir ce qui vient se mettre à sa portée. Le « grand soleil paroît lui déplaire; et cependant il ne paroît pas « que la pupille de ses yeux se resserre ou soit fatiguée par le jour « qui entre dans les appartemens.

« Celui que je nourrissois fut d'abord mis à l'attache, et ensuite « on lui donna la liberté. A l'approche de la nuit il se frottoit les « yeux; ensuite, en portant attentivement ses regards de tous cô-« tés, il se promenoit sur les meubles, ou plutôt sur des cordes « que j'avois disposées à cet effet. Un peu de laitage et quelques « fruits bien fondans ne lui déplaisoient pas; mais il n'étoit friand « que de petits oiseaux ou d'insectes. S'il apercevoit quelqu'un de « ces derniers objets, il s'approchoit d'un pas allongé et circons-« pect, tel que celui de quelqu'un qui marche en tâtonnant et « sur la pointe des pieds pour aller en surprendre un autre. Ar-

dix lignes, couverte d'un poil touffu, et de la même grosseur dans toute sa longueur.

La longueur de cet animal, du bout du nez à l'origine de la queue, le corps étendu, est de onze pouces six lignes. Sa tête a de longueur, du bout du nez à l'occiput, deux pouces trois lignes. Une grande tache noire qui se termine en pointe par le haut couvre le nez, les naseaux et une partie de la mâchoire supérieure. Les pieds sont couverts de poil fauve teinté de cendré; les doigts et les ongles sont noirs. Le pouce des pieds de derrière est grand et assez gros, avec un ongle large, mince et plat : ce premier doigt tient au second par une membrane noirâtre.

En général, la couleur du poil de l'animal est brune et d'un fauve cendré, plus ou moins foncé en différens endroits, parce que les poils sont bruns dans leur longueur, et fauves à la pointe. Le dessous du cou, la gorge, la poitrine, le ventre, la face intérieure des quatre jambes, sont d'un blanc sale teinté de fauve; le brun domine sur la tête, le cou, le dos, le dessus des bras et des jambes; le fauve cendré se montre sur les côtés du corps, les cuisses et une partie des jambes; un fauve plus foncé se voit autour des oreilles, ainsi que sur la face externe des bras et des jambes jusqu'au talon; toute la partie du dos voisine de la queue est blanche, teintée d'une couleur fauve, qui devient orangée sur toute la longueur de la queue.

NOMENCLATURE DES SINGES.

Comme endoctriner des écoliers, ou parler à des hommes, sont deux choses différentes; que les premiers reçoivent sans examen, et même avec avidité, l'arbitraire comme le réel, le faux comme le vrai, dès qu'il leur est présenté sous la forme de documens; que les autres, au contraire, rejettent avec dégoût ces mêmes documens, lorsqu'ils ne sont pas fondés; nous ne nous servirons d'aucune des méthodes qu'on a imaginées pour entasser sous le même nom de *singes* une multitude d'animaux d'espèces différentes et même très-éloignées.

J'appelle *singe* un animal sans queue, dont la face est aplatie, dont les dents, les mains, les doigts et les ongles ressemblent à ceux de l'homme, et qui, comme lui, marche de bout sur ses deux

pieds. Cette définition, tirée de la nature même de l'animal et de ses rapports avec celle de l'homme, exclut, comme l'on voit, tous les animaux qui ont des queues, tous ceux qui ont la face relevée ou le museau long, tous ceux qui ont les ongles courbés, crochus ou pointus, tous ceux qui marchent plus volontiers sur quatre que sur deux pieds. D'après cette notion fixe et précise, voyons combien il existe d'espèces d'animaux auxquelles on doive donner le nom de *singe*. Les anciens n'en connoissoient qu'une seule; le *pithécos* des Grecs, le *simia* des Latins, est un *singe*, un vrai *singe*, et c'est celui sur lequel Aristote, Pline et Galien, ont institué toutes les comparaisons physiques et fondé toutes les relations du singe à l'homme; mais ce pithèque, ce singe des anciens, si ressemblant à l'homme par la conformation extérieure, et plus semblable encore par l'organisation intérieure, en diffère néanmoins par un attribut qui, quoique relatif en lui-même, n'en est cependant ici pas moins essentiel; c'est la grandeur. La taille de l'homme en général est au-dessus de cinq pieds: celle du pithèque n'atteint guère qu'au quart de cette hauteur; aussi, ce singe eût-il encore été plus ressemblant à l'homme, les anciens auroient eu raison de ne le regarder que comme un homoncule, un nain manqué, un pygmée capable tout au plus de combattre avec les grues, tandis que l'homme sait domter l'éléphant et vaincre le lion.

Mais, depuis les anciens, depuis la découverte des parties méridionales de l'Afrique et des Indes, on a trouvé un autre singe avec cet attribut de grandeur, un singe aussi haut, aussi fort que l'homme, aussi ardent pour les femmes que pour ses femelles, un singe qui sait porter des armes, qui se sert de pierres pour attaquer, et de bâtons pour se défendre, et qui d'ailleurs ressemble encore à l'homme plus que le pithèque; car, indépendamment de ce qu'il n'a point de queue, de ce que sa face est aplatie, que ses bras, ses mains, ses doigts, ses ongles, sont pareils aux nôtres, et qu'il marche toujours debout, il a une espèce de visage, des traits approchans de ceux de l'homme, des oreilles de la même forme, des cheveux sur la tête, de la barbe au menton, et du poil ni plus ni moins que l'homme en a dans l'état de nature: aussi les habitans de son pays, les Indiens policés, n'ont pas hésité de l'associer à l'espèce humaine par le nom d'*orang-outang*, homme sauvage, tandis que les Nègres, presque aussi sauvages, aussi laids que ces singes, et qui n'imaginent pas que pour être plus ou moins policé l'on soit plus ou moins homme, leur ont

donné un nom propre (*pongo*), un nom de bête et non pas d'homme; et cet orang-outang ou ce pongo n'est en effet qu'un animal, mais un animal très-singulier, que l'homme ne peut voir sans rentrer en lui-même, sans se reconnoître, sans se convaincre que son corps n'est pas la partie la plus essentielle de sa nature.

Voilà donc deux animaux, le pithèque et l'orang-outang, auxquels on doit appliquer le nom de *singe*, et il y en a un troisième auquel on ne peut guère le refuser, quoiqu'il soit difforme, et par rapport à l'homme, et par rapport au singe. Cet animal, jusqu'à présent inconnu, et qui a été apporté des Indes orientales sous le nom de *gibbon*, marche debout comme les deux autres, et a la face aplatie : il est aussi sans queue; mais ses bras, au lieu d'être proportionnés comme ceux de l'homme, ou du moins comme ceux de l'orang-outang ou du pithèque, à la hauteur du corps, sont d'une longueur si démesurée, que l'animal étant debout sur ses deux pieds, il touche encore la terre avec ses mains sans courber le corps et sans plier les jambes. Ce singe est le troisième et le dernier auquel on doive donner ce nom; c'est, dans ce genre, une espèce monstrueuse, hétéroclite, comme l'est dans l'espèce humaine la race des hommes à grosses jambes, dite *de Saint-Thomas*.

Après les singes, se présente une autre famille d'animaux, que nous indiquerons sous le nom générique de *babouin*; et pour les distinguer nettement de tous les autres, nous dirons que le babouin est un animal à queue courte, à face allongée, à museau large et relevé, avec des dents canines plus grosses à proportion que celles de l'homme, et des callosités sur les fesses. Par cette définition, nous excluons de cette famille tous les singes qui n'ont point de queue, toutes les guenons, tous les sapajous et sagouins qui n'ont pas la queue courte, mais qui tous l'ont aussi longue ou plus longue que le corps, et tous les makis, loris et autres quadrumanes qui ont le museau mince et pointu. Les anciens n'ont jamais eu de nom propre pour ces animaux : Aristote est le seul qui paroît avoir désigné l'un de ces babouins par le nom de *simia porcaria*[1]; encore n'en donne-t-il qu'une indication fort indirecte. Les Italiens sont les premiers qui l'aient nommé

---

[1] Cette dénomination, *simia porcaria*, qui ne se trouve que dans Aristote, et qui n'a été employée par aucun autre auteur, étoit néanmoins une très-bonne expression pour désigner le babouin : car j'ai trouvé dans des voyageurs qui probablement n'avoient jamais lu Aristote, la même comparaison du museau du babouin à celui du cochon; et d'ailleurs ces deux animaux se ressemblent un peu par la forme du corps.

babuino : les Allemands l'ont appelé *bavion* ; les Français, *babouin* ; et tous les auteurs qui, dans ces derniers siècles, ont écrit en latin, l'ont désigné par le nom *papio* : nous l'appellerons nous-mêmes *papion*, pour le distinguer des autres babouins qu'on a trouvés depuis dans les provinces méridionales de l'Afrique et des Indes. Nous connoissons trois espèces de ces animaux : 1°. le *papion* ou *babouin* proprement dit, dont nous venons de parler, qui se trouve en Libye, en Arabie, etc., et qui vraisemblablement est le *simia porcaria* d'Aristote ; 2°. le *mandrill*, qui est un babouin encore plus grand que le papion, avec la face violette, le nez et les joues sillonnées de rides profondes et obliques, qui se trouve en Guinée et dans les parties les plus chaudes de l'Afrique ; 3°. l'*ouanderou*, qui n'est pas si gros que le papion, ni si grand que le mandrill, dont le corps est moins épais, et qui a la tête et toute la face environnées d'une espèce de crinière très-longue et très-épaisse. On le trouve à Ceylan, au Malabar, et dans les autres provinces méridionales de l'Inde. Ainsi voilà trois singes et trois babouins bien définis, bien séparés, et tous six distinctement différens les uns des autres.

Mais comme la Nature ne connoît pas nos définitions ; qu'elle n'a jamais rangé ses ouvrages par tas, ni les êtres par genres ; que sa marche, au contraire, va toujours par degrés, et que son plan est nuancé partout et s'étend en tout sens ; il doit se trouver entre le genre du singe [1] et celui du babouin quelque espèce intermédiaire qui ne soit précisément ni l'un ni l'autre, et qui cependant participe des deux. Cette espèce intermédiaire existe en effet, et c'est l'animal que nous appelons *magot* ; il se trouve placé entre nos deux définitions : il fait la nuance entre les singes et les babouins ; il diffère des premiers, en ce qu'il a le museau allongé et de grosses dents canines ; il diffère des seconds, parce qu'il n'a réellement point de queue, quoiqu'il ait un petit appendice de peau qui a l'apparence d'une naissance de queue : il n'est par conséquent ni singe ni babouin, et tient en même temps de la nature des deux. Cet animal, qui est fort commun dans la haute Egypte, ainsi qu'en Barbarie, étoit connu des anciens ; les Grecs et les Latins l'ont nommé *cynocéphale*, parce que son museau res-

---

[1] Le gibbon commence déjà la nuance entre les singes et les babouins, en ce qu'il a des callosités sur les fesses comme les babouins, et les ongles des pieds de derrière plus pointus que ceux de l'orang-outang, qui n'a point de callosités sur les fesses, et qui a les ongles plats et arrondis comme l'homme.

semble assez à celui d'un dogue. Ainsi, pour présenter ces animaux, voici l'ordre dans lequel on doit les ranger : l'*orang-outang* ou *pongo*, premier singe ; le *pithèque*, second singe ; le *gibbon*, troisième singe, mais difforme ; le *cynocéphale* ou *magot*, quatrième singe ou premier babouin ; le *papion*, premier babouin ; le *mandrill*, second babouin ; l'*ouranderou*, troisième babouin. Cet ordre n'est ni arbitraire ni fictif, mais relatif à l'échelle même de la Nature.

Après les singes et les babouins, se trouvent les guenons ; c'est ainsi que j'appelle, d'après notre idiome ancien, les animaux qui ressemblent aux singes ou aux babouins, mais qui ont de longues queues, c'est-à-dire, des queues aussi longues ou plus longues que le corps. Le mot *guenon* a eu, dans ces derniers siècles, deux acceptions différentes de celle que nous lui donnons ici : l'on a employé ce mot *guenon* généralement pour désigner les singes de petite taille, et en même temps on l'a employé particulièrement pour nommer la femelle du singe : mais plus anciennement nous appelions *singes* ou *magots* les singes sans queue, et *guenons* ou *mones* ceux qui avoient une longue queue ; je pourrois le prouver par quelques passages de nos voyageurs des seizième et dix-septième siècles : le mot même de *guenon* ne s'éloigne pas et peut-être a été dérivé de *kèbos* ou *kèpos*, nom que les Grecs donnoient aux singes à longue queue. Ces *kèbes* ou *guenons* sont plus petites et moins fortes que les babouins et les singes ; elles sont aisées à distinguer des uns et des autres par cette différence, et surtout par leur longue queue. On peut aussi les séparer aisément des makis, parce qu'elles n'ont pas le museau pointu, et qu'au lieu de six dents incisives qu'ont les makis, elles n'en ont que quatre comme les singes et les babouins. Nous en connoissons neuf espèces, que nous indiquerons chacune par un nom différent, afin d'éviter toute confusion. Ces neuf espèces de guenons sont : 1°. les *macaques* ; 2°. les *patas* ; 3°. les *malbrouks* ; 4° les *mangabeys* ; 5°. la *mone* ; 6°. le *callitriche* ; 7°. le *moustac* ; 8°. le *talapoin* ; 9°. le *douc*. Les anciens Grecs ne connoissoient que deux de ces guenons, la mone et le callitriche, qui sont originaires de l'Arabie et des parties septentrionales de l'Afrique ; ils n'avoient aucune notion des autres, parce qu'elles ne se trouvent que dans les provinces méridionales de l'Afrique et des Indes orientales, pays entièrement inconnus dans le temps d'Aristote. Ce grand philosophe, et les Grecs en général, étoient si attentifs à ne pas confondre les êtres par des noms communs et dès-lors équivoques, qu'ayant ap-

pelé *pithêcos* le singe sans queue, ils ont nommé *kêbos* la guenon ou singe à longue queue : comme ils avoient reconnu que ces animaux étoient d'espèces différentes, et même assez éloignées, ils leur avoient à chacun donné un nom propre, et ce nom étoit tiré du caractère le plus apparent. Tous les singes et babouins qu'ils connoissoient, c'est-à-dire, le *pithèque* ou *singe* proprement dit, le *cynocéphale* ou *magot*, et le *simia porcaria* ou *papion*, ont le poil d'une couleur à peu près uniforme : au contraire, la guenon que nous appelons ici *mone*, et que les Grecs appeloient *kêbos*, a le poil varié de couleurs différentes ; on l'appelle même vulgairement le *singe varié ;* c'étoit l'espèce de guenon la plus commune et la mieux connue du temps d'Aristote, et c'est de ce caractère qu'est dérivé le nom de *kêbos*, qui désigne en grec la variété dans les couleurs. Ainsi tous les animaux de la classe des singes, babouins et guenons, indiqués par Aristote, se réduisent à quatre, le *pithêcos*, le *cynocephalos*, le *simia porcaria* et le *kêbos*, que nous nous croyons fondés à représenter aujourd'hui comme étant réellement le *pithèque* ou *singe* proprement dit, le *magot*, le *papion* ou *babouin* proprement dit, et la *mone*, parce que non-seulement les caractères particuliers que leur donne Aristote leur conviennent en effet, mais encore parce que les autres espèces que nous avons indiquées, et celles que nous indiquerons encore, devoient nécessairement lui être inconnues, puisqu'elles sont natives et exclusivement habitantes des terres où les voyageurs grecs n'avoient point encore pénétré de son temps.

Deux ou trois siècles après celui d'Aristote, on trouve dans les auteurs grecs deux nouveaux noms, *callithrix* et *cercopithêcos*, tous deux relatifs aux *guenons* ou *singes* à longue queue : à mesure qu'on découvroit la terre et qu'on s'avançoit vers le Midi, soit en Afrique, soit en Asie, on trouvoit de nouveaux animaux, d'autres espèces de guenons ; et comme la plupart de ces guenons n'avoient pas, comme le *kêbos*, les couleurs variées, les Grecs imaginèrent de faire un nom générique *cercopithêcos*, c'est-à-dire, *singe à queue*, pour désigner toutes les espèces de guenons ou singes à longue queue ; et ayant remarqué parmi ces espèces nouvelles une guenon d'un poil verdâtre et de couleur vive, ils appelèrent cette espèce *callithrix*, qui signifie *beau poil*. Ce callithrix se trouve en effet dans la partie méridionale de la Mauritanie et dans les terres voisines du cap Vert : c'est la guenon que l'on connoît vulgairement sous le nom de *singe vert ;* et comme nous rejetons dans cet ouvrage toutes les dénominations

composées, nous lui avons conservé son nom ancien, *callithrix* ou *callitriche*.

A l'égard des sept autres espèces de guenons que nous avons indiquées ci-dessus par les noms de *macaque*, *patas*, *malbrouk*, *mangabey*, *moustac*, *talapoin* et *douc*, elles étoient inconnues des Grecs et des Latins. Le macaque est natif de Congo; le patas, du Sénégal; le mangabey, de Madagascar; le malbrouk, de Bengale; le moustac, de Guinée; le talapoin, de Siam; et le douc, de la Cochinchine. Toutes ces terres étoient également ignorées des anciens, et nous avons eu grand soin de conserver aux animaux qu'on y a trouvés les noms propres de leur pays.

Et comme la Nature est constante dans sa marche, qu'elle ne va jamais par sauts, et que toujours tout est gradué, nuancé, on trouve entre les babouins et les guenons une espèce intermédiaire, comme celle du magot l'est entre les singes et les babouins: l'animal qui remplit cet intervalle et forme cette espèce intermédiaire ressemble beaucoup aux guenons, surtout aux macaques, et en même temps il a le museau fort large et la queue courte comme les babouins: ne lui connoissant point de nom, nous l'avons appelé *maimon* pour le distinguer des autres. Il se trouve à Sumatra; c'est le seul de tous ces animaux, tant babouins que guenons, dont la queue soit dégarnie de poil, et c'est par cette raison que les auteurs qui en ont parlé l'ont désigné par la dénomination de *singe à queue de cochon* ou *de singe à queue de rat*.

Voilà les animaux de l'ancien continent auxquels on a donné le nom commun de *singe*, quoiqu'ils soient non-seulement d'espèces éloignées, mais même de genres assez différens; et ce qui a mis le comble à l'erreur et à la confusion, c'est qu'on a donné ces mêmes noms de *singe*, de *cynocéphale*, de *kèbe* et de *cercopithèque*, noms faits il y a quinze cents ans par les Grecs, à des animaux d'un nouveau monde, qu'on n'a découverts que depuis deux ou trois siècles. On ne se doutoit pas qu'il n'existoit dans les parties méridionales de ce nouveau continent aucun des animaux de l'Afrique et des Indes orientales. On a trouvé en Amérique des bêtes avec des mains et des doigts; ce rapport seul a suffi pour qu'on les ait appelées *singes*, sans faire attention que, pour transférer un nom, il faut au moins que le genre soit le même, et que, pour l'appliquer juste, il faut encore que l'espèce soit identique: or ces animaux d'Amérique, dont nous ferons deux classes sous les noms de *sapajous* et de *sagouins*, sont très-différens de

tous les singes de l'Asie et de l'Afrique ; et de la même manière qu'il ne se trouve dans le nouveau continent ni singes, ni babouins, ni guenons, il n'existe aussi ni sapajous ni sagouins dans l'ancien. Quoique nous ayons déjà posé ces faits en général dans notre Discours sur les animaux des deux continens, nous pouvons les prouver ici d'une manière plus particulière, et démontrer que, de dix-sept espèces auxquelles on peut réduire tous les animaux appelés *singes* dans l'ancien continent, et de douze ou treize auxquelles on a transféré ce nom dans le nouveau, aucune n'est la même, ni ne se trouve également dans les deux : car, sur ces dix-sept espèces de l'ancien continent, il faut d'abord retrancher les trois ou quatre singes qui ne se trouvent certainement point en Amérique, et auxquels les sapajous et les sagouins ne ressemblent point du tout ; 2°. il faut en retrancher les trois ou quatre babouins, qui sont beaucoup plus gros que les sagouins ou les sapajous, et qui sont aussi d'une figure très-différente : il ne reste donc que les neuf guenons auxquelles on puisse les comparer. Or toutes les guenons ont, aussi bien que les singes et les babouins, des caractères généraux et particuliers qui les séparent en entier des sapajous et des sagouins : le premier de ces caractères est d'avoir les fesses pelées, et des callosités naturelles et inhérentes à ces parties ; le second, c'est d'avoir des abajoues, c'est-à dire, des poches au bas des joues, où elles peuvent garder leurs alimens ; et le troisième, d'avoir la cloison des narines étroite, et ces mêmes narines ouvertes au-dessous du nez comme celles de l'homme. Les sapajous et les sagouins n'ont aucun de ces caractères ; ils ont tous la cloison des narines fort épaisse, les narines ouvertes sur les côtés du nez et non pas en dessous ; ils ont du poil sur les fesses, et point de callosités ; ils n'ont point d'abajoues : ils diffèrent donc des guenons, non-seulement par l'espèce, mais même par le genre, puisqu'ils n'ont aucun des caractères généraux qui leur sont communs à toutes ; et cette différence dans le genre en suppose nécessairement de bien plus grandes dans les espèces, et démontre qu'elles sont très-éloignées.

C'est donc mal à propos que l'on a donné le nom de *singe* et de *guenon* aux *sapajous* et aux *sagouins ;* il falloit leur conserver leurs noms, et, au lieu de les associer aux singes, commencer par les comparer entre eux. Ces deux familles diffèrent l'une de l'autre par un caractère remarquable : tous les sapajous se servent de leur queue comme d'un doigt pour s'accrocher, et même pour saisir ce qu'ils ne peuvent prendre avec la main ; les sagouins,

au contraire, ne peuvent se servir de leur queue pour cet usage; leur face, leurs oreilles, leur poil, sont aussi différens. On peut donc en faire aisément deux genres distincts et séparés.

Sans nous servir de dénominations qui ne peuvent s'appliquer qu'aux singes, aux babouins et aux guenons, sans employer des noms qui leur appartiennent et qu'on ne doit pas donner à d'autres, nous avons tâché d'indiquer tous les sapajous et tous les sagouins par les noms propres qu'ils ont dans leur pays natal. Nous connoissons six ou sept espèces de sapajous et six espèces de sagouins, dont la plupart ont des variétés; nous en donnerons l'histoire et la description dans ce volume. Nous avons recherché leurs noms avec le plus grand soin dans tous les auteurs, et surtout dans les voyageurs qui les ont indiqués les premiers. En général, lorsque nous n'avons pu savoir le nom que chacun porte dans son pays, nous avons cru devoir le tirer de la nature même de l'animal, c'est-à-dire, d'un caractère qui seul fût suffisant pour le faire reconnoître et distinguer de tous les autres. L'on verra dans chaque article les raisons qui nous ont fait adopter ces noms.

Et à l'égard des variétés, lesquelles, dans la classe entière de ces animaux, sont peut-être plus nombreuses que les espèces, on les trouvera aussi très-soigneusement comparées à chacune de leurs espèces propres. Nous connoissons et nous avons eu, la plupart vivans, quarante de ces animaux plus ou moins différens entre eux: il nous a paru qu'on devoit les réduire à trente espèces; savoir, trois singes, une intermédiaire entre les singes et les babouins; trois babouins, une intermédiaire entre les babouins et les guenons; neuf guenons, sept sapajous, et six sagouins; et que tous les autres ne doivent, au moins pour la plupart, être considérés que comme des variétés. Mais comme nous ne sommes pas absolument certains que quelques-unes de ces variétés ne puissent être en effet des espèces distinctes, nous tâcherons de leur donner aussi des noms qui ne seront que précaires, supposé que ce ne soient que des variétés, et qui pourront devenir propres et spécifiques si ce sont réellement des espèces distinctes et séparées.

A l'occasion de toutes ces bêtes, dont quelques-unes ressemblent si fort à l'homme, considérons pour un instant les animaux de la terre sous un nouveau point de vue: c'est sans raison suffisante qu'on leur a donné généralement à tous le nom de *quadrupèdes*. Si les exceptions n'étoient qu'en petit nombre, nous n'attaquerions pas l'application de cette dénomination: nous avons dit et

nous savons que nos définitions, nos noms, quelque généraux qu'ils puissent être, ne comprennent jamais tout; qu'il existe toujours des êtres en-deçà ou au-delà; qu'il s'en trouve de mitoyens; que plusieurs, quoique placés en apparence au milieu des autres, ne laissent pas d'échapper à la liste; que le nom général qu'on voudroit leur imposer est une formule incomplète, une somme dont souvent ils ne font pas partie, parce que la Nature ne doit jamais être présentée que par unités et non par agrégats, parce que l'homme n'a imaginé les noms généraux que pour aider à sa mémoire et pour tâcher de suppléer à la trop petite capacité de son entendement, parce qu'ensuite il en a fait abus en regardant ce nom général comme quelque chose de réel, parce qu'enfin il a voulu y rappeler des êtres et même des classes d'êtres qui demandoient un autre nom. Je puis en donner et l'exemple et la preuve sans sortir de l'ordre des quadrupèdes, qui, de tous les animaux, sont ceux que l'homme connoît le mieux, et auxquels il étoit par conséquent en état de donner les dénominations les plus précises.

Le nom de *quadrupède* suppose que l'animal ait *quatre pieds* : s'il manque de deux pieds comme le lamantin, il n'est plus quadrupède; s'il a des bras et des mains comme le singe, il n'est plus quadrupède; s'il a des ailes comme la chauve-souris, il n'est plus quadrupède, et l'on fait abus de cette dénomination générale lorsqu'on l'applique à ces animaux. Pour qu'il y ait de la précision dans les mots, il faut de la vérité dans les idées qu'ils représentent. Faisons pour les mains un nom pareil à celui qu'on a fait pour les pieds, et alors nous dirons avec vérité et précision que l'homme est le seul qui soit bimane et bipède, parce qu'il est le seul qui ait deux mains et deux pieds; que le lamantin n'est que bimane, que la chauve-souris n'est que bipède, et que le singe est quadrumane. Maintenant appliquons ces nouvelles dénominations générales à tous les êtres particuliers auxquels elles conviennent; car c'est ainsi qu'il faut toujours voir la Nature : nous trouverons que, sur environ deux cents espèces d'animaux qui peuplent la surface de la terre, et auxquelles on a donné le nom commun de *quadrupède*, il y a d'abord trente-cinq espèces de singes, babouins, guenons, sapajous, sagouins et makis, qu'on doit en retrancher, parce qu'ils sont quadrumanes; qu'à ces trente-cinq espèces il faut ajouter celles du loris, du sarigue, de la marmose, du caïopollin, du tarsier, du phalanger, etc., qui sont aussi quadrumanes comme les singes, guenons, sapa-

jous et sagouins; que par conséquent la liste des quadrumanes étant au moins de quarante espèces [1], le nombre réel des quadrupèdes est déjà réduit d'un cinquième; qu'ensuite, ôtant douze ou quinze espèces de bipèdes, savoir, les chauve-souris et les roussettes, dont les pieds de devant sont plutôt des ailes que des pieds, et en retranchant aussi trois ou quatre gerboises qui ne peuvent marcher que sur les pieds de derrière, parce que ceux de devant sont trop courts, en ôtant encore le lamantin qui n'a point de pieds de derrière, les morses, le dugon et les phoques, auxquels ils sont inutiles, ce nombre des quadrupèdes se trouvera diminué de presque un tiers; et si on vouloit encore en soustraire les animaux qui se servent des pieds de devant comme de mains, tels que les ours, les marmottes, les coatis, les agoutis, les écureuils, les rats et beaucoup d'autres, la dénomination de *quadrupède* paroîtra mal appliquée à plus de la moitié des animaux : et en effet, les vrais quadrupèdes sont les solipèdes et les pieds-fourchus; dès qu'on descend à la classe des fissipèdes, on trouve des quadrumanes ou des quadrupèdes ambigus qui se servent de leurs pieds de devant comme de mains, et qui doivent être séparés ou distingués des autres. Il y a trois espèces de solipèdes, le cheval, le zèbre et l'âne; en y ajoutant l'éléphant, le rhinocéros, l'hippopotame, le chameau, dont les pieds, quoique terminés par des ongles, sont solides et ne leur servent qu'à marcher, l'on a déjà sept espèces auxquelles le nom de *quadrupède* convient parfaitement. Il y a un beaucoup plus grand nombre de pieds-fourchus que de solipèdes; les boeufs, les beliers, les chèvres, les gazelles, les bubales, les chevrotains, le lama, la vigogne, la girafe, l'élan, le renne, les cerfs, les daims, les chevreuils, etc., sont tous des pieds-fourchus, et composent en tout un nombre d'environ quarante espèces. Ainsi voilà déjà cinquante animaux, c'est-à-dire, dix solipèdes et quarante pieds-fourchus, auxquels le nom de *quadrupède* a été bien appliqué. Dans les fissipèdes, le lion, le tigre, les panthères, le léopard, le lynx, le chat, le loup, le chien, le renard, l'hyène, les civettes, le blaireau, les fouines, les belettes, les furets, les porcs-épics, les hérissons, les tatous, les fourmiliers et les cochons qui font la nuance entre les fissipèdes et les pieds-fourchus, for-

[1] Nous ne disons pas trop en ne comptant que quarante espèces dans la liste des quadrumanes; car il y a dans les guenons, sapajous, sagouins, sarigues, etc., plusieurs variétés qui pourroient bien être des espèces réellement distinctes.

ment un nombre de plus de quarante autres espèces, auxquelles le nom de *quadrupède* convient aussi dans toute la rigueur de l'acception, parce que, quoiqu'ils aient le pied de devant divisé en quatre ou cinq doigts, ils ne s'en servent jamais comme de main : mais tous les autres fissipèdes, qui se servent de leurs pieds de devant pour saisir et porter à leur gueule, ne sont pas de purs quadrupèdes; ces espèces, qui sont aussi au nombre de quarante, font une classe intermédiaire entre les quadrupèdes et les quadrumanes, et ne sont précisément ni des uns ni des autres. Il y a donc, dans le réel, plus d'un quart des animaux auxquels le nom de *quadrupède* disconvient, et plus d'une moitié auxquels il ne convient pas dans toute l'étendue de son acception.

Les quadrumanes remplissent le grand intervalle qui se trouve entre l'homme et les quadrupèdes; les bimanes sont un terme moyen dans la distance encore plus grande de l'homme aux cétacés [1]; les bipèdes avec des ailes font la nuance des quadrupèdes aux oiseaux; et les fissipèdes, qui se servent de leurs pieds comme de mains, remplissent tous les degrés qui se trouvent entre les quadrumanes et les quadrupèdes. Mais c'est nous arrêter assez sur cette vue; quelque utile qu'elle puisse être pour la connoissance distincte des animaux, elle l'est encore plus par l'exemple, et par la nouvelle preuve qu'elle nous donne qu'il n'y a aucune de nos définitions qui soit précise, aucun de nos termes généraux qui soit exact, lorsqu'on vient à les appliquer en particulier aux choses ou aux êtres qu'ils représentent.

Mais par quelle raison ces termes généraux, qui paroissent être le chef-d'œuvre de la pensée, sont-ils si défectueux? pourquoi ces définitions, qui semblent n'être que les purs résultats de la combinaison des êtres, sont-elles si fautives dans l'application? Est-ce erreur nécessaire, défaut de rectitude dans l'esprit humain? ou plutôt n'est-ce pas simple incapacité, pure impuissance de combiner et même de voir à la fois un grand nombre de choses? Comparons les œuvres de la Nature aux ouvrages de l'homme, cherchons comment tous deux opèrent, et voyons si l'esprit, quelque actif, quelque étendu qu'il soit, peut aller de pair et suivre la même marche sans se perdre lui-même, ou dans l'immensité de l'espace, ou dans les ténèbres du temps, ou dans le

[1] Dans cette phrase et dans toutes les autres semblables, je n'entends parler que de l'homme physique, c'est-à-dire, de la forme du corps de l'homme, comparée à la forme du corps des animaux.

nombre infini de la combinaison des êtres. Que l'homme dirige la marche de son esprit sur un objet quelconque : s'il voit juste, il prend la ligne droite, parcourt le moins d'espace et emploie le moins de temps possible pour atteindre à son but. Combien ne lui faut-il pas déjà de réflexions et de combinaisons pour ne pas entrer dans les lignes obliques, pour éviter les fausses routes, les culs-de-sac, les chemins creux, qui tous se présentent les premiers et en si grand nombre, que le choix du vrai sentier suppose la plus grande justesse de discernement! Cela cependant est possible, c'est-à-dire, n'est pas au-dessus des forces d'un bon esprit; il peut marcher droit sur sa ligne et sans s'écarter; voilà sa manière d'aller la plus sûre et la plus ferme : mais il va sur une ligne pour arriver à un point; et s'il veut saisir un autre point, il ne peut l'atteindre que par une autre ligne : la trame de ses idées est un fil délié qui s'étend en longueur sans autres dimensions. La Nature, au contraire, ne fait pas un seul pas qui ne soit en tout sens; en marchant en avant, elle s'étend à côté et s'élève au dessus; elle parcourt et remplit à la fois les trois dimensions; et tandis que l'homme n'atteint qu'un point, elle arrive au solide, en embrasse le volume et pénètre la masse dans toutes leurs parties. Que font nos Phidias lorsqu'ils donnent une forme à la matière brute? A force d'art et de temps, ils parviennent à faire une surface qui représente exactement les dehors de l'objet qu'ils se sont proposé; chaque point de cette surface qu'ils ont créée leur a coûté mille combinaisons : leur génie a marché droit sur autant de lignes qu'il y a de traits dans leur figure; le moindre écart l'auroit déformée. Ce marbre si parfait, qu'il semble respirer, n'est donc qu'une multitude de points auxquels l'artiste n'est arrivé qu'avec peine et successivement, parce que l'esprit humain ne saisissant à la fois qu'une seule dimension, et nos sens ne s'appliquant qu'aux surfaces, nous ne pouvons pénétrer la matière et ne savons que l'effleurer : la Nature, au contraire, sait la brasser, et la remuer à fond; elle produit ses formes par des actes presque instantanés; elle les développe en les étendant à la fois dans les trois dimensions; en même temps que son mouvement atteint à la surface, les forces pénétrantes dont elle est animée opèrent à l'intérieur; chaque molécule est pénétrée; le plus petit atome, dès qu'elle veut l'employer, est forcé d'obéir : elle agit donc en tout sens; elle travaille en avant, en arrière, en bas, en haut, à droite, à gauche, de tous côtés à la fois, et par conséquent elle embrasse non-seulement la surface, mais le volume, la masse et le solide entier dans toutes

ses parties. Aussi quelle différence dans le produit! quelle comparaison de la statue au corps organisé! mais aussi quelle inégalité dans la puissance! quelle disproportion dans les instrumens! L'homme ne peut employer que la force qu'il a; borné à une petite quantité de mouvemens qu'il ne peut communiquer que par la voie de l'impulsion, il ne peut agir que sur les surfaces, puisque en général la force d'impulsion ne se transmet que par le contact des superficies : il ne voit, il ne touche donc que la surface des corps; et lorsque, pour tâcher de les mieux connoître, il les ouvre, les divise et les sépare, il ne voit et ne touche encore que des surfaces : pour pénétrer l'intérieur, il lui faudroit une partie de cette force qui agit sur la masse, qui fait la pesanteur, et qui est le principal instrument de la Nature. Si l'homme pouvoit disposer de cette force pénétrante comme il dispose de celle d'impulsion, si seulement il avoit un sens qui y fût relatif, il verroit le fond de la matière; il pourroit l'arranger en petit comme la Nature la travaille en grand. C'est donc faute d'instrumens que l'art de l'homme ne peut approcher de celui de la Nature; ses figures, ses reliefs, ses tableaux, ses dessins, ne sont que des surfaces ou des imitations de surfaces, parce que les images qu'il reçoit par ses sens sont toutes superficielles, et qu'il na nul moyen de leur donnerdu corps.

Ce qui est vrai pour les arts l'est aussi pour les sciences; seulement elles sont moins bornées, parce que l'esprit est leur seul instrument, parce que dans les arts il est subordonné aux sens, et que dans les sciences il leur commande, d'autant qu'il s'agit de connoître et non pas d'opérer, de comparer et non pas d'imiter. Or l'esprit, quoique resserré par les sens, quoique souvent abusé par leurs faux rapports, n'en est ni moins pur ni moins actif : l'homme qui a bien voulu savoir a commencé par les rectifier, par démontrer leurs erreurs; il les a traités comme des organes mécaniques, des instrumens qu'il faut mettre en expérience pour les vérifier et juger de leurs effets. Marchant ensuite la balance à la main et le compas de l'autre, il a mesuré et le temps et l'espace; il a reconnu tous les dehors de la Nature, et, ne pouvant en pénétrer l'intérieur par les sens, il l'a deviné par comparaison et jugé par analogie : il a trouvé qu'il existoit dans la matière une force générale, différente de celle de l'impulsion, une force qui ne tombe point sous nos sens, et dont par conséquent nous ne pouvons disposer, mais que la Nature emploie comme son agent universel : il a démontré que cette force appartenoit à toute matière également, c'est-à-dire, proportionnellement à sa masse ou

quantité réelle; que cette force, ou plutôt son action, s'étendoit à des distances immenses, en décroissant comme les espaces augmentent. Ensuite tournant ses vues sur les êtres vivans, il a vu que la chaleur étoit une autre force nécessaire à leur production; que la lumière étoit une matière vive, douée d'une élasticité et d'une activité sans bornes; que la formation et le développement des êtres organisés se font par le concours de toutes ces forces réunies; que l'extension, l'accroissement des corps vivans ou végétans suit exactement les lois de la force attractive, et s'opère en effet en augmentant à la fois dans les trois dimensions; qu'un moule une fois formé doit, par ces mêmes lois d'affinité, en produire d'autres tout semblables, et ceux-ci d'autres encore, sans aucune altération de la forme primitive. Combinant ensuite ces caractères communs, ces attributs égaux de la Nature vivante et végétante, il a reconnu qu'il existoit et dans l'une et dans l'autre un fonds inépuisable et toujours réversible de substance organique et vivante; substance aussi réelle, aussi durable que la matière brute; substance permanente à jamais dans son état de vie comme l'autre dans son état de mort; substance universellement répandue, qui, passant des végétaux aux animaux par la voie de la nutrition, retournant des animaux aux végétaux par celle de la putréfaction, circule incessamment pour animer les êtres. Il a vu que ces molécules organiques vivantes existoient dans tous les corps organisés, qu'elles y étoient combinées en plus ou moins grande quantité avec la matière morte, plus abondantes dans les animaux où tout est plein de vie, plus rares dans les végétaux où la mort domine et le vivant paroît éteint, où l'organique surchargé par le brut n'a plus ni mouvement progressif, ni sentiment, ni chaleur, ni vie, et ne se manifeste que par le développement et la reproduction; et, réfléchissant sur la manière dont l'un et l'autre s'opèrent, il a reconnu que chaque être vivant est un moule auquel s'assimilent les substances dont il se nourrit; que c'est par cette assimilation que se fait l'accroissement du corps; que son développement n'est pas une simple augmentation de volume, mais une extension dans toutes les dimensions, une pénétration de matière nouvelle dans toutes les parties de la masse; que ces parties augmentant proportionnellement au tout, et le tout proportionnellement aux parties, la forme se conserve et demeure toujours la même jusqu'à son développement entier; qu'enfin le corps ayant acquis toute son étendue, la même matière jusqu'alors employée à son accroissement est dès-lors renvoyée, comme superflue,

de toutes les parties auxquelles elle s'étoit assimilée, et qu'en se réunissant dans un point commun, elle y forme un nouvel être semblable au premier, qui n'en diffère que du petit au grand, et qui n'a besoin, pour le représenter, que d'atteindre aux mêmes dimensions, en se développant à son tour par la même voie de la nutrition. Il a reconnu que l'homme, le quadrupède, le cétacé, l'oiseau, le reptile, l'insecte, l'arbre, la plante, l'herbe, se nourrissent, se développent et se reproduisent par cette même loi, et que si la manière dont s'exécutent leur nutrition et leur génération paroît si différente, c'est que, quoique dépendante d'une cause générale et commune, elle ne peut s'exercer en particulier que d'une façon relative à la forme de chaque espèce d'êtres; et, chemin faisant (car il a fallu des siècles à l'esprit humain pour arriver à ces grandes vérités, desquelles toutes les autres dépendent), il n'a cessé de comparer les êtres; il leur a donné des noms particuliers pour les distinguer les uns des autres, et des noms généraux pour les réunir sous un même point de vue : prenant son corps pour le module physique de tous les êtres vivans, et les ayant mesurés, sondés, comparés dans toutes leurs parties, il a vu que la forme de tout ce qui respire est à peu près la même; qu'en disséquant le singe on pouvoit donner l'anatomie de l'homme; qu'en prenant un autre animal, on trouvoit toujours le même fond d'organisation, les mêmes sens, les mêmes viscères, les mêmes os la même chair, le même mouvement dans les fluides, le même jeu, la même action dans les solides : il a trouvé dans tous un cœur, des veines et des artères; dans tous, les mêmes organes de circulation, de respiration, de digestion, de nutrition, d'exrétion; dans tous, une charpente de pente solide, composée des mêmes pièces, à peu près assemblées de la même manière; et ce plan, toujours le même, toujours suivi de l'homme au singe, du singe aux quadrupèdes, des quadrupèdes aux cétacés, aux oiseaux, aux poissons, aux reptiles; ce plan, dis-je, bien saisi par l'esprit humain, est un exemplaire fidèle de la Nature vivante, et la vue la plus simple et la plus générale sous laquelle on puisse la considérer : et lorsqu'on veut l'étendre et passer de ce qui vit à ce qui végète, on voit ce plan, qui d'abord n'avoit varié que par nuances, se déformer par degrés des reptiles aux insectes, des insectes aux vers, des vers aux zoophytes, des zoophytes aux plantes, et, quoique altéré dans toutes ses parties extérieures, conserver néanmoins le même fond, le même caractère, dont les traits principaux sont la nutrition, le développement

et la reproduction ; traits généraux et communs à toute substance organisée; traits éternels et divins que le temps, loin d'effacer ou de détruire, ne fait que renouveler et rendre plus évidens.

Si de ce grand tableau des ressemblances, dans lequel l'univers vivant se présente comme ne faisant qu'une même famille, nous passons à celui des différences, où chaque espèce réclame une place isolée et doit avoir son portrait à part, on reconnoîtra qu'à l'exception de quelques espèces majeures, telles que l'éléphant, le rhinocéros, l'hippopotame, le tigre, le lion, qui doivent avoir leur cadre, tous les autres semblent se réunir avec leurs voisins et former des groupes de similitudes dégradées, des genres que nos nomenclateurs ont présentés par un lacis de figures dont les unes se tiennent par les pieds, les autres par les dents, par les cornes, par le poil, et par d'autres rapports encore plus petits; et ceux même dont la forme nous paroît la plus parfaite, c'est-à-dire, la plus approchante de la nôtre, les singes, se présentent ensemble et demandent déjà des yeux attentifs pour être distingués les uns des autres, parce que c'est moins à la forme qu'à la grandeur qu'est attaché le privilége de l'espèce isolée, et que l'homme lui-même, quoique d'espèce unique, infiniment différente de toutes celles des animaux, n'étant que d'une grandeur médiocre, est moins isolé, et a plus de voisins que les grands animaux. On verra, dans l'histoire de l'orang-outang, que si l'on ne faisoit attention qu'à la figure, on pourroit également regarder cet animal comme le premier des singes ou le dernier des hommes, parce qu'à l'exception de l'âme il ne lui manque rien de tout ce que nous avons, et parce qu'il diffère moins de l'homme pour le corps qu'il ne diffère des autres animaux auxquels on a donné le même nom de *singes*.

L'âme, la pensée, la parole, ne dépendent donc pas de la forme ou de l'organisation du corps; rien ne prouve mieux que c'est un don particulier et fait à l'homme seul, puisque l'orang-outang, qui ne parle ni ne pense, a néanmoins le corps, les membres, les sens, le cerveau et la langue entièrement semblables à l'homme, puisqu'il peut faire ou contrefaire tous les mouvemens, toutes les actions humaines, et que cependant il ne fait aucun acte de l'homme. C'est peut-être faute d'éducation ; c'est encore faute d'équité dans votre jugement. Vous comparez, dira-t-on, fort injustement le singe des bois avec l'homme des villes; c'est à côté de l'homme sauvage, de l'homme auquel l'éducation n'a rien transmis, qu'il faut le placer pour les juger l'un et l'autre: et

a-t-on une idée juste de l'homme dans l'état de pure nature? la tête couverte de cheveux hérissés ou d'une laine crépue; la face voilée par une longue barbe, surmontée de deux croissans de poils encore plus grossiers, qui, par leur largeur et leur saillie, raccourcissent le front et lui font perdre son caractère auguste, et non-seulement mettent les yeux dans l'ombre, mais les enfoncent et les arrondissent comme ceux des animaux; les lèvres épaisses et avancées; le nez aplati; le regard stupide ou farouche; les oreilles, le corps et les membres, velus; la peau dure comme un cuir noir ou tanné; les ongles longs, épais et crochus; une semelle calleuse, en forme de corne, sous la plante des pieds; et, pour attributs du sexe, des mamelles longues et molles, la peau du ventre pendante jusque sur les genoux; les enfans se vautrant dans l'ordure et se traînant à quatre, le père et la mère assis sur leurs talons, tous hideux, tous couverts d'une crasse empestée. Et cette esquisse, tirée d'après le sauvage hottentot, est encore un portrait flatté; car il y a plus loin de l'homme dans l'état de pure nature à l'Hottentot, que de l'Hottentot à nous: chargez donc encore le tableau si vous voulez comparer le singe à l'homme; ajoutez-y les rapports d'organisation, les convenances de tempérament, l'appétit véhément des singes pour les femmes, la même conformation dans les parties génitales des deux sexes, l'écoulement périodique dans les femelles, et les mélanges forcés ou volontaires des négresses aux singes, dont le produit est rentré dans l'une ou l'autre espèce; et voyez, supposé qu'elles ne soient pas la même, combien l'intervalle qui les sépare est difficile à saisir.

Je l'avoue, si l'on ne devoit juger que par la forme, l'espèce du singe pourroit être prise pour une variété dans l'espèce humaine: le Créateur n'a pas voulu faire pour le corps de l'homme un modèle absolument différent de celui de l'animal; il a compris sa forme, comme celle de tous les animaux, dans un plan général: mais en même temps qu'il lui a départi cette forme matérielle semblable à celle du singe, il a pénétré ce corps animal de son souffle divin. S'il eût fait la même faveur, je ne dis pas au singe, mais à l'espèce la plus vile, à l'animal qui nous paroît le plus mal organisé, cette espèce seroit bientôt devenue la rivale de l'homme; vivifiée par l'esprit, elle eût primé sur les autres, elle eût pensé, elle eût parlé. Quelque ressemblance qu'il y ait donc entre l'Hottentot et le singe, l'intervalle qui les sépare est immense, puisqu'à l'intérieur il est rempli par la pensée et au dehors par la parole.

Qui pourra jamais dire en quoi l'organisation d'un imbécille

diffère de celle d'un autre homme? le défaut est certainement dans les organes matériels, puisque l'imbécille a son âme comme un autre : or, puisque d'homme à homme, où tout est entièrement conforme et parfaitement semblable, une différence si petite qu'on ne peut la saisir suffit pour détruire la pensée ou l'empêcher de naître, doit-on s'étonner qu'elle ne soit jamais née dans le singe, qui n'en a pas le principe ?

L'âme en général a son action propre et indépendante de la matière : mais, comme il a plu à son divin auteur de l'unir avec le corps, l'exercice de ses actes particuliers dépend de la constitution des organes matériels; et cette dépendance est non-seulement prouvée par l'exemple de l'imbécille, mais même démontrée par ceux du malade en délire, de l'homme en santé qui dort, de l'enfant nouveau-né qui ne pense pas encore, et du vieillard décrépit qui ne pense plus; il semble même que l'effet principal de l'éducation soit moins d'instruire l'âme ou de perfectionner ses opérations spirituelles, que de modifier les organes matériels, et de leur procurer l'état le plus favorable à l'exercice du principe pensant. Or il y a deux éducations qui me paroissent devoir être soigneusement distinguées, parce que leurs produits sont fort différens : l'éducation de l'individu, qui est commune à l'homme et aux animaux; et l'éducation de l'espèce, qui n'appartient qu'à l'homme. Un jeune animal, tant par l'incitation que par l'exemple, apprend en quelques semaines d'âge à faire tout ce que ses père et mère font : il faut des années à l'enfant, parce qu'en naissant il est sans comparaison beaucoup moins avancé, moins fort et moins formé que ne le sont les petits animaux; il l'est même si peu, que dans ce premier temps il est nul pour l'esprit relativement à ce qu'il doit être un jour. L'enfant est donc beaucoup plus lent que l'animal à recevoir l'éducation individuellle : mais par cette raison même il devient susceptible de celle de l'espèce; les secours multipliés, les soins continuels qu'exige pendant long-temps son état de foiblesse, entretiennent, augmentent l'attachement des père et mère, et en soignant le corps ils cultivent l'esprit; le temps qu'il faut au premier pour se fortifier tourne au profit du second. Le commun des animaux est plus avancé pour les facultés du corps à deux mois, que l'enfant ne peut l'être à deux ans : il y a donc douze fois plus de temps employé à sa première éducation, sans compter les fruits de celle qui suit, sans considérer que les animaux se détachent de leurs petits dès qu'ils les voient en état de se pourvoir d'eux-mêmes; que dès-lors ils se séparent et bientôt ne se con-

noissent plus, en sorte que tout attachement, toute éducation, cessent de très-bonne heure, et dès le moment où les secours ne sont plus nécessaires : or ce temps d'éducation étant si court, le produit ne peut en être que très-petit, et il est même étonnant que les animaux acquièrent en deux mois tout ce qui leur est nécessaire pour l'usage du reste de la vie; et si nous supposions qu'un enfant, dans ce même petit temps, devînt assez formé, assez fort de corps, pour quitter ses parens et s'en séparer sans besoin, sans retour, y auroit-il une différence apparente et sensible entre cet enfant et l'animal? quelque spirituels que fussent les parens, auroient-ils pu, dans ce court espace de temps, préparer, modifier ses organes, et établir la moindre communication de pensées entre leur âme et la sienne? pourroient-ils éveiller sa mémoire, ni la toucher par des actes assez souvent réitérés pour y faire impression? pourroient-ils même exercer ou dégourdir l'organe de la parole? Il faut, avant que l'enfant prononce un seul mot, que son oreille soit mille et mille fois frappée du même son; et, avant qu'il ne puisse l'appliquer et le prononcer à propos, il faut encore mille et mille fois lui présenter la même combinaison du mot et de l'objet auquel il a rapport : l'éducation, qui seule peut développer son ame, veut donc être suivie long-temps et toujours soutenue; si elle cessoit, je ne dis pas à deux mois, comme celle des animaux, mais même à un an d'âge, l'âme de l'enfant qui n'auroit rien reçu seroit sans exercice, et, faute de mouvement communiqué, demeureroit inactive comme celle de l'imbécille, à laquelle le défaut des organes empêche que rien ne soit transmis; et à plus forte raison, si l'enfant étoit né dans l'état de pure nature, s'il n'avoit pour instituteur que sa mère hottentote, et qu'à deux mois d'âge il fût assez formé de corps pour se passer de ses soins et s'en séparer pour toujours, cet enfant ne seroit-il pas au-dessous de l'imbécille, et, quant à l'extérieur, tout-à-fait de pair avec les animaux? Mais, dans ce même état de nature, la première éducation, l'éducation de nécessité, exige autant de temps que dans l'état civil, parce que dans tous deux l'enfant est également foible, également lent à croître; que par conséquent il a besoin de secours pendant un temps égal; qu'enfin il périroit s'il étoit abandonné avant l'âge de trois ans. Or cette habitude nécessaire, continuelle et commune entre la mère et l'enfant pendant un si long temps, suffit pour qu'elle lui communique tout ce qu'elle possède; et quand on voudroit supposer faussement que cette mère dans l'état de nature ne possède rien, pas même

la parole, cette longue habitude avec son enfant ne suffiroit-elle pas pour faire naître une langue? Ainsi cet état de pure nature où l'on suppose l'homme sans pensée, sans parole, est un état idéal, imaginaire, qui n'a jamais existé; la nécessité de la longue habitude des parens à l'enfant produit la société au milieu du désert; la famille s'entend et par signes et par sons, et ce premier rayon d'iutelligence, entretenu, cultivé, communiqué, a fait ensuite éclore tous les germes de la pensée : comme l'habitude n'a pu s'exercer, se soutenir si long-temps sans produire des signes mutuels et des sons réciproques, ces signes ou ces sons, toujours répétés et gravés peu à peu dans la mémoire de l'enfant, deviennent des expressions constantes; quelque courte qu'en soit la liste, c'est une langue qui deviendra bientôt plus étendue, si la famille augmente, et qui toujours suivra dans sa marche tous les progrès de la société. Dès qu'elle commence à se former, l'éducation de l'enfant n'est plus une éducation purement individuelle, puisque ses parens lui communiquent non-seulement ce qu'ils tiennent de la Nature, mais encore ce qu'ils ont reçu de leurs aïeux et de la société dont ils font partie : ce n'est plus une communication faite par des individus isolés, qui, comme dans les animaux, se borneroit à transmettre leurs simples facultés; c'est une institution à laquelle l'espèce entière a part, et dont le produit fait la base et le lien de la société.

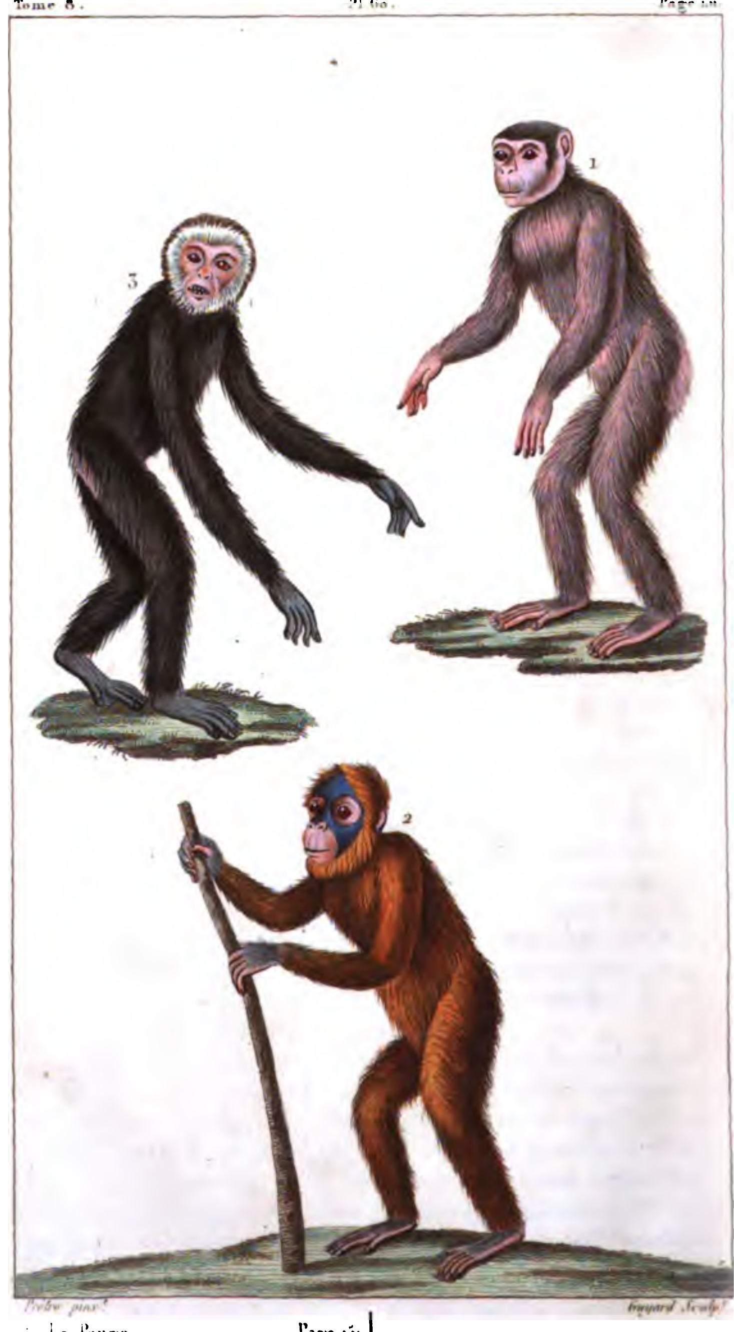
Parmi les animaux même, quoique tous dépourvus du principe pensant, ceux dont l'éducation est la plus longue sont aussi ceux qui paroissent avoir le plus d'intelligence : l'éléphant, qui de tous est le plus long-temps à croître, et qui a besoin des secours de sa mère pendant toute la première année, est aussi le plus intelligent de tous; le cochon d'Inde, auquel il ne faut que trois semaines d'âge pour prendre tout son accroissement et se trouver en état d'engendrer, est peut-être par cette seule raison l'un des plus stupides; et à l'égard du singe, dont il s'agit ici de décider la nature, quelque ressemblant qu'il soit à l'homme, il a néanmoins une si forte teinture d'animalité, qu'elle se reconnoît dès le moment de la naissance; car il est à proportion plus fort et plus formé que l'enfant, il croît beaucoup plus vite, les secours de la mère ne lui sont nécessaires que pendant les premiers mois, il ne reçoit qu'une éducation purement individuelle, et par conséquent aussi stérile que celle des autres animaux.

Il est donc animal, et malgré sa ressemblance à l'homme, bien loin d'être le second dans notre espèce, il n'est pas le premier dans

l'ordre des animaux, puisqu'il n'est pas le plus intelligent : c'est uniquement sur ce rapport de ressemblance corporelle qu'est appuyé le préjugé de la grande opinion qu'on s'est formée des facultés du singe : il nous ressemble, a-t-on dit, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur; il doit donc non-seulement nous imiter, mais faire encore de lui-même tout ce que nous faisons. On vient de voir que toutes les actions qu'on doit appeler *humaines* sont relatives à la société; qu'elles dépendent d'abord de l'ame, et ensuite de l'éducation, dont le principe physique est la nécessité de la longue habitude des parens à l'enfant; que dans le singe cette habitude est fort courte; qu'il ne reçoit, comme les autres animaux, qu'une éducation purement individuelle, et qu'il n'est pas même susceptible de celle de l'espèce; par conséquent, il ne peut rien faire de tout ce que l'homme fait, puisque aucune de ses actions n'a le même principe ni la même fin. Et à l'égard de l'imitation, qui paroît être le caractère le plus marqué, l'attribut le plus frappant de l'espèce du singe, et que le vulgaire lui accorde comme un talent unique, il faut, avant de décider, examiner si cette imitation est libre ou forcée. Le singe nous imite-t-il parce qu'il le veut, ou bien parce que sans le vouloir il le peut? J'en appelle sur cela volontiers à tous ceux qui ont observé cet animal sans prévention, et je suis convaincu qu'ils diront avec moi qu'il n'y a rien de libre, rien de volontaire, dans cette imitation; le singe ayant des bras et des mains, s'en sert comme nous, mais sans songer à nous; la similitude des membres et des organes produit nécessairement des mouvemens et quelquefois même des suites de mouvemens qui ressemblent aux nôtres : étant conformé comme l'homme, le singe ne peut que se mouvoir comme lui; mais se mouvoir de même n'est pas agir pour imiter. Qu'on donne à deux corps bruts la même impulsion; qu'on construise deux pendules, deux machines pareilles, elles se mouvront de même, et l'on auroit tort de dire que ces corps bruts ou ces machines ne se meuvent ainsi que pour s'imiter. Il en est de même du singe relativement au corps de l'homme; ce sont deux machines construites, organisées de même, qui par nécessité de nature se meuvent à très-peu près de la même façon : néanmoins parité n'est pas imitation; l'une gît dans la matière, et l'autre n'existe que par l'esprit : l'imitation suppose le dessein d'imiter; le singe est incapable de former ce dessein, qui demande une suite de pensées, et par cette raison l'homme peut, s'il le veut, imiter le singe, et le singe ne peut pas même vouloir imiter l'homme.

Et cette parité, qui n'est que le physique de l'imitation, n'est pas aussi complète ici que la similitude, dont cependant elle émane comme effet immédiat. Le singe ressemble plus à l'homme par le corps et les membres que par l'usage qu'il en fait : en l'observant avec quelque attention, on s'apercevra aisément que tous ses mouvemens sont brusques, intermittens, précipités, et que, pour les comparer à ceux de l'homme, il faudroit leur supposer une autre échelle, ou plutôt un module différent. Toutes les actions du singe tiennent de son éducation, qui est purement animale; elles nous paroissent ridicules, inconséquentes, extravagantes, parce que nous nous trompons d'échelle en les rapportant à nous, et que l'unité qui doit leur servir de mesure est très-différente de la nôtre. Comme sa nature est vive, son tempérament chaud, son naturel pétulant, qu'aucune de ses affections n'a été mitigée par l'éducation, toutes ses habitudes sont excessives, et ressemblent beaucoup plus aux mouvemens d'un maniaque qu'aux actions d'un homme, ou même d'un animal tranquille. C'est par la même raison que nous le trouvons indocile, et qu'il reçoit difficilement les habitudes qu'on voudroit lui transmettre; il est insensible aux caresses, et n'obéit qu'au châtiment; on peut le tenir en captivité, mais non pas en domesticité; toujours triste ou revêche, toujours répugnant, grimaçant, on le domte plutôt qu'on ne le prive : aussi l'espèce n'a jamais été domestique nulle part; et par ce rapport il est plus éloigné de l'homme que la plupart des animaux : car la docilité suppose quelque analogie entre celui qui donne et celui qui reçoit; c'est une qualité relative qui ne peut être exercée que lorsqu'il se trouve des deux parts un certain nombre de facultés communes, qui ne diffèrent entre elles que parce qu'elles sont actives dans le maître et passives dans le sujet. Or le passif du singe a moins de rapport avec l'actif de l'homme que le passif du chien ou de l'éléphant, qu'il suffit de bien traiter pour leur communiquer les sentimens doux et même délicats de l'attachement fidèle, de l'obéissance volontaire, du service gratuit et du dévouement sans réserve.

Le singe est donc plus loin de l'homme que la plupart des autres animaux par les qualités relatives; il en diffère aussi beaucoup par le tempérament. L'homme peut habiter tous les climats; il vit, il multiplie dans ceux du Nord et dans ceux du Midi : le singe a de la peine à vivre dans les contrées tempérées, et ne peut multiplier que dans les pays les plus chauds. Cette différence dans le tempérament en suppose d'autres dans l'organisa-



Prêtre pinx.t Guyard Sculp.t

1. Le Pongo . . . . Page 151.
2. Le Joko . . . . ibid.
3. Le Grand Gibbon . . . . 185.

1. Le Pongo.................... Page 151.
2. Le Joko.................... ibid.
3. Le Grand Gibbon.................... 183.

tion, qui, quoique cachées, n'en sont pas moins réelles; elle doit aussi influer beaucoup sur le naturel : l'excès de chaleur qui est nécessaire à la pleine vie de cet animal rend excessives toutes ses affections, toutes ses qualités; et il ne faut pas chercher une autre cause à sa pétulance, à sa lubricité et à ses autres passions, qui toutes nous paroissent aussi violentes que désordonnées.

Ainsi ce singe, que les philosophes, avec le vulgaire, ont regardé comme un être difficile à définir, dont la nature étoit au moins équivoque et moyenne entre celle de l'homme et celle des animaux, n'est dans la vérité qu'un pur animal, portant à l'extérieur un masque de figure humaine, mais dénué à l'intérieur de la pensée et de tout ce qui fait l'homme; un animal au-dessous de plusieurs autres par les facultés relatives, et encore essentiellement différent de l'homme par le naturel, par le tempérament, et aussi par la mesure du temps nécessaire à l'éducation, à la gestation, à l'accroissement du corps, à la durée de la vie, c'est-à-dire, par toutes les habitudes réelles qui constituent ce qu'on appelle *nature* dans un être particulier.

LES ORANGS-OUTANGS,

OU LE PONGO [1] ET LE JOCKO [2].

Nous présentons ces deux animaux ensemble, parce qu'il se peut qu'ils ne fassent tous deux qu'une seule et même espèce. Ce sont de tous les singes ceux qui ressemblent le plus à l'homme, ceux qui, par conséquent, sont les plus dignes d'être observés. Nous avons vu le petit orang-outang ou le jocko vivant, et nous en avons conservé les dépouilles; mais nous ne pouvons parler du pongo ou grand orang-outang que d'après les relations des voyageurs. Si elles étoient fidèles, si souvent elles n'étoient pas obscu-

---

[1] *Orang-outang*, nom de cet animal aux Indes orientales. — *Pongo*, nom de ce même animal à Lowando, province de Congo; *kukurlacko* dans quelques endroits des Indes orientales.

[2] *Jocko*, *enjoko*, nom de cet animal à Congo, que nous avons adopté.

res, fautives, exagérées, nous ne douterions pas qu'il ne fût d'une autre espèce que le jocko, d'une espèce plus parfaite et plus voisine encore de l'espèce de l'homme. Bontius, qui étoit médecin en chef à Batavia, et qui nous a laissé de bonnes observations sur l'histoire naturelle de cette partie des Indes, dit expressément qu'il a vu avec admiration quelques individus de cette espèce marchant debout sur leurs pieds, et entre autres une femelle (dont il donne la figure) qui sembloit avoir de la pudeur, qui se couvroit de sa main à l'aspect des hommes qu'elle ne connoissoit pas, qui pleuroit, gémissoit et faisoit les autres actions humaines, de manière qu'il sembloit que rien ne lui manquât que la parole. M. Linnæus dit, d'après Kjoep et quelques autres voyageurs, que cette faculté même ne manque pas à l'orang-outang, qu'il pense, qu'il parle et s'exprime en sifflant; il l'appelle *homme nocturne*, et en donne en même temps une description, par laquelle il ne seroit guère possible de décider si c'est un animal ou un homme : seulement on doit remarquer que cet être, quel qu'il soit, n'a, selon lui, que la moitié de la hauteur de l'homme; et comme Bontius ne fait nulle mention de la grandeur de son orang-outang, on pourroit penser, avec M. Linnæus, que c'est le même : mais alors cet orang-outang de Linnæus et de Bontius ne seroit pas le véritable, qui est de la taille des plus grands hommes. Ce ne seroit pas non plus celui que nous appelons *jocko*, et que j'ai vu vivant; car, quoiqu'il soit de la taille que M. Linnæus donne au sien, il en diffère néanmoins par tous les autres caractères. Je puis assurer, l'ayant vu plusieurs fois, que non-seulement il ne parle ni ne siffle pour s'exprimer, mais même qu'il ne fait rien qu'un chien bien instruit ne pût faire; et d'ailleurs il diffère presque en tout de la description que M. Linnæus donne de l'orang-outang, et se rapporte beaucoup mieux à celle du *satyrus* de ce même auteur. Je doute donc beaucoup de la vérité de la description de cet homme nocturne; je doute même de son existence, et c'est probablement un nègre blanc, un chacrelas [1], que les voyageurs cités par M. Linnæus auront mal vu et mal décrit; car ces chacrelas ont en effet, comme l'homme nocturne de cet auteur, les cheveux blancs, laineux et frisés, les yeux rouges, la vue foible, etc. : mais ce sont des hommes, et ces hommes ne sifflent pas et ne sont pas des pygmées de trente pouces de

---

[1] Voyez ce que nous avons dit de cette race d'homme dans notre Discours sur les variétés de l'espèce humaine.

hauteur; ils pensent, parlent et agissent comme les autres hommes, et sont aussi de la même grandeur.

En écartant donc cet être mal décrit, en supposant aussi un peu d'exagération dans le récit de Bontius, un peu de préjugé dans ce qu'il raconte de la pudeur de sa femelle orang-outang, il ne nous restera qu'un animal, un singe, dont nous trouvons ailleurs des indications plus précises. Edward Tyson, célèbre anatomiste anglais, qui a fait une très-bonne description tant des parties extérieures qu'intérieures de l'orang-outang, dit qu'il y en a de deux espèces, et que celui qu'il décrit n'est pas si grand que l'autre appelé *barris* ou *baris* par les voyageurs, et vulgairement *drill* par les Anglais. Ce barris ou drill est en effet le grand orang-outang des Indes orientales ou le pongo de Guinée; et le pigmée décrit par Tyson est le jocko que nous avons vu vivant. Le philosophe Gassendi ayant avancé, sur le rapport d'un voyageur nommé *Saint-Amand*, qu'il y avoit dans l'île de Java une espèce de créature qui faisoit la nuance entre l'homme et le singe, on n'hésita pas à nier le fait; pour le prouver, Peiresc produisit une lettre d'un M. Noël (*Natalis*), médecin, qui demeuroit en Afrique, par laquelle il assure qu'on trouve en Guinée de très-grands singes appelés *barris*, qui marchent sur deux pieds, qui ont plus de gravité et beaucoup plus d'intelligence que tous les autres singes, et qui sont très-ardens pour les femmes. Darcos, et ensuite Nieremberg et Dapper, disent à peu près les mêmes choses du barris. Battel l'appelle *pongo*, et assure « qu'il est, dans « toutes ses proportions, semblable à l'homme; seulement qu'il « est plus grand, grand, dit-il, comme un géant; qu'il a la face « comme l'homme, les yeux enfoncés, de longs cheveux aux « côtés de la tête, le visage nu et sans poil, aussi bien que les « oreilles et les mains, le corps légèrement velu; et qu'il ne dif- « fère de l'homme à l'extérieur que par les jambes, parce qu'il « n'a que peu ou point de mollets; que cependant il marche tou- « jours debout; qu'il dort sur les arbres et se construit une hutte, « un abri contre le soleil et la pluie; qu'il vit de fruits et ne mange « point de chair; qu'il ne peut parler, quoiqu'il ait plus d'en- « tendement que les autres animaux; que quand les négres font « du feu dans les bois, ces pongos viennent s'asseoir autour et se « chauffer, mais qu'ils n'ont pas assez d'esprit pour entretenir le « feu en y mettant du bois; qu'ils vont de compagnie, et tuent « quelquefois des nègres dans les lieux écartés; qu'ils attaquent « même l'éléphant, qu'ils le frappent à coups de bâton et le

« chassent de leurs bois; qu'on ne peut prendre ces pongos vi-
« vans, parce qu'ils sont si forts, que dix hommes ne suffiroient
« pas pour en dompter un seul; qu'on ne peut donc attraper
« que les petits tout jeunes; que la mère les porte marchant de-
« bout, et qu'ils se tiennent attachés à son corps avec les mains
« et les genoux; qu'il y a deux espèces de ces singes très-ressem-
« blans à l'homme, le pongo, qui est aussi grand et plus gros
« qu'un homme, et l'enjocko, qui est beaucoup plus petit, etc. »
C'est de ce passage très-précis que j'ai tiré les noms de *pongo* et de *jocko*. Battel dit encore que, lorsqu'un de ces animaux meurt, les autres couvrent son corps d'un amas de branches et de feuillages. Purchass ajoute, en forme de note, que, dans les conversations qu'il avoit eues avec Battel, il avoit appris de lui qu'un pongo lui enleva un petit nègre, qui passa un an entier dans la société de ces animaux; qu'à son retour ce petit nègre raconta qu'ils ne lui avoient fait aucun mal; que communément ils étoient de la hauteur de l'homme, mais qu'ils sont plus gros et qu'ils ont à peu près le double du volume d'un homme ordinaire. Jobson assure avoir vu dans les endroits fréquentés par ces animaux une sorte d'habitation composée de branches entrelacées, qui pouvoit servir du moins à les garantir de l'ardeur du soleil. « Les
« singes de Guinée, dit Bosman, que l'on appelle *smitten* en
« flamand, sont de couleur fauve, et deviennent extrêmement
« grands; j'en ai vu, ajoute-t-il, un de mes propres yeux qui
« avoit cinq piéds de haut..... Ces singes ont une assez vilaine
« figure, aussi bien que ceux d'une seconde espèce qui leur res-
« semblent en tout, si ce n'est que quatre de ceux-ci seroient à
« peine aussi gros qu'un de la première espèce..... On peut leur
« apprendre presque tout ce que l'on veut..... » Gauthier Schouten dit « que les singes appelés par les Indiens *orangs-outangs*
« sont presque de la même figure et de la même grandeur que
« les hommes, mais qu'ils ont le dos et les reins tout couverts de
« poil, sans en avoir néanmoins au-devant du corps; que les
« femelles ont deux grosses mamelles; que tous ont le visage rude,
« le nez plat, même enfoncé, les oreilles comme les hommes;
« qu'ils sont robustes, agiles, hardis; qu'ils se mettent en défense
« contre les hommes armés; qu'ils sont passionnés pour les femmes;
« qu'il n'y a point de sûreté pour elles à passer dans les bois, où
« elles se trouvent tout d'un coup attaquées et violées par ces
« singes. » Dampier, Froger et d'autres voyageurs, assurent qu'ils enlèvent de petites filles de huit ou dix ans, qu'ils les emportent

au dessus des arbres, et qu'on a mille peines à les leur ôter. Nous pouvons ajouter à tous ces témoignages celui de M. de la Brosse, qui a écrit son voyage à la côte d'Angole en 1738, et dont on nous a communiqué l'extrait. Ce voyageur assure « que les orangs-« outangs, qu'il appelle *quimpezés*, tâchent de surprendre des « négresses; qu'ils les gardent avec eux pour en jouir; qu'ils les « nourrissent très-bien. J'ai connu, dit-il, à Lowango une né-« gresse qui étoit restée trois ans avec ces animaux. Ils croissent « de six à sept pieds de haut; ils sont d'une force sans égale; ils « cabanent et se servent de bâtons pour se défendre; ils ont la « face plate, le nez camus et épaté, les oreilles plates sans bour-« relet, la peau un peu plus claire que celle d'un mulâtre, un « poil long et clair-semé dans plusieurs parties du corps, le ventre « extrêmement tendu, les talons plats et élevés d'un demi-pouce « environ par derrière; ils marchent sur leurs deux pieds, et sur « les quatre quand ils en ont la fantaisie. Nous en achetâmes deux « jeunes, un mâle qui avoit quatorze lunes, et une femelle qui « n'avoit que douze lunes d'âge, etc. »

Voilà ce que nous avons trouvé de plus précis et de plus certain au sujet du grand orang-outang ou pongo : et comme la grandeur est le seul caractère bien marqué par lequel il diffère du jocko, je persiste à croire qu'ils sont de la même espèce; car il y a ici deux choses possibles : la première, que le jocko soit une variété constante, c'est-à-dire, une race beaucoup plus petite que celle du pongo. A la vérité, ils sont tous deux du même climat, ils vivent de la même façon, et devroient par conséquent se ressembler en tout, puisqu'ils subissent et reçoivent également les mêmes altérations, les mêmes influences de la terre et du ciel. Mais n'avons-nous pas dans l'espèce humaine un exemple de variété semblable? Le Lappon et le Finlandois, sous le même climat, diffèrent entre eux presque autant par la taille, et beaucoup plus pour les autres attributs, que le jocko ou petit orang-outang ne diffère du grand. La seconde chose possible, c'est que le jocko ou petit orang-outang que nous avons vu vivant, celui de Tulpius, celui de Tyson, et les autres qu'on a transportés en Europe, n'étoient peut-être tous que de jeunes animaux qui n'avoient encore pris qu'une partie de leur accroissement. Celui que j'ai vu avoit près de deux pieds et demi de hauteur; le sieur Nonfoux, auquel il appartenoit, m'assura qu'il n'avoit que deux ans. Il auroit donc pu parvenir à plus de cinq pieds de hauteur s'il eût vécu, en supposant son accroissement proportionnel à celui de l'homme.

L'orang-outang de Tyson étoit encore plus jeune; car il n'avoit qu'environ deux pieds de hauteur, et ses dents n'étoient pas entièrement formées. Celui de Tulpius étoit à peu près de la grandeur de celui que j'ai vu; il en est de même de celui qui est gravé dans les *Glanures* de M. Edwards. Il est donc très-probable que ces jeunes animaux auroient pris avec l'âge un accroissement considérable, et que, s'ils eussent été en liberté dans leur climat, ils auroient acquis la même hauteur, les mêmes dimensions que les voyageurs donnent à leur grand orang-outang. Ainsi nous ne considérerons plus ces deux animaux comme différens entre eux, mais comme ne faisant qu'une seule et même espèce, en attendant que des connoissances plus précises détruisent ou confirment cette opinion qui nous paroît fondée.

L'orang-outang que j'ai vu marchoit toujours debout sur ses deux pieds, même en portant des choses lourdes; son air étoit assez triste, sa démarche grave, ses mouvemens mesurés, son naturel doux et très-différent de celui des autres singes; il n'avoit ni l'impatience du magot, ni la méchanceté du babouin, ni l'extravagance des guenons. Il avoit été, dira-t-on, instruit et bien appris; mais les autres que je viens de citer et que je lui compare avoient eu de même leur éducation. Le signe et la parole suffisoient pour faire agir notre orang-outang; il falloit le bâton pour le babouin, et le fouet pour tous les autres, qui n'obéissent guère qu'à la force des coups. J'ai vu cet animal présenter sa main pour reconduire les gens qui venoient le visiter, se promener gravement avec eux et comme de compagnie; je l'ai vu s'asseoir à table, déployer sa serviette, s'en essuyer les lèvres, se servir de la cuiller et de la fourchette pour porter à sa bouche, verser lui-même sa boisson dans un verre, le choquer lorsqu'il y étoit invité, aller prendre une tasse et une soucoupe, l'apporter sur la table, y mettre du sucre, y verser du thé, le laisser refroidir pour le boire, et tout cela sans autre instigation que les signes ou la parole de son maître, et souvent de lui-même. Il ne faisoit du mal à personne, s'approchoit même avec circonspection, et se présentoit comme pour demander des caresses. Il aimoit prodigieusement les bonbons : tout le monde lui en donnoit; et comme il avoit une toux fréquente et la poitrine attaquée, cette grande quantité de choses sucrées contribua sans doute à abréger sa vie. Il ne vécut à Paris qu'un été, et mourut l'hiver suivant à Londres. Il mangeoit presque de tout; seulement il préféroit les fruits mûrs et secs à tous les autres alimens.

Il buvoit du vin, mais en petite quantité; il le laissoit volontiers pour du lait, du thé, ou d'autres liqueurs douces. Tulpius, qui a donné une bonne description avec la figure d'un de ces animaux qu'on avoit présenté vivant à Frédéric-Henri, prince d'Orange, en raconte les mêmes choses à peu près que celles que nous avons vues nous-mêmes, et que nous venons de rapporter. Mais si l'on veut reconnoître ce qui appartient en propre à cet animal, et le distinguer de ce qu'il avoit reçu de son maître; si l'on veut séparer sa nature de son éducation, qui en effet lui étoit étrangère, puisqu'au lieu de la tenir de ses père et mère, il l'avoit reçue des hommes, il faut comparer ces faits dont nous avons été témoins avec ceux que nous ont donnés les voyageurs qui ont vu ces animaux dans leur état de nature, en liberté et en captivité. M. de la Brosse, qui avoit acheté d'un nègre deux petits orangs-outangs qui n'avoient qu'un an d'âge, ne dit pas si le nègre les avoit éduqués; il paroît assurer, au contraire, que c'étoit d'eux-mêmes qu'ils faisoient une grande partie des choses que nous avons rapportées ci-dessus. « Ces animaux, dit-il, ont l'instinct « de s'asseoir à table comme les hommes; ils mangent de tout « sans distinction; ils se servent du couteau, de la cuiller et de « la fourchette pour couper et prendre ce qu'on leur sert sur « l'assiette : ils boivent du vin et d'autres liqueurs. Nous les por« tâmes à bord : quand ils étoient à table, ils se faisoient entendre « des mousses lorsqu'ils avoient besoin de quelque chose; et quel« quefois, quand ces enfans refusoient de leur donner ce qu'ils « demandoient, ils se mettoient en colère, leur saisissoient les « bras, les mordoient et les abattoient sous eux..... Le mâle fut « malade en rade : il se faisoit soigner comme une personne; il « fut même saigné deux fois au bras droit : toutes les fois qu'il se « trouva depuis incommodé, il montroit son bras pour qu'on le « saignât, comme s'il eût su que cela lui avoit fait du bien. »

Henri Grosse dit « qu'il se trouve de ces animaux vers le nord de « Coromandel, dans les forêts du domaine du raïa de Carnate; qu'on « en fit présent de deux, l'un mâle, l'autre femelle, à M. Horne, « gouverneur de Bombay; qu'ils avoient à peine deux pieds de « haut, mais la forme entièrement humaine; qu'ils marchoient « sur leurs deux pieds, et qu'ils étoient d'un blanc pâle, sans « autres cheveux ni poils qu'aux endroits où nous en avons « communément; que leurs actions étoient très-semblables pour « la plupart aux actions humaines, et que leur mélancolie fai« soit voir qu'ils sentoient fort bien leur captivité; qu'ils faisoient

« leur lit avec soin dans la cage dans laquelle on les avoit envoyés « sur le vaisseau ; que, quand on les regardoit, ils cachoient avec « leurs mains les parties que, la modestie empêche de montrer. « La femelle, ajoute-t-il, mourut de maladie sur le vaisseau; et « le mâle, donnant toutes sortes de signes de douleur, prit telle-« ment à cœur la mort de sa compagne, qu'il refusa de manger, « et ne lui survécut pas plus de deux jours. »

François Pyrard rapporte « qu'il se trouve dans la province « de Sierra-Liona une espèce d'animaux appelée *baris*, qui sont « gros et membrus, lesquels ont une telle industrie, que, si on « les nourrit et instruit de jeunesse, ils servent comme une « personne; qu'ils marchent d'ordinaire sur les deux pattes de « derrière seulement; qu'ils pilent ce qu'on leur donne à piler « dans des mortiers; qu'ils vont querir de l'eau à la rivière dans « de petites cruches qu'ils portent toutes pleines sur leur tête; « mais qu'arrivant bientôt à la porte de la maison, si on ne leur « prend bientôt leurs cruches, ils les laissent tomber; et voyant « la cruche versée et rompue, ils se mettent à crier et à pleurer. » Le père du Jaric, cité par Nieremberg, dit la même chose, et presque dans les mêmes termes. Le témoignage de Schouten s'accorde avec celui de Pyrard au sujet de l'éducation de ces animaux. « On en prend, dit-il, avec des lacs; on les apprivoise; « on leur apprend à marcher sur les pieds de derrière, et à se « servir des pieds de devant, qui sont à peu près comme des « mains, pour faire certains ouvrages, et même ceux du mé-« nage, comme rincer des verres, donner à boire, tourner la « broche, etc. » « J'ai vu à Java, dit le Guat, un singe fort ex-« traordinaire : c'étoit une femelle; elle étoit de grande taille, « et marchoit souvent fort droit sur ses pieds de derrière; alors « elle cachoit d'une de ses mains l'endroit de son corps qui dis-« tinguoit son sexe; elle avoit le visage sans autre poil que celui « des sourcils, et elle ressembloit assez en général à ces faces « grotesques des femmes hottentotes que j'ai vues au Cap : elle « faisoit tous les jours proprement son lit, s'y couchoit la tête « sur un oreiller et se couvroit d'une couverture.... Quand elle « avoit mal à la tête, elle se serroit d'un mouchoir, et c'étoit un « plaisir de la voir ainsi coiffée dans son lit. Je pourrois en ra-« conter diverses autres petites choses qui paroissent extrême-« ment singulières; mais j'avoue que je ne pouvois pas admirer « cela autant que le faisoit la multitude, parce que, n'ignorant « pas le dessein qu'on avoit de porter cet animal en Europe pour

« le faire voir, j'avois beaucoup de penchant à supposer qu'on « l'avoit dressé à la plupart des singeries que le peuple regardoit « comme lui étant naturelles : à la vérité, c'étoit une supposi- « tion. Il mourut à la hauteur du cap de Bonne-Espérance dans « un vaisseau sur lequel j'étois. Il est certain que la figure de ce « singe ressembloit beaucoup à celle de l'homme, etc. » Gemelli Carreri dit en avoir vu un qui se plaignoit comme un enfant, qui marchoit sur les deux pieds de derrière, en portant sa natte sous son bras pour se coucher et dormir. Ces singes, ajoute-t-il, paroissent avoir plus d'esprit que les hommes, à certains égards : car, quand ils ne trouvent plus de fruits sur les montagnes, ils vont au bord de la mer, où ils attrapent des crabes, des huîtres, et autres choses semblables. Il y a une espèce d'huîtres qu'on appelle *taclovo*, qui pèsent plusieurs livres et qui sont souvent ouvertes sur le rivage; or le singe craignant que, quand il veut les manger, elles ne lui attrapent la patte en se refermant, il jette une pierre dans la coquille qui l'empêche de se fermer, et ensuite il mange l'huître sans crainte.

« Sur les côtes de la rivière de Gambie, dit Froger, les singes « y sont plus gros et plus méchans qu'en aucun endroit de l'A- « frique; les nègres les craignent, et ils ne peuvent aller seuls « dans la campagne sans courir risque d'être attaqués par ces « animaux, qui leur présentent un bâton et les obligent à se « battre..... Souvent on les a vus porter sur les arbres des en- « fans de sept à huit ans qu'on avoit une peine incroyable à leur « ôter. La plupart des nègres croient que c'est une nation étran- « gère qui est venue s'établir dans leur pays, et que s'ils ne « parlent pas, c'est qu'ils craignent qu'on ne les oblige à tra- « vailler. »

« On se passeroit bien, dit un autre voyageur, de voir à Ma- « caçar un aussi grand nombre de singes, car leur rencontre est « souvent funeste; il faut toujours être bien armé pour s'en dé- « fendre..... Ils n'ont point de queue; ils se tiennent toujours « droits comme des hommes, et ne vont jamais que sur les deux « pieds de derrière. »

Voilà, du moins, à très-peu près, tout ce que les voyageurs les moins crédules et les plus véridiques nous disent de cet animal; j'ai cru devoir rapporter leurs passages en entier, parce que tout peut paroître important dans l'histoire d'une bête si ressemblante à l'homme; et, pour qu'on puisse prononcer avec encore plus de connoissance sur sa nature, nous allons exposer aussi toutes les

différences qui éloignent cette espèce de l'espèce humaine, et toutes les conformités qui l'en approchent. Il diffère de l'homme à l'extérieur par le nez qui n'est pas proéminent, par le front qui est trop court, par le menton qui n'est pas relevé à la base; il a les oreilles proportionnellement trop grandes, les yeux trop voisins l'un de l'autre; l'intervalle entre le nez et la bouche est aussi trop étendu : ce sont là les seules différences de la face de l'orang-outang avec le visage de l'homme. Le corps et les membres diffèrent en ce que les cuisses sont relativement trop courtes, les bras trop longs, les pouces trop petits, la paume des mains trop longue et trop serrée, les pieds plutôt faits comme des mains que comme des pieds humains : les parties de la génération du mâle ne sont différentes de celles de l'homme qu'en ce qu'il n'y a point de frein au prépuce; les parties de la femelle sont à l'extérieur fort semblables à celles de la femme.

A l'intérieur, cette espèce diffère de l'espèce humaine par le nombre des côtes; l'homme n'en a que douze, l'orang-outang en a treize : il a aussi les vertèbres du cou plus courtes, les os du bassin plus serrés, les hanches plus plates, les orbites des yeux plus enfoncées; il n'y a point d'apophyse épineuse à la première vertèbre du cou; les reins sont plus ronds que ceux de l'homme, et les uretères ont une forme différente, aussi bien que la vessie et la vésicule du fiel, qui sont plus étroites et plus longues que dans l'homme; toutes les autres parties du corps, de la tête et des membres, tant extérieures qu'intérieures, sont si parfaitement semblables à celles de l'homme, qu'on ne peut les comparer sans admiration, et sans être étonné que, d'une conformation si pareille et d'une organisation qui est absolument la même, il n'en résulte pas les mêmes effets. Par exemple, la langue et tous les organes de la voix sont les mêmes que dans l'homme, et cependant l'orang-outang ne parle pas; le cerveau est absolument de la même forme et de la même proportion, et il ne pense pas : y a-t-il une preuve plus évidente que la matière seule, quoique parfaitement organisée, ne peut produire ni la pensée ni la parole qui en est le signe, à moins qu'elle ne soit animée par un principe supérieur? L'homme et l'orang-outang sont les seuls qui aient des fesses et des mollets, et qui par conséquent soient faits pour marcher debout; les seuls qui aient la poitrine large, les épaules aplaties et les vertèbres conformées l'un comme l'autre; les seuls dont le cerveau, le coeur, les poumons, le foie, la rate, le pancréas, l'estomac, les boyaux, soient absolument

pareils; les seuls qui aient l'appendice vermiculaire au cœcum. Enfin l'orang-outang ressemble plus à l'homme qu'à aucun des animaux, plus même qu'aux babouins et aux guenons, non-seulement par toutes les parties que je viens d'indiquer, mais encore par la largeur du visage, la forme du crâne, des mâchoires, des dents, des autres os de la tête et de la face, par la grosseur des doigts et du pouce, par la figure des ongles, par le nombre des vertèbres lombaires et sacrées, par celui des os du coccix, et enfin par la conformité dans les articulations, dans la grandeur et la figure de la rotule, dans celle du sternum, etc.; en sorte qu'en comparant cet animal avec ceux qui lui ressemblent le plus, comme avec le magot, le babouin ou la guenon, il se trouve encore avoir plus de conformité avec l'homme qu'avec ces animaux, dont les espèces cependant paroissent être si voisines de la sienne, qu'on les a toutes désignées par le même nom de *singes*: ainsi les Indiens sont excusables de l'avoir associé à l'espèce humaine par le nom d'*orang-outang*, homme sauvage, puisqu'il ressemble à l'homme par le corps plus qu'il ne ressemble aux autres singes ou à aucun autre animal. Comme quelques-uns des faits que nous venons d'exposer pourroient paroître suspects à ceux qui n'auroient pas vu cet animal, nous avons cru devoir les appuyer de l'autorité de deux célèbres anatomistes, Tyson [1]

[1] L'orang-outang ressemble plus à l'homme qu'aux singes ou aux guenons: 1°. en ce qu'il a les poils des épaules dirigés en bas et ceux des bras dirigés en haut; 2°. par la face, qui est plus semblable à celle de l'homme, étant plus large et plus eplatie que celle des singes; 3°. par la figure de l'oreille, qui ressemble plus à celle de l'homme, à l'exception que la partie cartilagineuse est mince comme dans les singes; 4°. par les doigts, qui sont proportionnellement plus gros que ceux des singes; 5°. en ce qu'il est à tous égards fait pour marcher debout, au lieu que les singes et les guenons ne sont pas conformés à cette fin; 6.° en ce qu'il a des fesses plus grosses que tous les autres singes; 7°. en ce qu'il a des mollets aux jambes; 8°. en ce que sa poitrine et ses épaules sont plus larges que celles des singes; 9°. son talon plus long; 10°. en ce qu'il a la membrane adipeuse placée, comme l'homme, sous la peau; 11°. le péritoine entier, et non percé ou allongé, comme il l'est dans les singes; 12°. les intestins plus longs que dans les singes; 13°. le canal des intestins de différent diamètre, comme dans l'homme, et non pas égal ou à peu près égal, comme il l'est dans les singes; 14°. en ce que le *cæcum* a l'appendice vermiculaire comme dans l'homme, tandis que cet appendice vermiculaire manque dans tous les autres singes, et aussi en ce que le commencement du colon n'est pas si prolongé qu'il l'est dans les singes; 15°. en ce que l'insertion du conduit biliaire et du conduit pancréatique n'ont qu'un seul orifice commun dans l'homme et l'orang-outang, au lieu que ces insertions sont à deux pouces de distance dans les guenons; 16°. en ce que le colon est plus long que dans les singes; 17°. en ce que le foie n'est pas divisé en lobes, comme dans les singes, mais entier et d'une seule pièce, comme dans l'homme; 18°. en ce que les vaisseaux biliaires sont les mêmes

et Cowper, qui l'ont ensemble disséqué avec une exactitude scrupuleuse, et qui nous ont donné les résultats des comparaisons qu'ils ont faites de toutes les parties de son corps avec celui de l'homme. J'ai cru devoir traduire de l'anglais et présenter ici cet article de leurs ouvrages, afin que tout le monde puisse mieux juger de la ressemblance presque entière de cet animal avec l'homme. J'observerai seulement, pour une plus grande intelli-

---

que dans l'homme; 19°. la rate la même; 20°. le pancréas le même; 21° le nombre des lobes du poumon le même; 22°. le péricarde attaché au diaphragme comme dans l'homme, et non pas comme il l'est dans les singes ou guenons; 23°. le cône du cœur plus émoussé que dans les singes; 24°. en ce qu'il n'a point d'abajoues ou poches au bas des joues, comme les autres singes et guenons; 25°. en ce qu'il a le cerveau beaucoup plus grand que ne l'ont les singes, et, dans toutes ses parties, exactement conformé comme le cerveau de l'homme; 26°. le crâne plus arrondi et du double plus grand que dans les guenons; 27°. toutes les sutures du crâne semblables à celles de l'homme; les os appelés *ossa triquetra wormiana* se trouvent dans la suture lamboïde, ce qui n'est pas dans les autres singes ou guenons; 28°. il a l'os cribiforme et le *cris tagalli*, ce que les guenons n'ont pas; 29°. la selle (*sella equina*) comme dans l'homme, au lieu que dans les singes et guenons cette partie est plus élevée et plus proéminente; 30°. le *processus pterygoïdes* comme dans l'homme; cette partie manque aux singes et guenons; 31°. les os des tempes et les os appelés *ossa bregmatis* comme dans l'homme; ces os sont d'une forme différente dans les singes et guenons; 32°. l'os sygomatique petit, au lieu que dans les singes et guenons cet os est grand; 33°. les dents sont plus semblables à celles de l'homme qu'à celles des autres singes, surtout les canines et les molaires; 34°. les apophyses transverses des vertèbres du cou et les sixième et septième vertèbres ressemblent plus à celles de l'homme qu'à celles des singes et des guenons; 35°. les vertèbres du cou ne sont pas percées comme dans les singes pour laisser passer les nerfs, elles sont pleines et sans trou dans l'orang-outang comme dans l'homme; 36°. les vertèbres du dos et leurs apophyses sont comme dans l'homme; et dans les vertèbres du bas il n'y a que deux apophyses inférieures, au lieu qu'il y en a quatre dans les singes; 37°. il n'y a que cinq vertèbres lombaires comme dans l'homme, au lieu que dans les guenons il y en a six ou sept; 38°. les apophyses épineuses des vertèbres lombaires sont droites comme dans l'homme; 39°. l'os sacrum est composé de cinq vertèbres comme dans l'homme, au lieu que dans les singes et guenons il n'est composé que de trois; 40°. le coccix n'a que quatre os, comme dans l'homme, et ces os ne sont pas troués, au lieu que dans les singes et guenons le coccix est composé d'un plus grand nombre d'os, et ces os sont troués; 41°. dans l'orang-outang il n'y a que sept vraies côtes (*costæ veræ*), et les extrémités des fausses côtes (*nothæ*) sont cartilagineuses, et les côtes sont articulées au corps des vertèbres; dans les singes et guenons il y a huit vraies côtes, et les extrémités des fausses côtes sont osseuses, et leur articulation se trouve placée dans l'interstice entre les vertèbres; 42°. l'os du sternum dans l'orang-outang est large comme dans l'homme, et non pas étroit comme dans les guenons; 43°. les os des quatre doigts sont plus gros qu'ils ne le sont dans les singes; 44°. l'os de la cuisse, soit dans son articulation, soit à tous autres égards, est semblable à celui de l'homme; 45°. la rotule est ronde et non pas longue, simple et non pas double, comme elle l'est dans les singes; 46°. le talon, le tarse et le métatarse de l'orang-outang sont

genre de cette note, que les Anglais ne sont pas réduits, comme nous, à un seul nom pour désigner les singes; ils ont, comme les Grecs, deux noms différens, l'un pour les singes sans queue, qu'ils appellent *ape*, et l'autre pour les singes à queue, qu'ils appellent *monkey*. J'ai toujours traduit le mot *monkey* par celui de *guenon*, et le mot *ape* par celui de *singe;* et ces singes que Tyson désigne par le mot *ape* ne peuvent être que ceux que nous avons

---

comme ceux de l'homme; 47°. le doigt du milieu dans le pied n'est pas si long qu'il l'est dans les singes; 48°. les muscles *obliquus inferior capitis, pyriformis et biceps femoris*, sont semblables dans l'orang-outang et dans l'homme, tandis qu'ils sont différens dans les singes et guenons, etc.

L'orang-outang diffère de l'homme plus que des singes ou guenons: 1°. en ce que le pouce est plus petit à proportion que celui de l'homme, quoique cependant il soit plus gros que celui des autres singes; 2°. en ce que la paume de la main est plus longue et plus étroite que dans l'homme; 3°. il diffère de l'homme et approche des singes par la longueur des doigts des pieds; 4°. il diffère de l'homme en ce qu'il a le gros doigt des pieds éloigné à peu près comme un pouce, étant plutôt quadrumane, comme les autres singes, que quadrupède; 5°. en ce qu'il a les cuisses plus courtes que l'homme; 6°. les bras plus longs; 7°. en ce qu'il n'a pas les bourses pendantes; 8°. l'épiploon plus ample que dans l'homme; 9°. la vésicule du fiel longue et plus étroite; 10°. les reins plus ronds que dans l'homme, et les uretères différens; 11°. la vessie plus longue; 12°. en ce qu'il n'a point de frein au prépuce; 13°. les os de l'orbite de l'œil trop enfoncés; 14°. en ce qu'il n'a pas les deux cavités au-dessus de la selle du turc (*sella turcica*) comme dans l'homme; 15°. en ce que les *processus mastoïdes et styloïdes* sont très-petits et presque nuls; 16°. en ce qu'il a les os du nez plats; 17°. il diffère de l'homme en ce que les vertèbres du cou sont courtes comme dans les singes, plates devant et non pas rondes, et que leurs apophyses épineuses ne sont pas fourchues comme dans l'homme; 18°. en ce qu'il n'y a point d'apophyse épineuse dans la première vertèbre du cou; 19°. il diffère de l'homme en ce qu'il a treize côtes de chaque côté, et que l'homme n'en a que douze; 20°. en ce que les os des îles sont parfaitement semblables à ceux des singes, étant plus longs, plus étroits et moins concaves que dans l'homme; 21°. il diffère de l'homme en ce que les muscles suivans se trouvent dans le corps humain et manquent dans celui de l'orang-outang, savoir, *occipitales, frontales, dilatatores alarum nasi seu elevatores labii superioris, interspinales colli, glutæi minimi, extensor digitorum pedis brevis et transversalis pedis;* 22°. les muscles qui ne paroissent pas se trouver dans l'orang-outang, et qui se trouvent quelquefois dans l'homme, sont ceux qu'on appelle *pyramidales, caro musculosa quadrata*, le long tendon et le corps charnu du muscle *palmaire*, les muscles *attollens et retrahens auriculam;* 23°. les muscles élévateurs de clavicules sont dans l'orang-outang comme dans les singes, et non pas comme dans l'homme; 24°. les muscles par lesquels l'orang-outang ressemble aux singes et diffère de l'homme sont les suivans, *longus colli, pectoralis, latissimus dorsi, glutæus maximus et medius, psoas magnus et parvus, iliacus internus et gasteronamius internus;* 25°. il diffère encore de l'homme par la forme des muscles *deltoïdes, pronator radii teres et extensor pollicis brevis.* (*Anatomie de l'orang-outang*, par Tyson; Londres, 1699, in-4°.)

appelés le *pithèque* et le *magot* ; et il y a même toute apparence que c'est au magot seul qu'on doit rapporter le nom *ape* ou *singe* de la comparaison de Tyson. Je dois observer aussi que cet auteur donne quelques caractères de ressemblance et de différence qui ne sont pas assez fondés : j'ai cru devoir faire sur cela quelques remarques. On trouvera peut-être que ce détail est long ; mais il me semble qu'on ne peut pas examiner de trop près un être qui, sous la forme d'un homme, n'est cependant qu'un animal.

1°. Tyson donne comme un caractère particulier à l'homme et à l'orang-outang, d'avoir le poil des épaules dirigé en bas, et celui des bras dirigé en haut. Il est vrai que la plupart des quadrupèdes ont le poil de toutes les parties du corps dirigé en bas ou en arrière ; mais cela n'est pas sans exception. Le paresseux et le fourmilier ont le poil des parties antérieures du corps dirigé en arrière, et celui de la croupe et des reins dirigé en avant : ainsi ce caractère n'est pas d'un grand poids dans la comparaison de cet animal à l'homme.

2°. J'ai aussi retranché dans ma traduction les quatre premières différences, qui, comme celles-ci, sont trop légères ou mal fondées. La première, c'est la différence de la taille ; ce caractère est très-incertain et tout-à-fait gratuit, puisque l'auteur dit lui-même que son animal étoit fort jeune : les seconde, troisième et quatrième ne roulent que sur la forme du nez, la quantité du poil, et sur d'autres rapports aussi petits. Il en est de même de plusieurs autres que j'ai retranchées ; par exemple, du vingt-unième caractère tiré du nombre des dents : il est certain que cet animal et l'homme ont le même nombre de dents, et que s'il n'en avoit que vingt-huit, comme le dit l'auteur, c'est qu'il étoit fort jeune, et l'on sait que l'homme dans sa jeunesse n'en a pas davantage.

3°. Le onzième caractère des différences de l'auteur est aussi très-équivoque : les enfans ont les bourses fort relevées : cet animal étant fort jeune ne devoit pas les avoir pendantes.

4°. Le quarante-huitième caractère des ressemblances, et les trente, trente-unième, trente-deuxième, trente-troisième et trente-quatrième caractères des différences, ne désignant que la présence ou la figure de certains muscles qui, dans l'espèce humaine, varient pour la plupart d'un individu à l'autre, ne doivent pas être considérés comme des caractères essentiels.

5°. Toutes les ressemblances et différences tirées de parties trop petites, telles que les apophyses des vertèbres, ou prises de la po-

sition de certaines parties, de leur grandeur, de leur grosseur, ne doivent aussi être considérées que comme des caractères accessoires, en sorte que tout le détail de cette table de Tyson peut se réduire aux différences et aux ressemblances essentielles que nous avons indiquées.

6°. Je crois devoir insister sur quelques caractères plus généraux, dont les uns ont été omis par Tyson, et les autres mal indiqués. 1°. L'orang-outang est le seul de tous les singes qui n'ait point d'abajoues, c'est-à-dire, de poches au bas des joues; toutes les guenons, tous les babouins, et même le magot et le gibbon, ont ces poches, où ils peuvent garder leurs alimens avant de les avaler : l'orang-outang seul a cette partie du dedans de la bouche faite comme l'homme. 2°. Le gibbon, le magot, tous les babouins et toutes les guenons, à l'exception du douc, ont les fesses plates et des callosités sur ces parties : l'orang-outang est encore le seul qui ait les fesses renflées et sans callosités. Le douc les a aussi sans callosités; mais elles sont plates et velues, en sorte qu'à cet égard le douc fait la nuance entre l'orang-outang et les guenons, comme le gibbon et le magot font cette même nuance à l'égard des abajoues, et le magot seul à l'égard des dents canines et de l'allongement du museau 3°. L'orang-outang est le seul qui ait des mollets ou gras de jambes et des fesses charnues : ce caractère indique qu'il est de tous le mieux conformé pour marcher debout; seulement, comme les doigts de ses pieds sont fort longs, et que son talon pose plus difficilement à terre que celui de l'homme, il court plus facilement qu'il ne marche, et il auroit besoin de talons artificiels plus élevés que ceux de nos souliers, si l'on vouloit le faire marcher aisément et long-temps. 4°. Quoique l'orang-outang ait treize côtes, et que l'homme n'en ait que douze, cette différence ne l'approche pas plus des babouins ou des guenons qu'elle ne l'éloigne de l'homme, parce que le nombre des côtes varie dans la plupart de ces espèces, et que les uns de ces animaux en ont douze, d'autres onze et d'autres dix, etc.; en sorte que les seules différences essentielles entre le corps de cet animal et celui de l'homme se réduisent à deux, savoir, la conformation des os du bassin et la conformation des pieds; ce sont là les seules parties considérables par lesquelles l'orang-outang ressemble plus aux autres singes qu'il ne ressemble à l'homme.

D'après cet exposé, que j'ai fait avec toute l'exactitude dont je suis capable, on voit ce que l'on doit penser de cet animal. S'il y avoit un degré par lequel on pût descendre de la nature humaine

à celle des animaux, si l'essence de cette nature consistoit en entier dans la forme du corps et dépendoit de son organisation, ce singe se trouveroit plus près de l'homme que d'aucun animal : assis au second rang des êtres, s'il ne pouvoit commander en premier, il feroit au moins sentir aux autres sa supériorité, et s'efforceroit de ne pas obéir. Si l'imitation qui semble copier de si près la pensée en étoit le vrai signe ou l'un des résultats, ce singe se trouveroit encore à une plus grande distance des animaux et plus voisin de l'homme; mais, comme nous l'avons dit, l'intervalle qui l'en sépare réellement n'en est pas moins immense, et la ressemblance de la forme, la conformité de l'organisation, les mouvemens d'imitation qui paroissent résulter de ces similitudes, ni ne le rapprochent de la nature de l'homme, ni même ne l'élèvent au-dessus de celle des animaux.

Caractères distinctifs de cette espèce.

L'orang-outang n'a point d'abajoues, c'est-à-dire, point de poches au dedans des joues, point de queue, point de callosités sur les fesses; il les a renflées et charnues : il a toutes les dents, et même les canines, semblables à celles de l'homme : il a la face plate, nue et basanée; les oreilles, les mains, les pieds, la poitrine, le ventre, aussi nus : il a des poils sur la tête qui descendent en forme de cheveux des deux côtés des tempes, du poil sur le dos et sur les lombes, mais en petite quantité; il a cinq ou six pieds de hauteur, et marche toujours droit sur ses deux pieds. Nous n'avons pas été à portée de vérifier si les femelles sont sujettes, comme les femmes, à l'écoulement périodique; mais nous le présumons, et, par analogie, nous ne pouvons guère en douter.

☞ Nous avons dit que les orangs-outangs pouvoient former deux espèces. Ce mot indien, qui signifie *homme sauvage*, est en effet un nom générique; et nous avons reconnu qu'il existe réellement et au moins deux espèces bien distinctes de ces animaux : la première, à laquelle, d'après Battel, nous avons donné le nom de *pongo*, et qui est bien plus grande que la seconde espèce, que nous avons nommée *jocko*, d'après le même voyageur. Comme il y a plus de vingt ans que j'ai écrit l'histoire de ces singes, je n'étois pas aussi bien informé que je le suis aujourd'hui, et j'étois alors dans le doute si les deux espèces dont je viens de parler étoient réellement différentes l'une de l'autre par

des caractères autres que la grandeur. Le singe que j'avois vu vivant, et auquel j'avois cru devoir donner le nom de *jocko*, parce qu'il n'avoit que deux pieds et demi de hauteur, étoit un jeune pongo, qui n'avoit que deux ans d'âge, et seroit parvenu à la hauteur de plus de cinq pieds; et comme ce très-jeune singe présentoit tous les caractères attribués par les voyageurs au grand orang-outang ou pongo, j'avois cru pouvoir ne le regarder que comme une variété; ce qui me faisoit croire qu'il se pouvoit qu'il n'y eût qu'une seule espèce d'orang-outang : mais ayant reçu depuis des grandes Indes un orang-outang bien différent du pongo, et auquel nous avons reconnu tous les caractères que les voyageurs donnent au jocko, nous pouvons assurer que ces deux dénominations de *pongo* et *jocko* appartiennent à deux espèces réellement différentes, et qui, indépendamment de la grandeur, ont encore des caractères qui les distinguent.

Les principaux caractères qui distinguent ces deux espèces sont la grandeur, la différence de la couleur et de la quantité du poil, et le défaut d'ongle au gros orteil des pieds ou mains postérieures, qui toujours manque au jocko, et qui se trouve toujours dans l'espèce du pongo. Il en est de même de leurs habitudes naturelles : le pongo marche presque toujours debout sur ses deux pieds de derrière: au lieu que le jocko ne prend cette attitude que rarement, et surtout lorsqu'il veut monter sur les arbres. Ainsi tout ce que j'ai dit de l'orang-outang que j'ai vu vivant, et que je croyois être un jocko, doit au contraire s'attribuer au pongo, et s'accorde en effet avec tout ce que les voyageurs les plus récens ont observé sur les habitudes naturelles de ce grand orang-outang. Je dois même observer que la figure de ce jeune pongo avoit été faite d'après nature vivante, mais que le dessinateur l'avoit chargée dans quelques parties; et c'est probablement cette différence entre cette figure et celle qu'a donnée Bontius, qui a pu faire penser qu'elles ne représentoient pas le même animal. Cependant il est certain que la figure de Bontius est celle du grand orang-outang ou pongo adulte, et que celle que j'ai donnée représente le même orang-outang ou pongo jeune : d'ailleurs la figure donnée par Bontius est peut-être un peu trop ressemblante à l'espèce humaine. Tulpius a donné du pongo une figure encore plus imparfaite. C'est encore ce même animal que Bosman a nommé *smitten*, que plusieurs voyageurs ont nommé *barris*, d'autres *drill*, et quelques autres *quimpezé*; sur quoi cependant nous devons observer que la plupart de ces derniers noms ont

été appliqués indifféremment au grand et au petit orang-outang. C'est à ce grand orang-outang qu'on doit rapporter les combats contre les Nègres, l'enlèvement et le viol des Négresses, et les autres actes de force et de violence cités par les voyageurs.

Mais nous devons ajouter à tout ce que nous en avons dit les observations des naturalistes et des voyageurs qui ont été publiées, ou qui nous sont parvenues en différens temps, sur ce qui regarde ce pongo ou grand orang-outang. M. le chevalier d'Obsonville a bien voulu nous communiquer ce qu'il avoit observé sur cet animal, qu'il a vu et décrit avec autant de sagacité que d'exactitude.

« C'est, dit-il, de l'orang-outang qui a cinq pieds de haut « qu'il est ici question. Cet animal ne paroît maintenant exis- « ter que dans quelques parties de l'Afrique et des grandes « îles à l'est de l'Inde. D'après diverses informations, je crois « pouvoir dire que l'on n'en voit plus dans la presqu'île en- « deçà du Gange, et que même il est devenu très-rare dans « les contrées où il propage encore. Auroit-il été détruit par « les bêtes féroces, ou seroit-il confondu avec d'autres?

« Un de ces individus, que j'ai eu occasion de voir deux mois « après qu'il fut pris, avoit quatre pieds huit ou dix pouces de « haut. Une teinte jaunâtre paroissoit dominer dans ses yeux, « qui étoient du reste petits et noirs : quoique ayant quelque « chose de hagard, ils annonçoient plutôt l'inquiétude, l'embar- « ras et le chagrin, que la férocité. Sa bouche étoit fort grande, « les os du nez très peu proéminens, et ceux des joues fort sail- « lans........ Son visage avoit des rides ; le fond de sa carnation « étoit d'un blanc bis ou basané; sa chevelure, longue de quel- « ques pouces, étoit brunâtre, ainsi que le poil du reste du corps, « qui étoit plus épais sur le dos que sur le ventre; sa barbe étoit « peu fournie, sa poitrine large, les fesses médiocrement char- « nues, les cuisses couvertes, les jambes arquées; les pouces de « ses pieds, quoique un peu moins écartés des autres doigts que « ceux des autres singes, l'étoient cependant assez pour devoir « lui procurer beaucoup de facilité, soit pour grimper ou sai- « sir.......

« Je n'ai vu ce satyre qu'accroupi ou debout; mais, quoique « marchant habituellement droit, il s'aidoit, me dit-on, dans « l'état de liberté, des mains ainsi que des pieds, lorsqu'il étoit « question de courir ou de franchir un fossé; peut-être même « est-ce l'exercice de cette faculté qui contribue à entretenir dans

« l'espèce la longueur un peu excessive des bras, car l'extrémité « des doigts de ses mains approchoit de ses genoux. Ses parties « génitales étoient assez bien proportionnées; sa verge, en état « d'inertie, étoit longue d'environ six pouces, et paroissoit être « celle d'un homme circoncis.

« Je n'ai point vu de femelles; mais on dit qu'elles ont les ma- « melles un peu aplaties. Leurs parties sexuelles, conformées « comme celles des femmes, sont aussi sujettes à un flux mens- « truel périodique. Le temps de la gestation est présumé être « d'environ sept mois..... Elles ne propagent point dans l'état de « servitude.......

« Le mâle dont je viens de parler poussoit quelquefois une « espèce de soupir élevé et prolongé, ou bien il faisoit entendre « un cri sourd; mais c'étoit lorsqu'on l'inquiétoit ou qu'on le mal- « traitoit; ainsi ces modulations de voix n'expriment que l'impa- « tience, l'ennui ou la douleur.

« Suivant les Indiens, ces animaux errent dans les bois et sur « les montagnes de difficile accès, et y vivent en petites sociétés.

« Les orangs-outangs sont extrêmement sauvages; mais il « paroît qu'ils sont peu méchans, et qu'ils parviennent assez « promptement à entendre ce qu'on leur commande..... Leur « caractère ne peut se plier à la servitude; ils y conservent tou- « jours un fond d'ennui et de mélancolie profonde, qui, dégé- « nérant en une espèce de consomption ou de marasme, doit « bientôt terminer leurs jours. Les gens du pays ont fait cette « remarque, et elle me fut confirmée par l'ensemble de ce que « je crus entrevoir dans les regards et le maintien de l'individu « dont il a été question. »

M. le professeur Allamand, dont j'ai eu si souvent occasion de faire l'éloge, a ajouté d'excellentes réflexions et de nouveaux faits à ce que j'ai dit des orangs-outangs.

« L'histoire des singes étoit très-embrouillée, dit ce savant et « judicieux naturaliste, avant que M. de Buffon entreprît de « l'éclaircir; nous ne saurions trop admirer l'ordre qu'il y a « apporté, et la précision avec laquelle il a déterminé les diffé- « rentes espèces de ces animaux, qu'il étoit impossible de dis- « tinguer par les caractères qu'en avoient donnés les nomencla- « teurs. Son histoire des orangs-outangs est un chef-d'oeuvre « qui ne pouvoit sortir que d'une plume telle que la sienne; « mais quoiqu'il y ait rassemblé tout ce qui a été dit par d'autres « sur ces animaux singuliers, en y ajoutant ses propres obser-

« vations qui sont bien plus sûres, et quoiqu'il y ait décrit un
« plus grand nombre de singes qu'aucun auteur n'en a décrit
« jusqu'à présent, il ne faut pas croire cependant qu'il ait épuisé
« la matière : la race des singes contient une si grande variété d'es-
« pèces, qu'il est bien difficile, pour ne pas dire impossible, de
« les connoître toutes; on en apporte très-souvent en Hollande
« plusieurs, que M. de Buffon, ni aucun naturaliste, n'a jamais
« vus. Un de mes amis, revenu d'Amérique, où il a séjourné
« pendant quelques années, et qui y a porté les yeux d'un obser-
« vateur judicieux, m'a dit qu'il y avoit vu plus de quatre-vingts
« espèces différentes de sapajous et de sagouins; M. de Buffon
« n'en a décrit que onze. Il s'écoulera donc encore bien du temps
« avant qu'on puisse parvenir à connoître tous ces animaux; et
« même il est très-douteux qu'on en puisse jamais venir à bout,
« vu l'éloignement et la nature des lieux où ils habitent.

« Il y a quelques années qu'on apporta chez moi la tête et
« un pied d'un animal singulier : cette tête ressembloit tout-à-fait
« à celle d'un homme, excepté qu'elle étoit un peu moins haute;
« elle étoit bien garnie de longs cheveux noirs; la face étoit cou-
« verte partout de poils courts : il n'y avoit pas moyen de dou-
« ter que ce ne fût la tête d'un animal, mais qui, par cette par-
« tie, ne différoit presque point de l'homme; et M. Albinus, ce
« grand anatomiste, à qui je la fis voir, fut de mon avis. Si
« l'on doit juger, par cette tête, de la taille de l'animal auquel
« elle avoit appartenu, il devoit pour le moins avoir égalé celle
« d'un homme de cinq pieds. Le pied qu'on montroit avec cette
« tête, et qu'on assuroit être du même animal, étoit plus long
« que celui d'un grand homme.

« M. de Buffon soupçonne qu'il y a un peu d'exagération dans
« le récit de Bontius, et un peu de préjugé dans ce qu'il raconte
« des marques d'intelligence et de pudeur de sa femelle orang-
« outang : cependant ce qu'il en dit est confirmé par ceux qui
« ont vu ces animaux aux Indes; au moins j'ai entendu la même
« chose de plusieurs personnes qui avoient été à Batavia, et qui
« sûrement ignoroient ce qu'en a écrit Bontius. Pour savoir à
« quoi m'en tenir là-dessus, je me suis adressé à M. Relian, qui
« demeure dans cette ville de Batavia, où il pratique la chirur-
« gie avec beaucoup de succès : connoissant son goût pour l'his-
« toire naturelle, et son amitié pour moi, je lui avois écrit pour
« le prier de m'envoyer un orang-outang, afin d'en orner le ca-
« binet de curiosités de notre académie, et en même temps je

« lui avois demandé qu'il me communiquât ses observations « sur cet animal, en cas qu'il l'eût vu. » Voici sa réponse, qu'on lira avec plaisir; elle est datée de Batavia, le 15 janvier 1770.

« J'ai été extrêmement surpris, écrit M. Relian, que l'homme « sauvage, qu'on nomme en malais *orang-outang*, ne se trouve « point dans votre académie; c'est une pièce qui doit faire l'orne- « ment de tous les cabinets d'histoire naturelle. M. Pallavicini, « qui a été ici *sabandhaar*, en a amené deux en vie, mâle et « femelle, lorsqu'il partit pour l'Europe en 1759; ils étoient de « grandeur humaine, et faisoient précisément tous les mouve- « mens que font les hommes, surtout avec leurs mains, dont ils « se servoient comme nous. La femelle avoit des mamelles pré- « cisément comme celles d'une femme, quoique plus pendantes; « la poitrine et le ventre étoient sans poils, mais d'une peau fort « dure et ridée. Ils étoient tous les deux fort honteux quand on « les fixoit trop; alors la femelle se jetoit dans les bras du mâle, « et se cachoit le visage dans son sein, ce qui faisoit un spectacle « véritablement touchant: c'est ce que j'ai vu de mes propres « yeux. Ils ne parlent point; mais ils ont un cri semblable à celui « du singe, avec lequel ils ont le plus d'analogie par rapport à la « manière de vivre, ne mangeant que des fruits, des racines, des « herbages, et habitant sur des arbres dans les bois les moins fré- « quentés. Si ces animaux ne faisoient pas une race à part qui se « perpétue, on pourroit les nommer des *monstres de la nature* « *humaine*. Le nom d'*hommes sauvages* qu'on leur donne, leur « vient du rapport qu'ils ont extérieurement avec l'homme, sur- « tout dans leurs mouvemens, et dans une façon de penser qui « leur est sûrement particulière, et qu'on ne remarque point « dans les autres animaux; car celle-ci est toute différente de cet « instinct plus ou moins développé qu'on voit dans les animaux « en général. Ce seroit un spectacle bien curieux si l'on pouvoit « observer ces hommes sauvages dans les bois, sans en être aperçu, « et si l'on étoit témoin de leurs occupations domestiques: je dis « *hommes sauvages*, pour me conformer à l'usage; car cette dé- « nomination n'est point de mon goût, parce qu'elle présente « d'abord une idée analogue aux sauvages des terres inconnues, « auxquels ces animaux-ci ne doivent point être comparés. L'on « dit qu'on en trouve dans les montagnes inaccessibles de Java; « mais c'est dans l'île de Bornéo où il y en a le plus, et d'où « l'on nous envoie la plupart de ceux qu'on voit ici de temps « en temps.

« Cette lettre, continue M. Allamand, confirme pleinement « ce qu'a dit Bontius ; elle est écrite par un témoin oculaire, par « un homme qui est lui-même observateur curieux et attentif, « et qui sait que ce qu'il assure avoir vu a été vu aussi par plu- « sieurs personnes qui sont actuellement ici, et que je suis à por- « tée de consulter tous les jours, pour m'assurer de la vérité de « sa relation : ainsi il n'y a point la moindre raison pour douter « de la vérité de ce qu'il m'a mandé. Au récit de Bontius il ajoute « la taille de ces orangs-outangs. Ils sont de grandeur humaine; « par conséquent ce ne sont pas les hommes nocturnes de M. Lin- « næus, qui ne parviennent qu'à la moitié de cette stature, et « qui, suivant cet auteur, ont l'admirable talent de parler : il « est vrai que c'est en sifflant; ce qui pourroit bien signifier qu'ils « parlent comme les autres singes, ainsi que l'observe M. Relian. « Je ne dirai rien du degré d'intelligence que leur attribue mon « correspondant; il n'y a rien à ajouter aux réflexions de M. de « Buffon sur cet article. Si ceux que M. Pallavicini a embarqués « avec lui, quand il est venu en Europe, étoient arrivés ici en « vie, on seroit en état d'en rapporter plusieurs autres particu- « larités qui seroient vraisemblablement très-intéressantes : mais « sans doute ils sont morts sur la route; au moins est-il certain « qu'ils ne sont pas parvenus en Hollande. »

Nous croyons devoir ajouter ici ce que M. le professeur Allamand rapporte d'un grand singe d'Afrique, qui pourroit bien être une variété dans l'espèce du pongo ou grand orang-outang, par laquelle cette espèce se rapprocheroit du mandrill.

« Plusieurs personnes m'ont parlé d'un singe qu'elles avoient « vu à Surinam, où il avoit été apporté des côtes de Guinée; mais « faisant peu de fond sur des relations vagues de gens qui, sans « aucune connoissance de l'histoire naturelle, examinent peu at- « tentivement les objets nouveaux qui se présentent à eux, je « me suis adressé à M. May, capitaine de haut-bord au service « de la province de Hollande. Je savois qu'il avoit été à Surinam « pendant que cet animal y étoit, et je ne doutois pas qu'il ne l'y « eût vu. Personne ne pouvoit m'en rendre un compte plus exact « que lui : il est aussi distingué par son goût pour toutes sortes de « sciences, que par les connoissances qui forment un excellent « officier de mer. Voici ce que j'en appris.

« Étant avec son vaisseau sur les côtes de Guinée, un de ses « matelots y fit l'acquisition d'un petit singe sans queue, âgé « d'environ six mois, qui avoit été apporté du royaume de Be-

« nin. De là, ayant fait voile pour se rendre à Surinam, il arriva « heureusement à Paramaribo, où il vit ce grand singe dont je « viens de parler. Il fut étonné en voyant qu'il étoit précisément « de la même espèce que celui qu'il avoit à son bord : il n'y avoit « d'autre différence entre ces animaux que celle de la taille ; mais « aussi étoit-elle très-considérable, puisque ce grand singe avoit « cinq pieds et demi de hauteur, tandis que celui de son matelot « surpassoit à peine un pied. Il n'avoit point de queue ; son corps « étoit couvert d'un poil brun, mais qui étoit assez peu touffu « sur la poitrine pour laisser voir sa peau, qui étoit bleuâtre. Il « n'avoit point de poil à la face ; son nez étoit extrêmement long « et plat, et d'un très-beau bleu ; ses joues étoient sillonnées de « rouge sur un fond noirâtre ; ses oreilles ressembloient à celles « de l'homme ; ses fesses étoient nues et sans callosités. C'étoit un « mâle, et il avoit les parties de la génération d'un rouge écla-« tant. Il marchoit également sur deux pieds ou sur quatre ; son « attitude favorite étoit d'être assis sur les fesses. Il étoit très-fort : « le maître à qui il appartenoit étoit un assez gros homme ; M. May « a vu ce singe le prendre par le milieu du corps, l'élever de terre « avec facilité, et le jeter à la distance d'un pas ou deux. On m'a « assuré qu'un jour il se saisit d'un soldat qui passoit tout près « de lui, et qu'il l'auroit emporté au haut de l'arbre au pied du-« quel il étoit attaché, si son maître ne l'en eût pas empêché. Il « paroissoit fort ardent pour les femmes. Il étoit depuis une ving-« taine d'années à Surinam, et il ne sembloit pas avoir acquis en-« core son plein accroissement. Celui à qui il appartenoit assuroit « avoir remarqué que sa hauteur étoit augmentée encore cette an-« née même. Un capitaine anglais lui en offrit cent guinées ; il les « refusa, et deux jours après cet animal mourut.

« En lisant ceci, on se rappellera d'abord le mandrill, avec le-« quel ce singe a beaucoup de rapport, tant pour la figure que « pour la grandeur et la force, la seule différence bien marquée « qu'il y ait entre ces animaux consiste dans la queue, qui, quoi-« que fort courte, se trouve dans le mandrill, mais qui manque « tout-à-fait à l'autre.

« Voilà donc une nouvelle espèce de singe sans queue, habi-« tant de l'Afrique, d'une taille qui égale, si même elle ne sur-« passe pas celle de l'homme, et dont la durée de la vie paroît être « la même, vu le temps qui lui est nécessaire pour acquérir toute « sa grandeur. Ce singe ne pourroit-il pas être celui dont parlent « plusieurs voyageurs, et dont les relations ont été appliquées à

» l'orang-outang? Au moins je serois fort porté à croire que c'est « le *smitten* de Bosman, et le *quimpezé* de M. de la Brosse : les « descriptions qu'ils en donnent lui ressemblent assez; et celui « dont parle Battel, qui avoit une longue chevelure, a bien « l'air d'être de la même espèce que celui dont j'ai vu la tête; « il ne paroît en différer qu'en ce qu'il a le visage nu et sans « poil. »

Nous venons de présenter tous les faits que nous avons pu recueillir au sujet du pongo ou grand orang-outang; il nous reste maintenant à parler du jocko ou petit orang-outang. Nous en donnons ici la figure, (voy. *planche* 60), et nous en avons la dépouille au Cabinet du Roi. C'est d'après cette dépouille que nous nous sommes assurés que les principaux caractères par lesquels il diffère du pongo sont le défaut, ou, pour mieux dire, le manque d'ongle au gros orteil des pieds de derrière, la quantité et la couleur roussâtre du poil dont il est revêtu, et la grandeur, qui est d'environ moitié au-dessous de la grandeur du pongo ou grand orang-outang. M. Allamand a vu cet animal vivant, et en a fait une très-bonne description; il en a donné la figure dans l'édition faite en Hollande de mes ouvrages sur l'histoire naturelle.

« J'ai donné, a dit ce savant naturaliste, la figure d'un singe « sans queue, ou orang-outang, qui m'avoit été envoyé de Batavia. Cette figure, faite d'après un animal qui avoit été longtemps dans de l'eau-de-vie, d'où je l'avois tiré pour le faire empailler, ne pouvoit que le représenter très-imparfaitement : je « crus cependant devoir la publier, parce qu'on n'en avoit alors « aucune autre. Il me paroissoit différent de celui qui a été décrit « par Tulpius; depuis, j'ai eu des raisons de croire que c'est le « même, sans que pour cela j'aie trouvé meilleure la figure que « cet auteur en a donnée.

« Quelques années après, au commencement de juillet 1776, on « envoya du cap de Bonne-Espérance à la ménagerie de M. le « prince d'Orange, une femelle d'un de ces animaux, et de la « même espèce que celui que j'avois décrit. On a profité de cette « occasion pour en donner une figure plus exacte.

« Elle arriva en bonne santé. Dès que j'en fus averti, j'allai lui « rendre visite, et ce fut avec peine que je la vis attachée à un bloc « par une grosse chaîne qui la prenoit par le cou, et qui la gênoit beaucoup dans ses mouvemens. Je m'insinuai bientôt dans « ses bonnes graces par les bonbons que je lui donnai, et elle eut

« la complaisance de souffrir que je l'examinasse tout à mon « aise.

« La plus grande partie de son corps étoit couverte de poils « roussâtres partout à peu près de la même longueur, excepté sur « le dos, où il étoient un peu plus longs. Il n'y en avoit point sur « le ventre, où la peau paroissoit à nu; mais, quelques semaines « après, je fus fort surpris de voir cette même partie velue comme « le reste du corps. J'ignore si elle avoit été couverte auparavant « de poils qui étoient tombés, ou s'ils y paroissoient pour la pre- « mière fois. L'orang-outang que Tulpius a décrit, et qui étoit « aussi une femelle, avoit de même le ventre dénué de poils. Sa « face étoit plate, cependant un peu relevée vers le bas, mais « beaucoup moins que dans le magot et les autres espèces de sin- « ges; elle étoit nue et basanée, avec une tache autour de chaque « oeil, et une plus grande autour de la bouche, d'une couleur « qui approchoit un peu de la couleur de chair. Elle avoit les « dents telles que M. de Buffon les a décrites parmi les caractères « distinctifs des orangs-outangs. La partie inférieure de son nez « étoit fort large et très-peu éminente; ses narines étoient fort « distantes de sa bouche, à cause de la hauteur considérable de « sa lèvre supérieure; ses yeux étoient environnés de paupières « garnies de cils, et au-dessus il y avoit quelques poils, mais qui « ne pouvoient pas passer pour des sourcils; ses oreilles étoient « semblables à celles de l'homme; ses gras de jambes étoient fort « peu visibles, on pourroit même dire qu'elle n'en avoit point; « ses fesses étoient velues, et on ne remarquoit pas qu'il y eût de « callosités.

« Quand elle étoit debout, sa longueur, depuis la plante des « pieds jusqu'au haut de la tête, n'étoit que de deux pieds et « demi. Ses bras étoient fort longs; mesurés depuis l'aisselle jus- « qu'au bout des doigts, ils avoient vingt-trois pouces : cepen- « dant, quand l'animal se dressoit sur ses pieds, ils ne touchoient « pas à terre comme ceux des deux gibbons décrits par M. de « Buffon. Ses mains et ses pieds n'étoient point velus; leur cou- « leur étoit noirâtre, et ils étoient aussi fort longs proportion- « nellement à son corps : depuis le poignet jusqu'au bout du « plus long doigt, la longueur de sa main étoit de sept pouces, et « celle de son pied de huit; le gros orteil n'avoit point d'ongle, « pendant que le pouce et tous les autres doigts en avoient. L'on « voit, par cette description, qu'à la grandeur près, cette fe- « melle étoit de la même espèce que l'animal que j'ai décrit ci-

« devant. Elle étoit originaire de Bornéo ; on l'avoit envoyée de « Batavia au cap de Bonne-Espérance, où elle a passé une année : « de là elle est venue à la ménagerie de M. le prince d'Orange, « où elle n'a pas vécu si long-temps ; elle est morte en jan- « vier 1777.

« Elle n'avoit point l'air méchant ; elle donnoit volontiers la « main à ceux qui lui présentoient la leur. Elle mangeoit sans « gloutonnerie du pain, des carottes, des fruits, et même de la « viande rôtie ; elle ne paroissoit pas aimer la viande crue ; elle « prenoit la tasse qui contenoit sa boisson d'une seule main, la « portoit à sa bouche, et elle la vidoit fort tranquillement. Tous « ses mouvemens étoient assez lents, et elle témoignoit peu de « vivacité ; elle paroissoit plutôt mélancolique. Elle jouoit avec « une couverture qui lui servoit de lit, et souvent elle s'occu- « poit à la déchirer. Son attitude ordinaire étoit d'être assise avec « ses cuisses et ses genoux élevés : quand elle marchoit, elle étoit « presque dans la même posture ; ses fesses étoient peu éloignées « de la terre. Je ne l'ai point vue se tenir parfaitement debout « sur ses pieds, excepté quand elle vouloit prendre quelque « chose d'élevé, et même encore alors les jambes étoient toujours « un peu pliées, et elle étoit vacillante. Ce qui me confirme « dans ce que j'en ai dit ci-devant, c'est que les animaux de « cette espèce ne sont pas faits pour marcher debout comme « l'homme, mais comme les autres quadrupèdes, quoique cette « dernière allure doive être aussi assez fatigante pour eux, à « cause de la conformation de leurs mains. Ils me paroissent « principalement faits pour grimper sur les arbres : aussi notre « femelle grimpoit-elle volontiers contre les barres de la fe- « nêtre de sa chambre, aussi haut que le lui permettoit sa « chaîne.

« M. Vosmaër, qui l'a observée pendant tout le temps qu'elle « a vécu dans la ménagerie de M. le prince d'Orange, en a pu- « blié une fort bonne description, d'où j'ai tiré les dimensions « que j'en ai données, parce qu'elles étoient plus justes que celles « que j'avois prises sur l'animal vivant et en mouvement ; il a « été fort attentif à examiner de près ses actions, et ce qu'il en « rapporte est très-intéressant. On aime à voir le détail des ac- « tions d'un animal qui imite si bien les nôtres ; nous sommes « tentés de lui accorder un degré d'intelligence supérieur à celui « de toutes les autres brutes, quoique tout ce que nous admi- « rons dans tout ce qu'il fait soit une suite de la forme de son

« corps, et particulièrement de ses mains, dont il se sert avec « autant de facilité que nous. Si le chien avoit de pareilles mains, « et qu'il pût se tenir debout sur ses pieds, il nous paroîtroit bien « plus intelligent qu'un singe. Pendant que cette femelle a été « dans ce pays, M. Vosmaër n'a pas remarqué qu'elle ait eu des « écoulemens périodiques. Il en a donné, en deux planches, « trois figures qui la représentent très-bien dans trois différentes « attitudes.

« Dans le même temps que cet animal étoit ici, il y avoit à « Paris une femelle gibbon, comme je l'ai appris par la lettre « de M. Daubenton, qui me manda que son allure étoit à peu « près la même que celle que je viens de décrire; elle couroit « étant presque debout sur ses pieds; mais les jambes et les « cuisses étoient un peu pliées, et quelquefois la main touchoit « la terre pour soutenir le corps chancelant; elle étoit vacil-« lante lorsqu'étant debout elle s'arrêtoit; elle ne portoit que sur « le talon, et relevoit la plante du pied; elle ne restoit que peu « de temps dans cette attitude, qui paroissoit forcée.

« M. Gordon, que je dois presque toujours citer, m'a envoyé « le dessin d'un orang-outang dont le roi d'Asham, pays situé à « l'est du Bengale, avoit fait présent, avec plusieurs autres cu-« riosités, à M. Harwood, président du conseil provincial de « Dinagipal. Le frère de M. Harwood l'apporta au Cap, et le « donna à M. Gordon, chez qui malheureusement il ne vécut « qu'un jour. Sur le vaisseau, il avoit été attaqué du scorbut; et, « en arrivant au cap de Bonne-Espérance, il étoit si foible, qu'il « mourut au bout de vingt-quatre heures. Ainsi M. Gordon n'a « eu que le temps de le faire dessiner; et ne pouvant point « me donner ses propres observations, il m'a communiqué « ce que lui en avoit dit M. Harwood. Voici ce qu'il en avoit « appris.

« Cet orang-outang, nommé *voulock* dans le pays dont il est « originaire, étoit une femelle, qui avoit régulièrement ses écou-« lemens périodiques, mais qui cessèrent dès qu'elle fut attaquée « du scorbut. Elle étoit d'un caractère fort doux : il n'y avoit « que les singes qui lui déplaisoient; elle ne pouvoit pas les souf-« frir. Elle se tenoit toujours droite en marchant; elle pouvoit « même courir très-vite. Quand elle marchoit sur une table ou « parmi de la porcelaine, elle étoit fort attentive à ne rien casser. « Lorsqu'elle grimpoit quelque part, elle ne faisoit usage que de « ses mains. Elle avoit les genoux comme un homme. Elle pou-

« voit faire un cri si aigu, que, quand on étoit près d'elle, il fal-
« loit se tenir les oreilles bouchées pour n'en être pas étourdi.
« Elle prononçoit souvent, et plusieurs fois de suite, les syllabes
« *yaa-hou*, en insistant avec force sur la dernière. Quand elle
« entendoit quelque bruit approchant de celui-là, elle commen-
« çoit d'abord aussi à crier; si elle étoit contente, on lui enten-
« doit faire un grognement doux qui partoit de la gorge. Lors-
« qu'elle étoit malade, elle se plaignoit comme un enfant, et
« cherchoit à être secourue. Elle se nourrissoit de végétaux et de
« lait : jamais elle n'avoit voulu toucher à un animal mort, ni
« manger de la viande; elle refusoit même de manger sur une
« assiette où il y en avoit eu. Quand elle vouloit boire, elle plon-
« geoit ses doigts dans l'eau et les léchoit. Elle se couvroit volon-
« tiers avec des morceaux de toile; mais elle ne vouloit point
« souffrir d'habits. Dès qu'elle entendoit prononcer son nom,
« qui étoit *Jenny*, elle venoit. Elle étoit ordinairement assez mé-
« lancolique et pensive. Quand elle vouloit faire ses nécessités,
« lorsqu'elle étoit sur le vaisseau, elle se tenoit à une corde par
« les mains, et les faisoit dans la mer.

« La longueur de son corps étoit de deux pieds cinq pouces et
« demi; sa circonférence, près de la poitrine, étoit d'un pied
« deux pouces, et celle de la partie de son corps la moins grosse
« étoit de dix pouces et demi. Quand elle étoit en santé, elle étoit
« mieux en chair, et elle avoit des gras de jambes. Le dessin que
« M. Gordon a eu la bonté de m'en envoyer a été fait lorsqu'elle
« étoit malade, ou peut-être lorsqu'elle étoit morte, et d'une très-
« grande maigreur : ainsi il ne peut servir qu'à donner une idée
« de la longueur et de la figure de sa face, qui me paroît être très-
« semblable à celle de la femelle que nous avons eue ici. Je vois
« aussi par l'échelle qui est ajoutée à ce dessin, que les dimen-
« sions des différentes parties sont à peu près les mêmes : mais il
« y avoit cette différence entre ces deux orangs-outangs, c'est
« que celui de Bornéo n'avoit point d'ongle au gros orteil ou au
« pouce des pieds, au lieu que celui d'Asham en avoit, comme
« M. Gordon me l'a mandé bien expressément; aussi a-t-il eu
« soin que cet ongle fût représenté dans le dessin. Cette différence
« indiqueroit-elle une diversité dans l'espèce, entre des animaux
« qui semblent d'ailleurs avoir tant de rapports entre eux par des
« caractères plus essentiels? »

Toutes ces observations de M. Allamand sont curieuses. Je ne doute pas plus que lui que le nom *orang-outang* ne soit une dé-

nomination générique qui comprend plusieurs espèces, telles que le pongo et le jocko, et peut-être le singe dont il parle, comme en ayant vu la tête et le pied, et peut-être encore celui qui pourroit faire la nuance entre le pongo et le mandrill. M. Vosmaër a reçu, il y a quelques années, un individu de la petite espèce de ce genre, qui n'est probablement qu'un jocko; il en a fait un récit qui contient quelques faits que nous donnons par extrait dans cet article.

« Le 29 juin 1776, dit-il, l'on m'informa de l'heureuse « arrivée de cet orang-outang....... C'étoit une femelle. Nous « avons apporté la plus grande attention à nous assurer si elle « étoit sujette à l'écoulement périodique, sans rien pouvoir dé- « couvrir à cet égard. En mangeant, elle ne faisoit point de « poches latérales au gosier, comme toutes les autres espèces de « singes. Elle étoit d'un si bon naturel, qu'on ne lui vit jamais « montrer la moindre marque de méchanceté ou de fâcherie; « on pouvoit sans crainte lui mettre la main dans la bouche. Son « air avoit quelque chose de triste..... Elle aimoit la compagnie « sans distinction de sexe, donnant seulement la préférence aux « gens qui la soignoient journellement et qui lui faisoient du « bien, qu'elle paroissoit affectionner davantage; souvent, lors- « qu'ils se retiroient, elle se jetoit à terre étant à la chaîne, « comme au désespoir, poussant des cris lamentables, et déchi- « rant par lambeaux tout le linge qu'elle pouvoit attraper dès « qu'elle se voyoit seule. Son garde ayant quelquefois la cou- « tume de s'asseoir auprès d'elle à terre, elle prenoit d'autres fois « du foin de sa litière, l'arrangeoit à son côté, et sembloit, par « toutes ses démonstrations, l'inviter à s'asseoir auprès d'elle....

« La marche ordinaire de cet animal étoit à quatre pieds, « comme les autres singes; mais il pouvoit bien aussi marcher « debout sur les pieds de derrière, et, muni d'un bâton, il s'y « tenoit appuyé souvent fort long-temps : cependant il ne posoit « jamais les pieds à plat, à la façon de l'homme, mais recourbés « en dehors, de sorte qu'il se soutenoit sur les côtés extérieurs « des pieds de derrière, les doigts retirés en dedans; ce qui dé- « notoit une aptitude à grimper sur les arbres..... Un matin « nous le trouvâmes déchaîné...., et nous le vîmes monter avec « une merveilleuse agilité contre les poutres et les lattes obliques « du toit; on eut de la peine à le reprendre..... Nous remar- « quâmes une force extraordinaire dans ses muscles; on ne par- « vint qu'avec beaucoup de peine à le coucher sur le dos; deux

« hommes vigoureux eurent chacun assez à faire à lui serrer les pieds, l'autre à lui tenir la tête, et le quatrième à lui repasser le collier par-dessus la tête et à le fermer mieux. Dans cet état de liberté, l'animal avoit, entre autres choses, ôté le bouchon d'une bouteille contenant un reste de vin de Malaga, qu'il but jusqu'à la dernière goutte, et remit ensuite la bouteille à sa même place.

« Il mangeoit presque de tout ce qu'on lui présentoit. Sa nourriture ordinaire étoit du pain, des racines, en particulier des carottes jaunes, toutes sortes de fruits, et surtout des fraises; mais il paroissoit singulièrement friand de plantes aromatiques, comme du persil et de sa racine. Il mangeoit aussi de la viande bouillie ou rôtie, et du poisson. On ne le voyoit point chasser aux insectes, dont les autres espèces de singes sont d'ailleurs si avides..... Je lui présentai un moineau vivant....; il en goûta la chair, et le rejeta bien vite. Dans la ménagerie, et lorsqu'il étoit tant soit peu malade, je l'ai vu manger tant soit peu de viande crue, mais sans aucune marque de goût. Je lui donnai un œuf cru, qu'il ouvrit des dents, et suça tout entier avec beaucoup d'appétit.... Le rôti et le poisson étoient ses alimens favoris. On lui avoit appris à manger avec la cuiller et la fourchette. Quand on lui donnoit des fraises sur une assiette, c'étoit un plaisir de voir comme il les piquoit une par une, et les portoit à sa bouche avec la fourchette, tandis qu'il tenoit de l'autre patte l'assiette. Sa boisson ordinaire étoit l'eau; mais il buvoit très-volontiers toutes sortes de vins, et principalement le Malaga. Lui donnoit-on une bouteille, il en tiroit le bouchon avec la main, et buvoit très-bien dehors, de même que hors d'un verre à bière; et cela fait, il s'essuyoit les lèvres comme une personne..... Après avoir mangé, si on lui donnoit un cure-dent, il s'en servoit au même usage que nous. Il tiroit fort adroitement du pain et autres choses hors des poches. On m'a assuré qu'étant à bord du navire, il couroit librement parmi l'équipage, jouoit avec les matelots, et alloit querir, comme eux, sa portion à la cuisine.

« A l'approche de la nuit, il alloit se coucher..... Il ne dormoit pas volontiers dans sa loge, de peur, à ce qu'il me parut, d'y être enfermé. Lorsqu'il vouloit se coucher, il arrangeoit le foin de sa litière, le secouoit bien, en apportoit davantage pour former son chevet, se mettoit le plus souvent sur le côté, et se couvroit chaudement d'une couverture, étant fort fri-

« leux.... De temps en temps nous lui avons vu faire une chose « qui nous surprit extrêmement la première fois que nous en « fûmes témoins. Ayant préparé sa couche à l'ordinaire, il prit « un lambeau de linge qui étoit auprès de lui, l'étendit fort pro- « prement sur le plancher, mit du foin au milieu, en relevant « les quatre coins du linge par-dessus, porta ce paquet avec « beaucoup d'adresse sur son lit pour lui servir d'oreiller, tirant « ensuite la couverture sur son corps..... Une fois, me voyant « ouvrir à la clef et refermer ensuite le cadenas de sa chaîne, il « saisit un petit morceau de bois....., le fourra dans le trou de « la serrure, le tournant et retournant en tout sens, et regar- « dant si le cadenas ne s'ouvroit pas..... On l'a vu essayer d'ar- « racher des crampons avec un gros clou dont il se servoit comme « d'un levier. Un jour lui ayant donné un petit chat, il le flaira « partout; mais le chat lui ayant égratigné le bras, il ne voulut « plus le toucher..... Lorsqu'il avoit uriné sur le plancher de « son gîte, il l'essuyoit proprement avec un chiffon.... Lorsqu'on « alloit le voir avec des bottes aux jambes, il les nettoyoit avec « un balai, et savoit déboucler les souliers avec autant d'adresse « qu'un domestique auroit pu le faire; il dénouoit aussi fort bien « les noeuds faits dans les cordes, quelque serrés qu'ils fussent, « soit avec ses dents, soit avec les ongles..... Ayant un verre « ou un baquet dans une main, et un bâton dans l'autre, on « avoit bien de la peine à le lui ôter, s'esquivant et s'escrimant « continuellement du bâton pour le conserver.

« Jamais on ne l'entendoit pousser quelque cri, si ce n'est lors- « qu'il se trouvoit seul, et pour lors c'étoit d'abord un son ap- « prochant de celui d'un jeune chien qui hurle; ensuite il deve- « noit très-rude et rauque, ce que je ne puis mieux comparer « qu'au bruit que fait une grosse scie en passant à travers le bois. « Nous avons déjà remarqué que cet animal avoit une force ex- « traordinaire; mais elle étoit surtout apparente dans les pattes « de devant ou mains dont il se servoit à tout...., pouvant lever « et remuer de très-lourds fardeaux.

« Ses excrémens, lorsqu'il se portoit bien, étoient en crottes « ovales. Sa hauteur, mesuré debout, étoit de deux pieds et « demi rhénaux..... Le ventre, surtout étant accroupi, étoit « gros et gonflé..... Les tétins des mamelles étoient fort petits et « tout près des aisselles; le nombril ressembloit beaucoup à celui « d'une personne.

« Les pieds de devant ou bras avoient, depuis les aisselles jus-

« qu'au bout des doigts du milieu, dix-sept pouces; le doigt du « milieu, trois pouces et demi; le premier un peu plus court, le « troisième un peu plus long, le quatrième, ou petit doigt, « beaucoup plus court; mais le pouce l'est encore bien davantage. « Tous les doigts ont trois articulations; le pouce n'en a que « deux : ils sont tous garnis d'un ongle noir et rond.

« Les jambes, depuis la hanche jusqu'au talon, avoient vingt « pouces; mais le fémur me parut à proportion beaucoup plus « court que le tibia. Ses pieds posés à plat étoient, depuis le der- « rière du talon jusqu'au bout des doigts du milieu, longs de huit « pouces. Les doigts des pieds sont plus courts que ceux des « mains; celui du milieu est aussi un peu plus long que les autres: « mais ici le pouce est beaucoup plus court que celui de la « main....., et ces doigts des pieds ont aussi des ongles noirs. Le « pouce ou gros orteil, qui n'a que deux articulations, est abso- « lument dépourvu d'ongle dans quatre sujets de cette espèce « asiatique.

« Le côté intérieur des pieds de devant et de derrière est en- « tièrement nu, sans poil, revêtu d'une peau assez douce, d'un « noir fauve : mais après la mort de l'animal, et pendant sa ma- « ladie, cette peau étoit déjà devenue beaucoup plus blanche; « les doigts des pieds de devant et de derrière étoient aussi sans « poil.

« Les cuisses ne sont ni pelées ni calleuses....... On ne pou- « voit apercevoir ni fesses ni mollets aux jambes, non plus que « le moindre indice de queue.

« La tête est, par-devant, toute recouverte d'une peau chauve, « couleur de souris. Le museau ou la bouche est un peu saillant, « quoique pas tant qu'aux espèces de magots; mais l'animal pou- « voit aussi beaucoup l'avancer et le retirer. L'ouverture de la « bouche est fort large. Autour des yeux, sur les lèvres et sur le « menton, la peau étoit un peu couleur de chair; les yeux sont « d'un brun bleuâtre, dans le milieu noirs; les paupières sont « garnies de petits cils..... On voit aussi quelques poils au-dessus « des yeux; ce que l'on ne peut pourtant pas bien nommer des « sourcils. Le nez est très-épaté et large vers le bas; les dents de « devant, à la machoire supérieure, sont au nombre de quatre, « suivies, de chaque côté, d'un intervalle après lequel....... vient « une dent màchelière qui est plus longue....... L'on compte en- « core trois dents molaires, dont la dernière est la plus grosse. « Le même ordre règne à la mâchoire inférieure. Les dents

« sont fort semblables à celles de l'homme..... Le palais est de cou-
« leur noire; le dessous de la langue est couleur de chair... La
« langue est longue, arrondie par-devant, lisse et douce; les
« oreilles sont sans poil et de forme humaine, mais plus petites
« qu'elles ne sont représentées par d'autres.

« A son arrivée, l'animal n'avoit point de poil, si ce n'est du
« noir à la partie postérieure du corps, sur les bras, les cuisses et
« les jambes......... A l'approche de l'hiver, il acquit beaucoup plus
« de poil..... Le dos, la poitrine et toutes les autres parties du
« corps, étoient couvertes de poil châtain clair..... Les plus longs
« poils du dos avoient trois pouces [1]. »

LE GIBBON [2].

Le gibbon se tient toujours debout, lors même qu'il marche à quatre pieds, parce que ses bras sont aussi longs que son corps et ses jambes. Nous l'avons vu vivant; il n'avoit pas trois pieds de hauteur : mais il étoit jeune, il étoit en captivité; ainsi l'on doit présumer qu'il n'avoit pas encore acquis toutes ses dimensions, et que, dans l'état de nature, lorsqu'il est adulte, il parvient au moins à quatre pieds de hauteur. Il n'a nulle apparence de queue; mais le caractère qui le distingue évidemment des autres singes,

[1] Description de l'espèce de singe, aussi singulier que très-rare, nommé *orang-outang*, de l'île de Bornéo. ((*Feuilles de Vosmaër*; Amsterdam, 1778.)

[2] *Gibbon*, c'est le nom sous lequel M. Dupleix nous a donné ce singe, qu'il avoit apporté des Indes orientales. J'ai d'abord cru que ce mot étoit indien; mais, en faisant des recherches sur la nomenclature des singes, j'ai trouvé, dans une note de Daléchamp sur Pline, que Strabon a désigné le *cephus* par le mot *keipon*, dont il est probable qu'on a fait *guibon*, *gibbon*. Voici le passage de Pline, avec la note de Daléchamp : *Pompeii Magni primùm ludi ostenderunt ex Æthiopia quas vocant* cephos*, *quarum pedes posteriores pedibus humanis et cruribus, priores manibus fuere similes : hoc animal postea Roma non vidit.*

* (Cephos) *Strabo*, *lib. XV*, keipon *vocat*, *esseque tradit facie satyro similem*. (Dal *in Plin. Hist. nat.* lib. VIII, cap. 19.)

Il me paroît que le *cebus* des Grecs et le *cephus* de Pline, qu'on doit prononcer *kebus* et *kephus*, pourroient bien venir originairement de *koph* ou *kophin*, qui, en hébreu et en chaldéen, est le nom du singe.

c'est cette prodigieuse grandeur de ses bras, qui sont aussi longs que le corps et les jambes pris ensemble, en sorte que l'animal étant debout sur ses pieds de derrière, ses mains touchent encore à terre, et qu'il peut marcher à quatre pieds sans que son corps se penche. Il a tout autour de la face un cercle de poil gris, de manière qu'elle se présente comme si elle étoit environnée d'un cadre rond; ce qui donne à ce singe un air très-extraordinaire. Ses yeux sont grands, mais enfoncés; ses oreilles nues et bien bordées : sa face est aplatie, de couleur tannée, et assez semblable à celle de l'homme. Le gibbon est, après l'orang-outang et le pithèque, celui qui approcheroit le plus de la figure humaine, si la longueur excessive de ses bras ne le rendoit pas difforme : car, dans l'état de nature, l'homme auroit aussi une mine bien étrange; les cheveux et la barbe, s'ils étoient négligés, formeroient autour de son visage un cadre assez semblable à celui qui environne la face du gibbon.

Ce singe nous a paru d'un naturel tranquille et de mœurs assez douces; ses mouvemens n'étoient ni trop brusques ni trop précipités : il prenoit doucement ce qu'on lui donnoit à manger; on le nourrissoit de pain, de fruits, d'amandes, etc. Il craignoit beaucoup le froid et l'humidité, et il n'a pas vécu long-temps hors de son pays natal. Il est originaire des Indes orientales, particulièrement des terres de Coromandel, de Malaca et des îles Moluques [1]. Il paroît qu'il se trouve aussi dans des provinces moins méridionales, et qu'on doit rapporter au gibbon le singe du royaume de Gannaure, frontière de la Chine, que quelques voyageurs ont indiqué sous le nom de *fefé* [2]. Au reste, cette espèce varie

---

[1] Le P. Lecomte dit avoir vu aux Moluques une espèce de singe, marchant naturellement sur ses deux pieds, se servant de ses bras comme un homme, le visage à peu près comme celui d'un Hottentot, mais le corps tout couvert d'une espèce de laine grise, étant exactement comme un enfant, et exprimant parfaitement ses passions et ses appétits. Il ajoute que ces singes sont d'un naturel très-doux; que, pour montrer leur affection aux personnes qu'ils connoissent, ils les embrassent et les baisent avec des transports singuliers; que l'un de ces singes qu'il a vu avoit au moins quatre pieds de hauteur, qu'il étoit extrêmement adroit et encore plus agile. (*Mémoires sur la Chine*, par Louis Lecomte, page 510.)

[2] « Dans le royaume de Gannaure, frontière de la Chine, il se trouve un animal qui est fort rare, qu'ils nomment *fefé* : il a presque la forme humaine, les « bras fort longs, le corps noir et velu, marche fort légèrement et fort vite. » (*Recueil des voyages, etc.*; Rouen, 1716; tome III, page 168.)

1°. Ce caractère des *bras fort longs* n'appartient qu'à ce singe, et par conséquent indique assez clairement que le fefé est le même que le gibbon. 2°. On peut présumer que le mot *fefé* vient de *jesef* ou *sesef*, nom du babouin dans les pro-

pour la grandeur et pour les couleurs du poil. Il y en a deux au Cabinet, dont le second, quoique adulte, est bien plus petit que le premier, et n'a que du brun dans tous les endroits où l'autre a du noir; mais comme ils se ressemblent parfaitement à tous autres égards, nous ne doutons pas qu'ils ne soient tous deux d'une seule et même espèce.

Caractères distinctifs de cette espèce.

Le gibbon n'a point de queue; il a les fesses pelées, avec de légère scallosités; sa face est plates, brune, et environnée tout autour d'un cercle de poils gris; il a les dents canines plus grandes à proportion que celles de l'homme; il a les oreilles nues, noires et arrondies, le poil brun ou gris suivant l'âge ou la race, les bras excessivement longs; il marche sur ses deux pieds de derrière : il a deux pieds et demi ou trois pieds de hauteur. La femelle est sujette, comme les femmes, à un écoulement périodique de sang.

LE PITHÈQUE[1].

« Il y a, dit Aristote, des animaux dont la nature est ambiguë, « et tient en partie de l'homme et en partie du quadrupède, tels « que les pithèques, les kèbes et les cynocéphales. Le kèbe est un « pithèque avec une queue. Le cynocéphale est tout semblable « au pithèque : seulement il est plus grand et plus fort; il a le « museau avancé, approchant presque de celui du dogue, et c'est « de là qu'on a tiré son nom : il est aussi de moeurs plus féroces, « et il a les dents plus fortes que le pithèque, et plus ressem- « blantes à celles du chien. » D'après ce passage, il est clair que le pithèque et le cynocéphale indiqués par Aristote n'ont ni l'un ni l'autre de queue, puisqu'il dit que les pithèques qui ont une queue s'appellent *kèbes*, et que le cynocéphale ressemble en tout

vinces de l'Afrique voisines de l'Arabie, et qu'on a transféré ce nom du babouin au gibbon; car le babouin n'a pas les bras plus longs que les autres singes.

[1] En latin, *simia*.

au pithèque, à l'exception du museau qu'il a plus avancé et des dents qu'il a plus grosses. Aristote fait donc mention de deux espèces de singes sans queue, le pithèque et le cynocéphale, et d'autres singes avec une queue, qu'il appelle *kèbes*. Maintenant, pour comparer ce que nous connoissons avec ce qui étoit connu d'Aristote, nous observerons que nous avons vu trois espèces de singes qui n'ont point de queue, savoir, l'orang-outang, le gibbon et le magot, et qu'aucune de ces trois espèces n'est le pithèque ; car les deux premières, c'est-à-dire, l'orang-outang et le gibbon, n'étoient certainement pas connues d'Aristote, puisque ces animaux ne se trouvent que dans les parties méridionales de l'Afrique et des Indes qui n'étoient pas découvertes de son temps, et que d'ailleurs ils ont des caractères très-différens de ceux qu'il donne au pithèque. Mais, la troisième espèce, que nous appelons *magot*, est le cynocéphale d'Aristote ; il en a tous les caractères ; il n'a point de queue ; il a le museau comme un dogue, et les dents canines grosses et longues : d'ailleurs il se trouve communément dans l'Asie mineure et dans les autres provinces de l'Orient qui étoient connues des Grecs. Le pithèque est du même pays ; mais nous ne l'avons pas vu : nous ne le connoissons que par le témoignage des auteurs ; et quoique, depuis vingt ans que nous recherchons les singes, cette espèce ne se soit pas rencontrée sous nos yeux, nous ne doutons cependant pas qu'elle n'existe aussi réellement que celle du cynocéphale. Gesner et Jonston ont donné des figures de ce singe pithèque : M. Brisson l'a indiqué comme l'ayant vu ; il le distingue du cynocéphale ou magot, qu'il désigne aussi comme l'ayant vu, et il confirme ce que dit Aristote, en assurant que ces deux animaux se ressemblent à tous égards, à l'exception du museau, qui est court dans le pithèque ou singe proprement dit, et allongé dans le cynocéphale. Nous avons dit que l'orang-outang, le pithèque, le gibbon et le magot, sont les seuls animaux auxquels on doive appliquer le nom générique de *singe*, parce qu'ils sont les seuls qui n'ont point de queue, et les seuls qui marchent plus volontiers et plus souvent sur deux pieds que sur quatre. L'orang-outang et le gibbon sont très-différens du pithèque et du magot ; mais comme ceux-ci se ressemblent en tout, à l'exception de la grandeur des mâchoires et de la grosseur des dents canines, ils ont souvent été pris l'un pour l'autre : on les a toujours indiqués par le nom commun de *singe* ; et même dans les langues où il y a un nom pour les singes sans queue, et un autre nom pour les singes à queue, on n'a pas distingué le pithèque du magot ; on les ap-

pelle tous deux du même nom *aff* en allemand, *ape* en anglais: ce n'est que dans la langue grecque que ces deux animaux ont eu chacun leur nom; encore le mot *cynocéphale* est plutôt une dénomination adjective qu'un substantif propre, et c'est par cette raison que nous ne l'avons pas adopté.

Il paroît, par les témoignages des anciens, que le pithèque est le plus doux, le plus docile de tous les singes qui leur étoient connus, et qu'il étoit commun en Asie aussi bien que dans la Libye et dans les autres provinces de l'Afrique qui étoient fréquentées par les voyageurs grecs ou romains; c'est ce qui me fait présumer qu'on doit rapporter à cette espèce de singe les passages suivans de Léon l'Africain et de Marmol: ils disent que les singes à longue queue qu'on voit en Mauritanie, et que les Africains appellent *mones*, viennent du pays des Nègres; mais que les singes sans queue sont naturels et se trouvent en très-grande quantité dans les montagnes de Mauritanie, de Bugie et de Constantine. « Ils ont, « dit Marmol, les pieds, les mains, et, s'il faut ainsi dire, le visage « de l'homme, avec beaucoup d'esprit et de malice. Ils vivent « d'herbes, de blé et de toutes sortes de fruits qu'ils vont en trou- « pes dérober dans les jardins ou dans les champs: mais, avant « que de sortir de leur fort, il y en a un qui monte sur une émi- « nence, d'où il découvre toute la campagne; et, quand il ne voit « paroître personne, il fait signe aux autres par un cri pour les « faire sortir, et ne bouge de là tandis qu'ils sont dehors: mais, « sitôt qu'il voit venir quelqu'un, il jette de grands cris, et sau- « tant d'arbre en arbre tous se sauvent dans les montagnes: c'est « une chose admirable que de les voir fuir; car les femelles portent « sur leur dos quatre ou cinq petits, et ne laissent pas avec cela « de faire de grands sauts de branche en branche. Il s'en prend « quantité par diverses inventions, quoiqu'ils soient fort fins. « Quand ils deviennent farouches, ils mordent; mais, pour peu « qu'on les flatte, ils s'apprivoisent aisément. Ils font grand tort « aux fruits et au blé, parce qu'ils ne font autre chose que de « cueillir, couper et jeter par terre, soit qu'il soit mûr ou non, « et en perdent beaucoup plus qu'ils n'en mangent et qu'ils n'en « emportent. Ceux qui sont apprivoisés font des choses incroya- « bles, imitant l'homme en tout ce qu'ils voient. » Kolbe rapporte les mêmes faits à peu près au sujet des singes du cap de Bonne-Espérance; mais on voit, par la figure et la description qu'il en donne, que ces singes sont des babouins qui ont une queue courte, le museau allongé, les ongles pointus, etc., et qu'ils

sont aussi beaucoup plus gros et plus forts que ces singes de Mauritanie. On peut donc présumer que Kolbe a copié le passage de Marmol, et appliqué aux babouins du Cap les habitudes naturelles des pithèques de Mauritanie.

Le pithèque, le magot, et le babouin, que nous avons appelé *papion*, étoient tous trois connus des anciens: aussi ces animaux se trouvent dans l'Asie mineure, en Arabie, dans la haute Égypte et dans toute la partie septentrionale de l'Afrique. On pourroit donc aussi appliquer ce passage de Marmol à tous trois : mais il est clair qu'il ne convient pas au babouin, puisqu'il y est dit que ces singes n'ont point de queue; et ce qui me fait présumer que ce n'est pas du magot, mais du pithèque, que cet auteur a parlé, c'est que le magot n'est pas aisé à apprivoiser, qu'il ne produit ordinairement que deux petits et non pas quatre ou cinq, comme le dit Marmol, au lieu que le pithèque, qui est plus petit, doit en produire davantage; d'ailleurs il est plus doux et plus docile que le magot, qui ne s'apprivoise qu'avec peine et ne se prive jamais parfaitement. Je me suis convaincu par toutes ces raisons que ce n'est point au magot, mais au pithèque, qu'il faut appliquer ce passage des auteurs africains. Il en est de même de celui de Rubruquis, où il est fait mention des singes du Cathay. Il dit « qu'ils ont en toutes choses la forme et les façons des hommes..... « qu'ils ne sont pas plus hauts qu'une coudée, et tout couverts de « poils; qu'ils habitent dans des cavernes; que, pour les prendre, « on y porte des boissons fortes et enivrantes..... qu'ils viennent « tous ensemble goûter de ce breuvage, en criant *chinchin*, dont « on leur a donné le nom de *chinchin*, et qu'ils s'enivrent si bien « qu'ils s'endorment, en sorte que les chasseurs les prennent aisé« ment. » Ces caractères ne conviennent qu'au pithèque, et point du tout au magot. Nous avons eu celui-ci vivant, et nous ne l'avons jamais entendu crier *chinchin :* d'ailleurs il a beaucoup plus d'une coudée de hauteur, et ressemble moins à l'homme que ne le dit l'auteur. Nous avons eu les mêmes raisons pour appliquer au pithèque, et non point au magot, la figure et l'indication de Prosper Alpin, par laquelle il assure que les petits singes sans queue qu'il a vus en Égypte s'apprivoisent plus vite et plus aisément que les autres, qu'ils ont plus d'intelligence et d'industrie, et qu'ils sont aussi plus gais et plus plaisans que tous les autres. Or le magot est d'une grosse et assez grande taille; il est maussade, triste, farouche, et ne s'apprivoise qu'à demi. Les caractères que donne ici Prosper Alpin à son singe sans queue ne conviennent donc en

aucune manière au magot, et ne peuvent appartenir à un autre animal qu'au pithèque.

Caractères distinctifs de cette espèce.

Le pithèque n'a point de queue; il n'a point les dents canines plus grandes à proportion que celles de l'homme; il a la face plate, les ongles plats aussi, et arrondis comme ceux de l'homme; il marche sur ses deux pieds; il a environ une coudée, c'est-à-dire, tout au plus un pied et demi de hauteur; son naturel est doux, et on l'apprivoise aisément. Les anciens ont dit que la femelle est sujette à l'écoulement périodique, et l'analogie ne nous permet pas d'en douter.

☞ Nous avons désigné, d'après Aristote, cet animal par tous les caractères qui le distinguent des autres singes sans queue; et quoique nous ne l'eussions pas vu, nous ne doutions pas de son existence, que plusieurs naturalistes regardoient comme incertaine. Depuis ce temps, M. Desfontaines, savant naturaliste, et professeur au Jardin du Roi, a rencontré dans le royaume d'Alger un singe qu'il a reconnu pour le pithèque que j'avois indiqué. Il l'a nourri pendant plusieurs mois en Barbarie; et, à son retour en France, il a bien voulu m'en faire hommage, et j'ai eu la satisfaction de pouvoir reconnoître tous ses caractères et ses habitudes naturelles, depuis plus d'un an que je l'ai vivant et sous mes yeux. Je l'ai fait dessiner dans deux attitudes de mouvement, c'est-à-dire, debout sur ses deux pieds de derrière et sur ses quatre pieds; il est aussi représenté en petit, assis, troisième attitude qu'il prend lorsqu'il est en repos. Je dois donner d'abord les observations de M. Desfontaines sur la nature et les mœurs de cet animal.

« Les singes pithèques, a dit ce savant naturaliste, se trou-
« vent dans les forêts de *Bougie*, du *Côle* et de *Stora*, dans l'an-
« cienne Numidie, qui est aujourd'hui la province de Constantine
« du royaume d'Alger. Ils habitent particulièrement ces contrées,
« et je n'ai pas ouï dire qu'on en eût observé dans aucun autre
« lieu de la Barbarie. Ils vivent en troupes dans les forêts de l'Atlas
« qui avoisinent la mer; et ils sont si communs à *Stora*, que
« les arbres des environs en sont quelquefois couverts. Ils se nour-
« rissent de pommes de pin, de glands doux, de figues d'Inde,
« de melons, de pastèques, de légumes qu'ils enlèvent des jardins

« des Arabes, quelques soins qu'ils prennent pour écarter ces ani-
« maux malfaisans. Pendant qu'ils commettent leurs vols, il y en a
« deux ou trois qui montent sur la cime des arbres et des rochers les
« plus élevés pour faire sentinelle; et dès que ceux-ci aperçoivent
« quelqu'un ou qu'ils entendent quelque bruit, ils poussent un
« cri d'alerte, et aussitôt toute la troupe prend la fuite en em-
« portant tout ce qu'ils ont pu saisir.

« Le pithèque n'a guère que deux pieds de hauteur lorsqu'il
« est droit sur ses jambes. Il peut marcher debout pendant quel-
« que temps; mais il se soutient avec difficulté dans cette atti-
« tude qui ne lui est pas naturelle. Sa face est presque nue, un
« peu allongée et ridée; ce qui lui donne toujours un air vieux.
« Il a vingt-huit dents; les canines sont courtes et à peu près
« semblables à celles de l'homme. Ses abajoues ont peu de lar-
« geur; ses yeux sont arrondis, roussâtres, et d'une grande viva-
« cité; les fesses sont calleuses, et à la place de la queue il y a un
« petit appendice de peau, long de cinq à six lignes; les ongles
« sont aplatis comme dans l'homme, et il se sert de ses pieds et
« de ses mains avec beaucoup d'adresse pour saisir les divers
« objets qui sont à sa portée : j'en ai vu qui dénouoient leurs
« liens avec la plus grande facilité. La couleur du pithèque varie
« du fauve au gris : dans tous ceux que j'ai observés, une partie
« de la poitrine et du ventre étoient recouverts d'une large tache
« noirâtre. La verge est grêle et pendante dans le mâle; les testi-
« cules ont peu de volume.

« Quoique ces animaux soient très-lubriques et qu'ils s'accou-
« plent fréquemment dans l'état de domesticité, comme j'ai eu
« occasion de l'observer, il n'y a cependant pas d'exemple qu'ils
« aient jamais produit dans cet état de servitude, même en Bar-
« barie, où l'on en élève beaucoup dans les maisons des Francs.
« Lorsqu'ils s'accouplent, le mâle monte sur la femelle, qui est
« à quatre pieds; il lui appuie ceux de derrière sur les jambes,
« et il l'excite au plaisir en lui chatouillant les côtés avec les mains.
« Elle est sujette à un léger écoulement périodique, et je me suis
« aperçu que ses parties naturelles augmentoient alors sensible-
« ment de volume.

« Dans l'état sauvage, elle né produit ordinairement qu'un
« seul petit. Presque aussitôt qu'il est né, il monte sur le dos de
« la mère, lui embrasse étroitement le cou avec les bras, et elle
« le transporte ainsi d'un lieu dans un autre : souvent il se cram-
« ponne à ses mamelles, et s'y tient fortement attaché.

« Celui de tous les singes avec lequel le pithèque a le plus de « rapport est le magot, dont il diffère cependant par des carac« tères si tranchés, qu'il paroît bien former une espèce distincte. « Le magot est plus grand; ses testicules sont très-volumineux; « ceux du pithèque, au contraire, sont fort petits. Les dents ca« nines supérieures du magot sont allongées comme les crocs des « chiens; celles du pithèque sont courtes et à peu près sembla« bles à celles de l'homme. Le pithèque a des moeurs plus douces, « plus sociales que le magot : celui-ci conserve toujours, dans « l'état de domesticité, un caractère méchant et même féroce; « le pithèque, au contraire, s'apprivoise facilement et devient « familier. Lorsqu'il a été élevé jeune, il mord rarement, quel« que mauvais traitement qu'on lui fasse subir. Il est naturelle« ment craintif, et il sait distinguer avec une adresse étonnante « ceux qui lui veulent du mal. Il se rappelle les mauvais traite« mens; et, lorsqu'on lui en a souvent fait essuyer, il faut du « temps et des soins assidus pour lui en faire perdre le souve« nir. En revanche, il reconnoît ceux qui lui font du bien; il « les caresse, les appelle, les flatte par des cris et par des gestes « très-expressifs; il leur donne même des signes d'attachement « et de fidélité; il les suit comme un chien, sans jamais les aban« donner. La frayeur se peint sur le visage du pithèque; j'ai sou« vent vu ces animaux changer sensiblement de couleur lors« qu'ils étoient saisis d'effroi. Ils annoncent leur joie, leur crainte, « leurs désirs, leur ennui même, par des accens différens et fa« ciles à distinguer. Ils sont très-malpropres et lâchent leurs « ordures partout où ils se trouvent; ils se plaisent à mal faire, « et brisent tout ce qui se rencontre sous leur main, sans qu'on « puisse les en corriger, quelque châtiment qu'on leur inflige. « Les Arabes mangent la chair du pithèque, et la regardent comme « un bon mets. »

Je dois ajouter à ces remarques de M. Desfontaines les observations que j'ai faites moi-même sur les habitudes naturelles et même sur les habitudes acquises de ce singe que l'on nourrit depuis plus d'un an dans ma maison. C'est un mâle, mais qui ne paroît point avoir, comme les autres singes, aucune ardeur bien décidée pour les femmes. Son attitude de mouvement la plus ordinaire est de marcher sur ses quatre pieds, et ce n'est jamais que pendant quelques minutes qu'il marche quelquefois debout sur ses deux pieds, le corps un peu en avant et les genoux un peu pliés. En général, il se balance en marchant. Il est très-vif

et presque toujours en mouvement. Son plus grand plaisir est de sauter, grimper et s'accrocher à tout ce qui est à sa portée. Il paroît s'ennuyer lorsqu'il est seul ; car alors il fait entendre un cri plaintif. Il aime la compagnie ; et, lorsqu'il est en gaieté, il le marque par un grand nombre de culbutes et de petits sauts. Au reste, il est d'un naturel fort doux, et ressemble par là aux orangs-outangs. Malgré sa grande vivacité, il mord très-rarement, et toujours foiblement.

Cet individu avoit, au mois d'avril 1787, deux pieds cinq pouces de hauteur [1], et lorsqu'il se tenoit debout sur ses pieds. Il étoit âgé de près de deux ans : il avoit crû de près de six pouces en dix mois, et avoit, dans le même temps, pris en proportion plus de grosseur et d'épaisseur de corps ; son poil avoit bruni, surtout à la racine. De tous les animaux de ce genre, le patas à bandeau blanc est celui auquel il ressemble le plus par la forme de la tête, qui est un peu allongée et aplatie au sommet ; le front est assez court et couvert de poils presque aussi longs que ceux de la tête ; il a les yeux enfoncés, et l'iris d'un jaune rougeâtre ; l'os frontal, au-dessus de l'orbite des yeux, est saillant, et l'on ne voit autour de cette partie aucun poil disposé en forme de sourcils ; il a des cils aux deux paupières ; son nez est aplati, et forme gouttière entre les deux narines, qui sont posées obliquement et s'inclinent en dedans ; toute la face est de couleur de chair pâle, avec des poils noirâtres très-clair-semés, mais en

---

[1] *Principales dimensions du Pithèque.*

	pieds.	pou.	li.
Longueur du corps entier, mesuré depuis le bout du museau jusqu'à l'anus	1	9	»
Longueur de la tête, depuis le bout du museau jusqu'à l'insertion occipitale	»	6	6
Circonférence du museau, prise au-dessus des narines	»	5	»
Distance entre le bout du museau et l'angle antérieur de l'œil	»	2	1
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre	»	»	8
Circonférence prise derrière les jambes de devant	1	1	2
Circonférence devant les jambes de derrière	»	11	6
Longueur de l'avant-bras, depuis le coude jusqu'au poignet	»	5	4
Circonférence du poignet	»	3	5
Longueur depuis le poignet jusqu'au bout des ongles	»	4	1
Longueur de la jambe depuis le derrière du genou jusqu'au talon	»	5	8
Longueur depuis le talon jusqu'au bout des ongles	»	5	10



Prêtre pinx.t Guyard Sculp.t

1. Le Petit Gibbon .... Page 183.
2. Le Magot .... 193.
3. Le Petit Cynocéphale .... 195.

plus grand nombre autour de la bouche et sur le menton au-dessous duquel des poil [illegible]

[illegible]

LE [illegible]

[illegible]

plus grand nombre autour de la bouche et sur le menton, au-dessous duquel des poils encore nombreux et d'un blanc sale forment une espèce de petite barbe. Il a trente dents, et deux alvéoles vides, d'où il en étoit tombé deux autres. L'oreille est grande, ronde et large en bas, mince, sans rebord, et presque sans poils; elle a vingt-trois lignes de longueur, sur quinze lignes à sa plus grande largeur. Chaque poil est noirâtre, tant à sa racine qu'à son extrémité, et d'un jaune doré dans son milieu; ce qui présente à l'œil une couleur générale d'un brun jaunâtre sur la tête et sur tout le dessus du corps et des membres. Le ventre et la face intérieure des cuisses et des jambes sont d'un blanc sale, et les poils y sont plus courts et moins touffus : la plus grande partie de la peau de cette face intérieure et du ventre est d'un beau bleu; la peau du dessous des mains et des pieds est douce, brunâtre et sans poils; les ongles sont arrondis et presque noirs; l'appendice de peau qui est à la place de la queue est souple, et n'a que six lignes de longueur.

LE MAGOT [1].

Cet animal est de tous les singes, c'est-à-dire, de tous ceux qui n'ont point de queue [2], celui qui s'accommode le mieux de la température de notre climat. Nous en avons nourri un pendant plusieurs années; l'été il se plaisoit à l'air, et l'hiver on pouvoit le tenir dans une chambre sans feu. Quoiqu'il ne fût pas délicat, il étoit toujours triste et souvent maussade; il faisoit également la grimace pour marquer sa colère ou montrer son appétit : ses mouvemens étoient brusques, ses manières grossières, et sa phy-

[1] *Magot*, nom ancien de ce singe en français, et que nous avons adopté; *momenet*, selon Jonston : on l'a aussi appelé *tartarin*, parce qu'il est fort commun dans la Tartarie méridionale.

[2] Il est certain que ce singe est sans queue, quoiqu'il en ait une légère apparence formée par un petit appendice de peau d'environ un demi-pouce de longueur, qui se trouve au-dessus de l'anus; mais cet appendice n'est point une queue avec des vertèbres, ce n'est qu'un bout de peau qui ne tient pas même plus particulièrement au coccix que le reste de la peau.

sionomie encore plus laide que ridicule ; pour peu qu'il fût agité de passion, il montroit et grinçoit les dents en remuant la mâchoire. Il remplissoit les poches de ses joues de tout ce qu'on lui donnoit, et il mangeoit généralement de tout, à l'exception de la viande crue, du fromage et d'autres choses fermentées; il aimoit à se jucher, pour dormir, sur un barreau, sur une patte de fer. On le tenoit toujours à la chaîne, parce que, malgré sa longue domesticité, il n'en étoit pas plus civilisé, pas plus attaché à ses maîtres : il avoit apparemment été mal éduqué; car j'en ai vu d'autres de la même espèce qui en tout étoient mieux, plus connoissans, plus obéissans, même plus gais et assez dociles pour apprendre à danser, à gesticuler en cadence, et à se laisser tranquillement vêtir et coiffer.

Ce singe peut avoir deux pieds et demi ou trois pieds de hauteur lorsqu'il est debout sur ses jambes de derrière : la femelle est plus petite que le mâle. Il marche plus volontiers à quatre pieds qu'à deux. Lorsqu'il est en repos, il est presque toujours assis, et son corps porte sur deux callosités très-éminentes qui sont situées au bas de la région où devroient être les fesses; l'anus est plus élevé : ainsi il est assis plus bas que sur le cul; aussi son corps est plus incliné que celui d'un homme assis. Il diffère du pithèque ou singe proprement dit, 1°. en ce qu'il a le museau gros et avancé comme un dogue, au lieu que le pithèque a la face aplatie; 2°. en ce qu'il a de longues dents canines, tandis que le pithèque ne les a pas plus longues à proportion que l'homme; 3°. en ce qu'il n'a pas les ongles des doigts aussi plats et aussi arrondis; et enfin parce qu'il est plus grand, plus trapu et d'un naturel moins docile et moins doux.

Au reste, il y a quelques variétés dans l'espèce du magot; nous en avons vu de différentes grandeurs et de poils plus ou moins foncés et plus ou moins fournis : il paroît même que les cinq animaux dont Prosper Alpin a donné les figures et les indications sous le nom de *cynocéphales*, sont tous cinq des magots, qui ne diffèrent que par la grandeur et par quelques autres caractères trop légers pour qu'on doive en faire des espèces distinctes et séparées. Il paroît aussi que l'espèce en est assez généralement répandue dans tous les climats chauds de l'ancien continent, et qu'on la trouve également en Tartarie, en Arabie, en Ethiopie, au Malabar, en Barbarie, en Mauritanie, et jusque dans les terres du cap de Bonne-Espérance.

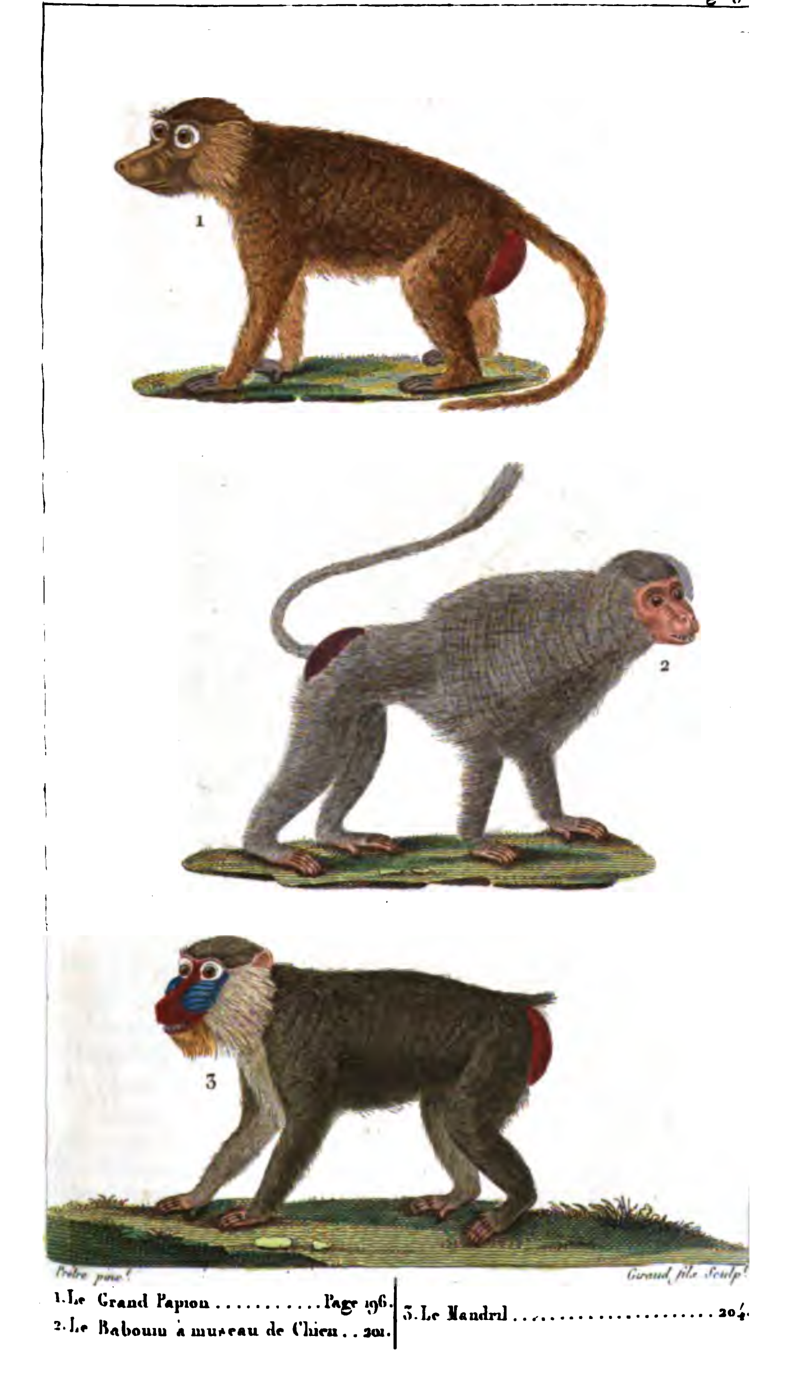
Caractères distinctifs de cette espèce.

Le magot n'a point de queue, quoiqu'il ait un petit bout de peau qui en ait l'apparence : il a des abajoues, de grosses callosités proéminentes sur les fesses, des dents canines beaucoup plus longues à proportion que celles de l'homme; la face relevée par le bas en forme de museau, semblable à celui du dogue : il a du duvet sur la face, du poil brun verdâtre sur le corps, et jaune blanchâtre sous le ventre; il marche sur ses deux pieds de derrière, et plus souvent à quatre : il a trois pieds ou trois pieds et demi de hauteur, et il paroît qu'il y a dans cette espèce des races qui sont encore plus grandes. Les femelles sont, comme les femmes, sujettes à un écoulement périodique de sang.

DU PETIT CYNOCÉPHALE.

J'ai dit que le singe que nous avons appelé *magot* étoit le cynocéphale des anciens, et je crois mon opinion bien fondée. Mais il y a deux espèces de cynocéphales : l'une, plus grande, qui est en effet le magot; et l'autre, plus petite, que nous donnons ici, d'après un dessin qui m'a été envoyé par feu M. Collinson. Ce petit cynocéphale est sans queue, et cet animal ne nous paroît avoir été indiqué par aucun naturaliste, à l'exception de Prosper Alpin, qui s'exprime dans les termes suivans : « Je donne ici, « dit-il, la figure (planche XX, figure 1) d'un petit cynocéphale « qui n'a point de queue. Il s'apprivoise plus aisément, et est « aussi plus spirituel et plus gai que les autres cynocéphales. » En comparant cette figure donnée par Prosper Alpin avec celle que nous donnons ici, on ne pourra guère douter que ce ne soit le même animal. Nous aurions pu l'appeler *petit magot* : mais nous avons mieux aimé lui donner le nom de *petit cynocéphale*, parce qu'il diffère du magot en ce qu'il n'a pas les fesses pelées, et qu'il est couvert d'un poil roux, et plus doux que le magot; et c'est par le caractère de n'avoir pas les fesses pelées, ainsi que par la grosseur et par la prolongation du museau, qu'il diffère aussi du

pithèque, avec lequel on pourroit le confondre. J'ai dit que cette dernière [redacted] en Espagne, dans les



Prêtre pinx.t Giraud fils Sculp.t

1. Le Grand Papion .... Page 196.
2. Le Babouin à museau de Chien .. 201.
3. Le Mandril .... 204.

pithèque, avec lequel on pourroit le confondre. J'ai dit que cette dernière espèce (le magot) se trouvoit en Espagne, dans les montagnes de Gibraltar. M. Collinson, qui doutoit de ce fait, a écrit pour s'en informer. M. Charles Frédéric, commandant à Gibraltar, lui a répondu que ces singes habitent en effet sur le côté de la montagne qui regarde la mer, qu'ils y sont nombreux, et que des personnes dignes de foi lui ont attesté qu'ils s'y multiplient [1]. C'est néanmoins le seul endroit de l'Europe où l'on trouve des singes dans leur état de nature.

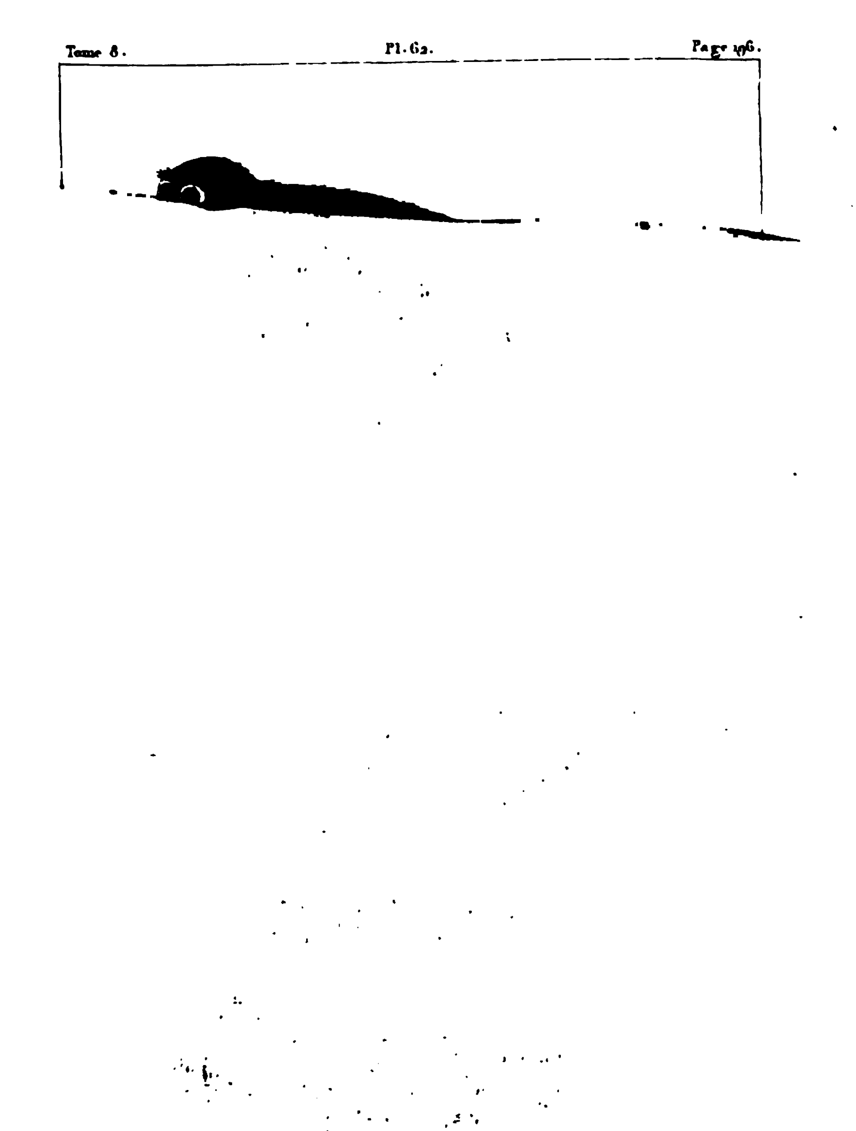
LE PAPION [2],

OU BABOUIN PROPREMENT DIT.

Dans l'homme, la physionomie trompe, et la figure du corps ne décide pas de la forme de l'âme; mais dans les animaux, on peut juger du naturel par la mine, et de tout l'intérieur par ce qui paroît au dehors : par exemple, en jetant les yeux sur nos singes et nos babouins, il est aisé de voir que ceux-ci doivent être plus sauvages, plus méchans que les autres; il y a les mêmes différences, les mêmes nuances dans les mœurs que dans les figures. L'orang-outang, qui ressemble le plus à l'homme, est le plus intelligent, le plus grave, le plus docile de tous; le magot, qui commence à s'éloigner de la forme humaine, et qui approche par le museau et par les dents canines de celle des animaux, est brusque, désobéissant et maussade; et les babouins, qui ne ressemblent plus à l'homme que par les mains, et qui ont une queue, des ongles aigus, de gros museaux, etc., ont l'air de bêtes féroces, et le sont en effet. J'ai vu vivant celui dont nous donnons ici la figure; il n'étoit point hideux, et cependant il faisoit horreur : grinçant

[1] Lettre de feu M. Collinson à M. de Buffon, datée de Londres le 9 février 1764.

[2] *Papion*, mot dérivé de *papio*, nom de cet animal en latin moderne, et que nous avons adopté pour le distinguer des autres babouins. *Baboon* en anglois, *pavyon* en allemand.



continuellement les dents, s'agitant, se débattant avec colère, on étoit obligé de le tenir enfermé dans une cage de fer, dont il remuoit si puissamment les barreaux avec les mains, qu'il inspiroit de la crainte aux spectateurs. C'est un animal trapu, dont le corps ramassé et les membres nerveux indiquent la force et l'agilité, qui, couvert d'un poil épais et long, paroît encore beaucoup plus gros qu'il n'est, mais qui, dans le réel, est si puissant et si fort qu'il viendroit aisément à bout d'un ou de plusieurs hommes, s'ils n'étoient point armés [1]. D'ailleurs il paroît continuellement excité par cette passion qui rend furieux les animaux les plus doux : il est insolemment lubrique, et affecte de se montrer en cet état, de se toucher, de se satisfaire seul aux yeux de tout le monde ; et cette action, l'une des plus honteuses de l'humanité, et qu'aucun animal ne se permet, copiée par la main du babouin, rappelle l'idée du vice, et rend abominable l'aspect de cette bête, que la Nature paroît avoir particulièrement vouée à cette espèce d'impudence ; car dans tous les autres animaux, et même dans l'homme, elle a voilé ces parties : dans le babouin, au contraire, elles sont tout-à-fait nues, et d'autant plus évidentes que le corps est couvert de longs poils; il a de même les fesses nues et d'un rouge couleur de sang, les bourses pendantes, l'anus découvert, la queue toujours levée. Il semble faire parade de toutes ces nudités, présentant son derrière plus souvent que sa tête, surtout dès qu'il aperçoit des femmes, pour lesquelles il déploie une telle effronterie, qu'elle ne peut naître que du désir le plus immodéré. Le magot et quelques autres ont bien les mêmes inclinations; mais, comme ils sont plus petits et moins pétulans, on les rend modestes à coups de fouet, au lieu que le babouin est non-seulement incorrigible sur cela, mais intraitable à tous autres égards.

Quelque violente que soit la passion de ces animaux, ils ne produisent pas dans les pays tempérés; la femelle ne fait ordinairement qu'un petit, qu'elle porte entre ses bras, et attaché, pour ainsi dire, à sa mamelle : elle est sujette, comme la femme, à l'évacuation périodique, et cela lui est commun avec toutes les autres femelles de singes qui ont les fesses nues. Au reste, ces babouins,

---

[1] C'est à cette espèce qu'il faut rapporter l'animal appelé *tré tré tré tré* à Madagascar. « Il est, dit Flaccourt, gros comme un veau de deux ans ; il a la tête ronde « et une face d'homme, les pieds de devant et de derrière comme un singe, le « poil frisotté, la queue courte, les oreilles comme celles de l'homme ; il ressemble « au *tamach* décrit par Ambroise Paré. C'est un animal solitaire : les gens du « pays en ont grand'peur. » (*Voyage à Madagascar*, page 151.)

quoique méchans et féroces, ne sont pas du nombre des animaux carnassiers; ils se nourrissent principalement de fruits, de racines et de grains : ils se réunissent et s'entendent pour piller les jardins; ils se jettent les fruits de main en main et par-dessus les murs, et font de grands dégâts dans toutes les terres cultivées.

Caractères distinctifs de cette espèce.

Le papion a des abajoues et de larges callosités sur les fesses, qui sont nues et de couleur de sang : il a la queue arquée et de sept ou huit pouces de long; les dents canines beaucoup plus longues et plus grosses à proportion que celles de l'homme; le museau très-gros et très-long; les oreilles nues, mais point bordées; le corps massif et ramassé; les membres gros et courts; les parties génitales nues et couleur de chair; le poil long et touffu, d'un brun roussâtre, et de couleur assez uniforme sur tout le corps. Il marche plus souvent à quatre qu'à deux pieds; il a trois ou quatre pieds de hauteur lorsqu'il est debout. Il paroît qu'il y a dans cette espèce des races encore plus grandes, et d'autres beaucoup plus petites. Le babouin que nous avons fait représenter est de la petite espèce; nous l'avons soigneusement comparé au grand babouin ou papion, et nous n'avons remarqué d'autre différence entre eux que celle de la grandeur; et cette différence ne venoit pas de celle de l'âge, car le petit babouin nous a paru adulte comme le grand. Les femelles sont sujettes, comme les femmes, à un écoulement périodique.

LE BABOUIN DES BOIS.

M. Pennant a fait connoître cette espèce, conservée à Londres dans la collection de M. Lever. Ce babouin a le museau très-allongé et semblable à celui d'un chien; sa face est couverte d'une peau noire et un peu luisante : les pieds et les mains sont unis et noirs comme la face; mais les ongles sont blancs. Le poil de ce babouin est très-long et agréablement mélangé de noir et de brun.

L'individu décrit par M. Pennant n'avoit que trois pieds de haut; la queue n'avoit que trois pouces de long, et le dessus en étoit très-garni de poil. Cet animal se trouve en Guinée, où les Anglais l'ont appelé *l'homme des bois*.

Nous croyons devoir placer ici la notice de trois autres babouins, qui probablement ne sont que des variétés du babouin des bois, et que M. Pennant a également vus dans la collection de M. Lever.

Le premier de ces trois babouins, que M. Pennant a nommé *le babouin jaune*, avoit la face noire, le museau allongé, et des poils longs et bruns au-dessus des yeux; les oreilles étoient cachées dans le poil, dont la couleur étoit, sur tout le corps, d'un jaune mélangé de noir.

Il avoit deux pieds de hauteur; il ne différoit du babouin des bois que par sa taille, et parce qu'il avoit les mains couvertes de poils.

Le second de ces trois babouins avoit la face d'un brun foncé; son poil étoit d'un brun pâle sur la poitrine, d'un cendré obscur sur le corps et sur les jambes, et mélangé de jaune sur la tête. M. Pennant l'a appelé *le babouin cendré*.

Le troisième avoit la face bleuâtre, de longs poils au-dessus des yeux, et une touffe de poils derrière chaque oreille. Le poil qui garnissoit la poitrine étoit cendré, mêlé de noir et de jaunâtre. Il avoit trois pieds de hauteur.

On voit que les caractères de ces trois babouins se rapprochent de si près de ceux du babouin des bois, qu'on ne doit les regarder que comme de simples variétés d'une seule et même espèce.

LE BABOUIN A LONGUES JAMBES.

Ce babouin est plus haut monté sur ses jambes qu'aucun autre babouin, et même qu'aucune guenon : il a la face incarnate; le front noir et avancé en forme de bourlet; le poil d'un brun mêlé de jaune verdâtre sur la tête, le dos, les bras et les cuisses; blanchâtre sur la poitrine et sur le ventre; très-long et très-touffu sur

le cou, ce qui fait paroître son encolure très grosse. Les callosités sur les fesses sont larges et rouges; il a la queue très-courte, très-relevée, et presque entièrement dénuée de poil, surtout dans sa partie inférieure.

Ce babouin tient ordinairement ses pouces et ses gros orteils écartés de manière à former un angle droit avec les autres doigts. Le gros orteil est un peu réuni par une membrane avec le doigt qui l'avoisine; les ongles des pouces sont ronds et plats, ceux des autres doigts sont convexes et plus étroits.

Il se nourrit, ainsi que les autres babouins, de fruits, de feuilles de tabac, d'oranges, d'insectes, et particulièrement de scarabées, de fourmis, et de mouches qu'il saisit avec beaucoup d'adresse pendant qu'elles volent. Lorsqu'on lui donne de l'avoine, il en remplit ses abajoues, dont il retire les grains l'un après l'autre pour les peler. Il aime à boire de l'eau-de-vie, du vin, de la bière même jusqu'à s'enivrer. M. Hermann, savant professeur d'histoire naturelle à Strasbourg, a vu vivans un mâle et une femelle de cette espèce; ils ne différoient l'un de l'autre que par la longueur de la queue, qui étoit de quatre pouces dans le mâle, et d'un pouce dans la femelle.

Cette femelle étoit fort douce; elle se laissoit toucher sans peine et paroissoit se plaire à être caressée : elle aimoit beaucoup les enfans; mais elle paroissoit haïr les femmes.

Nous donnons ici la figure d'un animal qui ressemble presque entièrement à celui dont il est ici question, et qui n'en diffère que par la queue, qui est beaucoup plus longue. L'estampe gravée et enluminée de cet animal nous a été envoyée par feu M. Edwards; et comme ce naturaliste ne nous a donné aucun éclaircissement sur cet individu, nous prévenons que le dessinateur employé par M. Edwards s'est trompé, et que l'animal qu'il a représenté avoit la queue aussi courte que le babouin à longues jambes, et étoit absolument de la même espèce que celui-ci.

LE BABOUIN A MUSEAU DE CHIEN.

Ce babuoin a le museau très-allongé, très-épais, et semblable à celui du chien; ce qui lui a fait donner sa dénomination. Sa face est couverte d'une peau rouge, garnie de poils très-clair-semés, et la plupart fort courts; le bout du museau est violet; les yeux sont petits. Les cils des paupières supérieures sont longs, noirs et touffus; mais ceux des paupières inférieures sont très-clair-semés. Les oreilles sont pointues et cachées dans le poil; la tête est couverte, tout autour de la face, de poils touffus d'un gris plus ou moins mêlé d'un vert jaunâtre, dirigés en arrière, beaucoup plus longs au-dessus de chaque oreille, et y formant une houppe bien fournie. Les dents incisives y sont très-grandes, surtout les deux du milieu de la mâchoire supérieure; celles de la mâchoire inférieure sont inclinées en avant: les dents canines sont très-longues; celles du dessus ont un pouce et demi de longueur, et avancent sur la lèvre inférieure. Le corps est gros et couvert d'un poil épais, de la même couleur que celui de la tête, et très-long sur le devant et au milieu du corps. Le poil du ventre est blanchâtre. Les callosités sur les fesses sont larges, proéminentes et roussâtres; la queue est velue, plus mince vers l'extrémité qu'à son origine, presque aussi longue que le corps, et communément relevée. Ce caractère suffiroit pour faire distinguer le babouin à museau de chien, du papion qui a la queue très-courte, mais avec lequel le premier a cependant une très-grande ressemblance, tant par sa conformation que par ses habitudes.

Le babouin à museau de chien a les bras et les jambes fort épais et couverts d'un poil touffu. Les mains et les pieds sont noirâtres et presque nus; tous les ongles sont arrondis et plats.

M. Edwards avoit reçu un individu de cette espèce qui avoit près de cinq pieds de hauteur, et qui avoit été pris dans l'Arabie. Cette espèce de babouin s'y rassemble par centaines; ce qui oblige les propriétaires des plantations de café à être continuellement sur leurs gardes contre les déprédations de ces animaux. Celui que

M. Edwards a vu vivant étoit fier, indomtable, et si fort, qu'il auroit terrassé aisément un homme fort et vigoureux. Son inclination pour les femmes s'exprimoit d'une manière très-violente et très-énergique. Quelqu'un étant allé le voir avec une jeune fille, et l'ayant embrassée devant ce babouin pour exciter sa jalousie, l'animal devint furieux; il saisit un pot d'étain qui étoit à sa portée, et le jeta avec tant de force contre son prétendu rival, qu'il lui fit une blessure très-considérable à la tête.

Au reste, cette espèce se trouve non-seulement en Arabie, mais encore en Abissinie, en Guinée, et en général dans tout l'intérieur de l'Afrique, jusqu'au cap de Bonne-Espérance; ils y sont également en grand nombre. Ils ont les mêmes habitudes que les papions, et se réunissent de même pour aller piller les jardins, plusieurs ensemble. Ils se nourrissent communément de fruits: ils aiment aussi les insectes et particulièrement les fourmis; mais ils ne mangent point de viande, à moins qu'elle ne soit cuite.

Malgré leur grande force, il est aisé de les priver lorsqu'ils sont jeunes, et quelques voyageurs ont dit qu'au cap de Bonne-Espérance on s'en servoit quelquefois comme de chiens de garde. Ils ajoutent que, lorsqu'on les frappe, ils poussent des soupirs et des gémissemens accompagnés de larmes.

LE CHORAS.

Ce grand et gros babouin, qu'on trouve dans les parties méridionales des grandes Indes, et particulièrement dans l'île de Ceylan, suivant quelques voyageurs, peut se distinguer des autres babouins par une touffe de poils qui se relève en forme de houppe au-dessus de la tête, et par la couleur de sa peau sur le nez, qui forme une bande d'un rouge très-vif, et sur le milieu de sa face, dont les joues sont violettes.

M. Pennant en a vu, en 1779, un individu vivant qui avoit cinq pieds de haut. Les oreilles de ce babouin sont petites et nues; son museau est très-allongé, et son nez paroit tronqué par le bout, ce qui lui donne de la ressemblance avec le boutoir d'un

sanglier. Ce boutoir, ainsi que toute la partie supérieure qui forme le nez, est d'un rouge très-éclatant; les joues, comme dans le mandrill, sont d'un violet clair et très-ridées : l'ouverture de la bouche est très-petite.

Sa houppe est composée de poils noirâtres et très-longs; la tête, les bras et les jambes sont revêtus d'un poil court, dont la couleur est mêlée de jaune et de noirâtre; des poils bruns très-longs couvrent les épaules; ceux qui garnissent la poitrine sont aussi très-longs; les mains et les pieds sont noirs, et les ongles plats; la queue, dont le poil est fort touffu et assez court, n'a que quatre pouces de longueur; les fesses sont pelées, et d'un pourpre très-vif qui s'étend sur le derrière des cuisses.

Nous donnons ici la figure d'un babouin de cette espèce, âgé de trois ans, que nous avons vu et fait dessiner vivant; il avoit trois pieds un pouce de hauteur : son maître l'avoit acheté à Marseille deux ans auparavant, et il n'étoit alors pas plus gros qu'un petit sapajou. Il étoit très-remarquable par les couleurs de la face et les parties de la génération : il avoit le nez, les naseaux et la lèvre supérieure d'un rouge vif écarlate; il avoit aussi une petite tache de ce même rouge au-dessous des paupières. Les yeux étoient environnés de noir et surmontés de poils touffus de même couleur; les oreilles étoient pointues et de couleur brune : il portoit sous le menton une barbe à flocons d'un blanc jaune, à peu près semblable à celle du mandrill. Les poils à côté des joues étoient d'un blanc sale et jaunâtre, mais longs et bien fournis : ces poils hérissés se couchoient et diminuoient de longueur en gagnant le sommet de la tête, et les taches blanches au-dessus des oreilles étoient d'un poil très-court. Le milieu du front étoit couvert de poils noirs qui, s'élevant en pointe vers le sommet de la tête, y formoient une houppe, et s'étendoient en forme de crinière qui venoit s'unir sur l'épine du dos à une raie noire, laquelle se prolongeoit jusqu'à la queue. Le poil du corps étoit d'un brun verdâtre mêlé de noir, celui des flancs un peu ardoisé; et sur le ventre il étoit d'un blanc sale un peu jaunâtre. Le poil étoit plus long sous le ventre que sur le dos. Le fourreau de la verge, ainsi que les callosités sur les fesses, étoient d'un rouge écarlate aussi vif que celui des naseaux, tandis que les testicules étoient d'un violet foncé, ainsi que la peau de l'intérieur des cuisses. Ce choras avoit, en marchant à quatre pattes, la même allure que le papion; le train de devant étoit sensiblement plus élevé que le train de derrière, les jambes de devant étant plus longues.

On a observé que cet animal se nourrissoit de fruits, de citrons, d'avoine, de noix qu'il écrasoit entre ses dents et qu'il avaloit avec la coque; il les serroit dans ses abajoues, qui pouvoient en contenir jusqu'à huit sans paroître très-remplies. Il mangeoit la viande cuite et refusoit la crue; il aimoit les boissons fermentées, telles que le vin et l'eau-de-vie. On a observé aussi que ce babouin étoit moins agile, plus grave et moins malpropre que la plupart des autres singes. Schreber dit qu'on montroit en Allemagne, en 1764, un de ces grands babouins, qui avoit grand soin de nettoyer sa hutte, d'en ôter les excrémens, et qui même se lavoit souvent le visage et les mains avec sa salive. Tous les naturalistes qui ont vu ce babouin s'accordent à dire qu'il est très-ardent en amour, même pour les femmes.

L'individu que M. Pennant a vu en Angleterre étoit d'une très-grande force; car il compare son cri au rugissement du lion. Jamais il ne se tenoit sur les pieds de derrière que lorsqu'il y étoit forcé par son conducteur; il s'asseyoit souvent sur ses fesses en se penchant en avant et en laissant tomber ses bras sur son ventre. Au reste, cet animal, que nous avons nommé *choras*, est le *papio* de Gessner: car la figure que ce naturaliste en a donnée est très-conforme à celle que M. Pennant a fait dessiner d'après l'animal vivant; et on ne l'a regardée comme défectueuse que parce qu'on la rapportoit à notre papion, dont il diffère principalement par les sillons et les couleurs rouges de la face, ainsi que par la touffe de poils qu'il porte au-dessus de sa tête.

LE MANDRILL [1].

Ce babouin est d'une laideur désagréable et dégoûtante: indépendamment de son nez tout plat, ou plutôt de deux naseaux dont découle continuellement une morve qu'il recueille avec la langue; indépendamment de son très-gros et long museau, de son corps trapu, de ses fesses couleur de sang, et de son anus apparent, et

[1] *Mandrill*, nom que les Anglais qui fréquentent la côte de Guinée ont donné à cet animal, et que nous avons adopté.

placé, pour ainsi dire, dans les lombes, il a encore la face violette et sillonnée des deux côtés de rides profondes et longitudinales qui en augmentent beaucoup la tristesse et la difformité. Il est aussi plus grand et peut-être plus fort que le papion; mais il est en même temps plus tranquille et moins féroce. Nous donnons ici la figure du mâle et de la femelle, que nous avons vus vivans : soit qu'ils eussent été mieux éduqués, ou que naturellement ils soient plus doux que le papion, ils nous ont paru plus traitables et moins impudens, sans être moins désagréables.

Cette espèce de babouin se trouve à la côte d'Or et dans les autres provinces méridionales de l'Afrique, où les Nègres l'appellent *boggo,* et les Européens *mandrill.* Il paroît qu'après l'orang-outang c'est le plus grand de tous les singes et de tous les babouins. Smith [1] raconte qu'on lui fit présent d'une femelle mandrill qui n'étoit âgée que de six mois et qui étoit déjà aussi grande à cet âge qu'un babouin adulte. Il dit aussi que ces mandrills marchent toujours sur deux pieds, qu'ils pleurent et qu'ils gémissent comme des hommes, qu'ils ont une violente passion pour les femmes, et qu'ils ne manquent pas de les attaquer avec succès lorsqu'ils les trouvent à l'écart.

Caractères distinctifs de cette espèce.

Le mandrill a des abajoues et des callosités sur les fesses : il a la queue très-courte, et seulement de deux ou trois pouces de long; les dents canines beaucoup plus grosses et plus longues à proportion que celles de l'homme; le museau très gros et très-long, et sillonné des deux côtés de rides longitudinales, profondes et très-marquées; la face nue et de couleur bleuâtre; les oreiles nues, aussi bien que le dedans des mains et des pieds; le poil long, d'un brun

---

[1] Dans le même pays l'on appelle *boogoc* ou *boggo* et *mandrill* l'animal dont il est ici question, et l'on appelle aussi *pongo* et *drill* l'orang-outang : ces noms se ressemblent, et sont vraisemblablement dérivés les uns des autres. Et en effet, le pongo et le boggo, ou, si l'on veut, le drill et le mandrill, ont plusieurs caractères communs : mais le premier est un singe sans queue et presque sans poil, qui a la face aplatie et ovale; au lieu que le second est un babouin avec une queue, de longs poils, et le museau gros et long. Le mot *man*, dans les langues allemande, anglaise, etc., signifie l'*homme en général;* et le mot *drill*, dans le jargon de quelques-unes de nos provinces de France, comme en Bourgogne, signifie *un homme vigoureux et libertin :* les paysans disent, *c'est un bon drill, c'est un maître drill.*

roussâtre sur le corps, et gris sur la poitrine et le ventre : il marche sur deux pieds plus souvent que sur quatre. Il a quatre ou quatre pieds et demi de hauteur lorsqu'il est debout : il paroit même qu'il y en a d'encore plus grands. Les femelles sont sujettes, comme les femmes, à l'écoulement périodique.

L'OUANDEROU [1] ET LE LOWANDO [2].

Quoique ces deux animaux nous paroissent être d'une seule et même espèce, nous n'avons pas laissé de leur conserver à chacun le nom qu'ils portent dans leur pays natal, à Ceylan, parce qu'ils forment au moins deux races distinctes et constantes. L'ouanderou a le corps couvert de poils bruns et noirs, avec une large chevelure et une grande barbe blanche ; au contraire, le lowando a le corps couvert de poils blanchâtres, avec la chevelure et la barbe noires. Il y a encore dans le même pays une troisième race ou variété qui pourroit bien être la tige commune des deux autres, parce qu'elle est d'une couleur uniforme et entièrement blanche, corps, chevelure et barbe. Ces trois animaux ne sont pas des singes, mais des babouins ; il en ont tous les caractères, tant pour la figure que pour le naturel ; ils sont farouches et même un peu féroces : ils ont le museau allongé, la queue courte, et sont à peu près de la même grandeur et de la même force que les papions ; ils ont seulement le corps moins ramassé, et paroissent plus foibles des parties de l'arrière du corps. Celui dont nous donnons la figure nous avoit été présenté sous une fausse dénomination, tant pour le nom que pour le climat ; les gens auxquels il appartenoit nous dirent qu'il venoit du continent de l'Amérique méridio-

---

[1] *Ouanderou, wanderu*, nom de cet animal à Ceylan, et que nous avons adopté.

[2] *Lowando, elwandu*, nom de cet animal à Ceylan, et que nous avons adopté.

1°. Il nous paroît n'être qu'une variété de l'ouanderou ; 2°. il nous paroît qu'il y a une seconde variété dans ces animaux : l'ouanderou a le corps noir et la barbe grise ; le lowando a le corps gris et la barbe noire, et il y en a d'autres de même espèce qui sont tout blancs, corps et barbe.

.... 211.

Prêtre pinx.t Giraud fils Sculp.t

1. L'Ouanderou.............. Page 206.
2. Le Macmon.................... 209.
3. Le Macaque.................... 211.

nale, et qu'on l'appeloit *cayouvassou.* Je reconnus bientôt que ce mot *cayouvassou* est un terme brasilien qui se prononce *sajououassou*, et qui signifie *sapajou,* et que par conséquent ce nom avoit été mal appliqué, puisque tous les sapajous ont de très-longues queues, au lieu que l'animal dont il est ici question est un babouin à queue très-courte. D'ailleurs, non-seulement cette espèce, mais même aucune espèce de babouin, ne se trouve en Amérique, et par conséquent on s'étoit aussi trompé sur l'indication du climat ; et cela arrive assez ordinairement, surtout à ces montreurs d'ours et de singes, qui, lorsqu'ils ignorent le climat et le nom d'un animal, ne manquent pas de lui appliquer une dénomination étrangère, laquelle, vraie ou fausse, est également bonne pour l'usage qu'ils en font. Au reste, ces babouins-ouanderous, lorsqu'ils ne sont pas domtés, sont si méchans, qu'on est obligé de les tenir dans une cage de fer, où souvent ils s'agitent avec fureur; mais, lorsqu'on les prend jeunes, on les apprivoise aisément, et ils paroissent même être plus susceptibles d'éducation que les autres babouins. Les Indiens se plaisent à les instruire, et ils prétendent que les autres singes, c'est-à-dire, les guenons, respectent beaucoup ces babouins, qui ont plus de gravité et plus d'intelligence qu'elles. Dans leur état de liberté, ils sont extrêmement sauvages, et se tiennent dans les bois. Si l'on en croit les voyageurs, ceux qui sont tout blancs sont les plus forts et les plus méchans de tous. Ils sont très-ardens pour les femmes, et assez forts pour les violer lorsqu'ils les trouvent seules, et souvent ils les outragent jusqu'à les faire mourir.

Caractères distinctifs de cette espèce.

L'ouanderou a des abajoues et des callosités sur les fesses, la queue de sept ou huit pouces de long, les dents canines plus longues et plus grosses que celles de l'homme, le museau gros et allongé, la tête environnée d'une large crinière et d'une grande barbe de poils rudes, le corps assez long et assez mince par le bas. Il y a dans cette espèce des races qui varient par la couleur du poil : les uns ont celui du corps noir et la barbe blanche ; les autres ont le poil du corps blanchâtre et la barbe noire. Ils marchent à quatre pieds plus souvent qu'à deux, et ils ont trois pieds ou trois pieds et demi de hauteur lorsqu'ils sont debout. Les femelles sont sujettes à l'écoulement périodique.

Sur l'Ouanderou.

☞ M. Marcellus Bless m'a écrit que les habitans de Ceylan appellent *oswanderou* ou *vanderou* des singes blancs qui ont une longue barbe. Il ajoute qu'il en avoit embarqué quatre pour les amener en Hollande avec lui; mais que tous étoient morts en route, quoique les autres singes amenés du même pays et en même temps eussent bien soutenu la fatigue du voyage : ainsi l'ouanderou paroît être l'espèce la plus délicate des singes de Ceylan. M Marcellus Bless ajoute qu'il a eu chez lui, à Ceylan, un petit ouanderou né depuis trois jours, et qu'il avoit de la barbe autant, à proportion, que les vieux; ce qui prouve qu'ils naissent avec cette barbe.

Nous avons aussi été informés que l'ouanderou, ainsi que le lowando, sont très-adroits, qu'ils s'apprivoisent avec peine, et que ordinairement ils vivent peu de temps en captivité. Dans leur pays natal, la taille des plus forts, lorsqu'ils sont debout, est à peu près de trois pieds et demi.

Sur le Lowando.

☞ Nous parlerons ici d'une gravure enluminée qui m'a été envoyée d'Angleterre par feu M. Edwards, sous le nom de *singe de Moco*, parce qu'il étoit venu de Moco dans le golfe Persique. « Ce singe mâle, m'écrit M. Edwards, que j'ai dessiné vivant, « étoit aussi ardent en amour qu'il étoit spirituel....... Pendant « que je faisois sa figure, un jeune homme et une jeune femme « vinrent le voir : il parut désirer très-fort de s'approcher de la « femme; il la tiroit fortement par ses jupons, tâchant de la faire « tomber sur lui; mais le jeune homme l'ayant écarté et chassé, « il fit très-mauvaise mine, et pour se venger il lui jeta de « toutes ses forces un gros pot d'étain qu'il trouva sous sa « main. Il n'étoit néanmoins que de la taille d'un enfant de « dix ans. »

L'espèce à laquelle ce singe de Moco nous paroît appartenir est celle du lowando, dont nous avons parlé. J'ai dit que, quoique l'ouanderou et le lowando nous parussent être d'une seule et même espèce, nous ne laissions pas que de leur conserver à chacun le nom qu'ils portent dans leur pays natal, parce qu'ils forment au moins deux races distinctes et constantes. L'ouanderou

a le corps couvert de poils bruns et noirs, avec une large chevelure et une grande barbe blanche : au contraire, le lowando a le corps couvert de poils blanchâtres avec la chevelure et la barbe noires. Par ces derniers caractères, on voit que c'est en effet au lowando plutôt qu'à l'ouanderou qu'on peut rapporter l'animal dont nous donnons ici la figure ; car les autres caractères, tels que la longueur de la queue, la forme du corps et celle des membres, sont communs à ces deux espèces, c'est-à-dire, les mêmes dans l'ouanderou et le lowando.

Au reste, ce lowando a les fesses pelées, la face sans poil et de couleur de chair, jusqu'au bas, où elle est noire aussi-bien que le nez. Il y a des poils au-dessus des yeux, en forme de sourcils. La tête est coiffée de grands poils grisâtres, touffus et serrés, qui lui forment comme une large perruque, dont les bords sont blancs et accompagnent la face. Les pieds et les mains sont noirs, les ongles un peu longs et en gouttière ; la queue est d'une médiocre longueur et bien couverte de poils; les cuisses et les jambes sont garnies de poils d'un brun roussâtre. Le corps et les bras, jusqu'au poignet, sont revêtus de longs poils d'un blanc sale, et le dessus du dos est d'un poil brun; ce qui lui forme comme une pelisse qui lui tombe jusqu'aux reins. Cette description, qui n'est faite que d'après la gravure enluminée, ne peut pas être bien exacte, et je ne la donne que faute de plus amples observations. Peut-être M. Edwards, qui m'avoit envoyé cette gravure trois ans avant sa mort, aura-t-il laissé dans ses papiers une description complète de ce même animal, qu'il a dessiné vivant.

DU MAIMON [1].

Les singes, les babouins et les guenons forment trois troupes qui laissent entre elles deux intervalles; le premier est rempli par le

---

[1] *Maimon, maimonet,* nom que l'on a donné dans les derniers siècles aux singes à queue courte, et que nous avons appliqué à celui-ci en attendant qu'on soit informé du nom qu'il porte dans son pays natal, à Sumatra, et dans les autres provinces de l'Inde méridionale.

magot, et le second par le maimon : celui-ci fait la nuance entre les babouins et les guenons, comme le magot la fait entre les singes et les babouins. En effet, le maimon ressemble encore aux babouins par son gros et large museau, par sa queue courte et arquée; mais il en diffère et s'approche des guenons par sa taille, qui est fort au-dessous de celle des babouins, et par la douceur de son naturel. M. Edwards nous a donné la figure et la description de cet animal sous la dénomination de *singe à queue de cochon*. Ce caractère particulier suffit pour le faire reconnoître; car il est le seul de tous les babouins et guenons qui ait la queue nue, menue et tournée comme celle du cochon. Il est à peu près de la grandeur du magot, et ressemble si fort au macaque, qu'on pourroit le prendre pour une variété de cette espèce, si sa queue n'étoit pas tout-à-fait différente. Il a la face nue et basanée, les yeux châtains, les paupières noires, le nez plat, les lèvres minces, avec quelques poils roides, mais trop courts pour faire une moustache apparente. Il n'a pas, comme les singes et les babouins, les bourses à l'extérieur et la verge saillante: le tout est caché sous la peau : aussi le maimon, quoique très-vif et plein de feu, n'a rien de la pétulance impudente des babouins; il est doux, traitable, et même caressant. On le trouve à Sumatra, et vraisemblablement dans les autres provinces de l'Inde méridionale : aussi souffre-t-il avec peine le froid de notre climat. Celui que nous avons vu à Paris n'a vécu que peu de temps, et M. Edwards dit n'avoir gardé qu'un an à Londres celui qu'il a décrit.

Caractères distinctifs de cette espèce.

Le maimon a des abajoues et des callosités sur les fesses; la queue nue, recoquillée et longue de cinq ou six pouces; les dents canines pas plus longues à proportion que celles de l'homme; le museau très-large; les orbites des yeux fort saillantes au-dessus; la face, les oreilles, les mains et les pieds nus et de couleur de chair; le poil d'un noir olive sur le corps, et d'un jaune roussâtre sur le ventre. Il marche tantôt sur deux pieds, et tantôt sur quatre; il a deux pieds ou deux pieds et demi de hauteur lorsqu'il est debout. La femelle est sujette à l'écoulement périodique.

LE MACAQUE[1] ET L'AIGRETTE[2].

De toutes les guenons ou singes à longue queue, le macaque est celui qui approche le plus des babouins; il a, comme eux, le corps court et ramassé, la tête grosse, le museau large, le nez plat, les joues ridées, et en même temps il est plus gros et plus grand que la plupart des autres guenons; il est aussi d'une laideur hideuse, en sorte qu'on pourroit le regarder comme une petite espèce de babouin, s'il n'en différoit pas par la queue qu'il porte en arc comme eux, mais qui est longue et bien touffue, au lieu que celle des babouins en général est fort courte. Cette espèce est originaire de Congo et des autres parties de l'Afrique méridionale; elle est nombreuse et sujette à plusieurs variétés pour la grandeur, les couleurs et la disposition du poil. Celui qu'Hasselquist a décrit avoit le corps long de plus de deux pieds, et ceux que nous avons vus ne l'avoient guère que d'un pied et demi. Celui que nous appelons ici *l'aigrette*, parce qu'il a sur le sommet de la tête un épi ou aigrette de poil, ne nous a paru qu'une variété du premier, auquel il ressemble en tout, à l'exception de cette différence et de quelques autres légères variétés dans le poil. Ils ont tous deux les mœurs douces et sont assez dociles; mais, indépendamment d'une odeur de fourmi ou de faux musc qu'ils répandent autour d'eux, ils sont si malpropres, si laids et même si affreux lorsqu'ils font la grimace, qu'on ne peut les regarder sans horreur et dégoût. Ces guenons vont souvent par troupes, et se rassemblent surtout pour voler des fruits et des légumes. Bosman raconte qu'elles prennent dans chaque patte un ou deux pieds de milhio, autant sous leurs bras et autant dans leur bouche; qu'elles s'en retour-

[1] *Macaque, macaquo*, nom de cet animal dans son pays natal, à Congo, et que nous avons adopté.

[2] *Aigrette*. Cette guenon ne nous paroît être qu'une variété du macaque : nous l'avons appelée *l'aigrette*, parce qu'elle a un grand épi de poil au-dessus de la tête. Nous croyons que c'est le même que l'*aigula* de M. Linnæus (*Syst. nat.* edit. X, page 27), indiqué par Osbeck sous la dénomination de *simia caudata subbarbata grisea, eminentiâ pilosâ verticis longitudinali.* (*Itiner.* pag. 99.)

nent ainsi chargées, sautant continuellement sur les pattes de derrière, et que, quand on les poursuit, elles jettent les tiges de milhio qu'elles tenoient dans les mains et sous les bras, ne gardant que celles qui sont entre leurs dents, afin de pouvoir fuir plus vite sur les quatre pieds. Au reste, ajoute ce voyageur, elles examinent avec la dernière exactitude chaque tige de milhio qu'elles arrachent; et, si elle ne leur plaît pas, elles la rejettent à terre et en arrachent d'autres, en sorte que, par leur bizarre délicatesse, elles causent beaucoup plus de dommage encore que par leurs vols.

Caractères distinctifs de ces espèces.

Le macaque a des abajoues et des callosités sur les fesses: il a la queue longue à peu près comme la tête et le corps pris ensemble, d'environ dix-huit à vingt pouces; la tête grosse; le museau très-gros; la face nue, livide et ridée; les oreilles velues; le corps court et ramassé, les jambes courtes et grosses: le poil des parties supérieures est d'un cendré verdâtre, et sur la poitrine et le ventre, d'un gris jaunâtre. Il porte une petite crête de poil au-dessus de la tête; il marche à quatre et quelquefois à deux pieds. La longueur de son corps, y compris celle de la tête, est d'environ dix-huit ou vingt pouces. Il paroît qu'il y a dans cette espèce des races beaucoup plus grandes et d'autres plus petites, telles que celle qui suit.

L'aigrette ne nous paroît être qu'une variété du macaque; elle est plus petite d'environ un tiers dans toutes les dimensions: au lieu de la petite crête de poil qui se trouve au sommet de la tête du macaque, l'aigrette porte un épi droit et pointu. Elle semble différer encore du macaque par le poil du front, qui est noir, au lieu que sur le front du macaque il est verdâtre. Il paroît aussi que l'aigrette a la queue plus longue que le macaque, à proportion de la longueur du corps. Les femelles dans ces espèces sont sujettes, comme les femmes, à l'écoulement périodique.



Prêtre pinx. *Derly sculp.*

1. Le Macaque à queue courte.. Page 213.
2. Le Patas à bandeau noir.......... 214.
3. Le Patas à bandeau blanc.......... 216.

LE MACAQUE A QUEUE COURTE.

Nous ne donnons cette dénomination à l'animal représenté ici (voy. *planche* 64) que faute d'un nom propre, et parce qu'il nous paroît approcher un peu plus du macaque que des autres guenons : cependant il en diffère par un grand nombre de caractères même essentiels. Il a la face moins large et plus effilée, la queue beaucoup plus courte, les fesses nues, couleur de sang, aussi bien que toutes les parties voisines de la génération. Il n'a du macaque que la queue, très-grosse à son origine, où la peau forme des rides profondes ; ce qui le rend différent du maimon, ou singe à queue de cochon, avec lequel il a néanmoins beaucoup de rapports par le caractère de la queue courte ; et comme ce macaque et le singe à queue de cochon ont tous deux la queue beaucoup plus courte que les autres guenons, on peut les regarder comme faisant à cet égard la nuance entre le genre des babouins qui ont la queue courte et celui des guenons qui l'ont très-longue.

Tout le bas du corps de ce macaque, qui étoit femelle, est couvert, depuis les reins, de grandes rides qui forment des inégalités sur cette partie et jusqu'à l'origine de la queue. Il a des abajoues, et des callosités sur les fesses, qui sont d'un rouge très-vif, aussi bien que le dedans des cuisses, le bas du ventre, l'anus, la vulve, etc. : mais on pourroit croire que l'animal ne porte cette belle couleur rouge que lorsqu'il est vivant et en bon état de santé ; car, étant tombé malade, elle disparut entièrement, et après sa mort (le 7 février 1778) il n'en paroissoit plus aucun vestige. Il étoit aussi doux qu'un petit chien : il accueilloit tous les hommes, mais il refusoit les caresses des femmes ; et lorsqu'il étoit en liberté, il se jetoit après leurs jupons.

Ce macaque femelle n'avoit que quinze pouces de longueur. Son nez étoit aplati, avec un enfoncement à la partie supérieure, qui étoit occasioné par le rebord de l'os frontal. L'iris de l'œil étoit jaunâtre ; l'oreille ronde et couleur de chair en dedans, où elle étoit dénuée de poil. A la partie postérieure de chaque oreille,

on remarquoit une petite découpure, différente, pour la forme et la position, de celle qui se trouve aux oreilles du macaque. La face, ainsi que le dessous de la mâchoire inférieure et du cou, étoient dénués de poil. Le dessus de la tête et du corps étoit jaune verdâtre, mêlé d'un peu de gris; le dessous du ventre, blanc, nuancé de jaunâtre; la face externe des bras et des jambes étoit de couleur cendrée, mêlée de jaune, et la face interne d'un gris cendré clair; les pieds et les mains d'un brun noirâtre en dessous, et couverts en dessus de poils cendrés. L'ongle du pouce étoit plat, et les autres courbés en gouttière. La queue étoit couverte, comme les jambes, de poils cendrés, mêlés de jaune : elle finissoit tout d'un coup en pointe; son extrémité étoit noire, et sa longueur étoit en tout de sept pouces deux lignes. La dépouille de ce macaque est au Cabinet du Roi.

LE PATAS[1].

Le patas est encore du même pays et à peu près de la même grosseur que le macaque: mais il en diffère en ce qu'il a le corps plus allongé, la face moins hideuse et le poil plus beau; il est même remarquable par la couleur brillante de sa robe, qui est d'un roux si vif, qu'elle paroît avoir été peinte. Nous avons vu deux de ces animaux qui font variété dans l'espèce: le premier porte un bandeau de poils noirs au-dessus des yeux, qui s'étend d'une oreille à l'autre; le second ne diffère du premier que par la couleur de ce bandeau, qui est blanc: tous deux ont du poil long au-dessous du menton et autour des joues, ce qui leur fait une belle barbe; mais le premier l'a jaune, et le second l'a blanche. Cette variété paroît en indiquer d'autres dans la couleur du poil, et je suis fort porté à croire que l'espèce de guenon couleur de chat sauvage dont parle Marmol, et qu'il dit venir du pays des Nègres, est une des variétés de l'espèce du patas. Ces guenons sont

[1] *Patas*, nom de cette espèce de guenon ou singe à longue queue dans son pays natal, au Sénégal, et que nous avons adopté. On l'appelle vulgairement *le singe rouge du Sénégal*.

moins adroites que les autres, et en même temps elles sont extrêmement curieuses. « Je les ai vues, dit Brue, descendre du haut des « arbres jusqu'à l'extrémité des branches pour admirer les barques « à leur passage; elles les considéroient quelque temps, et, paroissant s'entretenir de ce qu'elles avoient vu, elles abandonnoient « la place à celles qui arrivoient après; quelques-unes devinrent « familières jusqu'à jeter des branches aux Français, qui leur répondirent à coups de fusil. Il en tomba quelques-unes, d'autres « demeurèrent blessées, et tout le reste tomba dans une étrange « consternation; une partie se mit à pousser des cris affreux, une « autre à ramasser des pierres pour les jeter à leurs ennemis: « quelques-unes se vidèrent le ventre dans leur main, et s'efforcèrent d'envoyer ce présent aux spectateurs; mais, s'apercevant « à la fin que le combat étoit du moins inégal, elles prirent le parti « de se retirer. »

Il est à présumer que c'est cette même espèce de guenon dont parle le Maire. « On ne sauroit exprimer, dit ce voyageur, le dégât que « ces singes font dans les terres du Sénégal lorsque le mil et les « grains dont ils se nourrissent sont en maturité. Ils s'assemblent « quarante ou cinquante; l'un d'eux demeure en sentinelle sur « un arbre, écoute et regarde de tous côtés pendant que les autres « font la récolte : dès qu'il aperçoit quelqu'un, il crie comme « un enragé pour avertir les autres, qui, au signal, s'enfuient « avec leur proie, sautant d'un arbre à l'autre avec une prodigieuse agilité; les femelles, qui portent leurs petits contre leur « ventre, s'enfuient comme les autres, et sautent comme si elles « n'avoient rien. »

Au reste, quoiqu'il y ait dans toutes les terres de l'Afrique un très-grand nombre d'espèces de singes, de babouins et de guenons, dont quelques-unes paroissent assez semblables, les voyageurs ont cependant remarqué qu'elles ne se mêlent jamais, et que, pour l'ordinaire, chaque espèce habite un quartier différent.

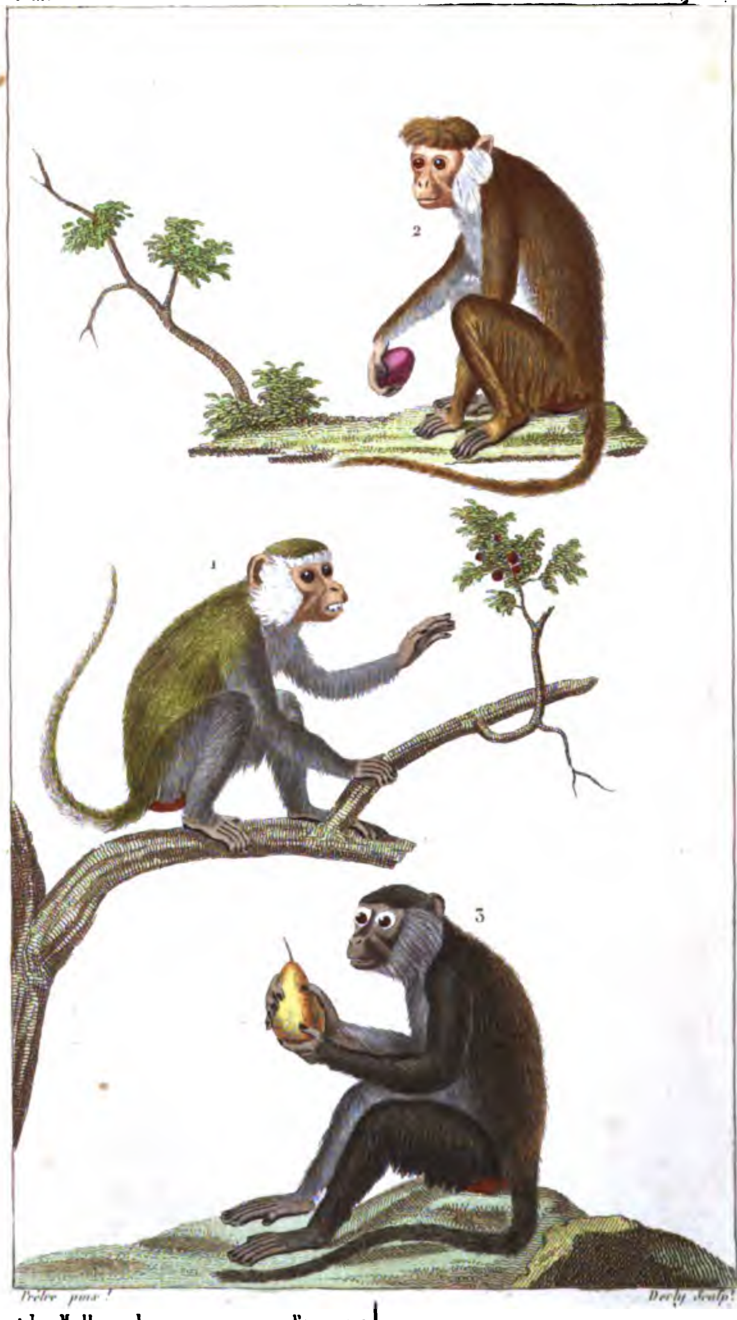
Caractères distinctifs de cette espèce.

Le patas a des abajoues et des callosités sur les fesses; sa queue est moins longue que la tête et le corps pris ensemble : il a le sommet de la tête plat, le museau long, le corps allongé, les jambes longues; il a du poil noir sur le nez, et un bandeau étroit de même couleur au-dessus des yeux, qui s'étend d'une oreille à l'autre : le poil de toutes les parties supérieures du corps est d'un

roux presque rouge, et celui des parties de dessous, telles que la gorge, la poitrine et le ventre, est d'un gris jaunâtre. Il y a variété dans cette espèce pour la couleur du bandeau qui est au-dessus des yeux; les uns l'ont noir, et les autres, blanc. Ils n'agitent pas leur mâchoire, comme le font les autres guenons lorsqu'elles sont en colère. Ils marchent à quatre pieds plus souvent qu'à deux, et ils ont environ un pied et demi ou deux pieds depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue. Il paroît, par le témoignage des voyageurs, qu'il y en a de plus grands. Les femelles sont sujettes, comme les femmes, à un écoulement périodique.

LE PATAS A QUEUE COURTE.

Nous avons donné, *planche* 64, la figure d'un patas à bandeau noir : nous donnons ici la figure d'un autre patas à bandeau blanc, mais dont la queue est beaucoup plus courte que celle des autres. Cependant, comme il ne semble différer du patas à bandeau blanc que par ce seul caractère, nous ne pouvons pas décider si c'est une espèce différente, ou une simple variété dans l'espèce : voici la description que nous en avons faite sur un individu dont la dépouille bien préparée se trouve au Cabinet du Roi. La queue n'a que neuf pouces de longueur, au lieu que celle des deux autres patas en a quatorze. Le diamètre de la queue étoit de dix ou onze lignes à son origine, et de deux lignes seulement à son extrémité, en sorte que nous sommes assurés que l'animal n'en a rien retranché en la rongeant. La longueur de l'animal entier, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue, étoit d'un pied cinq pouces dix lignes; ce qui approche autant qu'il est possible des mêmes dimensions du corps des autres patas, qui ont un pied six pouces. Celui-ci a la tête toute semblable à celle des autres, et il porte un bandeau de poils blancs au-dessus des yeux, mais d'un blanc plus sale que celui du patas représenté dans *la planche* 64, *fig.* 3. Le corps est couvert, sur le dos, d'un poil gris cendré, dont l'extrémité est un peu teinte de fauve : sur la tête et vers les reins le fauve domine, et il est mêlé d'un peu d'oli-



1. Le Malbrouck .... Page 217.
2. Le Bonnet chinois .... ibid.
3. Le Mangabey .... 220.

vâtre. Le ventre, le dessous de l'estomac et de la poitrine, les côtés du cou, le dedans des cuisses et des jambes, sont d'un fauve mêlé de quelques teintes grises; les pieds et les mains sont couverts de poils d'un gris cendré, mêlé de brunâtre. Le poil du dos a un pouce dix lignes de longueur; les jambes de devant sont couvertes de poils d'un gris cendré, mêlés d'une teinte brune qui augmente et devient plus foncée en approchant des mains. Dans tout le reste, ce singe nous a paru parfaitement semblable aux patas de *la planche* 64.

LE MALBROUCK [1]

ET LE BONNET-CHINOIS [2].

Ces deux guenons ou singes à longue queue nous paroissent être de la même espèce; et cette espèce, quoique différente à quelques égards de celle du macaque, ne laisse pas d'en être assez voisine pour que nous soyons dans le doute si le macaque, l'aigrette, le malbrouck et le bonnet-chinois, ne sont pas quatre variétés, c'est-à-dire, quatre races constantes d'une seule et même espèce. Comme ces animaux ne produisent pas dans notre climat, nous n'avons pu acquérir par l'expérience aucune connoissance sur l'unité ou la diversité de leurs espèces, et nous sommes réduits à en juger par le différence de la figure et des autres attributs extérieurs. Le macaque et l'aigrette nous ont paru assez semblables pour présumer qu'ils sont de la même espèce. Il en est de même du malbrouck et du bonnet-chinois; mais, comme ils diffèrent plus des deux premiers qu'ils ne diffèrent entre eux, nous avons cru devoir les en séparer. Notre présomption sur la diversité de ces deux espèces est fondée, 1°. sur la différence de la forme exté-

---

[1] *Malbrouck*, nom de cet animal dans son pays natal, au Bengale, et que nous avons adopté.

[2] *Bonnet-chinois*, nom que l'on a donné à cette espèce de guenon ou singe à longue queue, parce qu'elle a le poil du sommet de la tête disposé en forme de calotte ou de bonnet plat, comme le sont les bonnets des Chinois.

rieure; 2°. sur celle de la couleur et de la disposition du poil: 3°. sur les différences qui se trouvent dans les proportions du squelette de chacun de ces animaux; et enfin sur ce que les deux premiers sont natifs des contrées méridionales de l'Afrique, et que les deux dont il s'agit ici sont du pays de Bengale. Cette dernière considération est d'un aussi grand poids qu'aucune autre; car nous avons prouvé que, dans les animaux sauvages et indépendans de l'homme, l'éloignement du climat est un indice assez sûr de celui des espèces. Au reste, le malbrouck et le bonnet-chinois ne sont pas les seules espèces ou races de singes que l'on trouve au Bengale [1] : il paroît, par le témoignage des voyageurs, qu'il y en a quatre variétés; savoir, des blancs, des noirs, des rouges et des gris. Ils disent que les noirs sont les plus aisés à apprivoiser : ceux-ci étoient d'un gris roussâtre, et nous ont paru privés et même assez dociles.

« Ces animaux, disent les voyageurs, dérobent les fruits, et « surtout les cannes de sucre; l'un d'eux fait sentinelle sur un « arbre pendant que les autres se chargent du butin : s'il aperçoit « quelqu'un, il crie, *houp*, *houp*, *houp*, d'une voix haute et dis- « tincte; au moment de l'avis, tous jettent les cannes qu'ils te- « noient dans la main gauche, et ils s'enfuient en courant à trois « pieds; et s'ils sont vivement poursuivis, ils jettent encore ce « qu'ils tenoient dans la main droite, et se sauvent en grimpant « sur les arbres, qui sont leurs demeures ordinaires : ils sautent « d'arbre en arbre; les femelles, même chargées de leurs petits, « qui les tiennent étroitement embrassées, sautent aussi comme « les autres, mais tombent quelquefois. Ces animaux ne s'appri- « voisent qu'à demi; il faut toujours les tenir à la chaîne. Ils ne « produisent pas dans leur état de servitude, même dans leur « pays; il faut qu'ils soient en liberté dans leurs bois. Lorsque les « fruits et les plantes succulentes leur manquent, ils mangent des « insectes, et quelquefois ils descendent sur les bords des fleuves « et de la mer pour attraper des poissons et des crabes. Ils met- « tent leur queue entre les pinces du crabe; et dès qu'elles serrent,

---

[1] Je crois qu'on peut rapporter au malbrouck de Bengale l'espèce de singe à poil grisâtre de Calicut dont parle Pyrard. « Il est, dit ce voyageur, défendu de « tuer aucun singe dans ce pays : ils sont si importuns, si fâcheux et en si grand « nombre, qu'ils causent beaucoup de dommage, et que les habitans des villes « et des campagnes sont obligés de mettre des treillis à leurs fenêtres pour les « empêcher d'entrer dans les maisons. » (*Voyages de Fr. Pyrard*, tome I, page 427.)

« ils l'enlèvent brusquement et l'emportent pour le manger à « leur aise. Ils cueillent les noix de cocos, et savent fort bien en « tirer la liqueur pour la boire, et le noyau pour le manger. Ils « boivent aussi du *sari* qui dégoutte par des *bamboches* qu'on met « à la cime des arbres pour en attirer la liqueur, et ils se servent « de l'occasion. On les prend par le moyen des noix de cocos où « l'on fait une petite ouverture; ils y fourrent la patte avec peine, « parce que le trou est étroit, et les gens qui sont à l'affût les « prennent avant qu'ils ne puissent se dégager. Dans les pro- « vinces de l'Inde habitées par les Bramans, qui, comme l'on sait, « épargnent la vie de tous les animaux, les singes, plus respectés « encore que tous les autres, sont en nombre infini; ils viennent « en troupe dans les villes; ils entrent dans les maisons à toute « heure, en toute liberté, en sorte que ceux qui vendent des den- « rées et surtout des fruits, des légumes, etc., ont bien de la « peine à les conserver. » Il y a dans Amadabad, capitale du Guzarate, deux ou trois hôpitaux d'animaux, où l'on nourrit les singes estropiés, invalides, et même ceux qui, sans être malades, veulent y demeurer. Deux fois par semaine, les singes du voisinage de cette ville se rendent d'eux-mêmes tous ensemble dans les rues; ensuite ils montent sur les maisons, qui ont chacune une petite terrasse où l'on va coucher pendant les grandes chaleurs : on ne manque pas de mettre, ces deux jours-là, sur ces petites terrasses, du riz, du millet, des cannes de sucre dans la saison, et autres choses semblables; car, si par hasard les singes ne trouvoient pas leur provision sur ces terrasses, ils romproient les tuiles dont le reste de la maison est couvert, et feroient un grand désordre. Ils ne mangent rien sans le bien sentir auparavant; et lorsqu'ils sont repus, ils remplissent pour le lendemain les poches de leurs joues. Les oiseaux ne peuvent guère nicher sur les arbres dans les endroits où il y a beaucoup de singes; car ils ne manquent jamais de détruire les nids et de jeter les oeufs par terre.

Les ennemis les plus redoutables pour les singes ne sont ni le tigre ni les autres bêtes féroces; car ils leur échappent aisément par leur légèreté et par le choix de leur domicile au-dessus des arbres, où il n'y a que les serpens qui aillent les chercher et sachent les surprendre.

« Les singes, dit un voyageur, sont en possession d'être maîtres « des forêts; car il n'y a ni tigres ni lions qui leur disputent le « terrain : ils n'ont rien à craindre que les serpens, qui nuit et « jour leur font la guerre. Il y en a de prodigieuse grandeur,

« qui, tout d'un coup, avalent un singe; d'autres, moins gros,
« mais plus agiles, les vont chercher jusque sur les arbres..... ils
« épient le temps où ils sont endormis, etc. »

Caractères distinctifs de cette espèce.

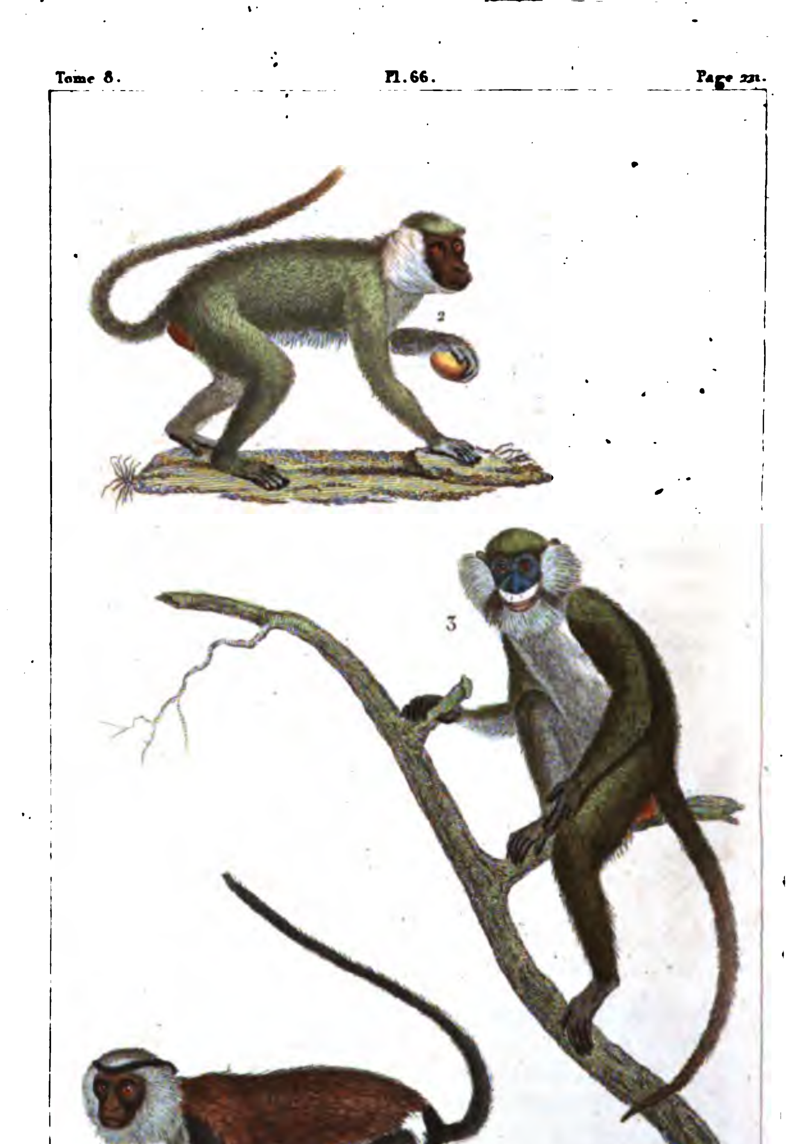
Le malbrouck a des abajoues et des callosités sur les fesses, la queue à peu près longue comme la tête et le corps pris ensemble, les paupières couleur de chair, la face d'un gris cendré, les yeux grands, le museau large et relevé; les oreilles grandes, minces et couleur de chair. Il porte un bandeau de poils gris comme la mone; mais au reste il a le poil d'une couleur uniforme, d'un jaune brun sur les parties supérieures du corps, et d'un gris jaunâtre sur celles du dessous. Il marche à quatre pieds, et il a environ un pied et demi de longueur depuis l'extrémité du museau jusqu'à l'origine de la queue.

Le bonnet-chinois paroît être une variété du malbrouck; il en diffère en ce qu'il a le poil du sommet de la tête disposé en forme de calotte ou de bonnet plat, et que sa queue est plus longue à proportion du corps. Les femelles, dans ces deux races, sont sujettes, comme les femmes, à l'écoulement périodique.

LE MANGABEY [1].

Nous avons eu deux individus de cette espèce de guenons ou singes à longue queue; tous deux nous ont été donnés sous la dénomination de *singes de Madagascar*. Il est facile de les distinguer de tous les autres par un caractère très-apparent : les mangabeys ont les paupières nues et d'une blancheur frappante; ils ont aussi le museau gros, large et allongé, et un bourrelet sail-

[1] *Mangabey*, nom précaire que nous donnons à cet animal, en attendant qu'on sache son vrai nom. Comme il se trouve à Madagascar, dans les terres voisines de Mangabey, cette dénomination en rappellera l'idée aux voyageurs qui seront à portée de le voir, et de s'informer du nom qu'il porte dans cette île, qui est son pays natal.



Prêtre pinx! Leullain Sculp!

1. La Mone .... Page 221.
2. Le Callitriche .... 226.
3. Le Moustac .... 226.

[illegible] parties supérieur [illegible]

[illegible] est gr[illegible] [illegible]

[illegible] endom[illegible] [illegible]

[illegible] jou[illegible] [illegible]

[illegible]

L[illegible]

[illegible]

lant autour des yeux. Ils varient pour les couleurs : les uns ont le poil de la tête noir, celui du cou et du dessus du corps brun fauve, et le ventre blanc; les autres l'ont plus clair sur la tête et sur le corps, et ils diffèrent sur-tout des premiers par un large collier de poils blancs qui leur environne le cou et les joues : tous deux portent la queue relevée et ont le poil long et touffu. Ils sont du même pays que le vari; et comme ils lui ressemblent par l'allongement du museau, par la longueur de la queue, par la manière de la porter, et par les variétés de la couleur du poil, ils me paroissent faire la nuance entre les makis et les guenons.

Caractères distinctifs de cette espèce.

Le mangabey a des abajoues et des callosités sur les fesses, la queue aussi longue que la tête et le corps pris ensemble. Il a un bourrelet proéminent autour des yeux, et la paupière supérieure d'une blancheur frappante. Son museau est gros et long; ses sourcils sont d'un poil roide et hérissé; ses oreilles sont noires et presque nues; le poil des parties supérieures du corps est brun, et celui des parties inférieures est gris. Il y a variété dans cette espèce, les uns étant de couleur uniforme, et les autres ayant un cercle de poils blancs en forme de collier autour du cou, et en forme de barbe autour des joues. Ils marchent à quatre pieds, et ils ont à peu près un pied et demi de longueur depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue. Les femelles dans ces espèces sont sujettes, comme les femmes, à un écoulement périodique.

LA MONE[1].

LA mone est la plus commune des guenons ou singes à longue queue. Nous l'avons eue vivante pendant plusieurs années. C'est, avec le magot, l'espèce qui s'accommode le mieux de la température de notre climat; cela seul suffiroit pour prouver qu'elle

---

[1] *Mona, monina, mounina*, est le nom des guenons ou singes à longue queue, dans les langues moresque, espagnole et provençale.

n'est pas originaire des pays les plus chauds de l'Afrique et des Indes méridionales : et elle se trouve en effet en Barbarie, en Arabie, en Perse, et dans les autres parties de l'Asie qui étoient connues des anciens ; ils l'avoient désignée par le nom de *kêbos*, *cebus*, *cephus*, à cause de la variété de ses couleurs. Elle a en effet la face brune, avec une espèce de barbe mêlée de blanc, de jaune, et d'un peu de noir ; le poil du dessus de la tête et du cou, mêlé de jaune et de noir ; celui du dos mêlé de roux et de noir ; le ventre blanchâtre, aussi bien que l'intérieur des cuisses et des jambes ; l'extérieur des jambes et les pieds noirs ; la queue d'un gris foncé ; deux petites taches blanches, une de chaque côté de l'origine de la queue ; un croissant de poils gris sur le front ; une bande noire depuis les yeux jusqu'aux oreilles, et depuis les oreilles jusqu'à l'épaule et au bras. Quelques-uns l'ont appelée *nonne* par corruption de *mone* ; d'autres, à cause de sa barbe grise, l'ont appelée *le vieillard* : mais la dénomination vulgaire sous laquelle la mone est le plus connue est celle de *singe varié*, et cette dénomination répond parfaitement au nom *kêbos* que lui avoient donné les Grecs, et qui, par la définition d'Aristote, désigne une *guenon* ou *singe à longue queue, de couleur variée*.

En général, les guenons sont d'un naturel beaucoup plus doux que les babouins, et d'un caractère moins triste que les singes : elles sont vives jusqu'à l'extravagance et sans férocité ; car elles deviennent dociles dès qu'on les fixe par la crainte. La mone en particulier est susceptible d'éducation, et même d'un certain attachement pour ceux qui la soignent : celle que nous avons nourrie se laissoit toucher et enlever par les gens qu'elle connoissoit ; mais elle se refusoit aux autres, et même les mordoit. Elle cherchoit aussi à se mettre en liberté : on la tenoit attachée avec une longue chaîne ; quand elle pouvoit ou la rompre ou s'en délivrer, elle s'enfuyoit à la campagne, et, quoiqu'elle ne revînt pas d'elle-même, elle se laissoit assez aisément reprendre par son maître. Elle mangeoit de tout, de la viande cuite, du pain, et surtout des fruits ; elle cherchoit aussi les araignées, les fourmis, les insectes. Elle remplissoit ses abajoues lorsqu'on lui donnoit plusieurs morceaux de suite. Cette habitude est commune à tous les babouins et guenons, auxquels la Nature a donné ces espèces de poches au bas des joues, où ils peuvent garder une quantité d'alimens assez grande pour se nourrir un jour ou deux.

Caractères distinctifs de cette espèce.

La mone a des abajoues et des callosités sur les fesses; elle a la queue d'environ deux pieds de longueur, plus longue d'un demi-pied que la tête et le corps pris ensemble, la tête petite et ronde, le museau gros et court, la face couleur de chair basanée; elle porte un bandeau de poils gris sur le front, une bande de poils noirs qui s'étend des yeux aux oreilles, et des oreilles jusqu'aux épaules et aux bras; elle a une espèce de barbe grise formée par les poils de la gorge et du dessous du cou, qui sont plus longs que les autres; son poil est d'un noir roussâtre sur le corps, blanchâtre sous le ventre; l'extérieur des jambes et les pieds sont noirs; la queue est d'un gris brun, avec deux taches blanches de chaque côté de son origine. Elle marche à quatre pieds, et la longueur de sa tête et de son corps pris ensemble, depuis l'extrémité du museau jusqu'à l'origine de la queue, est d'environ un pied et demi. La femelle est sujette, comme les femmes, à l'écoulement périodique.

LE MONA.

Cet animal mâle, apporté de la côte de Guinée, doit être regardé comme une variété dans l'espèce de la *mone*, à laquelle il ressemble assez par sa grosseur et la couleur du poil: il a seulement plus de légèreté dans les mouvemens et dans la forme de ses membres; la tête a aussi plus de finesse, ce qui lui rend la physionomie agréable. Les oreilles n'ont point, comme celles de la *mone*, une échancrure sur le bord supérieur; et ce sont là les caractères par lesquels il diffère de la mone: mais au reste il a comme elle des abajoues et des callosités sur les fesses. La face est d'un gris ardoisé; le nez plat et large; les yeux sont enfoncés, et l'iris en est orangé; la bouche et les mâchoires sont d'un rouge pâle; les joues sont garnies de grands poils grisâtres et jaune verdâtre qui lui forment comme une barbe épaisse qui s'étend jusque sous le menton. On voit au-dessus des yeux une bande noire qui se termine

aux oreilles, lesquelles sont assez plates et noires, excepté à l'orifice du canal auditif, qui est recouvert de grands poils grisâtres. On voit sur le front un bandeau blanc grisâtre, plus large au milieu et en forme de croissant. Le sommet de la tête et le derrière du cou sont couverts de poils verdâtres, mélangés de poils noirs. Le corps est couvert de poils bruns et jaunâtres, ce qui lui donne un reflet olivâtre. Les faces externes des bras et des jambes sont noires, et cette couleur tranche avec celle des faces internes, qui sont blanches, ainsi que tout le dessous du corps et du cou. La queue est très-longue, de plus de vingt pouces de longueur, et garnie de poils courts et noirâtres : on remarque, de chaque côté de l'origine de la queue, une tache blanche de figure oblongue. Les pieds et les mains sont tout noirs, ainsi que le poignet.

Cet animal n'étoit âgé que de deux ans; il avoit seize pouces quatre lignes de longueur depuis le museau jusqu'à l'anus. Les dents étoient au nombre de trente-deux, seize en haut comme en bas, quatre incisives, deux canines et deux mâchelières de chaque côté : les deux canines supérieures étoient beaucoup plus longues que les inférieures.

Au reste, le naturel de cette guenon paroît être fort doux; elle est même craintive, et semble peureuse. Elle mange volontiers du pain, des fruits et des racines.

C'est le même animal auquel Linnæus a donné le nom de *diana*, le même que M. Schreber a nommé *diane*, et encore le même que M. Pennant appelle *spotted monkey;* mais ils se sont trompés en le confondant avec l'*exquima* de Marcgrave, qui, comme je l'ai dit, n'est qu'une variété du coaita d'Amérique, sapajou à queue prenante, au lieu que celui-ci est une guenon de l'ancien continent, dont la queue n'est point préhensile.

LE CALLITRICHE.

Callithrix est un terme employé par Homère pour exprimer en général la belle couleur du poil des animaux : ce n'est que plusieurs siècles après celui d'Homère que les Grecs ont en particulier appliqué ce nom à quelques espèces de guenons ou singes à longue queue, remarquables par la beauté des couleurs de leur poil ; mais il doit appartenir de préférence à celui dont il est ici question. Il est d'un beau vert sur le corps, d'un beau blanc sur la gorge et le ventre, et il a la face d'un beau noir : d'ailleurs il se trouve en Mauritanie et dans les terres de l'ancienne Carthage. Ainsi il y a toute apparence qu'il étoit connu des Grecs et des Romains, et que c'étoit l'une des guenons ou singes à longue queue auxquels ils donnoient le nom de *callithrix*. Il y a d'autres guenons de couleur blonde dans les terres voisines de l'Egypte, soit du côté de l'Ethiopie, soit de celui de l'Arabie, que les anciens ont aussi désignées par le nom générique de *callithrix*. Prosper Alpin et Pietro della Valle parlent de ces callitriches de couleur blonde. Nous n'avons pas vu cette espèce blonde, qui n'est peut-être qu'une variété de celle-ci ou de celle de la mone, qui est très-commune dans ces mêmes contrées.

Au reste, il paroît que le *callitriche* ou *singe vert* se trouve au Sénégal aussi bien qu'en Mauritanie et aux îles du cap Vert. M. Adanson rapporte que les environs des bois de Podor, le long du fleuve Niger, sont remplis de singes verts. « Je n'aperçus ces « singes, dit cet auteur, que par les branches qu'ils cassoient au « haut des arbres, d'où elles tomboient sur moi ; car ils étoient « d'ailleurs fort silencieux et si légers dans leurs gambades, qu'il « eût été difficile de les entendre. Je n'allai pas plus loin, et j'en « tuai d'abord un, deux et même trois, sans que les autres pa- « russent effrayés : cependant, lorsque la plupart se sentirent « blessés, ils commencèrent à se mettre à l'abri, les uns en se « cachant derrière les grosses branches, les autres en descendant « à terre ; d'autres enfin, et c'étoit le plus grand nombre, s'élan- « çoient de la pointe d'un arbre sur la cime d'un autre..... Pen-

« dant ce petit manège, je continuois toujours à tirer dessus, et « j'en tuai jusqu'au nombre de vingt-trois en moins d'une heure, « et dans un espace de vingt toises, sans qu'aucun d'eux eût jeté « un seul cri, quoiqu'ils se fussent plusieurs fois rassemblés par « compagnie en sourcillant, grinçant des dents, et faisant mine « de vouloir m'attaquer [1]. »

Caractères distinctifs de cette espèce.

Le callitriche a des abajoues et des callosités sur les fesses, la queue beaucoup plus longue que la tête et le corps pris ensemble; il a la tête petite, le museau allongé, la face noire, aussi bien que les oreilles; il porte une bande étroite, au lieu de sourcils, au bas du front, et cette bande est de longs poils noirs. Il est d'un vert vif mêlé d'un peu de jaune sur le corps, et d'un blanc jaunâtre sur la poitrine et le ventre : il marche à quatre pieds, et la longueur de son corps, y compris celle de la tête, est d'environ quinze pouces. La femelle est sujette à l'écoulement périodique.

LE MOUSTAC [2].

Le moustac nous paroît être du même pays que le macaque, parce qu'il a, comme lui, le corps plus court et plus ramassé que les autres guenons. C'est très-vraisemblablement le même animal que les voyageurs de Guinée ont appelé *blanc-nez*, parce qu'en effet il a les lèvres au-dessous du nez d'une blancheur éclatante, tandis que le reste de sa face est d'un bleu noirâtre : il a aussi deux toupets de poils jaunes au-dessous des oreilles, ce qui lui donne

[1] *Voyage au Sénégal*, par M. Adanson, page 178.

[2] *Mustax*, moustache : comme la guenon dont il est ici question n'a point été nommée, nous lui avons donné ce nom, qui suffira pour la faire reconnoître et distinguer de toutes les autres. Elle est en effet très-remarquable par sa lèvre supérieure, qui est nue et d'une blancheur d'autant plus frappante, que le reste de sa face est noir.

l'air très-singulier : et comme il est en même temps d'assez petite taille, c'est de tous les singes à longue queue celui qui nous a paru le plus joli.

Caractères distinctifs de cette espèce.

Le moustac a des abajoues et des callosités sur les fesses; la queue beaucoup plus longue que la tête et le corps pris ensemble, elle a dix-neuf ou vingt pouces de longueur. Il a la face d'un noir bleuâtre, avec une grande et large marque blanche en forme de chevron au-dessous du nez et sur toute l'étendue de la lèvre supérieure, qui est nue dans toute cette partie; elle est seulement bordée de poils noirs, aussi bien que la lèvre inférieure tout autour de la bouche. Il a le corps court et ramassé; il porte deux gros toupets de poils d'un jaune vif au-dessous des oreilles; il a aussi un toupet de poils hérissés au-dessus de la tête; le poil du corps est d'un cendré verdâtre; la poitrine et le ventre d'un cendré blanchâtre : il marche à quatre pieds, et il n'a qu'environ un pied de longueur, la tête et le corps compris. La femelle est sujette à l'écoulement périodique.

LE TALAPOIN [1].

Cette guenon est de petite taille, et d'une assez jolie figure. Son nom paroîtroit indiquer qu'elle se trouve à Siam et dans les autres provinces de l'Asie orientale; mais nous ne pouvons l'assurer : seulement il est certain qu'elle est originaire de l'ancien continent, et qu'elle ne se trouve point dans le nouveau, parce qu'elle a des abajoues et des callosités sur les fesses, et que ces deux caractères n'appartiennent ni aux sagouins ni aux sapajous, qui sont les seuls animaux du nouveau monde qu'on puisse comparer aux guenons.

Ce qui me porte à croire, indépendamment du nom, que cette

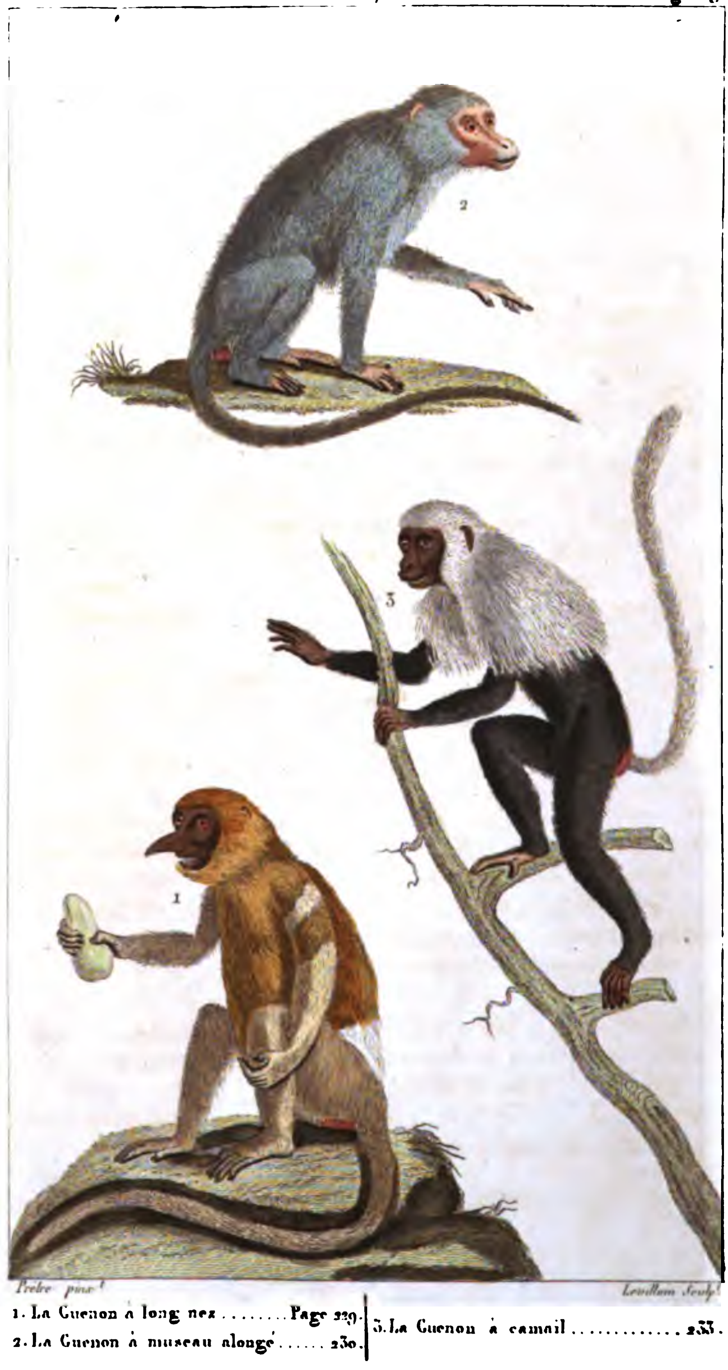
[1] *Talapoin*, nom sous lequel ce singe nous a été donné, et que nous avons adopté.

guenon se trouve plus communément aux Indes orientales qu'en Afrique, c'est que les voyageurs rapportent que la plupart des singes de cette partie de l'Asie ont le poil d'un vert brun. « Les « singes du Guzarate, disent-ils, sont d'un vert brun; ils ont « la barbe et les sourcils longs et blancs. Ces animaux, que les « Banianes laissent multiplier à l'infini par un principe de reli- « gion, sont si familiers, qu'ils entrent dans les maisons à « toute heure et en si grand nombre, que les marchands de « fruits et de confitures ont beaucoup de peine à conserver leurs « marchandises. »

M. Edwards a donné la figure et la description d'une guenon sous le nom de *singe noir de moyenne grandeur,* qui nous paroît approcher de l'espèce du talapoin plus que d'aucune autre. J'ai cru devoir en rapporter ici la description [1], et renvoyer à la figure donnée par M. Edwards, pour qu'on puisse comparer ces animaux : on verra qu'à l'exception de la grandeur et de la couleur ils se ressemblent assez pour qu'on doive présumer que ce sont au moins deux espèces bien voisines, si ce ne sont pas des variétés de la même espèce. Dans ce cas, comme nous ne sommes pas sûrs que notre talapoin soit natif des Indes orientales, et que M. Edwards assure que celui qu'il décrit venoit de Guinée, nous rendrions le talapoin à ce même climat, ou bien nous supposerions que cette espèce se trouve également dans les terres du midi de l'Afrique et de l'Asie. C'est vraisemblablement cette même espèce de singes noirs décrits par M. Edwards dont parle Bosman sous le nom de *baurdmannetjes,* et dont il dit que la peau fait une bonne fourrure.

---

[1] Ce singe étoit à peu près de la taille d'un gros chat; il étoit d'un naturel doux, ne faisant mal à personne....... C'étoit un mâle, et il étoit un peu vieux..... Sa tête étoit assez ronde; la peau de son visage étoit d'une couleur de chair rembrunie, couverte de poils noirs assez clair-semés; les oreilles étoient faites comme celles de l'homme; les yeux étoient d'une couleur de noisette rougeâtre, avec les paupières noires : le poil étoit long au-dessous des yeux, et les sourcils se joignoient; il étoit long aussi sur les tempes, et couvroit en partie les oreilles : la tête, le dos, les jambes de devant et de derrière et la queue, étoient couverts d'assez longs poils d'un brun noirâtre, qui n'étoient ni trop doux ni trop rudes; la poitrine, le ventre, etc., étoient presque sans poils, d'une couleur de chair rembrunie, ayant des bouts de sein à la poitrine. Les quatre pattes étoient faites à peu près comme la main de l'homme, étant couvertes d'une peau douce et noire presque sans poils; les ongles étoient plats. (*Glanures d'Edwards*, page 221.)



Prêtre pinx.t Lecuillier (?) Sculp.t

1. La Guenon à long nez .... Page 229.
2. La Guenon à museau alongé ...... 230.
3. La Guenon à camail .... 233.

LA GUENON A LONG NEZ.

Cette guenon, ou singe à longue queue, nous a été envoyée des grandes Indes, et n'étoit connue d'aucun naturaliste, quoique très-remarquable par un trait apparent, et qui n'appartient à aucune des autres espèces de guenons, ni même à aucun autre animal. Ce trait est un nez large, proéminent, assez semblable par la forme à celui de l'homme, mais encore plus long, mince à son extrémité, et sur le milieu duquel règne un sillon qui semble le diviser en deux lobes. Les narines sont posées et ouvertes horizontalement, comme celles de l'homme; leur ouverture est grande, et la cloison qui les sépare est mince; et comme le nez est très-allongé en avant, les narines sont éloignées des lèvres, étant situées à l'extrémité du nez. La face entière est dénuée de poil, comme le nez; la peau en est d'un brun mêlé de bleu et de rougeâtre. La tête est ronde, couverte au sommet, et sur toutes les parties postérieures, d'un poil touffu assez court et d'un brun marron. Les oreilles, cachées dans le poil, sont nues, minces, larges, de couleur noirâtre et de forme arrondie, avec une échancrure assez sensible à leur bord. Le front est court : les yeux sont assez grands et assez éloignés l'un de l'autre; il n'y a ni sourcils ni cils à la paupière inférieure, mais la paupière supérieure a des cils assez longs. La bouche est grande, et garnie de fortes dents canines et de quatre incisives à chaque mâchoire, semblables à celles de l'homme. Le corps est gros, et couvert d'un poil d'un brun marron, plus ou moins foncé sur le dos et sur les flancs, orangé sur la poitrine, et d'un fauve mêlé de grisâtre sur le ventre, les cuisses et les bras, tant au-dedans qu'au-dehors.

Il y a sous le menton, autour du cou et sur les épaules, des poils bien plus longs que ceux du corps, et qui forment une espèce de camail dont la couleur contraste avec celle de la peau nue de la face. Cette guenon a, comme les autres, des callosités sur les fesses. Sa queue est très-longue, et garnie, en dessus et en dessous, de poils fauves assez courts; ses mains et ses pieds, nus à l'intérieur, sont à l'extérieur couverts de poils courts et d'un

fauve mêlé de gris. Elle a cinq doigts, tant aux mains qu'aux pieds, dont les ongles sont noirs; celui des pouces est aplati, et les autres sont convexes. Voici les principales dimensions de l'individu qui est au Cabinet du Roi : c'étoit un mâle, mais dont les parties de la génération étoient trop altérées pour que nous ayons pu les décrire.

	pieds.	pou.	lig.
Longueur du corps du museau à l'anus.	1	11	9
Longueur du bout du museau à l'occiput.	»	5	3
Distance du bout du museau à l'angle antérieur de l'œil.	»	2	9
Distance de l'angle postérieur de l'œil à l'oreille.	»	2	»
Longueur de la queue.	2	1	9
Longueur de l'avant-bras.	»	5	6
Longueur du coude au poignet.	»	8	10
Longueur du poignet au bout des doigts.	»	6	5
Longueur de la jambe du genou au talon.	»	10	2
Longueur du talon au bout des doigts.	»	8	3
Longueur des ongles du pied.	»	»	7
Longueur des ongles de la main.	»	»	6

LA GUENON A MUSEAU ALLONGÉ.

Cette guenon a en effet le museau très-long, très-délié, couvert d'une peau nue et rougeâtre. Son poil est très-long sur tout le corps, mais principalement sur les épaules, la poitrine et la tête; la couleur en est d'un gris-de-fer mêlé de noir, excepté sur la poitrine et le ventre, où elle est d'un cendré clair. La queue est très-longue. Cet animal a deux pieds de haut lorsqu'il est assis : son naturel est fort doux. M. Pennant, qui l'a fait connoître, ignoroit son pays natal; mais il croyoit qu'il avoit été apporté d'Afrique.

Cette espèce ressemble beaucoup, par sa conformation, à celle dont nous avons parlé sous le nom de *babouin à museau de chien*; mais, indépendamment de ses habitudes, qui sont bien plus douces que celles des babouins, elle en diffère par les couleurs de son poil, et surtout par la longueur de sa queue.

LA GUENON COURONNÉE.

Nous donnons ici la figure d'une guenon dont l'espèce nous paroît très-voisine de celle du malbrouck, et encore plus de celle du bonnet-chinois, dont nous avons parlé dans le même article, et donné les figures. Cette guenon étoit à la foire Saint-Germain en 1774 : ses maîtres l'appeloient *le singe couronné*, à cause du toupet en hérisson qui étoit au-dessus de sa tête ; ce toupet formoit une espèce de couronne qui, quoique interrompue par derrière, paroissoit assez régulière en la regardant de face. Cet animal étoit mâle, et une femelle de même espèce, que nous avons eu occasion de voir aussi, avoit également sur la tête des poils hérissés, mais plus courts que ceux du mâle ; ce qui prouve que, si ce n'est pas une espèce, c'est au moins une variété constante. Ces poils, longs de deux pouces à deux pouces et demi, sont bruns à la racine, et d'un jaune doré jusqu'à leur extrémité : ils s'élèvent en s'avançant en pointe vers le milieu du front, et remontent sur les côtés pour gagner le sommet de la tête, où ils se réunissent avec les poils qui couvrent le cou. Le poil est moins grand au centre de la couronne, et forme comme un vide au milieu ; et en les couchant avec la main, ils paroissent partir circulairement de la circonférence d'un petit espace qui est nu.

La face n'a que vingt-deux lignes depuis la pointe du toupet entre les yeux jusqu'au bout du museau ; elle est nue et sillonnée de rides plus ou moins profondes. La lèvre inférieure est noirâtre, et l'extrémité des mâchoires est garnie de petits poils noirs clair-semés ; le nez est large et aplati comme dans le malbrouck et dans le bonnet-chinois ; les yeux sont grands, les paupières arquées, et l'iris de l'œil couleur de cannelle mêlée de verdâtre. Les côtés de la tête sont légèrement couverts de petits poils bruns et grisâtres, semés de quelques poils jaunâtres. Les oreilles sont nues et d'un brun rougeâtre ; elles sont arrondies par le bas et forment une pointe à l'autre extrémité. Le poil du corps est d'un brun-musc, mêlé de teintes d'un jaune foncé qui domine sur les bras en dehors, avec de légères teintes grises en dedans ;

en général, le poil du corps et des bras ressemble, pour la couleur, à celui qui forme la couronne de la tête ; les cuisses et les jambes sont d'un jaune plus foncé et mêlé de brun ; le dessous du corps et le dedans des bras et des jambes sont d'un blanc tirant sur le gris ; les mains et les pieds sont couverts d'une peau d'un brun noirâtre, avec de petits poils ras et noirs sur la partie supérieure. Les ongles sont en forme de gouttière, et n'excèdent pas le bout des doigts. Cette guenon avoit rongé une petite partie de sa queue, qui devoit avoir treize ou quatorze pouces de longueur lorsqu'elle étoit entière. Cette queue est garnie de poils bruns, et ne sert point à l'animal pour s'attacher : lorsqu'il la porte en l'air, elle flotte par ondulations. Cette guenon avoit des abajoues et des callosités sur les fesses ; ces callosités étoient couleur de chair ; en sorte que par ces deux derniers caractères, aussi bien que par celui des longs poils, elle paroît approcher de si près de l'espèce de la guenon que nous avons appelée *bonnet-chinois*, que l'on pourroit dire qu'elle n'en est qu'une variété. Il n'y a de différence très-remarquable que dans la position des poils du sommet de la tête ; lorsqu'on les couche avec la main, ils restent aplatis sans former une sorte de calotte, comme on le voit dans le bonnet-chinois.

	pieds.	pou.	lig.
Longueur du corps mesuré en ligne droite.	»	11	»
Longueur du corps mesuré en ligne superficielle.	1	3	»
Longueur de la tête.	»	3	3
Distance de la mâchoire supérieure aux yeux.	»	1	3
Largeur des yeux.	»	1	6
Distance entre les yeux.	»	»	4
Largeur des narines.	»	»	5
Longueur de l'oreille.	»	1	5
Largeur de l'oreille.	»	1	1
Hauteur du train de devant.	»	7	8
Hauteur du train de derrière.	»	8	»
Longueur du coude au poignet.	»	3	11
Longueur du poignet au bout des ongles.	»	2	5
Longueur du jarret au talon.	»	4	8
Longueur des plus grands ongles.	»	»	2
Largeur de la main.	»	»	10
Longueur de la main.	»	2	3
Longueur du talon au bout du plus long doigt.	»	3	9
Longueur du pied.	»	3	11
Largeur du pied.	»	1	»

	pieds.	pou.	li.g.
Longueur de la queue	1	2	»
Son épaisseur à l'origine du tronçon	»	»	9

La guenon que M. Pennant a décrite sous le nom de *bonneted monkey*, ne nous paroît être qu'une variété de cette guenon couronnée.

LA GUENON A CAMAIL.

Le sommet de la tête, le tour de la face, le cou, les épaules et la poitrine de cette guenon, sont couverts d'un poil long, touffu, flottant, d'un jaune mêlé de noir, qui lui forme une sorte de camail. Elle a trois pieds de hauteur lorsqu'elle est debout, comme dans la figure, sur ses pieds de derrière. Elle a la face noire : le corps, les bras et les jambes sont garnis d'un poil très-court, luisant et d'un beau noir; ce qui fait ressortir la couleur de la queue, qui est d'un blanc de neige et qui se termine par une touffe de poils également blancs. Tous les membres de cet animal sont très-déliés. Il n'a que quatre doigts aux mains, comme le coaita, dont il diffère cependant par un très-grand nombre de caractères, et principalement par les abajoues et par sa queue, qui n'est point prenante : aussi n'est-il pas du nombre des sapajous, qui tous appartiennent au nouveau continent, mais de celui des guenons, qui ne se trouve que dans l'ancien.

Elle habite en effet dans les forêts de *Sierra Leone* et de Guinée, où les Nègres lui donnent le nom de *roi des singes*, apparemment à cause de la beauté de ses couleurs, et à cause de son camail qui représente une sorte de diadême; ils estiment fort sa fourrure, dont ils se font des ornemens, et qu'ils emploient aussi à différens usages.

Nous ajoutons ici la notice d'une autre nouvelle espèce de guenon que M. Pennant a décrite. Elle a été apportée du même pays que la guenon à camail, et elle lui ressemble par ses membres déliés, par la longueur et le peu de grosseur de sa queue, et surtout en ce qu'elle a cinq longs doigts aux pieds de derrière, et

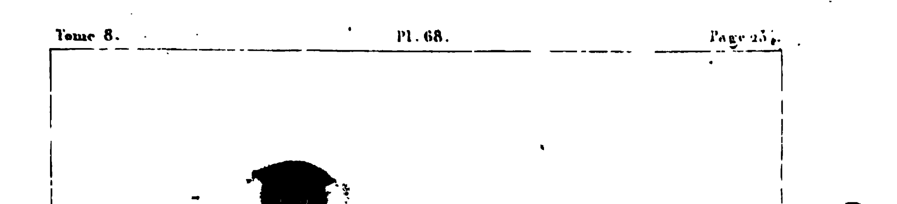
qu'elle n'en a que quatre aux pieds de devant. Son poil est noir au-dessus de la tête et sur les jambes, bai foncé sur le dos, et d'un bai très-clair sur les joues, le dessous du corps et la face intérieure des jambes et des bras. Elle nous paroît être une variété dans l'espèce de la guenon à camail.

LE BLANC-NEZ.

Nous croyons devoir placer ici un article tiré des additions de M. Allamand : il contient la description d'une guenon appelée par les Hollandais *blanc-nez*, que je croyois être de la même espèce que le moustac, mais qui est en effet d'une espèce différente.

« M. de Buffon, dit M. Allamand, est porté à croire que la « guenon que quelques voyageurs nomment *blanc-nez* est la « même que celle qu'il a appelée *moustac;* et il se fonde sur le « témoignage d'Artus, qui dit qu'on voit à la côte d'Or des singes « que les Hollandais nomment *blanc-nez*, parce que c'est la seule « partie de leur corps qui soit de cette couleur; il ajoute qu'ils « sont puans et farouches. Il se peut que ces singes soient les « mêmes que les moustacs de M. de Buffon, quoique ceux-ci « aient la moustache et non le nez blanc; mais il y en a une autre « espèce en Guinée, qui mérite à aussi juste titre le même nom « que je lui donne. Son nez est effectivement couvert d'un poil « court, d'un blanc très-éclatant, tandis que le reste de sa face « est d'un beau noir; ce qui rend saillante cette partie, et fait « qu'elle frappe d'abord plus que toute autre.

« J'ai actuellement chez moi une guenon de cette espèce, dont « je suis redevable à M. Butini, qui me l'a envoyée de Surinam, « où elle avoit été apportée des côtes de Guinée. Ce n'est point « celle dont parle Artus, car elle n'est ni puante ni farouche; « c'est au contraire le plus aimable animal que j'aie jamais vu. « Il est extrêmement familier avec tout le monde, et on ne se « lasse point de jouer avec lui, parce que jamais singe n'a joué « de meilleure grâce. Il ne déchire ni ne gâte jamais rien; s'il « mord, c'est en badinant, et de façon que la main la plus déli-


5

« cate n'en remporte aucune marque. Cependant il n'aime pas « qu'on l'interrompe quand il mange, ou qu'on se moque de lui « quand il a manqué ce qu'il médite de faire; alors il se met en « colère : mais sa colère dure peu, et il ne garde point de rancune. « Il marche sur quatre pieds, excepté quand il veut examiner « quelque chose qu'il ne connoît pas; alors il s'en approche en « marchant sur ses deux pieds seulement. Je soupçonne que c'est « le même dont parle Barbot, quand il dit qu'il y a en Guinée « des singes qui ont la poitrine blanche, la barbe pointue de la « même couleur, une tache blanche sur le bout du nez, et une « raie noire autour du front. Il en apporta un de Bontri qui fut « estimé vingt louis d'or, et je n'en suis pas surpris; sûrement « je ne donnerois pas le mien pour ce prix. La description de « Barbot lui convient fort, à l'exception de la couleur du corps « qu'il dit être d'un gris clair moucheté.

« La race de ces guenons doit être nombreuse aux côtes de « Guinée; au moins en voit-on beaucoup aux établissemens « que les Hollandais y ont : mais, quoique souvent ceux-ci aient « tenté d'en rapporter en Europe, ils n'ont pas pu y réussir. La « mienne est peut-être la seule qui ait tenu bon contre le froid « de notre climat, et jusqu'à présent elle ne paroît pas en être « affectée.

« Cet animal est d'une légèreté étonnante, et tous ses mouve-« mens sont si prestes, qu'il semble voler plutôt que sauter. « Quand il est tranquille, son attitude favorite est de reposer et « soutenir sa tête sur un de ses pieds de derrière, et alors on le « diroit occupé de quelque profonde méditation. Quand on lui « offre quelque chose de bon à manger, avant que de le goûter, « il le roule avec ses mains comme un pâtissier roule sa pâte.

Caractères distinctifs de cette espèce.

« Le blanc-nez a des abajoues et des callosités sur les fesses. La « longueur de son corps et de sa tête pris ensemble est d'environ « treize pouces; et celle de sa queue, de vingt. La couleur de la « partie supérieure de son corps et de sa queue est un agréable « mélange d'un vert couleur d'olive et de noir, mais où cepen-« dant le vert domine. Cette même couleur s'étend sur la partie « extérieure des cuisses et des jambes, où plus elle approche des « pieds, plus elle devient noire. Les pieds sont sans poil et tout-« à-fait noirs, de même que les ongles qui sont plats.

« Le menton, la gorge, la poitrine et le ventre sont d'un beau « blanc, qui s'étend en pointe, presque au-dessous des oreilles. Le « dessous de la queue et la partie interne des jambes et des bras sont « d'un gris noirâtre. Le front, le tour des yeux et des lèvres, des « joues, en un mot, toute la face est noire, à l'exception de la moitié « inférieure du nez, remarquable par une tache blanche presque « triangulaire qui en occupe toute la largeur, et qui se termine « au-dessus de la lèvre en une espèce de pointe, aux deux côtés « de laquelle sont posées les narines un peu obliquement. Les « oreilles sont sans poils et noirâtres; il en part une raie aussi « noire qui entoure circulairement toute la partie supérieure de « la tête, dont le poil est tant soit peu plus long que celui qui « couvre le dos et forme une sorte d'aigrette. Une ligne de poils « blancs, qui a son origine près de l'angle postérieur de l'œil, « s'étend de chaque côté au-dessous des oreilles et un peu plus « loin, au milieu des poils noirs qui couvrent cette partie. La « racine du nez et les yeux sont un peu enfoncés; ce qui fait « paroître le museau un peu allongé, quoiqu'il soit aplati. Le « nez est aussi fort plat dans toute sa longueur, surtout dans cette « partie qui est blanche. Il n'y a point de poils autour des yeux, « ni sur une partie des joues; ceux qui couvrent le reste de la « face sont fort courts. Les yeux sont bien fendus; la prunelle « en est fort grande, et elle est entourée d'un cercle jaune assez « large pour que le blanc reste caché sous les paupières. Les poils « du menton sont plus longs que ceux des autres parties, et « forment une barbe qui est surtout visible quand l'animal a ses « abajoues remplies de manger. Il n'aime pas à l'avoir mouillée, « et il a soin de l'essuyer, dès qu'il a bu, contre quelque corps « sec. Je ne saurois dire si les femelles de cette espèce sont sujettes « aux écoulemens périodiques; je n'en ai pu apercevoir aucune « marque dans celle que j'ai. »

LA GUENON

A NEZ BLANC PROÉMINENT.

Il y a grande apparence, comme le soupçonne M. Allamand, qu'il y a plusieurs espèces de guenons auxquelles on peut donner le nom de *blanc-nez;* mais on doit l'appliquer de préférence à celle qu'il vient de décrire, et laisser le nom de *moustac* à celle dont j'ai donné la figure (voyez *planche* 66).

On m'a apporté depuis, pour le Cabinet du Roi, une peau assez bien conservée d'une autre guenon, à laquelle on pourroit aussi donner le nom de *blanc-nez*, et qui a même plusieurs autres rapports avec le blanc-nez décrit par M. Allamand. Cette guenon étoit mâle, et celle de M. Allamand étoit femelle : on pourroit donc croire que leur différence pourroit provenir de celle du sexe. Je donne ici la figure (voyez *planche* 68) de cette guenon mâle, dont voici la description d'après sa dépouille conservée au Cabinet du Roi.

Ce mâle a seize pouces sept lignes, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue, et la femelle décrite par M. Allamand n'en avoit que treize. Le nez, qui est tout blanc, est remarquable par sa forme et sa couleur; il est large sans être aplati, et proéminent sur toute sa longueur. Ce seul caractère seroit suffisant pour distinguer cet animal du blanc-nez décrit dans l'article précédent, qui n'avoit pas le nez proéminent ou arrondi en dessus, mais au contraire fort aplati. Le poil du corps est d'un brun noirâtre mêlé de gris; mais il est jaunâtre sur la tête : les bras et la poitrine sont aussi de couleur noirâtre. Ce poil, tant du corps que des jambes et du dessus du corps, est long de treize lignes, et frisé ou crépu à peu près comme de la laine. Les orbites des yeux ont beaucoup de saillie, ce qui fait paroître l'œil enfoncé; l'iris en est jaunâtre, et son ouverture est de trois lignes. Les paupières supérieures sont de couleur de chair, et les inférieures sont d'un brun rougeâtre : il y a du noir sur le nez et au-dessous des yeux.

La mâchoire inférieure est couverte de poils gris mêlés de roussâtre; et sur les tempes, l'occiput et le cou, les poils gris sont mêlés de noir. Les oreilles sont de couleur rougeâtre et dénuées de poils, ainsi que la face, qui est brune; elles ont un pouce six lignes de longueur, et onze lignes de largeur à la base. La queue a un pied neuf pouces trois lignes de longueur, quoiqu'elle ne soit pas entière, et qu'il y manque quelques vertèbres; elle est couverte de poil noirâtre comme celui des jambes. Les pieds et les mains sont sans poil et de couleur brune tirant sur le noir: les pouces, surtout ceux des mains, sont plus menus que dans la plupart des singes et guenons.

Au reste, cet animal étoit encore jeune; car la verge étoit fort petite et cachée au fond du fourreau, qui ne paroissoit pas excéder la peau du ventre; et d'ailleurs les testicules n'étoient pas encore apparens.

Mais ce que nous venons de dire ne suffit pas pour juger si cet animal et la femelle décrite par M. Allamand sont deux espèces réellement distinctes, ou si on ne doit les regarder que comme deux simples variétés dépendantes du sexe; et ce ne sera que quand on aura vu un plus grand nombre de ces animaux qu'on pourra décider s'ils ne forment pas deux espèces, ou du moins deux variétés constantes et appartenant au mâle comme à la femelle.

LE ROLOWAY, OU LA PALATINE.

« La guenon qui est représentée dans la planche XIII, dit « M. Allamand n'a point encore été décrite: elle est actuelle- « ment vivante à Amsterdam, chez le sieur Bergmeyer, dont la « maison est connue non-seulement de tous les habitans de cette « grande ville, mais encore de tous les étrangers qui y arrivent; « et cela parce qu'on voit toujours chez lui plusieurs animaux « rares, qu'il fait venir à grands frais des pays les plus éloignés. « Cette guenon lui a été envoyée des côtes de Guinée, sous le nom « de *roloway*, que j'ai cru devoir lui conserver. C'est un fort joli « animal, doux et caressant pour son maitre; mais il se défie de

« ceux qu'il ne connoît pas, et il se met en posture de défense « quand ils veulent s'en approcher ou le toucher.

« Sa longueur, depuis l'origine de la queue jusqu'au-dessus de la « tête, est d'environ un pied et demi. Le poil qui couvre son dos « est d'un brun très-foncé et presque noir : celui qui est sur les « flancs, les cuisses, les jambes et la tête, est terminé par une « pointe blanchâtre; ce qui le fait paroître d'un gris obscur. Les « poils qui couvrent la poitrine, le ventre, le contour des fesses, « et la partie intérieure des bras et des cuisses, sont blancs; mais « on assure que cette couleur ne leur est pas naturelle, et qu'en « Guinée ils sont d'une belle couleur orangée, qui se perd en « Europe et se change en blanc, soit par l'influence du climat, « soit par la qualité de la nourriture. Quand cette guenon est ar- « rivée à Amsterdam, elle conservoit encore quelques restes de « cette couleur orangée, qui se sont dissipés peu à peu. Le sieur « Bergmeyer en a reçu une seconde depuis quelques mois, dont « la partie interne des cuisses est entièrement jaune : si elle reste « en vie, nous saurons avec plus de certitude ce qu'il faut penser « de ce changement de couleur.

« Ces guenons ont la face noire, et de forme presque triangu- « laire. Leurs yeux sont assez grands et bien fendus; leurs oreilles « sont sans poil et peu éminentes. Un cercle de poils blanchâtres « leur environne le sommet de la tête; leur cou, ou plutôt le « contour de la face, est aussi recouvert d'une raie de longs poils « blancs qui s'étend jusqu'aux oreilles. Elles ont au menton « une barbe de la même couleur, longue de trois ou quatre pou- « ces, qui se termine en deux pointes, et qui contraste singuliè- « rement avec le poil de la face. Quand elles sont dans une situa- « tion où cette barbe repose sur la poitrine et se confond avec ses « poils, on la prendroit pour la continuation de ceux qui for- « ment le collier; et alors ces animaux, vus à une certaine dis- « tance, paroissent avoir autour du cou une palatine semblable à « celle que les dames portent en hiver; et même je leur en ai d'abord « donné le nom, qui se trouve encore seul sur la planche qui a « été gravée, et dans la table des articles de ce volume, qui a été « imprimée avant que je susse celui qu'elles portent en Guinée. « Leur queue égale, pour la longueur, celle de leur corps, et les « poils qui la recouvrent m'ont paru plus longs et plus touffus « que dans la plupart des autres espèces. Leurs fesses sont nues et « calleuses. J'ignore si elles sont sujettes aux écoulemens pério- « diques.

« Jonston a donné, dans la planche LXI de son *Histoire des* « *quadrupèdes*, la figure d'un singe qu'il a nommé *cercopithecus* « *meerkatz*, qui paroît avoir quelque rapport à notre roloway. « Je croirois même que c'est le même animal qu'il a voulu repré- « senter, si la figure qu'il en donne n'étoit pas une mauvaise « copie d'une figure plus mauvaise encore du guariba, publiée « par Marcgrave. »

LA GUENON A FACE POURPRE.

CETTE guenon est remarquable par sa face et ses mains, qui sont d'un violet pourpre, et par une grande barbe blanche et triangulaire, courte et pointue sur la poitrine, mais s'étendant de chaque côté en forme d'aile jusqu'au-delà des oreilles; ce qui lui donne quelque ressemblance avec la palatine décrite dans l'article précédent. Le poil du corps est noir; la queue est très-longue, et se termine par une houppe de poils blancs très-touffus. Cette espèce habite dans l'île de Ceylan, où on lui a donné quelquefois le nom d'*ouanderou*, ainsi qu'au babouin que nous avons décrit sous ce nom. Ses habitudes sont très-douces; elle demeure dans les bois, où elle se nourrit de fruits et de bourgeons. Lorsqu'on l'a prise, elle devient bientôt privée et familière. On trouve également à Ceylan quelques guenons qui sont entièrement blanches, mais qui ressemblent pour tout le reste à la guenon à face pourpre, et cette variété de guenons blanches est assez rare.

Prêtre pinx.t Coutant Sculp.t

1. La Guenon à crinière .... Page 241.
2. La Guenon nègre .... 242.
3. Le Douc .... 245.



LA GUENON A CRINIÈRE.

Nous donnons cette dénomination à une guenon qui nous étoit inconnue, et qui a une crinière autour du cou et un flocon de poils au bout de la queue comme le lion. Elle appartenoit à M. le duc de Bouillon, et elle paroissoit non-seulement adulte, mais âgée. Nous en donnons ici (voyez *pl.* 69) la figure dessinée d'après l'animal vivant; c'étoit un mâle, et il étoit assez privé : il vivoit encore en 1775, à la Ménagerie du Roi à Versailles. Voici la description que nous en avons faite.

Il a deux pieds de longueur depuis le bout du nez jusqu'à l'origine de la queue, et dix-huit pouces de hauteur lorsqu'il est sur ses quatre jambes, qui paroissent longues à proportion de la longueur du corps. Il a la face nue et toute noire : tout le poil du corps et des jambes est de cette même couleur; et, quoique long et luisant, il paroît court aux yeux parce qu'il est couché. Il porte une belle crinière d'un gris brun autour de la face, et une barbe d'un gris clair : cette crinière, qui s'étend jusqu'au-dessus des yeux, est mêlée de poils gris, et dans son milieu elle est composée de poils noirs; elle forme une espèce d'enfoncement vers le sommet de la tête, et passe devant les oreilles, en venant se réunir sous le cou avec la barbe. Les yeux sont d'un brun foncé; le nez plat; et les narines larges et écartées comme celles de l'ouanderou, dont il a toute la physionomie par la forme du nez, de la bouche et de la mâchoire supérieure, mais duquel il diffère tant par la crinière que par la queue et par plusieurs autres caractères. La queue est couverte d'un poil court et noir partout, avec une belle touffe de longs poils à l'extrémité, et longue de vingt-sept pouces. Le dessous de la queue près de son origine est sans poil, ainsi que les deux callosités sur lesquelles s'assied cette guenon. Les pieds et les mains sont un peu couverts de poils, à l'exception des doigts, qui sont nus, de même que les oreilles, qui sont plates et arrondies à leurs extrémités, et cachées par la crinière, en sorte qu'on ne les aperçoit qu'en regardant l'animal de face. Nous conjecturons que cette espèce de grande gue-

non à crinière se trouve en Abissinie, sur le témoignage d'Alvarès, qui dit qu'aux environs de Bernacasso il rencontra de grands singes aussi gros que des brebis, qui ont une crinière comme le lion, et qui vont par nombreuses compagnies.

LA GUENON NÈGRE

Cette guenon a été ainsi nommée à cause d'une sorte de ressemblance des traits de sa face avec ceux du visage des Nègres. Sa face est aplatie, et présente des rides qui s'étendent obliquement depuis le nez jusqu'au bas des joues. Le nez est large et aplati; les narines sont longues et évasées; la bouche grande, et les lèvres épaisses; les oreilles larges et sans rebord saillant; le menton et les joues sont couverts jusqu'aux oreilles de poils assez longs, fins et jaunâtres. Cette guenon a le poil brun sur la tête, noirâtre sur le dos, les bras et les mains, un peu plus clair sur les cuisses et sur les jambes, clair-semé et jaunâtre sur la poitrine et sur le ventre. Les ongles sont allongés et convexes, excepté ceux des pouces, qui sont ronds et aplatis. La queue est aussi longue que le corps, et le poil qui la garnit est de même couleur que celui du dos. Au reste, l'espèce de cette guenon est peut-être la plus petite de toutes celles de l'ancien continent; car elle n'est guère plus grosse qu'un sagouin, et n'a communément que six ou sept pouces de longueur de corps. Albert Seba, Edwards et d'autres naturalistes qui l'ont vue vivante, s'accordent sur la petitesse de sa taille. Celle que cite Edwards étoit très-agile, assez douce, amusante par la légèreté de ses mouvemens, et aimoit beaucoup à jouer, surtout avec les petits chats. Son pays natal est la Guinée.

LE DOUC [1].

Le douc est le dernier de la classe des animaux que nous avons appelés *singes*, *babouins* et *guenons*. Sans être précisément d'aucun de ces trois genres, il participe de tous; il tient des guenons par sa queue longue, des babouins par sa grande taille, et des singes par sa face plate : il a de plus un caractère particulier, et par lequel il paroît faire la nuance entre les guenons et les sapajous. Ces deux familles d'animaux diffèrent entre elles en ce que les guenons ont les fesses pelées, et que tous les sapajous les ont couvertes de poil. Le douc est la seule des guenons qui ait du poil sur les fesses comme les sapajous. Il leur ressemble aussi par l'aplatissement du museau : mais en tout il approche infiniment plus des guenons que des sapajous, desquels il diffère en ce qu'il n'a pas la queue prenante, et aussi par plusieurs autres caractères essentiels. D'ailleurs l'intervalle qui sépare ces deux familles est immense, puisque le douc et toutes les guenons sont de l'ancien continent, tandis que tous les sapajous ne se trouvent que dans le nouveau. On pourroit dire aussi, avec quelque raison, que le douc ayant une longue queue comme les guenons, et n'ayant pas comme elles des callosités sur les fesses, il fait la nuance entre les orangs-outangs et les guenons, comme le gibbon la fait aussi à un autre égard, n'ayant point de queue comme les orangs-outangs, mais ayant des callosités sur les fesses comme les guenons. Indépendamment de ces rapports généraux, le douc a des caractères particuliers par lesquels il est très-remarquable et fort aisé à distinguer de tous les singes, babouins, guenons ou sapajous, même au premier coup d'œil; sa robe variée de toutes couleurs semble indiquer l'ambiguité de sa nature, et en même temps différencier son espèce d'une manière évidente. Il porte autour du cou un collier d'un brun pourpre, autour des joues une barbe blanche;

[1] *Douc*, nom de cet animal à la Cochinchine, et que nous avons adopté. Ce nom, que nous ignorions, nous a été donné par M. Poivre, aussi-bien que l'animal même. *Sifac* à Madagascar.

il a les lèvres et le tour des yeux noirs, la face et les oreilles rouges, le dessus de la tête et le corps gris, la poitrine et le ventre jaunes; les jambes blanches en bas, noires en haut; la queue blanche avec une large tache de même couleur sur les lombes; les pieds noirs avec plusieurs autres nuances de couleur. Il me paroît que cet animal, qu'on nous a assuré venir de la Cochinchine, se trouve aussi à Madagascar, et que c'est le même que Flaccourt indique sous le nom de *sifac* dans les termes suivans : « A Madagascar, « il y a, dit-il, une autre espèce de guenuche blanche, qui a un « chaperon tanné, et qui se tient le plus souvent sur les pieds de « derrière; elle a la queue blanche et deux taches tannées sur les « flancs : elle est plus grande que le vari (mococo), mais plus pe- « tite que le varicossi (vari). Cette espèce s'appelle *sifac;* elle vit « de féves : il y en a beaucoup vers Andrivoure, Dambourlomb « et Ranafoulchy. » Le chaperon ou collier tanné, la queue blanche, les taches sur les flancs, sont des caractères qui indiquent assez clairement que ce sifac de Madagascar est de la même espèce que le douc de la Cochinchine.

Les voyageurs assurent que les grands singes des parties méridionales de l'Asie produisent des bézoards qu'on trouve dans leur estomac, et dont la qualité est supérieure à celle des bézoards des chèvres et des gazelles. Ces grands singes des parties méridionales de l'Inde sont l'ouanderou et le douc; nous croyons donc que c'est à ces espèces qu'il faut rapporter la production des bézoards. On prétend que ces bézoards de singe sont toujours d'une forme ronde, au lieu que les autres bézoards sont de différentes figures [1].

Caractères distinctifs de cette espèce.

Le douc n'a point de callosités sur les fesses; il les a garnies de poil partout : sa queue quoique, longue, ne l'est pas autant que la tête et le corps pris ensemble. Il a la face rouge et couverte d'un

[1] « Comme les singes, aussi-bien que les chèvres, mangent les boutons de « certains arbrisseaux, il se produit dans leur ventre des pierres de bézoard : on « en trouve souvent dans leurs excrémens, que la peur qu'ils ont d'être battus « leur fait lâcher en courant. Ces pierres de bézoard sont les plus chères et les « plus estimées de toutes celles qui se trouvent dans les Indes; elles sont aussi plus « rondes que les autres, et ont bien plus de force : on a éprouvé quelquefois qu'un « grain de celles-ci avoit autant d'effet que deux de celles qui viennent des chè- « vres. » (*Description historique de Macaçar,* page 51.)

duvet roux, les oreilles nues et de même couleur que la face; les lèvres brunes, aussi-bien que les orbites des yeux; le poil de couleurs très-vives et très-variées : il porte un bandeau et un collier d'un brun pourpre ; il a du blanc sur le front, sur la tête, sur le corps, les bras, les jambes, etc., une espèce de barbe d'un blanc jaunâtre; il a du noir au dessus du front et à la partie supérieure des bras; les parties du dessous du corps sont d'un gris cendré et d'un jaune blanchâtre; la queue est blanche, aussi-bien que le bas des lombes : il marche aussi souvent sur deux pieds que sur quatre, et il a trois pieds et demi ou quatre pieds de hauteur lorsqu'il est debout. J'ignore si les femelles dans cette espèce sont sujettes à l'écoulement périodique.

LES SAPAJOUS [1] ET LES SAGOUINS [2].

Nous passons actuellement d'un continent à l'autre. Tous les animaux quadrumanes dont nous avons donné la description, et que nous avons compris sous les noms génériques de *singes*, *babouins* et *guenons*, appartiennent exclusivement à l'ancien continent, et tous ceux dont il nous reste à faire mention ne se trouvent au contraire que dans le nouveau monde. Nous les distinguons d'abord par deux noms génériques, parce qu'on peut les diviser en deux classes : la première est celle des sapajous, et la seconde celle des sagouins. Les uns et les autres ont les pieds conformés à peu près comme ceux des singes, des babouins et des guenons : mais ils diffèrent des singes, en ce qu'ils ont des queues; ils diffèrent des babouins et des guenons, en ce qu'ils n'ont ni poches au bas des joues, ni callosités sur les fesses; et enfin ils diffèrent de tous trois, c'est-à-dire, des singes, des babouins et des guenons, en ce que tous ceux-ci ont la cloison du nez mince, et les narines ouvertes à peu près comme celles de l'homme, au-dessous du nez; au lieu que les sapajous et les sagouins ont

[1] *Sapajou*, mot dérivé de *cayouassou*, nom de ces animaux au Brésil, et qui se prononce *sajouassou*.

[2] *Sagoin*, *sagouin*, mot dérivé de *cagui*, qui se prononce *sagoui*, et qui est le nom de ces animaux dans leur pays natal au Brésil.

cette cloison des narines fort large et fort épaisse, et les ouvertures des narines placées à côté et non pas au-dessous du nez : ainsi les sapajous et les sagouins sont non-seulement spécifiquement, mais même génériquement différens des singes, des babouins et des guenons. Et lorsqu'ensuite on vient à les comparer entre eux, on trouve qu'ils diffèrent aussi par quelques caractères généraux; car tous les sapajous ont la queue prenante, c'est-à-dire, musclée de manière qu'ils peuvent s'en servir comme d'un doigt pour saisir et prendre ce qui leur plaît. Cette queue qu'ils plient, qu'ils étendent, dont ils recoquillent ou développent le bout à leur volonté, et qui leur sert principalement à s'accrocher aux branches par son extrémité, est ordinairement dégarnie de poil en dessous et couverte d'une peau lisse. Les sagouins au contraire ont tous la queue proportionnellement plus longue que les sapajous, et en même temps ils l'ont entièrement velue, lâche et droite, en sorte qu'ils ne peuvent s'en servir en aucune manière ni pour saisir ni pour s'accrocher. Cette différence est si apparente, qu'elle suffit seule pour qu'on puisse toujours distinguer un sapajou d'un sagouin.

Nous connoissons huit sapajous, que nous croyons pouvoir réduire à cinq espèces. La première est l'ouarine ou gouariba du Brésil. Ce sapajou est grand comme un renard, et il ne diffère de celui qu'on appelle *alouate* à Cayenne que par la couleur : l'ouarine a le poil noir, et l'alouate l'a rouge; et comme ils se ressemblent à tous autres égards, je n'en fais ici qu'une seule et même espèce. La seconde est le coaita, qui est noir comme l'ouarine, mais qui n'est pas si grand, et dont l'exquima nous paroît être une variété. La troisième est le sajou ou sapajou proprement dit, qui est de petite taille, d'un poil brun, et qu'on connoît vulgairement sous le nom impropre de *singe-capucin* : il y a dans cette espèce une variété que nous appellerons le *sajou gris*, et qui ne diffère du sajou brun que par cette différence du poil. La quatrième espèce est le saï, que les voyageurs ont appelé le *pleureur ;* il est un peu plus grand que le sajou, et il a le museau plus large : nous en connoissons deux qui ne diffèrent que par la couleur du poil; le premier est d'un brun noirâtre, et le second d'un roux blanchâtre. Enfin la cinquième espèce est le saïmiri, qu'on appelle vulgairement le *singe aurore* ou *sapajou orangé :* celui-ci est le plus petit et le plus joli des sapajous.

Nous connoissons de même six espèces de sagouins. Le premier et le plus grand de tous est le saki, qui a la queue couverte d'un



Prêtre pinx.t Guyard sculp.

1. L'Ouarine .... Page 247.
2. L'Mouate .... ibid.
3. Le Coaita .... [illegible]

poil si long et si touffu, qu'on l'a nommé *singe à queue de renard*. Il semble qu'il y ait variété dans cette espèce pour la grandeur; j'en ai vu deux qui paroissoient adultes, dont l'un étoit presque une fois plus grand que l'autre. Le second sagouin est le tamarin : il est ordinairement noir avec les quatre pieds jaunes; mais il varie pour la couleur, car il s'en trouve de bruns mouchetés de jaune. Le troisième est l'ouistiti, qui est remarquable par les larges toupets de poil qui accompagnent sa face, et par sa queue annelée. Le quatrième est le marikina, qui a une crinière autour du cou, et un flocon de poil au bout de la queue comme le lion, ce qui lui a fait donner le nom de *petit lion*. Le cinquième est le pinche, qui a la face d'un beau noir, avec des poils blancs qui descendent du dessus et des côtés de la tête en forme de cheveux longs et lisses. Le sixième et le dernier est le miço, qui est le plus joli de tous, dont le poil est d'un blond argentin, et qui a la face colorée d'un rouge aussi vif que du vermillon. Nous allons donner l'histoire et la description de chacun de ces sapajous et de ces sagouins, dont la plupart n'étoient ni dénommés, ni décrits, ni connus.

L'OUARINE[1] ET L'ALOUATE[2].

L'OUARINE et l'alouate sont les plus grands animaux quadrumanes du nouveau continent; ils surpassent de beaucoup les plus grosses guenons, et approchent de la grandeur des babouins : ils ont la queue prenante, et sont par conséquent de la famille des sapajous, dans laquelle ils tiennent un rang bien distinct, non-seulement par leur taille, mais aussi par leur voix, qui retentit comme un tambour et se fait entendre à une très-grande dis-

---

[1] *Ouarin, ouarine*, nom de cet animal au Maregnon, et que nous avons adopté.

[2] *Allouata*, à Cayenne, n'est qu'une variété de l'ouarine : celui-ci est d'un brun noir, et l'alouate d'un rouge brun : tous deux font un bruit épouvantable, et on leur a donné également l'épithète de *hurleurs*. *Arabata* dans les terres de l'Orénoque, selon Gumilla.

tance. Marcgrave raconte « que tous les jours, matin et soir, « les ouarines s'assemblent dans les bois; que l'un d'entre eux « prend une place élevée, et fait signe de la main aux autres de « s'asseoir autour de lui pour l'écouter; que, dès qu'il les voit pla- « cés, il commence un discours à voix si haute et si précipitée, « qu'à l'entendre de loin on croiroit qu'ils crient tous ensemble; « que cependant il n'y en a qu'un seul, et que, pendant tout le « temps qu'il parle, tous les autres sont dans le plus grand si- « lence; qu'ensuite, lorsqu'il cesse, il fait signe de la main aux « autres de répondre, et qu'à l'instant tous se mettent à crier en- « semble, jusqu'à ce que par un autre signe de la main il leur « ordonne le silence; que dans le moment ils obéissent et se tai- « sent; qu'enfin alors le premier reprend son discours ou sa « chanson, et que ce n'est qu'après l'avoir encore écouté bien « attentivement qu'ils se séparent et rompent l'assemblée ». Ces faits, dont Marcgrave dit avoir été plusieurs fois témoin, pourroient bien être exagérés et assaisonnés d'un peu de merveilleux. Le tout n'est peut-être fondé que sur le bruit effroyable que font ces animaux : ils ont dans la gorge une espèce de tambour osseux dans la concavité duquel le son de leur voix grossit, se multiplie et forme des hurlemens par écho; aussi a-t-on distingué ces sapajous de tous les autres par le nom de *hurleurs*. Nous n'avons pas vu l'ouarine; mais nous avons les dépouilles d'un alouate et un embryon desséché de cette même espèce, dans lequel l'instrument du grand bruit, c'est-à-dire, l'os de la gorge, est déjà très-sensible. Selon Marcgrave, l'ouarine a la face large et carrée, les yeux noirs et brillans, les oreilles courtes et arrondies, la queue nue à son extrémité, avec laquelle il s'accroche et s'attache fermement à tout ce qu'il peut embrasser. Les poils de tout le corps sont noirs, longs, luisans et polis; des poils plus longs sous le menton et sur la gorge lui forment une espèce de barbe ronde. Le poil des mains, des pieds et d'une partie de la queue, est brun. Le mâle est de la même couleur de la femelle, et il n'en diffère qu'en ce qu'il est un peu plus grand. Les femelles portent leurs petits sur le dos, et sautent avec cette charge de branche en branche et d'arbre en arbre : les petits embrassent avec les bras et les mains le corps de leur mère dans la partie la plus étroite, et s'y tiennent fermement attachés tant qu'elle est en mouvement. Au reste, ces animaux sont sauvages et méchans; on ne peut les apprivoiser, ni même les domter; ils mordent cruellement; et, quoiqu'ils ne soient pas du nombre des animaux carnassiers et féroces, ils

ne laissent pas d'inspirer de la crainte, tant par leur voix effroyable que par leur air d'impudence. Comme ils ne vivent que de fruits et de légumes, de graines et de quelques insectes, leur chair n'est pas mauvaise à manger. « Les chasseurs, dit Ocxme-« lin, apportèrent sur le soir des singes qu'ils avoient tués dans « les terres du cap Gracias-à-Dio : on fit rôtir une partie de ces « singes et bouillir l'autre, ce qui nous sembla fort bon. La chair « en est comme celle du lièvre; mais elle n'a pas le même goût, « étant un peu douçâtre : c'est pourquoi il y faut mettre beau-« coup de sel en la faisant cuire. La graisse en est jaune comme « celle du chapon, et plus même, et a fort bon goût. Nous ne « vécûmes que de ces animaux pendant tout le temps que nous « fûmes là, parce que nous ne trouvions pas autre chose; si bien « que tous les jours les chasseurs en apportoient autant que nous « en pouvions manger. Je fus curieux d'aller à cette chasse, et « surpris de l'instinct qu'ont ces bêtes de connoître plus particu-« lièrement que les autres animaux ceux qui leur font la guerre, « et de chercher les moyens, quand ils sont attaqués, de se se-« courir et de se défendre. Lorsque nous les approchions, ils se « joignoient tous ensemble, se mettoient à crier et faire un bruit « épouvantable, et à nous jeter des branches sèches qu'ils rom-« poient des arbres : il y en avoit même qui faisoient leur saleté « dans leurs pattes, qu'ils nous envoyoient à la tête. J'ai re-« marqué aussi qu'ils ne s'abandonnent jamais, et qu'ils sautent « d'arbre en arbre si subtilement que cela éblouit la vue. Je vis « encore qu'ils se jetoient à corps perdu de branche en branche « sans jamais tomber à terre; car, avant qu'ils puissent être à « bas, ils s'accrochent, ou avec leurs pattes, ou avec la queue : « ce qui fait que quand on les tire à coups de fusil, à moins « qu'on ne les tue tout-à-fait, on ne les sauroit avoir; car lors-« qu'ils sont blessés, et même mortellement, ils demeurent tou-« jours accrochés aux arbres, où ils meurent souvent et ne tom-« bent que par pièces. J'en ai vu de morts depuis plus de quatre « jours, qui pendoient encore aux arbres; si bien que fort sou-« vent on en tiroit quinze ou seize pour en avoir trois ou quatre « tout au plus. Mais ce qui me parut plus singulier, c'est qu'au « moment que l'un d'eux est blessé, on les voit s'assembler au-« tour de lui, mettre les doigts dans la plaie, et faire de même « que s'ils la vouloient sonder : alors, s'ils voient couler beau-« coup de sang, ils la tiennent fermée pendant que d'autres ap-« portent quelques feuilles, qu'ils mâchent et poussent adroi-

« tement dans l'ouverture de la plaie. Je puis dire avoir vu « cela plusieurs fois, et l'avoir vu avec admiration. Les femelles « n'ont jamais qu'un petit, qu'elles portent de la même manière « que les négresses portent leur enfant : ce petit, sur le dos de « sa mère, lui embrasse le cou par-dessus les épaules avec les « deux pattes de devant, et des deux de derrière il la tient par le « milieu du corps : quand elle veut lui donner à téter, elle le prend « dans ses pattes, et lui présente la mamelle comme les femmes... « On n'a point d'autre moyen d'avoir le petit que de tuer la « mère, car il ne l'abandonne jamais : étant morte, il tombe « avec elle, et alors on le peut prendre. Lorsque ces animaux « sont embarrassés, ils s'entr'aident pour passer d'un arbre ou « d'un ruisseau à un autre, ou dans quelque autre rencontre que « ce puisse être.... On a coutume de les entendre de plus d'une « grande lieue. »

Dampier confirme la plupart de ces faits ; néanmoins il assure que ces animaux produisent ordinairement deux petits, et que la mère en porte un sous le bras et l'autre sur le dos. En général, les sapajous, même de la plus petite espèce, ne produisent pas en grand nombre ; et il est très-vraisemblable que ceux-ci, qui sont les plus grands de tous, ne produisent qu'un ou deux petits.

Caractères distinctifs de ces espèces.

L'ouarine a les narines ouvertes à côté et non pas au-dessous du nez ; la cloison des narines très-épaisse : il n'a point d'abajoues, point de callosités sur les fesses ; ces parties sont couvertes de poil comme le reste du corps. Il a la queue prenante et très-longue, le poil noir et long, et dans la gorge un gros os concave ; il est de la grandeur d'un levrier ; le poil long qu'il a sous le cou lui forme une espèce de barbe ronde ; il marche ordinairement à quatre pieds.

L'alouate a les mêmes caractères que l'ouarine, et ne paroît en différer qu'en ce qu'il n'a point de barbe bien marquée, et qu'il a le poil d'un rouge brun, au lieu que l'ouarine l'a noir. J'ignore si les femelles dans ces espèces sont sujettes à l'écoulement périodique ; mais, par analogie, je présume que non, ayant observé généralement qu'il n'y avoit que les singes, babouins et guenons à fesses nues, qui soient sujets à cet écoulement.

Sur l'Alouate.

☞ L'on trouvera ici (voyez *planche* 70) la figure du grand sapajou que nous avons appelé *alouate*, et qu'on nomme à Cayenne *singe rouge* : on le désigne aussi assez communément, ainsi que l'ouarine, par la dénomination de *singe hurleur*. L'alouate diffère de l'ouarine par la couleur et par quelques caractères qu'on pourroit attribuer à la différence des contrées qu'ils habitent. Sa figure manquoit dans notre ouvrage; et nous l'avons fait dessiner d'après une peau bourrée qui a été envoyée de Cayenne à M. Poissonnier, médecin du roi. L'ouarine ou le hurleur noir, quoique fort commun au Brésil, ne se trouve point à la Guiane, et nous n'avons pu nous en procurer un individu. L'alouate ou le hurleur rouge est au contraire très-rare au Brésil, et très-commun dans les terres voisines de Cayenne.

Ce grand sapajou avoit vingt-trois pouces et demi de longueur, et peut-être un pouce ou deux de plus, parce que la peau en est fort desséchée. La face est sans poil; le nez est aplati; les narines sont larges; les joues garnies, sur les côtés, de poils fauves et clair-semés, avec de grands poils noirs au-dessus des yeux; et il y a quatre dents inciaives au-devant de chacune des mâchoires : les supérieures sont plus grosses et plus larges que les inférieures. Il y a aussi deux canines qui sont fort grosses à la base; et entre les incisives et les canines supérieures, de même qu'entre les canines et les mâchelières inférieures, il se trouve un espace vide, dans lequel la dent canine de la mâchoire opposée entre lorsque la bouche se ferme. Nous n'avons pu voir les dents mâchelières, à cause du desséchement de la peau. Ce que ce sapajou a de particulier, outre sa grande taille, ce sont de longs poils d'un roux foncé sur les côtés de la tête et du cou, qui lui forment comme une grande barbe sous le menton. Il a les jambes et les bras fort courts relativement à la longueur de son corps. Les bras, depuis l'épaule jusqu'au poignet, n'ont que dix pouces neuf lignes; et les cuisses et les jambes jusqu'au talon, onze pouces huit lignes. La main, depuis le poignet jusqu'à l'extrémité du plus long doigt, a quatre pouces; et le pied, cinq pouces deux lignes depuis le talon jusqu'au bout du plus long doigt. Le dedans et le dessous des pieds et des mains est une peau nue, et le dessus est couvert de petits poils d'un brun roux. Le corps est très-fourni de poils, surtout aux épaules où ils sont le plus longs, et ont jusqu'à deux pouces six lignes de

longueur, tandis que le poil du corps n'a que treize ou quatorze lignes. Les bras sont bien couverts de poils sur leurs parties extérieures : mais leur partie intérieure est presque sans poil ; et nous ne savons si ce manque de poil ne vient pas d'un défaut de cette peau desséchée. La couleur générale du poil de ce sapajou l'a fait nommer *singe rouge*, parce qu'en effet il paroît rouge par l'opposition des couleurs des différens endroits où le poil est d'un roux brûlé, mêlé de teintes brun roussâtre ; et cette couleur domine sur la barbe, sur la tête, et sur l'intérieur des cuisses. Les bras, depuis le coude jusqu'au poignet, sont d'un roux très-foncé, qui domine sur le fauve au-dedans du bras, lequel est néanmoins d'un fauve plus foncé que celui du corps. Le poil sous le ventre est du même fauve que sur les reins; mais sur la partie de la poitrine voisine du cou, il est mélangé de poils noirs plus longs que ceux du ventre. La queue est longue d'un pied sept pouces et demi, sur un pouce neuf lignes de diamètre à l'origine : elle va toujours en diminuant de grosseur, et n'est revêtue par-dessous que d'une peau sans poil sur une longueur de dix pouces vers l'extrémité ; ce qui démontre que l'animal s'en sert pour s'attacher et s'accrocher, ou pour prendre les différentes choses qu'il veut amener à lui, comme le font les autres sapajous, qui tous, à l'exception de l'ouarine, sont plus petits que celui-ci. Au reste, cette queue, dont la peau est très-brune, est couverte en dessus de poils d'un roux brun.

On épie ou l'on poursuit ces animaux à la chasse, et la chair n'en est pas absolument mauvaise à manger, quoique toujours très-dure. Si l'on ne fait que les blesser sur un arbre, ils s'attachent à une branche par leur longue queue, et ne tombent à terre que lorsqu'ils sont morts; quelquefois même ils ne se détachent que plus de vingt-quatre heures après leur mort : la contraction dans les muscles qui replient le bout de la queue se conserve et dure pendant tous ce temps.

Ces gros sapajous mangent de différentes espèces de fruits. Ils ne sont pas féroces; mais ils causent de l'épouvante par leurs cris réitérés et presque continuels, qu'on entend de fort loin, et qui leur ont fait donner le nom de *hurleurs*. Ils ne font qu'un petit, que la mère porte sur le dos et prend entre ses bras pour lui donner à téter. Ceux qu'on élève dans les maisons ont l'air triste et morne, et ne font point ces gentillesses qu'on nomme communément *des singeries* : ils portent ordinairement la tête basse, et ne se remuent qu'avec lenteur et nonchalance. Ils s'accrochent très-

souvent par le bout de leur queue, dont ils font un, deux ou trois tours, selon qu'ils veulent être plus ou moins fortement attachés. L'état de domesticité change leur humeur, et influe trop sensiblement sur leurs habitudes naturelles, car ils ne vivent pas long-temps en captivité; ils y perdent leur voix; ou du moins ils ne la font jamais entendre, tandis qu'en liberté ils ne cessent de hurler : on entend leur cri plusieurs fois par jour dans les habitations voisines des forêts; leur carillon lugubre dure souvent quelques heures de suite. C'est ordinairement à deux heures après minuit qu'ils commencent à hurler ou crier, et ce cri, qui retentit au loin, se fait d'une manière singulière. Ils inspirent fortement et pendant long-temps l'air, qu'ils rendent ensuite peu à peu, et ils faut autant de bruit en l'inspirant qu'en le rendant; cela dépend d'une conformation singulière dans l'organe de la voix. Vers le milieu de la trachée-artère on trouve une cavité osseuse, qui ressemble par sa forme extérieure au talon d'un soulier de femme : cette cavité osseuse est attachée par des ligamens membraneux qui l'environnent; l'air poussé des poumons par la trachée-artère dans cette cavité passe en montant par un canal membraneux, épais et sinueux, se rétrécissant et s'ouvrant en manière de bourse à cheveux : c'est à l'entrée et à la sortie de ce conduit membraneux que l'air éprouve toutes les modifications qui forment les tons successifs de leur forte voix. Les femelles ont un organe osseux comme les mâles.

Un observateur qui a vu et nourri quelques-uns de ces animaux à Cayenne, m'a communiqué la note qui suit. « Les « alouates habitent les forêts humides qui sont près des eaux ou « des marais. On en trouve communément dans les îles boisées « des grandes savanes noyées, et jamais sur les montagnes de « l'intérieur de la Guiane. Ils vont en petit nombre, souvent par « couples, et quelquefois seuls. Le cri, ou plutôt le râlement ef- « froyable qu'ils font entendre, est bien capable d'inspirer de la « terreur : il semble que les forêts retentissent des hurlemens de « toutes les bêtes féroces rassemblées. C'est ordinairement le ma- « tin et le soir qu'ils font ce bruit; ils le répètent aussi dans le « cours de la journée, et quelquefois pendant la nuit. Ce râlement « est si fort et si varié, que l'on juge souvent qu'il est produit « par plusieurs de ces animaux, et l'on est surpris de n'en trou- « ver que deux ou trois, et quelquefois de n'en voir qu'un seul. « L'alouate vit rarement long-temps en captivité. Le mâle est plus « gros que la femelle : celle-ci porte son petit sur son dos.

« Rien n'est plus difficile à tuer que ces animaux : il faut leur « tirer plusieurs coups de fusil pour les achever; et tant qu'il « leur reste un peu de vie, et quelquefois même après leur mort, « ils demeurent accrochés aux branches par les pieds et la queue. « Souvent le chasseur s'impatiente de perdre son temps et ses mu- « nitions pour un aussi mauvais gibier; car, malgré le témoi- « gnage de quelques voyageurs, la chair n'en est pas bonne : elle « est presque toujours d'une dureté excessive; aussi est-elle ex- « clue de toutes les tables : c'est uniquement le besoin et la pri- « vation des autres mets qui en font manger aux habitans peu « aisés et aux voyageurs. »

J'ai dit que j'ignorois si les femelles ouarines étoient sujettes à l'écoulement périodique, et que je présumois qu'il n'y avoit que les singes, les babouins et les guenons à fesses nues, qui fussent sujettes à cet écoulement. Cette présomption étoit peut-être bien fondée; car M. Sonini de Manoncourt dit s'être assuré qu'aucune femelle dans les grands et les petits sapajous, et dans tous les sagouins, n'est sujette à cet écoulement. Il a remarqué de plus qu'en général les sapajous et les sagouins vivent en troupes dans les forêts; qu'ils portent sur le dos leurs petits, qui les embrassent étroitement; et que, lorsque l'on tue la mère, le petit, tombant avec elle, se laisse prendre : c'est même, selon lui, le seul moyen d'en avoir de vivans.

Nous pouvons ajouter à ces observations que la plupart de ces animaux, tels que l'alouate, l'ouarine, le coaita, etc., ont une physionomie triste et mélancolique, et que néanmoins les mâles marquent assez insolemment beaucoup de désir pour les femmes.

LE COAITA [1] ET L'EXQUIMA.

Le coaita est, après l'ouarine et l'alouate, le plus grand des sapajous; je l'ai vu vivant à l'hôtel de M. le duc de Bouillon, où par sa familiarité, et même par ses caresses empressées, il méritoit l'affection de ceux qui le soignoient : mais, malgré les bons traitemens et les soins, il ne put résister aux froids de l'hiver 1764; il mourut, et fut regretté de son maître, qui eut la bonté de me l'envoyer pour le placer au Cabinet du Roi. J'en ai vu un autre chez M. le marquis de Montmirail; celui-ci étoit un mâle, et le premier une femelle; tous deux étoient également traitables et bien apprivoisés. Ce sapajou, par son naturel doux et docile, diffère donc beaucoup de l'ouarine et de l'alouate, qui sont indomtables et farouches; il en diffère aussi en ce qu'il n'a pas comme eux une poche osseuse dans la gorge; il a comme l'ouarine le poil noir, mais hérissé. Il en diffère encore, aussi-bien que de tous les autres sapajous, en ce qu'il n'a que quatre doigts aux mains, et que le pouce lui manque : par ce seul caractère et par sa queue prenante, il est aisé de le distinguer des guenons, qui toutes ont la queue lâche et cinq doigts aux mains.

L'animal que Marcgrave appelle *exquima* est d'une espèce très-voisine de celle du *coaita,* et même n'en est peut-être qu'une simple variété. Il me paroît que cet auteur a fait une faute lorsqu'il a dit que l'exquima étoit de Guinée et de Congo : la figure qu'il en donne suffit seule pour démontrer l'erreur; car cet animal y est représenté avec la queue recoquillée à l'extrémité, caractère qui n'appartient qu'aux seuls sapajous, et point aux guenons, qui toutes ont la queue lâche : or nous sommes assurés qu'il n'y a en Guinée et au Congo que des guenons et point de sapajous; par conséquent l'exquima de Marcgrave n'est pas, comme il le dit, une

[1] *Coaita* ou *qoata*, nom de cet animal à la Guiane, et que nous avons adopté; *chameck* au Pérou.

Le mot *coaita* pourroit bien venir de *caitaia*, nom d'un autre sapajou dans la langue brasilienne, qui cependant doit se prononcer *saitaia*.

guenon ou *cercopithèque* de Guinée, mais un *sapajou à queue prenante*, qui sans doute y avoit été transporté du Brésil : le nom d'*exquima* ou *quima*, en ôtant l'article *ex*, et qui doit se prononcer *qouima*, ne s'éloigne pas de *quoaita*, et c'est ainsi que plusieur auteurs ont écrit le nom du *coaita* : tout concourt donc à faire croire que cet *exquima* de Marcgrave, qu'il dit être une *guenon* ou un *cercopithèque* de Guinée, est un *sapajou* du Brésil, et que ce n'est qu'une variété dans l'espèce du coaita, auquel il ressemble par le naturel, par la grandeur, par la couleur et par la queue prenante ; la seule différence remarquable, c'est que l'exquima a du poil blanchâtre sur le ventre, et qu'il porte au-dessous du menton une barbe blanche, longue de deux doigts. Nos coaitas n'avoient ni ce poil blanc ni cette barbe. Mais ce qui me fait présumer que cette différence n'est qu'une variété dans l'espèce du coaita, c'est que j'ai reconnu, par le témoignage des voyageurs, qu'il y en a de blancs et de noirs, les uns sans barbe et d'autres avec une barbe. « Il y a, dit Dampier, dans les terres de l'isthme « de l'Amérique, de grands troupeaux de singes, dont les uns « sont blancs et la plupart noirs ; les uns ont de la barbe, les au« tres n'en ont point : ils sont d'une taille médiocre..... Ces ani« maux ont quantité de vers dans les entrailles.... Ces singes sont « fort drôles : ils faisoient mille postures grotesques lorsque nous « traversions les bois ; ils sautoient d'une branche à l'autre avec « leurs petits sur le dos ; ils faisoient des grimaces contre nous, « craquetoient des dents, et cherchoient l'occasion de pisser sur « nous. Quand ils veulent passer du sommet d'un arbre à l'autre, « dont les branches sont trop éloignées pour y pouvoir atteindre « d'un saut, ils s'attachent à la queue les uns des autres, et ils se « brandillent ainsi jusqu'à ce que le dernier attrape une branche « de l'arbre voisin, et il tire tout le reste après lui. » Tout cela et jusqu'aux vers dans les entrailles convient à nos coaitas ; M. Daubenton, en disséquant ces animaux, y a trouvé une grande quantité de vers dont quelques-uns avoient jusqu'à douze et treize pouces de longueur : nous ne pouvons donc guère douter que l'exquima de Marcgrave ne soit un sapajou de l'espèce même ou de l'espèce très-voisine de celle du coaita.

Nous ne pouvons aussi nous dispenser d'observer que si l'animal indiqué par M. Linnæus sous le nom de *diana* est en effet, comme il le dit, l'*exquima* de Marcgrave, il a manqué dans sa description le caractère essentiel, qui est la *queue prenante*, et qui seul doit décider si ce *diana* est du genre des *sapajous* ou de

celui des *guenons*, et par conséquent s'il se trouve dans l'ancien ou dans le nouveau continent.

Indépendamment de cette variété, dont les caractères sont très-apparens, il y a d'autres variétés moins sensibles dans l'espèce du coaita ; celui qu'a décrit M. Brisson avoit du poil blanchâtre sur toutes les parties inférieures du corps ; au lieu que ceux que nous avons vus étoient entièrement noirs et n'avoient que très-peu de poil sur ces parties inférieures, où l'on voyoit la peau qui étoit noire comme le poil. Des deux coaitas dont parle M. Edwards, l'un étoit noir et l'autre étoit brun ; on leur avoit donné, dit-il, le nom de *singe-araignée*, à cause de leur queue et de leurs membres qui étoient fort longs et fort minces : ces animaux sont en effet fort effilés du corps et des jambes, et mal proportionnés.

On m'en présenta un, il y a plusieurs années, sous le nom de *chameck*, que l'on me dit venir des côtes du Pérou ; j'en fis prendre les mesures et faire une description [1] : je la rapporte ici

[1] Cet animal venoit de la côte de Bancet au Pérou : il étoit âgé de treize mois, il pesoit environ six livres ; il étoit noir par tout le corps ; la face nue, avec une peau grenue et de couleur de mulâtre ; le poil de deux à trois pouces de longueur et un peu rude ; les oreilles de même couleur que la face et aussi dégarnies de poil, fort ressemblantes à celles de l'homme ; la queue longue d'un pied dix pouces, grosse de cinq pouces de circonférence à la base, et de onze lignes à l'extrémité ; elle étoit ronde et garnie de poil en-dessus et en-dessous à son origine, et sur une longueur de treize pouces, mais sans poil par-dessous sur une longueur de neuf pouces à son extrémité, où elle est aplatie par-dessous et sillonnée dans son milieu, et ronde par-dessus. L'animal se sert de sa queue pour se suspendre et s'accrocher ; il s'en sert aussi comme d'une cinquième main pour saisir ce qu'il veut amener à lui. Il avoit treize pouces de longueur depuis le bout du nez jusqu'à l'origine de la queue, neuf pouces et demi de circonférence derrière les bras, et un pied un pouce sur la pointe du sternum qui est très-relevé ; neuf pouces et demi devant les pattes de derrière ; le cou avoit cinq pouces et demi de circonférence ; il n'y avoit que deux mamelles placées presque sous les aisselles ; la tête avoit cinq pouces de circonférence prise à l'endroit le plus gros, et deux pouces au-dessous des yeux ; le nez, treize lignes de longueur. Les yeux étoient fort ressemblans à ceux d'un enfant ; ils avoient neuf lignes de longueur d'un angle à l'autre ; l'iris en étoit brun et environné d'un petit cercle jaunâtre ; la prunelle étoit grande, et il y avoit d'un œil à l'autre huit lignes de distance. L'oreille avoit un pouce six lignes de longueur, et dix lignes de largeur ; le tour de la bouche, treize lignes ; les bras, six pouces trois lignes de longueur, et trois pouces de circonférence ; l'avant-bras, six pouces de longueur, et deux pouces et demi de circonférence ; le reste de la main, cinq pouces de longueur ; la paume de la main, un pouce trois lignes de largeur. Il avoit aux mains quatre grands doigts garnis d'ongles, et un petit pouce sans ongle, qui n'étoit long que de deux lignes : l'index avoit deux pouces deux lignes de longueur ; le doigt du milieu, deux pouces et demi ; l'annu-

pour qu'on puisse la comparer avec celle que M. Daubenton a faite du coaita, et reconnoître qu'à quelques variétés près, ce chameck du Pérou est le même animal que le coaita de la Guiane.

Ces sapajous sont intelligens et très-adroits; ils vont de compagnie, s'avertissent, s'aident et se secourent. La queue leur sert exactement d'une cinquième main; il paroît même qu'ils font plus de choses avec la queue qu'avec les mains ou les pieds : la Nature semble les avoir dédommagés par-là du pouce qui leur manque. On assure qu'ils pêchent et prennent du poisson avec cette longue queue; et cela ne me paroît pas incroyable, car nous avons vu l'un de nos coaitas prendre de même avec sa queue et amener à lui un écureuil qu'on lui avoit donné pour compagnon dans sa chambre. Ils ont l'adresse de casser l'écaille des huîtres pour les manger; et il est certain qu'ils se suspendent plusieurs les uns au bout des autres, soit pour traverser un ruisseau, soit pour s'élancer d'un arbre à un autre. Ils ne produisent ordinairement qu'un ou deux petits, qu'ils portent toujours sur le dos. Ils mangent du poisson, des vers et des insectes; mais les fruits sont leur nourriture la plus ordinaire. Ils deviennent très-gras dans le temps de l'abondance et de la maturité des fruits; et l'on prétend qu'alors leur chair est fort bonne à manger.

Caractères distinctifs de ces espèces.

Le coaita n'a ni abajoues ni callosités sur les fesses; il a la queue prenante et très-longue, la cloison des narines très-épaisse, et les narines ouvertes à côté et non pas au-dessous du nez; il n'a que quatre doigts aux mains ou pieds de devant; il a le poil et la peau noirs, la face nue et tannée, les oreilles aussi nues et faites comme celles de l'homme; il a environ un pied et demi de longueur, et la queue est plus longue que le corps et la tête pris ensemble; il marche à quatre pieds.

---

laire, deux pouces quatre lignes; et le petit doigt, deux pouces; les ongles, trois lignes et demie à quatre lignes de longueur; la jambe, six pouces jusqu'au genou, et quatre pouces huit lignes de circonférence au plus gros; depuis le genou jusqu'au talon, cinq pouces quatre lignes, et trois pouces de circonférence; le pied, cinq pouces et demi de longueur. Il avoit aux pieds cinq doigts mieux proportionnés que ceux des mains : le pouce avoit un pouce six lignes de longueur; l'index, deux pouces; le doigt du milieu, deux pouces deux lignes; l'annulaire, deux pouces; et le petit doigt, un pouce neuf lignes; le pied, deux pouces trois lignes de largeur.

L'exquima est à peu près de la même grandeur que le coaita : il a, comme lui, la queue prenante; mais il n'a pas de poil noir sur tout le corps. Il varie pour les couleurs; il y en a de noirs et de fauves sur le dos, et de blancs sur la gorge et le ventre; il a d'ailleurs une barbe remarquable : néanmoins ces différences ne m'ont pas paru suffisantes pour en faire deux espèces séparées, d'autant plus qu'il y a des coaitas qui ne sont pas tout noirs, et qui ont du poil blanchâtre sur la gorge et le ventre. Les femelles dans ces deux espèces ne sont pas sujettes à l'écoulement périodique.

☞ M. Vosmaër dit, page 5 de la description qu'il a faite de cet animal, qu'il est étonné que M. de Buffon ôte à la plus grande partie d'un genre d'animaux aussi connu que les singes, l'ancien nom de *singe* qu'on lui donne partout. La réponse est aisée : je ne leur ai point ôté le nom général de *singe*; je l'ai seulement affecté de préférence aux espèces de ces animaux qui, n'ayant point de queue, et marchant sur leurs deux pieds, ressemblent le plus à l'homme; et ce n'est que pour distinguer les différens genres de ces animaux que je les ai divisés par cinq noms génériques, savoir, les singes, les babouins, les guenons, les sapajous et les sagouins, dont les trois premiers genres appartiennent aux climats chauds de l'ancien continent, et les deux derniers aux climats chauds du nouveau continent.

« Il n'y a que M. de Buffon, dit M. Vosmaër, qui ait pris la « peine de bien représenter le coaita (*planche* 70, *figure* 3). « Cependant, en le comparant avec la figure qu'il en donne, « l'on apercevra bientôt qu'il est un peu trop maigre, que la « face est trop saillante, et que le dessinateur a trop allongé le « museau. »

La réponse à ceci est que j'ai vu l'animal vivant; que M. de Sève l'a dessiné; qu'il est le plus habile dessinateur que nous ayons dans ce genre; et qu'ayant moi-même soigneusement comparé le dessin avec l'animal vivant, je n'en ai pas trouvé la représentation différente de la nature : ainsi la figure n'est pas trop maigre, ni la face trop saillante, ni le museau trop allongé; en sorte qu'il est probable que le *coaita* ou *qouatto* dont M. Vosmaer donne la description, étoit un animal plus gras, ou peut-être une variété dans l'espèce, qui diffère de notre coaita par ces mêmes caractères dont M. Vosmaër reproche le défaut à celui que M. de Sève a dessiné.

M. Vosmaër dit, page 10 de la même description, que l'*esquima* de Marcgrave, que M. Linnæus a indiqué sous le nom de *diana*, n'a point de queue prenante. « Nous pouvons, dit-il, as« surer M. de Buffon que le diana n'a point la queue prenante, « puisque nous l'avons vu vivant. »

Je réponds que je ne doute point du tout de ce témoignage de M. Vosmaër, mais que je doute très-fort que le *diana* de Linnæus soit l'*exquima* de Marcgrave; et j'ajouterai qu'il n'y a point dans le nouveau continent d'animal du genre des sapajous et des coaitas, qui n'ait la queue prenante; en sorte que si le diana n'a pas la queue prenante, non-seulement il n'est pas voisin du coaita par l'espèce, mais même par le climat, puisque, n'ayant pas la queue prenante, il seroit du genre des guenons, et non pas de celui des sapajous. Je ne donne point ici la description de M. Vosmaër, parce que je n'y ai rien trouvé qui soit essentiellement différent de la nôtre, sinon que son coaita étoit aussi gras que le nôtre étoit maigre, et que M. Vosmaër lui a fait des yeux d'homme, au lieu de lui faire des yeux de singe.

Nous devons seulement ajouter à ce que nous avons écrit sur le coaita que c'est le plus laid de tous les sapajous, et le plus grand après l'ouarine et l'alouate. Il habite comme eux les forêts humides; il vit des fruits de toutes les espèces de palmiers aquatiques, de balatas, etc.; il mange de préférence ceux du palmier commun. Sa queue, dégarnie de poil en dessous, vers l'extrémité, lui sert de main; lorsqu'il ne peut atteindre un objet avec ses longs bras, il a recours à sa queue, et ramasse les choses les plus minces, les brins de paille, les pièces de monnoie, etc. Il semble qu'il ait des yeux au bout de cette queue, tant le toucher en est delicat, car il saisit avec sa queue plusieurs choses différentes; il l'introduit même dans des trous étroits, sans détourner la tête pour y voir. Au reste, dans quelque situation qu'il se tienne, sa queue est toujours accrochée, et il ne reste que malgré lui dans une place où elle ne peut avoir de prise.

Cet animal s'apprivoise aisément, mais il n'a nulle gentillesse. Il est peu vif, toujours triste et mélancolique; il semble éviter la vue des hommes; il penche souvent sa tête sur son estomac, comme pour la cacher : lorsqu'on le touche alors, il regarde en jetant un cri plaintif, et ayant l'air de demander grace. Si on lui présente quelque chose qu'il aime, il fait entendre un cri doux qui témoigne sa joie.

Dans l'état de liberté, ces animaux vivent en troupes très-

nombreuses, et se livrent quelquefois à des actes de méchanceté; ils cassent des branches, qu'ils jettent sur les hommes, et descendent à terre pour les mordre : mais un coup de fusil les disperse bientôt. Ces coaitas sauvages sont ordinairement très-gras, et leur graisse est jaune; mais ils maigrissent en domesticité. Leur chair est bonne, et préférable à celle de toutes les autres espèces de sapajous : néanmoins ils ont l'estomac, les intestins et le foie remplis d'une quantité de vers longs, grêles et blancs. Ils sont aussi délicats, et supportent difficilement les fatigues du voyage, et encore moins le froid de nos climats : c'est probablement par cette raison et par sa longue domesticité, que le coaita dont nous avons donné la description et la figure étoit maigre et avoit le visage allongé.

Les grands sapajous noirs que M. de la Borde indique sous le nom de *quouata*, dans les notes qu'il m'a communiquées, sont, selon lui, plus gros que les alouates ou grands sapajous rouges. Il dit qu'ils ne sont point timides; qu'ils viennent à l'homme armés d'une branche sèche, cherchant à le frapper, ou qu'ils lui jettent le fruit d'une espèce de palmier, qu'ils lancent plus adroitement que nous ne pourrions faire. Ils arrachent même de leur corps les flèches qu'on leur a lancées, pour les renvoyer; mais ils fuient au bruit des armes à feu. Lorsqu'il y en a un de blessé et qu'il crie, les chasseurs doivent se retirer, à moins qu'ils n'aient avec eux des chiens, que ces animaux craignent beaucoup. Ils sautent de branches en branches, auxquelles ils s'attachent par l'extrémité de leur queue. Ils se battent souvent entre eux. Ils vivent et se nourrissent comme les alouates ou grands sapajous rouges; ils s'apprivoisent aisément, mais ils sont toujours mornes et tristes. Lorsqu'on leur jette une pierre, ils portent la main devant la tête pour se garantir du coup [1].

[1] Note communiquée par M. de la Borde, médecin du roi à Cayenne.

LE SAJOU BRUN[1] ET LE SAJOU GRIS.

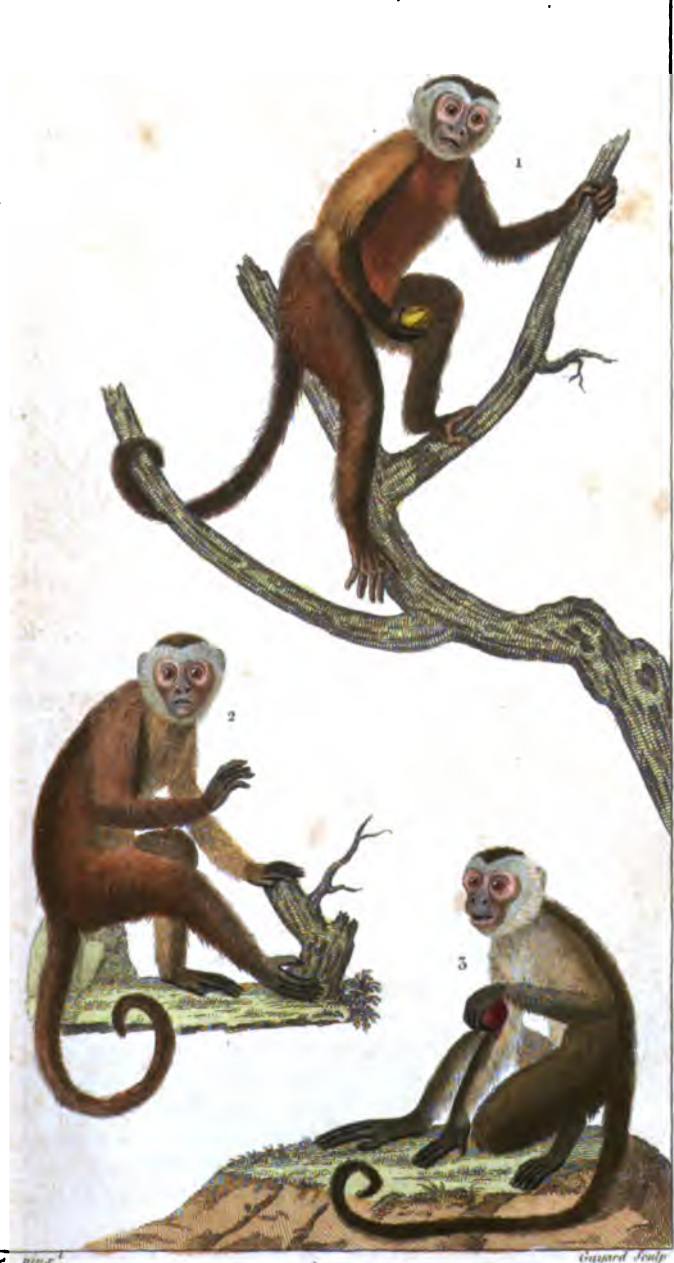
Nous connoissons deux variétés dans cette espèce : le sajou brun, qu'on appelle vulgairement le *singe-capucin;* et le sajou gris, qui ne diffère du sajou brun que par les couleurs du poil. Ils sont de la même grandeur, de la même figure et du même naturel : tous deux sont très-vifs, très-agiles, et très-plaisans par leur adresse et leur légèreté. Nous les avons eus vivans, et il nous a paru que de tous les sapajous ce sont ceux auxquels la température de notre climat disconvenoit le moins; ils y subsistent sans peine et pendant quelques années, pourvu qu'on les tienne dans une chambre à feu pendant l'hiver; ils peuvent même produire, et nous en citerons plusieurs exemples. Il est né deux de ces petits animaux chez madame la marquise de Pompadour à Versailles, un chez M. de Réaumur à Paris, et un autre chez madame de Poursel en Gâtinois[2] : mais chaque portée n'est ici que d'un petit, au lieu que dans leur climat ils en font souvent deux. Au reste, ces sajous sont fantasques dans leurs goûts et dans leurs affections ; ils paroissent avoir une forte inclination pour de certaines personnes, et une grande aversion pour d'autres, et cela constamment.

---

[1] *Sajou*, mot abrégé de *cayouassou* ou *sajouassou*, nom de ces animaux au Maragnon.

Cayouassou doit se prononcer *sajouassou* : c'est là l'origine du mot *sapajou*.

[2] M. Sanchès, ci-devant premier médecin à la cour de Russie, et que j'ai déjà eu occasion de citer avec reconnoissance, m'a communiqué ce dernier fait par une lettre de madame de Poursel, dont voici l'extrait : « *A Bordeaux en Gâtinois*, « *le* 26 *janvier* 1764. Le 13 de ce mois, la femelle sapajou a fait un petit, qui « avoit la tête presque aussi grosse que celle de sa mère : elle a beaucoup souffert « pendant plus de deux heures; on fut obligé de lui couper la ceinture par laquelle « on la tenoit attachée, sans cela elle n'auroit pu mettre bas. Rien de si joli que « de voir le père et la mère avec leur petit, qu'ils tourmentent sans cesse, soit en « le portant, soit en le caressant. *Fernambuco* (on a donné ce nom au sapajou « mâle, qui est venu de cette partie du Brésil l'été dernier 1763 à Lisbonne, et « qu'on a apporté avec sa femelle à Paris au mois de septembre suivant) aime son « enfant à la folie : le père et la mère le portent chacun à leur tour; et quand il « ne se tient pas bien, il est mordu bien serré. »



tre pinx. *Guyard Sculp.*

e Sajou brun . . . . Page 262.
Le Sajou gris . . . . ibid.
3. Le Saï . . . . 265.

Nous avons observé dans ces animaux une singularité, qui fait qu'on prend souvent les femelles pour les mâles; le clitoris est proéminent au-dehors et paroît autant que la verge du mâle.

Caractères distinctifs de cette espèce.

Les sajous n'ont ni abajoues ni callosités sur les fesses : ils ont la face et les oreilles couleur de chair, avec un peu de duvet par-dessus; la cloison des narines épaisse, et les narines ouvertes à côté et non pas au-dessous du nez; les yeux châtains et placés assez près l'un de l'autre; ils ont la queue prenante, nue par-dessous à l'extrémité, et fort touffue sur tout le reste de sa longueur. Les uns ont le poil noir et brun, tant autour de la face que sur toutes les parties supérieures du corps; les autres l'ont gris autour de la face, et d'un fauve brun sur le corps : ils ont également les mains noires et nues. Ils n'ont qu'un pied de longueur depuis l'extrémité du museau jusqu'à l'origine de la queue; ils marchent à quatre pieds. Les femelles ne sont pas sujettes à l'écoulement périodique.

Sur le Sajou brun.

☞ On trouve dans une description de M. Vosmaër, imprimée à Amsterdam en 1770, l'espèce de notre sajou brun, donnée sous la dénomination d'*espèce rare de singe voltigeur américain, qui n'a point encore été décrit, nommé* le siffleur, *etc.* Cependant il nous paroît que c'est le même animal que le sajou brun dont nous avons donné l'histoire et la description. Ce qui a pu faire écrire à M. Vosmaër que c'étoit une espèce nouvelle différente, c'est la propriété singulière, dit-il, de siffler; et j'avoue que je n'avois pas cru devoir faire mention de cette faculté de siffler de ce sajou, parce qu'elle est commune non-seulement à tous les sapajous, mais même aux sagouins : ainsi cette propriété n'est pas singulière, comme le dit M. Vosmaër; et je ne puis douter que *son singe rare, voltigeur et siffleur,* ne soit le même que notre sajou brun, que l'on appelle vulgairement *capucin,* à cause de sa couleur, que les Nègres et les Créoles nomment improprement *makaque,* et enfin que les Hollandais de Surinam, et même les naturels de la Guiane, nomment *mikou* ou *méékoé*. Bien loin d'être rares, ce sont les plus communs, les plus adroits et les plus plaisans. Ils varient pour la couleur et la taille; et il est assez difficile

de déterminer si ces différences constituent des espèces vraiment distinctes : on en peut dire autant des saïs. Il y a cependant dans les sajous une différence qui pourroit bien faire espèce : l'on en voit dont la taille est incomparablement plus grande, et qui ont sur la tête, près des oreilles, un long bouquet de poils, ce qui leur a fait donner à Cayenne la dénomination de *makaques cornus*, et dont nous donnerons ci-après la description sous son vrai nom de *sajou cornu*.

La chair des sajous est meilleure que celle de l'alouate, mais moins bonne que celle des coaitas : ils ont aussi des vers dans l'estomac et dans les intestins, mais en plus petite quantité que les coaitas.

Ils font entendre un sifflement fort et monotone, qu'ils répètent souvent ; ils crient lorsqu'ils sont en colère, et secouent très-vivement la tête en articulant aussi vivement ces trois syllabes, *pi, ca, rou*.

Ils vivent de fruits et de gros insectes dans l'état de liberté ; mais ils mangent de tout ce qu'on leur donne lorsqu'ils sont apprivoisés : ils boivent du vin, de l'eau-de-vie, etc. Ils recherchent soigneusement les araignées, dont ils sont très-friands. Ils se lavent souvent les mains, la face et le corps, avec leur urine. Ils sont malpropres, lascifs et indécens : leur tempérament est aussi chaud que le climat qu'ils habitent. Lorsqu'ils s'échappent, ils brisent, bouleversent et déchirent tout : ils se servent de leur queue pour s'accrocher et saisir, mais avec beaucoup moins d'adresse que les coaitas.

Comme ce sapajou s'appelle à la Guiane *mikou*, M. de la Borde m'a envoyé sous ce nom les notices suivantes. Il dit « qu'il y en « a quatre ou cinq espèces, et qu'ils sont très-communs à Cayenne ; « que, de tous les animaux de ce genre, ce sont ceux qu'on aime « le mieux garder dans les maisons ; qu'on en voit fréquemment « dans les grands bois, surtout le long des rivières ; qu'ils vont « toujours par troupes nombreuses de plus de trente, et qu'ils « sont farouches dans les bois, et très-doux lorsqu'ils sont apprivoisés. On remarque aussi qu'ils sont naturellement curieux. « On peut les garder sans les contraindre ni les attacher ; ils vont « partout et reviennent d'eux-mêmes : mais il est vrai qu'ils sont « incommodes, parce qu'ils dérangent toutes les petites choses « qu'ils peuvent déplacer. Il y en a qui suivent leur maître partout. Les Indiens, qui sont très-froids et très-indifférens sur « toutes choses, aiment néanmoins ces petits animaux : ils arrê-

« tent souvent leurs canots pour les regarder faire des cabrioles « singulières, et sauter de branche en branche. Ils sont doux « et badins dès qu'ils sont apprivoisés. Il y en a au moins cinq « espèces dans la Guiane, qui ne paroissent différer que par des « variétés assez légères : cependant elles ne se mêlent point en« semble. En peu de temps ils parcourent une forêt sur la cime « des arbres : ils vont constamment dormir sur certaines espèces « de palmiers, ou sur les comberouses, espèce de roseau très-gros. « On en mange la chair à Cayenne. »

LE SAÏ[1].

Nous avons vu deux de ces animaux qui nous ont paru faire variété dans l'espèce : le premier a le poil d'un brun noirâtre; le second, que nous avons appelé *saï à gorge blanche*, a du poil blanc sur la poitrine, sous le cou, et autour des oreilles et des joues; il diffère encore du premier, en ce qu'il a la face plus dégarnie de poil : mais, au reste, ils se ressemblent en tout; ils sont du même naturel, de la même grandeur et de la même figure. Les voyageurs ont indiqué ces animaux sous le nom de *pleureurs*, parce qu'ils ont un cri plaintif, et que, pour peu qu'on les contrarie, ils ont l'air de se lamenter; d'autres les ont appelés *singes musqués*, parce qu'ils ont, comme le macaque, une odeur de faux musc; d'autres enfin leur ont donné le nom de *macaque*, qu'ils avoient emprunté du macaque de Guinée : mais les macaques sont des guenons à queue lâche, et ceux-ci sont de la famille des sapajous; car ils ont la queue prenante. Ils n'ont que deux mamelles, et ne produisent qu'un ou deux petits; ils sont doux, dociles, et si craintifs, que leur cri ordinaire, qui ressemble à celui du rat, devient un gémissement dès qu'on les menace. Dans ce pays-ci ils mangent des hannetons et des limaçons, de préférence à tous les autres alimens qu'on peut leur présenter; mais au

[1] *Cay*, que l'on doit prononcer *saï*, nom de cet animal au Brésil, et que nous avons adopté.

Brésil, dans leur pays natal, ils vivent principalement de graines et de fruits sauvages qu'ils cueillent sur les arbres, où ils demeurent et d'où ils ne descendent que rarement à terre.

Caractères distinctifs de cette espèce.

Les saïs n'ont ni abajoues ni callosités sur les fesses : ils ont la cloison des narines fort épaisse, et l'ouverture des narines à côté et non pas au-dessous du nez; la face ronde et plate, les oreilles presque nues : ils ont la queue prenante, nue par-dessous vers l'extrémité; le poil d'un brun noirâtre sur les parties supérieures du corps, et d'un fauve pâle ou même d'un blanc sale sur les parties inférieures. Ces animaux n'ont qu'un pied ou quatorze pouces de grandeur; leur queue est plus longue que le corps et la tête pris ensemble; ils marchent à quatre pieds. Les femelles ne sont pas sujettes à l'écoulement périodique.

LE SAÏMIRI[1].

Le saïmiri est connu vulgairement sous le nom de *sapajou aurore*, de *sapajou orangé* et de *sapajou jaune;* il est assez commun à la Guiane, et c'est par cette raison que quelques voyageurs l'ont aussi indiqué sous la dénomination de *sapajou de Cayenne*. Par la gentillesse de ses mouvemens, par sa petite taille, par la couleur brillante de sa robe, par la grandeur et le feu de ses yeux, par son petit visage arrondi, le saïmiri a toujours eu la préférence sur tous les autres sapajous; et c'est en effet le plus joli, le plus mignon de tous : mais il est le plus délicat, le plus difficile à transporter et à conserver. Par tous ces caractères et particulièrement encore par celui de la queue, il paroît faire la nuance entre les sapajous et les sagouins : car la queue, sans être absolument inutile et lâche comme celle des sagouins, n'est pas aussi musclée que

1 *Caymiri* nom de cet animal dans les terres du Maragnon, et que l'on doit prononcer *saïmiri*.



Brésil, dans leur pays natal, ils vivent principalement de graines et de fruits sauvages qu'ils cueillent sur les arbres, où ils demeurent et d'où ils ne descendent que rarement à terre.



1. Le Saïmiri.................. Page 266.
2. Le Sajou cornu.................. 268.
3. Le Tamarin.................. 271.

celle des sapajous; elle n'est, pour ainsi dire, qu'à demi prenante, et, quoiqu'il s'en serve pour s'aider à monter et descendre, il ne peut ni s'attacher fortement, ni saisir avec fermeté, ni amener à lui les choses qu'il désire; et l'on ne peut plus comparer cette queue à une main, comme nous l'avons fait pour les autres sapajous.

Caractères distinctifs de cette espèce.

Le saïmiri n'a ni abajoues ni callosités sur les fesses; il a la cloison des narines épaisse, les narines ouvertes à côté et non pas au-dessous du nez; il n'a, pour ainsi dire, point de front; son poil est d'un jaune brillant; il a deux bourrelets de chair en forme d'anneau autour des yeux; il a le nez élevé à la racine et aplati à l'endroit des narines; la bouche petite, la face plate et nue, les oreilles garnies de poil et un peu pointues; la queue à demi prenante, plus longue que le corps. Il n'a guère que dix ou onze pouces de longueur, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue. Il se tient aisément sur ses pieds de derrière; mais il marche ordinairement à quatre pieds. La femelle n'est pas sujette à l'écoulement périodique.

☞ Quelques observateurs qui ont demeuré à Cayenne nous ont assuré que les sapajous que j'ai nommés *saïmiris* vivent en troupes nombreuses, et que, quoiqu'ils soient fort alertes, ils sont cependant moins vifs que les petits sagouins auxquels j'ai donné le nom de *tamarin* : ils assurent de plus qu'ils prennent en captivité un ennui qui souvent les fait mourir. Néanmoins ces saïmiris ne sont pas aussi délicats que les tamarins : on en connoît qui ont vécu quelques années en France, et qui ont résisté à une traversée de mer pendant quatre mois, dans les temps les plus froids de l'hiver. Ce sont de tous les sapajous ceux qui se servent le moins de leur queue. On remarque quelques variétés dans la couleur du poil sur différens individus; mais ces variétés n'indiquent peut-être pas toutes des espèces ni même des races différentes.

LE SAJOU NÈGRE.

Aux différens sapajous de moyenne et de petite taille dont nous avons donné la description et les figures sous les noms de *sajou brun*, *sajou gris*, *saï à gorge blanche*, et *saïmiri*, nous devons ajouter le sapajou ou sajou nègre, dont nous donnons ici la figure, et qui nous paroît être une variété constante dans l'espèce des sajous.

LE SAJOU CORNU.

Cet animal, dont nous donnons ici la figure (voyez *planche* 72), est aisé à distinguer des autres sajous ou sapajous, par les deux bouquets de poils noirs en forme de cornes qu'il porte sur les côtés du sommet de la tête, et qui ont seize lignes de longueur, et sont distans l'un de l'autre à leur extrémité de deux pouces trois lignes.

Cet animal a quatorze pouces de longueur, depuis le bout du nez jusqu'à l'origine de la queue. Sa tête est oblongue, et son museau épais et couvert de poils d'un blanc sale; le nez est aplati par le bout, et la cloison des narines épaisse de huit lignes. Sa queue est longue de quatorze pouces une ligne; elle est recouverte de poils noirs, et finit en pointe. Le dos est de couleur roussâtre, mêlée de brun et de grisâtre, ainsi que la face extérieure des cuisses, qui sont grisâtres en dedans. Il y a sur le cou et le dos une raie brune qui se prolonge jusqu'à la queue. Le poil des côtés du corps a deux pouces quatre lignes de longueur; il est d'un fauve foncé, ainsi que celui du ventre : mais il y a du fauve plus clair ou jaunâtre sur les bras, depuis l'épaule jusqu'au coude,

ainsi que sous le cou et sur une partie de la poitrine. Au-dessous de ce fauve clair du bras, l'avant-bras ou la jambe de devant est couverte de poils noirs mêlés de roussâtre; celui du front, des joues et des côtés de la tête est blanchâtre avec quelques nuances de fauve; il y a sur l'occiput des poils noirs semblables à ceux des cornes ou des aigrettes, mais moins longs, qui s'étendent et forment une pointe sur l'extrémité du cou. Les oreilles sont grandes et dénuées de poil: celui du dessus des pieds et des mains est de couleur noire. Le pouce est plat, et tous les ongles sont recourbés en forme de gouttière.

De tous les sapajous, le sapajou brun dont nous avons donné la figure est celui qui a le plus de rapport avec le sajou cornu; mais il n'a pas, comme ce dernier, de bouquets de poils en forme de cornes sur la tête: ils se ressemblent tous deux par le noir qui est sur la face, l'avant-bras, les jambes, les pieds et la queue; seulement le sajou brun a plus de jaune sur le bras et le dessous du corps.

LE SAKI.

Le saki, que l'on appelle vulgairement *singe à queue de renard,* parce qu'il a la queue garnie de poils très-longs, est le plus grand des sagouins; lorsqu'il est adulte, il a environ dix-sept pouces de longueur, au lieu que, des cinq autres sagouins, le plus grand n'en a que neuf ou dix. Le saki a le poil très-long sur le corps, et encore plus long sur la queue; il a la face rousse et couverte d'un duvet blanchâtre: il est aisé à reconnoître et à distinguer de tous les autres sagouins, de tous les sapajous et de toutes les guenons, par les caractères suivans.

Caractères distinctifs de cette espèce.

Le saki n'a ni abajoues ni callosités sur les fesses; il a la queue lâche, non prenante, et de plus d'une moitié plus longue que la tête et le corps pris ensemble; la cloison entre les narines fort

épaisse, et leurs ouvertures à côté; la face tannée et couverte d'un duvet fin, court et blanchâtre; le poil des parties supérieures du corps d'un brun noir, celui du ventre et des autres parties inférieures d'un blanc roussâtre; le poil partout très-long et encore plus long sur la queue, dont il déborde l'extrémité de près de deux pouces : ce poil de la queue est ordinairement d'un brun noirâtre comme celui du corps. Il paroît qu'il y a variété dans cette espèce pour la couleur du poil, et qu'il se trouve des sakis qui ont le poil du corps et de la queue d'un fauve roussâtre. Cet animal marche à quatre pieds, et a près d'un pied et demi de longueur depuis l'extrémité du nez jusqu'à l'origine de la queue. Les femelles dans cette espèce ne sont pas sujettes à l'écoulement périodique.

L'YARQUÉ, ESPÈCE DE SAKI.

Nous donnons ici la figure d'un saki ou sagouin à queue touffue, qui ne nous paroît être qu'une variété du saki, et qui n'en diffère que par les couleurs et leur distribution, ayant la face plus blanche et plus nue, ainsi que le devant du corps blanc; en sorte qu'on pourroit croire que ces légères différences proviennent de l'âge ou des différens sexes de ces deux animaux. Nous n'avons pas eu d'autres informations à cet égard. M. de la Borde appelle *yarqué* cette même espèce que nous avons appelée *saki;* et c'est peut-être son véritable nom, que nous ignorions. Voici la notice qu'il en donne. « L'yarqué a les côtés de la face blancs; le poil « noir, long d'environ quatre pouces; la queue touffue comme « celle du renard, longue d'environ un pied et demi, avec la- « quelle il ne s'accroche pas. Il est assez rare, et se tient dans les « broussailles. Ces animaux vont en troupes de sept à huit, et jus- « qu'à douze. Ils se nourrissent de goyaves, et de mouches à « miel, dont ils détruisent les ruches, et mangent aussi de toutes « les graines dont nous faisons usage. Ils ne font qu'un petit, que « la mère porte sur le dos. » Ils sifflent comme les sapajous, et vont en troupes. On a remarqué des variétés dans la couleur des différens individus de cette espèce.

LE TAMARIN[1].

Cette espèce est beaucoup plus petite que la précédente, et en diffère par plusieurs caractères, principalement par la queue, qui n'est couverte que de poils courts, au lieu que celle du saki est garnie de poils très-longs. Le tamarin est remarquable aussi par ses larges oreilles et ses pieds jaunes; c'est un joli animal, très-vif, aisé à apprivoiser, mais si délicat, qu'il ne peut résister long-temps à l'intempérie de notre climat.

Caractères distinctifs de cette espèce.

Le tamarin n'a ni abajoues ni callosités sur les fesses : il a la queue lâche, non prenante, et une fois plus longue que la tête et le corps pris ensemble; la cloison entre les narines fort épaisse, et leurs ouvertures à côté; la face couleur de chair obscure; les oreilles carrées, larges, nues et de la même couleur; les yeux châtains; la lèvre supérieure fendue à peu près comme celle du lièvre; la tête, le corps et la queue, garnis de poils d'un brun noir et un peu hérissés, quoique doux; les mains et les pieds couverts de poils courts d'un brun orangé. Il a le corps et les jambes bien proportionnés, il marche à quatre pieds, et la tête et le corps pris ensemble n'ont que sept ou huit pouces de longueur. Les femelles ne sont pas sujettes à l'écoulement périodique.

---

1 *Tamarin*, nom de cet animal à Cayenne, selon Antoine Binet, page 341 et Barrère, page 151. *Tamary* au Maragnon, selon le P. d'Abbeville.

LE TAMARIN NÈGRE.

Nous donnons ici la figure d'un tamarin à face noire, que nous avons appelé *tamarin nègre*, et qui ne diffère en effet du tamarin précédent que parce qu'il a la face noire, au lieu que l'autre l'a blanche, et parce qu'il a aussi le poil beaucoup plus noir; mais au reste, ces deux animaux, se ressemblant à tous égards, ne paroissent former qu'une variété d'une seule et même espèce.

M. de la Borde dit que les sagouins tamarins sont moins communs que les sapajous. Ils se tiennent dans les grands bois, sur les plus gros arbres, et dans les terres les plus élevées; au lieu qu'en général les sapajous habitent les terrains bas, où croissent les forêts humides. Il ajoute que les tamarins ne sont pas peureux, qu'ils ne fuient pas à l'aspect de l'homme, et qu'ils approchent même d'assez près les habitations. Ils ne font ordinairement qu'un petit, que la mère porte sur le dos. Ils ne courent presque pas à terre; mais ils sautent très-bien de branche en branche sur les arbres. Ils vont par troupes nombreuses, et ont un petit cri ou sifflement fort aigu.

Ils s'apprivoisent aisément, et néanmoins ce sont peut-être de tous les sagouins ceux qui s'ennuient le plus en captivité. Ils sont colères, et mordent quelquefois assez cruellement lorsqu'on veut les toucher. Ils mangent de tout ce qu'on leur donne, pain, viandes cuites et fruits. Ils montent assez volontiers sur les épaules et sur la tête des personnes qu'ils connoissent, et qui ne les tourmentent point en les touchant. Ils se plaisent beaucoup à prendre les puces aux chiens, et ils s'avisent quelquefois de tirer leur langue, qui est de couleur rouge, en faisant en même temps des mouvemens de tête singuliers. Leur chair n'est pas bonne à manger.



1. L'Ouistiti .... Page 273. | 3. Le Pinche .... 277.
2. Le Marikina .... 275. | 4. Le Mico .... 278.

[illegible]

[illegible] congrégation [illegible] M [illegible]

[illegible] dans les temps [illegible]

[illegible] que [illegible]

1. L'Ouistiti .... Page 273. | 3. Le Pinche .... 277.
2. Le Marikina .... 275. | 4. Le Mico .... 278.

L'OUISTITI [1].

L'OUISTITI est encore plus petit que le tamarin; il n'a pas un demi-pied de longueur, le corps et la tête compris, et sa queue a plus d'un pied de long: elle est marquée, comme celle du mococo, par des anneaux alternativement noirs et blancs; le poil en est plus long et plus fourni que celui du mococo. L'ouistiti a la face nue et d'une couleur de chair assez foncée; il est coiffé fort singulièrement par deux toupets de longs poils blancs au-devant des oreilles, en sorte que, quoiqu'elles soient grandes, on ne les voit pas en regardant l'animal en face. M. Parsons a donné une très-bonne descrpition de cet animal dans les *Transactions philosophiques*. Ensuite M. Edwards en a donné une bonne figure dans ses *Glanures*: il dit en avoir vu plusieurs, et que les plus gros ne pesoient guère que six onces, et les plus petits quatre onces et demie; il observe très-judicieusement que c'est à tort que l'on a supposé que le petit singe d'Ethiopie, dont Ludolphe fait mention sous le nom de *fonkes* ou *guereza*, étoit le même animal que celui-ci: il est en effet très-certain que l'ouistiti ni aucun autre sagouin ne se trouvent en Ethiopie, et il est très-vraisemblable que le *fonkes* ou *guereza* de Ludolphe est ou le *mococo* ou le *loris*, qui se trouvent dans les terres méridionales de l'ancien continent. M. Edwards dit encore que le sanglin (*ouistiti*), lorsqu'il est en bonne santé, a le poil très-fourni et très-touffu; que l'un de ceux qu'il a vus, et qui étoit des plus vigoureux, se nourrissoit de plusieurs choses, comme de biscuits, fruits, légumes, insectes, limaçons; et qu'un jour étant déchaîné, il se jeta sur un petit poisson doré de la Chine qui étoit dans un bassin, qu'il le tua et le dévora avidement; qu'ensuite on lui donna de petites anguilles qui l'effrayèrent d'abord en s'entortillant autour de son cou, mais que bientôt il s'en rendit maître et les mangea. Enfin

[1] *Ouistiti*, son articulé que cet animal fait entendre toutes les fois qu'il donne de la voix, et que nous lui avons donné pour nom.

M. Edwards ajoute un exemple qui prouve que ces petits animaux pourroient peut-être se multiplier dans les contrées méridionales de l'Europe : ils ont, dit-il, produit des petits en Portugal, où le climat leur est favorable; ces petits sont d'abord fort laids, n'ayant presque point de poil sur le corps; ils s'attachent fortement aux tettes de leur mère; quand ils sont devenus un peu grands, ils se cramponnent fortement sur son dos ou sur ses épaules; et quand elle est lasse de les porter, elle s'en débarrasse en se frottant contre la muraille; lorsqu'elle les a écartés, le mâle en prend soin sur-le-champ et les laisse grimper sur son dos pour soulager la femelle.

Caractères distinctifs de cette espece.

L'ouistiti n'a ni abajoues ni callosités sur les fesses : il a la queue lâche, non prenante, fort touffue, annelée alternativement de noir et de blanc, ou plutôt de brun et de gris, et une fois plus longue que la tête et le corps pris ensemble; la cloison des narines fort épaisse, et leurs ouvertures à côté; la tête ronde, couverte de poil noir au-dessus du front, sur le bas duquel il y a, au-dessus du nez, une marque blanche et sans poil : sa face est aussi presque sans poil et d'une couleur de chair foncée; il a des deux côtés de la tête au-devant des oreilles deux toupets de longs poils blancs; ses oreilles sont arrondies, plates, minces et nues; ses yeux sont d'un châtain rougeâtre; le corps est couvert d'un poil doux d'un gris cendré et d'un gris plus clair, et mêlé d'un peu de jaune sur la gorge, la poitrine et le ventre : il marche à quatre pieds, et n'a souvent pas un demi-pied de longueur depuis le bout du nez jusqu'à l'origine de la queue. Les femelles ne sont pas sujettes à l'écoulement périodique.

LE MARIKINA[1].

Le marikina est assez vulgairement connu sous le nom de *petit singe-lion* : nous n'admettons pas cette dénomination composée, parce que le marikina n'est point un singe, mais un sagouin, et que d'ailleurs il ne ressemble pas plus au lion qu'une alouette ressemble à une autruche, et qu'il n'a de rapport avec lui que par l'espèce de crinière qu'il porte autour de la face, et par le petit flocon de poils qui termine sa queue. Il a le poil touffu, long, soyeux et lustré; la tête ronde, la face brune, les yeux roux; les oreilles rondes, nues et cachées sous les longs poils qui environnent sa face : ces poils sont d'un roux vif, ceux du corps et de la queue sont d'un jaune très-pâle et presque blanc. Cet animal a les mêmes manières, la même vivacité et les mêmes inclinations que les autres sagouins, et il paroît être d'un tempérament un peu plus robuste; car nous en avons vu un qui a vécu cinq ou six ans à Paris, avec la seule attention de le garder pendant l'hiver dans une chambre où tous les jours on allumoit du feu.

Caractères distinctifs de cette espèce.

Le marikina n'a ni abajoues ni callosités sur les fesses : il a la queue lâche, non prenante, et presque une fois plus longue que la tête et le corps pris ensemble; la cloison entre les narines épaisse, et leurs ouvertures à côté : il a les oreilles rondes et nues; de longs poils d'un roux doré autour de la face; du poil presque aussi long, d'un blanc jaunâtre et luisant, sur tout le reste du corps, avec un flocon assez sensible à l'extrémité de la queue : il marche à quatre pieds, et n'a qu'environ huit ou neuf pouces de longueur en tout. La femelle n'est pas sujette à l'écoulement périodique.

---

[1] *Marikina*, nom de cet animal au Maragnon, et que nous avons adopté.

LE SAGOUIN

OU LE SINGE DE NUIT.

Nous donnons ici la figure d'un sagouin dont l'espèce est voisine de celle du saki, et que l'on appelle à Cayenne *singe de nuit ;* mais il diffère de l'yarqué dont nous venons de parler, ainsi que du saki dont nous avons donné la description et la figure, par quelques caractères, et particulièrement par la distribution et la teinte des couleurs du poil, qui est aussi beaucoup plus touffu dans le sagouin appelé *singe de nuit,* que dans celui auquel on donne, dans le même pays, le nom d'*yarqué.*

Cet animal m'a été envoyé de Cayenne par M. de la Borde, médecin du roi dans cette colonie. Il étoit adulte, et, selon ce naturaliste, l'espèce en est assez rare.

C'est une espèce particulière dans le genre des sagouins. Il ressemble au saki par le poil qui lui environne la face, par celui qui couvre tout le corps et les jambes de devant, et par sa longue queue touffue.

	pieds.	pou.	lig.
Longueur du corps, du bout du nez à l'origine de la queue. . .	»	10	5
Longueur du tronçon de la queue.	»	11	3
Et avec le poil.	»	12	6

La tête est petite, et la face environnée de longs poils touffus, de couleur jaune ou fauve pâle, mêlée de brun foncé. Cette couleur domine sur le corps et les jambes, parce que ces poils, qui sont d'un brun minime, ont la pointe ou l'extrémité d'un jaune clair.

La tête ressemble beaucoup à celle des autres sakis par la grandeur des yeux, les narines à large cloison et la forme de la face. Il y a au-dessus des yeux une tache blanchâtre. Un petit poil jaune pâle prend au-dessous des yeux, couvre les joues, s'étend

sur le cou, le ventre et les faces intérieures des jambes de derrière et de devant; il devient grisâtre en s'approchant des poils bruns des jambes et du corps. Sa queue, qui est grosse et fort touffue, finit en pointe à son extrémité. Les pieds de derrière et de devant sont brunâtres, et couverts de poils noirs.

	pieds.	pou.	lig.
Longueur des poils qui couvrent la tête	»	1	6
Longueur des poils qui sont sur le dos et sur les côtes	»	3	»
Longueur des poils du ventre	»	1	3
Longueur des poils de la queue	»	2	3

LE PINCHE [1].

Le pinche, quoique fort petit, l'est cependant moins que l'ouistiti, et même que le tamarin; il a environ neuf pouces de long, la tête et le corps compris, et sa queue est au moins une fois plus longue : il est remarquable par l'espèce de chevelure blanche et lisse qu'il porte au-dessus et aux côtés de la tête, d'autant que cette couleur tranche merveilleusement sur celle de la face, qui est noire et ombrée par un petit duvet gris; il a les yeux tout noirs, la queue d'un roux vif à son origine et jusqu'à près de la moitié de sa longueur, où elle change de couleur et devient d'un noir brun jusqu'à l'extrémité; le poil des parties supérieures du corps est d'un brun fauve; celui de la poitrine, du ventre, des mains et des pieds, est blanc; la peau est noire partout, même sous les parties où le poil est blanc ; il a la gorge nue et noire comme la face. C'est encore un joli animal et d'une figure très-singulière; sa voix est douce, et ressemble plus au chant d'un petit oiseau qu'au cri d'un animal; il est très-délicat, et ce n'est qu'avec de grandes précautions qu'on peut le transporter d'Amérique en Europe.

[1] *Pinche*, nom de cet animal à Maynas, et que nous avons adopté.

Caractères distinctifs de cette espèce.

Le pinche n'a ni abajoues ni callosités sur les fesses : il a la queue lâche, non prenante, et une fois plus longue que la tête et le corps pris ensemble; la cloison entre les narines épaisse, et leurs ouvertures à côté; la face, la gorge et les oreilles noires, de longs poils blancs en forme de cheveux lisses; le museau large, la face ronde; le poil du corps assez long, brun fauve ou roux sur le corps jusqu'auprès de la queue où il devient orangé, blanc sur la poitrine, le ventre, les mains et les pieds, où il est plus court que sur le corps; la queue d'un roux vif à son origine et dans la première partie de sa longueur, ensuite d'un roux brun et enfin noir à son extrémité : il marche à quatre pieds, et n'a qu'environ neuf pouces de longueur en tout. Les femelles ne sont pas sujettes à l'écoulement périodique.

LE MICO [1].

C'est à M. de la Condamine que nous devons la connoissance de cet animal : ainsi nous ne pouvons mieux faire que de rapporter ce qu'il en écrit dans la relation de son voyage sur la rivière des Amazones : « Celui-ci, dont le gouverneur du Para

[1] *Mico*, nom que l'on donne aux plus petites espèces de sagouins dans les terres de l'Orénoque, selon Gumilia, pages 8 et 9. Nous l'avons appliqué à cette espèce, afin de la distinguer des autres.

On voit, par un passage de Joseph d'Acosta, que ce mot *mico* signifioit *guenon*, c'est-à-dire, *singe à longue queue*, et que de son temps on appliquoit également le nom de *mico* aux sapajous et aux sagouins. « Il y a, dit cet auteur, dans toutes « les montagnes de la terre ferme des Indes, un nombre infini de *micos* ou *gue-* « *nons*, qui sont du genre des singes, mais différens en ce qu'ils ont une queue « noire fort longue. Il y en a entre eux quelques races qui sont trois fois plus « grandes, voire quatre, que les autres. » Mais, depuis le temps d'Acosta, il paroît qu'on a restreint le nom de *mico* aux plus petites espèces; et c'est pour cela que j'ai cru pouvoir le donner au petit sagouin dont il est ici question.

« m'avoit fait présent, étoit l'unique de son espèce qu'on eût vu « dans le pays. Le poil de son corps étoit argenté et de la cou- « leur des plus beaux cheveux blonds; celui de sa queue étoit « d'un marron lustré approchant du noir. Il avoit une autre sin- « gularité plus remarquable; ses oreilles, ses joues et son museau « étoient teints d'un vermillon si vif, qu'on avoit peine à se per- « suader que cette couleur fût naturelle. Je l'ai gardé pendant un « an, et il étoit encore en vie lorsque j'écrivois ceci, presque à la « vue des côtes de France, où je me faisois un plaisir de l'appor- « ter vivant. Malgré les précautions continuelles que je prenois « pour le préserver du froid, la rigueur de la saison l'a vraisem- « blablement fait mourir..... Tout ce que j'ai pu faire, a été de le « conserver dans l'eau-de-vie; ce qui suffira peut-être pour faire « voir que je n'ai rien exagéré dans ma description. » Par ce récit de M. de la Condamine, il est aisé de voir que la première espèce de ces animaux dont il parle est celui que nous avons appelé *tamarin*, et que le dernier, auquel nous appliquons le nom de *mico*, est d'une espèce très-différente et vraisemblablement beaucoup plus rare, puisqu'aucun auteur ni aucun voyageur avant lui n'en avoient fait mention, quoique ce petit animal soit très-remarquable par le rouge vif qui anime sa face, et par la beauté de son poil.

Caractères distinctifs de cette espèce.

Le mico n'a ni abajoues ni callosités sur les fesses : il a la queue lâche, non prenante, et d'environ moitié plus longue que la tête et le corps pris ensemble; la cloison des narines moins épaisse que les autres sagouins, mais leurs ouvertures sont situées de même à côté et non pas au bas du nez : il a la face et les oreilles nues, et couleur de vermillon; le museau court; les yeux éloignés l'un de l'autre; les oreilles grandes; le poil d'un beau blanc argenté, celui de la queue d'un brun lustré et presque noir : il marche à quatre pieds, et il n'a qu'environ sept ou huit pouces de longueur en tout. Les femelles ne sont pas sujettes à l'écoulement périodique.

DE LA DÉGÉNÉRATION DES ANIMAUX.

Dès que l'homme a commencé à changer de ciel, et qu'il s'est répandu de climats en climats, sa nature a subi des altérations : elles ont été légères dans les contrées tempérées, que nous supposons voisines du lieu de son origine; mais elles ont augmenté à mesure qu'il s'en est éloigné; et lorsqu'après des siècles écoulés, des continens traversés, et des générations déjà dégénérées par l'influence des différentes terres, il a voulu s'habituer dans les climats extrêmes et peupler les sables du Midi et les glaces du Nord, les changemens sont devenus si grands et si sensibles, qu'il y auroit lieu de croire que le Nègre, le Lapon et le Blanc, forment des espèces différentes, si, d'un côté, l'on n'étoit assuré qu'il n'y a eu qu'un seul homme de créé, et de l'autre, que ce Blanc, ce Lapon et ce Nègre, si dissemblans entre eux, peuvent cependant s'unir ensemble et propager en commun la grande et unique famille de notre genre humain. Ainsi leurs taches ne sont point originelles; leurs dissemblances n'étant qu'extérieures, ces altérations de nature ne sont que superficielles, et il est certain que tous ne font que le même homme, qui s'est verni de noir sous la zone torride, et qui s'est tanné, rapetissé par le froid glacial du pôle de la sphère. Cela seul suffiroit pour nous démontrer qu'il y a plus de force, plus d'étendue, plus de flexibilité dans la nature de l'homme que dans celle de tous les autres êtres; car les végétaux et presque tous les animaux sont confinés chacun à leur terrain, à leur climat : et cette étendue dans notre nature vient moins des propriétés du corps que de celles de l'âme; c'est par elle que l'homme a cherché les secours qui étoient nécessaires à la délicatesse de son corps; c'est par elle qu'il a trouvé les moyens de braver l'inclémence de l'air et de vaincre la dureté de la terre : il s'est, pour ainsi dire, soumis les élémens; par un seul rayon de son intelligence il a produit celui du feu, qui n'existoit pas sur la surface de la terre; il a su se vêtir, s'abriter, se loger; il a compensé par l'esprit toutes les facultés qui manquent à la matière; et, sans

être ni si fort, ni si grand, ni si robuste que la plupart des animaux, il a su les vaincre, les domter, les subjuguer, les confiner, les chasser, et s'emparer des espaces que la Nature sembloit leur avoir exclusivement départis.

La grande division de la terre est celle des deux continens; elle est plus ancienne que tous nos monumens : cependant l'homme est encore plus ancien; car il s'est trouvé le même dans ces deux mondes : l'Asiatique, l'Européen, le Nègre, produisent également avec l'Américain; rien ne prouve mieux qu'ils sont issus d'une seule et même souche que la facilité qu'ils ont de se réunir à la tige commune : le sang est différent, mais le germe est le même; la peau, les cheveux, les traits, la taille, ont varié sans que la forme intérieure ait changé; le type en est général et commun; et s'il arrivoit jamais, par des révolutions qu'on ne doit pas prévoir, mais seulement entrevoir dans l'ordre général des possibilités que le temps peut toutes amener; s'il arrivoit, dis-je, que l'homme fût contraint d'abandonner les climats qu'il a autrefois envahis, pour se réduire à son pays natal, il reprendroit, avec le temps, ses traits originaux, sa taille primitive et sa couleur naturelle. Le rappel de l'homme à son climat ameneroit cet effet : le mélange des races l'ameneroit aussi et bien plus promptement; le blanc avec la noire, ou le noir avec la blanche, produisent également un mulâtre dont la couleur est brune, c'est-à-dire, mêlée de blanc et de noir; ce mulâtre avec un blanc produit un second mulâtre moins brun que le premier, et si ce second mulâtre s'unit de même à un individu de race blanche; le troisième mulâtre n'aura plus qu'une nuance légère de brun, qui disparoîtra tout-à-fait dans les générations suivantes. Il ne faut donc que cent cinquante ou deux cents ans pour laver la peau d'un nègre par cette voie du mélange avec le sang du blanc; mais il faudroit peut-être un assez grand nombre de siècles pour produire ce même effet par la seule influence du climat. Depuis qu'on transporte des nègres en Amérique, c'est-à-dire, depuis environ deux cent cinquante ans, l'on ne s'est pas aperçu que les familles noires qui se sont soutenues sans mélange aient perdu quelques nuances de leur teinte originelle; il est vrai que ce climat de l'Amérique méridionale étant par lui-même assez chaud pour brunir ses habitans, on ne doit pas s'étonner que les nègres y demeurent noirs. Pour faire l'expérience du changement de couleur dans l'espèce humaine, il faudroit transporter quelques individus de cette race noire du Sénégal en Danemarck, où l'homme ayant communément la

peau blanche, les cheveux blonds, les yeux bleus, la différence du sang et l'opposition de couleur est la plus grande; il faudroit cloîtrer ces nègres avec leurs femelles, et conserver scrupuleusement leur race sans leur permettre de la croiser : ce moyen est le seul qu'on puisse employer pour savoir combien il faudroit de temps pour réintégrer à cet égard la nature de l'homme, et, par la même raison, combien il en a fallu pour la changer du blanc au noir.

C'est là la plus grande altération que le ciel ait fait subir à l'homme, et l'on voit qu'elle n'est pas profonde. La couleur de la peau, des cheveux et des yeux, varie par la seule influence du climat : les autres changemens, tels que ceux de la taille, de la forme des traits et de la qualité des cheveux, ne me paroissent pas dépendre de cette seule cause; car, dans la race des nègres, lesquels, comme l'on sait, ont, pour la plupart, la tête couverte d'une laine crépue, le nez épaté, les lèvres épaisses, on trouve des nations entières avec de longs et vrais cheveux, avec des traits réguliers; et si l'on comparoit, dans la race des blancs, le Danois au Calmouck, ou seulement le Finlandois au Lapon dont il est si voisin, on trouveroit entre eux autant de différence pour les traits et la taille qu'il y en a dans la race des noirs; par conséquent il faut admettre pour ces altérations, qui sont plus profondes que les premières, quelques autres causes réunies avec celle du climat. La plus générale et la plus directe est la qualité de la nourriture; c'est principalement par les alimens que l'homme reçoit l'influence de la terre qu'il habite : celle de l'air et du ciel agit plus superficiellement; et, tandis qu'elle altère la surface la plus extérieure en changeant la couleur de la peau, la nourriture agit sur la forme intérieure par ses propriétés, qui sont constamment relatives à celles de la terre qui la produit. On voit, dans le même pays, des différences marquées entre les hommes qui en occupent les hauteurs et ceux qui demeurent dans les lieux bas; les habitans de la montagne sont toujours mieux faits, plus vifs et plus beaux que ceux de la vallée : à plus forte raison dans des climats éloignés du climat primitif, dans des climats où les herbes, les fruits, les grains et la chair des animaux sont de qualité et même de substance différentes, les hommes qui s'en nourrissent doivent devenir différens. Ces impressions ne se font pas subitement, ni même dans l'espace de quelques années : il faut du temps pour que l'homme reçoive la teinture du ciel; il en faut encore plus pour que la terre lui transmette ses qualités, et il a fallu des siècles,

joints à un usage toujours constant des mêmes nourritures, pour influer sur la forme des traits, sur la grandeur du corps, sur la substance des cheveux, et produire ces altérations intérieures qui, s'étant ensuite perpétuées par la génération, sont devenues les caractères généraux et constans auxquels on reconnoît les races et même les nations différentes qui composent le genre humain.

Dans les animaux, ces effets sont plus prompts et plus grands, parce qu'ils tiennent à la terre de bien plus près que l'homme; parce que leur nourriture étant plus uniforme, plus constamment la même, et n'étant nullement préparée, la qualité en est plus décidée et l'influence plus forte; parce que d'ailleurs les animaux ne pouvant ni se vêtir, ni s'abriter, ni faire usage de l'élément du feu pour se réchauffer, ils demeurent nûment exposés et pleinement livrés à l'action de l'air et à toutes les intempéries du climat: et c'est par cette raison que chacun d'eux a, suivant sa nature, choisi sa zone et sa contrée: c'est par la même raison qu'ils y sont retenus, et qu'au lieu de s'étendre ou de se disperser comme l'homme, ils demeurent, pour la plupart, concentrés dans les lieux qui leur conviennent le mieux; et lorsque, par des révolutions sur le globe ou par la force de l'homme, ils ont été contraints d'abandonner leur terre natale, qu'ils ont été chassés ou relégués dans des climats éloignés, leur nature a subi des altérations si grandes et si profondes, qu'elle n'est pas reconnoissable à la première vue, et que, pour la juger, il faut avoir recours à l'inspection la plus attentive, et même aux expériences et à l'analogie. Si l'on ajoute à ces causes naturelles d'altération dans les animaux libres celle de l'empire de l'homme sur ceux qu'il a réduits en servitude, on sera surpris de voir jusqu'à quel point la tyrannie peut dégrader, défigurer la Nature; on trouvera sur tous les animaux esclaves les stigmates de leur captivité et l'empreinte de leurs fers; on verra que ces plaies sont d'autant plus grandes, d'autant plus incurables, qu'elles sont plus anciennes, et que, dans l'état où nous les avons réduits, il ne seroit peut-être plus possible de les réhabiliter, ni de leur rendre leur forme primitive et les autres attributs de nature que nous leur avons enlevés.

La température du climat, la qualité de la nourriture et les maux d'esclavage, voilà les trois causes de changement, d'altération et de dégénération dans les animaux. Les effets de chacune méritent d'être considérés en particulier, et leurs rapports vus en

détail nous présenteront un tableau au-devant duquel on verra la Nature telle qu'elle est aujourd'hui, et, dans le lointain, on apercevra ce qu'elle étoit avant sa dégradation.

Comparons nos chétives brebis avec le mouflon dont elles sont issues : celui-ci, grand et léger comme un cerf, armé de cornes défensives et de sabots épais, couvert d'un poil rude, ne craint ni l'inclémence de l'air ni la voracité du loup; il peut non-seulement éviter ses ennemis par la légèreté de sa course, mais il peut aussi leur résister par la force de son corps et par la solidité des armes dont sa tête et ses pieds sont munis. Quelle différence de nos brebis, auxquelles il reste à peine la faculté d'exister en troupeau, qui même ne peuvent se défendre par le nombre, qui ne soutiendroient pas sans abri le froid de nos hivers, enfin qui toutes périroient si l'homme cessoit de les soigner et de les protéger! Dans les climats les plus chauds de l'Afrique et de l'Asie, le mouflon, qui est le père commun de toutes les races de cette espèce, paroît avoir moins dégénéré que partout ailleurs; quoique réduit en domesticité, il a conservé sa taille et son poil : seulement il a beaucoup perdu sur la grandeur et la masse de ses armes. Les brebis du Sénégal et des Indes sont les plus grandes des brebis domestiques, et celles de toutes dont la nature est la moins dégradée : les brebis de la Barbarie, de l'Egypte, de l'Arabie, de la Perse, de l'Arménie, de la Calmouquie, etc., ont subi de plus grands changemens; elles se sont, relativement à nous, perfectionnées à certains égards, et viciées à d'autres : mais, comme se perfectionner ou se vicier est la même chose relativement à la Nature, elles se sont toujours dénaturées : leur poil rude s'est changé en une laine fine; leur queue, s'étant chargée d'une masse de graisse, a pris un volume incommode et si grand, que l'animal ne peut la trainer qu'avec peine; et en même temps qu'il s'est bouffi d'une manière superflue et qu'il s'est paré d'une belle toison, il a perdu sa force, son agilité, sa grandeur et ses armes; car ces brebis à longue et large queue n'ont guère que la moitié de la taille du mouflon. Elles ne peuvent fuir le danger ni résister à l'ennemi; elles ont un besoin continuel des secours et des soins de l'homme pour se conserver et se multiplier. La dégradation de l'espèce originaire est encore plus grande dans nos climats : de toutes les qualités du mouflon, il ne reste rien à nos brebis, rien à notre belier, qu'un peu de vivacité, mais si douce, qu'elle cède encore à la houlette d'une bergère; la timidité, la foiblesse, et même la stupidité et l'abandon de son être, sont les seuls et tristes restes de leur nature dégradée. Si l'on

vouloit la relever pour la force et la taille, il faudroit unir le mouflon avec notre brebis flandrine, et cesser de propager les races inférieures; et si, comme chose plus utile, nous voulons dévouer cette espèce à ne nous donner que de la bonne chair et de la belle laine, il faudroit au moins, comme l'ont fait nos voisins, choisir et propager la race des brebis de Barbarie, qui, transportée en Espagne et même en Angleterre, a très-bien réussi. La force du corps et la grandeur de la taille sont des attributs masculins; l'embonpoint et la beauté de la peau sont des qualités féminines. Il faudroit donc, dans le procédé des mélanges, observer cette différence, donner à nos beliers des femelles de Barbarie pour avoir de belles laines, et donner le mouflon à nos brebis pour en relever la taille.

Il en seroit à cet égard de nos chèvres comme de nos brebis; on pourroit, en les mêlant avec la chèvre d'Angora, changer leur poil, et le rendre aussi utile que la plus belle laine. L'espèce de la chèvre en général, quoique fort dégénérée, l'est cependant moins que celle de la brebis dans nos climats; elle paroît l'être davantage dans les pays chauds de l'Afrique et des Indes. Les plus petites et les plus foibles de toutes les chèvres sont celles de Guinée, de Juda, etc.; et, dans ces mêmes climats, l'on trouve au contraire les plus grandes et les plus fortes brebis.

L'espèce du boeuf est celle de tous les animaux domestiques sur laquelle la nourriture paroît avoir la plus grande influence; il devient d'une taille prodigieuse dans les contrées où le pâturage est riche et toujours renaissant. Les anciens ont appelé *taureaux-éléphans* les boeufs d'Ethiopie et de quelques autres provinces de l'Asie, où ces animaux approchent en effet de la grandeur de l'éléphant. L'abondance des herbes et leur qualité substantielle et succulente produisent cet effet; nous en avons la preuve même dans notre climat; un boeuf nourri sur les têtes des montagnes vertes de Savoie ou de Suisse, acquiert le double du volume de celui de nos boeufs, et néanmoins ces boeufs de Suisse sont, comme les nôtres, enfermés dans l'étable, et réduits au fourrage pendant la plus grande partie de l'année: mais ce qui fait cette grande différence, c'est qu'en Suisse on les met en pleine pâture, dès que les neiges sont fondues, au lieu que dans nos provinces on leur interdit l'entrée des prairies jusqu'après la récolte de l'herbe qu'on réserve aux chevaux. Ils ne sont donc jamais ni largement ni convenablement nourris; et ce seroit une attention bien nécessaire, bien utile à l'Etat, que de faire un règlement à cet égard, par

lequel on aboliroit les vaines pâtures en permettant les enclos. Le climat a aussi beaucoup influé sur la nature du bœuf: dans les terres du nord des deux continens, il est couvert d'un poil long et doux comme de la fine laine; il porte aussi une grosse loupe sur les épaules, et cette difformité se trouve également dans tous les bœufs de l'Asie, de l'Afrique et de l'Amérique. Il n'y a que ceux d'Europe qui ne soient pas bossus; cette race d'Europe est cependant la race primitive, à laquelle les races bossues remontent par le mélange dès la première ou la seconde génération: et ce qui prouve encore que cette race bossue n'est qu'une variété de la première, c'est qu'elle est sujette à de plus grandes altérations, et à des dégradations qui paroissent excessives; car il y a dans ces bœufs bossus des différences énormes pour la taille; le petit zébu de l'Arabie a tout au plus la dixième partie du volume du taureau-éléphant d'Ethiopie.

En général, l'influence de la nourriture est plus grande et produit des effets plus sensibles sur les animaux qui se nourrissent d'herbes ou de fruits; ceux, au contraire, qui ne vivent que de proie, varient moins par cette cause que par l'influence du climat, parce que la chair est un aliment préparé et déjà assimilé à la nature de l'animal carnassier qui la dévore, au lieu que l'herbe étant le premier produit de la terre, elle en a toutes les propriétés, et transmet immédiatement les qualités terrestres à l'animal qui s'en nourrit.

Aussi le chien, sur lequel la nourriture ne paroît avoir que de légères influences, est néanmoins celui de tous les animaux carnassiers dont l'espèce est la plus variée; il semble suivre exactement dans ses dégradations les différences du climat: il est nu dans les pays les plus chauds, couvert d'un poil épais et rude dans les contrées du Nord, paré d'une belle robe soyeuse en Espagne, en Syrie, où la douce température de l'air change le poil de la plupart des animaux en une sorte de soie. Mais, indépendamment de ces variétés extérieures qui sont produites par la seule influence du climat, il y a d'autres altérations dans cette espèce qui proviennent de sa condition, de sa captivité, ou, si l'on veut, de l'état de société du chien avec l'homme. L'augmentation ou la diminution de la taille viennent des soins que l'on a pris d'unir ensemble les plus grands ou les plus petits individus; l'accourcissement de la queue, du museau, des oreilles, provient aussi de la main de l'homme. Les chiens auxquels, de génération en génération, on a coupé les oreilles et la queue, transmettent ces

défauts, en tout ou en partie, à leurs descendans. J'ai vu des chiens nés sans queue, que je pris d'abord pour des monstres individuels dans l'espèce; mais je me suis assuré, depuis, que cette race existe, et qu'elle se perpétue par la génération. Et les oreilles pendantes, qui sont le signe le plus général et le plus certain de la servitude domestique, ne se trouvent-elles pas dans presque tous les chiens? Sur environ trente races différentes dont l'espèce est aujourd'hui composée, il n'y en a que deux ou trois qui aient conservé leurs oreilles primitives. Le chien de berger, le chien-loup et les chiens du Nord, ont seuls les oreilles droites. La voix de ces animaux a subi, comme tout le reste, d'étranges mutations. Il semble que le chien soit devenu criard avec l'homme, qui, de tous les êtres qui ont une langue, est celui qui en use et abuse le plus : car, dans l'état de nature, le chien est presque muet; il n'a qu'un hurlement de besoin par accès assez rares. Il a pris son aboiement dans son commerce avec l'homme, surtout avec l'homme policé; car lorsqu'on le transporte dans des climats extrêmes et chez des peuples grossiers, tels que les Lapons et les Nègres, il perd son aboiement, reprend sa voix naturelle, qui est le hurlement, et devient même quelquefois absolument muet. Les chiens à oreilles droites, et surtout le chien de berger, qui de tous est celui qui a le moins dégénéré, est aussi celui qui donne le moins de voix. Comme il passe sa vie solitairement dans la campagne, et qu'il n'a de commerce qu'avec les moutons et quelques hommes simples, il est, comme eux, sérieux et silencieux, quoique en même temps il soit très-vif et fort intelligent. C'est de tous les chiens celui qui a le moins de qualités acquises et le plus de talens naturels; c'est le plus utile pour le bon ordre et pour la garde des troupeaux, et il seroit plus avantageux d'en multiplier, d'en étendre la race que celle des autres chiens, qui ne servent qu'à nos amusemens, et dont le nombre est si grand, qu'il n'y a point de villes où l'on ne pût nourrir un nombre de familles des seuls alimens que les chiens consomment.

L'état de domesticité a beaucoup contribué à faire varier la couleur des animaux : elle est, en général, originairement fauve ou noire. Le chien, le bœuf, la chèvre, la brebis, le cheval, ont pris toutes sortes de couleurs; le cochon a changé du noir au blanc, et il paroît que le blanc pur et sans aucune tache est à cet égard le signe du dernier degré de dégénération, et qu'ordinairement il est accompagné d'imperfections ou de défauts essentiels. Dans la race des hommes blancs, ceux qui le sont beaucoup plus que les

autres, et dont les cheveux, les sourcils, la barbe, etc., sont naturellement blancs, ont souvent le défaut d'être sourds, et d'avoir en même temps les yeux rouges et foibles; dans la race des noirs, les nègres blancs sont encore d'une nature plus foible et plus défectueuse. Tous les animaux absolument blancs ont ordinairement ces mêmes défauts de l'oreille dure et des yeux rouges : cette sorte de dégénération, quoique plus fréquente dans les animaux domestiques, se montre aussi quelquefois dans les espèces libres, comme dans celles des éléphans, des cerfs, des daims, des guenons, des taupes, des souris; et dans toutes, cette couleur est toujours accompagnée de plus ou moins de foiblesse de corps et d'hébétation des sens.

Mais l'espèce sur laquelle le poids de l'esclavage paroît avoir le plus appuyé et fait les impressions les plus profondes, c'est celle du chameau. Il naît avec des loupes sur le dos, et des callosités sur la poitrine et sur les genoux : ces callosités sont des plaies évidentes occasionées par le frottement; car elles sont remplies de pus et de sang corrompu. Comme il ne marche jamais qu'avec une grosse charge, la pression du fardeau a commencé par empêcher la libre extension et l'accroissement uniforme des parties musculeuses du dos, ensuite elle a fait gonfler la chair aux endroits voisins; et comme, lorsque le chameau veut se reposer ou dormir, on le contraint d'abord à s'abattre sur ses jambes repliées, et que peu à peu il en prend l'habitude de lui-même, tout le poids de son corps porte, pendant plusieurs heures de suite chaque jour, sur sa poitrine et ses genoux, et la peau de ces parties, pressée, frottée contre la terre, se dépile, se froisse, se durcit et se désorganise. Le lama, qui, comme le chameau, passe sa vie sous le fardeau, et ne se repose aussi qu'en s'abattant sur la poitrine, a de semblables callosités qui se perpétuent de même par la génération. Les babouins et les guenons, dont la posture la plus ordinaire est d'être assis, soit en veillant, soit en dormant, ont aussi des callosités au-dessous de la région des fesses, et cette peau calleuse est même devenue inhérente aux os du derrière contre lesquels elle est continuellement pressée par le poids du corps; mais ces callosités des babouins et des guenons sont sèches et saines, parce qu'elles ne proviennent pas de la contrainte des entraves ni du faix accablant d'un poids étranger, et qu'elles ne sont au contraire que les effets des habitudes naturelles de l'animal, qui se tient plus volontiers et plus long-temps assis que dans aucune autre situation. Il en est de ces callosités des guenons comme de la double

semelle de peau que nous portons sous nos pieds; cette semelle est une callosité naturelle que notre habitude constante à marcher ou rester debout rend plus ou moins épaisse, ou plus ou moins dure, selon le plus ou le moins de frottement que nous faisons éprouver à la plante de nos pieds.

Les animaux sauvages, n'étant pas immédiatement soumis à l'empire de l'homme, ne sont pas sujets à d'aussi grandes altérations que les animaux domestiques; leur nature paroît varier suivant les différens climats, mais nulle part elle n'est dégradée. S'ils étoient absolument les maîtres de choisir leur climat et leur nourriture, ces altérations seroient encore moindres: mais comme de tout temps ils ont été chassés, relégués par l'homme, ou même par ceux d'entre eux qui ont le plus de force et de méchanceté, la plupart ont été contraints de fuir, d'abandonner leur pays natal et de s'habituer dans des terres moins heureuses. Ceux dont la nature s'est trouvée assez flexible pour se prêter à cette nouvelle situation se sont répandus au loin, tandis que les autres n'ont eu d'autre ressource que de se confiner dans les déserts voisins de leur pays. Il n'y a aucune espèce d'animal qui, comme celle de l'homme, se trouve généralement partout sur la surface de la terre: les unes, et en grand nombre, sont bornées aux terres méridionales de l'ancien continent; les autres, aux parties méridionales du nouveau monde; d'autres, en moindre quantité, sont confinées dans les terres du Nord, et, au lieu de s'étendre vers les contrées du Midi, elles ont passé d'un continent à l'autre par des routes jusqu'à ce jour inconnues; enfin quelques autres espèces n'habitent que certaines montagnes ou certaines vallées, et les altérations de leur nature sont en général d'autant moins sensibles qu'elles sont plus confinées.

Le climat et la nourriture ayant peu d'influence sur les animaux libres, et l'empire de l'homme en ayant encore moins, leurs principales variétés viennent d'une autre cause; elles sont relatives à la combinaison du nombre dans les individus, tant de ceux qui produisent que de ceux qui sont produits. Dans les espèces, comme celle du chevreuil, où le mâle s'attache à sa femelle et ne la change pas, les petits démontrent la constante fidélité de leurs parens par leur entière ressemblance entre eux: dans celles au contraire où les femelles changent souvent de mâle, comme dans celle du cerf, il se trouve des variétés assez nombreuses; et comme dans toute la Nature il n'y a pas un seul individu qui soit parfaitement ressemblant à un autre, il se trouve d'autant plus

de variétés dans les animaux, que le nombre de leur produit est plus grand et plus fréquent. Dans les espèces où la femelle produit cinq ou six petits, trois ou quatre fois par an, de mâles différens, il est nécessaire que le nombre des variétés soit beaucoup plus grand que dans celles où le produit est annuel et unique : aussi les espèces inférieures, les petits animaux qui tous produisent plus souvent et en plus grand nombre que ceux des espèces majeures, sont-elles sujettes à plus de variétés. La grandeur du corps, qui ne paroît être qu'une quantité relative, a néanmoins des attributs positifs et des droits réels dans l'ordonnance de la Nature; le grand y est aussi fixe que le petit y est variable ; on pourra s'en convaincre aisément par l'énumération que nous allons faire des variétés des grands et des petits animaux.

Le sanglier a pris en Guinée d oreilles très-longues et couchées sur le dos; à la Chine, un gros ventre pendant et des jambes fort courtes; au cap Verd, et dans d'autres endroits, des défenses très-grosses et tournées comme des cornes de bœuf; dans l'état de domesticité, il a pris partout des oreilles à demi pendantes, et des soies blanches dans les pays froids ou tempérés. Je ne compte ni le pecari ni le babiroussa dans les variétés de l'espèce du sanglier, parce qu'ils ne sont ni l'un ni l'autre de cette espèce, quoiqu'ils en approchent de plus près que d'aucune autre.

Le cerf, dans les pays montueux, secs et chauds, tels que la Corse et la Sardaigne, a perdu la moitié de sa taille, et a pris un pelage brun avec un bois noirâtre; dans les pays froids et humides, comme en Bohême et aux Ardennes, sa taille s'est agrandie, son pelage et son bois sont devenus d'un brun presque noir, son poil s'est allongé au point de former une longue barbe au menton. Dans le nord de l'autre continent, le bois du cerf s'est étendu et ramifié par des andouillers courbes. Dans l'état de domesticité, le pelage change du fauve au blanc; et à moins que le cerf ne soit en liberté et dans de grands espaces, ses jambes se déforment et se courbent. Je ne compte pas l'axis dans les variétés de l'espèce du cerf; il approche plus de celle du daim, et n'en est peut-être qu'une variété.

On auroit peine à se décider sur l'origine de l'espèce du daim; il n'est nulle part entièrement domestique, ni nulle part absolument sauvage; il varie assez indifféremment et partout du fauve au pie et du pie au blanc : son bois et sa queue sont aussi plus grands et plus longs suivant les différentes races, et sa chair est bonne ou mauvaise selon le terrain et le climat. On le trouve, comme le cerf,

dans les deux continens, et il paroît être plus grand en Virginie et dans les autres provinces de l'Amérique tempérée, qu'il ne l'est en Europe. Il en est de même du chevreuil, il est plus grand dans le nouveau que dans l'ancien continent : mais, au reste, toutes ses variétés se réduisent à quelques différences dans la couleur du poil, qui change du fauve au brun; les plus grands chevreuils sont ordinairement fauves, et les plus petits sont bruns. Ces deux espèces, le chevreuil et le daim, sont les seuls de tous les animaux communs aux deux continens, qui soient plus grands et plus forts dans le nouveau que dans l'ancien.

L'âne a subi peu de variétés, même dans sa condition de servitude la plus dure; car sa nature est dure aussi, et résiste également aux mauvais traitemens et aux incommodités d'un climat fâcheux et d'une nourriture grossière. Quoiqu'il soit originaire des pays chauds, il peut vivre et même se multiplier sans les soins de l'homme dans les climats tempérés. Autrefois il y avoit des onagres ou ânes sauvages dans tous les déserts de l'Asie mineure : aujourd'hui ils y sont plus rares, et on ne les trouve en grande quantité que dans ceux de la Tartarie. Le mulet de Daurie, appelé *czigithai* par les Tartares Mongoux, est probablement le même animal que l'onagre des autres provinces de l'Asie; il n'en diffère que par la longueur et les couleurs du poil, qui, selon M. Bell, paroît ondé de brun et de blanc. Ces onagres czigithais se trouvent dans les forêts de la Tartarie jusqu'au cinquante-unième et cinquante-deuxième degré; et il ne faut pas les confondre avec les zèbres, dont les couleurs sont bien plus vives et bien autrement tranchées, et qui d'ailleurs forment une espèce particulière presque aussi différente de celle de l'âne que de celle du cheval. La seule dégénération remarquable dans l'âne en domesticité, c'est que sa peau s'est ramollie et qu'elle a perdu les petits tubercules qui se trouvent semés sur la peau de l'onagre, de laquelle les Levantins font le cuir grenu qu'on appelle *chagrin*.

Le lièvre est d'une nature flexible et ferme en même temps, car il est répandu dans presque tous les climats de l'ancien continent, et partout il est à très-peu près le même : seulement son poil blanchit pendant l'hiver dans les climats très-froids, et il reprend en été sa couleur naturelle, qui ne varie que du fauve au roux. La qualité de la chair varie de même; les lièvres les plus rouges sont toujours les meilleurs à manger. Mais le lapin, sans être d'une nature aussi flexible que le lièvre, puisqu'il est beaucoup moins répandu, et que même il paroît confiné à de certaines con-

trées, est néanmoins sujet à plus de variétés, parce que le lièvre est sauvage partout, au lieu que le lapin est presque partout à demi domestique. Les lapins clapiers ont varié par la couleur du fauve au gris, au blanc, au noir; ils ont aussi varié par la grandeur, la quantité, la qualité du poil. Cet animal, qui est originaire d'Espagne, a pris en Tartarie une queue longue, en Syrie du poil touffu et pelotonné comme du feutre, etc. On trouve quelquefois des lièvres noirs dans les pays froids. On prétend aussi qu'il y a dans la Norwége, et dans quelques autres provinces du Nord, des lièvres qui ont des cornes. M. Klein a fait graver deux de ces lièvres cornus. Il est aisé de juger, à l'inspection des figures, que ces cornes sont des bois semblables au bois du chevreuil. Cette variété, si elle existe, n'est qu'individuelle, et ne se manifeste probablement que dans les endroits où le lièvre ne trouve point d'herbes, et ne peut se nourrir que de substances ligneuses, d'écorce, de boutons, de feuilles d'arbres, de lichens, etc.

L'élan, dont l'espèce est confinée dans le nord des deux continens, est seulement plus petit en Amérique qu'en Europe; et l'on voit par les énormes bois que l'on a trouvés sous terre en Canada, en Russie, en Sibérie, etc., qu'autrefois ces animaux étoient plus grands qu'ils ne le sont aujourd'hui: peut-être cela vient-il de ce qu'ils jouissoient en toute tranquillité de leurs forêts, et que n'étant point inquiétés par l'homme, qui n'avoit pas encore pénétré dans ces climats, ils étoient maîtres de choisir leur demeure dans les endroits où l'air, la terre et l'eau leur convenoient le mieux. Le renne, que les Lappons ont rendu domestique, a, par cette raison, plus changé que l'élan, qui n'a jamais été réduit en servitude. Les rennes sauvages sont plus grands, plus forts, et d'un poil plus noir que les rennes domestiques: ceux-ci ont beaucoup varié pour la couleur du poil, et aussi pour la grandeur et la grosseur du bois. Cette espèce de lichen ou de grande mousse blanche qui fait la principale nourriture du renne, semble contribuer beaucoup par sa qualité à la formation et à l'accroissement du bois, qui proportionnellement est plus grand dans le renne que dans aucune autre espèce; et c'est peut-être cette même nourriture qui, dans ce climat, produit du bois sur la tête du lièvre, comme sur celle de la femelle du renne; car dans tous les autres climats il n'y a ni lièvres cornus, ni aucun animal dont la femelle porte du bois comme le mâle.

L'espèce de l'éléphant est la seule sur laquelle l'état de servitude ou de domesticité n'a jamais influé, parce que dans cet état il re-

fuse de produire, et par conséquent de transmettre à son espèce les plaies ou les défauts occasionés par sa condition. Il n'y a dans l'éléphant que des variétés légères et presque individuelles : sa couleur naturelle est le noir; cependant il s'en trouve de roux et de blancs, mais en très-petit nombre. L'éléphant varie aussi pour la taille suivant la longitude plutôt que la latitude du climat; car sous la zone torride, dans laquelle il est, pour ainsi dire, renfermé, et sous la même ligne, il s'éléve jusqu'à quinze pieds de hauteur dans les contrées orientales de l'Afrique, tandis que dans les terres occidentales de cette même partie du monde il n'atteint guère qu'à la hauteur de dix ou onze pieds; ce qui prouve que, quoique la grande chaleur soit nécessaire au plein développement de sa nature, la chaleur excessive la restreint et la réduit à de moindres dimensions. Le rhinocéros paroît être d'une taille plus uniforme et d'une grandeur moins variable : il semble ne différer de lui-même que par le caractère singulier qui le fait différer de tous les animaux, par cette grande corne qu'il porte sur le nez; cette corne est simple dans les rhinocéros de l'Asie, et double dans ceux de l'Afrique.

Je ne parlerai point ici des variétés qui se trouvent dans chaque espèce d'animal carnassier, parce qu'elles sont très-légères, attendu que de tous les animaux ceux qui se nourrissent de chair sont les plus indépendans de l'homme, et qu'au moyen de cette nourriture déjà préparée par la Nature, ils ne reçoivent presque rien des qualités de la terre qu'ils habitent; que d'ailleurs, ayant tous de la force et des armes, ils sont les maîtres du choix de leur terrain, de leur climat, etc.; et que par conséquent les trois causes de changement, d'altération et de dégénération, dont nous avons parlé, ne peuvent avoir sur eux que de très-petits effets.

Mais, après le coup d'œil que l'on vient de jeter sur ces variétés qui nous indiquent les altérations particulières de chaque espèce, il se présente une considération plus importante et dont la vue est bien plus étendue; c'est celle du changement des espèces mêmes, c'est cette dégénération plus ancienne et de tout temps immémoriale, qui paroît s'être faite dans chaque famille, ou, si l'on veut, dans chacun des genres sous lesquels on peut comprendre les espèces voisines et peu différentes entre elles. Nous n'avons dans tous les animaux terrestres que quelques espèces isolées qui, comme celle de l'homme, fassent en même temps espèce et genre; l'éléphant, le rhinocéros, l'hippopotame, la girafe, forment des

genres ou des espèces simples qui ne se propagent qu'en ligne directe, et n'ont aucune branche collatérale : toutes les autres paroissent former des familles dans lesquelles on remarque ordinairement une souche principale et commune, de laquelle semblent être sorties des tiges différentes et d'autant plus nombreuses que les individus dans chaque espèce sont plus petits et plus féconds.

Sous ce point de vue, le cheval, le zèbre et l'âne, sont tous trois de la même famille : si le cheval est la souche ou le tronc principal, le zèbre et l'âne seront les tiges collatérales; le nombre de leurs ressemblances entre eux étant infiniment plus grand que celui de leurs différences, on peut les regarder comme ne faisant qu'un même genre, dont les principaux caractères sont clairement énoncés et communs à tous trois : ils sont les seuls qui soient vraiment solipèdes, c'est-à-dire, qui aient la corne des pieds d'une seule pièce sans aucune apparence de doigts ou d'ongles; et quoiqu'ils forment trois espèces distinctes, elles ne sont cependant pas absolument ni nettement séparées, puisque l'âne produit avec la jument, le cheval avec l'ânesse, et qu'il est probable que si l'on venoit à bout d'apprivoiser le zèbre et d'assouplir sa nature sauvage et récalcitrante, il produiroit aussi avec le cheval et l'âne, comme ils produisent entre eux.

Et ce mulet qu'on a regardé de tout temps comme une production viciée, comme un monstre composé de deux natures, et que par cette raison l'on a jugé incapable de se reproduire lui-même et de former lignée, n'est cependant pas aussi profondément lésé qu'on se l'imagine d'après ce préjugé, puisqu'il n'est pas réellement infécond, et que sa stérilité ne dépend que de certaines circonstances extérieures et particulières. On sait que les mulets ont souvent produit dans les pays chauds; l'on en a même quelques exemples dans nos climats tempérés : mais on ignore si cette génération est jamais provenue de la simple union du mulet et de la mule, ou plutôt si le produit n'en est pas dû à l'union du mulet avec la jument, ou encore à celle de l'âne avec la mule. Il y a deux sortes de mulets : le premier est le grand mulet ou mulet simplement dit, qui provient de la jonction de l'âne à la jument; le second est le petit mulet provenant du cheval et de l'ânesse, que nous appellerons *bardeau* pour le distinguer de l'autre. Les anciens les connoissoient et les distinguoient comme nous par deux noms différens : ils appeloient *mulus* le mulet provenant de l'âne et de la jument; et ils donnoient les noms de *γίννος*, *hinnus*, *burdo*, au mulet provenant du cheval et de l'ânesse. Ils

ont assuré que le mulet, *mulus*, produit avec la jument un animal auquel ils donnoient aussi le nom de *ginnus* ou *hinnus*[1]. Ils ont assuré de même que la mule, *mula,* conçoit assez aisément, mais qu'elle ne peut que rarement perfectionner son fruit; et ils joutent que, quoiqu'il y ait des exemples assez fréquens de mules qui ont mis bas, il faut néanmoins regarder cette production comme un prodige. Mais qu'est-ce qu'un prodige de la Nature, sinon un effet plus rare que les autres? Le mulet peut donc engendrer, et la mule peut concevoir, porter et mettre bas dans de certaines circonstances : ainsi il ne s'agiroit que de faire des expériences pour savoir quelles sont ces circonstances, et pour acquérir de nouveaux faits dont on pourroit tirer de grandes lumières sur la dégénération des espèces par le mélange, et par conséquent sur l'unité ou la diversité de chaque genre. Il faudroit, pour réussir à ces expériences, donner le mulet à la mule, à la jument et à l'ânesse; faire la même chose avec le bardeau, et voir ce qui résulteroit de ces six accouplemens différens. Il faudroit aussi donner le cheval et l'âne à la mule, et faire la même chose pour la petite mule ou femelle du bardeau. Ces épreuves, quoique assez simples, n'ont jamais été tentées dans la vue d'en tirer des lumières; et je regrette de n'être pas à portée de les exécuter : je suis persuadé qu'il en résulteroit des connoissances que je ne fais qu'entrevoir, et que je ne puis donner que comme des présomptions. Je crois, par exemple, que, de tous ces accouplemens, celui du mulet et de la femelle bardeau, et celui du bardeau et de la mule, pourroient bien manquer absolument; que celui du mulet et de la mule, et celui du bardeau et de sa femelle, pourroient peut-être réussir, quoique bien rarement: mais en même temps je présume que le mulet produiroit avec la jument plus certainement qu'avec l'ânesse, et le bardeau plus certainement avec l'ânesse qu'avec la jument; qu'enfin le cheval et l'âne pourroient peut-être produire avec les deux mules, mais l'âne plus sûrement que le cheval. Il faudroit faire ces épreuves dans un pays aussi chaud pour le moins que l'est notre Provence, et prendre des mulets de sept ans, des chevaux de cinq, et des ânes de quatre ans, parce qu'il y a cette différence dans ces trois animaux pour les âges de la pleine puberté.

---

[1] Le mot *ginnus* a été employé par Aristote en deux sens : le premier pour désigner généralement un animal imparfait, un avorton, un mulet nain, provenant quelquefois du cheval avec l'ânesse, ou de l'âne avec la jument; et le second pour signifier le produit particulier du mulet et de la jument.

Voici les raisons d'analogie sur lesquelles sont fondées les présomptions que je viens d'indiquer. Dans l'ordonnance commune de la Nature, ce ne sont pas les mâles, mais les femelles, qui constituent l'unité des espèces : nous savons par l'exemple de la brebis, qui peut servir à deux mâles différens et produire également du bouc et du belier, que la femelle influe beaucoup plus que le mâle sur le spécifique du produit, puisque de ces deux mâles différens il ne naît que des agneaux, c'est-à-dire, des individus spécifiquement ressemblans à la mère : aussi le mulet ressemble-t-il plus à la jument qu'à l'âne, et le bardeau plus à l'ânesse qu'au cheval ; dès-lors le mulet doit produire plus sûrement avec la jument qu'avec l'ânesse, et le bardeau plus sûrement avec l'ânesse qu'avec la jument. De même le cheval et l'âne pourroient peut-être produire avec les deux mules, parce qu'étant femelles elles ont, quoique viciées, retenu chacune plus de propriétés spécifiques que les mulets mâles : mais l'âne doit produire avec elles plus certainement que le cheval, parce qu'on a remarqué que l'âne a plus de puissance pour engendrer, même avec la jument, que n'en a le cheval, car il corrompt et détruit la génération de celui-ci. On peut s'en assurer en donnant d'abord le cheval étalon à des jumens, et en leur donnant le lendemain, ou même quelques jours après, l'âne au lieu du cheval ; ces jumens produiront presque toujours des mulets, et non pas des chevaux. Cette observation, qui mériteroit bien d'être constatée dans toutes ses circonstances, paroît indiquer que la souche ou tige principale de cette famille pourroit bien être l'âne et non pas le cheval, puisque l'âne le domine dans la puissance d'engendrer, même avec sa femelle ; d'autant que le contraire n'arrive pas lorsqu'on donne l'âne en premier et le cheval en second à la jument ; celui-ci ne corrompt pas la génération de l'âne, car le produit est presque toujours un mulet : d'autre côté, la même chose n'arrive pas quand on donne l'âne en premier et le cheval en second à l'ânesse ; car celui-ci ne corrompt ni ne détruit la génération de l'âne. Et à l'égard des accouplemens des mulets entre eux, je les ai présumés stériles, parce que de deux natures déjà lésées pour la génération, et qui par leur mélange ne pourroient manquer de se léser davantage, on ne doit attendre qu'un produit tout-à-fait vicié ou absolument nul.

Par le mélange du mulet avec la jument, du bardeau avec l'ânesse, et par celui du cheval et de l'âne avec les mules, on obtiendroit des individus qui remonteroient à l'espèce et ne seroient

plus que des demi-mulets, lesquels non-seulement auroient, comme leurs parens, la puissance d'engendrer avec ceux de leur espèce originaire, mais peut-être même auroient la faculté de produire entre eux, parce que, n'étant plus lésés qu'à demi, leur produit ne seroit pas plus vicié que ne le sont les premiers mulets; et si l'union de ces demi-mulets étoit encore stérile, ou que le produit en fût et rare et difficile, il me paroît certain qu'en les rapprochant encore d'un degré de leur espèce originaire, les individus qui en résulteroient et qui ne seroient plus lésés qu'au quart, produiroient entre eux, et formeroient une nouvelle tige, qui ne seroit précisément ni celle du cheval, ni celle de l'âne. Or, comme tout ce qui peut être a été amené par le temps, et se trouve ou s'est trouvé dans la Nature, je suis tenté de croire que le mulet fécond dont parlent les anciens, et qui, du temps d'Aristote, existoit en Syrie dans les terres au-delà de celles des Phéniciens, pouvoit bien être une race de ces demi-mulets ou de ces quarts de mulet qui s'étoit formée par les mélanges que nous venons d'indiquer; car Aristote dit expressément que ces mulets féconds ressembloient en tout, et autant qu'il est possible, aux mulets inféconds : il les distingue aussi très-clairement des *onagres* ou *ânes sauvages*, dont il fait mention dans le même chapitre, et par conséquent on ne peut rapporter ces animaux qu'à des mulets peu viciés, et qui auroient conservé la faculté de reproduire. Il se pourroit encore que le mulet fécond de Tartarie, le *czigithai* dont nous avons parlé, ne fût pas l'*onagre* ou *âne sauvage*, mais ce même mulet de Phénicie, dont la race s'est peut-être maintenue jusqu'à ce jour; le premier voyageur qui pourra les comparer confirmera ou détruira cette conjecture. Et le zèbre lui-même, qui ressemble plus au mulet qu'au cheval et qu'à l'âne, pourroit bien avoir eu une pareille origine; la régularité contrainte et symétrique des couleurs de son poil, qui sont alternativement toujours disposées par bandes noires et blanches, paroît indiquer qu'elles proviennent de deux espèces différentes, qui dans leur mélange se sont séparées autant qu'il étoit possible; car dans aucun de ses ouvrages la Nature n'est aussi tranchée et aussi peu nuancée que sur la robe du zèbre, où elle passe brusquement et alternativement du blanc au noir et du noir au blanc, sans aucun intermède dans toute l'étendue du corps de l'animal.

Quoi qu'il en soit, il est certain, par tout ce que nous venons d'exposer, que les mulets en général, qu'on a toujours accusés d'impuissance et de stérilité, ne sont cependant ni réellement

stériles, ni généralement inféconds; et que ce n'est que dans l'espèce particulière du mulet provenant de l'âne et du cheval que cette stérilité se manifeste, puisque le mulet qui provient du bouc et de la brebis est aussi fécond que sa mère ou son père; puisque, dans les oiseaux, la plupart des mulets qui proviennent d'espèces différentes ne sont point inféconds: c'est donc dans la nature particulière du cheval et de l'âne qu'il faut chercher les causes de l'infécondité des mulets qui en proviennent, et, au lieu de supposer la stérilité comme un défaut général et nécessaire dans tous les mulets, la restreindre au contraire au seul mulet provenant de l'âne et du cheval, et encore donner de grandes limites à cette restriction, attendu que ces mêmes mulets peuvent devenir féconds dans de certaines circonstances, et surtout en se rapprochant d'un degré de leur espèce originaire.

Les mulets qui proviennent du cheval et de l'âne ont les organes de la génération tout aussi complets que les autres animaux: il ne manque rien au mâle, rien à la femelle; ils ont une grande abondance de liqueur séminale; et comme l'on ne permet guère aux mâles de s'accoupler, ils sont souvent si pressés de la répandre, qu'ils se couchent sur le ventre pour se frotter entre leurs pieds de devant qu'ils replient sous la poitrine: ces animaux sont donc pourvus de tout ce qui est nécessaire à l'acte de la génération; ils sont même très-ardens, et par conséquent très-indifférens sur le choix; ils ont à peu près la même véhémence de goût pour la mule, pour l'ânesse et pour la jument; il n'y a donc nulle difficulté pour les accouplemens. Mais il faudroit des attentions et des soins particuliers, si l'on vouloit rendre ces accouplemens prolifiques: la trop grande ardeur, surtout dans les femelles, est ordinairement suivie de la stérilité, et la mule est au moins aussi ardente que l'ânesse: or l'on sait que celle-ci rejette la liqueur séminale du mâle, et que, pour la faire retenir et produire, il faut lui donner des coups ou lui jeter de l'eau sur la croupe, afin de calmer les convulsions d'amour qui subsistent après l'accouplement, et qui sont la cause de cette réjaculation. L'ânesse et la mule tendent donc toutes deux par leur trop grande ardeur à la stérilité. L'âne et l'ânesse y tendent encore par une autre cause: comme ils sont originaires des climats chauds, le froid s'oppose à leur génération, et c'est par cette raison qu'on attend les chaleurs de l'été pour les faire accoupler; lorsqu'on les laisse joindre dans d'autre temps et surtout en hiver, il est rare que l'imprégnation suive l'accouplement, même réitéré; et ce choix

du temps qui est nécessaire au succès de leur génération, l'est aussi pour la conservation du produit; il faut que l'ânon naisse dans un temps chaud, autrement il périt ou languit; et comme la gestation de l'ânesse est d'un an, elle met bas dans la même saison qu'elle a conçu : ceci prouve assez combien la chaleur est nécessaire, non-seulement à la fécondité, mais même à la pleine vie de ces animaux. C'est encore par cette même raison de la trop grande ardeur de la femelle qu'on lui donne le mâle presque immédiatement après qu'elle a mis bas; on ne lui laisse que sept ou huit jours de repos ou d'intervalle entre l'accouchement et l'accouplement : l'ânesse, affoiblie par sa couche, est alors moins ardente; les parties n'ont pas pu, dans ce petit espace de temps, reprendre toute leur roideur; au moyen de quoi la conception se fait plus sûrement que quand elle est en pleine force et que son ardeur la domine. On prétend que dans cette espèce, comme dans celle du chat, le tempérament de la femelle est encore plus ardent et plus fort que celui du mâle : cependant l'âne est un grand exemple en ce genre; il peut aisément saillir sa femelle, ou une autre, plusieurs jours de suite et plusieurs fois par jour; les premières jouissances, loin d'éteindre, ne font qu'allumer son ardeur; on en a vu s'excéder sans y être incités autrement que par la force de leur appétit naturel; on en a vu mourir sur le champ de bataille, après onze ou douze conflits réitérés presque sans intervalle, et ne prendre pour subvenir à cette grande et rapide dépense que quelques pintes d'eau. Cette même chaleur qui le consume est trop vive pour être durable; l'âne-étalon bientôt est hors de combat et même de service, et c'est peut-être par cette raison que l'on a prétendu que la femelle est plus forte et vit plus long-temps que le mâle : ce qu'il y a de certain, c'est qu'avec les ménagemens que nous avons indiqués elle peut vivre trente ans, et produire tous les ans pendant toute sa vie; au lieu que le mâle, lorsqu'on ne le contraint pas à s'abstenir de femelles, abuse de ses forces au point de perdre en peu d'années la puissance d'engendrer.

L'âne et l'ânesse tendent donc tous deux à la stérilité par des propriétés communes, et aussi par des qualités différentes; le cheval et la jument y tendent de même par d'autres voies. On peut donner l'étalon à la jument neuf ou dix jours après qu'elle a mis bas, et elle peut produire cinq ou six ans de suite; mais après cela elle devient stérile. Pour entretenir sa fécondité, il faut mettre un intervalle d'un an entre chacune de ses portées, et la

traiter différemment de l'ânesse; au lieu de lui donner l'étalon après qu'elle a mis bas, il faut le lui réserver pour l'année suivante, et attendre le temps où sa chaleur se manifeste par les humeurs qu'elle jette; et même avec ces attentions, il est rare qu'elle soit féconde au-delà de l'âge de vingt ans. D'autre côté, le cheval, quoique moins ardent et plus délicat que l'âne, conserve néanmoins plus long-temps la faculté d'engendrer. On a vu de vieux chevaux qui n'avoient plus la force de monter la jument sans l'aide du palefrenier, trouver leur vigueur dès qu'ils étoient placés, et engendrer à l'âge de trente ans. La liqueur séminale est non-seulement moins abondante, mais beaucoup moins stimulante dans le cheval que dans l'âne; car souvent le cheval s'accouple sans la répandre, surtout si on lui présente la jument avant qu'il ne la cherche : il paroît triste dès qu'il a joui, et il lui faut d'assez grands intervalles de temps pour que son ardeur renaisse. D'ailleurs il s'en faut bien que dans cette espèce tous les accouplemens, même les plus consommés, soient prolifiques : il y a des jumens naturellement stériles, et d'autres en plus grand nombre qui sont très-peu fécondes; il y a aussi des étalons qui, quoique vigoureux en apparence, n'ont que peu de puissance réelle. Nous pouvons ajouter à ces raisons particulières une preuve plus évidente et plus générale du peu de fécondité dans les espèces du cheval et de l'âne; ce sont de tous les animaux domestiques ceux dont l'espèce, quoique la plus soignée, est la moins nombreuse; dans celles du bœuf, de la brebis, de la chèvre, et surtout dans celles du cochon, du chien et du chat, les individus sont dix et peut-être cent fois plus nombreux que dans celles du cheval et de l'âne : ainsi leur peu de fécondité est prouvée par le fait, et l'on doit attribuer à toutes ces causes la stérilité des mulets qui proviennent du mélange de ces deux espèces naturellement peu fécondes. Dans les espèces au contraire qui, comme celle de la chèvre et celle de la brebis, sont plus nombreuses et par conséquent plus fécondes, les mulets provenant de leur mélange ne sont pas stériles, et remontent pleinement à l'espèce originaire dès la première génération; au lieu qu'il faudroit deux, trois et peut-être quatre générations pour que le mulet provenant du cheval et de l'âne pût parvenir à ce même degré de réhabilitation de nature.

On a prétendu que de l'accouplement du taureau et de la jument il résultoit une autre sorte de mulet : Columelle est, je crois, le premier qui en ait parlé; Gesner le cite, et ajoute qu'il a en-

tendu dire qu'il se trouvoit de ces mulets auprès de Grenoble, et qu'on les appelle en français, *jumarts*. J'ai fait venir un de ces jumarts de Dauphiné, j'en ai fait venir un autre des Pyrénées, et j'ai reconnu, tant par l'inspection des parties extérieures que par la dissection des parties intérieures, que ces jumarts n'étoient que des bardeaux, c'est-à-dire, des mulets provenant du cheval et de l'ânesse : je crois donc être fondé, tant par cette observation que par l'analogie, à croire que cette sorte de mulet n'existe pas, et que le mot *jumart* n'est qu'un nom chimérique et qui n'a point d'objet réel. La nature du taureau est trop éloignée de celle de la jument pour qu'ils puissent produire ensemble; l'un ayant quatre estomacs, des cornes sur la tête, le pied fourchu, etc., l'autre étant solipède et sans cornes, et n'ayant qu'un seul estomac. Et les parties de la génération étant très différentes tant par la grosseur que pour les proportions, il n'y a nulle raison de présumer qu'ils puissent se joindre avec plaisir, et encore moins avec succès. Si le taureau avoit à produire avec quelque autre espèce que la sienne, ce seroit avec le buffle, qui lui ressemble par la conformation et par la plupart des habitudes naturelles; cependant nous n'avons pas entendu dire qu'il soit jamais né des mulets de ces deux animaux, qui néanmoins se trouvent ensemble dans plusieurs lieux, soit en domesticité, soit en liberté. Ce que l'on raconte de l'accouplement et du produit du cerf et de la vache m'est à peu près aussi suspect que l'histoire des jumarts, quoique le cerf soit beaucoup moins éloigné, par sa conformation, de la nature de la vache, que le taureau ne l'est de celle de la jument.

Ces animaux qui portent des bois, quoique ruminans et conformés à l'intérieur comme ceux qui portent des cornes, semblent faire un genre, une famille à part, dans laquelle l'élan est la tige majeure, et le renne, le cerf, l'axis, le daim et le chevreuil sont les branches mineures et collatérales; car il n'y a que ces six espèces d'animaux dont la tête soit armée d'un bois branchu qui tombe et se renouvelle tous les ans; et, indépendamment de ce caractère générique qui leur est commun, ils se ressemblent encore beaucoup par la conformation et par toutes les habitudes naturelles : on obtiendroit donc plutôt des mulets du cerf ou du daim mêlé avec le renne et l'axis, que du cerf et de la vache.

On seroit encore mieux fondé à regarder toutes les brebis et toutes les chèvres comme ne faisant qu'une même famille, puisqu'elles produisent ensemble des mulets qui remontent directement, et dès la première génération, à l'espèce de la brebis; on

pourroit même joindre à cette nombreuse famille des brebis et des chèvres celle des gazelles et celle des bubales, qui ne sont pas moins nombreuses. Dans ce genre qui contient plus de trente espèces différentes, il paroît que le mouflon, le bouquetin, le chamois, l'antilope, le bubale, le condoma, etc., sont les tiges principales, et que les autres n'en sont que des branches accessoires, qui toutes ont retenu les caractères principaux de la souche dont elles sont issues, mais qui ont en même temps prodigieusement varié par les influences du climat et les différentes nourritures, aussi-bien que par l'état de servitude et de domesticité auquel l'homme a réduit la plupart de ces animaux.

Le chien, le loup, le renard, le chacal et l'isatis forment un autre genre, dont chacune des espèces est réellement si voisine des autres et dont les individus se ressemblent si fort, surtout par la conformation intérieure et par les parties de la génération, qu'on a peine à concevoir pourquoi ces animaux ne produisent point ensemble : il m'a paru, par les expériences que j'ai faites sur le mélange du chien avec le loup et avec le renard, que la répugnance à l'accouplement venoit du loup et du renard plutôt que du chien, c'est-à-dire, de l'animal sauvage et non pas de l'animal domestique; car les chiennes que j'ai mises à l'épreuve auroient volontiers souffert le renard et le loup, au lieu que la louve et la femelle renard n'ont jamais voulu souffrir les approches du chien. L'état de domesticité semble rendre les animaux plus libertins, c'est-à-dire, moins fidèles à leur espèce : il les rend aussi plus chauds et plus féconds; car la chienne peut produire et produit même assez ordinairement deux fois par an, au lieu que la louve et la femelle renard ne portent qu'une fois dans une année; et il est à présumer que les chiens sauvages, c'est-à-dire, les chiens qui ont été abandonnés dans des pays déserts, et qui se sont multipliés dans l'île de Juan-Fernandès, dans les montagnes de Saint-Domingue, etc., ne produisent qu'une fois par an, comme le renard et le loup : ce fait, s'il étoit constaté, confirmeroit pleinement l'unité du genre de ces trois animaux, qui se ressemblent si fort par la conformation, qu'on ne doit attribuer qu'à quelques circonstances extérieures leur répugnance à se joindre.

Le chien paroît être l'espèce moyenne et commune entre celles du renard et du loup; les anciens nous ont transmis comme deux faits certains, que le chien, dans quelques pays et dans quelques circonstances, produit avec le loup et avec le renard. J'ai voulu le vérifier; et quoique je n'aie pas réussi dans les épreuves que j'ai

faites à ce sujet, on n'en doit pas conclure que cela soit impossible; car je n'ai pu faire ces essais que sur des animaux captifs, et l'on sait que dans la plupart d'entre eux la captivité seule suffit pour éteindre le désir et pour les dégoûter de l'accouplement, même avec leurs semblables; à plus forte raison cet état forcé doit les empêcher de s'unir avec des individus d'une espèce étrangère : mais je suis persuadé que dans l'état de liberté et de célibat, c'est-à-dire, de privation de sa femelle, le chien peut, en effet, s'unir au loup et au renard, surtout si, devenu sauvage, il a perdu son odeur de domesticité, et s'est en même temps rapproché des mœurs et des habitudes naturelles de ces animaux. Il n'en est pas de même de l'union du renard avec le loup, je ne la crois guère possible; du moins dans la nature actuelle le contraire paroît démontré par le fait, puisque ces deux animaux se trouvent ensemble dans le même climat et dans les mêmes terres, et que se soutenant chacun dans leur espèce sans se chercher, sans se mêler, il faudroit supposer une dégénération plus ancienne que la mémoire des hommes pour les réunir à la même espèce : c'est par cette raison que j'ai dit que celle du chien étoit moyenne entre celles du renard et du loup; elle est aussi commune, puisqu'elle peut se mêler avec toutes deux; et si quelque chose pouvoit indiquer qu'originairement toutes trois sont sorties de la même souche, c'est ce rapport commun qui rapproche le renard du loup, et me paroît en réunir les espèces de plus près que tous les autres rapports de conformité dans la figure et l'organisation. Pour réduire ces deux espèces à l'unité, il faut donc remonter à un état de nature plus ancien : mais, dans l'état actuel, on doit regarder le loup et le renard comme les tiges majeures du genre des cinq animaux que nous avons indiqués; le chien, le chacal et l'isatis n'en sont que les branches latérales, et elles sont placées entre les deux premières; le chacal participe du chien et du loup, et l'isatis du chacal et du renard : aussi paroît-il par un assez grand nombre de témoignages que le chacal et le chien produisent aisément ensemble; et l'on voit, par la description de l'isatis et par l'histoire de ses habitudes naturelles, qu'il ressemble presque entièrement au renard par la figure et par le tempérament, qu'il se trouve également dans les pays froids, mais qu'en même temps il tient du chacal le naturel, l'aboiement continu, la voix criarde, et l'habitude d'aller toujours en troupe.

Le chien de berger, que j'ai dit être la souche première de tous les chiens, est en même temps celui qui approche le plus de la

figure du renard ; il est de la même taille ; il a, comme lui, les oreilles droites, le museau pointu, la queue droite et traînante ; il approche aussi du renard par la voix, par l'intelligence et par la finesse de l'instinct : il se peut donc que ce chien soit originairement issu du renard, sinon en ligne droite, au moins en ligne collatérale. Le chien qu'Aristote appelle *canis laconicus*, et qu'il assure provenir du mélange du renard et du chien, pourroit bien être le même que le chien de berger, ou du moins avoir plus de rapport avec lui qu'avec aucun autre chien : on seroit porté à imaginer que l'épithète *laconicus*, qu'Aristote n'interprète pas, n'a été donnée à ce chien que par la raison qu'il se trouvoit en Laconie, province de la Grèce, dont Lacédémone étoit la ville principale ; mais si l'on fait attention à l'origine de ce chien laconic, que le même auteur dit venir du renard et du chien, on sentira que la race n'en étoit pas bornée au seul pays de Laconie, et qu'elle devoit se trouver également dans tous les pays où il y avoit des renards, et c'est ce qui me fait présumer que l'épithète *laconicus* pourroit bien avoir été employée par Aristote dans le sens moral, c'est-à-dire, pour exprimer la briéveté ou le son aigu de la voix ; il aura appelé *chien laconic* ce chien provenant du renard, parce qu'il n'aboyoit pas comme les autres chiens, et qu'il avoit la voix courte et glapissante comme celle du renard. Or notre chien de berger est le chien qu'on peut appeler *laconic* à plus juste titre ; car c'est celui de tous les chiens dont la voix est la plus brève et la plus rare : d'ailleurs les caractères que donne Aristote à son chien laconic conviennent assez au chien de berger, et c'est ce qui a achevé de me persuader que c'étoit le même chien. J'ai cru devoir rapporter les passages d'Aristote en entier, afin qu'on juge si ma conjecture est fondée [1].

---

[1] « Laconici canes ex vulpe et cane generantur. » (*Hist. anim.* lib VIII, cap. 28.) « Canum genera plura sunt. Coït laconicum mense suæ ætatis octavo, « et crus jam circa id tempus attollentes nonnulli urinam reddunt..... Gerunt « laconicæ canes uterum parte sextâ anni, hoc est, sexagenis diebus aut uno vel « altero, plus minusve. Catelli cæci gignuntur, nec ante duodecimam diem visum « accipiunt. Coeunt canes posteaquam pareront sexto mense, nec citiùs. Sunt « quæ parte quintâ anni uterum ferunt, hoc est, duobus et septuaginta diebus, « quarum catelli duodecim diebus luce carent : nonnullæ quartâ parte anni, hoc « est, tribus mensibus ferunt, quarum catelli diebus decem et septem luce carent. « Lac ante diebus quinque quàm pariant, habent canes magnâ ex parte ; verùm « nonnullis etiam septem aut quatuor diebus anticipat : utile, statim ut peperc- « rint, est : genus laconicum post coïtum diebus triginta habere lac incipit....... « Parit canis duodecim complurimùm, sed magnâ ex parte quinque aut sex. Unde

Le genre des animaux cruels est l'un des plus nombreux et des plus variés; le mal semble ici, comme ailleurs, se reproduire sous toutes sortes de formes et se revêtir de plusieurs natures. Le lion et le tigre, comme espèces isolées, sont en première ligne; toutes les autres, savoir, les panthères, les onces, les léopards, les guépards, les lynx, les caracals, les jaguars, les couguars, les ocelots, les servals, les margais et les chats, ne font qu'une même et méchante famille, dont les différentes branches se sont plus ou moins étendues, et ont plus ou moins varié suivant les différens climats: tous ces animaux se ressemblent par le naturel, quoiqu'ils soient

---

« etiam aliquam peperisse certum est: laconicæ magnâ ex parte octo pariunt. « Coeunt quandiu vivunt et mares et feminæ: peculiare generis laconici est ut cùm « laborarint, coire meliùs quàm per otium possint. Vivit in hoc eodem genere « mas ad annos decem, femina ad duodecim: cæteri canes maximâ quidem ex « parte ad annos quatuordecim; sed nonnulli vel ad viginti protrahunt vitam....... « Laconici sanè generis feminæ, quia minùs laborant quàm mares, vivaciores « maribus sunt: at serò in cæteris; et si non latè admodum constat, tamen mares « vivaciores sunt. » (*Idem*, lib. VI, cap. 20.) « Feminam et marem natura « distinxit moribus: sunt enim feminæ moribus mollioribus, mitescunt celeriùs « et manum faciliùs patiuntur; discunt etiam imitanturque ingeniosiùs, ut in « genere canum laconico feminas esse sagaciores quàm mares apertum est. Molo« ticum etiam genus venaticum nihilo à cæteris discrepat, ac pecuarium longè « et magnitudine et fortitudine contra belluas præstat: insignes verò animo et « industriâ qui ex utroque, moloticum dico et laconicum, proderint. » (*Idem*, lib. IX, cap 1.)

Il faut observer que le mot *genus* ne doit pas s'interpréter ici par celui d'*espèce*, mais par le mot *race*. Aristote y distingue trois races de chiens: *laconicus*, *moloticus* et *pecuarius*. Le *moloticus*, qu'il appelle aussi *venaticus*, est vraisemblablement notre levrier, qui, dans la Grèce et l'Asie mineure, est le chien de chasse ordinaire; le *pecuarius*, qu'il dit excéder de beaucoup les autres chiens par la grandeur et par la force, est sans doute le mâtin, dont on se sert pour la garde et la défense du bétail contre les bêtes féroces; et le *laconicus*, duquel il ne désigne pas l'emploi, et qu'il dit seulement être un chien de travail et d'industrie, et qui est de plus petite taille que le *pecuarius*, ne peut être que le chien de berger, qui travaille en effet beaucoup à ranger, contenir et conduire les moutons, et qui est plus industrieux, plus attentif et plus soigneux que tous les autres chiens. Mais ce n'est pas là ce qu'il y a de plus difficile à entendre dans ces passages d'Aristote, c'est ce qu'il dit de la différente durée de la gestation dans les différentes races de chiens, dont, selon lui, les uns portent deux mois, les autres portent deux mois et demi, et les autres, trois mois: car tous nos chiens, de quelque race qu'ils soient, ne portent également que pendant environ neuf semaines, c'est-à-dire, soixante-un, soixante-deux ou soixante-trois jours, et je ne sache pas qu'on ait remarqué de plus grandes différences de temps que celle de ces trois ou quatre jours: mais Aristote pouvoit en savoir sur cela plus que nous; et si ces faits qu'il a avancés sont vrais, il en résulteroit un rapprochement bien plus grand de certains chiens avec le loup; car les chasseurs assurent que la louve porte trois mois, ou trois mois et demi.

très-différens pour la grandeur et par la figure; ils ont tous les yeux étincelans, le museau court, et les ongles aigus, courbés et rétractibles; ils sont tous nuisibles, féroces, indomtables; le chat, qui en est la dernière et la plus petite espèce, quoique réduit en servitude, n'en est ni moins perfide ni moins volontaire; le chat sauvage a conservé le caractère de la famille; il est aussi cruel, aussi méchant, aussi déprédateur en petit, que ses consanguins le sont en grand; ils sont tous également carnassiers, également ennemis des autres animaux. L'homme, avec toutes ses forces, n'a jamais pu les détruire; on a de tout temps employé contre eux le feu, le fer, le poison, les piéges : mais comme tous les individus multiplient beaucoup, et que les espèces elles-mêmes sont fort multipliées, les efforts de l'homme se sont bornés à les faire reculer et à les resserrer dans les déserts, dont ils ne sortent jamais sans répandre la terreur et causer autant de dégât que d'effroi. Un seul tigre échappé de sa forêt suffit pour alarmer tout un peuple et le forcer à s'armer : que seroit-ce si ces animaux sanguinaires arrivoient en troupe, et s'ils s'entendoient, comme les chiens sauvages ou les chacals, dans leurs projets de déprédation ! La Nature a donné cette intelligence aux animaux timides : mais heureusement les animaux fiers sont tous solitaires; ils marchent seuls et ne consultent que leur courage, c'est-à-dire, la confiance qu'ils ont en leur force. Aristote avoit remarqué avant nous que, de tous les animaux qui ont des griffes, c'est-à-dire des ongles crochus et rétractibles, aucun n'étoit sociable, aucun n'alloit en troupe : cette observation, qui ne portoit alors que sur quatre ou cinq espèces, les seules de ce genre qui fussent connues de son temps, s'est étendue et trouvée vraie sur dix ou douze autres espèces qu'on a découvertes depuis. Les autres animaux carnassiers, tels que les loups, les renards, les chiens, les chacals, les isatis, qui n'ont point de griffes, mais seulement des ongles droits, vont pour la plupart en troupe et sont tous timides et même lâches.

En comparant ainsi tous les animaux et les rappelant chacun à leur genre, nous trouverons que les deux cents espèces dont nous avons donné l'histoire peuvent se réduire à un assez petit nombre de familles ou souches principales, desquelles il n'est pas impossible que toutes les autres soient issues.

Et pour mettre de l'ordre dans cette réduction, nous séparerons d'abord les animaux des deux continens; et nous observerons qu'on peut réduire à quinze genres et à neuf espèces isolées, non-

seulement tous les animaux qui sont communs aux deux continens, mais encore tous ceux qui sont propres et particuliers à l'ancien. Ces genres sont, 1°. celui des solipèdes proprement dits, qui contient le cheval, le zèbre, l'âne, avec les mulets féconds et inféconds; 2°. celui des grands pieds-fourchus à cornes creuses, savoir, le boeuf et le buffle, avec toutes leurs variétés; 3°. la grande famille des petits pieds-fourchus à cornes creuses, tels que les brebis, les chèvres, les gazelles, les chevrotains, et toutes les autres espèces qui participent de leur nature; 4°. celle des pieds-fourchus à cornes pleines ou bois solides, qui tombent et qui se renouvellent tous les ans; cette famille contient l'élan, le renne, le cerf, le daim, l'axis et le chevreuil; 5°. celle des pieds-fourchus ambigus, qui est composée du sanglier et de toutes les variétés du cochon, telles que celui de Siam à ventre pendant, celui de Guinée à longues oreilles pointues et couchées sur le dos, celui des Canaries à grosses et longues défenses, etc.; 6°. le genre très-étendu des fissipèdes carnassiers à griffes, c'est-à-dire, à ongles crochus et rétractibles, dans lequel on doit comprendre les panthères, les léopards, les guépards, les onces, les servals et les chats, avec toutes leurs variétés; 7°. celui des fissipèdes carnassiers à ongles non rétractibles, qui contient le loup, le renard, le chacal, l'isatis et le chien, avec toutes leurs variétés; 8°. celui des fissipèdes carnassiers à ongles non rétractibles, avec une poche sous la queue; ce genre est composé de l'hyène, de la civette, du zibet, de la genette, du blaireau, etc.; 9°. celui des fissipèdes carnassiers à corps très-allongé avec cinq doigts à chaque pied, et le pouce ou premier ongle séparé des autres doigts; ce genre est composé des fouines, martes, putois, furets, mangoustes, belettes, vansires, etc.; 10°. la nombreuse famille des fissipèdes qui ont deux grandes dents incisives à chaque mâchoire et point de piquans sur le corps; elle est composée des lièvres, des lapins et de toutes les espèces d'écureuils, de loirs, de marmottes et de rats; 11°. celui des fissipèdes dont le corps est couvert de piquans, tels que les porcs-épics et les hérissons; 12°. celui des fissipèdes couverts d'écailles, les pangolins et les phatagins; 13°. le genre des fissipèdes amphibies, qui contient la loutre, le castor, le desman, les morses et les phoques; 14°. le genre des quadrumanes, qui contient les singes, les babouins, les guenons, les makis, les loris, etc.; 15°. enfin celui des fissipèdes ailés, qui contient les roussettes et les chauve-souris, avec toutes leurs variétés. Les neuf espèces isolées sont l'éléphant, le rhinocéros, l'hippopotame, la girafe, le chameau,

le lion, le tigre, l'ours et la taupe, qui toutes sont aussi sujettes à un plus ou moins grand nombre de variétés.

De ces quinze genres et de ces neuf espèces isolées, deux espèces et sept genres sont communs aux deux continens : les deux espèces sont l'ours et la taupe; et les sept genres sont, 1°. celui des grands pieds-fourchus à cornes creuses, car le bœuf se retrouve en Amérique sous la forme du bison; 2°. celui des pieds-fourchus à bois solides; car l'élan se trouve au Canada sous le nom d'*orignal*, le renne sous celui de *caribou*, et l'on trouve aussi dans presque toutes les provinces de l'Amérique septentrionale des cerfs, des daims et des chevreuils; 3°. celui des fissipèdes carnassiers à ongles non rétractibles; car le loup et le renard se trouvent dans le nouveau monde comme dans l'ancien; 4°. celui des fissipèdes à corps très-allongé; la fouine, la marte, le putois, se trouvent en Amérique comme en Europe; 5°. l'on y trouve aussi une partie du genre des fissipèdes qui ont deux grandes dents incisives à chaque mâchoire, les écureuils, les marmottes, les rats, etc.; 6°. celui des fissipèdes amphibies; les morses, les phoques, les castors et les loutres existent dans le nord du nouveau continent, comme dans celui de l'ancien; 7°. le genre des fissipèdes ailés y existe aussi en partie; car on y trouve des chauve-souris et des vampires, qui sont des espèces de roussettes.

Il ne reste donc que huit genres et cinq espèces isolées qui soient propres et particuliers à l'ancien continent : ces huit genres ou familles sont, 1°. celle des solipèdes proprement dits; car on n'a trouvé ni chevaux, ni ânes, ni zèbres, ni mulets, dans le nouveau monde; 2°. celle des petits pieds-fourchus à cornes creuses; car il n'existoit en Amérique ni brebis, ni chèvres, ni gazelles, ni chevrotains; 3°. la famille des cochons; car l'espèce du sanglier ne s'est point trouvée dans le nouveau monde; et quoique le pecari avec ses variétés doive se rapporter à cette famille, il en diffère cependant par des caractères assez remarquables pour qu'on puisse l'en séparer; 4°. il en est encore de même de la famille des animaux carnassiers à ongles rétractibles; on n'a trouvé en Amérique ni panthères, ni léopards, ni guépards, ni onces, ni servals; et quoique les jaguars, couguars, ocelots et margais, paroissent être de cette famille, il n'y a aucune de ces espèces du nouveau monde qui se trouve dans l'ancien continent, et réciproquement aucune espèce de l'ancien continent qui se soit trouvée dans le nouveau : 5°. il en est encore de même du genre des fissipèdes dont le corps est couvert de piquans; car, quoique le coendou et l'urson soient

très-voisins de ce genre, ces espèces sont néanmoins très-différentes de celles des porcs-épics et des hérissons ; 6°. le genre des fissipèdes carnassiers à ongles non rétractibles, avec une poche sous la queue ; car l'hyène, les civettes et les blaireaux n'existoient point en Amérique ; 7°. les genres des quadrumanes ; car l'on n'a trouvé en Amérique ni singes, ni babouins, ni guenons, ni makis ; et les sapajous, sagouins, sarigues, marmoses, etc., quoique quadrumanes, diffèrent de tous ceux de l'ancien continent ; 8°. celui des fissipèdes couverts d'écailles ; le pangolin ni le phatagin ne se sont point trouvés en Amérique ; et les fourmiliers, auxquels on peut les comparer, sont couverts de poil, et en diffèrent trop pour qu'on puisse les réunir à la même famille.

Des neuf espèces isolées, sept, savoir, l'éléphant, le rhinocéros, l'hippopotame, la girafe, le chameau, le lion et le tigre, ne se trouvent que dans l'ancien monde ; et deux, savoir, l'ours et la taupe, sont communes aux deux continens.

Si nous faisons de même le dénombrement des animaux propres et particuliers au nouveau monde, nous trouverons qu'il y en a environ cinquante espèces différentes, que l'on peut réduire à dix genres et quatre espèces isolées. Ces quatre espèces sont le tapir, le cabiai, le lama et le pecari : encore n'y a-t-il que l'espèce du tapir qui soit absolument isolée ; car celle du pecari a des variétés, et l'on peut réunir la vigogne au lama, et peut-être le cochon d'Inde au cabiai. Les dix genres sont, 1°. les sapajous, huit espèces ; 2°. les sagouins, six espèces ; 3°. les philandres ou sarigues, marmoses, cayopollins, phalangers, tarsiers, etc. ; 4°. les jaguars, couguars, ocelots, margais, etc. ; 5°. les coatis, trois ou quatre espèces ; 6°. les moufettes, quatre ou cinq espèces ; 7°. le genre de l'agouti, dans lequel je comprends l'acouchi, le paca, l'apéréa et le tapeti ; 8°. celui des tatous, qui est composé de sept ou huit espèces ; 9°. les fourmiliers, deux ou trois espèces ; et 10°. les paresseux, dont nous connoissons deux espèces, savoir, l'uneau et l'aï.

Or ces dix genres et ces quatre espèces isolées, auxquels on peut réduire les cinquante espèces d'animaux qui sont particuliers au nouveau monde, quoique toutes différentes de celles de l'ancien continent, ont cependant des rapports éloignés, qui paroissent indiquer quelque chose de commun dans leur formation, et qui nous conduisent à remonter à des causes de dégénération plus grandes et peut-être plus anciennes que toutes les autres. Nous avons dit qu'en général tous les animaux du nouveau monde

étoient beaucoup plus petits que ceux de l'ancien continent; cette grande diminution dans la grandeur, quelle qu'en soit la cause, est une première sorte de dégénération, qui n'a pu se faire sans beaucoup influer sur la forme, et il ne faut pas perdre de vue ce premier effet dans les comparaisons que l'on voudra faire de tous ces animaux.

Le plus grand est le tapir, qui, quoiqu'il ne soit que de la taille d'un âne, ne peut cependant être comparé qu'à l'éléphant, au rhinocéros et à l'hippopotame ; il est dans son continent le premier pour la grandeur, comme l'éléphant l'est dans le sien ; il a, comme le rhinocéros, la lèvre supérieure musculeuse et avancée ; et comme l'hippopotame, il se tient souvent dans l'eau. Seul, il les représente tous trois à ces petits égards; et sa forme, qui en tout tient plus de celle de l'âne que d'aucune autre, semble être aussi dégradée que sa taille est diminuée. Le cheval, l'âne, le zèbre, l'éléphant, le rhinocéros et l'hippopotame, n'existoient point en Amérique, et n'y avoient même aucun représentant, c'est-à-dire qu'il n'y avoit dans ce nouveau monde aucun animal qu'on pût leur comparer, ni pour la grandeur, ni pour la forme : le tapir est celui dont la nature sembleroit être la moins éloignée de tous ; mais en même temps elle paroît si mêlée et approche si peu de chacun en particulier, qu'il n'est pas possible d'en attribuer l'origine à la dégénération de telle ou telle espèce, et que, malgré les petits rapports que cet animal se trouve avoir avec le rhinocéros, l'hippopotame et l'âne, on doit le regarder non-seulement comme étant d'une espèce particulière, mais même d'un genre singulier et différent de tous les autres.

Ainsi le tapir n'appartient ni de près ni de loin à aucune espèce de l'ancien continent, et à peine porte-t-il quelques caractères qui l'approchent des animaux auxquels nous venons de le comparer. Le cabiai se refuse de même à toute comparaison, il ne ressemble à l'extérieur à aucun autre animal, et ce n'est que par les parties intérieures qu'il approche du cochon d'Inde, qui est de son même continent, et tous deux sont d'espèces absolument différentes de toutes celles de l'ancien continent.

Le lama et la vigogne paroissent avoir des signes plus significatifs de leur ancienne parenté, le premier avec le chameau, et le second avec la brebis. Le lama a, comme le chameau, les jambes hautes, le cou fort long, la tête légère, la lèvre supérieure fendue ; il lui ressemble aussi par la douceur du naturel, par l'esprit de servitude, par la sobriété, par l'aptitude au travail; c'étoit chez

les Américains le premier et le plus utile de leurs animaux domestiques ; ils s'en servoient comme les Arabes se servent du chameau pour porter des fardeaux : voilà bien des convenances dans la nature de ces deux animaux, et l'on peut encore y ajouter celle des stigmates du travail ; car, quoique le dos du lama ne soit pas déformé par des bosses comme celui du chameau, il a néanmoins des callosités naturelles sur la poitrine, parce qu'il a la même habitude de se reposer sur cette partie de son corps. Malgré tous ces rapports, le lama est une espèce très-distincte et très-différente de celle du chameau : d'abord il est beaucoup plus petit et n'a pas plus du quart ou du tiers du volume du chameau ; la forme de son corps, la qualité et la couleur de son poil sont aussi fort différentes : le tempérament l'est encore plus ; c'est un animal pituiteux, et qui ne se plaît que dans les montagnes, tandis que le chameau est d'un tempérament sec, et habite volontiers dans les sables brûlans : en tout, il y a peut-être plus de différences spécifiques entre le chameau et le lama qu'entre le chameau et la girafe. Ces trois animaux ont plusieurs caractères communs, par lesquels on pourroit les réunir au même genre : mais en même temps ils diffèrent à tant d'autres égards, qu'on ne seroit pas fondé à supposer qu'ils sont issus les uns des autres ; ils sont voisins, et ne sont pas parens. La girafe a près du double de la hauteur du chameau, et le chameau le double du lama : les deux premiers sont de l'ancien continent et forment des espèces séparées ; à plus forte raison, le lama, qui ne se trouve que dans le nouveau monde, est-il une espèce éloignée de tous les deux.

Il n'en est pas de même du pecari : quoiqu'il soit d'une espèce différente de celle du cochon, il est cependant du même genre ; il ressemble au cochon par la forme et par tous les rapports apparens ; il n'en diffère que par quelques petits caractères, tels que l'ouverture qu'il a sur le dos, la forme de l'estomac et des intestins, etc. On pourroit donc croire que cet animal seroit issu de la même souche que le cochon, et qu'autrefois il auroit passé de l'ancien monde dans le nouveau, où, par l'influence de la terre, il aura dégénéré au point de former aujourd'hui une espèce distincte et différente de celle dont il est originaire.

Et à l'égard de la vigogne ou paco, quoiqu'elle ait quelques rapports avec la brebis par la laine et par l'habitude du corps, elle en diffère à tant d'autres égards, qu'on ne peut regarder ces espèces ni comme voisines ni comme alliées ; la vigogne est plutôt une espèce de petit lama, et il ne paroît par aucun indice qu'elle

ait jamais passé d'un continent à l'autre. Ainsi des quatre espèces isolées qui sont particulières au nouveau monde, trois, savoir, le tapir, le cabiai et le lama avec la vigogne, paroissent appartenir en propre et de tout temps à ce continent; au lieu que le pecari, qui fait la quatrième, semble n'être qu'une espèce dégénérée du genre des cochons et avoir autrefois tiré son origine de l'ancien continent.

En examinant et comparant dans la même vue les dix genres auxquels nous avons réduit les autres animaux particuliers à l'Amérique méridionale, nous trouverons de même, non-seulement des rapports singuliers dans leur nature, mais des indices de leur ancienne origine et des signes de leur dégénération. Les sapajous et les sagouins ressemblent assez aux guenons ou singes à longue queue pour qu'on leur ait donné le nom commun de *singe :* cependant nous avons prouvé que leurs espèces et même leurs genres sont différens, et d'ailleurs il seroit bien difficile de concevoir comment les guenons de l'ancien continent ont pu prendre en Amérique une forme de face différente, une queue musclée et préhensile, une large cloison entre les narines, et les autres caractères, tant spécifiques que génériques, par lesquels nous les avons distinguées et séparées des sapajous : cependant, comme les singes, les babouins et les guenons ne se trouvent que dans l'ancien continent, on doit regarder les sapajous et les sagouins comme leurs représentans dans le nouveau; car ces animaux ont à peu près la même forme, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur, et ils ont aussi beaucoup de choses communes dans leurs habitudes naturelles. Il en est de même des makis, dont aucune espèce ne s'est trouvée en Amérique, et qui néanmoins paroissent y être remplacés ou représentés par les philandres, c'est-à-dire, par les sarigues, marmoses et autres quadrumanes à museau pointu, qui se trouvent en grand nombre dans le nouveau continent et nulle part dans l'ancien : seulement il faut observer qu'il y a beaucoup plus de différence entre la nature et la forme des makis et de ces quadrumanes américains qu'entre celles des guenons et des sapajous, et qu'il y a si loin d'un sarigue, d'une marmose ou d'un phalanger, à un maki, qu'on ne peut pas supposer qu'ils viennent les uns des autres, sans supposer en même temps que la dégénération peut produire des effets égaux à ceux d'une nature nouvelle; car la plupart de ces quadrumanes de l'Amérique ont une poche sous le ventre; la plupart ont dix dents à la mâchoire supérieure, et dix à l'inférieure; la plupart ont la queue

préhensile; tandis que les makis ont la queue lâche, n'ont point de poche sous le ventre, et n'ont que quatre dents incisives à la mâchoire supérieure, et six à l'inférieure. Ainsi, quoique ces animaux aient les mains et les doigts conformés de la même manière, et qu'ils se ressemblent aussi par l'allongement du museau, leurs espèces, et même leurs genres, sont si différens, si éloignés, qu'on ne peut pas imaginer qu'ils soient issus les uns des autres, ni que des disparates aussi grandes et aussi générales aient jamais été produites par la dégénération.

Au contraire, les tigres d'Amérique que nous avons indiqués sous les noms de *jaguar*, *couguar*, *ocelot* et *margai*, quoique d'espèces différentes de la panthère, du léopard, de l'once, du guépard et du serval de l'ancien continent, sont cependant bien certainement du même genre : tous ces animaux se ressemblent beaucoup, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur; ils ont aussi le même naturel, la même férocité, la même véhémence de goût pour le sang; et ce qui les rapproche encore de plus près pour le genre, c'est qu'en les comparant, on trouve que ceux du même continent diffèrent autant et plus les uns des autres que de ceux de l'autre continent. Par exemple, la panthère de l'Afrique diffère moins du jaguar du Brésil que celui-ci ne diffère du couguar, qui cependant est du même pays; de même, le serval de l'Asie et le margai de la Guiane sont moins différens entre eux qu'ils ne le sont de tous ceux de leur propre continent. On pourroit donc croire, avec assez de fondement, que ces animaux ont eu une origine commune, et supposer qu'ayant autrefois passé d'un continent à l'autre, leurs différences actuelles ne sont venues que de la longue influence de leur nouvelle situation.

Les moufettes ou puans d'Amérique, et le putois d'Europe, paroissent être du même genre. En général, lorsqu'un genre est commun aux deux continens, les espèces qui le composent sont plus nombreuses dans l'ancien que dans le nouveau. Ici c'est tout le contraire : on y trouve quatre ou cinq espèces de putois, tandis que nous n'en avons qu'un, dont la nature paroît même inférieure ou moins exaltée que celle de tous les autres, en sorte qu'à son tour le nouveau monde paroît avoir des représentans dans l'ancien; et si l'on ne jugeoit que par le fait, on croiroit que ces animaux ont fait la route contraire, et ont autrefois passé d'Amérique en Europe. Il en est de même de quelques autres espèces : les chevreuils et les daims, aussi-bien que les moufettes, sont plus nombreux, tant pour les variétés que pour les espèces,

et en même temps plus grands et plus forts dans le nouveau continent que dans l'ancien; on pourroit donc imaginer qu'ils en sont originaires : mais comme nous ne devons pas douter que tous les animaux en général n'aient été créés dans l'ancien continent, il faut nécessairement admettre leur migration de ce continent à l'autre, et supposer en même temps qu'au lieu d'avoir, comme tous les autres, dégénéré dans ce nouveau monde, ils s'y sont au contraire perfectionnés, et que, par la convenance et la faveur du climat, ils ont surpassé leur première nature.

Les fourmiliers, qui sont des animaux très-singuliers, et dont il y a trois ou quatre espèces dans le nouveau monde, paroissent aussi avoir leurs représentans dans l'ancien; le pangolin et le phatagin leur ressembleut par le caractère unique de n'avoir point de dents, et d'être forcés comme eux à tirer la langue et vivre de fourmis. Mais si l'on veut leur supposer une origine commune, il est assez étrange qu'au lieu d'écailles qu'ils portent en Asie, ils soient couverts de poils en Amérique.

A l'égard des agoutis, des pacas et des autres du septième genre des animaux particuliers au nouveau continent, on ne peut les comparer qu'au lièvre et au lapin, desquels cependant ils diffèrent tous par l'espèce; et ce qui peut faire douter qu'il y ait rien de commun dans leur origine, c'est que le lièvre s'est répandu dans presque tous les climats de l'ancien continent, sans que sa nature se soit altérée, et sans qu'il ait subi d'autres changemens que dans la couleur de son poil. On ne peut donc pas imaginer avec fondement que le climat d'Amérique ait fait ce que tous les autres climats n'ont pu faire, et qu'il eût changé la nature de nos lièvres au point d'en faire ou des tapetis et des apéréas qui n'ont point de queue, ou des agoutis à museau pointu, à oreilles courtes et rondes, ou des pacas à grosse tête, à oreilles courtes, à poil ras et rude, avec des bandes blanches.

Enfin les coatis, les tatous et les paresseux, sont si différens, non-seulement pour l'espèce, mais aussi pour le genre, de tous les animaux de l'ancien continent, qu'on ne peut les comparer à aucun, et qu'il n'est pas possible de leur supposer rien de commun dans leur origine, ni d'attribuer aux effets de la dégénération les prodigieuses différences qui se trouvent dans leur nature, dont nul autre animal ne peut nous donner ni le modèle ni l'idée.

Ainsi de dix genres et de quatre espèces isolées auxquels nous avons tâché de réduire tous les animaux propres et particuliers

au nouveau monde, il n'y en a que deux, savoir, le genre des jaguars, des ocelots, etc., et l'espèce du pecari avec ses variétés, qu'on puisse rapporter avec quelque fondement aux animaux de l'ancien continent. Les jaguars et les ocelots peuvent être regardés comme des espèces de léopards ou de panthères, et le pecari comme une espèce de cochon. Ensuite il y a cinq genres et une espèce isolée, savoir, l'espèce du lama, et les genres des sapajous, des sagouins, des moufettes, des agoutis et des fourmiliers, qu'on peut comparer, mais d'une manière équivoque et fort éloignée, au chameau, aux guenons, au putois, au lièvre et aux pangolins; et enfin il reste quatre genres et deux espèces isolées, savoir, les philandres, les coatis, les tatous, les paresseux, le tapir et le cabiai, qu'on ne peut ni rapporter ni même comparer à aucun des genres ou des espèces de l'ancien continent. Cela semble prouver assez que l'origine de ces animaux particuliers au nouveau monde ne peut être attribuée à la simple dégénération; quelque grands, quelque puissans qu'on voulût en supposer les effets, on ne pourra jamais se persuader, avec quelque apparence de raison, que ces animaux aient été originairement les mêmes que ceux de l'ancien continent : il est plus raisonnable de penser qu'autrefois les deux continens étoient contigus ou continus, et que les espèces qui s'étoient cantonnées dans ces contrées du nouveau monde, parce qu'elles en avoient trouvé la terre et le ciel plus convenables à leur nature, y furent renfermées et séparées des autres par l'irruption des mers lorsqu'elles divisèrent l'Afrique de l'Amérique. Cette cause est naturelle, et l'on peut en imaginer de semblables, et qui produiroient le même effet. Par exemple, s'il arrivoit jamais que la mer fît une irruption en Asie de l'orient au couchant, et qu'elle séparât du reste du continent les terres méridionales de l'Afrique et de l'Asie, tous les animaux qui sont propres et particuliers à ces contrées du Midi, tels que les éléphans, les rhinocéros, les girafes, les zèbres, les orangs-outangs, etc., se trouveroient, relativement aux autres, dans le même cas que le sont actuellement ceux de l'Amérique méridionale; ils seroient entièrement et absolument séparés de ceux des contrées tempérées, et on auroit tort de leur chercher une origine commune, et de vouloir les rappeler aux espèces ou aux genres qui peuplent ces contrées, sur le seul fondement qu'ils auroient avec ces derniers quelque ressemblance imparfaite ou quelques rapports éloignés.

Il faut donc, pour rendre raison de l'origine de ces animaux,

remonter aux temps où les deux continens n'étoient pas encore séparés; il faut se rappeler les premiers changemens qui sont arrivés sur la surface du globe; il faut en même temps se représenter les deux cents espèces d'animaux quadrupèdes réduites à trente-huit familles; et quoique ce ne soit point là l'état de la Nature telle qu'elle nous est parvenue, et que nous l'avons représentée, que ce soit au contraire un état beaucoup plus ancien, et que nous ne pouvons guère atteindre que par des inductions et des rapports presque aussi fugitifs que le temps qui semble en avoir effacé les traces, nous tâcherons néanmoins de remonter, par les faits et par les monumens encore existans, à ces premiers âges de la Nature, et d'en présenter les époques qui nous paroîtront clairement indiquées.

DES MULETS[1].

En conservant le nom de *mulet* à l'animal qui provient de l'âne et de la jument, nous appellerons *bardeau* celui qui a le cheval pour père et l'ânesse pour mère. Personne n'a jusqu'à présent observé les différences qui se trouvent entre ces deux animaux d'espèce mélangée : c'est néanmoins l'un des plus sûrs moyens que nous ayons pour reconnoître et distinguer les rapports de l'influence du mâle et de la femelle dans le produit de la génération. Les observations comparées de ces deux mulets et des autres métis qui proviennent de deux espèces différentes nous indiqueront ces rapports plus précisément et plus évidemment que ne le peut faire la simple comparaison de deux individus de la même espèce.

Nous avons fait représenter (voyez *planche* 74, *figure* 1re) le mulet, et le bardeau (même *planche*, *figure* 2), afin que tout le

[1] Cet article doit être regardé comme une addition à ce que j'ai déjà dit au sujet des mulets dans le discours qui a pour titre, *De la dégénération des animaux*.





Tellre pinx. *Gaucal fils Sculp.*

1. Le Mulet .... Page 316.
2. Le Bardeau .... ibid.
3. Le Gnou .... 348.

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]







Prêtre pinx. Giraud fils sculp.

1. Le Mulet .... Page 316.
2. Le Bardeau .... ibid.
3. Le Gnou .... 348.

monde soit en état de les comparer, comme nous allons le faire nous-mêmes. D'abord le bardeau est beaucoup plus petit que le mulet : il paroît donc tenir de sa mère l'ânesse les dimensions du corps; et le mulet, beaucoup plus grand et plus gros que le bardeau, les tient également de la jument sa mère. La grandeur et la grosseur du corps paroissent donc dépendre plus de la mère que du père dans les espèces mélangées. Maintenant, si nous considérons la forme du corps, ces deux animaux, vus ensemble, paroissent être d'une figure différente : le bardeau a l'encolure plus mince, le dos plus tranchant, en forme de dos de carpe, la croupe plus pointue et avalée, au lieu que le mulet a l'avant-main mieux fait, l'encolure plus belle et plus fournie, les côtes plus arrondies, la croupe plus pleine et la hanche plus unie. Tous deux tiennent donc plus de la mère que du père, non-seulement pour la grandeur, mais aussi pour la forme du corps. Néanmoins il n'en est pas de même de la tête, des membres et des autres extrémités du corps. La tête du bardeau est plus longue et n'est pas si grosse à proportion que celle de l'âne, et celle du mulet est plus courte et plus grosse que celle du cheval[1] : ils tiennent donc, pour la forme et les dimensions de la tête, plus du père que de la mère. La queue du bardeau est garnie de crins à peu près comme celle du cheval; la queue du mulet est presque nue comme celle de l'âne : ils ressemblent donc encore à leur père par cette extrémité du corps. Les oreilles du mulet sont plus longues que celles du cheval, et les oreilles du bardeau sont plus courtes que celles de l'âne : ces autres extrémités du corps appartiennent donc aussi plus au père qu'à la mère. Il en est de même de la forme des jambes : le mulet les a sèches comme l'âne, et le bardeau les a plus fournies. Tous deux ressemblent donc par la tête, par les membres et par les autres extrémités du corps, beaucoup plus à leur père qu'à leur mère.

Dans les années 1751 et 1752, j'ai fait accoupler deux boucs avec plusieurs brebis, et j'en ai obtenu neuf mulets : sept mâles et deux femelles. Frappé de cette différence du nombre des mâles mulets à celui des femelles, je fis quelques informations pour tâcher de savoir si le nombre des mulets mâles qui proviennent de l'âne et de la jument, excède à peu près dans la même proportion le nombre des mulets femelles : aucune des réponses que j'ai re-

---

[1] Comparez les *figures* 1 et 2 (*planche* 74) du mulet et du bardeau, avec les *figures* du cheval et de l'âne, tome VI, *planche* 1.

ques ne détermine cette proportion; mais toutes s'accordent à faire le nombre des mâles mulets plus grand que celui des femelles. On verra dans la suite que M. le marquis de Spontin-Beaufort ayant fait accoupler un chien avec une louve, a obtenu quatre mulets, trois mâles et une femelle. Enfin, ayant fait des questions sur des mulets plus aisés à procréer, j'ai su que, dans les oiseaux mulets, le nombre des mâles excède encore beaucoup plus le nombre des mulets femelles. J'ai dit, à l'article du serin des Canaries, que, de dix-neuf petits provenus d'une serine et d'un chardonneret, il n'y en avoit que trois femelles. Voilà les seuls faits que je puisse présenter comme certains sur ce sujet [1], dont il ne paroît pas qu'on se soit jamais occupé, et qui cependant mérite la plus grande attention; car ce n'est qu'en réunissant plusieurs faits semblables qu'on pourra développer ce qui reste de mystérieux dans la génération par le concours de deux individus d'espèces différentes, et déterminer la proportion des puissances effectives du mâle et de la femelle dans toute reproduction.

De mes neuf mulets provenus du bouc et de la brebis, le premier naquit le 15 avril. Observé trois jours après sa naissance, et comparé avec un agneau de même âge, il en différoit par les oreilles, qu'il avoit un peu plus grandes, par la partie supérieure de la tête, qui étoit plus large, ainsi que la distance des yeux; il

---

[1] Ce que je trouve dans différens auteurs au sujet des jumarts me paroît très-suspect. Le sieur Léger, dans son *Histoire du Vaudois*, année 1669, dit que, dans les vallées du Piémont, il y a des animaux d'espèces mélangées, et qu'on les appelle *jumarts*; que, quand ils sont engendrés par un taureau et une jument, on les nomme *baf* ou *buf*; et que quand ils sont engendrés par un taureau et une ânesse, on les appelle *bif*; que ces jumarts n'ont point de cornes, et qu'ils sont de la taille d'un mulet; qu'ils sont très-légers à la course; que lui-même en avoit monté un le 30 septembre, et qu'il fit en un jour dix-huit lieues ou cinquante-quatre milles d'Italie; qu'enfin ils ont la démarche plus sûre et le pas plus aisé que le cheval.

D'après une semblable assertion, on croiroit que ces jumarts provenant du taureau avec la jument et l'ânesse existent, ou du moins qu'ils ont existé; néanmoins, m'en étant informé, personne n'a pu me confirmer ces faits.

Le docteur Shaw, dans son *Histoire d'Alger*, dit qu'il a vu en Barbarie un animal appelé *kumrah*, et qui est engendré par l'union de l'âne et de la vache; qu'il est solipède comme l'âne, et qu'il n'a point de cornes sur la tête, mais qu'à tous autres égards il diffère de l'âne; qu'il n'est capable que de peu de service; qu'il a la peau, la queue et la tête, comme la vache, à l'exception des cornes. Le docteur Shaw est un auteur qui mérite confiance; cependant, ayant consulté sur ce fait quelques personnes qui ont demeuré en Barbarie, et particulièrement M. le chevalier James Bruce, tous m'ont assuré n'avoir aucune connoissance de ces animaux engendrés par l'âne et la vache.

avoit de plus une bande de poil gris blanc depuis la nuque du cou jusqu'à l'extrémité de la queue; les quatre jambes, le dessous du cou, de la poitrine et du ventre, étoient couverts du même poil blanc assez rude; il n'y avoit un peu de laine que sur les flancs entre le dos et le ventre, et encore cette laine courte et frisée étoit mêlée de beaucoup de poil. Ce mulet avoit aussi les jambes d'un pouce et demi plus longues que l'agneau du même âge. Observé le 3 mai suivant, c'est à dire, dix-huit jours après sa naissance, les poils blancs étoient en partie tombés et remplacés par des poils bruns, semblables pour la couleur à ceux du bouc, et presque aussi rudes. La proportion des jambes s'étoit soutenue; ce mulet les avoit plus longues que l'agneau de plus d'un pouce et demi: il étoit mal sur ses longues jambes, et ne marchoit pas aussi bien que l'agneau. Un accident ayant fait périr cet agneau, je n'observai ce mulet que quatre mois après, et nous le comparâmes avec une brebis du même âge: le mulet avoit un pouce de moins que la brebis sur la longueur qui est depuis l'entre-deux des yeux jusqu'au bout du museau, et un demi-pouce de plus sur la largeur de la tête, prise au-dessus des deux yeux à l'endroit le plus gros. Ainsi la tête de ce mulet étoit plus grosse et plus courte que celle d'une brebis du même âge; la courbure de la mâchoire supérieure, prise à l'endroit des coins de la bouche, avoit près d'un demi-pouce de longueur de plus dans le mulet que dans la brebis. Le tête du mulet n'étoit pas couverte de laine; mais elle étoit garnie de poils longs et touffus. La queue étoit de deux pouces plus courte que celle de la brebis.

Au commencement de l'année 1752, j'obtins, de l'union du bouc avec les brebis, huit autres mulets, dont six mâles et deux femelles. Il en est mort deux avant qu'on ait pu les examiner; mais ils ont paru ressembler à ceux qui ont vécu, et que nous allons décrire en peu de mots. Il y en avoit deux, l'un mâle, et l'autre femelle, qui avoient quatre mamelons, deux de chaque côté, comme les boucs et les chèvres; et en général ces mulets avoient du poil long sous le ventre, et surtout sous la verge, comme les boucs, et aussi du poil long sur les pieds, principalement sur ceux de derrière. La plupart avoient aussi le chanfrein moins arqué que les agneaux ne l'ont d'ordinaire, les cornes des pieds plus ouvertes, c'est-à-dire, la fourche plus large et la queue plus courte que les agneaux [1].

---

[1] Note communiquée par M. Daubenton, de l'Académie des Sciences.

J'ai rapporté, dans le volume de l'Histoire naturelle, à l'article du chien, les tentatives que j'ai faites pour unir un chien avec une louve; on peut voir toutes les précautions que j'avois cru devoir prendre pour faire réussir cette union. Le chien et la louve n'avoient tous deux que trois mois au plus lorsqu'on les a mis ensemble, et enfermés dans une assez grande cour, sans les contraindre autrement et sans les enchaîner. Pendant la première année, ces jeunes animaux vivoient en paix et paroissoient s'aimer; dans la seconde année, ils commencèrent à se disputer la nourriture, quoiqu'il y en eût au-delà du nécessaire : la querelle venoit toujours de la louve. Après la seconde année, les combats devinrent plus fréquens. Pendant tout ce temps, la louve ne donna aucun signe de chaleur; ce ne fut qu'à la fin de la troisième année qu'on s'aperçut qu'elle avoit les mêmes symptômes que les chiennes en chaleur : mais, loin que cet état les rapprochât l'un de l'autre, ils n'en devinrent tous deux que plus féroces; et le chien, au lieu de couvrir la louve, finit par la tuer. De cette épreuve j'ai cru pouvoir conclure que le loup n'est pas tout-à-fait de la même nature que le chien, que les espèces sont assez séparées pour ne pouvoir les rapprocher aisément, du moins dans ces climats, et je m'exprime dans les termes suivans : « Ce n'est pas que je « prétende, d'une manière décisive et absolue, que le renard et « la louve ne se soient jamais, dans aucun temps ni dans aucun « climat, mêlés avec le chien : les anciens l'assurent assez positi- « vement pour qu'on puisse avoir encore sur cela quelques doutes, « malgré les épreuves que je viens de rapporter; et j'avoue qu'il « faudroit un plus grand nombre de pareilles épreuves pour ac- « quérir sur ce fait une certitude entière. » J'ai eu raison de mettre cette restriction à mes conclusions; car M. le marquis de Spontin-Beaufort ayant tenté cette même union du chien et de la louve, a très-bien réussi, et dès-lors il a trouvé et suivi mieux que moi les routes et les moyens que la Nature se réserve pour rapprocher quelquefois les animaux qui paroissent être incompatibles. Je fus d'abord informé du fait par une lettre que M. Surirey de Boissy me fit l'honneur de m'écrire, et qui est conçue dans les termes suivans :

A Namur, le 9 *juin* 1773. « Chez M. le marquis de Spontin, à Namur, a été élevée une très-jeune louve, à laquelle on a donné pour compagnon un presque aussi jeune chien depuis deux ans. Ils étoient en liberté, venant dans les appartemens, cuisine, écu-

rie, etc., très-caressans, se couchant sur la table et sur les pieds de ceux qui l'entouroient. Ils ont vécu le plus intimement.

Le chien est une espèce de mâtin braque très-vigoureux. La nourriture de la louve a été le lait pendant les six premiers mois; ensuite on lui a donné de la viande crue, qu'elle préféroit à la cuite. Quand elle mangeoit, personne n'osoit l'approcher : en un autre temps on en faisoit tout ce qu'on vouloit, pourvu qu'on ne la maltraitât pas. Elle caressoit tous les chiens qu'on lui conduisoit, jusqu'au moment qu'elle a donné la préférence à son ancien compagnon : elle entroit en fureur depuis contre tout autre. C'a été le 26 mars dernier qu'elle a été couverte pour la première fois : ses amours ont duré seize jours, avec d'assez fréquentes répétitions, et elle a donné ses petits, le 6 juin, à huit heures du matin : ainsi le temps de la gestation a été de soixante-treize jours au plus. Elle a jeté quatre jeunes de couleur noirâtre : il y en a avec des extrémités blanches aux pattes et moitié de la poitrine, tenant en cela du chien, qui est noir et blanc. Depuis qu'elle a mis bas, elle est grondante, et se hérisse contre ceux qui approchent; elle ne reconnoît plus ses maîtres : elle étrangleroit le chien même, s'il étoit à portée.

J'ajoute qu'elle a été attachée à deux chaînes depuis une irruption qu'elle a faite à la suite de son galant, qui avoit franchi une muraille chez un voisin qui avoit une chienne en chaleur; qu'elle avoit étranglé à moitié sa rivale; que le cocher a été pour les séparer à grands coups de bâton, et la reconduire à sa loge, où, par imprudence, recommençant la correction, elle s'est animée au point de le mordre à deux fois dans la cuisse; ce qui l'a tenu au lit six semaines, par les incisions considérables qu'on a été obligé de faire. »

Dans ma réponse à cette lettre, je faisois mes remercîmens à M. de Boissy, et j'y joignois quelques réflexions pour éclaircir les doutes qu'il me restoit encore. M. le marquis de Spontin ayant pris communication de cette réponse, eut la bonté de m'écrire lui-même dans les termes suivans :

Namur, le 14 juillet 1773. « J'ai lu avec beaucoup d'intérêt les réflexions judicieuses que vous faites à M. Surirey de Boissy, que j'avois prié de vous mander, pendant mon absence, un événement auquel je n'osois encore m'attendre, malgré la force des apparences, par l'opinion que j'avois et que j'aurai toujours, comme

le reste du monde, de l'excellence et du mérite des savans ouvrages dont vous avez bien voulu nous éclairer. Cependant, soit l'effet du hasard ou d'une de ces bizarreries de la Nature, qui, comme vous dites, se plaît quelquefois à sortir des règles générales, le fait est incontestable, comme vous allez en convenir vous-même, si vous voulez bien ajouter foi à ce que j'ai l'honneur de vous écrire; ce dont j'ose me flatter d'autant plus, que je pourrois autoriser le tout de l'aveu de deux cents personnes au moins qui, comme moi, ont été témoins de tous les faits que je vais avoir l'honneur de vous détailler. Cette louve avoit tout au plus trois jours, quand je l'achetai d'un paysan qui l'avoit prise dans le bois, après en avoir tué la mère. Je lui fis sucer du lait pendant quelques jours, jusqu'à ce qu'elle pût manger de la viande. Je recommandai à ceux qui devoient en avoir soin de la caresser, de la tourmenter continuellement, pour tâcher de l'apprivoiser au moins avec eux; elle finit par devenir si familière, que je pouvois la mener à la chasse dans les bois, jusqu'à une lieue de la maison, sans risquer de la perdre; elle est même revenue quelquefois seule pendant la nuit, les jours que je n'avois pu la ramener. J'étois beaucoup plus sûr de la garder auprès de moi quand j'avois un chien; car elle les a toujours beaucoup aimés, et ceux qui avoient perdu leur répugnance naturelle, jouoient avec elle, comme si c'eût été deux animaux de la même espèce. Jusque-là elle n'avoit fait la guerre qu'aux chats et aux poules, qu'elle étrangloit d'abord, sans en vouloir manger. Dès qu'elle eut atteint un an, sa férocité s'étendit plus loin, et je commençai à m'apercevoir qu'elle en vouloit aux moutons et aux chiennes, surtout si elles étoient en folie. Dès lors je lui ôtai la liberté, et je la faisois promener à la chaîne et muselée; car il lui est arrivé souvent de se jeter sur son conducteur, qui la contrarioit. Elle avoit un an au moins, quand je lui fis faire la connoissance du chien qui l'a couverte. Elle est en ville, dans mon jardin, à la chaîne, depuis les derniers jours du mois de novembre passé. Plus de trois cents personnes sont venues la voir dans ce temps. Je suis logé presqu'au centre de la ville: ainsi on ne peut supposer qu'un loup seroit venu la trouver. Dès qu'elle commença à entrer en chaleur, elle prit un tel goût pour le chien, et le chien pour elle, qu'ils hurloient affreusement de part et d'autre quand ils n'étoient pas ensemble. Elle a été couverte le 28 mars pour la première fois, et depuis, deux fois par jour, pendant deux semaines environ. Ils restoient attachés près d'un quart d'heure à chaque fois, pendant

lequel temps la louve paroissoit souffrir beaucoup et se plaindre, et le chien point du tout. Trois semaines après, on s'aperçut aisément qu'elle étoit pleine. Le 6 juin, elle donna ses petits au nombre de quatre, qu'elle nourrit encore à présent, quoiqu'ils aient cinq semaines, et des dents très-pointues et assez longues. Ils ressemblent parfaitement à de petits chiens, ayant les oreilles assez longues et pendantes. Il y en a un qui est tout-à-fait noir, avec la poitrine blanche, qui étoit la couleur du chien. Les autres auront, à ce que je crois, la couleur de la louve. Ils ont tous le poil beaucoup plus rude que les chiens ordinaires. Il n'y a qu'une chienne qui est venue avec la queue très-courte, de même que le chien qui n'en avoit presque pas. Ils promettent d'être grands, forts, et très-méchans. La mère en a un soin extraordinaire..... Je doute si je la garderai davantage, en ayant été dégoûté par un accident qui est arrivé à mon cocher, qui en a été mordu à la cuisse si fort, qu'il a été six semaines sur son lit, sans pouvoir se bouger: mais je parierois volontiers qu'en la gardant elle aura encore des petits avec ce même chien, qui est blanc, avec de grandes taches noires sur le dos. Je crois, Monsieur, avoir répondu par ce détail à vos observations, et j'espère que vous ne douterez plus de la vérité de cet événement singulier. »

Je n'en doute pas en effet, et je suis bien aise d'avoir l'occasion d'en témoigner publiquement ma reconnoissance. C'est beaucoup gagner que d'acquérir, dans l'histoire de la Nature, un fait rare; les moyens sont toujours difficiles, et, comme l'on voit, très-souvent dangereux: c'étoit par cette dernière raison que j'avois séquestré ma louve et mon chien de toute société; je craignois les accidens en laissant vivre la louve en liberté. J'avois précédemment élevé un jeune loup qui, jusqu'à l'âge d'un an, n'avoit fait aucun mal, et suivoit son maître à peu près comme un chien: mais dès la seconde année il commit tant d'excès, qu'il fallut le condamner à la mort. J'étois donc assuré que ces animaux, quoique adoucis par l'éducation, reprennent avec l'âge leur férocité naturelle; et en voulant prévenir les inconvéniens qui ne peuvent manquer d'en résulter, et tenant ma louve toujours enfermée avec le chien, j'avoue que je n'avois pas senti que je prenois une mauvaise méthode: car, dans cet état d'esclavage et d'ennui, le naturel de la louve, au lieu de s'adoucir, s'aigrit au point qu'elle étoit plus féroce que dans l'état de nature; et le chien ayant été séparé de si bonne heure de ses semblables et de toute société, avoit pris un caractère sauvage et

cruel, que la mauvaise humeur de la louve ne faisoit qu'irriter; en sorte que, dans les deux dernières années, leur antipathie devint si grande, qu'ils ne cherchoient qu'à s'entre-dévorer. Dans l'épreuve de M. le marquis de Spontin, tout s'est passé différemment. Le chien étoit dans l'état ordinaire; il avoit toute la douceur et toutes les autres qualités que cet animal docile acquiert dans le commerce de l'homme. La louve, d'autre part, ayant été élevée en toute liberté et familièrement, dès son bas âge, avec le chien, qui, par cette habitude sans contrainte, avoit perdu sa répugnance pour elle, étoit devenue susceptible d'affection pour lui; elle l'a donc bien reçu lorsque l'heure de la Nature a sonné; et, quoiqu'elle ait paru se plaindre et souffrir dans l'accouplement, elle a eu plus de plaisir que de douleur, puisqu'elle a permis qu'il fût réitéré chaque jour pendant tout le temps qu'a duré sa chaleur. D'ailleurs le moment pour faire réussir cette union disparate a été bien saisi: c'étoit la première chaleur de la louve; elle n'étoit qu'à la seconde année de son âge; elle n'avoit donc pas encore repris entièrement son naturel féroce. Toutes ces circonstances, et peut-être quelques autres dont on ne s'est point aperçu, ont contribué au succès de l'accouplement et de la production. Il sembleroit donc, par ce qui vient d'être dit, que le moyen le plus sûr de rendre les animaux infidèles à leur espèce, c'est de les mettre, comme l'homme, en grande société, en les accoutumant peu à peu avec ceux pour lesquels ils n'auroient sans cela que de l'indifférence ou de l'antipathie. Quoi qu'il en soit, on saura maintenant, grâce aux soins de M. le marquis de Spontin, et on tiendra dorénavant pour chose sûre, que le chien peut produire avec la louve, même dans nos climats. J'aurois bien desiré qu'après une expérience aussi heureuse ce premier succès eût engagé son illustre auteur à tenter l'union du loup et de la chienne, et celle des renards et des chiens. Il trouvera peut-être que c'est trop exiger, et que je parle ici avec l'enthousiasme d'un naturaliste insatiable: j'en conviens, et j'avoue que la découverte d'un fait nouveau dans la Nature m'a toujours transporté [1].

---

[1] Un fait tout pareil vient de m'être annoncé par M. Bourgelat, dans une lettre qu'il m'a écrite le 15 avril 1775, et dont voici l'extrait.

« Mylord comte de Pembroke me mande, dit M. Bourgelat, qu'il a vu accou-
« pler, depuis plusieurs jours, une louve et un gros mâtin; que la louve est appri-
« voisée, qu'elle est toujours dans la chambre de son maître, et constamment
« sous ses yeux; enfin qu'elle ne sort qu'avec lui, et qu'elle le suit aussi fidèle-

Mais revenons à nos mulets. Le nombre des mâles, dans ceux que j'ai obtenus du bouc et de la brebis, est comme 7 sont à 2; dans ceux du chien et de la louve, ce nombre est comme 3 sont à 1; et dans ceux des chardonnerets et de la serine, comme 16 sont à 3. Il paroît donc presque certain que le nombre des mâles, qui est déjà plus grand que celui des femelles dans les espèces pures, est encore bien plus grand dans les espèces mixtes. Le mâle influe donc en général plus que la femelle sur la production, puisqu'il donne son sexe au plus grand nombre, et que ce nombre des mâles devient d'autant plus grand que les espèces sont moins voisines. Il doit en être de même des races différentes : on aura en les croisant, c'est-à-dire, en prenant celles qui sont les plus éloignées, on aura, dis-je, non-seulement de plus belles productions, mais des mâles en plus grand nombre. J'ai souvent tâché de deviner pourquoi, dans aucune religion, dans aucun gouvernement, le mariage du frère et de la sœur n'a jamais été autorisé. Les hommes auroient-ils reconnu, par une très-ancienne expérience, que cette union du frère et de la sœur étoit moins féconde que les autres, ou produisoit-elle moins de mâles et des enfans plus foibles et plus mal faits? Ce qu'il y a de sûr, c'est que l'inverse du fait est vrai; car on sait, par des expériences mille fois répétées, qu'en croisant les races au lieu de les réunir, soit dans les animaux, soit dans l'homme, on anoblit l'espèce, et que ce moyen seul peut la maintenir belle et même la perfectionner.

Joignons maintenant ces faits, ces résultats d'expériences et ces indications à d'autres faits constatés, en commençant par ceux que nous ont transmis les anciens. Aristote dit positivement que le mulet engendre, avec la jument, un animal appelé par les Grecs *hinnus* ou *ginnus*. Il dit de même que la mule peut concevoir aisément, mais qu'elle ne peut que rarement perfectionner son fruit. De ces deux faits, qui sont vrais, le second est en effet plus rare que le premier, et tous deux n'arrivent que dans des climats chauds. M. de Bory, de l'Académie royale des Sciences, et ci-devant

---

« ment qu'un chien. Il ajoute qu'un marchand d'animaux a eu, à quatre reprises « différentes, des productions de la louve et du chien. Il prétend que le loup « n'est autre chose qu'un chien sauvage; et en cela il est d'accord avec le célèbre « anatomiste Hunter. Il ne pense pas qu'il en soit de même des renards. Il m'écrit « encore que la chienne du lord Clansbrawill, fille d'un loup, accouplée avec un « chien d'arrêt, a fait des petits qui, selon son garde-chasse, seront excellens pour « le fusil. »

gouverneur des îles de l'Amérique, a eu la bonté de me communiquer un fait récent sur ce sujet, par sa lettre du 7 mai 1770, dont voici l'extrait :

« Vous vous rappelez peut-être, Monsieur, que M. d'Alembert lut, à l'Académie des Sciences, l'année dernière 1769, une lettre dans laquelle on lui mandoit qu'une mule avoit mis bas un muleton dans une habitation de l'île Saint-Domingue; je fus chargé d'écrire pour vérifier le fait, et j'ai l'honneur de vous envoyer le certificat que j'en ai reçu...... Celui qui m'écrit est une personne digne de foi. Il dit avoir vu des mulets couvrir indistinctement des mules et des cavales, comme aussi des mules couvertes par des mulets et des étalons. »

Ce certificat est un acte juridique de notoriété, signé de plusieurs témoins, et dûment contrôlé et légalisé. Il porte en substance que, le 14 mai 1769, M. de Nort, chevalier de Saint-Louis, et ancien major de la légion royale de Saint-Domingue, étant sur son habitation de la Petite-Anse, on lui amena une mule qu'on lui dit être malade; elle avoit le ventre très-gros, et il lui sortoit un boyau par la vulve. M. de Nort, la croyant enflée, envoya chercher une espèce de maréchal nègre qui avoit coutume de panser les animaux malades; que ce nègre étant arrivé en son absence, il avoit jeté bas la mule pour lui faire prendre un breuvage; que l'instant d'après la chute, il la délivra d'un petit mulet bien conformé, dont le poil étoit long et très-noir; que ce muleton a vécu une heure; mais qu'ayant été blessé, ainsi que la mule, par sa chute forcée, ils étoient morts l'un et l'autre, le muleton le premier, c'est-à-dire, presque en naissant, et la mule dix heures après; qu'ensuite on avoit fait écorcher le muleton, et qu'on a envoyé sa peau au docteur Maty, qui l'a déposée (dit M. de Nort) dans le cabinet de la société royale de Londres.

D'autres témoins oculaires, et particulièrement M. Cazavant, maître en chirurgie, ajoutent que le muleton paroissoit être à terme et bien conformé; que, par l'apparence de son poil, de sa tête et de ses oreilles, il a paru tenir plus de l'âne que les mulets ordinaires; que la mule avoit les mamelles gonflées et remplies de lait; que, lorsque l'on aperçut les pieds du muleton sortant de la vulve, le nègre, maréchal ignorant, l'avoit tiré si rudement, qu'en arrachant de force le muleton il avoit occasioné un ren-

versement dans la matrice, et des déchiremens qui avoient occasioné la mort de la mère et du petit.

Ces faits, qui me paroissent bien constatés, nous démontrent que, dans les climats chauds, la mule peut non-seulement concevoir, mais perfectionner et porter à terme son fruit. On m'a écrit d'Espagne et d'Italie qu'on en avoit plusieurs exemples; mais aucun des faits qui m'ont été transmis n'est aussi bien vérifié que celui que je viens de rapporter : seulement il nous reste à savoir si cette mule de Saint-Domingue ne tenoit pas sa conception de l'âne plutôt que du mulet; la ressemblance de son muleton au premier plus qu'au second de ces animaux paroîtroit l'indiquer : l'ardeur du tempérament de l'âne le rend peu délicat sur le choix des femelles, et le porte à rechercher presque également l'ânesse, la jument et la mule.

Il est donc certain que le mulet peut engendrer, et que la mule peut produire ; ils ont, comme les autres animaux, tous les organes convenables et la liqueur nécessaire à la génération : seulement ces animaux d'espèce mixte sont beaucoup moins féconds, et toujours plus tardifs que ceux d'espèce pure; d'ailleurs ils n'ont jamais produit dans les climats froids, et ce n'est que rarement qu'ils produisent dans les pays chauds, et encore plus rarement dans les contrées tempérées; dès-lors leur infécondité, sans être absolue, peut néanmoins être regardée comme positive, puisque la production est si rare, qu'on peut à peine en citer un certain nombre d'exemples : mais on a d'abord eu tort d'assurer qu'absolument les mulets et les mules ne pouvoient engendrer, et ensuite on a eu encore plus grand tort d'avancer que tous les autres animaux d'espèce mélangée étoient, comme les mulets, hors d'état de produire ; les faits que nous avons rapportés ci-devant sur les métis produits par le bouc et la brebis, sur ceux du chien et de la louve, et particulièrement sur les métis des serins et des autres oiseaux, nous démontrent que ces métis ne sont point inféconds, et que quelques-uns sont même aussi féconds à peu près que leurs père et mère.

Un grand défaut, ou, pour mieux dire, un vice très-fréquent dans l'ordre des connoissances humaines, c'est qu'une petite erreur particulière et souvent nominale, qui ne devoit occuper que sa petite place en attendant qu'on la détruise, se répand sur toute la chaîne des choses qui peuvent y avoir rapport, et devient parlà une erreur de fait, une très-grande erreur, et forme un préjugé général, plus difficile à déraciner que l'opinion particulière

qui lui sert de base. Un mot, un nom qui, comme le mot *mulet*, n'a dû et ne devroit encore représenter que l'idée particulière de l'animal provenant de l'âne et de la jument, a été mal à propos appliqué à l'animal provenant du cheval et de l'ânesse, et ensuite encore plus mal à tous les animaux quadrupèdes et à tous les oiseaux d'espèce mélangée ; et comme, dans sa première acception, ce mot *mulet* renfermoit l'idée de l'infécondité ordinaire de l'animal provenant de l'âne et de la jument, on a, sans autre examen, transporté cette même idée d'infécondité à tous les êtres auxquels on a donné le même nom de *mulet* : je dis à tous les êtres ; car, indépendamment des animaux quadrupèdes, des oiseaux, des poissons, on a fait aussi des mulets dans les plantes, auxquels on a, sans hésiter, donné, comme à tous les autres mulets, le défaut général de l'infécondité, tandis que, dans le réel, aucun de ces êtres métis n'est absolument infécond, et que, de tous, le mulet proprement dit, c'est-à-dire, l'animal qui seul doit porter ce nom, est aussi le seul dont l'infécondité, sans être absolue, soit assez positive pour qu'on puisse le regarder comme moins fécond qu'aucun autre, c'est-à-dire, comme infécond dans l'ordre ordinaire de la Nature, en comparaison des animaux d'espèce pure, et même des autres animaux d'espèce mixte.

Tous les mulets, dit le préjugé, sont des animaux viciés qu ne peuvent produire : aucun animal, quoique provenant de deux espèces, n'est absolument infécond, disent l'expérience et la raison ; tous, au contraire, peuvent produire, et il n'y a de différence que du plus au moins ; seulement on doit observer que, dans les espèces pures, ainsi que dans les espèces mixtes, il y a de grandes différences dans la fécondité. Dans les premières, les unes, comme les poissons, les insectes, etc., se multiplient chaque année par milliers, par centaines ; d'autres, comme les oiseaux et les petits animaux quadrupèdes, se reproduisent par vingtaines, par douzaines ; d'autres enfin, comme l'homme et tous les grands animaux, ne se reproduisent qu'un à un. Le nombre dans la production est, pour ainsi dire, en raison inverse de la grandeur des animaux : le cheval et l'âne ne produisent qu'un par an ; et, dans le même espace de temps, les souris, les mulots, les cochons d'Inde, produisent trente ou quarante. La fécondité de ces petits animaux est donc trente ou quarante fois plus grande ; et en faisant une échelle des différens degrés de fécondité, les petits animaux que nous venons de nommer seront aux points les plus élevés, tandis que le cheval, ainsi que l'âne, se trouveront presque

au terme de la moindre fécondité; car il n'y a guère que l'éléphant qui soit encore moins fécond.

Dans les espèces mixtes, c'est-à-dire, dans celles des animaux qui, comme le mulet, proviennent de deux espèces différentes, il y a, comme dans les espèces pures, des degrés différens de fécondité, ou plutôt d'infécondité; car les animaux qui viennent de deux espèces, tenant de deux natures, sont en général moins féconds, parce qu'ils ont moins de convenances entre eux qu'il n'y en a dans les espèces pures, et cette infécondité est d'autant plus grande que la fécondité naturelle des parens est moindre. Dès-lors si les deux espèces du cheval et de l'âne, peu fécondes par elles-mêmes, viennent à se mêler, l'infécondité primitive, loin de diminuer dans l'animal métis, ne pourra qu'augmenter: le mulet sera non-seulement plus infécond que son père et sa mère, mais peut-être le plus infécond de tous les animaux métis, parce que toutes les autres espèces mélangées dont on a pu tirer du produit, telles que celles du bouc et de la brebis, du chien et de la louve, du chardonneret et de la serine, etc., sont beaucoup plus fécondes que les espèces de l'âne et du cheval. C'est à cette cause particulière et primitive qu'on doit rapporter l'infécondité des mulets et des bardeaux; ce dernier animal est même plus infécond que le premier, par une seconde cause encore plus particulière. Le mulet provenant de l'âne et de la jument tient de son père l'ardeur du tempérament, et par conséquent la vertu prolifique à un très-haut degré, tandis que le bardeau provenant du cheval et de l'ânesse est, comme son père, moins puissant en amour, et moins habile à engendrer; d'ailleurs la jument, moins ardente que l'ânesse, est aussi plus féconde, puisqu'elle retient et conçoit plus aisément, plus sûrement. Ainsi tout concourt à rendre le mulet moins infécond que le bardeau; car l'ardeur du tempérament dans le mâle, qui est si nécessaire pour la bonne génération, et surtout pour la nombreuse multiplication, nuit au contraire dans la femelle, et l'empêche presque toujours de retenir et de concevoir.

Ce fait est généralement vrai, soit dans les animaux, soit dans l'espèce humaine; les femmes les plus froides avec les hommes les plus chauds engendrent un grand nombre d'enfans : il est rare, au contraire, qu'une femme produise si elle est trop sensible au physique de l'amour; l'acte par lequel on arrive à la génération n'est alors qu'une fleur sans fruit, un plaisir sans effet : mais aussi, dans la plupart des femmes qui sont purement passives,

c'est, comme dans le figuier dont la séve est froide, un fruit qui se produit sans fleur; car l'effet de cet acte est d'autant plus sûr qu'il est moins troublé dans les femelles par les convulsions du plaisir : elles sont si marquées dans quelques-unes, et même si nuisibles à la conception dans quelques femelles, telles que l'ânesse, qu'on est obligé de leur jeter de l'eau sur la croupe, ou même de les frapper rudement pour les calmer; sans ce secours désagréable, elles ne deviendroient pas mères, ou du moins ne le deviendroient que tard, lorsque, dans un âge plus avancé, la grande ardeur du tempérament seroit éteinte ou ne subsisteroit qu'en partie. On est quelquefois obligé de se servir des mêmes moyens pour faire concevoir les jumens.

Mais, dira-t-on, les chiennes et les chattes, qui paroissent être encore plus ardentes en amour que la jument et l'ânesse, ne manquent néanmoins jamais de concevoir; le fait que vous avancez sur l'infécondité des femelles trop ardentes en amour n'est donc pas général, et souffre de grandes exceptions. Je réponds que l'exemple des chiennes et des chattes, au lieu de faire une exception à la règle, en seroit plutôt une confirmation; car, à quelque excès qu'on veuille supposer les convulsions intérieures des organes de la chienne, elles ont tout le temps de se calmer pendant la longue durée du temps qui se passe entre l'acte consommé et la retraite du mâle, qui ne peut se séparer tant que subsistent le gonflement et l'irritation des parties. Il en est de même de la chatte, qui, de toutes les femelles, paroît être la plus ardente, puisqu'elle appelle ses mâles par des cris lamentables d'amour, qui annoncent le plus pressant besoin : mais c'est, comme pour le chien, par une autre raison de conformation dans le mâle, que cette femelle si ardente ne manque jamais de concevoir : son plaisir très-vif dans l'accouplement est nécessairement mêlé d'une douleur presque aussi vive. Le gland du chat est hérissé d'épines plus grosses et plus poignantes que celles de sa langue, qui, comme l'on sait, est rude au point d'offenser la peau; dès-lors l'intromission ne peut être que fort douloureuse pour la femelle, qui s'en plaint et l'annonce hautement par des cris encore plus perçans que les premiers : la douleur est si vive, que la chatte fait en ce moment tous ses efforts pour échapper, et le chat, pour la retenir, est forcé de la saisir sur le cou avec ses dents, et de contraindre et soumettre ainsi par la force cette même femelle amenée par l'amour.

Dans les animaux domestiques soignés et bien nourris, la mul-

tiplication est plus grande que dans les animanx sauvages; on le voit par l'exemple des chats et des chiens, qui produisent dans nos maisons plusieurs fois par an, tandis que le chat sauvage et le chien abandonné à la seule Nature ne produisent qu'une seule fois chaque année. On le voit encore mieux par l'exemple des oiseaux domestiques: y a-t-il dans aucune espèce d'oiseaux libres une fécondité comparable à celle d'une poule bien nourrie, bien fêtée par son coq? Et, dans l'espèce humaine, quelle différence entre la chétive propagation des sauvages et l'immense population des nations civilisées et bien gouvernées! Mais nous ne parlons ici que de la fécondité naturelle aux animaux dans leur état de pleine liberté; on en verra d'un coup d'œil les rapports dans la table suivante, de laquelle on pourra tirer quelques conséquences utiles à l'histoire naturelle.

TABLE DES RAPPORTS D

NOMS DES ANIMAUX.	AGE auquel les mâles sont en état d'engendrer, et les femelles de produire.	
	MALE.	FEMELLE.
L'Éléphant	à 30 ans	à 30 ans
Le Rhinocéros	à 15 ou 20 ans	à 15 ou 20 ans
L'Hippopotame	. . . .	. . . .
Le Morse	. . . .	. . . .
Le Chameau	à 4 ans	à 4 ans
Le Dromadaire	à 4 ans	à 4 ans
Le Cheval	à 2 ans ½ *	à 2 ans
Le Zèbre	à 2 ans	à 2 ans
L'Ane	à 2 ans	à 2 ans
Le Buffle	à 3 ans	à 3 ans
Le Bœuf	à 2 ans	à 18 mois
Le Cerf	à 18 mois	*Idem*
Le Renne	à 2 ans	à 2 ans
Le Lama	à 3 ans	à 3 ans
L'Homme	à 14 ans	à 12 ans
Les grands Singes	à 3 ans	à 3 ans
Le Mouflon	à 18 mois	à 1 an
Le Saïga	à 1 an	à 1 an
Le Chevreuil	à 18 mois	à 2 ans

* A deux ans et demi le cheval n'engendre que des poulains foibles ou mal faits;

A FÉCONDITÉ DES ANIMAUX.

DURÉE LA GESTATION.	NOMBRE DES PETITS QUE LES MÈRES font à chaque portée.	AGE auquel les mâles cessent d'engendrer, et les femelles de produire. MALE.	FEMELLE.
ans.	1 petit en 3 ou 4 ans.	vit 2 siècles. . .	
. . . .	1 petit.	vit 70 ou 80 ans.	
. . . .	1 petit.		
mois	1 petit.		
an à peu près.	1 petit.	vit 40 ou 50 ans.	
an à peu près.	1 petit.	*Idem*.	
mois.	1, quelquefois 2. . . .	à 25 ou 30 ans.	à 18 ou 20 ans.
mois.	1, rarement 2.	*Idem*.	*Idem*.
mois et plus.	1, rarement 2.	*Idem*.	à 25 ou 30 ans.
mois.	1 petit.	vit 15 ou 18 ans.	
mois.	1, rarement 2.	à 9 ans.	à 9 ans.
mois et plus. .	1, rarement 2.	vit 30 ou 35 ans.	
mois.	1 petit.	vit 16 ans. . . .	
. . . .	1, rarement 2.	à 12 ans.	à 12 ans.
mois.	1, quelquefois 2. . .		
. . . .	1, quelquefois 2. . .		
mois.	1, quelquef. 2 ; peut produire deux fois dans les climats chauds.	à 8 ans.	à 10 ou 12 ans.
mois.	1, quelquefois 2. . .	vit jusqu'à 15 ou 20 ans.	
mois.	1, 2, quelquefois 3. .	vit 12 ou 15 ans.	

l ait quatre ans, et même six pour les chevaux fins.

NOMS DES ANIMAUX.	AGE auquel les mâles sont en état d'engendrer, et les femelles de produire.	
	MALE.	FEMELLE.
Le Chamois.	à 1 an.	à 1 an. . . . .
La Chèvre et le Bouc. . . .	à 1 an.	à 7 mois. . . . . . .
La Brebis et le Belier. . . .	à 1 an.	à 1 an. . . . .
Le Phoque.	. . . .	. . . .
L'Ours.	à 2 ans.	à 2 ans. . . . .
Le Blaireau.	. . . .	. . . .
Le Lion.	à 2 ans.	à 2 ans. . . . .
Les Léopards et le Tigre. .	à 2 ans.	à 2 ans. . . . .
Le Loup.	à 2 ans.	à 2 ans. . . . .
Le Chien dans l'état de nature.	à 9 ou 10 mois.	à 9 ou 10 mois. . . .
L'Isatis.	. . . .	. . . .
Le Renard.	à 1 an.	à 1 an. . . . .
Le Chacal.	. . . .	. . . .
Le Chat dans l'état de nature.	avant 1 an.	avant 1 an. . . . . .
La Fouine.	à 1 an tout au plus. .	à 1 an tout au plus. .
La Marte.	à 1 an tout au plus. .	à 1 an tout au plus .

DURÉE : LA GESTATION.	NOMBRE DES PETITS QUE LES MÈRES font à chaque portée.	AGE auquel les mâles cessent d'engendrer, et les femelles de produire.	
		MALE.	FEMELLE.
mois.	1, 2, rarement 3. . .	vit, dit-on, 20 ans.	
mois.	1, 2, rarement 3, et jamais plus de 4.	à 7 ans.	à 7 ans.
mois.	1, quelquef. 2; peut produire 2 f. dans les climats chauds.	à 8 ans.	à 10 ou 12 ans.
lusieurs mois.	2 ou 3 petits.		
lusieurs mois.	1, 2, 3, 4, et jamais plus de 5.	vit 20 ou 25 ans.	
. . . .	3 ou 4 petits.		
. . . .	3 ou 4, une seule fois par an.	vit 20 ou 25 ans.	
. . . .	4 ou 5, une seule fois par an.		
3 jours ou plus.	5, 6, et jusqu'à 9, une seule fois par an.	à 15 ou 20 ans.	à 15 ou 20 ans.
5 jours.	3, 4, 5, 6 petits. . . .	à 15 ans.	à 15 ans.
3 jours.	6 et 7.		
ıtre en chaleur :n hiver; pro- luit au mois l'avril.	3, 4, jusqu'à 6. . . .	à 10 ou 11 ans.	à 10 ou 11 ans.
. . . .	2, 3 ou 4.		
; jours.	4, 5 ou 6.	à 9 ans.	à 9 ans.
mme les chats, lit-on, c'est-à- ire, 56 jours.	3, 4 et 6.	à 8 ou 10 ans. .	à 8 ou 10 ans.
em.	3, 4 et 6.	à 8 ou 10 ans. .	*Idem.*

NOMS DES ANIMAUX.	AGE auquel les mâles sont en état d'engendrer, et les femelles de produire.	
	MALE.	FEMELLE.
Le Putois.	à 1 an.	à 1 an. . . . .
La Belette.	dès la première année.	dès la première année.
L'Hermine.	*Idem*.	*Idem*. . . . .
L'Écureuil.	à 1 an.	à 1 an. . . . .
Le Polatouche.	. . . .	. . . .
Le Hérisson.	à 1 an.	à 1 an. . . . .
Les Loirs.	dès la première année.	dès la première année
L'Ondatra.	. . . .	. . . .
Le Desman.	. . . .	. . . .
Les sarigues.	. . . .	. . . .
Les Philandres.	. . . .	. . . .
Les Cochons.	à 9 mois ou 1 an. . . .	à 9 mois ou 1 an. .
Les Tatous.	. . . .	. . . .
Les Lièvres.	dès la première année.	dès la première année
Les Lapins.	à 5 ou 6 mois.	à 5 ou 6 mois. . .

DURÉE LA GESTATION.	NOMBRE DES PETITS QUE LES MÈRES font à chaque portée.	AGE auquel les mâles cessent d'engendrer, et les femelles de produire. MALE.	FEMELLE.
em.	3, 4 et 5.	engendre toute sa vie.	produit toute sa vie.
. . . .	*Idem*.	*Idem*.	*Idem*.
. . . .	*Idem*.	*Idem*.	*Idem*.
tre en chaleur 1 mars, et met s au mois de ai.	3 ou 4.	*Idem*.	*Idem*.
. . . .	3 ou 4.		
jours environ.	3, 4 et 5.		
. . . .	*Idem*.	vit 6 ans.	
. . . .	4, 5 ou 6.		
. . . .	*Idem*.		
. . . .	4, 5, 6 et 7.		
. . . .	4, 5 et 6.		
iois.	10, 12, 15, et jamais plus de 20; et produisent deux fois par an.	à 15 ans.	à 15 ans.
. . . .	4 petits, et produisent plusieurs fois par an.		
ou 31 jours.	2, 3 et 4, et produisent plusieurs fois par an.	vivent 7 ou 8 ans.	
m.	4, 5 et jusqu'à 8, et produisent plusieurs fois par an.	vivent 8 ou 9 ans.	

NOMS DES ANIMAUX.	Age auquel les mâles sont en état d'engendrer, et les femelles de produire.	
	MALE.	FEMELLE.
Le Furet.	dès la première année.	dès la première ann
Les Rats.	dès la première année.	dès la première anné
Les Mulots.	*Idem.*	*Idem.* . . . .
Les Souris.	*Idem.*	*Idem.* . . . .
Le Surmulot.	*Idem.*	*Idem.* . . . .
Le Cochon d'Inde.	à 5 ou 6 semaines. . .	à 5 ou 6 semaines. .

DURÉE E LA GESTATION.	NOMBRE DES PETITS QUE LES MÈRES font à chaque portée.	AGE auquel les mâles cessent d'engendrer, et les femelles de produire. MALE.	FEMELLE.
o jours.	5, 6, jusqu'à 9, et produit deux fois par an en domesticité.	produit pendant toute sa vie.	
ou 6 semaines.	5 ou 6, et produisent plusieurs fois par an.	produisent pendant toute leur vie.	
mois ou 5 semaines.	9 ou 10, et produisent plusieurs fois par an.	*Idem.*	
dem.	5 ou 6, et produisent plusieurs fois par an.	*Idem.*	
. . . .	Depuis 12 jusqu'à 19, et produit trois fois par an.	*Idem.*	
semaines. . . .	produit huit fois par an : 1re portée, 4 ou 5 ; 2de portée, 5 ou 6 ; et les autres, depuis, 7, 8, jusqu'à 11 petits.	vit 6 ou 7 ans ; produit toute sa vie, qui est de 5 ou 6 ans.	

Voilà l'ordre dans lequel la Nature nous présente les différens degrés de la fécondité des animaux quadrupèdes. On voit que cette fécondité est d'autant plus petite que l'animal est plus grand. En général, cette même échelle inverse de la fécondité relativement à la grandeur, se trouve dans tous les autres ordres de la Nature vivante; les petits oiseaux produisent en plus grand nombre que les grands : il en est de même des poissons, et peut-être aussi des insectes. Mais en ne considérant ici que les animaux quadrupèdes, on voit dans la table qu'il n'y a guère que le cochon qui fasse une exception bien marquée à cette espèce de règle; car il devroit se trouver, par la grandeur de son corps, dans le nombre des animaux qui ne produisent que deux ou trois petits une seule fois par an, au lieu qu'il se trouve être en effet aussi fécond que les petits animaux.

Cette table contient tout ce que nous savons sur la fécondité des animaux dans les espèces pures. Mais la fécondité, dans les animaux d'espèce mixte, demande des considérations particulières; cette fécondité est, comme je l'ai dit, toujours moindre que dans les espèces pures. On en verra clairement la raison par une simple supposition. Que l'on supprime, par exemple, tous les mâles dans l'espèce du cheval, et toutes les femelles dans celle de l'âne, ou bien tous les mâles dans l'espèce de l'âne, et toutes les femelles dans celle du cheval; il ne naîtra plus que des animaux mixtes, que nous avons appelés *mulets* et *bardeaux*, et ils naîtront en moindre nombre que les chevaux ou les ânes, puisqu'il y a moins de rapports de nature entre le cheval et l'ânesse ou l'âne et la jument, qu'entre l'âne et l'ânesse, ou le cheval et la jument. Dans le réel, c'est le nombre des convenances ou des disconvenances qui constitue ou sépare les espèces; et puisque celle de l'âne se trouve de tout temps séparée de celle du cheval, il est clair qu'en mêlant ces deux espèces, soit par les mâles, soit par les femelles, on diminue le nombre des convenances qui constituent l'espèce. Donc les mâles engendreront et les femelles produiront plus difficilement, plus rarement, en conséquence de leur mélange; et même ces espèces mélangées ne produiroient point du tout si leurs disconvenances étoient un peu plus grandes. Les mulets de toute sorte seront donc toujours rares dans l'état de Nature; car ce n'est qu'au défaut de sa femelle naturelle qu'un animal, de quelque espèce qu'il soit, recherchera une autre femelle moins convenable pour lui, et à laquelle il conviendroit moins aussi que son mâle naturel. Et quand même ces deux animaux

d'espèces différentes s'approcheroient sans répugnance, et se joindroient avec quelque empressement dans les temps du besoin de l'amour, leur produit ne sera ni aussi certain ni aussi fréquent que dans l'espèce pure, où le nombre beaucoup plus grand de ces mêmes convenances fonde les rapports de l'appétit physique, et en multiplie toutes les sensations. Or ce produit sera d'autant moins fréquent dans l'espèce mêlée, que la fécondité sera moindre dans les deux espèces pures dont on fera le mélange; et le produit ultérieur de ces animaux mixtes provenus des espèces mêlées sera encore beaucoup plus rare que le premier, parce que l'animal mixte, héritier, pour ainsi dire, de la disconvenance de nature qui se trouve entre ses père et mère, et n'étant lui-même d'aucune espèce, n'a parfaite convenance de nature avec aucune. Par exemple, je suis persuadé que le bardeau couvriroit en vain sa femelle bardeau, et qu'il ne résulteroit rien de cet accouplement; d'abord par la raison générale que je viens d'exposer, ensuite par la raison particulière du peu de fécondité dans les deux espèces dont cet animal mixte provient, et enfin par la raison encore plus particulière des causes qui empêchent souvent l'ânesse de concevoir avec son mâle, et à plus forte raison avec un mâle d'une autre espèce : je ne crois donc pas que ces petits mulets provenant du cheval et de l'ânesse puissent produire entre eux, ni qu'ils aient jamais formé lignée, parce qu'ils me paroissent réunir toutes les disconvenances qui doivent amener l'infécondité. Mais je ne prononcerai pas aussi affirmativement sur la nullité du produit de la mule et du mulet, parce que, des trois causes d'infécondité que nous venons d'exposer, la dernière n'a pas ici tout son effet; car la jument concevant plus facilement que l'ânesse, et l'âne étant plus ardent, plus chaud que le cheval, leur puissance respective de fécondité est plus grande et leur produit moins rare que celui de l'ânesse et du cheval; par conséquent le mulet sera moins infécond que le bardeau : néanmoins je doute beaucoup que le mulet ait jamais engendré avec la mule, et je présume, d'après les exemples mêmes des mules qui ont mis bas, qu'elles devoient leur imprégnation à l'âne plutôt qu'au mulet; car on ne doit pas regarder le mulet comme le mâle naturel de la mule, quoique tous deux portent le même nom, ou plutôt n'en diffèrent que du masculin au féminin.

Pour me faire mieux entendre, établissons, pour un moment, un ordre de parenté dans les espèces, comme nous en admettons un dans la parenté des familles. Le cheval et la jument seront frère

et sœur d'espèce, et parens au premier dégré. Il en est de même de l'âne et de l'ânesse. Mais si l'on donne l'âne à la jument, ce sera tout au plus comme son cousin d'espèce, et cette parenté sera déjà du second degré; le mulet qui en résultera, participant par moitié de l'espèce du père et de celle de la mère, ne sera qu'au troisième degré de parenté d'espèce avec l'un et l'autre. Dès-lors le mulet et la mule, quoique issus des mêmes père et mère, au lieu d'être frère et sœur d'espèce, ne seront parens qu'au quatrième degré, et par conséquent produiront plus difficilement entre eux que l'âne et la jument, qui sont parens d'espèce au second degré. Et, par la même raison, le mulet et la mule produiront moins aisément entre eux qu'avec la jument ou avec l'âne, parce que leur parenté d'espèces n'est qu'au troisième degré, tandis qu'entre eux elle est au quatrième; l'infécondité qui commence à se manifester ici dès le second degré doit être plus marquée au troisième, et si grande au quatrième, qu'elle est peut-être absolue.

En général, la parenté d'espèce est un de ces mystères profonds de la Nature, que l'homme ne pourra sonder qu'à force d'expériences aussi réitérées que longues et difficiles. Comment pourra-t-on connoître autrement que par les résultats de l'union mille et mille fois tentée des animaux d'espèces différentes, leur degré de parenté? l'âne est-il parent plus proche du cheval que du zèbre? le loup est-il plus près du chien que le renard ou le chacal? A quelle distance de l'homme mettrons-nous les grands singes qui lui ressemblent si parfaitement par la conformation du corps? Toutes les espèces d'animaux étoient-elles autrefois ce qu'elles sont aujourd'hui? leur nombre n'a-t-il pas augmenté, ou plutôt diminué? les espèces foibles n'ont-elles pas été détruites par les plus fortes, ou par la tyrannie de l'homme, dont le nombre est devenu mille fois plus grand que celui d'aucune autre espèce d'animaux puissans? Qnels rapports pourrions-nous établir entre cette parenté des espèces et une autre parenté mieux connue, qui est celle des différentes races dans la même espèce? la race en général ne provient-elle pas, comme l'espèce mixte, d'une disconvenance à l'espèce pure dans les individus qui ont formé la première souche de la race? Il y a peut-être dans l'espèce du chien telle race si rare, qu'elle est plus difficile à procréer que l'espèce mixte provenant de l'âne et de la jument. Combien d'autres questions à faire sur cette seule matière, et qu'il y en a peu que nous puissions résoudre! que de faits nous seroient nécessaires pour pouvoir prononcer et même conjecturer! que d'expériences à tenter pour dé-

couvrir ces faits, les reconnoître, ou même les prévenir par des conjectures fondées! Cependant, loin de se décourager, le philosophe doit applaudir à la Nature, lors même qu'elle lui paroît avare ou trop mystérieuse, et se féliciter de ce qu'à mesure qu'il lève une partie de son voile, elle lui laisse entrevoir une immensité d'autres objets tous dignes de ses recherches. Car ce que nous connoissons déjà doit nous faire juger de ce que nous pourrons connoître; l'esprit humain n'a point de bornes, il s'étend à mesure que l'univers se déploie : l'homme peut donc et doit tout tenter, il ne lui faut que du temps pour tout savoir. Il pourroit même, en multipliant ses observations, voir et prévoir tous les phénomènes, tous les événemens de la Nature avec autant de vérité et de certitude que s'il les déduisoit immédiatement des causes : et quel enthousiasme plus pardonnable, ou même plus noble, que celui de croire l'homme capable de reconnoître toutes les puissances, et de découvrir par ses travaux tous les secrets de la Nature !

Ces travaux consistent principalement en observations suivies sur les différens sujets qu'on veut approfondir, et en expériences raisonnées, dont le succès nous apprendroit de nouvelles vérités; par exemple, l'union des animaux d'espèces différentes, par laquelle seule on peut reconnoître leur parenté, n'a pas été assez tentée. Les faits que nous avons pu recueillir, au sujet de cette union volontaire ou forcée, se réduisent à si peu de chose, que nous ne sommes pas en état de prononcer sur l'existence réelle des *jumarts*.

On a donné ce nom *jumart*, d'abord aux animaux mulets ou métis qu'on a prétendu provenir du taureau et de la jument; mais on a aussi appelé *jumart* le produit réel ou prétendu de l'âne et de la vache. Le docteur Shaw dit que dans les provinces de Tunis et d'Alger il y a une espèce de mulet nommé *kumrach*, qui vient d'un âne et d'une vache; que c'est une bête de charge, petite à la vérité, mais de fort grand usage; que ceux qu'il a vus n'avoient qu'une corne au pied comme l'âne, mais qu'ils étoient fort différens à tous égards, ayant le poil lisse, et la queue et la tête de vache, excepté qu'ils n'avoient point de cornes.

Voilà donc déjà deux sortes de jumarts : le premier qu'on dit provenir du taureau et de la jument, et le second de l'âne et de la vache. Et il est encore question d'un troisième jumart, qu'on prétend provenir du taureau et de l'ânesse. Il est dit, dans le voyage de Mérolle, que dans l'île de Corse il y avoit un animal

portant les bagages, qui provient du taureau et de l'ânesse, et que, pour se le procurer, on couvre l'ânesse avec une peau de vache fraîche, afin de tromper le taureau.

Mais je doute également de l'existence réelle de ces trois sortes de jumarts, sans cependant vouloir la nier absolument. Je vais même citer quelques faits particuliers, qui prouvent la réalité d'un amour mutuel et d'un accouplement réel entre des animaux d'espèces fort différentes, mais dont néanmoins il n'a rien résulté. Rien ne paroît plus éloigné de l'aimable caractère du chien que le gros instinct brut du cochon, et la forme du corps dans ces deux animaux est aussi différente que leur naturel; cependant j'ai deux exemples d'un amour violent entre le chien et la truie: cette année même 1774, dans le courant de l'été, un chien épagneul de la plus grande taille, voisin de l'habitation d'une truie en chaleur, parut la prendre en grande passion; on les enferma ensemble pendant plusieurs jours, et tous les domestiques de la maison furent témoins de l'ardeur mutuelle de ces deux animaux; le chien fit même des efforts prodigieux et très-réitérés pour s'accoupler avec la truie, mais la disconvenance dans les parties de la génération empêcha leur union [1]. La même chose est arrivée plusieurs années auparavant dans un lieu voisin [2], de manière que le fait ne parut pas nouveau à la plupart de ceux qui en étoient témoins. Les animaux, quoique d'espèces très-différentes, se prennent donc souvent en affection, et peuvent par conséquent, dans de certaines circonstances, se prendre entre eux d'une forte passion; car il est certain que la seule chose qui ait empêché, dans ces deux exemples, l'union du chien avec la truie, ne vient que de la conformation des parties qui ne peuvent aller ensemble; mais il n'est pas également certain que, quand il y auroit eu intromission, et même accouplement consommé, la production eût suivi. Il est souvent arrivé que plusieurs animaux d'espèces différentes se sont accouplés librement et sans y être forcés; ces unions volontaires devroient être prolifiques, puisqu'elles supposent les plus grands obstacles levés, la répugnance naturelle surmontée, et assez de convenance entre les parties de la génération. Cependant ces accouplemens, quoique volontaires, et qui sembleroient annoncer du produit, n'en don-

[1] Ce fait est arrivé chez M. le comte de la Feuillée, dans sa terre de Froslois en Bourgogne.

[2] A Billy, près de Chanceau en Bourgogne.

nent aucun ; je puis en citer un exemple récent, et qui s'est, pour ainsi dire, passé sous mes yeux. En 1767 et années suivantes, dans ma terre de Buffon, le meunier avoit une jument et un taureau qui habitoient dans la même étable, et qui avoient pris tant de passion l'un pour l'autre, que, dans tous les temps où la jument se trouvoit en chaleur, le taureau ne manquoit jamais de la couvrir trois ou quatre fois par jour, dès qu'il se trouvoit en liberté ; ces accouplemens réitérés nombre de fois pendant plusieurs années donnoient au maître de ces animaux de grandes espérances d'en voir le produit. Cependant il n'en a jamais rien résulté ; tous les habitans du lieu ont été témoins de l'accouplement très-réel et très-réitéré de ces deux animaux pendant plusieurs années [1], et en même temps de la nullité du produit. Ce fait très-certain paroît donc prouver qu'au moins dans notre climat le taureau n'engendre pas avec la jument, et c'est ce qui me fait douter très-légitimement de cette première sorte de jumart. Je n'ai pas des faits aussi positifs à opposer contre la seconde sorte de jumart dont parle le docteur Shaw, et qu'il dit provenir de l'âne et de la vache. J'avoue même que, quoique le nombre des disconvenances de nature paroisse à peu près égal dans ces deux cas, le témoignage positif d'un voyageur aussi instruit que le docteur Shaw semble donner plus de probabilité à l'existence de ces seconds jumarts qu'il n'y en a pour les premiers. Et, à l'égard du troisième jumart provenant du taureau et de l'ânesse, je suis bien persuadé, malgré le témoignage de Mérolle, qu'il n'existe pas plus que le jumart provenant du taureau et de la jument. Il y a encore plus de disconvenance, plus de distance de nature du taureau à l'ânesse qu'à la jument, et le fait que j'ai rapporté de la nullité du produit de la jument avec le taureau s'applique de lui-même, et, à plus forte raison, suppose le défaut de produit dans l'union du taureau avec l'ânesse.

---

[1] Je n'étois pas informé du fait que je cite ici lorsque j'ai écrit, même vol. page 301, dix ans auparavant, que les parties de la génération du taureau et de la jument étant très-différentes dans leurs proportions et dimensions, je ne présumois pas que ces animaux pussent se joindre avec succès et même avec plaisir ; car il est certain qu'ils se joignoient avec plaisir, quoiqu'il n'ait jamais rien résulté de leur union.

DE LA MULE.

Exemples d'accouplement prolifique de la mule avec le cheval.

Nous avons dit dans plusieurs endroits de notre ouvrage, et surtout dans celui où nous traitons des mulets en particulier, que la mule produit quelquefois, surtout dans les pays chauds. Nous pouvons ajouter aux exemples que nous en avons donnés, une relation authentique que M. Schiks, consul des états-généraux de Hollande à Murcie en Espagne, a eu la bonté de m'envoyer, écrite en espagnol, et dont voici la traduction.

En 1763, le 2 août, à huit heures du soir, chez le sieur François Carra, habitant de la ville de Valence, une de ses mules, très-bien faite et d'un poil bai, ayant été saillie par un beau cheval gris de Cordoue, fit une très-belle pouline d'un poil alezan avec les crins noirs : cette pouline devint très-belle, et se trouva en état de servir de monture à l'âge de deux ans et demi. On l'admiroit à Valence, car elle avoit toutes les qualités d'une belle bête de l'espèce pure du cheval; elle étoit très-vive, et avoit beaucoup de jarret : on en a offert six cents écus à son maître, qui n'a jamais voulu s'en défaire. Elle mourut d'une échauffaison sans doute, pour avoir été trop fatiguée, ou montée trop tôt.

En 1765, le 10 juin, à cinq heures du matin, la même mule de François Carra, qui avoit été saillie par le même cheval de Cordoue, fit une autre pouline aussi belle que la première et de la même force, d'un poil gris sale et crins noirs, mais qui ne vécut que quatorze mois.

En 1767, le 31 janvier, cette même mule produisit pour la troisième fois, et c'étoit un beau poulain, même poil gris sale, avec les crins noirs, de la même force que les autres; il mourut âgé de dix-neuf mois.

Le premier décembre 1769, cette mule, toujours saillie par

le même cheval, fit une pouline aussi belle que les autres, qui mourut à vingt-un mois.

Le 13 juillet 1771, vers les dix heures du soir, elle fit un poulain, poil gris sale, très-fort, et qui vit encore actuellement, en mai 1777. Ces cinq animaux métis, mâles et femelles, viennent d'un même cheval, lequel étant venu à mourir, François Carra en acheta un autre très-bon, du même pays de Cordoue, le 6 mars 1775; il étoit poil bai brun, avoit une étoile au front, les pieds blancs de quatre doigts, et les crins noirs. Ce cheval bien fait et vigoureux saillit la mule sans qu'on s'en aperçût, et, le 5 avril 1776, elle fit une pouline d'un poil alezan brûlé, qui avoit aussi une étoile au front et les pieds blancs comme le père: elle étoit d'une si belle tournure, qu'un peintre ne pourroit pas en faire une plus belle. Elle a les mêmes crins que les cinq autres; c'est aujourd'hui une très-bonne bête: on espère qu'elle réussira, car on en aura un très-grand soin, et même plus que des autres.

On ajoute que, lorsque cette mule mit bas pour la première fois, le bruit s'en répandit par toute la ville; ce qui y attira un concours de monde de tout âge et de toute condition.

En 1774, don André Gomez de la Vega, intendant de Valence, se fit donner la relation des cinq productions de la mule, pour la présenter au roi.

LE GNOU OU NIOU[1].

CE bel animal, qui se trouve dans l'intérieur des terres de l'Afrique, n'étoit connu d'aucun naturaliste : mylord Bute, dont on connoît le goût pour les sciences, est le premier qui m'en ait donné connoissance, en m'envoyant un dessin colorié, au-dessus duquel étoit écrit : *feva-heda* an *bos-buffel, animal de trois pieds et demi de hauteur, à deux cents lieues du cap de Bonne-Espérance.* Ensuite M. le vicomte de Querhoënt, qui a fait de très-bonnes observations dans ses derniers voyages, a bien voulu m'en confier le journal, dans lequel j'ai trouvé un autre dessin de ce même animal, sous le nom de *noû*, avec la courte description suivante :

« J'ai vu, dit-il, à la ménagerie du Cap, un quadrupède que les Hottentots appellent *nou :* il a tout le poil d'un brun très-foncé; mais une partie de sa crinière, ainsi que sa queue et quelques longs poils autour des yeux, sont blancs. Il est ordinairement de la taille d'un grand cerf; il a été amené au Cap de l'intérieur des terres en octobre 1775. Aucun animal de cette espèce n'est encore arrivé en Europe; on n'y en a jamais envoyé qu'un qui est mort dans la traversée. On en voit beaucoup dans l'intérieur du pays : celui qui est à la ménagerie du Cap paroît assez doux; on le nourrit de pain, d'orge et d'herbe. »

M. le vicomte Venerosi Pesciolini, commandant de l'île de Groix, a aussi eu la bonté de m'envoyer tout nouvellement un dessin colorié de ce même animal, qui m'a paru un peu plus exact que les autres; ce dessin, que nous donnons ici, étoit accompagné de la notice suivante :

« J'ai cru devoir vous envoyer, Monsieur, la copie fidèle d'un

[1] *Gnou* doit se prononcer en mouillant le *gn*, c'est-à-dire, *niou.*

animal trouvé à cent cinquante lieues de l'établissement principal des Hollandais, dans la baie de la Table, au cap de Bonne-Espérance. Il fut rencontré avec la mère par un habitant de la campagne, pris et conduit au Cap, où il n'a vécu que trois jours; sa taille étoit celle d'un moyen mouton du pays, et celle de sa mère égaloit celle des plus forts. Son nom n'est point connu, parce que, de l'aveu même des Hottentots, son naturel sauvage l'éloigne de tous les lieux fréquentés, et sa vitesse le soustrait promptement à tous les regards. Ces détails, ajoute M. de Venerosi, ont été donnés par M. Berg, fiscal du Cap. »

On voit que cet animal est très-remarquable, non-seulement par sa grandeur, mais encore par la beauté de sa forme, par la crinière qu'il porte tout le long du cou, par sa longue queue touffue, et par plusieurs autres caractères qui semblent l'assimiler en partie au cheval et en partie au boeuf. Nous lui conserverons le nom de *gnou* (qui se prononce *niou*) qu'il porte dans son pays natal, et dont nous sommes plus sûrs que de celui de *feva-heda*; car voici ce que m'en a écrit M. Forster :

« Il se trouve au cap de Bonne-Espérance trois espèces de boeufs : 1°. notre boeuf commun d'Europe; 2°. le buffle, que je n'ai pas eu occasion de décrire, et qui a beaucoup de rapport avec le buffle d'Europe; 3°. le gnou. Ce dernier animal ne s'est trouvé qu'à cent quatre-vingts ou deux cents lieues du Cap, dans l'intérieur des terres de l'Afrique; on a tenté deux fois d'envoyer un de ces animaux en Hollande, mais ils sont morts dans la traversée [1]. J'ai vu une femelle de cette espèce en 1775; elle étoit âgée de trois ans: elle avoit été élevée par un colon, dont l'habitation étoit à cent soixante lieues du Cap, qui l'avoit prise fort jeune avec un autre jeune mâle; il les éleva tous deux, et les amena pour les présenter au gouverneur du Cap; cette jeune femelle, qui étoit privée, fut soignée dans une étable et nourrie de pain bis et de feuilles de choux; elle n'étoit pas tout-à-fait si grande que le mâle de la même portée. Sa fiente étoit comme celle des vaches communes. Elle ne souffroit pas volontiers les caresses ni les attouchemens,

[1] On verra, par l'addition que M. Allamand a fait imprimer dans le tome XV de mes ouvrages, édition de Hollande, qu'un de ces animaux est arrivé vivant à la ménagerie du prince d'Orange, où M. Allamand l'a dessiné et décrit avec son exactitude ordinaire.

et, quoique fort privée, elle ne laissoit pas de donner des coups de cornes et aussi des coups de pieds : nous eûmes toutes les peines du monde d'en prendre les dimensions, à cause de son indocilité. On nous a dit que le gnou mâle, dans l'état sauvage, est aussi farouche et aussi méchant que le buffle, quoiqu'il soit beaucoup moins fort. La jeune femelle dont nous venons de parler est assez douce; elle ne nous a jamais fait entendre sa voix; elle ruminoit comme les boeufs : elle aimoit à se promener dans la basse-cour, s'il ne faisoit pas trop chaud; car, par la grande chaleur, elle se retiroit à l'ombre ou dans son étable.

Ce gnou femelle étoit de la grandeur d'un daim, ou plutôt d'un âne; elle avoit au garrot quarante pouces et demi de hauteur, mesure d'Angleterre, et étoit un peu plus basse des jambes de derrière, où elle n'avoit que trente-neuf pouces. La tête étoit grande à proportion du corps, ayant quinze pouces et demi de longueur depuis les oreilles jusqu'au bout du museau : mais elle étoit comprimée des deux côtés, et, vue de face, elle paroissoit étroite. Le mufle étoit carré, et les narines étoient en forme de croissant; il y avoit dans la mâchoire inférieure huit dents incisives, semblables par la forme à celles du boeuf commun. Les yeux étoient fort écartés l'un de l'autre, et placés sur les côtés de l'os frontal; ils étoient grands, d'un brun noir, et paroissoient avoir un air de férocité et de méchanceté, que cependant l'éducation et la domesticité avoient modifié dans l'animal. Les oreilles étoient d'environ cinq pouces et demi de longueur, et de forme semblable à celles du boeuf commun. La longueur des cornes étoit de dix-huit pouces en les mesurant sur leur courbure; leur forme étoit cylindrique, et leur couleur noire. Le corps étoit plus rond que celui du boeuf, et l'épine n'étoit pas fort apparente, c'est-à-dire, fort élevée; en sorte que le corps du gnou sembloit, par la forme, approcher beaucoup de celui du cheval. Les épaules étoient musculeuses, et les cuisses et les jambes moins charnues et plus fines que celles du boeuf; la croupe étoit effilée et relevée, mais aplatie vers la queue, comme celle du cheval. Les pieds étoient légers et menus; ils avoient chacun deux sabots pointus en devant, arrondis aux côtés et de couleur noire. La queue avoit vingt-huit pouces de longueur, y compris les longs poils qui étoient à son extrémité.

Tout le corps étoit revêtu d'un poil court et ras, semblable à celui du cerf pour la couleur. Depuis le museau jusqu'à la hauteur des yeux, il y avoit de longs poils rudes et hérissés, en forme

de brosse, qui entouroient presque toute cette partie : depuis les cornes jusqu'au garrot, il y avoit une espèce de crinière formée de longs poils, dont la racine est blanchâtre, et la pointe noire ou brune; sous le cou, on voyoit une autre bande de longs poils, qui se prolongeoit depuis les jambes de devant jusqu'aux longs poils blancs de la lèvre inférieure; et sous le ventre, il y avoit une touffe de très-longs poils auprès du nombril : les paupières étoient garnies de poils d'un brun noir, et les yeux étoient entourés partout de longs poils très-forts et de couleur blanche. »

Je dois ajouter à cette description, que M. Forster a bien voulu me communiquer, les observations que M. le professeur Allamand a faites sur cet animal vivant, qui est arrivé plus nouvellement en Hollande; ce savant naturaliste l'a fait imprimer à la suite du XV[e] volume de mon ouvrage sur l'histoire naturelle, édition de Hollande, et je ne puis mieux faire que de la copier ici.

DU GNOU,

Par M. le professeur Allamand.

Les anciens nous ont dit que l'Afrique étoit fertile en monstres. Par ce mot, il ne faut entendre que des animaux inconnus dans les autres parties du monde; c'est ce qu'on vérifie encore de nos jours, lorsqu'on pénètre dans cette vaste région : on en a vu divers exemples dans les descriptions d'animaux données par M. de Buffon, et dans celle du sanglier d'Afrique, que j'y ai ajoutée. L'animal que je vais décrire en fournit une nouvelle preuve; la figure que j'en donne ici a été gravée d'après un dessin envoyé du cap de Bonne-Espérance, mais dont je n'ai pas osé faire usage dans mes additions précédentes à l'ouvrage de M. de Buffon, parce que je le regardois comme la représentation d'un animal fabuleux. J'ai été détrompé par M. le capitaine Gordon, à qui je l'ai fait voir; c'est un officier de mérite, que son goût pour l'histoire naturelle et l'envie de connoître les moeurs et les coutumes des peuples qui habitent la partie méridionale de l'Afrique, ont conduit au Cap. De là il a pénétré plus avant dans l'intérieur du pays qu'aucun autre Européen, accompagné d'un seul Hottentot.

Il a bravé toutes les incommodités d'un voyage de deux cents lieues, à travers des régions incultes, et sans autre provision pour sa nourriture que les végétaux qui lui étoient indiqués par son compagnon de voyage, ou le gibier que son fusil lui procuroit. Sa curiosité a été bien récompensée par le grand nombre de choses rares qu'il a vues, et d'animaux dont il a rapporté les dépouilles.

Dès qu'il eut vu le dessin dont je viens de parler, il m'apprit qu'il ne représentoit point un animal chimérique, mais un véritable animal, dont la race étoit très-nombreuse en Afrique. Il en avoit tué plusieurs, et il avoit apporté la dépouille de deux têtes; il m'en a donné une que j'ai placée au cabinet de notre académie.

Dans le même temps, on envoya du Cap un de ces animaux vivans à la ménagerie du prince d'Orange, où il est actuellement, et se porte très-bien.

Il est étonnant qu'un animal aussi gros et aussi singulier que celui-ci, et qui vraisemblablement se trouve dans les lieux où les Européens ont pénétré, ait été inconnu jusqu'à présent, ou qu'il ait été décrit si imparfaitement, qu'il a été impossible de s'en former aucune idée. Il embarrassera assurément les nomenclateurs qui voudront le ranger sous quelques-unes des classes auxquelles ils rapportent les différens quadrupèdes. Il tient beaucoup du cheval, du taureau et du cerf, sans être aucun de ces trois animaux. On ne manquera pas de lui donner un nom composé, propre à indiquer la ressemblance qu'il a avec eux.

Les Hottentots le nomment *gnou*, et je crois devoir adopter cette dénomination, en observant que le *g* ne doit pas être prononcé avec cette fermeté qu'il a quand il commence un mot, mais qu'il ne doit servir qu'à rendre grasse l'articulation de l'*n* qui le suit, comme il fait au milieu des mots dans *seigneur*, par exemple, *campagne*, et d'autres. C'est à M. Gordon que je dois la connoissance de ce nom.

Cet animal est à peu près de la grandeur d'un âne. Sa hauteur est de trois pieds et demi : tout son corps, à l'exception des endroits que j'indiquerai dans la suite, est couvert d'un poil court comme celui du cerf, de couleur fauve, mais dont la pointe est blanchâtre, ce qui lui donne une légère teinte de gris blanc. Sa tête est grosse et ressemble fort à celle du bœuf; tout le devant est garni de longs poils noirs, qui s'étendent jusqu'au-dessous des yeux, et qui contrastent singulièrement avec des poils de la même longueur, mais fort blancs, qui lui forment une barbe à la lèvre

inférieure. Ses yeux sont noirs et bien fendus; les paupières sont garnies de cils formés par de longs poils blancs, parallèles à la peau, et qui font une espèce d'étoile, au milieu de laquelle est l'œil; au-dessus sont placés, en guise de sourcils, d'autres poils de la même couleur, et très-longs. Au haut du front sont deux cornes noires, dont la longueur, mesurée suivant l'axe, est de dix-neuf pouces : leurs bases, qui ont près de dix-sept pouces de circonférence, se touchent et sont appliquées au front dans une étendue de six pouces; ensuite elles se courbent vers le haut, et se terminent en une pointe perpendiculaire et longue de sept pouces, comme on peut le voir dans la figure. Entre les cornes prend naissance une crinière épaisse, qui s'étend tout le long de la partie supérieure du cou jusqu'au dos : elle est formée par des poils roides, tous exactement de la même longueur, qui est de trois pouces; la partie inférieure en est blanchâtre, à peu près jusqu'aux deux tiers de leur hauteur, et l'autre tiers en est noir. Derrière les cornes sont les oreilles, couvertes de poils noirâtres et fort courts. Le dos est uni, et la croupe ressemble à celle d'un jeune poulain; la queue est composée, comme celle du cheval, de longs crins blancs; sous le poitrail, il y a une suite de longs poils noirs, qui s'étend depuis les jambes antérieures, le long du cou et de la partie inférieure de la tête, jusqu'à la barbe blanche de la lèvre de dessous : les jambes sont semblables et d'une finesse égale à celles du cerf, ou plutôt de la biche. Le pied est fourchu comme celui de ce dernier animal; les sabots en sont noirs, unis, et surmontés en arrière d'un seul ergot placé assez haut.

Le gnou n'a point de dents incisives à la mâchoire supérieure; mais il en a huit à l'inférieure : ainsi je ne doute pas qu'il ne rumine, quoique je n'aie pas pu m'en assurer par mes propres yeux, non plus que par le témoignage de l'homme qui a soin de celui du prince d'Orange.

Sans avoir l'air extrêmement féroce, il indique cependant qu'il n'aimeroit pas qu'on s'approchât de lui. Lorsque j'essayois de le toucher à travers les barreaux de sa loge, il baissoit la tête et faisoit des efforts pour blesser avec ses cornes la main qui vouloit le caresser. Jusqu'à présent il a été enfermé et obligé de se nourrir des végétaux qu'on lui a donnés; et il paroît qu'ils lui conviennent, car il est fort vigoureux.

La race, comme je l'ai remarqué, en est nombreuse et fort répandue dans l'Afrique. Si mes conjectures sont fondées, je suis fort porté à croire que ce n'est pas seulement aux environs du

cap de Bonne-Espérance qu'il habite, mais qu'il se trouve aussi en Abissinie.

Dans la quatrième *Dissertation sur la côte orientale d'Afrique, depuis Mélinde jucqu'au détroit de Babel-Mandel,* ajoutée aux *Voyages de Lobo,* on lit ce passage : « Il y a encore dans l'Ethio« pie des chevaux sauvages, qui ont les crins et la tête comme nos « chevaux, et hennissent de même ; mais ils ont deux petites « cornes toutes droites, et les pieds fourchus comme ceux du boeuf. « Les Caffres appellent ces animaux *empophos.* »

Cette description, tout imparfaite et fautive qu'elle est, comme la plupart de celles que Lobo nous a données, paroît convenir à notre gnou. Quel autre animal connu y a-t-il qui ressemble à un cheval avec des cornes et des pieds fendus? La ressemblance seroit plus grande encore si je pouvois dire qu'il hennit; mais c'est ce dont je n'ai pas pu être instruit. Jusqu'à présent personne n'a entendu sa voix. Ne seroit-ce point aussi le même animal dont a parlé le moine Cosmas? Voici ce qu'il en dit :

« *Le taureau-cerf.* Cet animal se trouve en Ethiopie et dans « les Indes. Il est privé ; les Indiens s'en servent pour voiturer « leurs marchandises, principalement le poivre, qu'ils trans« portent d'un pays à un autre, dans des sacs faits en forme de « besaces. Ils tirent du lait de ces animaux, et en font du beurre : « nous en mangions aussi la chair après les avoir égorgés, « comme font les chrétiens ; pour les païens, ils les assomment. « Cette même bête, dans l'Ethiopie, est sauvage et ne s'appri« voise pas. »

Ce taureau-cerf ne seroit-il point le cheval cornu et à pieds fendus de Lobo ? Ils se trouvent l'un et l'autre dans l'Ethiopie ; tous les deux ressemblent, à divers égards, au cheval, au taureau et au cerf, c'est-à-dire, au gnou. Il est vrai que, quoique les animaux des Indes soient assez connus jusqu'à présent, personne n'a dit qu'il y en eût qui ressemblassent à celui dont il est question ici, et qui doit cependant y être, si c'est le même dont parle Cosmas. Mais, dans un pays aussi habité que l'Inde, la race ne pourroit-elle pas y avoir été éteinte par le nombre des chasseurs qui ont travaillé à les prendre ou à les tuer, soit pour les faire servir de bêtes de somme, soit pour les manger ? D'ailleurs est-il bien certain que cet animal ne s'y trouve plus, ou qu'il ne se soit pas retiré dans des lieux éloignés et solitaires,

afin d'y être plus en sûreté ? Il y a dans les déserts de la province de la Chine nommée *Chensi*, un animal qu'on appelle *cheval-cerf*, que du Halde dit n'être qu'une espèce de cerf, guère moins haut que les petits chevaux des provinces *Se-Tchuen* et de *Yun-Nane*. J'ai peine à croire que la taille seule ait suffi pour faire donner à un cheval le surnom de *cerf*. Le gnou ressemblant, par sa tête et par ses cornes au taureau, par sa crinière et par sa queue au cheval, et par tout le reste de son corps au cerf, il réunit tous les caractères qui peuvent l'avoir fait nommer *taureau-cerf* par Cosmas, et *cheval-cerf* par les Chinois.

Je serois même tenté de croire que l'hippélaphe d'Aristote étoit notre gnou, si je n'avois pas contre moi l'autorité de M. de Buffon, qui, fondé sur de bonnes raisons, a prouvé que c'est le même animal que le cerf des Ardennes et le tragélaphe de Pline. Je dirai cependant celles qui ont fait d'abord impression sur moi.

L'hippélaphe, suivant Aristote, se trouve dans le pays des *Arachotas*, qui est situé entre la Perse et l'Inde, et par-là même voisin de la patrie du gnou. Il a une crinière qui s'étend depuis la tête jusqu'au-dessus des épaules, et qui n'est pas grande ; Aristote la compare à celle du *pardion*, ou, comme l'écrit Gaza, de l'*ipparaion*, qui est vraisemblablement la girafe, laquelle a effectivement une crinière plus approchante de celle du gnou qu'aucun autre animal sauvage. Diodore de Sicile dit qu'il se trouve en Arabie, et qu'il est du nombre de ces animaux qui participent à deux formes différentes. Il est vrai qu'il parle du tragélaphe ; mais, comme je viens de le remarquer d'après M. de Buffon, c'est le même animal que l'hippélaphe. On trouvera dans la note le passage de Diodore [1], tel qu'il a été rendu par Rhodomanus, et qui mérite d'être cité. Enfin, pour dernier trait de ressemblance, l'hippélaphe a une espèce de barbe sous le gosier, les pieds fourchus et à peu près de la grandeur du cerf. Tout cela se trouve aussi-bien dans le gnou que dans le cerf des Ardennes ; mais ce qui décide la question en faveur du sentiment de M. de Buffon, c'est que, si Aristote a été bien instruit, l'hippélaphe a des cornes comme le chevreuil, et que sa femelle n'en a point, ce qui ne convient pas à notre animal.

---

[1] Quinetiam tragelaphi et bubali, pluraque duplicis formæ animalia, ex diversissimis videlicet naturis contemperata, illic (in Arabia) procreantur. Quorum singularis descriptio longam sibi moram posceret.

Mais qu'il ait été connu ou non, j'ai toujours été autorisé à dire qu'il avoit été décrit si imparfaitement, qu'on ne pouvoit s'en former aucune idée. Il constitue une espèce très-singulière, qui réunit en soi la force de la tête et des cornes du taureau, la légèreté et le pelage du cerf, et la beauté de la crinière, du corps et de la queue du cheval.

Avec le temps, ne parviendra-t-on point à connoître aussi la licorne, qu'on dit habiter les mêmes contrées, que la plupart des auteurs regardent comme un animal fabuleux, tandis que d'autres assurent en avoir vu, et même en avoir pris de jeunes?

Je n'ai rien à ajouter ni à retrancher à cette bonne description, ni aux très-judicieuses réflexions du savant M. Allamand, et je dois même avertir, pour l'instruction de mes lecteurs, et pour la plus exacte connoissance de cet animal *gnou*, que le dessin qu'il a fait graver dans l'édition de Hollande de mon ouvrage, et que je donne ici (*planche* 74), me paroît plus conforme à la Nature que celui que j'avois donné; les cornes surtout me semblent être mal représentées dans celui-ci, et l'espèce de ceinture de poil que l'animal porte autour du museau me paroît factice : en sorte que l'on doit avoir plus de confiance à la figure donnée par M. Allamand qu'à celle-ci; et c'est par cette raison que je l'ai fait copier et graver.

DE L'AYE-AYE.

Aye-aye est une exclamation des habitans de Madagascar, que M. Sonnerat a cru devoir appliquer à cet animal, qui se trouve dans la partie ouest de cette ile. Il dit « qu'il ne se rapproche d'au-
« cun genre, et qu'il tient du maki, de l'écureuil et du singe.
« Ses oreilles plates et larges ressemblent beaucoup à celles de la
« chauve-souris; ce sont deux peaux noires presque lisses, par-
« sémées de quelques longs poils noirs terminés de blanc, qui
« forment la robe. Quoique la queue paroisse toute noire, ce-
« pendant les poils à leur base sont blancs jusqu'à la moitié. Son





Prêtre pinx.t Giraud fils Sculp.t

1. L'Aye-aye .... Page 356. | 3. Le Daman-Israël .... 360.
2. L'Anonime .... 359. | 4. L'Alco .... 363.

« caractère principal, et un des plus singuliers, est le doigt du « milieu de ses pieds de devant ; les deux dernières articulations « sont très-longues, grêles, dénuées de poils : il s'en sert pour ti- « rer les vers des trous d'arbres, et pour les pousser dans son go- « sier; il semble aussi lui être utile pour s'accrocher aux bran- « ches. Cet animal paroît terrier, ne voit pas pendant le jour, et « son oeil couleur d'ocre de rue est comme celui du chat-huant. « Il est très-paresseux, et par conséquent très-doux; celui-ci res- « toit toujours couché, et ce n'est qu'en le secouant plusieurs fois « qu'on venoit à bout de le faire remuer. Il a vécu près de deux « mois, n'ayant pour toute nourriture que du riz cuit; il se ser- « voit, pour le manger, de ses deux doigts, comme les Chinois « de baguettes. »

J'ai examiné de près la peau d'un de ces animaux, que M. Sonnerat m'a donnée pour le Cabinet du Roi; il m'a paru se rapprocher du genre des écureuils plus que d'aucun autre; il a aussi quelque rapport à l'espèce de gerboise que j'ai donnée sous le nom de *tarsier*.

Les pieds semblent faire un caractère unique et très-distinctif par la longueur des doigts aux pieds de devant.

	pieds.	pou.	lig.
Longueur de l'animal mesuré en ligne droite, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue.	1	2	2
Suivant la courbure du corps.	1	6	6
Longueur de la tête depuis le bout du museau jusqu'à l'occiput.	»	4	9
Longueur de la jambe de devant, depuis le coude jusqu'au poignet.	»	3	10
Longueur depuis le poignet jusqu'au bout des ongles.	»	4	1
Longueur de la jambe depuis le genou jusqu'au talon.	»	5	3
Longueur depuis le talon jusqu'au bout des ongles.	»	4	1
Longueur du tronçon de la queue.	1	3	»

La couleur de cet animal est d'un brun musc mêlé de noir et de gris cendré; il a sur la tête, autour des yeux, sur le corps, aux cuisses et aux jambes, une couleur de musc foncé, dans laquelle néanmoins le noir domine sur le dos et en plusieurs endroits du corps et des jambes. La queue est tout-à-fait noire ; les côtés de la tête, le cou, la mâchoire et le ventre sont grisâtres; des poils laineux de cette couleur grise sont au-dessous des grands poils noirs ou blancs, de deux ou trois pouces de long, qui sont sur le corps et les jambes; mais les jambes et les cuisses sont d'un brun

rougeâtre; le noir domine à l'approche des pieds, qui sont couverts de petits poils de cette couleur.

La tête a la forme de celle de l'écureuil; il y a deux incisives au-devant de chaque mâchoire. Les oreilles sont grandes, nues et sans poils, larges à leur ouverture, droites et rondes à leurs extrémités.

	pieds.	pou.	lig.
Elles ont de longueur.	»	2	1
Largeur au conduit auditif.	»	1	3

Il y a autour des yeux une bande brunâtre, et les paupières sont noires.

	pieds.	pou.	lig.
Et au-dessus des yeux il y a de grands poils noirs qui ont de longueur.	»	2	5
Ceux qui sont aux côtés des joues ont.	»	1	10
Le pied des jambes de devant, pris depuis le poignet jusqu'à l'extrémité des doigts, a	»	3	9

	pou.	lig.		lig.
Le doigt intérieur qui fait pouce.	1	1	l'ongle	6
Le premier doigt interne après le pouce.	2	9	l'ongle	6
Le second doigt, qui est le plus mince et grêle, n'ayant qu'une ligne d'épaisseur, a de longueur.	2	7	l'ongle	3
Le troisième doigt.	3	2	l'ongle	6
Le quatrième doigt ou le premier externe.	1	9	l'ongle	6
Les pieds de derrière ont de longueur, jusqu'à l'extrémité des doigts.	3	2		6

Ces doigts, qui ont deux lignes de largeur, sont à peu près égaux en grosseur; mais le premier doigt, qui fait pouce et qui a de longueur douze lignes, a un ongle de trois pouces six lignes, qui est large et plat comme ceux des makis. Ce caractère de doigt l'éloigne beaucoup du genre de l'écureuil.

	pou.	lig.		lig.
Le premier doigt interne.	1	3	l'ongle	5 1/2
Le second doigt.	1	7	l'ongle	6
Le troisième doigt.	1	2	l'ongle.	6
Le quatrième et le premier doigt externe.	1	2	l'ongle	6
Ces ongles sont bruns, courbes et en gouttière.				
Les poils de la queue ont de longueur.	3	3		»

Ces poils sont rudes comme du crin. Tout le temps que M. Sonnerat a eu cet animal vivant, il ne lui a jamais vu porter la queue élevée comme les écureuils; il ne la portoit que traînante.

De tous les animaux qui ont le pouce aplati, le tarsier est celui qui se rapproche le plus de l'aye-aye ; ils ont entre eux ce caractère commun, et de plus ils se ressemblent par la queue, qui est longue et couverte de poils, par les oreilles droites, nues et transparentes, et par ce poil laineux qui couvre immédiatement la peau. Il y a aussi quelque rapport de ressemblance dans les pieds ; car le tarsier a les doigts très-longs.

Cet aye-aye étoit femelle ; elle avoit deux mamelons dans la partie inférieure du ventre : ces mamelons avoient cinq lignes de hauteur.

L'ANONYME.

Nous donnons ici (voyez *pl.* 76) la figure d'un animal nouveau, c'est-à-dire, inconnu à tous les naturalistes, dont le dessin a été fait par M. le chevalier Bruce, qui m'a permis de le faire copier. Cet animal, dont nous ignorons le nom, et que nous appellerons *l'anonyme* en attendant qu'on nous dise son nom, a quelques rapports avec le lièvre, et d'autres avec l'écureuil. Voici ce que M. Bruce m'en a laissé par écrit.

« Il existe dans la Libye, au midi du lac qu'on appeloit au-
« trefois *Palus Tritonides*, un très-singulier animal, de neuf à
« dix pouces de long, avec les oreilles presque aussi longues
« que la moitié du corps, et larges à proportion ; ce qui ne se
« trouve dans aucun animal quadrupède, à l'exception de la
« chauve-souris *oreillar*. Il a le museau presque comme le re-
« nard, et cependant il paroît tenir de plus près à l'écureuil. Il
« vit sur les palmiers et en mange le fruit. Il a les ongles courts,
« qu'il peut encore retirer. C'est un très-joli animal ; sa couleur
« est d'un blanc mêlé d'un peu de gris et de fauve clair ; l'inté-
« rieur des oreilles n'est nu que dans le milieu ; elles sont cou-
« vertes d'un petit poil brun mêlé de fauve, et garnies en dedans
« de grands poils blancs ; le bout du nez noir ; la queue fauve, et
« noire à son extrémité ; elle est assez longue, mais d'une forme

« différente de celle des écureuils, et tout le poil, tant du corps
« que de la queue, est très-doux au toucher.

DU DAMAN-ISRAËL.

C'est à M. le chevalier Bruce que nous devons l'exacte connoissance et la vraie description du daman, déjà bien indiqué par Prosper Alpin, et mal à propos rapporté par le docteur Shaw à la grande gerboise. Voici ce que m'a écrit à ce sujet cet illustre voyageur. « Le daman-israël n'est point une gerboise; il est mal « indiqué par notre docteur Shaw, qui dit que ses pattes de de- « vant sont courtes en comparaison de celles de derrière, dans « la même proportion que celles des gerboises. Ce fait n'est point « vrai. Voici la figure de cet animal, que j'ai dessiné moi-même. « Il est fort commun aux environs du mont Liban, et encore « plus dans l'Arabie pétrée; il se trouve aussi dans les mon- « tagnes de l'Arabie heureuse, et dans toutes les parties hautes de « l'Abissinie. Il est de la forme et de la grandeur d'un lapin; les « jambes de devant un peu plus courtes que celles de derrière, « mais non pas plus que le lapin. Un caractère très-distinct, c'est « qu'il n'a point du tout de queue, et qu'il a trois doigts à chaque « patte, à peu près comme ceux des singes, sans aucun ongle, et « environnés d'une chair molle d'une forme ronde. Par ce carac- « tère et par le manque de queue, il paroît approcher du lo- « ris. Les oreilles sont petites et courtes, couvertes de poil en de- « dans comme en dehors, par où il diffère encore du lapin; tout « le dessous du corps est blanc, et le dedans à peu près de la cou- « leur de nos lapins sauvages; il lui sort sur le dos, et sur tout « le dessus du corps et des cuisses, de longs poils isolés, d'un « noir fort luisant. Ces animaux vivent toujours dans les cavernes « des rochers, et non pas dans la terre, puisqu'ils n'ont point d'on- « gles. » Je donne ici la figure de cet animal d'après le dessin de M. Bruce, et il paroît, par son témoignage, que le docteur Shaw s'est trompé; et ce qui le confirme encore, c'est que ne voulant pas s'en tenir à ce que Prosper Alpin avoit dit du daman,

que sa chair est excellente à manger, et qu'il est *plus gros que notre lapin d'Europe*, il a retranché ce dernier fait du passage de Prosper Alpin, qu'il cite au reste en entier. Il faut donc rectifier ce que j'en ai dit moi-même, et rendre à Prosper Alpin la justice d'avoir indiqué le premier le daman-israël, et de lui avoir donné ses véritables caractères.

Au reste, il ne paroît pas douteux que ce daman, ou agneau d'Israël, ne soit le *saphan* de l'Ecriture sainte. M. le chevalier Bruce dit qu'il l'a vu, non-seulement dans les différentes parties de l'Asie, mais jusqu'en Abissinie; mais il existe dans les terres du cap de Bonne-Espérance une autre espèce de daman que M. Sonnerat nous a rapportée, et dont nous donnons ici la figure. Ce daman du Cap diffère du daman-israël par plus de rondeur dans la taille, et aussi parce qu'il n'a pas autant de poils saillans ni aussi longs que ceux du daman-israël; il a de plus un grand ongle courbe et creusé en gouttière au doigt intérieur du pied de derrière, ce qui ne se trouve pas dans les pieds du daman-israël. Ces caractères nous paroissent suffisans pour faire une espèce distincte de ce daman du Cap, et le séparer, comme nous le faisons ici, de celle du daman de Syrie, avec lequel néanmoins il a la plus grande ressemblance par la grandeur et la conformation, par le nombre des doigts et par le manque de queue.

Au reste, nous devons ajouter ici qu'à l'inspection seule de ce daman du Cap, nous l'avons reconnu pour le même animal que celui dont nous avons donné la figure (*planche* 18, *tome* 6), sous le nom de *marmotte du Cap*, en avertissant en même temps que je n'adoptois cette dénomination que provisionnellement, et en attendant que je fusse mieux informé de la nature et du vrai nom de cet animal; et comme la figure que j'en ai donnée et que je viens de citer a été faite sur un assez mauvais dessin, on doit consulter de préférence celle que je donne ici (voyez *planche* 75). Ainsi il faut rapporter à ce daman du Cap ce que nous avons dit de cette prétendue marmotte, et encore tout ce que nous donne M. Allamand, d'après M. Klockner, sur ce même animal, sous la dénomination de *klipdaas* ou *blaireau des rochers*, en observant que, par la seule conformation de ses pieds, il ne doit pas être mis dans le genre des blaireaux, et que c'est mal à propos qu'on lui en a appliqué le nom. Voici ce qu'en dit ce savant naturaliste dans ses additions à mon ouvrage.

« MM. Pallas et Vosmaër croient que cet animal se creuse des

« trous en terre, comme notre marmotte ou notre blaireau, et « cela, disent-ils, parce que ses pieds sont propres à cette opéra-« tion : mais, à en juger par ces mêmes pieds, on seroit porté à « croire qu'il ne s'en sert jamais pour un pareil usage; car ils ne « paroissent point propres à creuser : ils sont couverts en des-« sous d'une peau fort douce, et les doigts sont armés d'ongles « courts et plats, qui ne s'étendent point au-delà de la peau; cela « n'indique guère un animal qui gratte la terre pour s'y former « une retraite. M. Pallas dit, à la vérité, que les ongles sont très-« courts, ou plutôt qu'il n'en a point, pour qu'en creusant ils ne « s'usent pas contre les rochers, au milieu desquels ces animaux « habitent. Cette raison est ingénieusement trouvée; mais ne se-« roit-on pas autorisé aussi à dire, et peut-être avec plus de « fondement, que la Nature ne leur a donné des ongles si courts « que parce qu'ils n'ont pas besoin de s'en servir pour creu-« ser? Au moins est-il sûr que celui qui est à Amsterdam ne « les emploie pas à cela ; jamais on ne le voit gratter ou creuser « la terre.....

« M. Vosmaër dit que ces animaux sont lents dans leurs mou-« vemens. Cela est vrai, sans doute, de celui qu'il a vu; mais « M. Pallas nous apprend qu'il étoit mort pour avoir trop mangé. « Ainsi ne pourroit-on pas supposer que la graisse dont il étoit sur-« chargé le rendoit lourd et pesant? Au moins ceux que M. Klock-« ner a observés ne sont point tels : au contraire, ils sont très-« prestes dans leurs mouvemens; ils sautent avec beaucoup d'agi-« lité de haut en bas, et tombent toujours sur leurs quatre pattes. « Ils aiment à être sur des endroits élevés. Leurs jambes de der-« rière sont plus longues que celles de devant; ce qui fait que « leur démarche ressemble plus à celle du cochon d'Inde que de « tout autre animal : mais ils ont celle du cochon quand ils cou-« rent. Ils ne dorment point pendant le jour; quand la nuit ar-« rive, ils se retirent dans leur nid, où ils se fourrent au milieu « du foin, dont ils se couvrent tout le corps. On dit qu'au Cap ils « ont leur nid dans les fentes des rochers, où ils se font un lit de « mousse et de feuilles d'épines, qui leur servent aussi de nour-« riture, de même que les autres feuilles qui sont peu charnues; « au moins celui qui est à Amsterdam paroît les préférer aux ra-« cines et au pain qu'on lui donne. Il ne mange pas volontiers « des noix ni des amandes. Quand il mâche, sa mâchoire infé-« rieure se meut comme celle des animaux qui ruminent, quoi-« qu'il n'appartienne point à cette classe. Si l'on peut juger de

« toute l'espèce par lui, ces animaux ne parviennent pas aussi
« vite à toute leur grandeur que les cochons d'Inde. Quand il a
« été pris, il étoit de la grosseur d'un rat, et étoit vraisemblable-
« ment âgé de cinq ou six semaines; depuis onze mois qu'il
« est dans ce pays, il n'a pas encore la taille d'un lapin sauvage,
« quoique ces animaux parviennent à celle de nos lapins domes-
« tiques.

« Les Hottentots estiment beaucoup une sorte de remède que
« les Hollandais nomment *pissat de blaireau;* c'est une subs-
« tance noirâtre, sèche et d'assez mauvaise odeur, qu'on trouve
« dans les fentes des rochers et dans des cavernes : on prétend
« que c'est à l'urine de ces bêtes qu'elle doit son origine. Ces ani-
« maux, dit-on, ont la coutume de pisser toujours dans le même
« endroit, et leur urine dépose cette substance, qui, séchée avec
« le temps, prend de la consistance. Cela est assez vraisemblable;
« celui qui est à Amsterdam lâche presque toujours son urine
« dans le même coin de la loge où il est renfermé.

« Sa tête est petite à proportion de son corps; ses yeux n'ont
« guère que la moitié de la grandeur de ceux du lapin; sa mâ-
« choire inférieure est un peu plus courte que celle de dessus; ses
« oreilles sont rondes et peu élevées; elles sont bordées de poils
« très-fins, mais qui deviennent plus longs à mesure qu'ils ap-
« prochent de ceux de la tête; son cou est plus haut que large,
« et il en est de même de tout le corps; ses pieds de devant sont
« sans poils en dessous, et partagés en lobes; en dessus, ils sont
« couverts de poils jusqu'à la racine des ongles. M. Vosmaër dit
« que ses pieds sont nus : cela ne doit s'entendre que de la partie
« inférieure. Quand il court, les jambes de derrière ne paroissent
« guère plus longues que celles de devant. Leurs pieds n'ont que
« trois doigts, dont deux sont toujours appliqués contre terre
« quand ils marchent : mais le troisième, où l'intérieur, est plus
« court et séparé des deux autres; quelque mouvement que l'ani-
« mal fasse, il le tient toujours élevé. Ce doigt est armé d'un
« ongle dont la construction est singulière. M. Vosmaëer se con-
« tente de dire qu'il a un ongle courbe [1]. M. Pallas n'en dit pas
« davantage, et la figure qu'il en a donnée ne le fait pas mieux
« connoître. Cet ongle forme une gouttière dont les bords sont

---

[1] Celui qui a traduit ce passage pour M. de Buffon s'est trompé en disant que c'est le doigt du milieu qui a cet ongle; il auroit dû dire le doigt intérieur, comme il y a dans le texte hollandais.

« fort minces; ils se rapprochent à leur origine, et s'éloignent en « avançant au-devant; puis ils se recourbent en dessous, et ils « se réunissent en se terminant en une petite pointe, qui s'étend « dans la cavité de la gouttière, presque jusqu'à son milieu. Ces « ongles sont situés de façon que la cavité de celui du pied droit « est en partie tournée vers celle du pied gauche, et en partie « vers en bas : placés au bout du doigt que l'animal tient toujours « élevé, ils ne touchent jamais le sol sur lequel ils marchent. Il « ne paroît pas vraisemblable qu'ils servent à jeter en arrière la « terre, comme M. Pallas l'a soupçonné; ils sont trop tendres « pour cela. M. Klockner a mieux vu quel étoit leur usage. L'ani- « mal s'en sert pour se gratter le corps et se délivrer des insectes « ou des ordures qui se trouvent sur lui; ses autres ongles, vu leur « figure, lui seroient inutiles pour cela : le Créateur n'a pas voulu « qu'aucun des animaux qu'il a formés manquât de ce qui leur « étoit nécessaire pour se délivrer de tout ce qui pourroit les in- « commoder.

« On voit sur le corps de notre klipdas quelques poils noirs « parsemés, un peu plus longs que les autres. C'est une singu- « larité qui mérite d'être remarquée; cependant je n'en vou- « drois pas conclure, avec M. Pallas, que ces poils peuvent être « comparés aux épines du porc-épic; ils ne leur ressemblent en « rien.

« La longueur du corps de cet animal que M. Klockner a ob- « servé à Amsterdam, est, depuis le museau jusqu'à l'anus, de « onze pouces trois quarts. Celui que j'ai placé au cabinet de « notre académie n'a que dix pouces; mais celui qui a été décrit « par M. Pallas étoit long d'un pied trois pouces trois lignes, et « la longueur de sa tête égaloit trois pouces quatre lignes; celle « de l'individu d'Amsterdam n'étoit que de trois pouces et « demi.

« Les femelles de ces animaux n'ont que quatre mamelles, « deux de chaque côté; et si elles font plusieurs petits à la fois, « comme il est très-vraisemblable, c'est une nouvelle confirma- « tion de ce qu'a dit M. de Buffon, savoir, que le nombre des « mamelles n'est point relatif, dans chaque espèce d'animal, au « nombre des petits que la femelle doit produire et allaiter. »

L'ALCO.

Nous avons dit qu'il y avoit au Pérou et au Mexique, avant l'arrivée des Européens, des animaux domestiques nommés *alco*, qui étoient de la grandeur et à peu près du même naturel que nos petits chiens, et que les Espagnols les avoient appelés *chiens du Mexique, chiens du Pérou*, par cette convenance et parce qu'ils ont le même attachement, la même fidélité pour leurs maîtres. En effet, l'espèce de ces animaux ne paroît pas être essentiellement différente de celle du chien; et d'ailleurs il se pourroit que le mot *alco* fût un terme générique, et non pas spécifique. Recchi nous a laissé la figure d'un de ces alcos, qui s'appeloit, en langue mexicaine, *ytzcuinte porzotli;* il étoit prodigieusement gras, et probablement dénaturé par l'état de domesticité et par une nourriture trop abondante. La tête est représentée si petite, qu'elle n'a, pour ainsi dire, aucune proportion avec la grosseur du corps; il a les oreilles pendantes, autre signe de domesticité; le museau ressemble assez à celui d'un chien; tout le devant de la tête est blanc, et les oreilles sont en partie fauves; le cou est si court, qu'il n'y a point d'intervalle entre la tête et les épaules; le dos est arqué et couvert d'un poil jaune; la queue est blanche et courte, elle est pendante et ne descend pas plus bas que les cuisses; le ventre est gros et tendu, marqué de taches noires, avec six mamelles très-apparentes; les jambes et les pieds sont blancs, et les doigts sont comme ceux du chien, et armés d'ongles longs et pointus. Fabri, qui nous a donné cette description, conclut, après une très-longue dissertation, que cet animal est le même que celui qu'on appelle *alco*, et je crois que son assertion est fondée; mais il ne faut pas la regarder comme exclusive, car il y a encore une autre race de chiens en Amérique à laquelle ce nom convient également. Outre les chiens, dit Fernandès, que les Espagnols ont transportés d'Europe en Amérique, on y en trouve trois autres espèces qui sont assez semblables aux nôtres par la nature et les mœurs, et qui n'en

diffèrent pas infiniment par la forme. Le premier et le plus grand de ces chiens américains est celui qu'on appelle *xoloitz-cuintli:* souvent il a plus de trois coudées de longueur; et ce qui lui est particulier, c'est qu'il est tout nu et sans poil: il est seulement couvert d'une peau douce, unie et marquée de taches jaunes et bleues. Le second est couvert de poil, et, pour la grandeur, est assez semblable à nos petits chiens de Malte; il est marqué de blanc, de noir et de jaune: il est singulier et agréable par sa difformité, ayant le dos bossu et le cou si court, qu'il semble que sa tête sorte immédiatement des épaules; on l'appelle *michuacanens*, du nom de son pays. Le troisième de ces chiens se nomme *techichi:* il est assez semblable à nos petits chiens; mais il a la mine sauvage et triste. Les Américains en mangent la chair.

En comparant ces témoignages de Fabri et de Fernandès, il est clair que le second chien que ce dernier appelle *michuacanens* est le même que l'*ytzcuinte porzotli*, et que cette espèce d'animal existoit en effet en Amérique avant l'arrivée des Européens: il doit en être de même de la troisième espèce appelé *techichi*. Je suis donc persuadé que le mot *alco* étoit un nom générique qui les désignoit toutes deux, et peut-être encore d'autres races ou variétés que nous ne connoissons pas. Mais, à l'égard de la première, il me paroît que Fernandès s'est trompé sur le nom et la chose; aucun auteur ne dit qu'il se trouve des chiens nus à la Nouvelle-Espagne: cette race de chiens, vulgairement appelés *chiens turcs*, vient des Indes et des autres pays les plus chauds de l'ancien continent, et il est probable que ceux que Fernandès a vus en Amérique y avoient été transportés, d'autant plus qu'il dit expressément qu'il avoit vu cette espèce en Espagne avant son départ pour l'Amérique. Ces deux raisons sont suffisantes pour qu'on doive présumer que ce chien nu n'en étoit pas originaire, mais y avoit été transporté; et ce qui achève de le prouver, c'est que cet animal n'avoit point de nom américain, et que Fernandès, pour lui en donner un, emprunte celui de *xoloitz-cuintli*, qui est le nom du loup de Mexique. Ainsi, des trois espèces ou variétés des chiens américains dont cet auteur fait mention, il n'en reste que deux que l'on désignoit indifféremment par le nom d'*alco;* car, indépendamment de l'alco gras et potelé qui servoit de chien bichon aux dames péruviennes, il y avoit un alco maigre et à mine triste qu'on employoit à la chasse, et il est très-possible que ces animaux, quoique de races très-différentes en apparence de celles de tous nos chiens, soient cepen-

dant issus de la même souche. Les chiens de Laponie, de Sibérie, d'Islande, etc., ont dû passer, comme les renards et les loups, d'un continent à l'autre, et se dénaturer ensuite, comme les autres chiens, par le climat et la domesticité. Le premier alco, dont le cou est si court, se rapproche du chien d'Islande, et le techichi de la Nouvelle Espagne est peut-être le même animal que le koupara ou chien-crabe de la Guiane, qui ressemble au renard par la figure, et au chacal par le poil. On l'a nommé *chien-crabe*, parce qu'il se nourrit principalement de crabes et d'autres crustacés. Je n'ai vu qu'une peau de cet animal de la Guiane, et je ne suis pas en état de décider s'il est d'une espèce particulière, ou si l'on doit le rapporter à celles du chien, du renard ou du chacal.

DU RAT DE MADAGASCAR.

Nous donnons ici la figure d'un petit animal de Madagascar, qui a été dessiné vivant chez madame la comtesse de Marsan. Il nous paroît approcher de l'espèce de l'écureuil ou de celle du palmiste plus que de celle du rat; car on nous a assuré qu'on le trouvoit sur les palmiers. Nous n'avons pu obtenir de plus amples indications sur cet animal; on doit seulement observer que, comme il n'a point d'ongles saillans aux pieds de derrière ni à ceux de devant, il paroît faire une espèce particulière très-différente de celle des rats, et s'approcher de l'écureuil et du palmiste. Il semble qu'on peut rapporter à cet animal le rat de la côte sud-ouest de Madagascar, dont parlent les voyageurs hollandais : car ils disent que ces rats se tiennent sur les palmiers, en mangent les fruits; qu'ils ont le corps long, le museau aigu, les pieds courts, et une longue queue tachetée. Ces caractères s'accordent assez avec ceux que présente la figure que nous donnons ici du rat de Madagascar, pour qu'on puisse croire qu'il est de cette espèce.

Il a vécu plusieurs années chez madame la comtesse de Marsan. Il avoit les mouvemens très-vifs, mais un petit cri plus

foible que celui de l'écureuil, et à peu près semblable ; il mange aussi, comme les écureuils, avec ses pattes de devant, relevant sa queue, se dressant et grimpant aussi de même en écartant les jambes. Il mord assez serré, et ne s'apprivoise pas. On l'a nourri d'amandes et de fruits. Il ne sortoit guère de sa caisse que la nuit, et il a très-bien passé les hivers dans une chambre où le froid étoit tempéré par un peu de feu.

DU TAGUAN

OU GRAND ÉCUREUIL VOLANT.

Nous avons dit qu'il existe de plus grands polatouches que ceux dont nous avons donné la description, et que nous avions au Cabinet une peau qui ne peut provenir que d'un animal plus grand que le polatouche ordinaire. M. Daubenton a fait la description de cette peau. Cette peau a en effet cinq pouces et demi de long, tandis que la peau du polatouche ordinaire n'a guère que quatre pouces de longueur ; mais cette différence n'est rien en comparaison de celle qui se trouve, pour la grandeur, entre notre polatouche et le taguan des Indes orientales, dont la dépouille a été envoyée de Mahé à S. A. S. Mgr. le prince de Condé, qui a eu assez de bonté pour me le faire voir et en conférer avec moi. (Nous en donnons ici la figure, *voyez pl.* 76.) Ce grand écureuil volant, conservé dans le très-riche cabinet de Chantilly, a vingt-trois pouces de longueur, depuis le bout du nez jusqu'à l'extrémité du corps. Il se trouve non seulement à Mahé, mais aux îles Philippines, et vraisemblablement dans plusieurs autres endroits des Indes méridionales. Celui-ci a été pris dans les terres voisines de la côte du Malabar : c'est un géant en comparaison du polatouche de Russie, et même de celui d'Amérique ; car communément ceux-ci n'ont que quatre pouces et demi ou cinq pouces tout au plus. Néanmoins le taguan ressemble, pour la forme, au polatouche, dont il a les principaux caractères, tels



Prêtre pinx.t M. Massard Sculp.t

1. Le Taguan .... Page 368.
2. Le g.d Ecureuil de la côte de Malabar. 375.
3. L'Ecureuil de Madagascar .... 376.

la peau, qui est tout-à-fait conforme ; mais comme il en diffère excessivement par la grandeur, et assez évidemment par d'autres caractères que je vais indiquer, on doit en faire une espèce séparée de celle du polatouche, et c'est par cette raison que nous l'avons indiqué par le nom de *taguan*, qu'il porte aux îles Philippines, selon le témoignage de quelques voyageurs.

Le taguan diffère donc du polatouche, 1°. par la grandeur, ayant vingt-trois pouces de long, tandis que le polatouche n'en a pas cinq; 2°. par la queue, qui a près de vingt-un pouces, tandis que celle du polatouche n'a guère que trois pouces et demi: d'ailleurs la queue n'est point aplatie comme celle du polatouche, mais de forme ronde, assez semblable à celle du chat, et couverte de longs poils brun noirâtre. 3°. Il paroît que les yeux et les oreilles de ce grand écureuil volant sont placés et enfoncés comme ceux du polatouche, et que les moustaches noires sont relativement les mêmes; mais la tête de ce grand écureuil volant est moins grosse à proportion du corps que celle du polatouche. 4°. La face est toute noire; les côtés de la tête et des joues sont mêlés de poils noirâtres et de poils blancs; le dessus du nez et le tour des yeux sont couverts des mêmes poils noirs, roux et blancs. Derrière les oreilles sont de grands poils bruns musc ou minime, qui couvrent les côtés du cou; ce qui ne se voit point sur le polatouche. Le dessus de la tête et de tout le corps, jusqu'auprès de la queue, est jaspé de poils noirs et blancs où le noir domine; car le poil blanc est noirâtre à son origine, et ne devient blanc qu'à un tiers de distance de son extrémité. Le dessous du corps est d'un blanc gris terne, et cette couleur s'étend jusque sous le ventre. 5°. Le prolongement de la peau est couvert au-dessus de poils d'un brun musc, et en dessous de poils cendrés et jaunâtres; les jambes sont d'un roux noir qui se réunit au-dessus de la queue, et rend la partie supérieure de la queue brune. Cette nuance de brun augmente imperceptiblement jusqu'au noir, qui est la couleur de l'extrémité de la queue. Les pieds de ce grand écureuil volant ont le même nombre de doigts que ceux du polatouche; mais ces doigts sont couverts de poils noirs, tandis que ceux du polatouche le sont de poils blancs. Les ongles sont courbes et assez minces, et leur empatement est large et crochu à leur extrémité, comme dans les chats. Ces rapports et celui de la ressemblance de la queue ont fait donner à cet animal la dénomination de *chat volant* par ceux qui l'avoient apporté. Au reste, le plus grand ongle des pieds de devant avoit cinq lignes et demie de longueur, et le plus grand

ongle des pieds de derrière, cinq lignes seulement, quoiqu'il soit d'une forme plus allongée que ceux de devant.

On peut voir la figure de cet animal rare, que M. de Sève a dessiné aussi parfaitement que l'état de sa dépouille pouvoit le permettre. Nous lui avons donné le nom de *taguan*, en conséquence d'un passage que nous avons trouvé dans les voyageurs, et que je dois rapporter ici.

« Les îles Philippines sont le seul endroit où l'on voit une es-
« pèce de chat volant, de la grandeur des lièvres et de la couleur
« des renards, auquel les insulaires donnent le nom de *taguan*.
« Ils ont des ailes comme les chauve-souris, mais couvertes de
« poil, dont ils se servent pour sauter d'un arbre sur l'autre, à la
« distance de trente palmes. »

Après avoir rédigé cet article, l'ouvrage de M. Vosmaër, qui contient la description de quelques animaux quadrupèdes et de quelques oiseaux, m'est tombé entre les mains. J'y ai vu avec plaisir la description de ce grand écureuil volant, et quelques notices au sujet du polatouche ou petit écureuil volant.

M. Vosmaër dit qu'il a vu deux petits polatouches vivans, mais qu'ils n'ont pas vécu long-temps à la ménagerie de S. A. S. Mgr. le prince d'Orange.

« Ils dormoient, dit-il, presque toute la journée. Quand on les
« poussoit vivement, ils faisoient bien un petit saut comme pour vo-
« ler : mais ils s'esquivoient d'abord avec frayeur ; car ils sont peu-
« reux. Ils aiment beaucoup la chaleur : et si on les découvroit, ils se
« fourroient au plus vite sous de la laine qu'on leur donnoit pour
« se coucher. Leur nourriture étoit du pain trempé, des fruits, etc.,
« qu'ils mangeoient, de la même façon que les écureuils, avec
« leurs pattes de devant, et assis sur leur derrière. A l'approche
« de la nuit on les voyoit plus en mouvement. La différence du
« climat influe certainement beaucoup dans le changement de
« nature de ces petits animaux, qui paroissent fort délicats. »

Ce que je viens de citer d'après M. Vosmaër est très-conforme à ce que j'ai vu moi-même sur plusieurs de ces petits animaux. J'en ai encore actuellement un (17 mars 1775) vivant dans une cage, au fond de laquelle est une petite cabane faite exprès. Il se tient tout le jour fourré dans du coton, et n'en sort guère que le

soir pour prendre sa nourriture. Il a un très-petit cri, comme une souris, qu'il ne fait entendre que quand on le force à sortir de son coton; il mord même assez serré, quoique ses dents soient très-petites. Son poil est de la plus grande finesse au toucher. On a de la peine à lui faire étendre ses membranes; il faut pour cela le jucher haut et l'obliger à tomber, sans quoi il ne les développe pas. Ce qu'il y a de plus singulier dans cet animal, c'est qu'il paroît extrêmement frileux, et je ne conçois pas comment il peut se garantir du froid pendant l'hiver dans les climats septentrionaux, puisque en France, si on ne le tenoit pas dans la chambre, et qu'on ne lui donnât pas de la laine ou du coton pour se coucher et même pour s'envelopper, il périroit en peu de temps.

A l'égard du taguan ou grand écureuil volant, voici ce qu'en dit M. Vosmaër :

« Le polatouche décrit par M. de Buffon a, sans contredit, « une grande conformité avec celui-ci; il a les membranes pa- « reilles au polatouche, non pas pour voler, mais pour se soutenir « en l'air quand il saute de branche en branche.

« Le grand écureuil volant que je décris [1] ne m'a été envoyé « qu'en peau desséchée. M. Allamand a donné une description « abrégée de cet animal, d'après un sujet femelle conservé à Leyde « dans le cabinet de l'académie.

« Valentin est le premier qui en ait parlé; il dit qu'il se trouve « dans l'île de *Gilolo*. Il appelle ces animaux des *civettes volantes* : « il dit qu'ils ont de fort longues queues, à peu près semblables à « celles des guenons. Lorsqu'ils sont en repos, on ne voit point « leurs ailes. Ils sont sauvages et peureux; ils ont la tête rousse, « avec un mélange de gris foncé; les ailes, ou plutot les mem- « branes, couvertes de poils en dedans et en dehors. Ils mordent « fortement, et sont en état de briser très-facilement une cage « de bois dans une seule nuit. Quelques-uns les appellent des « *singes volans*. Ils se trouvent aussi à l'île de Ternate, où l'on « prit d'abord cet animal pour un écureuil; mais il avoit la tête « plus effilée et ressembloit davantage à un *coescoes*, ayant le poil

---

[1] Ce nom me paroît plus propre que celui de *chat volant*, sous lequel cet animal nous est autrement connu. La tête, les dents et les griffes ont plus de rapport avec les écureuils que n'en a la simple queue velue, qui est particulière au chat. L'épithète de *volant* convient d'ailleurs assez à cause du grand saut que fait l'animal.

« gris depuis le museau, avec une raie noire le long du dos jus-« qu'au derrière. La peau étoit adhérente au corps, et s'étendoit; « elle est garnie d'un poil plus blanc par dessous, et blanc comme « celui du ventre. Lorsqu'il saute d'un arbre à l'autre, il étend « ses membranes, et il paroît comme s'il étoit aplati.

« Dans l'ouvrage de M. l'abbé Prevost, on trouve un passage re-« latif à cet animal, qu'il dit, d'après les *Lettres édifiantes*, se « trouver aux îles Philippines, où on l'appelle *taguan*.

« J'ai vu quatre pièces relatives à cet animal, l'une au cabinet « de Leyde, l'autre au cabinet de M. Hecteren à la Haye, tous « deux femelles, de couleur châtain clair sur le corps, plus foncé « sur le dos, et le bout de la queue noirâtre. La différence de sexe « se connoissoit à six petits mamelons placés à distance égale en « deux rangs à la poitrine et au ventre. Les deux mâles étoient « dans le cabinet de S. A. S. Mgr. le prince d'Orange. »

Voici la description que M. Vosmaër donne de cet animal.

Dimensions prises à la mesure du Rhin.

	pieds.	pou.	lig.
Longueur du corps de l'animal	1	5	»
Largeur du corps, les membranes étendues, prise auprès des pieds de devant	»	4 3/4	»
Largeur du corps, les membranes étendues, prise auprès des pieds de derrière	»	5 1/4	»
Longueur de la queue jusqu'à l'extrémité du poil	1	8	»
Les pieds de devant étant écartés, la ligne de distance entre le bout des ongles d'un côté à l'autre, donne	1	»	6
Et celle des pieds de derrière	1	3	»

« La tête est plus pointue que celle d'un écureuil.

« Les oreilles petites, pointues, couvertes en dehors d'un poil « brun clair très-court et très-fin; les yeux sont surmontés de « deux longs poils d'un brun fauve; les paupières paroissent sans « poils. Il y a des deux côtés du museau plusieurs poils en mous-« taches, longs, noirs et très-roides. Le nez est sans poils; les « dents sont, comme celles des écureuils, au nombre de deux en « dessus, et deux en dessous, d'un jaune foncé; les intérieures « sont fort longues; les dents molaires se trouvent aussi au fond « du museau.

« Ses pieds de devant et de derrière, surtout ceux-ci, sont « comme cachés sous la peau à voler, qui les recouvre presque « jusqu'aux pattes, dont les antérieures sont divisées en quatre

« doigts tout noirs, les deux du milieu plus longs que les autres, « surtout le troisième. Celles des pieds postérieurs sont aussi « noires, et ont cinq doigts, quatre desquels sont d'égale lon- « gueur ; mais le cinquième, qui est l'intérieur, est beaucoup plus « court, et ne paroît que comme un simple appendice. Les onglets « sont grands et aigus, noirs en devant, blancs en dessous, et « larges à leur origine. Les articulations de ces doigts sont sem- « blables à celles des écureuils.

« La peau à voler, qui, dans notre figure, se montre étendue « entre les pieds de devant et ceux de derrière, est le plus mince « au milieu, où elle a environ quatre pouces de largeur de chaque « côté, et ne passe pas l'épaisseur du fin papier des Indes. Ailleurs « elle est cependant aussi fort mince, d'un tissu clair, et garnie de « petits poils châtains. Près des pieds de devant et de derrière, elle « devient plus épaisse, ou s'élève en forme de coussinet, plus large « aux cuisses, et allant en se rétrécissant vers l'extrémité des pattes. « Cette partie est couverte de poils bruns et noirs, fort serrés ; sur « les pattes de devant elle paroît lâche, et pend auprès ou par- « dessus, comme un lambeau qui est rond et revêtu de poils drus ; « les bords extérieurs de cette peau sont courbés d'une lisière « épaisse de poils noirs et gris.

« La partie supérieure de la tête, le dos et l'origine de la queue « sont garnis de poils drus, assez longs, noirs à leur partie infé- « rieure, et les sommités ou extrémités, pour la plupart, d'un « blanc grisâtre.

« Les poils de la queue sont noirs, plus gris vers le corps, et « dispersés de façon que le queue paroît être ronde.

« Les joues, à côté de la tête, sont d'un gris brun ; le gosier, « d'un gris blanchâtre clair, ainsi que la poitrine, le ventre et en « dessous, vers la queue ; la peau à voler a aussi en dessous des « poils gris, mais fort clair-semés. »

☞ Nous donnons ici (*pl.* 77) la figure d'un taguan, qui, quoique beaucoup plus petit que celui dont la dépouille est conservée dans la cabinet de S. A. S. Mgr. le prince de Condé, me paroît néanmoins être de la même espèce. Il a été envoyé des côtes du Malabar à M. Aubry, curé de Saint-Louis, et il est maintenant au Cabinet du Roi. Il n'a que quinze pouces neuf lignes de longueur, ce qui ne fait que les deux tiers de la grandeur de celui de Mgr. le prince de Condé ; mais aussi est-il évidemment beaucoup plus jeune, car à peine voit-on les dents molaires hors des gencives. Il

a, comme les écureuils, deux dents incisives en haut et deux en bas; la tête paroît être petite à proportion du corps; le nez est noir; le tour des yeux et les mâchoires sont noirs aussi, mais mêlés de quelques poils fauves; les joues et le dessus de la tête sont mêlés de noir et de blanc; les plus grands poils des moustaches sont noirs et ont un pouce dix lignes de longueur; les oreilles sont, comme dans les écureuils, garnies de grands poils noirâtres qui ont jusqu'à quatorze lignes de longueur; derrière les oreilles, les poils sont d'un brun marron, et ils ont plus de longueur que ceux du corps; le dessous du cou est d'un fauve foncé, mélangé de noir; les bras ou jambes de devant jusqu'au poignet, où commence le prolongement de la peau, sont, ainsi que cette peau elle-même, d'un noir mélangé de fauve; le dessous de cette peau est d'une couleur cendrée, mêlée de fauve et de brun. Tout le poil de dessus le corps, depuis le sommet de la tête jusqu'à la queue, est jaspé de noir et de blanc, et cette dernière couleur domine en quelques endroits; la longueur de ce poil est d'environ un pouce. Les cuisses, au-dessous du prolongement de la peau, sont d'un fauve où le noir domine; les jambes et les pieds sont noirs. Les ongles, qui ont cinq lignes de longueur, sont assez courts. Le dessous du corps est d'un blanc gris qui s'étend jusque sous le cou. La queue, longue d'un pied cinq pouces, est garnie de longs poils qui ont dix-huit lignes de longueur; ce poil est d'un gris noir à l'origine de la queue, et devient toujours plus noir jusqu'à l'extrémité.

En comparant cette description avec celle du taguan du cabinet de Chantilly, on n'y trouvera qu'une seule différence, qui d'abord pourroit paroître essentielle; c'est que les oreilles de ce grand taguan ne paroissent pas garnies de poils, au lieu que celles de celui-ci en sont très-bien fournies: mais cette différence n'est pas réelle, parce que la tête du taguan de Chantilly avoit été maltraitée et même mutilée, tandis que celui-ci a été soigneusement conservé, et est arrivé des Indes en très-bon état. On doit donc s'en rapporter, pour la connoissance exacte de cet animal, à cette dernière figure, plutôt qu'à celle qui a été déjà donnée dans ce volume.

DU GRAND ÉCUREUIL

DE LA CÔTE DE MALABAR.

Cet écureuil, dont M. Sonnerat nous a apporté la peau, est bien différent des nôtres par la grandeur et les couleurs du corps. Il a la queue aussi longue que le corps, qui a quinze pouces six lignes depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue, dix-sept pouces huit lignes suivant la courbure du corps, et les poils qui couvrent les oreilles ont une disposition différente des autres écureuils.

Si l'on compare donc cet écureuil à ceux de notre pays, c'est un géant.

	pieds.	pou.	lig.
Sa tête, du bout du nez à l'occiput, a.	»	3	2
Du bout du nez à l'angle antérieur de l'œil.	»	1	6
De l'angle postérieur de l'œil à l'oreille.	»	1	»

La face supérieure de la tête est d'un brun marron, et forme une grande tache qui s'étend depuis le front jusqu'au milieu du nez : les autres parties de la tête sont couvertes d'un beau jaune orangé, et sur l'extrémité du nez cette couleur n'est que jaunâtre, mêlée d'un peu de blanc.

La couleur orangée règne aussi autour des yeux et sur les joues.

	pieds.	pou.	lig.
Les moustaches sont noires, et les plus longs poils ont de longueur.	»	2	10
Il y a aussi près des tempes des poils longs de.	»	1	9

Les oreilles sont couvertes d'un poil très-touffu et peu long qui fait la houppe; ces poils, qui ont huit lignes de longueur, se présentent comme une brosse dont on auroit coupé les extrémités. La couleur de ces poils est d'un marron foncé, ainsi que la bande qui

prend de l'oreille sur la joue en arrière, et tout ce qui couvre l'occiput. Entre les oreilles prend une bande blanche, inégale en largeur, qui sépare les couleurs de la tête et du cou; de l'occiput prend une pointe très-noire qui tranche sur le cou, les bras, et s'étend aux épaules sur le brun mordoré foncé qui couvre tout le corps et les flancs, ainsi que les jambes de derrière. Ce même noir prend en bande au milieu du dos, et s'étend sur le train de derrière, les cuisses et la queue.

Le dessous de la mâchoire inférieure, du cou, du ventre et des cuisses, est blanc jaunâtre, ainsi que les jambes et les pieds de devant; mais cette couleur est plus orangée sous le ventre et les pieds de derrière. La queue a quinze pouces six lignes de longueur, et elle est couverte de longs poils très-noirs, qui ont deux pouces trois lignes.

Au reste, cet écureuil ressemble à notre écureuil par toutes les formes du corps, de la tête et des membres; la seule différence remarquable est dans la queue et dans le poil qui couvre les oreilles.

L'ÉCUREUIL DE MADAGASCAR.

On connoît à Madagascar un gros écureuil qui ressemble, par la forme de la tête et du corps, et par d'autres caractères extérieurs, à nos écureuils d'Europe, mais qui en diffère par la grandeur de la taille, par la couleur du poil, et par la longueur de sa queue. Il a dix-sept pouces de longueur en le mesurant en ligne superficielle, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue, et treize pouces deux lignes en le mesurant en ligne droite, tandis que l'écureuil de nos bois n'a que huit pouces neuf lignes. De même, la tête, mesurée du bout du museau à l'occiput, a trois pouces quatre lignes, au lieu que celle de notre écureuil n'a que deux pouces. Ainsi cet écureuil d'Afrique est d'une espèce différente de celle des écureuils d'Europe et d'Amérique. D'ailleurs son poil est d'un noir foncé : cette couleur commence sur le nez, s'étend sous les yeux jusqu'aux oreilles, couvre le dessus de la tête ou du cou, tout le dessus du corps,

ainsi que les faces externes des jambes de devant, des cuisses, des jambes de derrière et des quatre pieds. Les joues, le dessous du cou, la poitrine et les faces internes des jambes de devant sont d'un blanc jaunâtre; le ventre et la face interne des cuisses sont d'un brun mêlé d'un peu de jaune; les poils du corps ont onze lignes de longueur. La queue, qui est toute noire, est remarquable en ce qu'elle est menue et plus longue que le corps, ce qui ne se trouve dans aucune autre espèce d'écureuil. Le tronçon seul a seize pouces neuf lignes, sans compter la longueur du poil, qui s'allonge encore de deux pouces; il forme sur les côtés de la queue un panache qui la fait paroître plate dans son milieu.

LES GUERLINGUETS.

Il y a deux espèces ou variétés constantes de ces petits animaux à la Guiane, où on leur donne ce nom. La première, dont nous donnons ici la figure, sous le nom de *grand guerlinguet*, est de plus du double plus grande que la seconde que nous appelons *petit guerlinguet*. Toutes deux nous ont été données par M. Sonini de Manoncourt, et nous avons reconnu que ce sont les mêmes animaux dont M. de la Borde nous avoit parlé sous le nom d'*écureuil;* j'en ai fait mention dans ce volume. J'ai eu raison de dire que je n'étois pas assuré que cet animal fût un véritable écureuil, parce que les écureuils ne se trouvent point dans les climats très-chauds. En effet, j'ai été bien informé depuis qu'il n'y a aucune espèce de vrais écureuils à la Guiane. L'animal qu'on y appelle *guerlinguet* ressemble, à la vérité, à l'écureuil d'Europe par la forme de la tête, par les dents, et par l'habitude de relever la queue sur le dos; mais il en diffère en ce qu'il l'a plus longue et moins touffue, et en général son corps n'a pas la même forme ni les mêmes proportions que celui de notre écureuil. La petite espèce de guerlinguet, qui ne diffère de la grande qu'en ce qu'elle est plus de deux fois plus petite, est encore plus éloignée de celle de notre écureuil : on a même donné à ce petit animal un autre nom; car on l'appelle *rat de bois* à Cayenne, parce qu'il n'est pas

en effet plus gros qu'un rat. L'autre guerlinguet est à peu près de la même taille que nos écureuils de France, mais il a le poil moins long et moins roux, et le petit guerlinguet a le poil encore plus court et la queue moins fournie que le premier. Tous deux vivent des fruits du palmier; ils grimpent très-lestement sur les arbres, où néanmoins ils ne se tiennent pas constamment, car on les voit souvent courir à terre.

Voici la description de ces deux animaux.

Le grand guerlinguet mâle n'a point de bouquet de poil aux oreilles comme les écureuils; sa queue ne forme pas un panache, et il est plus petit, n'ayant que sept pouces cinq lignes depuis l'extrémité du nez jusqu'à l'origine de la queue, tandis que l'écureuil de nos bois a huit pouces six lignes. Le poil est d'un brun minime à la racine, et d'un roux foncé à l'extrémité; il n'a que quatre lignes de longueur; il est d'un brun marron sur la tête, le corps, l'extérieur des jambes et la queue, et d'un roux plus pâle sur le cou, sur la poitrine, le ventre et l'intérieur des jambes: il y a même du gris et du blanc jaunâtre sous la mâchoire et sous le cou; mais le roux pâle domine sur la poitrine et sur une partie du ventre, et cette couleur orangée du poil est mêlée de nuances grises sur l'intérieur des cuisses. Les moustaches sont noires et longues d'un pouce neuf lignes. La queue est aussi longue que le corps entier, ayant sept pouces cinq lignes; ainsi elle est plus longue à proportion que celle de l'écureuil d'Europe; elle est plus plate que ronde, et d'une grosseur presque égale dans toute sa longueur; le poil qui la couvre est long de dix à onze lignes, et elle est comme rayée de bandes indécises de brun et de fauve; l'extrémité en est terminée par des poils noirs. Il y a aussi sur la face interne de l'avant-bras, proche du poignet, un faisceau de sept ou huit poils noirs, qui ont sept lignes de longueur, et ce caractère ne se trouve pas dans nos écureuils.

Le petit guerlinguet n'a que quatre pouces trois lignes depuis l'extrémité du nez jusqu'à l'origine de la queue, qui, n'ayant que trois pouces trois lignes de long, est bien plus courte à proportion que celle du grand guerlinguet; mais du reste ces deux animaux se ressemblent parfaitement pour la forme de la tête, du corps et des membres: seulement le poil du petit guerlinguet est moins brun; le corps, les jambes et la queue sont nuancés d'olivâtre et de cendré, parce que le poil, qui n'a que deux lignes de longueur, est brun cendré à la racine, et fauve à son extrémité. Le fauve foncé domine sur sa tête, sur le bas-ventre et sur la

face interne des cuisses; les oreilles sont garnies de poils fauves en dedans, au lieu que celles du grand guerlinguet sont nues. Les moustaches sont noires et composées de poils assez souples, dont les plus longs ont jusqu'à treize lignes; les jambes et les pieds sont couverts d'un petit poil fauve; les ongles, qui sont noirâtres, sont larges à leur origine, et crochus à leur extrémité, à peu près comme ceux des chats. La poitrine et le haut du ventre sont d'un gris-de-souris mêlé de roux, au lieu que dans le grand guerlinguet ces mêmes parties sont d'un roux pâle et blanchâtre. Les poils de la queue sont mélangés de brun et de fauve. Les testicules de ce petit guerlinguet étoient beaucoup plus gros que ceux du grand guerlinguet, à proportion du corps, quoique ces parties fussent dans le grand guerlinguet de la même grosseur que dans nos écureuils.

NOTICES

DE QUELQUES ANIMAUX

Dont il n'a pas été fait mention expresse dans le cours de cet ouvrage.

Comme nous avons achevé, autant qu'il est en nous, l'histoire des animaux quadrupèdes, nous croyons que, pour la rendre encore plus complète, il convient de ne pas passer sous silence ceux dont nous n'avons pu nous procurer une connoissance exacte; l'on verra qu'ils ne sont qu'en petit nombre, et que dans ce petit nombre il y en a beaucoup qu'il faut rapporter comme des variétés aux espèces dont nous avons parlé : aussi ce n'est ni par l'utilité ni par l'attrait du sujet, mais uniquement pour éviter le reproche de n'avoir pas dit, dans un ouvrage aussi étendu, tout ce que l'on sait ou que l'on croit savoir sur les animaux, que je me suis déterminé à ajouter les notices suivantes :

I.

VACHE DE TARTARIE.

M. Gmelin a donné, dans les *Nouveaux Mémoires de l'Académie de Pétersbourg*, la description d'une vache de Tartarie, qui paroît, au premier coup d'œil, être d'une espèce différente de toutes celles dont nous avons parlé à l'article du buffle. « Cette « vache, dit-il, que j'ai vue vivante et que j'ai fait dessiner en « Sibérie, venoit de Calmouquie; elle avoit de longueur deux « aunes et demie de Russie. Par ce module, on peut juger des « autres dimensions, dont le dessinateur a bien rendu les pro- « portions. Le corps ressemble à celui d'une vache ordinaire; les « cornes sont torses en dedans; le poil du corps et de la tête est « noir, à l'exception du front et de l'épine du dos, sur lesquels « il est blanc; le cou a une crinière, et tout le corps, comme celui « d'un bouc, est couvert d'un poil très-long et qui descend « jusque sur les genoux, en sorte que les pieds paroissent très- « courts; le dos s'élève en bosse; la queue ressemble à celle du « cheval; elle est d'un poil blanc et très-fourni; les pieds de « devant sont noirs, ceux de derrière blancs, et tous sont sem- « blables à ceux du bœuf; sur les talons des pieds de derrière « il y a deux houppes de longs poils, l'une en avant et l'autre « en arrière, et sur les talons des pieds de devant il n'y a qu'une « houppe en arrière. Les excrémens sont un peu plus solides que « ceux des vaches; et lorsque cet animal veut pisser, il retire « son corps en arrière. Il ne mugit pas comme un bœuf; mais il « grogne comme un cochon. Il est sauvage et même féroce; car, « à l'exception de l'homme qui lui donne à manger, il donne « des coups de tête à tous ceux qui l'approchent. Il ne souffre « qu'avec peine la présence des vaches domestiques; lorsqu'il en « voit quelqu'une, il grogne : ce qui lui arrive très-rarement en « toute autre circonstance. » M. Gmelin ajoute à cette description, « qu'il est aisé de voir que c'est le même animal dont Ru- « bruquis a fait mention dans son *Voyage de Tartarie*.... qu'il « y en a de deux espèces chez les Calmoucks : la première, nom- « mée *sarluk*, qui est celle même qu'il vient de décrire; la se- « conde, appelée *chainuk*, qui diffère de l'autre par la grandeur « de la tête et des cornes, et aussi en ce que la queue, qui res-

« semble, à son origine, à celle d'un cheval, se termine ensuite « comme celle d'une vache; mais que toutes deux sont de même « naturel. »

Il n'y a dans toute cette description qu'un seul caractère qui pourroit indiquer que ces vaches de Calmouquie sont d'une espèce particulière, c'est le grognement au lieu du mugissement; car, pour tout le reste, ces vaches ressemblent si fort aux bisons, que je ne doute pas qu'elles ne soient de leur espèce ou plutôt de leur race. D'ailleurs, quoique l'auteur dise que ces vaches ne mugissent pas, mais qu'elles grognent, il avoue cependant qu'elles grognent très-rarement, et c'étoit peut-être une affection particulière de l'individu qu'il a vu, car Rubruquis et les auteurs qu'il cite ne parlent pas de ce grognement; peut-être aussi les bisons, lorsqu'ils sont irrités, ont-ils un grognement de colère; nos taureaux même, surtout dans le temps du rut, ont une grosse voix entrecoupée qui ressemble beaucoup plus à un grognement qu'à un mugissement. Je suis donc persuadé que cette vache grognante (*vacca grunniens*) de M. Gmelin n'est autre chose qu'un bison, et ne fait pas une espèce particulière.

II.

LE TOLAI.

Cet animal, qui est fort commun dans les terres voisines du lac Baikal en Tartarie, est un peu plus grand qu'un lapin, auquel il ressemble par la forme du corps, par le poil, par les allures, par la qualité, la saveur, la couleur de la chair, et aussi par l'habitude de creuser de même la terre pour se faire une retraite : il n'en diffère que par la queue, qui est considérablement plus longue que celle du lapin; il est aussi conformé de même à l'intérieur : il me paroît donc assez vraisemblable que, n'en différant que par la seule longueur de la queue, il ne fait pas une espèce réellement différente, mais une simple variété dans celle du lapin. Rubruquis, en parlant des animaux de Tartarie, dit : « Il y a des connils à longue queue, qui ont au bout d'icelle des poils noirs et « blancs...... Point de cerfs, peu de lièvres, force gazelles, etc. » Ce passage semble indiquer que notre lapin à courte queue ne se trouve point en Tartarie, ou plutôt qu'il a subi dans ce climat quelques variétés et notamment celle d'une queue plus allongée;

car le tolai ressemblant au lapin à tous autres égards, on ne peut guère douter que ce ne soit, en effet, un lapin à queue longue, et je ne crois pas qu'il soit nécessaire d'en faire une espèce distincte et séparée de celle du lapin.

III.

LE ZISEL.

Quelques auteurs, et entre autres M. Linnæus, ont douté si le *zisel* ou *ziesel* (*citillus*) étoit un animal différent du hamster (*cricetus*) : il est vrai qu'ils se ressemblent à plusieurs égards, et qu'ils sont à peu près du même pays [1]; mais ils diffèrent néanmoins par un assez grand nombre de caractères, pour que nous soyons convaincus qu'ils sont d'espèces réellement différentes. Le zisel est plus petit que le hamster; il a le corps long et menu comme la belette, au lieu que le hamster a le corps assez gros et ramassé comme le rat. Il n'a point d'oreilles extérieures, mais seulement des trous auditifs cachés sous le poil : le hamster, à la vérité, a les oreilles courtes; mais elles sont très-apparentes et fort larges. Le zisel est d'un gris plus ou moins cendré et d'une couleur uniforme : le hamster est marqué de chaque côté, sur l'avant du corps, de trois grandes taches blanches. Ces différences, jointes à ce que ces deux animaux, quoique habitans des mêmes terres, ne se mêlent pas, et que les espèces subsistent séparées, suffisent pour qu'on ne puisse douter que ce ne soient, en effet, deux espèces différentes, et quoiqu'ils se ressemblent, en ce qu'ils ont tous deux la queue courte, les jambes basses, les dents semblables à celles des rats, et les mêmes habitudes naturelles, comme celles de se creuser des retraites, d'y faire des magasins, de dévaster les blés, etc. D'ailleurs ce qui n'auroit dû laisser aucun doute à des naturalistes un peu instruits, quand même ils n'auroient pas vu ces deux animaux, c'est qu'Agricola, auteur exact et judicieux, dans son petit traité sur les animaux souterrains, donne la description de l'un et de l'autre, et les distingue si clairement, qu'il n'est pas possible de les confondre. Ainsi nous pouvons donner pour certain que le hamster et le zisel sont deux animaux différens, et peut-être d'espèces aussi éloignées que celle de la belette l'est de celle du rat.

---

[1] Le *hamster* se trouve en Misnie, en Thuringe, dans le pays d'Hanovre; le *zisel* en Hongrie, en Autriche, et en Pologne, où on l'appelle *suset*.

IV.

LE ZEMNI.

Il y a en Pologne et en Russie un autre animal appelé *ziemni* ou *zemni*, qui est du même genre que le *zisel*, mais qui est plus grand, plus fort et plus méchant; il est un peu plus petit qu'un chat domestique; il a la tête assez grosse, le corps menu, les oreilles courtes et arrondies, quatre grandes dents incisives qui lui sortent de la gueule, dont les deux de la mâchoire inférieure sont trois fois plus longues que les deux de la mâchoire supérieure; les pieds très-courts et couverts de poil, divisés en cinq doigts et armés d'ongles courbes; le poil mollet, court et de couleur de gris-de-souris; la queue médiocrement grande; les yeux aussi petits et aussi cachés que ceux de la taupe. Rzaczynski a appelé cet animal *petit chien de terre* (*canicula subterranea*) : cet auteur me paroît être le seul qui ait parlé du zemni, qui néanmoins est fort commun dans quelques provinces du Nord. Son naturel et ses habitudes sont à peu près les mêmes que celles du hamster et du zisel; il mord dangereusement, mange avidement, et dévaste les moissons et les jardins; il se fait un terrier; il vit de grains, de fruits et de légumes, dont il fait des magasins dans sa retraite, où il passe tout le temps de l'hiver.

V.

LE POUC.

Le même auteur (Rzaczynski) fait mention d'un autre animal que les Russes appellent *pouch:* il est plus grand que le rat domestique; il a le museau oblong; il creuse la terre, se fait un terrier et dévaste aussi les jardins. Il y en avoit en si grand nombre auprès de Suraz en Volhinie, que les habitans furent obligés d'abandonner la culture de leurs jardins. Ce pouc pourroit bien être le même que Seba nomme *rat de Norwège*, et dont il donne la description et la figure.

VI.

LE PEROUASCA.

Il y a encore en Russie et en Pologne, surtout en Volhinie, un animal appelé par les Russes *perewiaska,* et par les Polonais *przewiaska,* nom qu'on peut rendre par la dénomination de *belette à ceintures (mustela præcincta),* comme le dit Rzaczynski : cet animal est plus petit que le putois ; il est couvert d'un poil blanchâtre, rayé transversalement de plusieurs lignes d'un jaune roux, qui semblent lui faire autant de ceintures; il demeure dans les bois et se creuse un terrier. Sa peau est recherchée et fait une jolie fourrure.

VII.

LE SOUSLIK.

On trouve à Casan et dans les provinces qu'arrose le Wolga, et jusque dans l'Autriche, un petit animal appelé *souslik* en langue russe, dont on fait d'assez jolies fourrures. Il ressemble beaucoup au campagnol par la figure; il a comme lui la queue courte : mais ce qui le distingue du campagnol et de tous les autres rats, c'est que sa robe, qui est d'un gris fauve, est semée partout de petites taches d'un blanc vif et lustré; ces petites taches n'ont guère qu'une ligne de diamètre, et sont à deux ou trois lignes de distance les unes des autres ; elles sont plus apparentes et mieux terminées sur les lombes de l'animal que sur les épaules et la tête. M. Pennant, gentilhomme anglais, très-versé dans l'histoire naturelle, et qui connoît très-bien les animaux, a eu la bonté de me donner un de ces sousliks qu'on lui avoit envoyé d'Autriche, comme un animal inconnu des naturalistes, et qui n'avoit point de nom dans ce pays ; je le reconnus pour être le même que celui dont j'avois une fourrure, et dont M. Sanchès m'avoit fourni la notice suivante : « Les rats que l'on appelle *sousliks* se prennent en grand « nombre sur les barques chargées de sel dans la rivière de *Kama,* « qui descend de *Solikamskie,* où sont les salines, et vient tomber « dans le Wolga, au-dessus de la ville de Casan, au confluent « de *Teluschin* : le Wolga depuis *Simbuski* jusqu'à *Somtof* est

« couvert de ces bateaux de sel, et c'est dans les terres voisines de « ces rivières, aussi-bien que sur les bateaux, qu'on prend ces « animaux; on leur a donné le nom de *souslik*, qui veut dire « *friand*, parce qu'ils sont très-avides de sel. »

☞ Nous donnons ici la figure de cet animal, qui nous manquoit. M. le prince Galitzin a eu la bonté de demander, à la prière de M. de Buffon, huit sousliks, et de donner tous les ordres nécessaires pour les faire arriver vivans jusqu'en France. Il s'adressa pour cela à M. le général Betzki, qui les envoya à M. le marquis de Beausset, alors ambassadeur de France à la cour de Pétersbourg. Ces huit petits animaux arrivèrent vivans à Pétersbourg après un long voyage depuis la Sibérie; mais ils ont péri dans la traversée de Pétersbourg en France, quoiqu'on eût eu les plus grandes attentions, tant pour leur nourriture que pour les autres soins nécessaires à leur conservation. On avoit recommandé de Sibérie de ne leur donner à manger que du blé ou du chènevis, de les laisser à l'air autant qu'on pourroit, d'empêcher seulement que l'eau des grandes pluies ne les inondât dans leur caisse, de leur mettre dans cette même caisse une forte épaisseur de sable assez lié pour ne pouvoir s'ébouler, parce que, dans leur état de nature, ils font leurs trous dans les terres légères.

Ces animaux habitent ordinairement les déserts, se font des tanières sur les pentes des montagnes, pourvu que le fond de la terre soit noir. Leurs tanières ne sont pas égales en profondeur; elles sont de sept ou huit pieds de longueur, jamais droites, mais tortueuses, ayant deux, trois, quatre et cinq sorties: leur distance est aussi inégale, ayant depuis deux jusqu'à sept pieds de séparation. Ils pratiquent dans ces tanières différens endroits, où, en temps d'été, ils font leurs provisions pour l'hiver. Dans les terres labourées, ils ramassent, pendant le temps de la moisson, les épis de froment, de même que la graine des pois, du lin et du chanvre, qu'ils mettent séparément l'un de l'autre dans les endroits préparés exprès et d'avance à l'intérieur de leurs tanières. Dans les endroits incultes, ils ramassent des graines de différentes herbes. En été, ils se nourrissent de grains, d'herbes, de racines et de jeunes souris. Pour peu qu'elles soient grosses, le souslik ne peut en faire sa proie. Indépendamment des magasins où ces animaux gardent leurs provisions d'hiver, ils se pratiquent encore dans leurs tanières des endroits pour reposer, et qui en sont distans de quelques pieds. Ils rejettent leurs ordures hors de leurs

retraites. Les femelles portent depuis deux jusqu'à cinq petits; ils naissent aveugles et sans poil, et ne commencent à voir que quand le poil paroît. On ne sait pas au juste le temps de la gestation des femelles.

VIII.

TAUPE DORÉE.

Enfin, pour n'omettre aucun des animaux du Nord et même des plus petits, il paroît qu'il y a en Sibérie une sorte de taupe qu'on appelle *taupe dorée,* et dont l'espèce pourroit être différente de celle de la taupe ordinaire, parce que cette taupe de Sibérie n'a point de queue et qu'elle a le museau court, le poil mêlé de roux et de vert, et qu'elle n'a que trois doigts aux pieds de devant, et quatre aux pieds de derrière, au lieu que la taupe ordinaire a cinq doigts à tous les pieds. Nous ignorons le nom de cet animal, dont Seba a donné la figure.

IX.

RAT D'EAU BLANC.

On trouve en Canada le rat d'Europe, mais avec des couleurs différentes : il n'est brun que sur le dos, le reste du corps est blanc et fauve en quelques endroits ; la tête, et le museau même, sont blancs, aussi-bien que l'extrémité de la queue. Le poil paroît plus doux et plus lustré que celui de notre rat d'eau ; mais au reste tout est semblable, et l'on ne peut pas douter que ces deux animaux ne soient de la même espèce : le blanc du poil vient du froid du climat, et l'on peut présumer qu'en recherchant les animaux dans le nord de l'Europe, on y trouvera, comme en Canada, ce rat d'eau blanc.

X.

LE TAYRA, ou GALERA.

Cet animal, dont M. Brown nous a donné la description et la figure, est de la grandeur d'un petit lapin, et ressemble assez à la belette ou à la fouine. Il se creuse un terrier ; il a beaucoup de

force dans les pieds de devant, qui sont considérablement plus courts que ceux de derrière; son museau est allongé, un peu pointu et garni d'une moustache; la mâchoire inférieure est beaucoup plus courte que la supérieure; il a six dents incisives et deux canines à chaque mâchoire, sans compter les mâchelières; sa langue est rude comme celle du chat; sa tête est oblongue; ses yeux, qui sont aussi un peu oblongs, sont à une égale distance des oreilles et de l'extrémité du museau; ses oreilles sont plates et assez semblables à celles de l'homme; ses pieds sont forts et faits pour creuser; les métatarses sont allongés; il y a cinq doigts à tous les pieds; la queue est longue et droite, et va toujours en diminuant; le corps est oblong et ressemble beaucoup à celui d'un gros rat; il est couvert de poils bruns, dont les uns sont assez longs, et les autres beaucoup plus courts. Cet animal nous paroît être une petite espèce de fouine ou de putois. M. Linnæus a soupçonné, avec quelque raison, que la belette noire du Brésil pourroit bien être le galera de M. Brown; et en effet les deux descriptions s'accordent assez pour qu'on puisse le présumer. Au reste, cette belette noire du Brésil se trouve aussi à la Guiane, où elle se nomme *tayra*; et je soupçonne que le nom de *galera*, dont M. Brown ne donne pas l'origine, est un mot corrompu et dérivé de *tayra*, qui est le vrai nom de cet animal.

XI.

LE PHILANDRE DE SURINAM.

Cet animal est du même climat et d'une espèce voisine de celle du sarigue, de la marmose, du cayopollin et du phalanger. Sibylle Mérian est le premier auteur qui en ait donné la figure, avec une courte indication. Ensuite Seba a donné pour la femelle la figure même de Mérian, et pour le mâle une nouvelle figure avec une espèce de description. Cet animal, dit-il, a les yeux très-brillans et environnés d'un cercle de poil brun foncé; le corps couvert d'un poil doux, ou plutôt d'une espèce de laine d'un jaune roux ou rouge, clair sur le dos : le front, le museau, le ventre et les pieds sont d'un jaune blanchâtre; et les oreilles sont nues et assez roides; il y a de longs poils en forme de moustaches sur la lèvre supérieure et aussi au-dessus des yeux; ses dents sont, comme celles du loir, pointues et piquantes; sur la queue, qui est nue et

d'une couleur pâle, il y a dans le mâle des taches d'un rouge obscur qui ne se remarquent pas sur la queue de la femelle : les pieds ressemblent aux mains d'un singe ; ceux de devant ont les quatre doigts et le pouce garnis d'ongles courts et obtus, au lieu que des cinq doigts des pieds de derrière il n'y a que le pouce qui ait un ongle plat et obtus, les quatre autres sont armés de petits ongles aigus. Les petits de ces animaux ont un grognement assez semblable à celui d'un petit cochon de lait. Les mamelles de la mère ressemblent à celles de la marmose. Seba remarque avec raison que, dans la figure donnée par Mérian, les pieds et les doigts sont mal représentés. Ces philandres produisent cinq ou six petits ; ils ont la queue très-longue et prenante comme celle des sapajous : les petits montent sur le dos de leur mère et s'y tiennent en accrochant leur queue à la sienne ; dans cette situation qui leur est familière, elle les porte et transporte avec autant de sûreté que de légèreté.

XII.

L'ACOUCHI.

L'acouchi est assez commun à la Guiane et dans les autres parties de l'Amérique méridionale ; il diffère de l'agouti en ce qu'il a une queue, au lieu que l'agouti n'en a point ; l'acouchi est ordinairement plus petit que l'agouti, et son poil n'est pas roux, mais de couleur olivâtre : voilà les seules différences que nous connoissions entre ces deux animaux, qui néanmoins nous paroissent suffisantes pour constituer deux espèces distinctes et séparées.

☞ Nous avons donné une notice au sujet de l'acouchi, et nous avons dit que c'étoit une espèce différente de l'agouti, parce qu'il a une queue, et que l'agouti n'en a point. Il en diffère encore beaucoup par la grandeur, n'étant guère plus gros qu'un lapereau de six mois. On ne le trouve que dans les grands bois ; il vit des mêmes fruits et il a presque les mêmes habitudes que l'agouti. Dans les îles de Sainte-Lucie et de la Grenade on l'appelle *agouti*. Sa chair est un des meilleurs gibiers de l'Amérique méridionale ; elle est blanche et a du fumet comme celle du lapereau. Lorsque les acouchis sont poursuivis par les chiens, ils se laissent prendre plutôt que de se jeter à l'eau. Ils ne produisent

qu'un petit ou deux tout au plus (à ce que dit M. de la Borde ; mais je doute de ce fait.) On les apprivoise aisément dans les maisons. Ils ont un petit cri qui ressemble à celui du cochon d'Inde ; mais ils ne le font entendre que rarement.

Nous donnons la figure de cet animal, qui manquoit dans notre ouvrage, et que nous avons fait graver d'après sa dépouille bien conservée. MM. Aublet et Olivier m'ont assuré qu'à Caïenne on appelle l'agouti *le lièvre*, et l'acouchi *le lapin*, mais que l'agouti est le meilleur à manger ; et, en parlant du gibier de ce pays, ils m'ont dit que les tatous sont encore meilleurs à manger, à l'exception du tatou-kabassou, qui a une forte odeur de musc ; qu'après les tatous, le paca est le meilleur gibier, parce que la chair en est saine et grasse, ensuite l'agouti, et enfin l'acouchi. Ils assurent aussi qu'on mange le couguar rouge, et que cette viande a le goût du veau.

XIII.

LE TUCAN.

Fernandès donne le nom de *tucan* à un petit quadrupède de la Nouvelle Espagne, dont la grandeur, la figure et les habitudes naturelles approchent plus de celles de la taupe que d'aucun autre animal : il me paroît que c'est le même qu'a décrit Seba sous le nom de *taupe rouge* d'Amérique ; au moins les descriptions de ces deux auteurs s'accordent assez pour qu'on doive le présumer. Le tucan est peut-être un peu plus grand que notre taupe ; il est comme elle gras et charnu, avec des jambes si courtes que le ventre touche à terre : il a la queue courte ; les oreilles petites et rondes ; les yeux si petits, qu'ils lui sont, pour ainsi dire, inutiles : mais il diffère de la taupe par la couleur du poil, qui est d'un jaune roux, et par le nombre des doigts, n'en ayant que trois aux pieds de devant et quatre à ceux de derrière, au lieu que la taupe a cinq doigts à tous les pieds ; il paroît en différer encore, en ce que sa chair est bonne à manger, et qu'il n'a pas l'instinct de la taupe pour retrouver sa retraite lorsqu'il en est sorti ; il creuse à chaque fois un nouveau trou, en sorte que, dans de certaines terres qui lui conviennent, les trous que font ces animaux sont en si grand nombre, et si près les uns des autres, qu'on ne peut y marcher qu'avec précaution.

XIV.

LA MUSARAIGNE DU BRÉSIL.

Nous indiquons cet animal par la dénomination de *musaraigne du Brésil*, parce que nous en ignorons le nom, et qu'il ressemble plus à la musaraigne qu'à aucun autre animal ; il est cependant considérablement plus grand, ayant environ cinq pouces depuis l'extrémité du museau jusqu'à l'origine de la queue, qui n'a pas deux pouces, et qui par conséquent est plus courte à proportion que celle de la musaraigne commune ; il a le museau pointu et les dents très-aiguës : sur un fond de poil brun, on remarque trois bandes noires assez larges qui s'étendent longitudinalement depuis la tête jusqu'à la queue, au-dessous de laquelle on remarque aussi la bourse avec les testicules qui sont pendans entre les pieds de derrière. Cet animal, dit Marcgrave, jouoit avec les chats, qui d'ailleurs ne se soucient pas de le manger ; et c'est encore une chose qu'il a de commun avec la musaraigne d'Europe, que les chats tuent, mais qu'ils ne mangent jamais.

XV.

L'APÉRÉA.

Cet animal, qui se trouve au Brésil, n'est ni lapin ni rat, et paroît tenir quelque chose de tous deux ; il a environ un pied de longueur sur sept pouces de circonférence ; le poil de la même couleur que nos lièvres, et blanc sous le ventre ; il a aussi la lèvre fendue de même, les grandes dents incisives, et la moustache autour de la gueule et à côté des yeux : mais ses oreilles sont arrondies comme celles du rat, et elles sont si courtes, qu'elles n'ont pas un travers de doigt de hauteur ; les jambes de devant n'ont que trois pouces de hauteur, celles de derrière sont un peu plus longues ; les pieds de devant ont quatre doigts couverts d'une peau noire et munis de petits ongles courts ; les pieds de derrière n'ont que trois doigts, dont celui du milieu est plus long que les deux autres. L'apéréa n'a point de queue ; sa tête est un peu plus allongée que celle du lièvre, et sa chair est comme celle du lapin,

auquel il ressemble par la manière de vivre. Il se recèle aussi dans des trous : mais il ne creuse pas la terre comme le lapin ; c'est plutôt dans des fentes de rocher et de pierre que dans des sables qu'il se retire : aussi est-il bien aisé à prendre dans sa retraite. On le chasse comme un très-bon gibier, ou du moins aussi bon que nos meilleurs lapins. Il me paroît que l'animal dont Oviedo, et après lui, Charlevoix et Duperrier de Montfraisier, font mention sous le nom de *cori*, pourroit bien être le même que l'*apéréa;* que dans quelques endroits des Indes occidentales on a peut-être élevé de ces animaux dans les maisons ou dans des garennes, comme nous élevons des lapins; et qu'enfin c'est par cette raison qu'il s'en trouve de roux, de blancs, de noirs, et de variés de couleurs différentes. Ma conjecture est fondée ; car Garcilasso dit expressément qu'il y avoit au Pérou des lapins champêtres et d'autres domestiques, qui ne ressembloient point à ceux d'Espagne.

XVI.

LE TAPETI.

Le tapeti me paroît être une espèce très-voisine et peut-être une variété de celle du lièvre ou du lapin : on le trouve au Brésil et dans plusieurs autres endroits de l'Amérique. Il ressemble au lapin d'Europe par la figure, au lièvre par la grandeur et par le poil, qui seulement est un peu plus brun : il a les oreilles très-longues et de la même forme ; son poil est roux sur le front et blanchâtre sous la gorge ; quelques-uns ont un cercle de poil blanc autour du cou ; tous sont blancs sous la gorge, la poitrine et le ventre : ils ont les yeux noirs, et des moustaches comme nos lapins ; mais ils n'ont point de queue. Le tapeti ressemble encore au lièvre par sa manière de vivre, par sa fécondité, et par la qualité de sa chair, qui est très-bonne à manger ; il demeure dans les champs ou dans les bois comme le lièvre, et ne se creuse pas un terrier comme le lapin. Il me paroît que l'animal de la Nouvelle-Espagne indiqué par Fernandès sous le nom de *citli* est le même que le *tapeti* du Brésil, et que ces animaux ne sont qu'une variété de nos lièvres d'Europe, qui ont pu passer, par le Nord, d'un continent à l'autre.

Il y auroit bien encore quelques espèces d'animaux à ajouter à

ceux qui sont compris dans les notices précédentes; mais ils sont si mal indiqués, qu'elles deviendroient trop incertaines, et j'aime mieux me borner à ce que l'on sait avec quelque certitude, que de me livrer à des conjectures, et tomber dans l'inconvénient de donner pour existans des êtres fabuleux, et pour des espèces réelles des animaux défigurés. Avec cette limite, et malgré ce retranchement que j'ai cru nécessaire, les personnes instruites s'apercevront aisément que notre Histoire des animaux est aussi complète qu'on pouvoit l'espérer : elle contient un grand nombre d'animaux nouveaux, et il n'y en a aucun de ceux qui étoient anciennement connus dont il ne soit fait mention dans le cours de cet ouvrage.

Les notices précédentes, quoique composées de seize articles, ne contiennent réellement que neuf ou dix espèces d'animaux différens, car tous les autres ne sont que des variétés. Ainsi, en ajoutant ces dix espèces à cent quatre-vingts ou environ dont nous avons donné l'histoire, le nombre de tous les animaux quadrupèdes dont l'existence est certaine et bien constatée n'est tout au plus que de deux cents espèces sur la surface entière de la terre connue.

LES PHOQUES,

LES MORSES ET LES LAMANTINS.

Assemblons, pour un instant, tous les animaux quadrupèdes; faisons-en un groupe, ou plutôt formons-en une troupe dont les intervalles et les rangs représentent à peu près la proximité ou l'éloignement qui se trouve entre chaque espèce; plaçons au centre les genres les plus nombreux, et sur les flancs, sur les ailes, ceux qui le sont le moins; resserrons-les tous dans le plus petit espace, afin de les mieux voir, et nous trouverons qu'il n'est pas possible d'arrondir cette enceinte; que, quoique tous les animaux quadrupèdes tiennent entre eux de plus près qu'ils ne tiennent aux au-

tres êtres, il s'en trouve néanmoins en grand nombre qui font des pointes au dehors, et semblent s'élancer pour atteindre à d'autres classes de la Nature. Les singes tendent à s'approcher de l'homme, et s'en approchent en effet de très-près; les chauve-souris sont les singes des oiseaux, qu'elles imitent par leur vol; les porcs-épics, les hérissons, par les tuyaux dont ils sont couverts, semblent nous indiquer que les plumes pourroient appartenir à d'autres qu'aux oiseaux; les tatous, par leur têt écailleux, s'approchent de la tortue et des crustacés; les castors, par les écailles de leur queue, ressemblent aux poissons; les fourmiliers, par leur espèce de bec ou de trompe sans dents, et par leur longue langue, nous rappellent encore les oiseaux; enfin les phoques, les morses et les lamantins font un petit corps à part, qui forme la pointe la plus saillante pour arriver aux cétacés.

Ces mots *phoque, morse* et *lamantin,* sont plutôt des dénominations génériques que des noms spécifiques. Nous comprenons sous celle de *phoque,* 1°. le *phoca* des anciens, qui vraisemblablement est celui que nous avons fait représenter; 2°. le phoque commun, que nous appelons *veau marin;* 3°. le grand phoque, dont M. Parsons a donné la description et la figure dans les *Transactions philosophiques,* n°. 469; 4°. le très-grand phoque, que l'on appelle *lion marin,* et dont l'auteur du *Voyage d'Anson* a donné la description et les figures.

Par le nom de *morse,* nous entendons les animaux que l'on connoît vulgairement sous celui de *vaches marines* ou *bêtes à la grande dent,* dont nous connoissons deux espèces, l'une qui ne se trouve que dans les mers du Nord, et l'autre qui n'habite au contraire que les mers du Midi, à laquelle nous avons donné le nom de *dugon,* dons nous avons fait graver la tête. Enfin, sous celui de *lamantin,* nous comprenons les animaux qu'on appelle *manati,* boeufs marins à Saint-Domingue, à Cayenne et dans les autres parties de l'Amérique méridionale, aussi-bien que le lamantin du Sénégal et des autres côtes de l'Afrique, qui ne nous paroît être qu'une variété du lamantin de l'Amérique.

Les phoques et les morses sont encore plus près des quadrupèdes que des cétacés, parce qu'ils ont quatre espèces de pieds; mais les lamantins, qui n'ont que les deux de devant, sont plus cétacés que quadrupèdes : tous diffèrent des autres animaux par un grand caractère; ils sont les seuls qui puissent vivre également et dans l'air et dans l'eau, les seuls par conséquent qu'on dût appeler *amphibies.* Dans l'homme et dans les animaux terrestres et

vivipares, le trou de la cloison du cœur, qui permet au fœtus de vivre sans respirer, se ferme au moment de la naissance, et demeure fermé pendant toute la vie : dans ces animaux, au contraire, il est toujours ouvert, quoique la mère ne les mette bas sur terre qu'au moment de leur naissance; l'air dilate leurs poumons, et la respiration commence et s'opère comme dans tous les autres animaux. Au moyen de cette ouverture dans la cloison du cœur, toujours subsistante, et qui permet la communication du sang de la veine-cave à l'aorte, ces animaux ont l'avantage de respirer quand il leur plaît, et de se passer de respirer quand il le faut. Cette propriété singulière leur est commune à tous; mais chacun a d'autres facultés particulières dont nous parlerons, en faisant, autant qu'il est en nous, l'histoire de toutes les espèces de ces animaux amphibies.

LES PHOQUES[1].

En général, les phoques ont la tête ronde comme l'homme, le museau large comme la loutre, les yeux grands et placés haut; peu ou point d'oreilles externes, seulement deux trous auditifs aux côtés de la tête; des moustaches autour de la gueule, des dents assez semblables à celles du loup, la langue fourchue ou plutôt échancrée à la pointe, le cou bien dessiné; le corps, les mains et les pieds couverts d'un poil court et assez rude; point de bras ni d'avant-bras apparens, mais deux mains ou plutôt deux membranes, deux peaux renfermant cinq doigts et terminées par cinq ongles; deux pieds sans jambes tout pareils aux mains, seulement plus larges, et tournés

[1] Phoque, *phoca* en grec et en latin, mot auquel de Laët et d'autres ont donné une terminaison française, et que nous avons adopté comme terme générique. Dans plusieurs langues de l'Europe, on a indiqué ces animaux par les dénominations de *veaux de mer, chiens de mer, loups de mer, veaux marins, chiens marins, loups marins, renards marins.* Nous en connoissons trois et peut-être quatre espèces: 1°. Le petit phoque noir à poil ondoyant et long, que nous croyons être le *phoca* des anciens, c'est-à-dire, le Φώκη d'Aristote, et le *vitulus marinus* ou *phoca* de Pline; et c'est probablement celui dont Belon a donné la figure, et qu'il a indiqué sous le nom de *phoca, vitulus marinus, vecchio marino,* veau ou loup de mer. (*De la nature des poissons*, page 16.) 2°. Le phoque de notre Océan, qui est plus grand et d'un poil gris, qu'on appelle *veau marin*, et auquel nous conservons cette dénomination, faute d'autre, et aussi pour ne pas tomber dans l'erreur en adoptant un nom étranger qui pourroit être celui d'une autre espèce. Nous croyons néanmoins que cet animal est celui que les Allemands

en arrière comme pour se réunir à une queue très-courte qu'ils accompagnent des deux côtés; le corps allongé comme celui d'un poisson, mais renflé vers la poitrine, étroit à la partie du ventre, sans hanches, sans croupe et sans cuisses au dehors; animal d'autant plus étrange, qu'il paroît fictif, et qu'il est le modèle sur lequel l'imagination des poëtes enfanta les tritons, les sirènes, et ces dieux de la mer à tête humaine, à corps de quadrupède, à queue de poisson; et le phoque règne en effet dans cet empire muet par sa voix, par sa figure, par son intelligence, par les facultés, en un mot, qui lui sont communes avec les habitans de la terre, si supérieures à celles des poissons, qu'ils semblent être non-seulement d'un autre ordre, mais d'un monde différent: aussi cet amphibie, quoique d'une nature très-éloignée de celle de nos animaux domestiques, ne laisse pas d'être susceptible d'une sorte d'éducation. On le nourrit en le tenant souvent dans l'eau; on lui apprend à saluer de la tête et de la voix; il s'accoutume à celle de son maître; il vient lorsqu'il s'entend appeler, et donne plusieurs autres signes d'intelligence et de docilité.

Il a le cerveau et le cervelet proportionnellement plus grands que l'homme, les sens aussi bons qu'aucun des quadrupèdes, par conséquent le sentiment aussi vif et l'intelligence aussi prompte; l'un et l'autre se marquent par sa douceur, par ses habitudes communes, par ses qualités sociales, par son instinct très-vif pour sa femelle et très-attentif pour ses petits, par sa voix plus expressive et plus modulée que celle des autres animaux. Il a aussi de la force et des armes; son corps est ferme et grand, ses dents tranchantes, ses ongles aigus. D'ailleurs il a des avantages particuliers, uniques, sur tous ceux qu'on voudroit lui comparer: il ne craint ni le froid ni le chaud; il vit indifféremment d'herbe,

---

appellent *rubbe* ou *sâll*, les Anglais *soile*, les Suédois *siâl*, les Norwégiens *kaabe*, et c'est certainement le même que MM. de l'Académie des Sciences ont indiqué, comme nous, sous le même nom de *veau marin*, et dont ils ont donné la figure et la description, page 189 et planche XXVII de la partie première de leurs *Mémoires pour servir à l'histoire des animaux*. Enfin il nous paroît que c'est encore le même dont de Laët a donné la figure, et qu'il appelle *chien marin* ou *phoque*. (*Description des Indes occidentales*, page 41.) Je ne cite pas les autres auteurs, parce qu'ils ont copié les figures de ceux-ci, ou qu'ils en ont donné de défectueuses. 3°. Le grand phoque, dont M. Parsons a donné la description et la figure dans les *Transactions philosophiques*, n° 469. 4°. Le lion marin, dont on trouve la description et la figure dans le *Voyage d'Anson*, page 100, et qui pourroit bien être le même que le grand phoque décrit par M. Parsons.

de chair ou de poisson; il habite également l'eau, la terre et la glace. Il est, avec le morse, le seul des quadrupèdes qui mérite le nom d'*amphibie*, le seul qui ait le trou ovale du cœur ouvert, le seul par conséquent qui puisse se passer de respirer, et auquel l'élément de l'eau soit aussi convenable, aussi propre, que celui de l'air. La loutre et le castor ne sont pas de vrais amphibies, puisque leur élément est l'air, et que, n'ayant pas cette ouverture dans la cloison du cœur, ils ne peuvent rester long-temps sous l'eau, et qu'ils sont obligés d'en sortir ou d'élever leur tête au-dessus pour respirer.

Mais ces avantages, qui sont très-grands, sont balancés par des imperfections qui sont encore plus grandes. Le veau marin est manchot, ou plutôt estropié des quatre membres; ses bras, ses cuisses et ses jambes sont presque entièrement enfermés dans son corps; il ne sort au dehors que les mains et les pieds, lesquels sont, à la vérité, tous divisés en cinq doigts : mais ces doigts ne sont pas mobiles séparément les uns des autres, étant réunis par une forte membrane; et ces extrémités sont plutôt des nageoires que des mains et des pieds, des espèces d'instrumens faits pour nager, et non pour marcher. D'ailleurs les pieds étant dirigés en arrière, comme la queue, ne peuvent soutenir le corps de l'animal, qui, quand il est sur la terre, est obligé de se traîner comme un reptile, et par un mouvement plus pénible; car son corps ne pouvant se plier en arc, comme celui du serpent, pour prendre successivement différens points d'appui, et avancer ainsi par la réaction du terrain, le phoque demeureroit gisant au même lieu sans sa gueule et ses mains, qu'il accroche à ce qu'il peut saisir; et il s'en sert avec tant de dextérité, qu'il monte assez promptement sur un rivage élevé, sur un rocher, et même sur un glaçon, quoique rapide et glissant. Il marche aussi beaucoup plus vite qu'on ne pourroit l'imaginer, et souvent, quoique blessé, il échappe par la fuite au chasseur.

Les phoques vivent en société, ou du moins en grand nombre, dans les mêmes lieux. Leur climat naturel est le Nord, quoiqu'ils puissent vivre aussi dans les zones tempérées, et même dans les climats chauds; car on en trouve quelques-uns sur les rivages de presque toutes les mers de l'Europe, et jusque dans la Méditerranée; on en trouve aussi dans les mers méridionales de l'Afrique et de l'Amérique : mais ils sont infiniment plus communs, plus nombreux dans les mers septentrionales de l'Asie, de l'Europe et de l'Amérique, et on les retrouve en aussi grande quantité dans

celles qui sont voisines de l'autre pôle au détroit de Magellan, à l'île de Juan Fernandès, etc. Il paroît seulement que l'espèce varie, et que, selon les différens climats, elle change pour la grandeur, la couleur, et même pour la figure. Nous avons vu quelques-uns de ces animaux vivans, et l'on nous a envoyé les dépouilles de plusieurs autres; dans le nombre, nous en avons choisi deux pour les faire dessiner. Le premier est le phoque de notre Océan, dont il y a plusieurs variétés : nous en avons vu un dont les proportions du corps paroissoient différentes; car il avoit le cou plus court, le corps plus allongé et les ongles plus grands que celui dont nous donnons la figure : mais ces différences ne nous ont pas paru assez considérables pour en faire une espèce distincte et séparée. Le second, qui est le phoque de la Méditerranée et des mers du Midi, et que nous présumons être le *phoca* des anciens, paroît être d'une autre espèce ; car il diffère des autres par la qualité et la couleur du poil, qui est ondoyant et presque noir, tandis que le poil des premiers est gris et rude. Il en diffère encore par la forme des dents et par celle des oreilles; car il a une espèce d'oreille externe, très-petite à la vérité, au lieu que les autres n'ont que le trou auditif, sans apparence de conque. Il a aussi les dents incisives terminées par deux pointes, tandis que les deux autres ont ces mêmes dents incisives unies et tranchantes à droit fil, comme celles du chien, du loup, et de tous les autres quadrupèdes. Il a encore les bras situés plus bas, c'est-à-dire, plus en arrière du corps que les autres, qui les ont placés plus en avant. Néanmoins ces disconvenances ne sont peut-être que des variétés dépendantes du climat, et non pas des différences spécifiques, attendu que dans les mêmes lieux, et sur-tout dans ceux où ces animaux abondent, on en trouve de plus grands, de plus petits, de plus gros, de plus minces, et de couleur ou de poil différent, suivant le sexe et l'âge.

C'est par une convenance qui d'abord paroît assez légère, et par quelques rapports fugitifs, que nous avons jugé que ce second phoque étoit le *phoca* des anciens. On nous a assuré que l'individu que nous avons vu venoit des Indes, et il est au moins très-probable qu'il venoit des mers du Levant : il étoit adulte, puisqu'il avoit toutes ses dents; il étoit d'un cinquième moins grand que les phoques adultes de nos mers, et des deux tiers plus petit que ceux de la mer Glaciale; car, quoiqu'il eût toutes ses dents, il n'avoit que deux pieds trois pouces de longueur, tandis que celui que M. Parsons a décrit et dessiné avoit sept pieds et demi

d'Angleterre, c'est-à-dire, environ sept pieds de Paris, quoiqu'il ne fût pas adulte, puisqu'il n'avoit encore que quelques dents : or, tous les caractères que les anciens donnent à leur *phoca* ne désignent pas un animal aussi grand, et conviennent à ce petit phoque, qu'ils comparent souvent au castor et à la loutre, lesquels sont de trop petite taille pour être comparés avec ces grands phoques du Nord; et ce qui a achevé de nous persuader que ce petit phoque est le *phoca* des anciens, c'est un rapport qui, quoique faux dans son objet, ne peut cependant avoir été imaginé que d'après le petit phoque dont il est ici question, et n'a jamais pu, en aucune manière, avoir été attribué aux phoques de nos côtes, ni aux grands phoques du Nord. Les anciens, en parlant du *phoca*, disent que son poil est ondoyant, et que, par une sympathie naturelle, il suit les mouvemens de la mer; qu'il se couche en arrière dans le temps que la mer baisse, qu'il se relève en avant lorsque la marée monte, et que cet effet singulier subsiste même dans les peaux long-temps après qu'elles ont été enlevées et séparées de l'animal : or l'on n'a pu imaginer ce rapport ni cette propriété dans les phoques de nos côtes, ni dans ceux du Nord, puisque le poil et des uns et des autres est court et roide; elle convient au contraire, en quelque façon, a ce petit phoque, dont le poil est ondoyant et beaucoup plus souple et plus long que celui des autres. En général, les phoques des mers méridionales ont le poil beaucoup plus fin et plus doux que ceux des mers septentrionales. D'ailleurs Cardan dit affirmativement que cette propriété, qui avoit passé pour fabuleuse, a été trouvée réelle aux Indes. Sans donner à cette assertion de Cardan plus de foi qu'il ne faut, elle indique au moins que c'est au phoque des Indes que cet effet arrive : il y a toute apparence que, dans le fond, ce n'est autre chose qu'un phénomène électrique, dont les anciens et les modernes ignorant la cause, ont attribué l'effet au flux et au reflux de la mer.

Quoi qu'il en soit, les raisons que nous venons d'exposer sont suffisantes pour qu'on puisse présumer que ce petit phoque est le *phoca* des anciens; et il y a aussi toute apparence que c'est celui que Rondelet appelle *phoca de la Méditerranée*, lequel, selon lui, a le corps à proportion plus long et moins gros que le phoque de l'Océan. Le grand phoque, dont M. Parsons a donné les dimensions et la figure, et qui venoit vraisemblablement des mers septentrionales, paroît être d'une espèce différente des deux autres, puisque n'ayant encore presque point de dents, et n'étant

pas adulte, il ne laissoit pas d'être plus que double en grandeur dans toutes ses dimensions, et qu'il avoit par conséquent dix fois plus de volume et de masse que les autres. M. Parsons, ainsi que l'a très-bien remarqué M. Klein, a dit beaucoup de choses en peu de mots au sujet de cet animal. Comme ses observations sont en anglais, j'ai cru devoir en donner ici la traduction par extrait [1].

Voilà donc trois espèces de phoques qui semblent être différentes les unes des autres, le petit phoque noir des Indes et du Levant, le veau marin ou phoque de nos mers, et le grand phoque des mers du Nord, et c'est à la première espèce qu'il faut rapporter tout ce que les anciens ont écrit du *phoca*. Aristote connoissoit assez bien cet animal, lorsqu'il a dit qu'il étoit d'une nature ambiguë et moyenne entre les animaux aquatiques et terrestres ;

---

[1] « Ce veau marin se voyoit à Londres en *Charing-cross*, au mois de février 1742-43...... Les figures données par Aldrovande, Jonston et d'autres, étant de profil, nous jettent dans deux erreurs : la première, c'est qu'elles font paroître le bras, qui cependant n'est pas visible au dehors dans quelque position que soit l'animal ; la seconde, c'est qu'elles représentent les pieds comme deux nageoires, tandis que ce sont deux vrais pieds avec des membranes et cinq doigts et cinq ongles, et que les doigts sont composés de trois articulations. Les ongles des pieds de devant sont grands et larges ; ces pieds sont assez semblables à ceux d'une taupe ; ils paroissent faits pour ramper sur la terre et pour nager : il y a une membrane étroite entre chaque doigt ; mais les pieds de derrière ont des membranes beaucoup plus larges, et ils ne servent à l'animal que pour ramer dans l'eau...... Cet animal étoit femelle, et mourut le seizième février 1742-43. Il avoit autour de la gueule de grands poils d'une substance transparente et cornée. Ses viscères étoient comme il suit : les estomacs, les intestins, la vessie, les reins, les urerères, le diaphragme, les poumons, les gros vaisseaux du sang et les parties extérieures de la génération, étoient comme dans la vache ; la rate avoit deux pieds de long, quatre pouces de large, et étoit fort mince ; le foie étoit composé de six lobes, chacun de ces lobes étoit long et mince comme la rate ; la vésicule du fiel étoit fort petite ; le cœur étoit long et mou dans sa contexture, ayant un trou ovale fort large, et les colonnes charnues fort grandes. Dans l'estomac le plus bas, il y avoit environ quatre livres pesant de petits cailloux tranchans et anguleux, comme si l'animal les avoit choisis pour hacher sa nourriture........ Le corps de la matrice étoit petit en comparaison des deux cornes, qui étoient très-grandes et très-épaisses...... Les ovaires étoient fort gros, et les cornes de la matrice étoient ouvertes par un grand trou du côté des ovaires. Je donne la figure de ces parties..... aussi-bien que celle de l'animal, que j'ai dessiné moi-même avec le plus grand soin. Cet animal est vivipare, il allaite ses petits ; sa chair est ferme et musculeuse. Il étoit fort jeune, quoiqu'il eût sept pieds et demi de longueur ; car il n'avoit presque point de dents, et il n'avoit encore que quatre petits trous régulièrement placés et formant un carré autour du nombril : c'étoient les vestiges des quatre mamelles qui devoient paroître avec le temps. »

que c'est un quadrupède imparfait et manchot; qu'il n'a point d'oreilles externes, mais seulement des trous très-apparens pour entendre; qu'il a la langue fourchue, des mamelles et du lait, et une petite queue comme un cerf: mais il paroît qu'il s'est trompé en assurant que cet animal n'a point de fiel; il est certain qu'il en a au moins la vésicule. M. Parsons dit, à la vérité, que la vésicule du fiel, dans le grand phoque qu'il a décrit, étoit fort petite : mais M. Daubenton a trouvé dans notre phoque, qu'il a disséqué, une vésicule du fiel proportionnée à la grandeur du foie; et MM. de l'Académie des Sciences, qui ont aussi trouvé cette vésicule du fiel dans le phoque qu'ils ont décrit, ne disent pas qu'elle fût d'une petitesse remarquable.

Au reste, Aristote ne pouvoit avoir aucune connoissance des grands phoques des mers glaciales, puisque de son temps tout le nord de l'Europe et de l'Asie étoit encore inconnu; les Grecs et même les Romains regardoient les Gaules et la Germanie comme leur nord; les Grecs surtout connoissoient peu les animaux de ces pays : il y a donc toute vraisemblance qu'Aristote, qui parle du *phoca* comme d'un animal commun, n'a entendu par ce nom que le *phoca* de la Méditerranée, et qu'il ne connoissoit pas plus les phoques de notre Océan que les grands phoques des mers du Nord.

Ces trois animaux, quoique différens par l'espèce, ont beaucoup de propriétés communes, et doivent être regardés comme d'une même nature. Les femelles mettent bas en hiver; elles font leurs petits à terre, sur un banc de sable, sur un rocher ou dans une petite île, et à quelque distance du continent; elles se tiennent assises pour les allaiter, et les nourrissent ainsi pendant douze ou quinze jours dans l'endroit où ils sont nés, après quoi la mère emmène ses petits avec elle à la mer, où elle leur apprend à nager et à chercher à vivre; elle les prend sur son dos lorsqu'ils sont fatigués. Comme chaque portée n'est que de deux ou trois, ses soins ne sont pas fort partagés, et leur éducation est bientôt achevée. D'ailleurs ces animaux ont naturellement assez d'intelligence et beaucoup de sentiment; ils s'entendent, ils s'entr'aident et se secourent mutuellement: les petits reconnoissent leur mère au milieu d'une troupe nombreuse; ils entendent sa voix, et, dès qu'elle les appelle, ils arrivent à elle sans se tromper. Nous ignorons combien de temps dure la gestation : mais, à en juger par celui de l'accroissement, par la durée de la vie et aussi par la grandeur de l'animal, il paroît que ce temps doit être de plusieurs

mois; et l'accroissement étant de quelques années, la durée de la vie doit être assez longue : je suis même très-porté à croire que ces animaux vivent plus long-temps qu'on n'a pu l'observer, peut-être cent ans et davantage; car on sait que les cétacés en général vivent bien plus long-temps que les animaux quadrupèdes; et comme le phoque fait une nuance entre les uns et les autres, il doit participer de la nature des premiers, et par conséquent vivre plus que les derniers.

La voix du phoque peut se comparer à l'aboiement d'un chien enroué : dans le premier âge, il fait entendre un cri plus clair, à peu près comme le miaulement d'un chat. Les petits qu'on enlève à leur mère miaulent continuellement, et se laissent quelquefois mourir d'inanition plutôt que de prendre la nourriture qu'on leur offre. Les vieux phoques aboient contre ceux qui les frappent, et font tous leurs efforts pour mordre et se venger. En général, ces animaux sont peu craintifs; même ils sont courageux. L'on a remarqué que le feu des éclairs, ou le bruit du tonnerre, loin de les épouvanter, semble les récréer; ils sortent de l'eau dans la tempête; ils quittent même alors leurs glaçons pour éviter le choc des vagues, et ils vont à terre s'amuser de l'orage et recevoir la pluie, qui les réjouit beaucoup. Ils ont naturellement une mauvaise odeur, et que l'on sent de fort loin lorsqu'ils sont en grand nombre : il arrive souvent que, quand on les poursuit, ils lâchent leurs excrémens, qui sont jaunes et d'une odeur abominable. Ils ont une quantité de sang prodigieuse; et comme ils ont aussi une grande surcharge de graisse, ils sont, par cette raison, d'une nature lourde et pesante. Ils dorment beaucoup et d'un sommeil profond : ils aiment à dormir au soleil sur des glaçons, sur des rochers, et on peut les approcher sans les éveiller; c'est la manière la plus ordinaire de les prendre. On les tire rarement avec des armes à feu, parce qu'ils ne meurent pas tout de suite, même d'une balle dans la tête; ils se jettent à la mer, et sont perdus pour le chasseur : mais comme l'on peut les approcher de près lorsqu'ils sont endormis, ou même quand ils sont éloignés de la mer, parce qu'ils ne peuvent fuir que très-lentement, on les assomme à coups de bâton et de perche. Ils sont très-durs et très-vivaces. « Ils ne meurent pas facilement, dit un « témoin oculaire[1]; car quoiqu'ils soient mortellement blessés,

[1] *Recueil des Voyages du Nord*, tome II, page 117 et suiv.

« qu'ils perdent presque tout leur sang, et qu'ils soient même « écorchés, ils ne laissent pas de vivre encore, et c'est quelque « chose d'affreux que de les voir se rouler dans leur sang. C'est « ce que nous observâmes à l'égard de celui que nous tuâmes, et « qui avoit huit pieds de long; car, après l'avoir écorché et dé- « pouillé même de la plus grande partie de sa graisse, cependant, « et malgré tous les coups qu'on lui avoit donnés sur la tête et « sur le museau, il ne laissoit pas de vouloir mordre encore; il « saisit même une demi-pique qu'on lui présenta, avec presque « autant de vigueur que s'il n'eût point été blessé : nous lui enfon- « çâmes après cela une demi-pique au travers du cœur et du foie, « d'où il sortit encore autant de sang que d'un jeune bœuf. » Au reste, la chasse, ou, si l'on veut, la pêche de ces animaux n'est pas difficile, et ne laisse pas d'être utile, car la chair n'en est pas mauvaise à manger : la peau fait une bonne fourrure; les Américains s'en servent pour faire des ballons, qu'ils remplissent d'air, et dont ils se servent comme de radeaux. L'on tire de leur graisse une huile plus claire et d'un moins mauvais goût que celle du marsouin ou des autres cétacés.

Aux trois espèces de phoques dont nous venons de parler, il faut peut-être, comme nous l'avons dit, en ajouter une quatrième dont l'auteur du *Voyage d'Anson* a donné la figure et la description sous le nom de *lion marin* : elle est très-nombreuse sur les côtes des terres Magellaniques et à l'île de Juan Fernandès dans la mer du Sud. Ces lions marins ressemblent aux phoques ou veaux marins, qui sont fort communs dans ces mêmes parages : mais ils sont beaucoup plus grands; lorsqu'ils ont pris toute leur taille, ils peuvent avoir depuis onze jusqu'à dix-huit pieds de long, et en circonférence depuis sept ou huit pieds jusqu'à onze. Ils sont si gras, qu'après avoir percé et ouvert la peau, qui est épaisse d'un pouce, on trouve au moins un pied de graisse avant de parvenir à la chair. On tire d'un seul de ces animaux jusqu'à cinq cents pintes d'huile, mesure de Paris. Ils sont en même temps fort sanguins; lorsqu'on les blesse profondément et en plusieurs endroits à la fois, on voit partout jaillir le sang avec beaucoup de force. Un seul de ces animaux, auquel on coupa la gorge, et dont on recueillit le sang, en donna deux barriques, sans compter celui qui restoit dans les vaisseaux de son corps. Leur peau est couverte d'un poil court, d'une couleur tanné clair; mais leur queue et leurs pieds sont noirâtres. Leurs doigts sont réunis par une membrane qui ne s'étend pas jusqu'à leur extrémité, et qui dans

chacun est terminée par un ongle. Ils diffèrent des autres phoques non-seulement par la grandeur et la grosseur, mais encore par d'autres caractères : les lions marins mâles ont une espèce de grosse crête ou trompe qui leur pend du bout de la mâchoire supérieure, de la longueur de cinq ou six pouces. Cette partie ne se trouve pas dans les femelles; ce qui fait qu'on les distingue des mâles au premier coup d'œil, outre qu'elles sont beaucoup plus petites. Les mâles les plus forts se font un troupeau de plusieurs femelles, dont ils empêchent les autres mâles d'approcher. Ces animaux sont de vrais amphibies; ils passent tout l'été dans la mer, et tout l'hiver à terre, et c'est dans cette saison que les femelles mettent bas : elles ne produisent qu'un ou deux petits, qu'elles allaitent, et qui sont en naissant aussi gros qu'un veau marin adulte.

Les lions marins, pendant tout le temps qu'ils sont à terre, vivent de l'herbe qui croît sur le bord des eaux courantes; et le temps qu'ils ne paissent pas, ils l'emploient à dormir dans la fange : ils paroissent d'un naturel fort pesant, et sont fort difficiles à réveiller; mais ils ont la précaution de placer des mâles en sentinelle autour de l'endroit où ils dorment, et l'on dit que ces sentinelles ont grand soin de les éveiller dès qu'on approche. Leurs cris sont fort bruyans et de tons différens : tantôt ils grognent comme des cochons, et tantôt ils hennissent comme des chevaux. Ils se battent souvent, surtout les mâles, qui se disputent les femelles, et se font de grandes blessures à coups de dents. La chair de ces animaux n'est pas mauvaise à manger; la langue surtout est aussi bonne que celle du bœuf. Il est très-facile de les tuer, car ils ne peuvent ni se défendre ni s'enfuir; ils sont si lourds, qu'ils ont peine à se remuer, et encore plus à se retourner; il faut seulement prendre garde à leurs dents, qui sont très-fortes, et dont ils pourroient blesser si on les approchoit de face et de trop près.

Par d'autres observations comparées à celles-ci, et par quelques rapports que nous en déduirons, il nous paroît que ces lions marins qui se trouvent à la pointe de l'Amérique méridionale, se retrouvent, à quelques variétés près, sur les côtes septentrionales du même continent. Les grands phoques des mers du Canada, dont parle Denis sous le nom de *loups marins*, et qu'il distingue des petits veaux marins ordinaires, pourroient bien être de la même espèce que les lions marins des terres Magellaniques. « Leurs petits (dit cet auteur, qui est assez exact) sont en nais-

« sant plus gros que le plus gros porc que l'on voie, et plus longs. »
Or il est certain que les phoques ou veaux marins de notre Océan ne sont jamais de cette taille, quand même ils sont adultes : celui de la Méditerranée, c'est-à-dire, le *phoca* des anciens, est encore plus petit, et il n'y a que le phoque décrit par M. Parsons dont la grandeur convienne à ceux de Denis. M. Parsons ne dit pas de quelle mer venoit ce grand phoque : mais, soit qu'il vînt de la mer septentrionale de l'Europe ou de celle de l'Amérique, il se pourroit qu'il fût le même que le loup marin de Denis, et le même encore que le lion marin d'Anson; car il est de la même grandeur, puisque n'étant pas encore adulte, ni même à beaucoup près, il avoit sept pieds de longueur. D'ailleurs la différence la plus apparente, après celle de la grandeur, qu'il y ait entre le lion marin et le veau marin, c'est que, dans l'espèce du lion marin, le mâle a une grande crête à la mâchoire supérieure, mais la femelle n'a pas cette crête. M. Parsons n'a pas vu le mâle, et n'a décrit que la femelle, qui n'avoit en effet point de crête, et qui ressemble en tout à la femelle du lion marin d'Anson. Ajoutez à toutes ces convenances un rapport encore plus précis : c'est que M. Parsons dit que son grand phoque avoit les estomacs et les intestins comme une vache, et en même temps l'auteur du *Voyage d'Anson* dit que le lion marin ne se nourrit que d'herbes pendant tout l'été : il est donc très-probable que ces deux animaux sont conformés de même, ou plutôt que ce sont les mêmes animaux, très-différens des autres phoques, qui n'ont qu'un estomac, et qui se nourrissent de poisson.

Woodes Rogers avoit parlé, avant l'auteur du *Voyage d'Anson*, de ces lions marins des terres Magellaniques, et il les décrit un peu différemment. « Le lion marin, dit-il, est une créature « fort étrange, d'une grosseur prodigieuse; on en a vu de vingt « pieds de long ou au-delà, qui ne pouvoient guère moins peser « que quatre milliers : pour moi, j'en vis plusieurs de seize pieds, « qui pesoient peut-être deux milliers : je m'étonne qu'avec tout « cela on puisse tirer tant d'huile du lard de ces animaux. La « forme de leur corps approche assez de celle des veaux marins; « mais ils ont la peau plus épaisse que celle d'un boeuf, le poil « court et rude, la tête beaucoup plus grosse à proportion, la « gueule fort grande, les yeux d'une grosseur monstrueuse, et « le museau qui ressemble à celui d'un lion, avec de terribles « moustaches, dont le poil est si rude, qu'il pourroit servir à « faire des cure-dents. Vers la fin du mois de juin, ces animaux

« vont sur l'île (de Juan Fernandès) pour y faire leurs petits,
« qu'ils déposent à une portée de fusil du bord de la mer : ils s'y
« arrêtent jusqu'à la fin de septembre, sans bouger de la place,
« et sans prendre aucune nourriture ; du moins on ne les voit
« pas manger : j'en observai moi-même quelques-uns, qui furent
« huit jours entiers dans leur gîte, et qui ne l'auroient pas aban-
« donné si nous ne les avions effrayés....... Nous vîmes encore
« à l'île de Lobos de la Mar, sur la côte du Pérou, dans la mer
« du Sud, quelques lions marins, et beaucoup plus de veaux
« marins. »

Ces observations de Woodes Rogers, qui s'accordent avec celles de l'auteur du *Voyage d'Anson*, semblent prouver encore que ces animaux vivent d'herbes lorsqu'ils sont à terre ; car il est peu probable qu'ils se passent pendant trois mois de toute nourriture, surtout en allaitant leurs petits. L'on trouve dans le *Recueil des navigations aux terres australes* beaucoup de choses relatives à ces animaux : mais ni les descriptions ni les faits ne nous paroissent exacts. Par exemple, il y est dit qu'à la côte du port des Renards, au détroit de Magellan, il y avoit des loups marins si gros, que leur cuir étendu se trouvoit de trente-six pieds de large : cela est certainement exagéré. Il y est dit que sur les deux îles du port Désiré, aux terres Magellaniques, ces animaux ressemblent à des lions par la partie antérieure de leur corps, ayant la tête, le cou et les épaules garnis d'une très-longue crinière bien fournie : cela est encore plus qu'exagéré, car ces animaux ont seulement autour du cou un peu plus de poil que sur le reste du corps ; mais ce poil n'a pas plus d'un doigt de long. Il y est encore dit qu'il y a de ces animaux qui ont plus de dix-huit pieds de long ; que de ceux qui n'ont que quatorze pieds, il y en a des milliers ; mais que les plus communs n'en ont que cinq. Cela pourroit induire à croire qu'il y en auroit de deux espèces, l'une beaucoup plus grande que l'autre, parce que l'auteur ne dit pas que cette différence vienne de celle de l'âge ; ce qui cependant étoit nécessaire à dire pour prévenir l'erreur. « Ces animaux, dit Coréal, ouvrent
« toujours leur gueule : deux hommes ont assez de peine à en tuer
« un avec un épieu, qui est la meilleure arme dont on puisse se
« servir. Une femelle allaite quatre ou cinq petits, et chasse les
« autres petits qui s'approchent d'elle, d'où je juge qu'elles ont
« quatre ou cinq petits d'une ventrée. » Cette présomption est assez bien fondée ; car le grand phoque décrit par M. Parsons avoit quatre mamelles situées de manière qu'elles formoient un carré

dont le nombril étoit le centre. J'ai cru devoir recueillir et présenter ici tous les faits qui ont rapport à ces animaux, qui sont peu connus, et dont il seroit à désirer que quelque voyageur habile nous donnât la description, surtout celle des parties intérieures, de l'estomac, des intestins, etc.; car si l'on s'en rapporte aux témoignages des voyageurs, on pourroit croire que les lions marins sont de la classe des animaux ruminans, qu'ils ont plusieurs estomacs, et que par conséquent ils sont d'une espèce fort éloignée de celle des phoques ou veaux marins, qui certainement n'ont qu'un estomac, et doivent être mis au nombre des animaux carnassiers.

☞ Lorsque j'ai écrit sur les phoques, il y a plus de vingt ans, l'on n'en connoissoit alors que deux ou trois espèces : mais les voyageurs récens en ont reconnu plusieurs autres, et nous sommes maintenant en état de les distinguer, et de leur appliquer les dénominations et les caractères qui leur sont propres. Je rectifierai donc en quelques points ce que j'ai dit au sujet de ces animaux, en ajoutant ici les nouveaux faits que j'ai pu recueillir.

J'établirai d'abord une distinction fondée sur la nature et sur un caractère très-évident, en divisant en deux le genre entier des phoques; savoir, les phoques qui ont des oreilles externes, et les phoques qui n'ont que de petits trous auditifs sans conque extérieure. Cette différence est non-seulement très-apparente, mais semble même faire un attribut essentiel, le manque d'oreilles extérieures étant un des traits par lesquels ces amphibies se rapprochent des cétacés, sur le corps desquels la Nature semble avoir effacé toute espèce de tubérosités et de proéminences qui eussent rendu la peau moins lisse et moins propre à glisser dans les eaux, tandis que la conque externe et relevée de l'oreille paroît faire tenir de plus près aux quadrupèdes ceux des phoques qui sont pourvus de cette partie extérieure, qui ne manque à aucun animal terrestre.

Nous ne connoissons que deux espèces bien distinctes de phoques à oreilles : la première est celle du lion marin, qui est très-remarquable par la crinière jaune qu'il porte autour du cou, et la seconde, celle que les voyageurs ont indiquée sous le nom d'*ours marin*, et qui est composée de deux variétés très-différentes entre elles par la grandeur : nous joindrons donc à cette espèce le petit phoque à poil noir, dont j'ai donné la description, et qui, étant pourvu d'oreilles externes, ne fait qu'une variété dans l'espèce



Prêtre pinx.t — M. Massard Sculp.

1. Le Phoque à museau ridé.... Page 407.
2. Le Phoque à ventre blanc........ 409.
3. Le Phoque à capuchon.......... 418.
4. Le Phoque à croissant.......... 419.

DU GRAND PHOQUE A MUSEAU [illegible]

de l'ours marin. Des [illegible]

[illegible] n'a pas [illegible]

[illegible]

[illegible]

N[illegible]

[illegible]

[illegible] GRAND PHOQUE [illegible]

[illegible] espèce.

L[illegible] plus grande espèce [illegible]

[illegible]



2. Le Phoque à ventre blanc........ 409

de l'ours marin. Des inductions assez plausibles m'avoient fait regarder alors ce petit ours marin comme le *phoca* des anciens : mais comme Aristote, en parlant du *phoca*, dit expressément qu'il n'a pas d'oreilles externes, et seulement des trous auditifs, je vois qu'on doit chercher ce *phoca* des anciens dans quelqu'une des espèces de phoques sans oreilles, dont nous allons faire l'énumération.

LES PHOQUES SANS OREILLES

OU PHOQUES PROPREMENT DITS.

Nous connoissons neuf ou dix espèces ou variétés distinctes dans le genre des phoques sans oreilles, et nous les indiquerons ici dans l'ordre de leur grandeur, et par les caractères que les voyageurs ont saisis pour les dénommer et les distinguer les uns des autres.

LE GRAND PHOQUE A MUSEAU RIDÉ.

Première espèce.

La plus grande espèce est celle du phoque à museau ridé, dont nous avons déjà parlé sous le nom de *lion marin*, parce que plusieurs voyageurs, et particulièrement le rédacteur du *Voyage d'Anson*, l'avoient indiqué sous cette dénomination, mais mal-à-propos, puisque le vrai lion marin porte une crinière que celui-ci n'a pas, et qu'ils diffèrent encore entre eux par la taille et par la forme de plusieurs parties du corps ; en sorte que le phoque à

museau ridé n'a de commun avec le vrai lion marin que d'habiter les côtes et îles désertes, et de se trouver comme lui dans les mers des deux hémisphères. Il faut donc se rappeler ici ce que nous avons déjà dit de ce grand phoque à museau ridé, sous le nom mal appliqué de *lion marin*. Dampier et Byron ont trouvé, comme Anson, ce phoque à l'île de Juan Fernandès, et sur la côte occidentale des terres Magellaniques. M. de Bougainville, dom Pernetti et Bernard Penrose, l'ont reconnu sur la côte orientale de ce continent, et aux îles Malouines ou Falkland. M[rs]. Forster ont aussi vu deux femelles de cette espèce dans une île à laquelle le capitaine Cook a donné le nom de *Nouvelle Georgie*, et qui est située au cinquante-quatrième degré de latitude australe, dans l'Océan atlantique : ces deux femelles étoient endormies sur le rivage, et on les tua dans leur sommeil. D'autre côté, M. Steller a vu et décrit ce même grand phoque à museau ridé dans l'île de Behring et près des côtes de Kamtschatka. Cette grande espèce se trouve donc également dans les deux hémisphères, et probablement sous toutes les latitudes.

Nous nommons aujourd'hui cet animal *phoque à museau ridé*, parce qu'il a sur le nez une peau ridée et mobile qui peut se remplir d'air ou se gonfler, et se gonfle en effet lorsque l'animal est agité de quelque passion : mais nous devons observer que cette peau en forme de crête est monstrueusement exagérée dans la figure donnée par le rédacteur du *Voyage d'Anson*, et qu'elle est réellement beaucoup plus petite dans la nature.

Ce grand et gros animal est d'un naturel très-indolent; c'est même de tous les phoques celui qui paroît être le moins redoutable, malgré sa forte taille. Penrose dit que ses matelots s'amusoient à monter sur ces phoques comme sur des chevaux, et que, quand ils n'alloient pas assez vite, ils leur faisoient doubler le pas en les piquant à coups de stylet ou de couteau, et leur faisant même des incisions dans la peau. Cependant M. Clayton, qui a fait mention de ce phoque dans les *Transactions philosophiques*, dit que les mâles, comme ceux des autres phoques, sont assez méchans dans le temps de leurs amours.

Celui-ci est couvert d'un poil rude très-court, luisant et d'une couleur cendrée, mêlée quelquefois d'une légère teinte d'olive; son corps, dont la longueur est ordinairement de quinze à dix-huit pieds anglais, et quelquefois de vingt-quatre à vingt-cinq, est assez épais auprès des épaules, et va toujours en diminuant jusqu'à la queue. Une femelle tuée par M. Forster n'avoit que treize

pieds de longueur; et en la supposant adulte, il y auroit une grande différence pour la taille entre les mâles et les femelles dans cette espèce. La lèvre supérieure avance de beaucoup sur la lèvre inférieure; la peau de cette lèvre est mobile, ridée et bouffie tout le long du museau; et cette peau, que l'animal remplit d'air à son gré, peut être comparée, pour la forme, à la caroncule du dindon; et c'est par ce caractère qu'on l'a désigné sous le nom de *phoque à museau ridé*. Il n'y a dans la tête que deux petits trous auditifs, et point d'oreilles externes. Les pieds de devant sont conformés comme ceux du phoque commun : mais ceux de derrière sont plus informes et faits en manière de nageoires; en sorte que cet animal, beaucoup plus fort et plus grand que notre phoque, est moins agile et encore plus imparfaitement conformé par les parties postérieures, et c'est probablement par cette raison qu'il paroît indolent et très-peu redoutable.

M. Clayton a fait mention d'un phoque qui se trouve dans l'hémisphère austral; il dit qu'on le nomme *fur-séal* ou *phoque à fourrure*, parce que son poil est plus fourni que celui des autres phoques, quoique sa peau soit plus mince. Nous ne sommes pas en état de juger par d'aussi foibles indications si ce phoque à fourrure est d'une espèce voisine de celle du phoque à museau ridé, à côté de laquelle M. Clayton l'a placé, ou de celle de l'ours marin, dont la fourrure est en effet bien plus fournie que celle des autres phoques.

LE PHOQUE A VENTRE BLANC.

Seconde espèce.

Nous donnons ici (voyez *planche* 77) la figure de ce grand phoque à ventre blanc, que nous avons vu vivant au mois de décembre 1778, et qui est d'une espèce très-différente de celle du phoque à museau ridé; nous allons rapporter aussi les observations que nous avons faites sur ce phoque, auxquelles nous

ajouterons quelques faits qui nous ont été fournis par ses conducteurs.

Le regard de cet animal est doux, et son naturel n'est point farouche : ses yeux sont attentifs et semblent annoncer de l'intelligence; ils expriment du moins les sentimens d'affection, d'attachement pour son maître, auquel il obéit avec toute complaisance : nous l'avons vu s'incliner à sa voix, se rouler, se tourner, lui tendre une de ses nageoires antérieures, se dresser en élevant son buste, c'est-à-dire, tout le devant de son corps, hors de la caisse remplie d'eau dans laquelle on le tenoit renfermé; il répondoit à sa voix ou à ses signes par un son rauque qui sembloit partir du fond de la gorge, et qu'on pourroit comparer au beuglement enroué d'un jeune taureau. Il paroît que l'animal produit ce son en expirant l'air aussi-bien qu'en l'aspirant; seulement il est un peu plus clair dans l'aspiration, et plus rauque dans l'expiration. Avant que son maître ne l'eût rendu docile, il mordoit très-violemment lorsqu'on vouloit le forcer à faire quelques mouvemens : mais dès qu'il fut domté, il devint doux, au point qu'on pouvoit le toucher, lui mettre la main dans sa gueule, et même se reposer sans crainte auprès de lui, et appuyer le bras ou la tête sur la sienne. Lorsque son maître l'appeloit, il lui répondoit, quelque éloigné qu'il fût; il sembloit le chercher des yeux lorsqu'il ne le voyoit pas; et dès qu'il l'apercevoit après quelques momens d'absence, il ne manquoit pas d'en témoigner sa joie par une espèce de gros murmure.

Quand cet animal, qui étoit mâle, éprouvoit les irritations de l'amour, ce qui lui arrivoit à peu près de mois en mois, sa douceur ordinaire se changeoit tout à coup en une espèce de fureur qui le rendoit dangereux; son ardeur se déclaroit alors par des mugissemens accompagnés d'une forte érection ; il s'agitoit et se tourmentoit dans sa caisse, se donnoit des mouvemens brusques et inquiets, et mugissoit ainsi pendant plusieurs heures de suite : c'est par des cris assez semblables qu'il exprimoit son sentiment de douleur, lorsqu'on le maltraitoit; mais il avoit d'autres accens plus doux, très-expressifs et comme articulés, pour témoigner sa joie et son plaisir.

Dans ces accès de fureurs amoureuses occasionés par un besoin que l'animal ne pouvoit satisfaire pleinement et qui duroit huit ou dix jours, on l'a vu sortir de sa caisse après l'avoir rompue ; et dans ces momens il étoit fort dangereux et même féroce, car alors il ne connoissoit plus personne ; il n'obéissoit plus à la

voix de son maître, et ce n'étoit qu'en le laissant se calmer pendant quelques heures qu'il pouvoit s'en approcher : il le saisit un jour par la manche, et l'on eût beaucoup de peine à lui faire lâcher prise en lui ouvrant la gueule avec un instrument. Une autre fois il se jeta sur un assez gros chien, et lui écrasa la tête avec les dents, et il exerçoit ainsi sa fureur sur tous les objets qu'il rencontroit : ces excès d'amour l'échauffoient beaucoup; son corps se couvrit de gale, il maigrit ensuite, et enfin il mourut au mois d'août 1779.

Il nous a paru que cet animal avoit la respiration fort longue; car il gardoit l'air assez long-temps, et ne l'aspiroit que par intervalles, entre lesquels ses narines étoient exactement fermées; et dans cet état, elles ne paroissoient que comme deux gros traits marqués longitudinalement sur le bout du museau : il ne les ouvre que pour rendre l'air par une forte expiration, ensuite pour en reprendre, après quoi il les referme comme auparavant; et souvent il se passe plus de deux minutes entre chaque aspiration. L'air dans ce mouvement d'aspiration formoit un bruit semblable à un reniflement très-fort; il découloit presque continuellement des narines une espèce de mucus blanchâtre, d'une odeur désagréable.

Ce grand phoque, comme tous les animaux de ce genre, s'assoupissoit et s'endormoit plusieurs fois par jour; on l'entendoit ronfler de fort loin; et lorsqu'il étoit endormi, on ne l'éveilloit qu'avec peine : il suffisoit même qu'il fût assoupi pour que son maître ne s'en fît pas entendre aisément; et ce n'étoit qu'en lui présentant près du nez quelques poissons qu'on pouvoit le tirer de son assoupissement; il reprenoit dès-lors du mouvement et même de la vivacité; il élevoit la tête et la partie antérieure de son corps en se haussant sur ses deux palmes de devant jusqu'à la hauteur de la main qui lui présentoit le poisson, car on ne le nourrissoit pas avec d'autres alimens; et c'étoit principalement des carpes, et des anguilles qu'il aimoit encore plus que les carpes : on avoit soin de les assaisonner, quoique crues, en les roulant dans du sel. Il lui falloit environ trente livres de ces poissons vivans et saupoudrés de sel par vingt-quatre heures. Il avaloit très-goulument les anguilles tout entières, et même les premières carpes qu'on lui offroit : mais, dès qu'il avoit avalé deux ou trois de ces carpes entières, il cherchoit à vider les autres avant de les manger, et pour cela il les saisissoit d'abord par la tête, qu'il écrasoit entre ses dents; ensuite il les laissoit tomber, leur ouvroit le ventre pour

en tirer le fiel avec ses appendices, et finissoit par les reprendre par la tête pour les avaler.

Ses excrémens répandoient une odeur très-fétide : ils étoient de couleur jaunâtre et quelquefois liquides; et lorsqu'ils étoient solides, ils avoient la forme d'une boule. Les conducteurs de cet animal nous assurèrent qu'il pouvoit vivre plusieurs jours, et même plus d'un mois, sans être dans l'eau, pourvu néanmoins qu'on eût soin de le bien laver tous les soirs avec de l'eau nette, et qu'on lui donnât pour boisson de l'eau claire et salée; car lorsqu'il buvoit de l'eau douce, et surtout de l'eau trouble, il en étoit toujours incommodé.

Le corps de ce grand phoque, comme celui de tous les animaux de ce genre, est de forme presque cylindrique : cependant il diminue de grosseur sans perdre sa rondeur en approchant de la queue. Son poids total pouvoit être de six ou sept cents livres; sa longueur étoit de sept pieds et demi, depuis le bout du museau jusqu'à l'extrémité des nageoires de derrière; il avoit près de cinq pieds de circonférence à l'endroit de son corps le plus épais, et seulement un pied neuf pouces de tour auprès de l'origine de la queue. Sa peau est couverte d'un poil court très-ras, lustré, et de couleur brune mélangée de grisâtre, principalement sur le cou et la tête, où il paroît comme tigré; le poil est plus épais sur le dos et sur les côtés du corps que sous le ventre, où l'on remarque une grande tache blanche qui se termine en pointe en se prolongeant sur les flancs; et c'est par ce caractère que nous avons cru devoir le désigner en l'appelant *le grand phoque à ventre blanc*.

Les narines ne sont ni inclinées, ni posées horizontalement, comme dans les quadrupèdes terrestres; mais elles sont étendues verticalement sur l'extrémité du museau : elles sont longues de trois ou quatre pouces, et s'étendent depuis le haut du museau jusqu'à un travers de doigt au-dessus de la lèvre supérieure. Ces narines ou naseaux sont éloignées l'une de l'autre d'environ cinq pouces; et lorsqu'elles sont ouvertes, elles ont chacune près de deux pouces de largeur, et ressemblent alors à deux petits ovales resserrés par leurs extrémités.

Les yeux sont grands, bien ouverts, de couleur brune, et assez semblables à ceux du boeuf; ils sont situés à cinq pouces de l'extrémité du nez; et la distance entre leurs angles internes est d'environ quatre pouces : lorsque l'animal est long-temps sans entrer dans l'eau, son sang s'échauffe, et le blanc des yeux devient rouge, surtout vers les angles.

La gueule est assez grande et environnée de grosses soies ou moustaches presque semblables à des arêtes de poisson : les mâchoires étoient garnies de trente-deux dents fort jaunes et qui paroissoient usées; nous avons compté vingt mâchelières, huit incisives et quatre canines.

Les oreilles ne sont que deux petits trous presque cachés dans la peau : ces trous sont placés à environ trois pouces des yeux, et à huit ou neuf pouces du bout du nez; et quoiqu'ils n'aient guère qu'une ligne d'ouverture, l'animal paroît néanmoins avoir l'ouïe très-fine, puisqu'il ne manquoit jamais d'obéir ou de répondre, même de loin, à la voix de son maître.

Les pieds ou nageoires de devant, mesurées depuis l'endroit où elles sortent du corps jusqu'à leur extrémité, ont environ quinze pouces de longueur sur autant de largeur, lorsqu'elles sont entièrement déployées; elles ont chacune cinq ongles noirs un peu courbés, et sont conformées de manière que le doigt du milieu est le plus court, et les deux de côté les plus longs.

Les nageoires de derrière ont la forme de celles de devant à leur extrémité, c'est-à-dire, que le doigt du milieu est aussi plus court que ceux des côtés; elles accompagnent la queue, et ont douze à treize pouces de longueur sur environ dix-sept pouces de largeur lorsque la membrane est entièrement étendue; elles sont grosses et charnues par les côtés, minces dans le milieu, et découpées en festons sur les bords. Il n'y avoit pas d'ongles apparens sur ses nageoires postérieures : mais ces ongles ne manquoient sans doute que par accident, et parce que cet animal se tourmentoit beaucoup et frottoit fortement ces nageoires de derrière contre le fond de sa caisse; la membrane même de ces nageoires étoit usée par les frottemens, et déchirée en plusieurs endroits.

La queue, qui est située entre ces deux nageoires, n'a que quatre pouces de long sur trois de large; elle est de forme presque triangulaire, large à sa naissance, et en pointe arrondie à son extrémité; elle n'est pas fort épaisse, et paroît aplatie dans toute son étendue.

Ce grand phoque fut pris le 28 octobre 1777, dans le golfe Adriatique, près de la côte de Dalmatie, dans la petite île de Guernero, à deux cents milles de Venise; on lui avoit donné plusieurs fois la chasse sans succès, et il avoit déjà échappé cinq ou six fois en rompant les filets des pêcheurs : il étoit connu depuis plus de cinquante ans, au rapport des anciens pêcheurs de cette côte, qui l'avoient souvent poursuivi, et qui croyoient que

minoit le bord concave du croissant me parut plus dur; les lames qui formoient cette poche, quoique pellucides, étoient organisées ou tissues de fibres régulières : je ne vis cependant pas de vaisseaux sanguins ; elles glissoient l'une sur l'autre par la pression digitale, et paroissoient d'un tissu tendineux. Je ne sais pas si le changement d'habitudes que cet animal avoit contracté auroit pu former une membrane de cette structure; mais il me suffit, Monsieur, que vous en affirmiez la possibilité pour être de votre sentiment. Au reste, M. Montagnon, qui disséqua avec moi ce phoque, assure avoir remarqué qu'il avoit plusieurs inflations dans les voies alimentaires, qui lui parurent être quatre estomacs; je n'ai pas vu cet animal ruminer, ni entendu dire qu'il ruminât. »

M. de la Vernière a apporté à Paris, au mois de novembre dernier 1780, cet estomac; et j'ai reconnu qu'il ne formoit qu'un seul viscère avec des poches ou appendices, et non pas quatre estomacs semblables à ceux des animaux ruminans.

J'ai dit que le grand phoque dont M. Parsons a donné la description et la figure dans les *Transactions philosophiques*, n° 469, pourroit bien être le même que le lion marin d'Anson. A présent que ce dernier animal est mieux connu et bien désigné par le nom de *phoque à museau ridé,* nous reconnoissons que le grand phoque de M. Parsons se rapporte bien mieux à ce phoque à ventre blanc, dont nous venons de faire la description, quoique ce dernier soit plus petit; mais nous ne sommes pas convaincus de ce que ce savant médecin paroît avoir observé sur la structure intérieure de cet animal, et particulièrement sur celle de son estomac. M. Parsons m'écrivit, il y a plusieurs années, que ce phoque qu'il a décrit dans les *Transactions philosophiques* est très-réellement, par sa structure intérieure, aussi différent des autres phoques qu'une vache l'est d'un cheval; et il ajoutoit qu'il a non-seulement disséqué ce grand phoque, mais deux petits phoques d'espèces différentes, et qu'il avoit trouvé que ces deux petits phoques différoient aussi entre eux par la conformation des parties intérieures, l'un de ces petits phoques ayant deux estomacs, et l'autre n'en ayant qu'un. Il me marquoit encore, dans cette lettre, que les espèces de ce genre sont fort nombreuses; que le grand phoque qu'il a disséqué avoit une large poche (*marsupium*) remplie de poissons, et une autre poche qui communiquoit à celle-ci, laquelle étoit pleine de petites pierres anguleuses, et de plus deux autres poches plus petites qui contenoient

de la matière blanche et fluide qui passoit dans le *duodenum*, et que certainement ce grand phoque étoit, à tous égards, un animal ruminant. Quoique M. Parsons fût un médecin célèbre, et qu'il ait même publié de bons ouvrages de physique, nous avons toujours douté des faits qu'on vient de lire, ne pouvant croire, sur son seul témoignage, qu'aucun animal du genre des phoques soit ruminant, ni que leurs estomacs soient conformés comme ceux de la vache; il paroît seulement que dans quelques-uns de ces animaux, tels que celui dont M. de la Vernière a fait la dissection, l'estomac est divisé comme en plusieurs poches par différens étranglemens : mais cela n'est pas suffisant pour faire mettre les phoques au nombre des animaux ruminans; d'ailleurs ils ne vivent que de poisson, et l'on sait que tous les animaux qui ne se nourrissent que de proie ne ruminent pas : ainsi on peut donc présumer avec fondement que les animaux du genre des phoques n'ont pas plus la faculté de ruminer que les loutres et autres amphibies qui vivent sur la terre et dans l'eau.

Au reste, nous avons fait copier la figure de ce phoque de M. Parsons, quoiqu'elle soit assez imparfaitement rendue dans la planche des *Transactions philosophiques*, afin que l'on puisse la comparer avec celle de notre phoque à ventre blanc.

Il me paroît aussi que le grand phoque dont parle M. Crantz, sous le nom d'*utsuk* ou *urksuk*, pourroit bien être de la même espèce que celui de M. Parsons, quoiqu'il soit encore plus grand, puisque M. Crantz dit qu'il se trouve de ces phoques utsuk qui ont jusqu'à douze pieds de longueur et qui pèsent huit cents livres.

Le grand phoque dont parle le P. Charlevoix, et qu'il dit se trouver sur les côtes de l'Acadie, pourroit bien être encore de la même espèce de celui-ci ; cependant il observe que ces phoques de l'Acadie ont le nez plus pointu que les autres, et il ajoute, d'après Denis, qu'ils sont si gros, « que leurs petits ont plus de volume de corps que nos plus grands porcs; que, peu de temps après qu'ils sont nés, le père et la mère les amènent à l'eau, et de temps en temps les ramènent à terre pour leur donner à téter; que la pêche s'en fait au mois de février, pour avoir les petits, qui, dans ce temps, ne vont point à l'eau; qu'au premier bruit les pères et mères prennent la fuite en jetant des cris pour avertir les petits de les suivre; mais qu'on en tue un grand nombre avant qu'ils puissent se jeter dans la mer. »

J'avoue que ces indications ne sont pas assez précises pour

qu'on puisse prononcer sur l'identité ou la diversité de ces espèces de phoques dont nous venons de parler ; nous ne les rapportons ici que pour servir de renseignement aux voyageurs qui se trouveront à portée de les reconnoître, et qui pourront nous mieux instruire.

LE PHOQUE A CAPUCHON.

Troisième espèce.

La troisième espèce de grand phoque est celle que les Groenlandais nomment *neitsersoak ;* cet animal a pour attribut distinctif un capuchon de peau dans lequel il peut renfoncer sa tête jusqu'aux yeux. Les Danois et les Allemands l'ont appelé *klap-mütze,* ce qui signifie bonnet rabattu. Ce phoque, dit M. Crantz, est remarquable par la laine noire qui revêt la peau sous un poil blanc, ce qui le fait paroître d'une assez belle couleur grise; mais le caractère qui le distingue des autres phoques, est ce capuchon d'une peau épaisse et velue qu'il a sur le front, et qu'on appelle *cache-museau,* parce que l'animal a la faculté d'abattre cette peau sur ses yeux, pour se garantir des tourbillons de sable et de neige que le vent chasse trop impétueusement.

Ces phoques font régulièrement deux voyages par an. Ils sont fort nombreux au détroit de Davis, et y résident depuis le mois de septembre jusqu'au mois de mars; ils en sortent alors pour aller faire leurs petits à terre, et reviennent avec eux au mois de juin, fort maigres et fort épuisés; ils en partent une seconde fois en juillet, pour aller plus au nord, où ils trouvent probablement une nourriture plus abondante, car ils reviennent fort gras en septembre. Leur maigreur, dans les mois de mai et juin, semble indiquer que c'est alors la saison de leurs amours, et que, dans ce temps, ils oublient de manger, et jeûnent comme les lions et les ours marins.

LE PHOQUE A CROISSANT.

Quatrième espèce.

La quatrième espèce de grand phoque sans oreilles externes est appelée *attarsoak* par les Groenlandais. Il diffère du précédent par quelques caractères, et change de nom dans cette langue à mesure que son poil prend de teintes différentes : le fœtus, qui est tout blanc et couvert d'un poil laineux, se nomme *iblau;* dans la première année d'âge, le poil est un peu moins blanc, et l'animal s'appelle *attarak ;* il devient gris dans la seconde année, et il porte le nom d'*atteitsiuk ;* il varie encore plus dans la troisième, et on l'appelle *aglektok ;* il est tacheté dans la quatrième, ce qui lui fait donner le nom de *milektok;* et ce n'est qu'à la cinquième année que le poil est d'un beau gris blanc, et qu'il a sur le dos deux croissans noirs, dont les pointes se regardent ; ce phoque est alors dans toute sa force, et il prend le nom d'*attarasoak* [1]. J'ai cru devoir rapporter tous ces différens noms pour que les voyageurs qui fréquenteront les côtes du Groenland puissent reconnoître ces animaux.

La peau de ce phoque à croissant est revêtue d'un poil roide et fort ; son corps est couvert d'une graisse épaisse et dont on tire une

[1] Outre ces noms, qui désignent des espèces ou des variétés du phoque, la langue groenlandaise en a d'autres qui ont rapport à plusieurs particularités de l'histoire de ces animaux. *Amiam*, est le troupeau des phoques; le phoque se jouant à la surface de l'eau et nageant à la renverse, se dit *nulloarpok ;* flottant sur l'eau, assoupi par la chaleur, il s'appelle *terlikpok ;* couché sur les glaces, ou s'efforçant de sortir par leurs fentes, il se nomme *outok ;* le trou que le phoque enfermé sous la glace y ouvre avec ses ongles pour respirer, est *aglo ;* le javelot court dont on le frappe, est *iperak ;* et l'homme qui rampe sur le ventre pour les atteindre, *aurnarpok ; outtulliartok* est le chasseur dans sa nacelle, qui les poursuit à grande course ; leur peau dépilée s'appelle *crisak ;* l'huile tirée de leur graisse, *igunak.* (*Recueilli par M. l'abbé Bexon, de la lecture du* Dictionnaire groenlandais.)

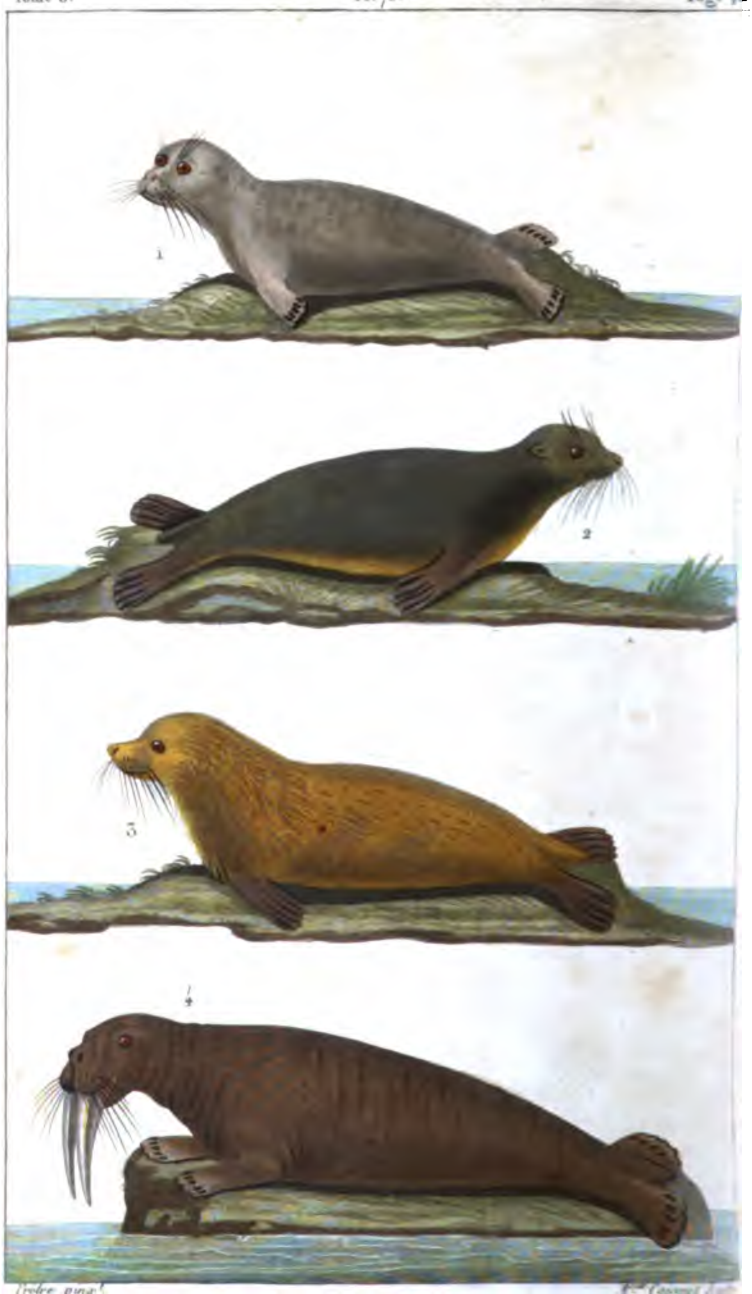
huile qui, pour le goût, l'odeur et la couleur, ressemble assez à de la vieille huile d'olive.

Au reste, il me paroît que c'est à cet animal qu'on peut rapporter la troisième espèce de phoque indiquée par M. Kracheninnikow, qui porte, dit-il, de grands cercles couleur de cerise sur une fourrure jaunâtre, et qui se trouve dans la mer orientale. M. Pallas rapporte aussi à cette espèce un phoque que l'on prend quelquefois aux embouchures du Lena, de l'Olby et du Jenisca, et que les Russes appellent *lièvre de mer (morskoizaëtz)*, à cause de sa blancheur, les lièvres étant tous blancs dans ce pays pendant l'hiver. Si ce dernier animal est en effet le même que l'*attarsoak* de M. Crantz, et que celui de M. Kracheninnikow, on voit qu'il se trouve non-seulement dans le détroit de Davis et aux environs du Groenland, mais encore sur les côtes de la Sibérie et jusqu'au Kamtschatka. Au reste, comme le poil de ce phoque à croissant prend différentes teintes de couleur avec l'âge, il se pourroit que les phoques gris, tachetés, tigrés et cerclés, dont parlent les voyageurs du Nord, ne fussent que les mêmes animaux, et tous de l'espèce du phoque à croissant vu dans des âges différens; et, dans ce cas, nous serions fondés à lui rapporter encore une autre espèce de phoque qui, selon M. Kracheninnikow, a le ventre blanc jaunâtre, le reste de la peau parsemé de taches comme celle du léopard, et dont les petits sont blancs comme de la neige lorsqu'ils viennent de naître.

LE PHOQUE NEIT-SOAK.

Cinquième espèce.

LA cinquième espèce de phoque sans oreilles externes est appelée *neitsoak* par les Groenlandais. Il est plus petit que les précédens: son poil est mêlé de soies brunes et aussi rudes que celles du cochon; la couleur en est variée par de grandes taches, et il est hérissé comme celui de l'ours marin.



Prêtre pinx. ... sculp.

1. Le Phoque commun..........Page 421. | 3. Le Lion marin................ 430
2. L'Ours marin..................... 425. | 4. Le Morse..................... 448

LE PHOQUE LAKTAK DE KAMTSCHATKA.

Sixième espèce.

La sixième espèce est celle que les habitans de Kamtschatka appellent *lakhtak;* elle ne se prend qu'au-delà du cinquante-sixième degré de latitude, soit dans la mer de Pengina, soit dans l'Océan oriental, et paroît être une des plus grandes du genre des phoques.

LE PHOQUE GASSIGIAK.

Septième espèce.

La septième espèce de phoque sans oreilles externes est appelée *kassigiak* par les Groenlandais; la peau des jeunes est noire sur le dos et blanche sous le ventre, et celle des vieux est ordinairement tigrée. Cette espèce n'est pas voyageuse et se trouve toute l'année à *Balsriver.*

LE PHOQUE COMMUN.

Huitième espèce.

La huitième espèce est celle du phoque commun d'Europe[1] (voyez *planche 78*), et que l'on nomme assez indifféremment *veau marin*, *loup marin* et *chien marin;* on donne aussi ces

[1] Les mariniers français l'appellent *veau marin* ou *loup marin;* les Anglais, *common seal*, c'est-à-dire, *phoque commun;* les Espagnols et les Portugais,

mêmes noms à quelques-uns des autres phoques dont nous venons de parler. Cette espèce se trouve non-seulement dans la mer Baltique et dans tout l'Océan, depuis le Groenland jusqu'aux îles Canaries et au cap de Bonne-Espérance, mais encore dans la Méditerranée et dans la mer Noire. M. Kracheninnikow et M. Pallas disent qu'il y en a même dans la mer Caspienne et dans le lac Baikal, où l'eau est douce et non salée, ainsi que dans les lacs Onéga et Ladoga en Russie; ce qui semble prouver que cette espèce est presque universellement répandue, et qu'elle peut vivre également dans la mer et dans les eaux douces des climats froids et tempérés. La figure que nous donnons ici d'un de ces phoques que nous avons fait dessiner vivant, et qui pourroit bien être une variété dans cette espèce du phoque commun, n'avoit que quelques légères différences, dans la forme du corps et dans les couleurs du poil, avec ces autres phoques.

Le voyageur Denis parle d'une espèce de phoque, de taille moyenne, qui se trouve sur les côtes de l'Acadie, et le P. du Tertre rapporte, d'après lui, que cet petits phoques ne s'éloignent jamais beaucoup du rivage.

« Lorsqu'ils sont sur la terre, il y en a toujours quelqu'un, dit-il, qui fait sentinelle; au premier signal qu'il donne, tous se jettent dans la mer : au bout de quelque temps, ils se rapprochent de terre et s'élèvent sur leurs pattes de derrière pour voir s'il n'y a rien à craindre; mais, malgré cela, on en prend un très-grand nombre à terre, et il n'est presque pas possible de les avoir autrement...... Mais quand ces phoques entrent avec la marée dans les anses, il est aisé de les prendre en très-grande quantité; on en ferme l'entrée avec des filets et des pieux, on n'y laisse de libre qu'un fort petit espace par où ces phoques se glissent dès que la marée est haute; on bouche cette ouverture dès que la mer est retirée, et ces animaux étant restés à sec, on n'a que la peine de les assommer. On les suit en canot dans les endroits où il y en a beaucoup; et quand ils mettent la tête hors de l'eau pour respirer, on tire dessus : s'ils ne sont que blessés, on les prend sans peine; mais s'ils sont tués roides, ils vont d'abord au fond, où de gros chiens dressés pour cette chasse vont les pêcher à sept ou huit brasses de profondeur.

Lobo de mer. (*Note communiquée par M. Forster.*) Mais ces noms de *veau* et de *loup marin* ont été également appliqués à tous les phoques.

Ces huit ou neuf espèces de phoques dont nous venons de donner les indications se trouvent pour la plupart aux environs des terres les plus septentrionales dans les mers de l'Europe, de l'Asie et de l'Amérique, tandis que le lion marin, l'ours marin, et même le phoque à museau ridé, se trouvent également répandus dans les deux hémisphères. Tous ces animaux, à l'exception du phoque à museau ridé et du phoque à ventre blanc, sont connus par les Russes et autres peuples septentrionaux, sous le nom de *chien* et de *veau marin*[1]; il en est de même au Kamtschatka, aux îles Kuriles et chez les Koriaques, où on les appelle *kolkha, betarkar* et *memel*, ce qui signifie également *veau marin* dans les trois langues. « Ils ont tous la peau ferme et velue comme les quadrupèdes terrestres, à cela près, dit M. Crantz, que le poil est épais, court et lisse dans la plupart, comme s'il étoit huilé. Ces animaux ont les deux pieds de devant formés pour marcher, et ceux de derrière pour nager; à chaque pied il y a cinq doigts, avec quatre jointures à chacun, armés d'ongles pour grimper sur les rochers ou se cramponner sur la glace; leurs pieds de derrière ont les doigts joints en patte d'oie, de sorte qu'en nageant ils se déploient comme un éventail. Ce sont des espèces d'amphibies; la mer est leur élément, et le poisson leur nourriture; ils vont dormir à terre, et même ils ronflent si profondément au soleil, qu'il est aisé de les surprendre. Ils courent des pieds de devant et sautent ou s'élancent avec ceux de derrière, mais si vite qu'un homme a de la peine à les attraper. Ils ont des dents tranchantes et des poils au museau, forts comme des soies de sanglier..... Leur corps est gros au milieu et terminé en cône par les deux extrémités; ce qui les aide beaucoup à nager. »

C'est sur les rochers et quelquefois sur la glace que ces animaux s'accouplent, et que les mères font leurs petits; elles les allaitent dans l'eau, mais bien plus souvent à terre: elles les laissent aller de temps en temps à la mer; ensuite elles les ramènent à terre, et les exercent ainsi jusqu'à ce qu'ils puissent faire, en nageant, de plus longs voyages.

---

[1] Les Français les appellent aussi *veaux marins*, et quelquefois *loups marins*; et les pêcheurs du Canada nomment les uns *brasseurs*, parce qu'ils agitent l'eau et la font tournoyer, les autres *nau*, et ils ont donné à un autre le nom de *grosse tête* : mais il ne faut pas les confondre avec l'ours de mer, que plusieurs voyageurs ont appelé *veau* et *loup marin*, quoiqu'il en diffère essentiellement par les oreilles, qui sont saillantes et externes.

Non-seulement ces animaux fournissent aux Groenlendais le vêtement et la nourriture, mais leurs peaux sont encore employées à couvrir leurs tentes et leurs canots; ils en tirent aussi de l'huile pour leurs lampes, et se servent des nerfs et des fibres tendineuses pour coudre leurs vêtemens; les boyaux, bien nettoyés et amincis, sont employés au lieu de verre pour leurs fenêtres; et la vessie de ces animaux leur sert de vase pour contenir leur huile; ils en font sécher la chair pour la consommer pendant le temps qu'ils ne peuvent ni chasser ni pêcher: en un mot, les phoques font la principale ressource des Groenlandais, et c'est par cette raison qu'ils s'exercent de bonne heure à la chasse de ces animaux, et que celui qui réussit le mieux acquiert autant de gloire que s'il s'étoit distingué dans un combat.

M. Kracheninnikow, qui a vu ces animaux au Kamtschatka, dit qu'ils remontent quelquefois dans les rivières en si grand nombre, que les petites îles éparses ou voisines des côtes de la mer en sont couvertes. En général, ils ne s'éloignent guère qu'à vingt ou trente lieues des côtes ou des îles, excepté dans le temps de leurs voyages, lorsqu'ils remontent les rivières: c'est pour suivre le poisson dont ils se nourrissent. Ils s'accouplent différemment des quadrupèdes, les femelles se renversant sur le dos pour recevoir le mâle; elles ne produisent ordinairement qu'un petit, ainsi que nous l'avons déjà dit, dans les grandes espèces, et deux dans les petites. La voix de tous ces animaux, selon Kracheninnikow, est fort désagréable; les jeunes ont un cri plaintif, et tous ne cessent de grogner ou murmurer d'un ton rauque. Ils sont dangereux dès qu'on les a blessés: ils se défendent alors avec une sorte de fureur, lors même qu'ils ont le crâne brisé en plusieurs pièces.

On voit, par tout ce que nous venons d'exposer, que non-seulement ce genre des phoques est assez nombreux en espèces, mais que chaque espèce est aussi très-nombreuse en individus, si l'on en juge par la quantité de ceux que les voyageurs ont trouvés rassemblés sur les terres nouvellement découvertes et aux extrémités des deux continens: ces côtes désertes sont en effet le dernier asile de ces peuplades marines, qui ont fui les terres habitées, et ne paroissent plus que dispersées dans nos mers. Et réellement ces phoques en bandes, ces *troupeaux du vieux Protée*, que les anciens nous ont si souvent peints, et qu'ils doivent avoir vus sur la Méditerranée, puisqu'ils connoissoient très-peu l'Océan, ont presque disparu et ne se trouvent plus que dispersés près de

nos côtes, où il n'est plus de désert qui puisse leur offrir la paix et la sécurité dont leurs grandes sociétés ont besoin; ils sont allés chercher ailleurs cette liberté qui est nécessaire à toute réunion sociale, et ne l'ont trouvée que dans les mers peu fréquentées, et sous les zones froides des deux pôles.

L'OURS MARIN[1].

Tous les phoques dont nous venons de parler n'ont que des trous auditifs et point d'oreilles externes; et l'ours marin n'est pas le plus grand des phoques à oreilles, mais c'est celui dont l'espèce est la plus nombreuse et la plus répandue : c'est un animal tout différent de l'ours de mer blanc, dont nous avons parlé; ce dernier est un quadrupède du genre de l'ours terrestre, et l'ours marin, dont il s'agit ici, est un véritable amphibie de la famille des phoques. M. Forster, qui a vu plusieurs de ces animaux dans son voyage avec le capitaine Cook, et qui en a dessiné quelques-uns, a bien voulu me donner le dessin d'après lequel on a gravé la planche (voyez *planche 78, figure 2*); il m'a aussi communiqué plusieurs faits historiques sur leurs habitudes naturelles, et ses observations réunies à celles de M. Steller et de quelques autres voyageurs suffiront pour donner une connoissance assez exacte de cet animal, qui jusqu'à présent avoit été confondu avec les autres phoques.

L'espèce de l'ours marin paroît se trouver dans tous les océans; car les voyageurs ont rencontré et reconnu ces animaux dans les mers de l'équateur, et sous toutes les latitudes jusqu'au cinquante-sixième degré dans les deux hémisphères. Dampier est le premier qui en ait parlé, et qui les ait indiqués sous le nom d'*ours marin;* quelques autres navigateurs l'ont appelé *phoque commun,* parce qu'on le trouve en effet très-communément dans toutes

[1] Il est appelé *kot* par les Russes, *phoque ursin* par M. Forster, *phoque commun* par plusieurs voyageurs, *chat marin* par M. Kracheninnikow, *loup de mer* par les Français, et *veau marin* par les Anglais.

les mers australes ou boréales : mais nous devons observer que ce nom lui a été mal appliqué, puisqu'il appartient spécifiquement au phoque commun qui se trouve sur nos côtes d'Europe, qui n'est pas à beaucoup près aussi grand, et qui de plus n'a point d'oreilles extérieures.

De tous les animaux de ce genre, l'ours marin paroît être celui qui fait les plus grands voyages ; son tempérament n'est pas soumis ou s'accommode à l'influence de tous les climats ; on le trouve dans toutes les mers et autour des îles peu fréquentées ; on le rencontre en troupes nombreuses dans la mer de Kamtschatka et sur les îles inhabitées qui sont entre l'Asie et l'Amérique. M. Steller a eu le temps de l'observer à l'île de Behring, après son malheureux naufrage ; il nous apprend que ces animaux quittent au mois de juin les côtes de Kamtschatka, et qu'ils y reviennent à la fin d'août ou au commencement de septembre pour y passer l'automne et l'hiver [1]. Dans le temps du départ, c'est-à-dire, au mois de juin, les femelles sont prêtes à mettre bas, et il paroît que l'objet du voyage de ces animaux est de s'éloigner le plus qu'ils peuvent de toute terre habitée pour faire tranquillement leurs petits, et se livrer ensuite sans trouble aux plaisirs de l'amour, car les femelles entrent en chaleur un mois après qu'elles ont mis bas; tous reviennent fort maigres au mois d'août ; ceux que M. Steller a disséqués dans cette saison n'avoient rien dans l'estomac ni dans les intestins, et il présume qu'ils ne mangent que peu ou point du tout tant que durent leurs amours. Cette saison de plaisirs est en même temps celle des combats : les mâles se battent avec fureur pour maintenir leur famille et en conserver la propriété; car, lorsqu'un ours marin mâle vient pour enlever à un autre ses filles adultes ou ses femmes, ou qu'il veut le chasser de sa place, le combat est sanglant et ne se termine ordinairement que par la mort de l'un des deux.

Chaque mâle a communément huit à dix femelles, et quelquefois quinze ou vingt ; il en est fort jaloux et les garde avec grand soin : il se tient ordinairement à la tête de toute sa famille, qui est composée de ses femelles et de leurs petits des deux sexes. Chaque famille se tient séparée ; et quoique ces animaux soient par milliers dans de certains endroits, les familles ne se mêlent jamais, et

---

[1] M. Steller dit qu'une seule famille de ces animaux est souvent composée de cent vingt individus ; que non-seulement cette famille est réunie sur le rivage, mais qu'elle l'est encore en nageant dans la mer.

chacune forme une petite troupe à la tête de laquelle est le chef mâle, qui les régit en maître : cependant il arrive quelquefois que le chef d'une autre famille arrive au combat pour protéger un de ceux qui sont aux prises, et alors la guerre devient plus générale, et le vainqueur s'empare de toute la famille des vaincus, qu'il réunit à la sienne.

Ces ours marins ne craignent aucun des autres animaux de la mer : cependant ils paroissent fléchir devant le lion marin ; car ils l'évitent avec soin et ne s'en approchent jamais, quoique souvent établis sur le même terrain : mais ils font une guerre cruelle à la loutre marine (saricovienne), qui, étant plus petite et plus foible, ne peut se défendre contre eux. Ces animaux, qui paroissent très-féroces par les combats qu'ils se livrent, ne sont cependant ni dangereux ni redoutables ; ils ne cherchent pas même à se défendre contre l'homme, et ils ne sont à craindre que lorsqu'on les réduit au désespoir, et qu'on les serre de si près qu'ils ne peuvent fuir : ils se mettent aussi de mauvaise humeur lorsqu'on les provoque dans le temps qu'ils jouissent de leurs femelles ; ils se laissent assommer plutôt que de désemparer.

La manière dont ils vivent et agissent entre eux est assez remarquable ; ils paroissent aimer passionnément leur famille : si un étranger vient à bout d'en enlever un individu, ils en témoignent leurs regrets en versant des larmes ; ils en versent encore lorsque quelqu'un de leur famille, qu'ils ont maltraité, se rapproche et vient demander grâce. Ainsi, dans ces animaux, il paroît que la tendresse succède à la sévérité, et que c'est toujours à regret qu'ils punissent leurs femelles ou leurs petits [1] : le mâle semble être en même temps un bon père de famille et un chef de troupe impérieux, jaloux de conserver son autorité, et qui ne permet pas qu'on lui manque.

Les jeunes mâles vivent pendant quelque temps dans le sein de la famille, et la quittent lorsqu'ils sont adultes et assez forts pour se mettre à la tête de quelques femelles dont ils se font suivre, et cette petite troupe devient bientôt une famille plus nombreuse : tant que la vigueur de l'âge dure et qu'ils sont en état de jouir de leurs femelles, ils les régissent en maîtres et ne les quittent pas : mais lorsque la vieillesse a diminué leurs forces et amorti leurs dé-

---

[1] M. Steller dit que ces animaux maltraitent leur famille pour le moindre manquement, mais qu'il suffit à la femelle ou à un petit, lorsqu'ils ont déplu, de venir caresser le mâle en lui léchant les pieds, pour désarmer sa colère.

sirs, ils les abandonnent et se retirent pour vivre solitaires. L'ennui ou le regret semble les rendre plus féroces : car ces vieux mâles retirés ne témoignent aucune crainte, et ne fuient pas comme les autres à l'aspect de l'homme; ils grondent en montrant les dents, et se jettent même avec audace contre celui qui les attaque, sans jamais reculer ni fuir, en sorte qu'ils se laissent plutôt tuer que de prendre le parti de la retraite.

Les femelles, plus timides que les mâles, ont un si grand attachement pour leurs petits, que, même dans les plus pressans dangers, elles ne les abandonnent qu'après avoir employé tout ce qu'elles ont de force et de courage pour les en garantir et les conserver; et souvent, quoique blessées, elles les emportent dans leur gueule pour les sauver.

M. Steller assure que les ours marins ont plusieurs cris différens, tous relatifs aux circonstances ou aux passions qui les agitent : lorsqu'ils sont tranquilles sur la terre, on distingue aisément les femelles et les jeunes d'avec les vieux mâles par le son de leurs voix, dont le mélange ressemble de loin aux bêlemens d'un troupeau composé de moutons et de veaux; quand ils souffrent ou qu'ils sont ennuyés, ils beuglent ou mugissent; et lorsqu'ils ont été battus ou vaincus, ils gémissent de douleur, et font entendre un sifflement d'affliction à peu près semblable au cri de la saricovienne : dans les combats, ils rugissent et frémissent comme le lion; et enfin dans la joie et après la victoire, ils font un petit cri aigu qu'ils réitèrent plusieurs fois de suite.

Ils ont tous les sens, et surtout l'odorat, très-bons; car ils sont avertis par ce sens même pendant le sommeil, et ils s'éveillent lorsqu'on s'avance vers eux, quoiqu'on en soit encore loin.

Ils ne marchent pas aussi lentement que la conformation de leurs pieds sembleroit l'indiquer; il faut même être bon coureur pour les atteindre [1] : ils nagent avec beaucoup de célérité, et au point de parcourir en une heure une étendue de plus d'un mille d'Allemagne. Lorsqu'ils se délectent ou qu'ils s'amusent près du rivage, ils font dans l'eau différentes évolutions; tantôt ils nagent sur le dos et tantôt sur le ventre; ils paroissent même assez souvent se tenir dans une situation presque verticale; ils se roulent, ils se

---

[1] Cependant M. de Pagès, qui a vu ces animaux au cap de Bonne-Espérance, où l'espèce est de petite taille, dit qu'ils marchent fort lentement, et que, comme ils sont fort gras et replets, ils ont peine à se retourner sur la terre. (*Note communiquée par M. de Pagès, enseigne des vaisseaux du roi.*)

plongent et s'élancent quelquefois hors de l'eau à la hauteur de quelques pieds : dans la pleine mer, ils se tiennent presque toujours sur le dos, sans néanmoins que l'on voie leurs pieds de devant, mais seulement ceux de derrière, qu'ils élèvent de temps en temps au-dessus de l'eau ; et comme ils ont le trou ovale du cœur ouvert, ils ont la faculté d'y rester long-temps sans avoir besoin de respirer ; ils prennent au fond de la mer les crabes et autres crustacés et coquillages dont ils se nourrissent lorsque le poisson leur manque.

Les femelles mettent bas au mois de juin dans les îles désertes de l'hémisphère boréal ; et comme elles entrent en chaleur au mois de juillet suivant, on peut en conclure que le temps de la gestation est au moins de dix mois : leurs portées sont ordinairement d'un seul, et très-rarement de deux petits. Les mâles en naissant sont plus gros et plus noirs que les femelles, qui deviennent bleuâtres avec l'âge, et tachetées ou tigrées entre les jambes de devant : tous, mâles et femelles, naissent les yeux ouverts et ont déjà trente-deux dents ; mais les dents canines ou défenses ne paroissent que quatre jours après. Les mères nourrissent leurs petits de leur lait jusqu'à leur retour sur les grandes terres, c'est-à-dire, jusqu'à la fin d'août : ces petits déjà forts jouent souvent ensemble ; et lorsqu'ils viennent à se battre, celui qui est vainqueur est caressé par le père, et le vaincu est protégé et secouru par la mère.

Ils choisissent ordinairement le déclin du jour pour s'accoupler : une heure auparavant, le mâle et la femelle entrent tous deux dans la mer ; il y nagent doucement ensemble, et reviennent ensuite à terre : la femelle, qui, pour l'ordinaire, sort de l'eau la première, se renverse sur le dos, et le mâle la couvre dans cette situation ; il paroît très-ardent et très-actif ; il presse si fort la femelle par son poids et par ses mouvemens, qu'il l'enfonce souvent dans le sable au point qu'il n'y a que sa tête et les pieds qui paroissent : pendant ce temps, qui est assez long, le mâle est si occupé, qu'on peut en approcher sans crainte et même le toucher avec la main.

Ces animaux ont le poil hérissé, épais et long : il est de couleur noire sur le corps, et jaunâtre ou roussâtre sur les pieds et les flancs ; il y a sous ce long poil une espèce de feutre, c'est-à-dire, un second poil plus court et fort doux, qui est aussi de couleur roussâtre : mais, dans la vieillesse, les plus longs poils deviennent gris ou blancs à la pointe, ce qui les fait paroître d'une cou-

leur grise un peu sombre; ils n'ont pas autour du cou de longs poils en forme de crinière, comme les lions marins. Les femelles diffèrent si fort des mâles par la couleur, ainsi que par la grandeur, qu'on seroit tenté de les prendre pour des animaux d'une autre espèce : leurs plus longs poils varient; ils sont tantôt cendrés et tantôt mêlés de roussâtre. Les petits sont du plus beau noir en naissant; on fait de leurs peaux des fourrures qui sont très-estimées : mais, dès le quatrième jour après leur naissance, il y a du roussâtre sur les pieds et sur les côtés du ventre; c'est par cette raison que l'on tue souvent les femelles qui sont pleines, pour avoir la peau des foetus qu'elles portent, parce que cette fourrure des foetus est encore plus soyeuse et plus noire que celle des nouveau-nés.

Le poids des plus grands ours marins des mers de Kamtschatka est d'environ vingt puds de Russie, c'est-à-dire de huit cents de nos livres, et leur longueur n'excède pas huit à neuf pieds : il en est de même de ceux qui se trouvent à la terre des Etats et dans plusieurs îles de l'hémisphère austral, où les voyageurs ont reconnu ces mêmes ours marins, et en ont observé d'autres bien plus petits.

Pendant les neuf mois que ces grands animaux séjournent sur les côtes de Kamtschatka, c'est-à-dire, depuis le mois d'août jusqu'au mois de juin, ils ont sous la peau un pannicule graisseux de près de quatre pouces sur le corps : la graisse des mâles est huileuse et d'un goût très-désagréable; mais celle des femelles, qui est moins abondante, est aussi d'un goût plus supportable : on peut manger de leur chair, et celle des petits est même assez bonne, tandis que celle des vieux est noire et de très-mauvais goût, quoique dépouillée de sa graisse; il n'y a que le coeur et le foie qui soient mangeables.

La longueur de celui qui a été décrit par M. Steller n'étoit que de sept pieds trois pouces, depuis le bout du museau jusqu'à l'extrémité des nageoires de derrière; et de sept pieds un pouce six lignes, depuis la même extrémité du museau jusqu'au bout de la queue.

Si l'on compare l'ours marin avec l'ours terrestre, on ne leur trouvera d'autre ressemblance que par le squelette de la tête et par la forme de la partie antérieure du corps, qui est épaisse et charnue. La tête, dans son état naturel, est revêtue d'un pannicule graisseux d'un pouce d'épaisseur; ce qui la fait paroître beaucoup plus ronde que celle de l'ours de terre. Elle a en effet deux pieds

cinq pouces six lignes de tour derrière les oreilles, et n'est longue que d'environ huit pouces, depuis le bout du museau jusqu'aux oreilles; mais, après l'avoir dépouillée de sa graisse, le squelette de cette tête de l'ours marin est très ressemblant à celui de l'ours de terre. Du reste, la forme de ces deux animaux est très-différente : le corps de l'ours marin est fort mince dans sa partie postérieure, et devient presque de figure conique, depuis les reins jusqu'auprès de la queue, qui n'a que deux pouces de longueur; en sorte que la grosseur du corps, qui est de quatre pieds huit pouces de tour auprès des épaules, se réduit à un pied six pouces trois lignes auprès de la queue.

L'ours marin a des oreilles externes comme le lion marin et la saricovienne : ces oreilles ont un pouce sept lignes de longueur; elles sont pointues, coniques, droites, lisses et sans poil à l'extérieur; elles ne sont ouvertes que par une fente longitudinale que l'animal peut resserrer et fermer lorsqu'il se plonge en entier dans l'eau. Les yeux sont proéminens et gros à peu près comme ceux du bœuf; l'iris en est noir; ils sont garnis de cils et de paupières, et défendus, comme ceux des phoques, par une membrane qui prend naissance au grand angle de l'œil, et qui peut le recouvrir à la volonté de l'animal.

La gueule, depuis l'angle jusqu'au bout du museau, n'a qu'environ trois pouces de longueur; elle est garnie de moustaches dont les soies ont cinq pouces huit lignes de long : la lèvre supérieure déborde l'inférieure d'un pouce et demi, et la distance entre les deux lèvres, lorsque la gueule est ouverte, est d'environ quatre pouces; la langue, qui est, comme celle de tous les phoques, un peu fourchue à son extrémité, a quatre pouces et demi ou cinq pouces de longueur.

Les dents sont très-pointues, et disposées dans chaque mâchoire de manière que la pointe de chacune correspond exactement à l'intervalle qui sépare l'extrémité des autres; il y en a trente-six en tout, vingt en haut et seize en bas : 1°. dans la mâchoire supérieure quatre dents incisives divisées en deux pointes à leur extrémité ; 2°. deux canines, une de chaque côté, longues d'environ quatre lignes, lesquelles sont courbées en dedans; 3°. deux autres dents canines ou défenses très-aiguës, une de chaque côté d'environ huit à neuf lignes de longueur (c'est avec celles-ci que ces animaux se déchirent et se blessent cruellement); 4°. six autres dents de chaque côté qui sont aiguës comme toutes les autres, et qui occupent la place des molaires.

Dans la mâchoire inférieure, il y a, comme dans la supérieure, 1°. quatre incisives sur le devant de la mâchoire : 2°. deux canines seulement, une de chaque côté; elles sont tranchantes sur la face intérieure et longues de plus d'un pouce : l'ours marin s'en sert dans les combats comme les sangliers se servent de leurs défenses; mais il n'y a pas de secondes dents canines comme dans la mâchoire supérieure; 3°. cinq dents de chaque côté, qui sont pointues, et qui tiennent, comme dans la mâchoire supérieure, la place des dents molaires.

Un caractère qui est commun aux ours et aux lions marins, et qui les distingue de tous les autres animaux, c'est la forme de leurs pieds : ils sont armés d'une pinne ou nageoire qui, dans les pieds de devant, réunit les doigts en une seule masse, tandis que dans ceux de derrière les doigts sont aussi unis par une pinne, et qu'ils ont à peu près la forme de ceux des oiseaux palmipèdes; les pieds de devant servent à l'animal à marcher sur la terre, et ceux de derrière ne lui sont utiles que pour nager et se gratter : il les traîne après lui comme des membres nuisibles sur la terre; car ces parties de l'arrière du corps ramassent et accumulent sous son ventre du sable et de la vase en si grande quantité, qu'il est obligé de marcher circulairement, et c'est par cette raison qu'il ne peut grimper sur les rochers.

Les pieds antérieurs, dont la longueur est d'environ deux pieds sur sept à huit pouces de largeur, ne sont pas cachés en partie sous la peau comme ceux des phoques; mais ils sortent en entier. Ces pieds ou bras sont couverts de poil, à l'exception du carpe, du métacarpe et des doigts, dont la peau est noire, nue, lisse à la partie supérieure, et ridée à la partie inférieure; ils sont à l'intérieur composés de l'os humérus, de ceux du bras, de l'avant-bras, du carpe, du métacarpe et des phalanges des doigts; il y en a cinq à chaque pied, dont les ongles ont deux lignes de longueur; le pouce est le plus long des doigts, et les quatre autres vont toujours en diminuant de longueur jusqu'au cinquième et dernier, qui est le plus court : le pouce, ainsi que le second doigt, sont composés de trois phalanges; le troisième et le quatrième en ont quatre, et le cinquième n'en a que deux.

Les pieds postérieurs, dont la longueur totale est d'environ vingt à vingt-un pouces sur une largeur de cinq ou six pouces, sont composés du fémur, du tibia, du péroné, du tarse, du métatarse et des phalanges des doigts : le tibia et le péroné sont cachés sous la peau du corps; le tarse et le métatarse paroissent à l'exté-

rieur et sont couverts de poils. Il y a aussi cinq doigts armés chacun d'un ongle oblong, aigu, convexe en dessus et concave en dessous. Ces ongles du pouce et du doigt extérieur sont très-petits; mais ceux des trois autres doigts ont environ un pouce de longueur sur une largeur de quatre lignes à la base : ces doigts sont courts, comme ceux des pieds de devant, couverts d'une peau lisse en dessus et ridée en dessous. Le pouce est d'un tiers plus large que les autres doigts; il est de la même longueur que les trois suivans : mais le cinquième est beaucoup plus court. Ces pieds de derrière sont moins épais que ceux de devant, et les phalanges des doigts en sont plus larges, plus plates et plus minces; à l'extrémité des phalanges commencent des épiphyses cartilagineuses qui en rendent les extrémités assez semblables à celles des pieds des oiseaux palmipèdes, et la nageoire est divisée en cinq à son extrémité. Le pouce n'a que deux phalanges; mais les quatre autres doigts en ont chacun trois.

La verge est longue de dix à onze pouces; elle contient, dans sa partie antérieure, un os de près de cinq pouces de longueur, semblable à celui qui se trouve dans la verge de la saricovienne; la peau du scrotum, qui est situé sous l'anus et qui renferme deux testicules de figure oblongue, est de couleur noire, ridée et sans poil. La femelle n'a que deux mamelles situées près de la vulve.

La longueur des intestins, dans l'individu décrit par M. Steller, étoit de cent douze pieds cinq pouces, mesurés depuis l'œsophage jusqu'à l'anus; en sorte que, pris tous ensemble, les intestins étoient seize fois plus longs que le corps de cet animal, dont la grandeur n'étoit que de sept pieds un pouce six lignes, depuis le bout du museau jusqu'à l'extrémité des doigts des pieds de derrière. Dans un de ces animaux nouveau-né, la longueur des intestins n'étoit que treize fois plus grande que celle du corps entier.

Nous devons encore observer et répéter ici que le petit phoque noir a tant de rapport avec l'ours marin, qu'on ne peut se dissimuler que ce ne soit un individu qui appartient à cette espèce, ou qui n'en est qu'une variété; car il ressemble absolument au grand ours marin par la forme du corps, par celle des pattes qui sont manchotes et entièrement dénuées de poil, par la forme des dents incisives qui sont fendues à leur extrémité, par les oreilles qu'il a proéminentes à l'extérieur, et enfin par la qualité soyeuse et la couleur noirâtre de sa fourrure. Et comme il est à présumer que

cet animal, quoique de très-petite taille, étoit néanmoins adulte, puisqu'il avoit toutes ses dents bien formées, on pourroit croire qu'il existe une seconde espèce ou race d'ours marin plus petite que la première, et que c'est à cette seconde espèce qu'on doit rapporter ce que les voyageurs ont dit des petits ours marins qu'ils ont vus dans différens endroits de l'hémisphère austral, mais que jusqu'ici l'on ne connoissoit pas dans l'hémisphère boréal.

Au reste, cette petite race ou espèce d'ours marin ressemble entièrement à la grande, tant par les couleurs du poil et la forme du corps, que par les mœurs et les habitudes naturelles. Il paroît seulement qu'étant bien plus petits, ils sont aussi bien plus timides que les grands. « Ces animaux, dit M. de Pagès, ne cherchent qu'à se sauver du côté de la mer, et ne mordent jamais que ce qui se trouve directement sur leur passage; plusieurs, en se sauvant, passoient même entre nos jambes : ils se familiarisent promptement avec les hommes. J'en ai conservé deux vivans pendant huit jours dans un cuvier de cinq pieds de diamètre; le premier jour, j'y avois fait mettre de l'eau de la mer à la hauteur d'un demi-pied : mais, comme ils faisoient des efforts pour l'éviter, je les mis dans de l'eau douce; ils s'y trouvèrent aussi gênés, et je les laissai à sec. Dès que l'eau étoit vidée, ils se secouoient comme les chiens; ils se grattoient, se nettoyoient avec leur museau et se serroient l'un contre l'autre : ils éternuoient aussi comme les chiens.

Lorsqu'il faisoit soleil, je les lâchois sur le gaillard du vaisseau, où ils ne cherchoient à fuir que quand ils voyoient la mer : sur terre, ils se grattoient, et même ils prenoient plaisir à se laisser gratter par les hommes, auprès desquels ils marchoient assez familièrement; ils alloient même flairer les gens de l'équipage, et ils aimoient à grimper sur les lieux élevés pour être mieux exposés au soleil.

Ils avoient de l'amitié l'un pour l'autre; ils se frottoient et se grattoient mutuellement; et lorsqu'on les séparoit, ils cherchoient bientôt à se rejoindre; il suffisoit d'en emporter un pour se faire suivre de l'autre. On leur offrit du poisson, du goémon, du pain trempé dans de l'eau : ils flairoient et prenoient ce qu'on leur présentoit; mais ils ne l'avaloient pas et le rendoient tout de suite. Le septième jour, un d'eux eut des palpitations et des sanglotemens très-forts; il ouvroit la gueule en rendant une liqueur verdâtre, et il rongeoit le bois de sa cuve : je le fis jeter à la mer. Le lendemain, je lâchai l'autre dans une prairie; mais il n'y mangea rien :

je le chassai à la mer; d'abord il nageoit assez lentement; mais s'étant plongé sous l'eau pendant fort long-temps, il revint à sa surface plus leste qu'auparavant : il venoit apparemment de prendre de la nourriture. »

M. de Pagès ajoute que les plus grands ours marins qu'il ait vus au cap de Bonne-Espérance n'avoient que quatre pieds de longueur, et que la plupart (apparemment les femelles et les jeunes) n'avoient que deux pieds et demi; ce qui diffère prodigieusement pour la taille de l'espèce décrite par M. Steller.

« Le poil des jeunes est noirâtre, continue M. de Pagès; mais avec l'âge il devient d'un gris argenté à la pointe. Leurs dents sont petites; leurs moustaches assez longues; la physionomie est douce, et leur tête ressemble assez à celle d'un chien qui n'auroit que de petites oreilles; celles de ces ours marins sont étroites, peu ouvertes, et n'ont que dix-sept à dix-huit lignes de longueur; le cou est gros et presque de niveau avec la tête; l'endroit le plus gros de l'animal est la poitrine, d'où le corps va en diminuant jusqu'à la queue, qui n'a qu'environ deux pouces de longueur.

Les pattes de devant sont formées par une membrane cartilagineuse qui a presque la forme des nageoires; cette membrane est plus forte à sa partie antérieure qu'en arrière : ces pattes ont cinq doigts qui ne s'étendent pas autant que la membrane; le plus intérieur est le mieux marqué, de même que ses phalanges; les deux suivans le sont moins et les deux extérieurs le sont à peine : chaque doigt est armé d'un ongle très-petit et à peine visible, étant caché par le poil.

Les pattes de derrière ont aussi cinq doigts, dont les trois du milieu ont leurs phalanges et leurs ongles bien marqués : les autres sont moins caractérisés à cet égard; ils ont un ongle très-petit et très-mince : tous ces doigts sont joints par une membrane comme celle de l'oie. »

LE LION MARIN.

La plus grande des espèces de phoques à oreilles externes est celle du lion marin : il est, sans comparaison, plus puissant et plus gros que l'ours marin; cependant jusqu'à ce jour il étoit peu connu, et nous avons déjà observé que le vrai lion marin dont il est ici question n'est pas l'animal auquel le rédacteur du *Voyage d'Anson* a mal-à-propos appliqué ce nom; la figure représente le *phoque à museau ridé*, dont nous avons donné la description, et qui n'a ni oreilles externes ni crinière, et qui diffère encore du lion marin par plusieurs autres caractères. Cette méprise, ou plutôt cette fausse application de ce nom, ne pouvoit être rectifiée tant qu'on n'a pas connu distinctement l'un et l'autre de ces animaux; mais des voyageurs instruits nous ont récemment mis en état de prononcer sur leurs différences, qui sont plus que suffisantes pour en faire, avec fondement, deux espèces, et même deux genres distincts et séparés. Nous donnons ici la figure du vrai lion marin, dessiné d'après nature par M. Forster, savant naturaliste, voyageur, auquel nous devons aussi plusieurs bonnes observations sur quelques autres animaux.

Il a vu des troupes de ces lions marins sur les côtes des terres Magellaniques, et dans quelques endroits de l'hémisphère austral [1]; d'autres voyageurs ont reconnu ces mêmes lions marins dans les mers du Nord, sur les îles Kuriles et au Kamtschatka. M Steller a, pour ainsi dire, vécu au milieu d'eux pendant plusieurs mois dans l'île de Behring. Ainsi l'espèce en est répandue dans les deux hémisphères, et peut-être sous toutes les latitudes, comme celles des ours marins, de la saricovienne et de la plupart des phoques.

---

[1] Les lions marins sont ces animaux décrits par les navigateurs aux terres australe, comme ayant le cou et la tête garnis d'une crinière, et que nous avions peine à reconnoître, quand nous n'avions pour y rapporter que le faux lion marin d'Anson, ou le grand phoque à museau ridé. (Voyez l'article des *Phoques*, ci-dessus.)

Les lions marins se tiennent et vont en grandes familles, cependant moins nombreuses que celles des ours marins, avec lesquels on les voit quelquefois sur le même rivage ; chaque famille est ordinairement composée d'un mâle adulte, de dix à douze femelles [1], et de quinze à vingt jeunes des deux sexes : il y a même des mâles qui paroissent avoir un plus grand nombre de femelles ; mais il y en a d'autres qui en ont beaucoup moins. Tous nagent ensemble dans la mer, et demeurent aussi réunis lorsqu'ils se reposent sur la terre. La présence ou la voix de l'homme les fait fuir ou se jeter à l'eau ; car, quoique ces animaux soient bien plus grands et plus forts que les ours marins, ils sont néanmoins plus timides ; lorsqu'un homme les attaque avec un simple bâton, ils se défendent rarement et fuient en gémissant : jamais ils n'attaquent ni n'offensent, et l'on peut se trouver au milieu d'eux sans avoir rien à craindre ; ils ne deviennent dangereux que quand on les blesse grièvement ou qu'on les réduit aux abois ; la nécessité leur donne alors de la fureur, ils font face à l'ennemi, et combattent avec d'autant plus de courage qu'ils sont plus maltraités. Les chasseurs cherchent à les surprendre sur la terre plutôt que dans la mer, parce qu'ils renversent souvent les barques lorsqu'ils se sentent blessés. Comme ces animaux sont puissans, massifs et très-forts, c'est une espèce de gloire parmi les Kamtschatdales que de tuer un lion marin mâle ; l'homme dans l'état de nature fait plus de cas que nous du courage personnel : ces sauvages, excités par cette idée de gloire, s'exposent au plus grand péril ; ils vont chercher les lions marins en errant plusieurs jours de suite sur les flots de la mer, sans autre boussole que le soleil et la lune ; ordinairement ils les assomment à coups de perches, et quelquefois ils leur lancent des flèches empoisonnées qui les font mourir en moins de vingt-quatre heures, ou bien ils les prennent vivans avec des cordes de lianes dont ils leur embarrassent les pieds.

---

[1] MM. Forster disent dix à douze femelles ; et M. Steller ne leur en donne que deux, trois et quatre : mais comme le sentiment de MM. Forster paroît le mieux fondé, relativement au nombre des petits qui suivent chaque famille, on peut croire qu'en effet les mâles, dans cette espèce, ont le nombre de femelles qu'il leur donne. Au reste, il paroît que ce nombre des femelles varie dans de certaines circonstances ; car il est dit dans le *Voyage de Cook* qu'on a vu un mâle entouré de vingt à trente femelles, qu'il étoit très-occupé à retenir auprès de lui ; mais qu'il y avoit d'autres mâles qui n'en avoient qu'une ou deux.

Quoique ces animaux soient d'un naturel brut et assez sauvage, il paroît cependant qu'à la longue ils se familiarisent avec l'homme. M. Steller dit qu'en les traitant bien on pourroit les apprivoiser : il ajoute qu'ils s'étoient si bien accoutumés à le voir, qu'ils ne fuyoient plus à son aspect, comme au commencement ; qu'ils le regardoient paisiblement, en le considérant avec une espèce d'attention ; qu'enfin ils avoient si bien perdu toute crainte, qu'ils agissoient en toute liberté et même s'accouploient devant lui. M. Forster dit aussi qu'il en a vu quelques-uns qui s'étoient si bien habitués à voir les hommes, qu'ils suivoient les chaloupes en mer, et qu'ils avoient l'air d'examiner ce que l'on y faisoit.

Cependant, quoique les lions marins soient d'un naturel plus doux que les ours marins, les mâles se livrent souvent entre eux des combats longs et sanglans ; on en a vu qui avoient le corps entamé et couvert de grandes cicatrices. Ils se battent pour défendre leurs femelles contre un rival qui vient s'en saisir et les enlever ; après le combat le vainqueur devient le chef et le maître de la famille entière du vaincu. Ils se battent aussi pour conserver la place que chaque mâle occupe toujours sur une grosse pierre qu'il a choisie pour domicile ; et lorsqu'un autre mâle vient pour l'en chasser, le combat commence et ne finit que par la fuite ou par la mort du plus foible.

Les femelles ne se battent jamais entre elles ni avec les mâles ; elles semblent être dans une dépendance absolue du chef de la famille : elles sont ordinairement suivies de leurs petits des deux sexes. Mais lorsque deux mâles, c'est-à-dire, deux chefs de familles différentes, sont aux prises, toutes les femelles arrivent avec leur suite pour être témoins du combat ; et si le chef de quelque autre troupe arrive de même à ce spectacle et prend parti pour ou contre l'un des deux combattans, son exemple est bientôt suivi par plusieurs autres chefs, et alors la bataille devient presque générale et ne se termine que par une grande effusion de sang, et souvent par la mort de plusieurs de ces mâles, dont les familles se réunissent au profit des vainqueurs. On a remarqué que les trop vieux mâles ne se mêlent point dans ces combats : ils sentent apparemment leur foiblesse ; car ils ont soin de se tenir éloignés et de rester tranquilles sur leur pierre, sans néanmoins permettre aux autres mâles ni même aux femelles d'en approcher. Dans la mêlée, la plupart des femelles oublient leurs petits, et tâchent de s'éloigner du lieu de la scène en fuyant ; ce qui suppose un naturel bien différent de celui des ours ma-

rins, dont les femelles emportent leurs petits lorsqu'elles ne peuvent les défendre : cependant il y a quelquefois des mères lionnes qui emportent aussi leurs petits dans leur gueule; d'autres qui ont assez de naturel pour ne les point abandonner, et qui se font même assommer sur la place en cherchant à les défendre : mais il faut que ce soit une exception; car M. Steller dit positivement que ces femelles ne paroissent avoir que très-peu d'attachement pour leurs petits, et que, quand on les leur enlève, elles ne paroissent point en être émues; il ajoute qu'il a pris des petits plusieurs fois lui-même devant le père et la mère, sans courir le moindre risque, et sans que ces animaux insensibles ou dénaturés se soient mis en devoir de les secourir ou de les venger.

Au reste, dit-il, ce n'est qu'entre eux que les mâles sont féroces et cruels; ils maltraitent rarement leurs petits ou leurs femelles; ils ont pour elles beaucoup d'attachement, et ils se plaisent à leurs caresses, qu'ils leur rendent avec complaisance. Mais ce qui paroîtroit singulier, si l'on n'en avoit pas l'exemple dans nos sérails, c'est que, dans le temps des amours, ils sont moins complaisans et plus fiers; il faut que la femelle fasse les premières avances; non-seulement le mâle sultan paroît être indifférent et dédaigneux, mais il marque encore de la mauvaise humeur, et ce n'est qu'après qu'elle a réitéré plusieurs fois ses prévenances qu'il se laisse toucher de sensibilité, et se rend à ses instances : tous deux alors se jettent à la mer, ils y font différentes évolutions, et, après avoir nagé doucement pendant quelque temps ensemble, la femelle revient la première à terre et s'y renverse sur le dos pour attendre et recevoir son maître. Pendant l'accouplement, qui dure huit à dix minutes, le mâle se soutient sur ses pieds de devant; et comme il a la taille d'un tiers plus grande que celle de la femelle, il la déborde de toute la tête.

Ces animaux, ainsi que les ours marins, choisissent toujours les îles désertes pour y aller faire leurs petits, et s'y livrer ensuite aux plaisirs de l'amour. M. Forster, qui les a observés sur les côtes des terres Magellaniques, dit avoir été témoin de leurs amours et de leur accouplement dans les mois de décembre et de janvier, c'est-à-dire, dans la saison d'été de ces climats. M. Steller, qui les a de même observés sur les côtes de Kamtschatka et dans les îles voisines, assure qu'ils s'accouplent toujours dans les mois d'août et de septembre, et que les femelles mettent bas au mois de juillet. Il paroît donc que, dans les climats opposés, c'est toujours en été que les lions marins se recherchent, et que le

temps de la gestation est de près de onze mois; cependant le même Steller dit positivement que les femelles ne portent que neuf mois, comme s'il n'eût pas compté que de septembre et d'août en juillet, il n'y a pas neuf mois, mais dix et onze mois. Ces deux voyageurs que nous venons de citer ne s'accordent pas sur le nombre des petits que la femelle produit à chaque portée; selon M. Steller, elle n'en fait qu'un, et selon M. Forster, elle en fait deux: mais il se peut qu'elles n'en produisent ordinairement qu'un et quelquefois deux; il se peut aussi qu'elles soient moins fécondes au Kamtschatka qu'aux terres Magellaniques, et enfin il se peut que, comme les petits de l'année précédente suivent leur mère avec ceux de l'année suivante, M. Forster ne les ait pas distingués, en voyant la femelle suivie de deux petits. Les mêmes voyageurs rapportent que ces animaux, et surtout les mâles, ne mangent rien tant que durent leurs amours, en sorte qu'après ce temps ils sont toujours fort maigres et très-épuisés; ceux qu'ils ont ouverts dans cette saison n'avoient dans leur estomac que de petites pierres, tandis que dans tout autre temps ils sont très-gras, et que leur estomac est farci des poissons et des crustacés qu'ils mangent en grande quantité.

La voix des lions marins est différente, selon l'âge et le sexe, et il est aisé de distinguer, même de loin, le cri des mâles adultes de celui des jeunes et des femelles: les mâles ont un mugissement semblable à celui du taureau; et lorsqu'ils sont irrités, ils marquent leur colère par un gros ronflement: les femelles ont aussi une espèce de mugissement, mais plus foible que celui du mâle, et assez semblable au beuglement d'un jeune veau; la voix des petits a beaucoup de rapport à celle d'un agneau âgé de quelques mois; de sorte que de loin on croiroit entendre des troupeaux de boeufs et de moutons qui seroient répandus sur les côtes, quoique ce ne soit réellement que des troupes de lions marins, dont les mugissemens, sur des accens et des tons différens, se font entendre d'assez loin pour avertir les voyageurs qu'ils approchent de la terre, que les brumes, dans ces parages, dérobent souvent à leurs yeux.

Les lions marins marchent de la même manière que les ours marins, c'est-à-dire, en se traînant sur la terre à l'aide de leurs pieds de devant, mais c'est encore plus pesamment et de plus mauvaise grâce. Il y en a qui sont si lourds (et ce sont probablement les vieux), qu'ils ne quittent pas la pierre qu'ils ont choisie pour leur siége, et sur laquelle ils passent le jour entier à ron-

fler et à dormir. Les jeunes ont aussi moins de vivacité que les jeunes ours marins : on les trouve souvent endormis sur le rivage; mais leur sommeil est si peu profond, qu'au moindre bruit ils s'éveillent et fuient du côté de la mer. Lorsque les petits sont fatigués de nager, ils se mettent sur le dos de leur mère; mais le père ne les y souffre pas long-temps et les en fait tomber, comme pour les forcer de s'exercer et de se fortifier dans l'exercice de la nage. En général, tous ces lions marins, tant adultes que jeunes, nagent avec beaucoup de vitesse et de légèreté; ils peuvent aussi demeurer fort long-temps sous l'eau sans respirer. Ils exhalent une odeur forte et qui se répand au loin. Leur chair est presque noire et d'assez mauvais goût, surtout celle des mâles; cependant M. Steller dit que la chair des pieds ou nageoires de derrière est très-bonne à manger, mais peut-être n'est-ce que pour des voyageurs, d'autant moins difficiles que ceux-ci manquoient, pour ainsi dire, de tout autre aliment; ils disent que la chair des jeunes est blanchâtre et peut se manger, quoiqu'elle soit un peu fade et assez désagréable au goût : leur graisse est très-abondante et assez semblable à celle de l'ours marin; et quoique moins huileuse que celle des autres phoques, elle n'en est pas plus mangeable. Cette grande quantité de graisse et leur fourrure épaisse les défendent contre le froid dans les régions glaciales; mais il semble qu'elles devroient leur nuire dans les climats chauds, d'autant qu'on ne s'est point aperçu d'aucune mue dans le poil, ni de diminution de leur embonpoint, dans quelque latitude qu'on les ait rencontrés : ces animaux amphibies diffèrent donc en cela des animaux terrestres, qui changent de poil lorsqu'on les transporte dans des climats différens.

Le lion marin diffère aussi de tous les autres animaux de la mer par un caractère qui lui a fait donner son nom, et qui lui donne en effet quelque ressemblance extérieure avec le lion terrestre : c'est une crinière de poils épais, ondoyans, longs de deux à trois pouces et de couleur jaune foncée, qui s'étend sur le front, les joues, le cou et la poitrine; cette crinière se hérisse lorsqu'il est irrité, et lui donne un air menaçant. La femelle, qui a le corps plus court et plus mince que le mâle, n'a pas le moindre vestige de cette crinière; tout son poil est court, lisse, luisant, et d'une couleur jaunâtre assez claire : celui du mâle, à l'exception de la crinière, est de même luisant, poli et court; seulement il est d'un fauve brunâtre et plus foncé que celui de la femelle; il n'y a point de feutre ou petits poils lanugineux au-

dessous des longs poils, comme dans l'ours marin. Au reste, la couleur de ces animaux varie suivant l'âge : les vieux mâles ont le pelage fauve comme les femelles, et ils ont quelquefois du blanc sur le cou et la tête ; les jeunes ont ordinairement la même couleur fauve foncée des mâles adultes ; mais il y en a qui sont d'un brun presque noir, et d'autres qui sont d'un fauve pâle comme les vieux et les femelles.

Le poids de ce gros animal est d'environ quinze à seize cents livres, et sa longueur de dix à douze pieds, lorsqu'il a pris tout son accroissement [1] ; les femelles, qui sont beaucoup plus minces, sont aussi plus petites, et n'ont communément que sept à huit pieds de longueur : le corps des uns et des autres, dont le diamètre est à peu près égal au tiers de sa longueur, a presque partout une épaisseur égale, et se présente aux yeux comme un gros cylindre, plutôt fait pour rouler que pour marcher sur la terre ; aussi ce corps trop arrondi n'y trouve d'assiette que parce qu'étant recouvert partout d'une graisse excessive, il prête aisément aux inégalités du terrain et aux pierres sur lesquelles l'animal se couche pour reposer.

La tête paroît être trop petite à proportion d'un corps aussi gros ; le museau est assez semblable à celui d'un gros dogue, étant un peu relevé et comme tronqué à son extrémité ; la lèvre supérieure déborde sur la lèvre inférieure, et toutes deux sont garnies de cinq rangs de soies rudes en forme de moustaches, qui sont longues, noires, et s'étendent le long de l'ouverture de la gueule : ces soies sont des tuyaux dont on peut faire des cure-dents ; elles deviennent blanches dans la vieillesse. Les oreilles sont coniques et longues seulement de six à sept lignes ; leur cartilage est ferme et roide, néanmoins elles sont repliées vers l'extrémité ; la partie intérieure en est lisse, et la surface extérieure est couverte de poil. Les yeux sont grands et proéminens ; les caroncules des grands angles en sont fort apparentes et d'une couleur rouge assez vive,

---

[1] Les voyageurs sont d'accord sur le poids des lions marins, mais ils ne le sont pas également sur la taille ; les uns leur donnent douze à quatorze pieds de longueur, et dom Pernetti les fait encore plus grands. M. Steller dit que leur corps ne surpasse guère en longueur celui des ours marins, mais qu'il est beaucoup plus épais ; et M. Forster, qui paroît avoir examiné de près ces animaux, dit que les vieux lions marins ont, en général, dix à douze pieds de longueur, qui est celle que nous adoptons ici, d'autant qu'elle paroît être la plus conforme à la pesanteur de l'animal.

en sorte que les yeux de cet animal paroissent ardens et échauffés; l'iris en est vert, et le reste de l'oeil est blanc, varié de petits filets sanguins; il y a une membrane (*membrana nictitans*) à l'angle intérieur qui peut au besoin recouvrir l'oeil en entier à la volonté de l'animal; des sourcils composés de crins noirs assez forts surmontent les yeux. La langue est couverte de petites fibres tendineuses, et elle est un peu fourchue à son extrémité: le palais est cannelé et sillonné transversalement par des rides assez sensibles. Les dents sont au nombre de trente-six, comme dans l'ours marin, et sont disposées de même: les incisives supérieures sont terminées par deux pointes, au lieu que les inférieures n'en ont qu'une; il y en a quatre tant en haut qu'en bas: les dents canines sont bien plus longues que les incisives et d'une forme conique, un peu crochues à l'extrémité, avec une cannelure au côté intérieur. Il y a, comme dans l'ours marin, des doubles dents canines à la mâchoire supérieure, qui sont placées l'une auprès de l'autre entre les incisives et les molaires, et une canine seulement de chaque côté à la mâchoire inférieure; mais toutes ces dents canines, ainsi que les incisives et les molaires, sont du triple plus longues que celles de l'ours marin. Ces dents molaires sont au nombre de six de chaque côté dans la mâchoire supérieure, et au nombre de cinq seulement de chaque côté dans la mâchoire inférieure; elles ont à peu près la même figure que les canines, seulement elles sont plus courtes: on remarque sur ces dents molaires une proéminence ou tubérosité osseuse, qui paroît faire partie constituante de la dent.

Le lion marin, au lieu de pieds de devant, a des nageoires qui sortent de chaque côté de la poitrine; elles sont lisses et de couleur noirâtre sans apparence de doigts, avec une foible trace d'ongle au milieu que l'on distingue à peine: cependant ces nageoires renferment cinq doigts avec des phalanges et leurs articulations; ces petits ongles ont la forme de tubercules arrondis, et sont d'une substance cornée; ils sont situés au tiers de la longueur de la nageoire en la mesurant depuis l'extrémité: la forme de la nageoire entière est celle d'un triangle allongé et tronqué vers la pointe: et elle est absolument dénuée de poil et comme crénelée sur la face intérieure.

Les nageoires postérieures sont, comme celles de devant, couvertes d'une peau noirâtre, lisse et sans aucun poil: mais elles sont divisées à l'extérieur en cinq doigts fort longs et aplatis, qui sont terminés par une membrane mince, comprimée, et qui

s'étend au-delà de l'extrémité des doigts; les petits ongles qui sont au-dessus de ces doigts ne servent à l'animal que pour se gratter le corps.

Dans les phoques, la conformation des pieds est très-différente: tous ont des pattes en devant assez bien conformées, avec des doigts distincts et bien marqués, qui sont seulement joints par une membrane; leurs pieds et leurs doigts sont aussi garnis de poil comme le reste du corps, au lieu que, dans le lion marin, comme dans l'ours marin, ces quatre extrémités sont plutôt des nageoires que des pattes; aussi croyons-nous devoir rapporter à l'une ou l'autre de ces espèces du lion marin ou de l'ours marin ce que dit Frezier des phoques qui se trouvent sur les côtes occidentales de l'Amérique. « Ils diffèrent, dit ce voyageur, des loups marins du Nord, en ce que ceux-là ont des pattes, et que ceux-ci ont des nageoires allongées à peu près comme des ailes vers les épaules, et deux autres petites qui enferment le croupion. La Nature a néanmoins conservé au bout des grandes nageoires quelque conformité avec les pattes, car on y remarque des ongles qui en terminent l'extrémité; peut-être que ces animaux s'en servent pour marcher à terre, où ils se plaisent fort, et où ils portent leurs petits, qu'ils nourrissent de poisson..... Ils jettent des cris comme les veaux, et c'est ce qui les a fait appeler *veaux marins;* mais leur tête ressemble plutôt à celle d'un chien qu'à tout autre animal, et c'est avec raison que les Hollandais les appellent *chiens marins*. Leur peau est couverte d'un poil fort ras et touffu, et leur chair est fort huileuse et de mauvais goût... néanmoins les Indiens de Chiloé la font sécher, et en font leurs provisions pour se nourrir; les équipages des vaisseaux en tirent de l'huile pour leurs besoins. La pêche en est fort facile; on en approche sans peine sur la terre et sur la mer, et on les tue d'un seul coup sur le nez. Il y en a de différentes grandeurs: dans le Sud ils sont de la grosseur des forts mâtins, et au Pérou on en trouve qui ont plus de douze pieds de long. »

La verge du lion marin est à peu près de la grosseur de celle du cheval, et la vulve, dans la femelle, est placée fort bas vers la queue, qui n'a qu'environ trois pouces de longueur. Cette courte queue est de forme conique et couverte d'un poil semblable à celui du corps. Lorsque l'animal est dans une situation allongée, la queue se trouve cachée entre les nageoires de derrière, qui, dans cette situation, sont très-voisines l'une de l'autre.

M. Forster nous a donné les dimensions suivantes, prises sur

une femelle, qui probablement n'avoit pas encore acquis tout son accroissement.

	pieds.	pou.	lig.
Du bout du nez à l'extrémité des doigts du milieu de la nageoire de derrière	6	3	3
Du bout du nez jusqu'à l'extrémité de la queue	5	6	»
Du bout du nez jusqu'à l'origine de la queue	5	6	»
Circonférence du corps aux épaules	3	11	»
Circonférence de la tête derrière les oreilles	2	1	5
Longueur des nageoires de devant	1	9	»
Longueur des nageoires de derrière, jusqu'à l'extrémité du pouce	1	5	»
Depuis l'extrémité de la lèvre supérieure à l'angle de la bouche	»	3	8
Depuis l'extrémité de la lèvre supérieure jusqu'à la base des oreilles	»	8	»
Longueur des moustaches	»	5	3
Longueur de la queue	»	2	10
Longueur de l'ongle du doigt du milieu de la nageoire postérieure	»	»	11
Hauteur des oreilles	»	»	7

Si l'on veut comparer tout ce que nous avons dit de l'ours marin avec ce que nous venons de dire du lion marin, on peut voir qu'il y a beaucoup d'analogie entre ces animaux, tant par les habitudes naturelles que par plusieurs caractères extérieurs; néanmoins comme il y a des différences essentielles, et que l'on a quelquefois confondu ces deux espèces, il est bon de résumer ici leurs principales différences.

1°. Le lion marin a, comme le lion terrestre, une crinière fauve, et tout le reste de son poil est court, lisse, luisant et couché sur la peau, au lieu que l'ours marin n'a point de crinière, et que le poil du cou et de tout le corps est long et hérissé: il y a de plus à la racine du long poil un second poil plus court; c'est une espèce de fourrure ou feutre lanugineux qui manque au lion marin.

2°. La couleur du lion marin est fauve et jaunâtre, tirant sur le brun, et à peu près semblable à celle du lion terrestre; tandis que la couleur de l'ours marin est d'un brun foncé presque noir, moucheté quelquefois de petits points blancs.

3°. La taille des lions marins est ordinairement de dix à douze pieds, et celle des ours marins les plus grands n'excède jamais huit à neuf pieds.

4°. Les lions marins sont indolens et fort lourds, et ils ne marquent que bien peu d'attachement pour leur progéniture; au contraire, les ours marins sont très-vifs, et donnent des preuves d'un grand amour pour leurs petits, par les soins qu'ils en prennent.

5°. Enfin, quoique les lions et les ours marins soient souvent sur le même terrain et dans les mêmes eaux, cependant ils y vivent toujours en troupe séparées et éloignées les unes des autres; et s'ils sont assez voisins pour se mêler quelquefois, ce n'est jamais pour s'habituer ensemble, et chacun rejoint bientôt sa famille.

LES MORSES.

Nous ajouterons à ce que nous avons dit précédament des morses, quelques observations que M. Crantz a faites sur ces animaux dans son voyage au Groenland.

« Un de ces morses, dit-il, avoit dix-huit pieds de longueur, et à peu près autant de circonférence dans sa plus grande épaisseur: sa peau n'étoit pas unie, mais ridée par tout le corps, et plus encore autour du cou; sa graisse étoit blanche et ferme comme du lard, épaisse d'environ trois pouces; la figure de sa tête étoit ovale; la bouche étoit si étroite, qu'on pouvoit à peine y faire entrer le doigt; la lèvre inférieure est triangulaire, terminée en pointe, un peu avancée entre les deux longues défenses qui partent de la mâchoire supérieure; sur les deux lèvres, et de chaque côté du nez, on voit une peau spongieuse, d'où sortent des moustaches d'un poil épais et rude, longues de six ou sept pouces, tressées comme une corde à trois brins, ce qui donne à cet animal une sorte de majesté hideuse. Il se nourrit principalement de moules et d'algue marine. Les défenses avoient vingt-sept pouces de longueur, dont sept pouces étoient cachés dans l'épaisseur de la peau et dans les alvéoles qui s'étendent jusqu'au crâne: chaque dé-

fense pesoit quatre livres et demie, et le crâne entier vingt-quatre livres [1]. »

Selon le voyageur Kracheninnikow [2], les morses, qu'il appelle *chevaux marins*, n'entrent pas, comme les phoques, dans les eaux douces, et ne remontent pas les rivières.

« On voit peu de ces animaux, dit-il, dans les environs de Kamtschatka; et si l'on en trouve, ce n'est que dans les mers qui sont au nord : on en prend beaucoup auprès du cap *Tchukotskoi*, où ils sont plus gros et plus nombreux que partout ailleurs. Le prix de leurs dents dépend de leur grandeur et de leur poids : les plus chères sont celles qui pèsent vingt livres, mais elles sont fort rares; on en voit même peu qui pèsent dix à douze livres, leur poids ordinaire n'étant que de cinq ou six livres. »

Frédéric Martens avoit déjà observé quelques-unes des habitudes naturelles de ces animaux; il assure qu'ils sont forts et courageux, et qu'ils se défendent les uns les autres avec une résolution extraordinaire. « Lorsque j'en blessois un, dit-il, les autres s'assembloient autour du bateau, et le perçoient à coups de défenses; d'autres s'élevoient hors de l'eau, et faisoient tout leur possible pour s'élancer dedans. Nous en tuâmes plusieurs centaines à l'île de *Muff*... et l'on se contente ordinairement d'en emporter la tête pour arracher les défenses. »

Ces animaux, comme l'on sait, vont en très-grandes troupes, et ils étoient autrefois en quantité presque innombrable dans plusieurs endroits des mers septentrionales. M. Gmelin rapporte qu'en 1705 et 1706 les Anglais en tuèrent, à l'île de Cherry, sept à huit cents en six heures; qu'en 1708 ils en tuèrent en sept heures neuf cents; et en 1710, en une journée, huit cents. « On trouve, dit-il, les dents de ces animaux sur les bas bords de la mer; et il y a apparence que ces dents viennent de ceux qui meurent : on trouve en grand nombre de ces dents du côté des Tschutschis, où ces peuples les ramassent en monceaux pour en faire des outils. »

On voit, par les relations de tous les voyageurs qui ont fré-

---

[1] *Histoire générale des voyages*, tome XIX, page 60 et suiv.

[2] *Histoire du Kamtschatka*; Lyon, 1767; tome I, page 283.

quenté les mers du Nord, qu'on a fait une énorme destruction de ces grands animaux, et que l'espèce en est actuellement bien moins nombreuse qu'elle ne l'étoit jadis; ils se sont retirés vers le nord et dans les lieux les moins fréquentés par les pêcheurs, qui n'en rencontrent plus dans les mêmes endroits où ils étoient anciennement en si grand nombre: nous verrons qu'il en est à peu près de même des phoques et de tous ces amphibies marins, dont le naturel les porte à se réunir en troupeaux et former une espèce de société; l'homme a rompu toutes ces sociétés, et la plupart de ces animaux vivent actuellement dans un état de dispersion, et ne peuvent se rassembler qu'auprès des terres désertes et inconnues.

LE MORSE [1]

OU LA VACHE MARINE.

Le nom de *vache marine*, sous lequel le morse est le plus généralement connu, a été très-mal appliqué [2], puisque l'animal qu'il désigne ne ressemble en rien à la vache terrestre: le nom d'*éléphant de mer*, que d'autres lui ont donné, est mieux imaginé, parce qu'il est fondé sur un rapport unique et sur un caractère très-apparent. Le morse a, comme l'éléphant, deux grandes défenses d'ivoire qui sortent de la mâchoire supérieure, et il a la tête conformée ou plutôt déformée de la même manière que l'éléphant, auquel il ressembleroit en entier par cette partie capitale, s'il avoit une trompe: mais le morse est non-seulement privé de cet instrument, qui sert de bras et de main à l'éléphant, il l'est

[1] Morse, *morss*, nom de cet animal en langue russe, et que nous avons adopté.

[2] Ce nom vient peut-être, comme celui de *veau marin*, de ce que le morse et le phoque ont quelquefois un cri qui imite le mugissement d'une vache ou d'un veau. *Ipsis* (dit Pline en parlant des phoques) *in sonmo mugitus, unde nomen vituli.*

encore de l'usage des vrais bras et des jambes. Ces membres sont, comme dans les phoques, enfermés sous sa peau; il ne sort au dehors que les deux mains et les deux pieds. Son corps est allongé, renflé par la partie de l'avant, étroit vers celle de l'arrière, partout couvert d'un poil court; les doigts des pieds et des mains sont enveloppés dans une membrane, et terminés par des ongles courts et pointus; de grosses soies en forme de moustaches environnent la gueule; la langue est échancrée; il n'y a point de conque aux oreilles, etc.; en sorte qu'à l'exception des deux grandes défenses qui lui changent la forme de la tête, et des dents incisives qui lui manquent en haut et en bas, le morse ressemble pour tout le reste au phoque; il est seulement beaucoup plus grand, plus gros et plus fort. Les plus grands phoques n'ont tout au plus que sept ou huit pieds; le morse en a communément douze, et il s'en trouve de seize pieds de longueur et de huit ou neuf pieds de tour. Il a encore de commun avec les phoques d'habiter les mêmes lieux, et on les trouve presque toujours ensemble: ils ont beaucoup d'habitudes communes; ils se tiennent également dans l'eau, ils vont également à terre; ils montent de même sur les glaçons; ils allaitent et élèvent de même leurs petits; ils se nourrissent des mêmes alimens; ils vivent de même en société, et voyagent en grand nombre: mais l'espèce du morse ne varie pas autant que celle du phoque; il paroît qu'il ne va pas si loin, qu'il est plus attaché à son climat, et que l'on en trouve très-rarement ailleurs que dans les mers du Nord: aussi le phoque étoit connu des anciens, et le morse ne l'étoit pas.

La plupart des voyageurs qui ont fréquenté les mers septentrionales de l'Asie, de l'Europe et de l'Amérique, ont fait mention de cet animal: mais Zorgdrager nous paroît être celui qui en parle avec le plus de connoissance; et j'ai cru devoir présenter ici la traduction et l'extrait de cet article de son ouvrage, qui m'a été communiqué par M. le marquis de Montmirail.

« On trouvoit autrefois dans la baie d'Horisont et dans celle de « Klock, beaucoup de morses et de phoques; mais aujourd'hui il « en reste fort peu..... Les uns et les autres se rendent, dans les « grandes chaleurs de l'été, dans les plaines qui en sont voisines, « et on en voit quelquefois des troupeaux de quatre-vingts, cent, « et jusqu'à deux cents, particulièrement des morses, qui peu- « vent y rester quelques jours de suite, et jusqu'à ce que la faim « les ramène à la mer. Ces animaux ressemblent beaucoup, à « l'extérieur, aux phoques; mais ils sont plus forts et plus gros. « Ils ont cinq doigts aux pattes, comme les phoques; mais leurs

« ongles sont plus courts, et leur tête plus épaisse, plus ronde « et plus forte. La peau du morse, principalement vers le cou, « est épaisse d'un pouce, ridée, et couverte d'un poil très-court « de différentes couleurs. Sa mâchoire supérieure est armée de « deux dents d'une demi-aune ou d'une aune de longueur : ces « défenses, qui sont creuses à la racine, deviennent encore plus « grandes à mesure que l'animal vieillit; on en voit quelquefois « qui n'en ont qu'une, parce qu'ils ont perdu l'autre en se bat- « tant, ou seulement en vieillissant. Cet ivoire est ordinairement « plus cher que celui de l'éléphant, parce qu'il est plus compacte « et plus dur. La bouche du morse ressemble à celle d'un bœuf; « elle est garnie en haut et en bas de poils creux, pointus, et de « l'épaisseur d'un tuyau de paille; au-dessus de la bouche, il y a « deux naseaux, desquels ces animaux soufflent de l'eau, comme « la baleine, sans cependant faire beaucoup de bruit. Leurs yeux « sont étincelans, rouges et enflammés, pendant les chaleurs de « l'été; et comme ils ne peuvent souffrir alors l'impression que « l'eau fait sur les yeux, ils se tiennent plus volontiers dans les « plaines en été que dans tout autre temps..... On voit beaucoup « de morses vers le Spitzberg..... On les tue sur terre avec des « lances..... On les chasse pour le profit qu'on tire de leurs dents et « de leur graisse; l'huile en est presque aussi estimée que celle de « la baleine. Leurs deux dents valent autant que toute leur graisse; « l'intérieur de ces dents a plus de valeur que l'ivoire, surtout « dans les grosses dents, qui sont d'une substance plus compacte « et plus dure que les petites. Si l'on vend un florin la livre de « l'ivoire des petites dents, celui des grosses se vend trois ou « quatre, et souvent cinq florins. Une dent médiocre pèse trois « livres..... et un morse ordinaire fournit une demi-tonne d'huile. « Ainsi l'animal entier produit trente-six florins; savoir, dix- « huit pour ses deux dents, à trois florins la livre, et autant pour « sa graisse..... Autrefois on trouvoit de grands troupeaux de ces « animaux sur terre; mais nos vaisseaux, qui vont tous les ans « dans ce pays pour la pèche de la baleine, les ont tellement épou- « vantés, qu'ils se sont retirés dans des lieux écartés, et que ceux « qui y restent ne vont plus sur la terre en troupes, mais de- « meurent dans l'eau ou dispersés [1] çà et là sur les glaces. Lors-

[1] Il faut que le nombre de ces animaux soit prodigieusement diminué, ou plutôt qu'ils se soient presque tous retirés vers des côtes encore inconnues, puisqu'on

« qu'on a joint un de ces animaux sur la glace ou dans l'eau, « on lui jette un harpon fort et fait exprès, et souvent ce harpon glisse sur sa peau dure et épaisse : mais, lorsqu'il a pénétré, « on tire l'animal avec un câble vers le timon de la chaloupe, et « on le tue en le perçant avec une forte lance faite exprès ; on « l'amène ensuite sur la terre la plus voisine ou sur un glaçon « plat : il est ordinairement plus pesant qu'un bœuf. On commence par l'écorcher, et on jette sa peau, parce qu'elle n'est « bonne à rien [1] ; on sépare de la tête avec une hache les deux « dents, ou l'on coupe la tête pour ne pas endommager les dents, « et on la fait bouillir dans une chaudière ; après cela, on coupe « la graisse en longues tranches, et on la porte au vaisseau..... Les « morses sont aussi difficiles à suivre à force de rames que les baleines, et on lance souvent en vain le harpon, parce qu'outre « que la baleine est plus aisée à toucher, le harpon ne glisse pas « aussi facilement dessus que sur le morse... On l'atteint souvent « par trois fois avec une lance forte et bien aiguisée, avant de « pouvoir percer sa peau dure et épaisse ; c'est pourquoi il est nécessaire de chercher à frapper sur un endroit où la peau soit « bien tendue, parce que partout où elle prête, on la perceroit « difficilement ; en conséquence, on vise avec la lance les yeux « de l'animal, qui, forcé par ce mouvement de tourner la tête, « fait tendre la peau vers la poitrine ou aux environs : alors on « porte le coup dans cette partie, et on retire la lance au plus « vite, pour empêcher qu'il ne la prenne dans sa gueule, et « qu'il ne blesse celui qui l'attaque, soit avec l'extrémité de ses « dents, soit avec la lance même, comme cela est arrivé quelquefois. Cependant cette attaque sur un petit glaçon ne dure « jamais long-temps, parce que le morse, blessé ou non, se jette

---

trouve dans les relations des voyages au Nord, qu'en 1704, près de l'île de Cherry, à soixante-quinze degrés quarante-cinq minutes de latitude, l'équipage d'un bâtiment anglais rencontra une prodigieuse quantité de morses, tous couchés les uns auprès des autres ; que de plus de mille qui formoient ce troupeau, les Anglais n'en tuèrent que quinze ; mais qu'ayant trouvé une grande quantité de dents, ils en remplirent un tonneau entier ; — qu'avant le 13 juillet ils tuèrent encore cent de ces animaux, dont ils n'emportèrent que les dents...... ; qu'en 1706 d'autres Anglais en tuèrent sept ou huit cents dans six heures ; en 1708, plus de neuf cents dans sept heures ; en 1710, huit cents en plusieurs jours, et qu'un seul homme en tua quarante avec une lance.

[1] Zorgdrager ignoroit apparemment qu'on fait un très-bon cuir de cette peau. J'en ai vu des soupentes de carrosse qui étoient très-liantes et très-fermes. Anderson dit, d'après Other, qu'on en fait aussi des sangles et des cordes de bateau.

« aussitôt dans l'eau, et par conséquent on préfère de l'attaquer « sur terre..... Mais on ne trouve ces animaux que dans des en- « droits peu fréquentés, comme dans l'île de Moffen derrière le « Worland, dans les terres qui environnent les baies d'Horisont « et de Klock, et ailleurs dans les plaines fort écartées et sur les « bancs de sable, dont les vaisseaux n'approchent que rarement; « ceux même qu'on y rencontre, instruits par les persécutions « qu'ils ont essuyées, sont tellement sur leurs gardes, qu'ils se tien- « nent tous assez près de l'eau pour pouvoir s'y précipiter promp- « tement. J'en ai fait moi-même l'expérience sur le grand banc de « sable de Rif derrière le Worland, où je rencontrai une troupe « de trente ou quarante de ces animaux; les uns étoient tout au « bord de l'eau, les autres n'en étoient que peu éloignés. Nous « nous arrêtâmes quelques heures avant de mettre pied à terre, « dans l'espérance qu'ils s'engageroient un peu plus avant dans « la plaine, et comptant nous en approcher : mais, comme cela « ne nous réussit pas, les morses s'étant toujours tenus sur leurs « gardes, nous abordâmes avec deux chaloupes, en les dépas- « sant à droite et à gauche; ils furent presque tous dans l'eau au « moment où nous arrivions à terre, de sorte que notre chasse « se réduisit à en blesser quelques-uns, qui se jetèrent dans la « mer, de même que ceux qui n'avoient pas été touchés, et nous « n'eûmes que ceux que nous tirâmes de nouveau dans l'eau....... « Anciennement et avant d'avoir été persécutés, les morses s'avan- « çoient fort avant dans les terres; de sorte que, dans les hautes « marées, ils étoient assez loin de l'eau, et que, dans le temps de « la basse mer, la distance étant encore beaucoup plus grande, « on les abordoit aisément..... On marchoit de front vers ces « animaux pour leur couper la retraite du côté de la mer; ils « voyoient tous ces préparatifs sans aucune crainte, et souvent « chaque chasseur en tuoit un avant qu'il pût regagner l'eau. On « faisoit une barrière de leurs cadavres, et on laissoit quelques gens « à l'affût pour assommer ceux qui restoient; on en tuoit quelque- « fois trois au quatre cents..... On voit, par la prodigieuse quan- « tité d'ossemens de ces animaux dont la terre est jonchée, qu'ils « ont été autrefois très-nombreux..... Quand ils sont blessés, ils « deviennent furieux, frappant de côté et d'autre avec leurs « dents; ils brisent les armes, ou les font tomber des mains de « ceux qui les attaquent, et à la fin, enragés de colère, ils met- « tent leur tête entre leurs pattes ou nageoires, et se laissent ainsi « rouler dans l'eau..... Quand ils sont en grand nombre, ils de-

« viennent si audacieux, que, pour se secourir les uns les autres,
« ils entourent les chaloupes, cherchant à les percer avec leurs
« dents, ou à les renverser en frappant contre le bord... Au reste,
« cet éléphant de mer, avant de connoître les hommes, ne crai-
« gnoit aucun ennemi, parce qu'il avoit su domter les ours cruels
« qui se tiennent dans le Groenland, qu'on peut mettre au
« nombre des voleurs de mer. »

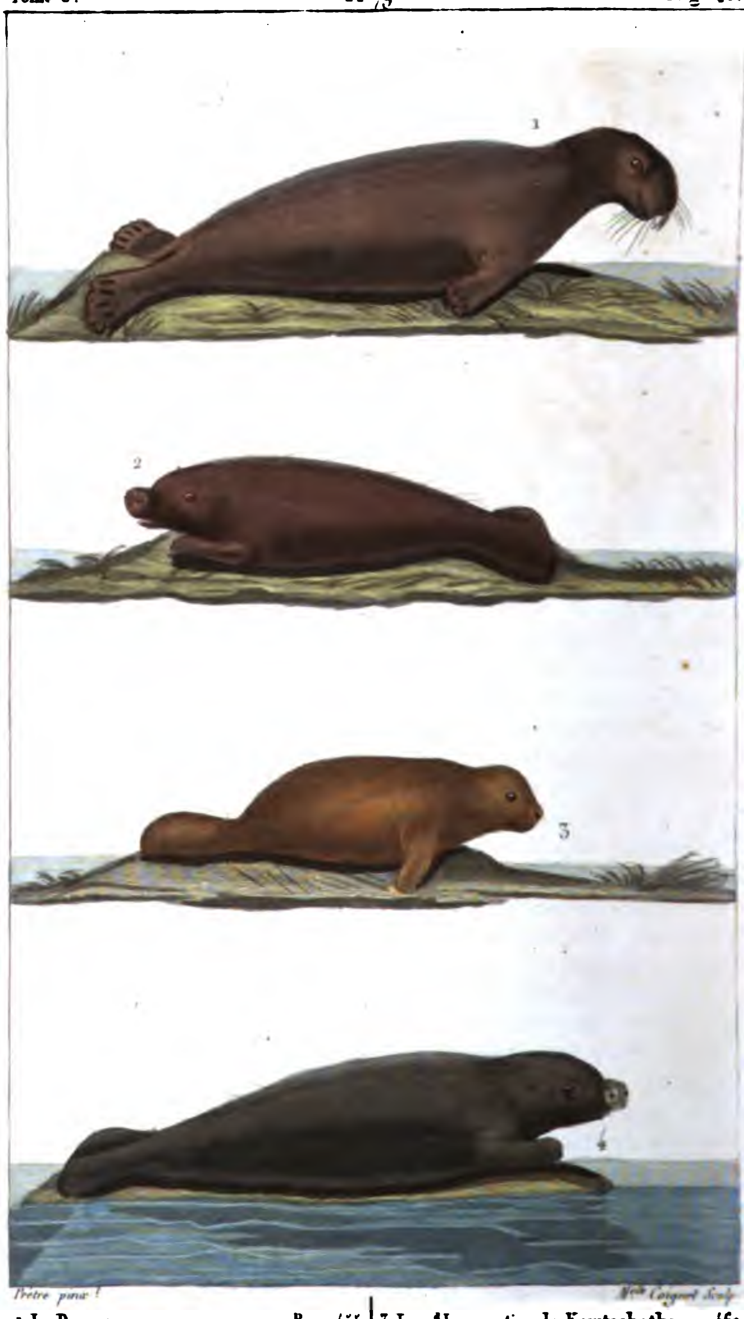
En ajoutant à ces observations de M. Zorgdrager celles qui se trouvent dans le *Recueil des voyages du Nord*, et les autres qui sont éparses dans différentes relations, nous aurons une histoire assez complète de cet animal. Il paroît que l'espèce en étoit autrefois beaucoup plus répandue qu'elle ne l'est aujourd'hui; on la trouvoit dans les mers des zones tempérées, dans le golfe du Canada, sur les côtes de l'Acadie, etc. : mais elle est maintenant confinée dans les mers arctiques; on ne trouve des morses que dans cette zone froide, et même il y en a peu dans les endroits fréquentés, peu dans la mer Glaciale de l'Europe, et encore assez peu dans celles du Groenland, du détroit de Davis, et des autres parties du nord de l'Amérique, parce qu'à l'occasion de la pêche de la baleine, on les a depuis long-temps inquiétés et chassés. Dès la fin du seizième siècle, les habitans de Saint-Malo alloient aux îles Ramées prendre des morses, qui, dans ce temps, s'y trouvoient en grand nombre : il n'y a pas cent ans que ceux du Port-Royal, au Canada, envoyoient des barques au cap de Sable et au cap Fourchu, à la chasse de ces animaux, qui depuis se sont éloignés de ces parages, aussi-bien que de ceux des mers de l'Europe; car on ne les trouve en grand nombre que dans la mer Glaciale de l'Asie, depuis l'embouchure de l'Oby jusqu'à la pointe la plus orientale de ce continent, dont les côtes sont très-peu fréquentées. On en voit fort rarement dans les mers tempérées. L'espèce qui se trouve sous la zone torride et dans les mers des Indes est différente de nos morses du Nord : ceux-ci craignent vraisemblablement ou la chaleur ou la salure des mers méridionales; et comme ils ne les ont jamais traversées, on ne les a pas trouvés vers l'autre pôle, tandis qu'on y voit les grands et les petits phoques de notre Nord, et que même ils y sont plus nombreux que dans nos terres arctiques.

Cependant le morse peut vivre, au moins quelque temps, dans un climat tempéré. Evrard Worst dit avoir vu en Angleterre un de ces animaux vivant, et âgé de trois mois, que l'on

ne mettoit dans l'eau que pendant un petit espace de temps chaque jour, et qui se traînoit et rampoit sur la terre : il ne dit pas qu'il fût incommodé de la chaleur de l'air ; il dit au contraire que, lorsqu'on le touchoit, il avoit la mine d'un animal furieux et robuste, et qu'il respiroit très-fortement par les narines. Ce jeune morse étoit de la grandeur d'un veau, et assez ressemblant à un phoque; il avoit la tête ronde, les yeux gros, les narines plates et noires, qu'il ouvroit et fermoit à volonté; il n'avoit point d'oreilles, mais seulement deux trous pour entendre. L'ouverture de la gueule étoit assez petite : la mâchoire supérieure étoit garnie d'une moustache de poils cartilagineux, gros et rudes; la mâchoire inférieure étoit triangulaire, la langue épaisse, courte, et le dedans de la gueule muni, de côté et d'autre, de dents plates. Les pieds de devant et ceux de derrière étoient larges, et l'arrière du corps ressembloit en entier à celui d'un phoque; cette partie de derrière rampoit plutôt qu'elle ne marchoit : les pieds de devant étoient tournés en avant, et ceux de derrière en arrière; ils étoient tous divisés en cinq doigts, recouverts d'une forte membrane.... La peau étoit épaisse, dure, et couverte d'un poil court et délié, de couleur cendrée. Cet animal grondoit comme un sanglier, et quelquefois crioit d'une voix grosse et forte. On l'avoit apporté de la nouvelle Zemble. Il n'avoit point encore les grandes dents ou défenses; mais on voyoit à la mâchoire supérieure les bosses d'où elles devoient sortir. On le nourrissoit avec de la bouillie d'avoine ou de mil; il suçoit lentement plutôt qu'il ne mangeoit: il approchoit de son maître avec grand effort et en grondant; cependant il le suivoit lorsqu'on lui présentoit à manger.

Cette observation, qui donne une idée assez juste du morse, fait voir en même temps qu'il peut vivre dans un climat tempéré; néanmoins il ne paroît pas qu'il puisse supporter une grande chaleur, ni qu'il ait jamais fréquenté les mers du Midi pour passer d'un pôle à l'autre. Plusieurs voyageurs parlent de vaches marines qu'ils ont vues dans les Indes; mais elles sont d'une autre espèce : celle du morse est toujours aisée à reconnoître par ses longues défenses; l'éléphant est le seul animal qui en ait de pareilles. Cette production est un effet rare dans la Nature, puisque, de tous les animaux terrestres et amphibies, l'éléphant et le morse, auxquels elle appartient, sont des espèces isolées, uniques dans leur genre, et qu'il n'y a aucune autre espèce d'animal qui porte ce caractère.

On assure que les morses ne s'accouplent pas à la manière des



Prêtre pinx. · Coignet Sculp.

1. Le Dagon .... Page 455.
2. Le Lamantin .... 457.
3. Le gd Lamantin de Kamtschatka .... 469.
4. Le petit Lamantin d'Amérique 47

autres quadrupèdes, mais à rebours : il y a, comme dans les baleines, un gros et grand os dans le membre du mâle. La femelle met bas en hiver, sur la terre ou sur la glace, et ne produit ordinairement qu'un petit, qui est, en naissant, déjà gros comme un cochon d'un an. Nous ignorons la durée de la gestation; mais, à en juger par celle de l'accroissement, et aussi par la grandeur de l'animal, elle doit être de plus de neuf mois. Les morses ne peuvent pas toujours rester dans l'eau ; ils sont obligés d'aller à terre, soit pour allaiter leurs petits, soit pour d'autres besoins. Lorsqu'ils se trouvent dans la nécessité de grimper sur des rivages quelquefois escarpés et sur des glaçons, ils se servent de leurs défenses pour s'accrocher, et de leurs mains pour faire avancer la lourde masse de leur corps. On prétend qu'ils se nourrissent de coquillages qui sont attachés au fond de la mer, et qu'ils se servent aussi de leurs défenses pour les arracher; d'autres disent qu'ils ne vivent que d'une certaine herbe à larges feuilles qui croît dans la mer, et qu'ils ne mangent ni chair ni poisson : mais je crois ces opinions mal fondées, et il y a apparence que le morse vit de proie comme le phoque, et surtout de harengs et d'autres petits poissons ; car il ne mange pas lorsqu'il est sur la terre, et c'est le besoin de nourriture qui le contraint de retourner à la mer.

LE DUGON[1].

Le dugon est un animal de la mer de l'Afrique et des Indes orientales, duquel nous n'avons vu que deux têtes décharnées

[1] Dugon, *dugung*, nom de cet animal à l'île de Lethy ou Leyte, l'une des Philippines, et que nous avons adopté. J'ai trouvé ce nom dans le *Voyage* hollandais *de Christophe Barchewitz aux Indes orientales;* ouvrage qui a été traduit en allemand, et imprimé à Erfurt en 1751. L'auteur dit que cet animal s'appelle à l'île de Lethy *dugurg* ou *ikan dugung*, et qu'on l'appelle aussi *manate*. Cette dernière dénomination sembleroit indiquer que ce *dugon* ou *du-*

ou tronquées, et qui, par cette partie, ressemble plus au morse qu'à tout autre animal : sa tête est à peu près déformée de la même manière par la profondeur des alvéoles, d'où naissent à la mâchoire supérieure deux dents longues d'un demi-pied ; ces dents sont plutôt de grandes incisives que des défenses ; elles ne s'étendent pas directement hors de la gueule, comme celles du morse ; elles sont beaucoup plus courtes et plus minces ; et d'ailleurs elles sont situées au-devant de la mâchoire, et tout près l'une de l'autre, comme des dents incisives, au lieu que les défenses du morse laissent entre elles un intervalle considérable, et ne sont pas situées à la pointe, mais à côté de la mâchoire supérieure. Les dents mâchelières du dugon diffèrent aussi, tant pour le nombre que pour la position et la forme, des dents du morse : ainsi nous ne doutons pas que ce ne soit un animal d'espèce différente. Quelques voyageurs qui en ont parlé l'ont confondu avec le lion marin. Inigo de Biervillas dit qu'on tua, près du cap de Bonne-Espérance, un lion marin qui avoit dix pieds de longueur et quatre de grosseur, la tête comme celle d'un veau d'un an, de gros yeux affreux, les oreilles courtes, avec une barbe hérissée, les pieds fort larges, et les jambes si courtes que le ventre touchoit à terre ; et il ajoute qu'on emporta les deux défenses, qui sortoient d'un demi-pied hors de la gueule : ce dernier caractère ne convient point au lion marin, qui n'a point de défenses, mais des dents semblables à celles du phoque ; et c'est ce qui m'a fait juger que ce n'étoit point un lion marin, mais l'animal auquel nous donnons le nom de *dugon*. D'autres voyageurs me paroissent l'avoir indiqué sous la dénomination d'*ours marin*. Spilberg et Mandelslo rapportent « qu'à l'île de Sainte-Elisabeth, sur les côtes d'Afrique, il y a des « animaux qu'il faudroit plutôt appeler des ours marins que des « loups marins, parce que par leur poil, leur couleur et leur « tête, ils ressemblent beaucoup aux ours, et qu'ils ont seule- « ment le museau plus aigu ; qu'ils ressemblent encore aux ours « par les mouvemens qu'ils font, et par la manière dont ils les « font, à l'exception du mouvement des jambes de derrière, « qu'ils ne font que traîner ; qu'au reste ces amphibies ont l'air « affreux, ne fuient point à l'aspect de l'homme, et mordent

gung est un *manati* ou *lamantin* ; mais, dans la description de ce voyageur, il est dit que le dugon a deux défenses grosses d'un pouce, et longues d'un empan : or ce caractère ne peut convenir au manati, et convient au contraire à l'animal dont il est ici question, et dont nous avons la tête.

« avec assez de force pour couper le fût d'une pertuisane, et que, « quoique boiteux des jambes de derrière, ils ne laissent pas de « marcher assez vite pour qu'un homme qui court ait de la peine « à les joindre. » — « Leguat dit avoir vu, près du cap de Bonne-« Espérance, une vache marine de couleur roussâtre; elle avoit « le corps rond et épais, l'œil gros, les dents ou défenses longues, « le mufle un peu retroussé; et il ajoute qu'un matelot lui as-« sura que cet animal, dont il ne pouvoit voir que le devant du « corps, parce qu'il étoit dans l'eau, avoit des pieds. » Cette vache marine de Leguat, l'ours marin de Spilberg, et le lion marin de Biervillas, me paroissent être tous trois le même animal que le dugon, dont la tête nous a été envoyée de l'île de France, et qui par conséquent se trouve dans les mers méridionales, depuis le cap de Bonne-Espérance jusqu'aux îles Philippines. Au reste, nous ne pouvons pas assurer que cet animal, qui ressemble un peu au morse par la tête et les défenses, ait comme lui quatre pieds; nous ne le présumons que par analogie, et par l'indication des voyageurs que nous avons cités : mais ni l'analogie n'est assez grande, ni les témoignages des voyageurs assez précis pour décider, et nous suspendrons notre jugement à cet égard jusqu'à ce que nous soyons mieux informés.

LE LAMANTIN [1].

DANS le règne animal, c'est ici que finissent les peuples de la terre, et que commencent les pleuplades de la mer. Le lamantin,

[1] « On a prétendu que ce nom venoit de ce que cet animal faisoit des cris « lamentables : c'est une fable. Ce mot est une corruption du nom de cet animal « dans la langue des Galibis, habitans de la Guiane, et des Caribes ou Caraïbes, « habitans des Antilles : c'est le même peuple et la même langue, à quelques « variétés près. Ils nomment le lamantin *manati*, d'où les nègres des îles françaises « d'Amérique, qui estropient tous les mots, ont fait *lamanati*, en ajoutant « l'article, comme pour dire *la bête manati*; de *lamanati* ils ont fait *lamannti*, « en supprimant le troisième *a*, et faisant sonner l'*n*; *lamannti*, *lamenti*, qu'on a « écrit par un *e*, par analogie prétendue avec *lamentari*, ce qui a donné lieu à

qui n'est plus quadrupède, n'est pas entièrement cétacé; il retient des premiers deux pieds ou plutôt deux mains : mais les jambes de derrière, qui, dans les phoques et les morses, sont presque entièrement engagées dans le corps, et raccourcies autant qu'il est possible, se trouvent absolument nulles et oblitérées dans le lamantin; au lieu de deux pieds courts et d'une queue étroite encore plus courte, que les morses portent à leur arrière dans une direction horizontale, les lamantins n'ont pour tout cela qu'une grosse queue, qui s'élargit en éventail dans cette même direction, en sorte qu'au premier coup d'œil il sembleroit que les premiers auroient une queue divisée en trois, et que, dans les derniers, ces trois parties se seroient réunies pour n'en former qu'une seule : mais, par une inspection plus attentive, et surtout par la dissection, l'on voit qu'il ne s'est point fait de réunion, qu'il n'y a nul vestige des os des cuisses et des jambes, et que ceux qui forment la queue des lamantins sont de simples vertèbres isolées, et semblables à celles des cétacés qui n'ont point de pieds. Ainsi ces animaux sont cétacés par ces parties de l'arrière de leur corps, et ne tiennent plus aux quadrupèdes que par les deux pieds ou deux mains qui sont en avant à côté de leur poitrine. Oviedo me paroît être le premier auteur qui ait donné une espèce d'histoire et de description du lamantin. « On « le trouve assez fréquemment, dit-il, sur les côtes de Saint-« Domingue : c'est un très-gros animal, d'une figure informe, « qui a la tête plus grosse que celle d'un bœuf, les yeux petits, « deux pieds ou deux mains près de la tête, qui lui servent à « nager; il n'a point d'écailles, mais il est couvert d'une peau ou « plutôt d'un cuir épais. C'est un animal fort doux. Il remonte « les fleuves, et mange les herbes du rivage, auxquelles il peut « atteindre sans sortir de l'eau. Il nage à la surface : pour le « prendre, on tâche de s'en approcher sur une nacelle ou un « radeau, et on lui lance une grosse flèche attachée à un très-« long cordeau; dès qu'il se sent frappé, il s'enfuit, et emporte

---

« l'analogie des cris *lamentables* supposés de la femelle quand on lui dérobe son « petit. » (Lettre de M. de la Condamine à M. de Buffon, du 28 mai 1764.)

Je cite cette espèce d'étymologie, de laquelle M. de la Condamine, qui a demeuré dix ans dans les Indes occidentales, doit être bien informé. Cependant je dois observer que le mot *manati*, selon plusieurs autres auteurs, est espagnol, et indique un animal qui a des mains, et que probablement les Guianois ou les Caraïbes, qui sont assez éloignés les uns des autres, l'ont également emprunté des Espagnols.

« avec lui la flèche et le cordeau, à l'extrémité duquel on a soin « d'attacher un gros morceau de liége ou de bois léger, pour ser- « vir de bouée ou de renseignement. Lorsque l'animal a perdu « par cette blessure son sang et ses forces, il gagne la terre : alors « on reprend l'extrémité du cordeau, on le roule jusqu'à ce qu'il « n'en reste plus que quelques brasses ; et, à l'aide de la vague, « on tire peu à peu l'animal vers le bord, ou bien on achève de « le tuer dans l'eau à coups de lance. Il est si pesant, qu'il faut « une voiture attelée de deux boeufs pour le transporter. Sa chair « est excellente ; et quand elle est fraîche, on la mangeroit plu- « tôt comme du boeuf que comme du poisson : en la découpant « et la faisant sécher et mariner, elle prend, avec le temps, le « goût de la chair du thon, et elle est encore meilleure. Il y a de « ces animaux qui ont plus de quinze pieds de longueur sur six « pieds d'épaisseur. La partie de l'arrière du corps est beaucoup « plus menue, et va toujours en diminuant jusqu'à la queue, « qui ensuite s'élargit à son extrémité. Comme les Espagnols, « ajoute Oviedo, donnent le nom de mains aux pieds de devant « de tous les quadrupède, et comme cet animal n'a que des « pieds de devant, ils lui ont donné la dénomination d'animal « à mains, *manati*. Il n'a point d'oreilles externes, mais seule- « ment deux trous par lesquels il entend. Sa peau n'a que quel- « ques poils assez rares ; elle est d'un gris cendré, et de l'épais- « seur d'un pouce ; on en fait des semelles de souliers, des bau- « driers, etc. La femelle a deux mamelles sur la poitrine, et « elle produit ordinairement deux petits, qu'elle allaite. » Tous ces faits rapportés par Oviedo sont vrais, et il est singulier que Cieça, et plusieurs autres après lui, aient assuré que le lamantin sort souvent de l'eau pour aller paître sur la terre : ils lui ont faussement attribué cette habitude naturelle, induits en erreur par l'analogie du morse et des phoques, qui sortent en effet de l'eau et séjournent à terre ; mais il est certain que le lamantin ne quitte jamais l'eau, et qu'il préfère le séjour des eaux douces à celui de l'eau salée.

Clusius dit avoir vu et mesuré la peau d'un de ces animaux, et l'avoir trouvée de seize pieds et demi de longueur, et de sept pieds et demi de largeur ; les deux pieds ou les deux mains étoient fort larges, avec des ongles courts. Gomara assure qu'il s'en trouve quelquefois qui ont vingt pieds de longueur ; il ajoute que ces animaux fréquentent aussi-bien les eaux des fleuves que celles de la mer. Il raconte qu'on en avoit élevé et nourri un jeune dans

un lac à Saint-Domingue pendant vingt-six ans; qu'il étoit si doux et si privé, qu'il prenoit doucement la nourriture qu'on lui présentoit; qu'il entendoit son nom, et que, quand on l'appeloit, il sortoit de l'eau, et se traînoit en rampant jusqu'à la maison pour y recevoir sa nourriture; qu'il sembloit se plaire à entendre la voix humaine et le chant des enfans, qu'il n'en avoit nulle peur, qu'il les laissoit asseoir sur son dos, et qu'il les passoit d'un bord du lac à l'autre sans se plonger dans l'eau et sans leur faire aucun mal. Ce fait ne peut être vrai dans toutes ses circonstances; il paroît accommodé à la fable du dauphin des anciens; car le lamantin ne peut absolument se traîner sur la terre.

Herrera dit peu de chose de plus au sujet de cet animal; il assure seulement que, quoiqu'il soit très-gros, il nage si facilement, qu'il ne fait aucun bruit dans l'eau, et qu'il se plonge dès qu'il entend quelque chose de loin.

Hernandès, qui a donné deux figures du lamantin, l'une de profil et l'autre de face, n'ajoute presque rien à ce que les autres auteurs espagnols en avoient écrit avant lui; il dit seulement que les deux Océans, c'est-à-dire, la mer Atlantique et la mer Pacifique, aussi-bien que les lacs, nourrissent une bête informe appelée *manati*, de laquelle il donne la description presque entièrement tirée d'Oviedo; et tout ce qu'il y a de plus, c'est que les mains de cet animal portent cinq ongles semblables à ceux de l'homme; qu'il a le nombril et l'anus larges, la vulve comme celle d'une femme, la verge comme celle d'un cheval, la chair et la graisse comme celles d'un cochon gras, et enfin les côtes et les viscères comme un taureau; qu'il s'accouple sur terre à la manière humaine, la femelle renversée sur le dos, et qu'elle ne produit qu'un petit, qui est d'une grosseur monstrueuse en naissant. L'accouplement de ces animaux ne peut se faire sur terre, comme le dit Hernandès, puisqu'ils n'y peuvent aller, et il se fait dans l'eau sur un bas-fond. Binet dit que le lamantin est gros comme un boeuf, et tout rond comme un tonneau; qu'il a une petite tête et peu de queue; que sa peau est rude et épaisse comme celle d'un éléphant; qu'il y en a de si gros, qu'on en tire plus de six cents livres de viande très-bonne à manger; que sa graisse est aussi douce que le beurre; que cet animal se plaît dans les rivières, proche de leur embouchure à la mer, pour y brouter l'herbe qui croît le long des rivages; qu'il y a de certains endroits, à dix ou douze lieues de Cayenne, où l'on en trouve un si grand nombre, que l'on peut dans un jour en remplir une longue barque, pourvu

qu'on ait des gens qui se servent bien du harpon. Le P. du Tertre, qui décrit au long la chasse ou la pêche du lamantin, s'accorde presque en tout avec les auteurs que nous venons de citer: cependant il dit que cet animal n'a que quatre doigts et quatre ongles à chaque main, et il ajoute qu'il se nourrit d'une petite herbe qui croît dans la mer; qu'il la broute comme le bœuf fait celle des prés, et qu'après s'être rempli de cette pâture, il cherche les rivières et les eaux douces, où il s'abreuve deux fois par jour; qu'après avoir bien bu et bien mangé, il s'endort le mufle à demi hors de l'eau, ce qui le fait remarquer de loin; que la femelle fait deux petits qui la suivent partout, et que si on prend la mère, on est assuré d'avoir les petits, qui ne l'abandonnent pas, même après sa mort, et ne font que tournoyer autour de la barque qui l'emporte. Ce dernier fait me paroît très-suspect; il est même contredit par d'autres voyageurs, qui assurent que le lamantin ne produit qu'un petit. Tous les gros animaux, quadrupèdes ou cétacés, ne produisent ordinairement qu'un petit; la seule analogie suffit pour qu'on se refuse à croire que le lamantin en produise toujours deux, comme l'assure le père du Tertre. Oexmelin remarque que le lamantin a la queue située comme les cétacés, et non pas comme les poissons à écailles, qui l'ont tous dans la direction verticale du dos au ventre, au lieu que la baleine et les autres cétacés ont la queue située transversalement, c'est-à-dire, d'un côté à l'autre du corps : il dit que le lamantin n'a point de dents de devant, mais seulement une callosité dure comme un os, avec laquelle il pince l'herbe ; qu'il a néanmoins trente-deux dents molaires; qu'il ne voit pas bien, à cause de la petitesse de ses yeux, qui n'ont que fort peu d'humeur et point d'iris; qu'il a peu de cervelle; mais qu'au défaut de bons yeux, il a l'oreille excellente; qu'il n'a point de langue; que les parties de la génération sont plus semblables à celles de l'homme et de la femme qu'à celles d'aucun animal; que le lait des femelles, dont il assure avoir goûté, est d'un très-bon goût; qu'elles ne produisent qu'un seul petit, qu'elles embrassent et portent avec la main; qu'elles l'allaitent pendant un an, après quoi il est en état de se pourvoir lui-même et de manger de l'herbe; que cet animal a, depuis le cou jusqu'à la queue, cinquante-deux vertèbres; qu'il se nourrit comme la tortue, mais qu'il ne peut ni marcher ni ramper sur la terre. Tous ces faits sont assez exacts, et même celui des cinquante-deux vertèbres; car M. Daubenton a trouvé dans l'embryon qu'il a disséqué vingt-huit vertèbres dans la queue, seize dans le dos, et

six, ou plutôt sept dans le cou. Seulement ce voyageur se trompe au sujet de la langue; elle ne manque point au lamantin : mais il est vrai qu'elle est attachée en dessous, et presque jusqu'à son extrémité, à la mâchoire inférieure. On trouve, dans le *Voyage aux îles de l'Amérique*, Paris, 1722, une assez bonne description du lamantin, et de la manière dont on le harponne : l'auteur est d'accord sur tous les faits principaux avec ceux que nous avons cités; mais il observe « que cet animal est devenu assez rare aux « Antilles, depuis que les bords de la mer sont habités. Celui qu'il « vit et qu'il mesura avoit quatorze pieds neuf pouces, depuis le « bout du mufle jusqu'à la naissance de la queue : il étoit tout « rond jusqu'à cet endroit. Sa tête étoit grosse; sa gueule large, « avec de grandes babines, et quelques poils longs et rudes au-« dessus; ses yeux étoient très-petits par rapport à sa tête, et ses « oreilles ne paroissoient que comme deux petits trous : le cou « est fort gros et fort court; et, sans un petit mouvement qui le « fait un peu plier, il ne seroit pas possible de distinguer la tête « du reste du corps. Quelques auteurs prétendent (ajoute-t-il) « que cet animal se sert de ses deux mains ou nageoires pour se « traîner sur terre : je me suis soigneusement informé de ce fait; « personne n'a vu cet animal à terre, et il ne lui est pas possible « de marcher ni d'y ramper, ses pieds de devant ou ses mains ne « lui servant que pour tenir ses petits pendant qu'il leur donne « à téter. La femelle a deux mamelles rondes; je les mesurai, dit « l'auteur : elles avoient chacune sept pouces de diamètre sur en-« viron quatre d'élévation; le mamelon étoit gros comme le pouce, « et sortoit d'un bon doigt au dehors. Le corps avoit huit pieds « deux pouces de circonférence; la queue étoit comme une large « palette de dix-neuf pouces de long, et de quinze pouces dans sa « plus grande largeur, et l'épaisseur à l'extrémité étoit d'environ « trois pouces. La peau étoit épaisse sur le dos presque comme « un double cuir de bœuf; mais elle étoit beaucoup plus mince « sous le ventre : elle est d'une couleur d'ardoise brune, d'un « gros grain et rude, avec des poils de même couleur, clair-« semés, gros et assez longs. Ce lamantin pesoit environ huit « cents livres. On avoit pris le petit avec la mère; il avoit à peu « près trois pieds de longs. On fit rôtir à la broche le côté de la « queue; on trouva cette chair aussi bonne et aussi délicate que « du veau. L'herbe dont ces animaux se nourrissent est longue « de huit à dix pouces, étroite, pointue, tendre, et d'un assez « beau vert. On voit des endroits sur les bords et sur les bas-fonds

« de la mer où cette herbe est si abondante, que le fond paroît « être une prairie; les tortues en mangent aussi, etc. » Le P. Magnin de Fribourg dit que le lamantin mange l'herbe qu'il peut atteindre, sans cependant sortir de l'eau.... qu'il a les yeux petits et de la grosseur d'une noisette, les oreilles si fermées, qu'à peine il y peut entrer une aiguille; qu'au dedans des oreilles se trouvent deux petits os percés; que les Indiens ont coutume de porter ces petits os pendus au cou comme un bijou... et que son cri ressemble à un petit mugissement.

Le P. Gumilla rapporte qu'il y a une infinité de lamantins dans les grands lacs de l'Orénoque. « Ces animaux, dit-il, pèsent cha- « cun depuis cinq cents jusqu'à sept cent cinquante livres; ils se « nourrissent d'herbes; ils ont les yeux fort petits, et les trous « des oreilles encore plus petits; ils viennent paître sur le rivage « lorsque la rivière est basse. La femelle met toujours bas deux « petits; elle les porte à ses mamelles avec ses bras, et les serre si « fort, qu'ils ne s'en séparent jamais, quelque mouvement qu'elle « fasse. Les petits, lorsqu'ils viennent de naître, ne laissent pas « de peser chacun trente livres; le lait qu'ils tettent est très- « épais. Au-dessous de la peau, qui est bien plus épaisse que celle « d'un boeuf, on trouve quatre enveloppes ou couches, dont deux « sont de graisse, et les deux autres d'une chair fort délicate et « savoureuse, qui, étant rôtie, a l'odeur du cochon et le goût du « veau. Ces animaux, lorsqu'il doit pleuvoir, bondissent hors de « l'eau à une hauteur assez considérable. » Il paroît que le P. Gumilla se trompe comme le P. du Tertre, en disant que la femelle produit deux petits : il est presque certain, comme nous l'avons dit, qu'elle n'en produit qu'un.

Enfin M. de la Condamine, qui a bien voulu nous donner un dessin qu'il a fait lui-même du lamantin sur la rivière des Amazones, parle plus précisément, et mieux que tous les autres, des habitudes naturelles de cet animal. « Sa chair, dit-il, et sa graisse « ont assez de rapport à celle du veau; le P. d'Acuna rend sa « ressemblance avec le boeuf encore plus complète, en lui don- « nant des cornes dont la Nature ne l'a point pourvu. Il n'est pas « amphibie, à proprement parler, puisqu'il ne sort jamais de « l'eau entièrement, et n'en peut sortir, n'ayant que deux na- « geoires assez près de la tête, plates et en forme d'ailerons, de « quinze à seize pouces de long, qui lui tiennent lieu de bras et « de mains; il ne fait qu'avancer sa tête hors de l'eau pour at- « teindre l'herbe sur le rivage. Celui que je dessinai (ajoute M. de

« la Condamine) étoit femelle; sa longueur étoit de sept pieds
« et demi de roi, et sa plus grande largeur de deux pieds. J'en
« ai vu depuis de plus grands. Les yeux de cet animal n'ont au-
« cune proportion à la grandeur de son corps; ils sont ronds,
« et n'ont que trois lignes de diamètre : l'ouverture de ses oreilles
« est encore plus petite, et ne paroît qu'un trou d'épingle. Le
« manati n'est pas particulier à la rivière des Amazones; il n'est
« pas moins commun dans l'Orénoque : il se trouve aussi, quoique
« moins fréquemment, dans l'Oyapoc, et dans plusieurs autres
« rivières des environs de Cayenne et des côtes de la Guiane, et
« vraisemblablement ailleurs. C'est le même qu'on nommoit
« autrefois *manati*, et qu'on nomme aujourd'hui *lamantin* à
« Cayenne et dans les îles françaises d'Amérique; mais je crois
« l'espèce un peu différente. Il ne se rencontre pas en haute mer;
« il est même rare près des embouchures des rivières : mais on
« le trouve à plus de mille lieues de la mer dans la plupart des
« grandes rivières qui descendent dans celle des Amazones,
« comme dans le Guallaga, le Pastaça, etc.; il n'est arrêté, en
« remontant l'Amazone, que par le Pongo (cataracte) de Borja,
« au-dessus duquel on n'en trouve plus. »

Voilà le précis, à peu près, de tout ce que l'on sait du lamantin : il seroit à désirer que nos habitans de Cayenne, parmi lesquels il y a maintenant des personnes instruites et qui aiment l'histoire naturelle, observassent cet animal, et fissent la description de ses parties intérieures, surtout de celles de la respiration, de la digestion et de la génération. Il paroît, mais nous n'en sommes pas sûrs, qu'il a un grand os dans la verge, le trou ovale du cœur ouvert, les poumons singulièrement conformés, l'estomac divisé en plusieurs portions, qui peut-être forment plusieurs estomacs différens, comme dans les animaux ruminans.

Au reste, l'espèce du lamantin n'est pas confinée aux mers et aux fleuves du nouveau monde; il paroît qu'elle existe aussi sur les côtes et dans les rivières de l'Afrique. M. Adanson a vu des lamantins au Sénégal; il en a rapporté une tête qu'il nous a donnée, et en même temps il a bien voulu me communiquer la description de cet animal, qu'il a faite sur les lieux, et je crois devoir la rapporter en entier. « J'ai vu beaucoup de ces animaux
« (dit M. Adanson) : les plus grands n'avoient que huit pieds de
« longueur, et pesoient environ huit cents livres : une femelle
« de cinq pieds trois pouces de long ne pesoit que cent quatre-
« vingt-quatorze livres. Leur couleur est cendré noir. Les poils

« sont très-rares sur tout le corps; ils sont en forme de soies « longues de neuf lignes. La tête est conique, et d'une grosseur « médiocre relativement au volume du corps; les yeux sont « ronds et très-petits; l'iris est d'un bleu foncé, et la prunelle « noire; le museau est presque cylindrique; les deux mâchoires « sont à peu près également larges, les lèvres sont charnues et « fort épaisses; il n'y a que des dents molaires, tant à la mâchoire « d'en haut qu'à celle d'en bas; la langue est de forme ovale, « et attachée, presque jusqu'à son extrémité, à la mâchoire in-« férieure. Il est singulier, continue M. Adanson, que presque « tous les auteurs ou voyageurs aient donné des oreilles à cet « animal : je n'ai pu en trouver dans aucun, pas même un trou « assez fin pour pouvoir y introduire un stylet [1]. Il a deux bras « ou nageoires placés à l'origine de la tête, qui n'est distinguée « du tronc par aucune espèce de cou, ni par des épaules sen-« sibles : ces bras sont à peu près cylindriques, composés de trois « articulations principales, dont l'antérieure forme une espèce « de main aplatie, dans laquelle les doigts ne se distinguent que « par quatre ongles d'un rouge brun et luisant. La queue est « horizontale comme celle des baleines, et elle a la forme d'une « pelle à four. Les femelles ont deux mamelles plus elliptiques « que rondes, placées près de l'aisselle des bras. La peau est un « cuir épais de six lignes sous le ventre, de neuf lignes sur le « dos, et d'un pouce et demi sur la tête. La graisse est blanche, « et épaisse de deux ou trois pouces : la chair est d'un rouge pâle, « plus pâle et plus délicate que celle du veau. Les Nègres Oua-« lofes ou Jalofes appellent cet animal *lereou*. Il vit d'herbes, et « se trouve à l'embouchure du fleuve Niger. »

On voit, par cette description, que le lamantin du Sénégal ne diffère, pour ainsi dire, en rien de celui de Cayenne; et par une comparaison faite de la tête de ce lamantin du Sénégal avec celle d'un foetus de lamantin de Cayenne, M. Daubenton présume aussi qu'ils sont de même espèce. Le témoignage des voyageurs s'accorde avec notre opinion; celui de Dampier surtout est positif, et les observations qu'il a faites sur cet animal

1 Il paroît néanmoins certain que cet animal a des trous auditifs et externes. M. de la Condamine vient de m'assurer qu'il les a vus et mesurés, et que ces trous n'ont pas plus d'une demi-ligne de diamètre; et comme le lamantin a la faculté de les contracter et de les serrer, il est très-possible qu'ils aient échappé à la vue de M. Adanson, d'autant que ces trous sont très-petits lors même que l'animal les tient ouverts.

méritent de trouver place ici. « Ce n'est pas seulement dans la « rivière de Blewfield, qui prend son origine entre les rivières « de Nicarague et de Verague, que j'ai vu des manates (lamantins); j'en ai aussi vu dans la baie de Campèche, sur les côtes « de Bocca del Drago, et de Bocca del Loro, dans la rivière de « Darien et dans les petites îles méridionales de Cuba. J'ai entendu dire qu'il s'en est trouvé quelques-uns au nord de la Jamaïque, et en grande quantité dans la rivière de Surinam, « qui est un pays fort bas. J'en ai vu aussi à Mindanao, qui est « une des îles Philippines, et sur la côte de la Nouvelle-Hollande..... Cet animal aime l'eau qui a un goût de sel; aussi se « tient-il communément dans les rivières voisines de la mer : « c'est peut-être pour cette raison qu'on n'en voit point dans la « mer du Sud, où la côte est généralement haute, l'eau profonde tout proche de terre, les vagues grosses, si ce n'est dans « la baie de Panama, où cependant il n'y en a point : mais les « Indes occidentales étant, pour ainsi dire, une grande baie « composée de plusieurs petites, sont ordinairement une terre « basse, où les eaux, qui sont peu profondes, fournissent une « nourriture convenable au lamantin. On le trouve quelquefois « dans l'eau salée, quelquefois aussi dans l'eau douce, mais jamais fort avant en mer. Ceux qui sont à la mer, et dans des « lieux où il n'y a ni rivières ni bras de mer où ils puissent entrer, viennent néanmoins en vingt-quatre heures, une fois « ou deux, à l'embouchure de la rivière d'eau douce la plus voisine.... Ils ne viennent jamais à terre, ni dans une eau si basse « qu'ils ne puissent y nager. Leur chair est saine et de très-bon « goût : leur peau est aussi d'une grande utilité. Les lamantins « et les tortues se trouvent ordinairement dans les mêmes endroits, et se nourrissent des mêmes herbes qui croissent sur « les hauts-fonds de la mer, à quelques pieds de profondeur sous « l'eau, et sur les rivages bas que couvre la marée. »

Sur les Lamantins [1].

☞ Nous avons dit que la Nature semble avoir formé les lamantins pour faire la nuance entre les quadrupèdes amphibies et les cétacés : ces êtres mitoyens, placés au-delà des limites de

[1] On a aussi donné au lamantin le nom de *vache marine*, parce qu'on a cru trouver dans la forme extérieure de sa tête quelques rapports avec celle du bœuf,

chaque classe, nous paroissent imparfaits, quoiqu'ils ne soient qu'extraordinaires et anomaux : car, en les considérant avec attention, l'on s'aperçoit bientôt qu'ils possèdent tout ce qui leur étoit nécessaire pour remplir la place qu'ils doivent occuper dans la chaîne des êtres.

Aussi les lamantins, quoique informes à l'extérieur, sont à l'intérieur très-bien organisés; et si l'on peut juger de la perfection d'organisation par le résultat du sentiment, ces animaux seront peut-être plus parfaits que les autres à l'intérieur, car leur naturel et leurs moeurs semblent tenir quelque chose de l'intelligence et des qualités sociales; ils ne craignent pas l'aspect de l'homme, ils affectent même de s'en approcher et de le suivre avec confiance et sécurité. Cet instinct pour toute société est au plus haut degré pour celle de leurs semblables; ils se tiennent presque toujours en troupes et serrés les uns contre les autres, avec leurs petits au milieu d'eux, comme pour les préserver de tout accident : tous se prêtent, dans le danger, des secours mutuels; on en a vu essayer d'arracher le harpon du corps de leurs compagnons blessés, et souvent l'on voit les petits suivre de près le cadavre de leurs mères jusqu'au rivage, où les pêcheurs les amènent en les tirant avec des cordes. Ils montrent autant de fidélité dans leurs amours que d'attachement à leur société; le mâle n'a communément qu'une seule femelle, qu'il accompagne constamment avant et après leur union. Ils s'accouplent dans l'eau, la femelle renversée sur le dos; car ils ne viennent jamais à terre et ne peuvent même se traîner dans la vase : ils ont le trou ovale du coeur ouvert, et par conséquent la femelle peut rester sous l'eau pendant la copulation.

Ces animaux ne se trouvent pas dans les hautes mers à une grande distance des terres; ils habitent au voisinage des côtes et des îles, et particulièrement sur les plages qui produisent les *fucus* et les autres herbes marines dont ils se nourrissent : leur chair et leur graisse sont également bonnes à manger, et c'est par cette raison qu'on leur fait une guerre cruelle, et que l'espèce en est diminuée sur la plupart des côtes où les hommes se sont habitués en nombre.

Nous connoissons quatre ou cinq espèces de lamantins : tous

---

et que d'ailleurs il se nourrit aussi d'herbes; plusieurs voyageurs l'ont même appelé *sirène*, et c'est peut-être en effet la véritable sirène des anciens, qui a donné lieu à tant de contes et récits fabuleux.

ont la tête très-petite, le cou fort court, le corps épais et très-gros jusqu'à l'endroit où commence la queue, et allant ensuite en diminuant de plus en plus jusqu'à l'origine de la pinne ou nageoire qui termine cette queue en forme d'un éventail étendu dans le sens horizontal; les yeux sont très-petits et ordinairement situés à égale distance, entre les trous auditifs et l'extrémité du museau; ces trous, qui leur servent d'oreilles, sont indiqués par deux petites ouvertures qu'on ne peut apercevoir qu'au moyen d'une inspection attentive. La peau du corps est raboteuse, très-épaisse, et dans quelques espèces elle est parsemée de poils rares; la langue est étroite, d'une moyenne longueur, et assez menue relativement au volume du corps; la verge est placée dans un fourreau adhérent à la peau du ventre, qui s'étend jusqu'au nombril. Les femelles ont la vulve assez grande, avec un clitoris apparent; cette partie n'est pas située, comme dans les autres animaux, au-dessous mais au-dessus de l'anus. Elles ont les mamelles placées sur la poitrine et très-proéminentes dans le temps de la gestation et de l'allaitement de leurs petits; mais, dans tout autre temps, elles ne sont apparentes que par leurs boutons.

Voilà les caractères généraux et communs à tous les lamantins; mais il y en a de particuliers par lesquels on peut distinguer les espèces: par exemple, le grand lamantin du Kamtschatka manque absolument de doigts et d'ongles dans les deux mains ou nageoires; il manque aussi de dents, et n'a dans chaque mâchoire qu'un os fort et robuste qui lui sert à broyer les alimens: au contraire, les lamantins d'Amérique et d'Afrique ont des doigts et des ongles, et des dents molaires dans le fond de la gueule.

LE GRAND LAMANTIN

DE KAMTSCHATKA.

Cette espèce se trouve en assez grand nombre dans les mers orientales au-delà de Kamtschatka, surtout aux environs de l'île de Behring, où M. Steller en a décrit et même disséqué quelques individus. Ce grand lamantin paroît aimer les plages vaseuses des bords de la mer : il se tient aussi volontiers à l'embouchure des rivières; mais il ne les remonte pas pour se nourrir de l'herbe qui croît sur leurs bords, car il habite constamment les eaux salées ou saumâtres. Il diffère donc, à cet égard, du petit lamantin de la Guiane et de celui du Sénégal, comme il en diffère aussi par la grandeur du corps. Ses mains ou bras ne peuvent lui servir à marcher sur la terre, et ne lui sont utiles que pour nager. « J'ai vu, dit M. Steller, au reflux de la marée, un de ces animaux à sec; il lui fut impossible de se mouvoir pour regagner le rivage, et on le tua sur la plage à coups de haches et de perches. »

Ces grands lamantins que l'on voit en troupe autour de l'île de Behring sont si peu farouches, qu'ils se laissent approcher et toucher avec la main: ils veillent si peu à leur sûreté, qu'aucun danger ne les émeut, et qu'à peine lèvent-ils la tête hors de l'eau lorsqu'ils sont menacés ou frappés, surtout dans le temps qu'ils prennent leur nourriture; il faut les frapper très-rudement pour qu'ils prennent le parti de s'éloigner: mais un moment après on le voit revenir au même lieu, et ils semblent avoir oublié le mauvais traitement qu'ils viennent d'essuyer; et si la plupart des voyageurs ne disoient pas à peu près la même chose des autres espèces de lamantins, on croiroit que ceux-ci ne sont si confians et si peu sauvages autour de l'île déserte de Behring, que parceque l'expérience ne leur a pas encore appris ce qu'il en coûte à tous ceux qui se familiarisent avec l'homme.

Chaque mâle ne paroît s'attacher qu'à une seule femelle, et tous deux sont ordinairement accompagnés ou suivis d'un petit de la dernière portée, et d'un autre plus grand de la portée précédente : ainsi, dans cette espèce, le produit n'est que d'un ; et comme le temps de la gestation est d'environ un an [1], on peut en inférer que les jeunes ne quittent leurs père et mère que quand ils sont assez forts pour se conduire eux-mêmes, et peut-être assez âgés pour devenir à leur tour les chefs d'une nouvelle famille.

Ces animaux s'accouplent au printemps, et plus souvent vers le déclin du jour qu'à toute autre heure : ils profitent cependant des momens où la mer est la plus tranquille, et préludent à leur union par des signes et des mouvemens qui annoncent leurs désirs : la femelle nage doucement, en faisant plusieurs circonvolutions comme pour inviter le mâle, qui bientôt s'en approche, la suit de très-près et attend impatiemment qu'elle se renverse sur le dos pour le recevoir ; dans ce moment, il la couvre avec des mouvemens très-vifs. Ils sont non-seulement susceptibles des sentimens d'un amour fidèle et mutuel, mais aussi d'un fort attachement pour leur famille et même pour leur espèce entière ; ils se donnent des secours réciproques lorsqu'ils sont blessés ; Ils accompagnent ceux qui sont morts, et que les pêcheurs traînent au bord de la mer. « J'ai vu, dit M. Steller, l'attachement de ces animaux l'un pour l'autre, et surtout celui du mâle pour sa femelle. En ayant harponné une, le mâle la suivit à mesure qu'on l'entraînoit au rivage, et les coups qu'on lui donnoit de toutes parts ne purent le rebuter : il ne l'abandonna pas même après sa mort ; car le lendemain, comme les matelots alloient pour mettre en pièces la femelle qu'ils avoient tuée la veille, ils trouvèrent le mâle au bord de la mer, qui ne l'avoit pas quittée. »

On harponne les lamantins d'autant plus aisément qu'ils ne s'enfoncent presque jamais en entier sous l'eau : mais il est plus aisé d'avoir les adultes que les petits ou les jeunes, parce que ces derniers nagent beaucoup plus vite, et que souvent ils s'échappent en laissant le harpon teint de leur sang ou chargé de leur chair. Le

---

[1] A en juger par ce que dit M. Kracheninnikow, il sembleroit que le temps de la gestation ne devroit être que de huit ou neuf mois ; car il assure que les femelles mettent bas en automne, et qu'elles s'accouplent au printemps : mais, comme M. Steller a observé long-temps ces animaux à l'île de Behring, et qu'il les a très-bien décrits, nous croyons devoir adopter son témoignage, et prononcer, d'après son récit, que, dans l'espèce de ce lamantin, le temps de la gestation est en effet d'environ un an.

harpon, dont la pointe est de fer, est attaché à une longue corde; quatre ou cinq hommes se mettent sur une barque; le premier qui est en avant, tient et lance le harpon; et lorsqu'il a frappé et percé le lamantin, vingt-cinq ou trente hommes qui tiennent l'extrémité de la corde sur le rivage, tâchent de le tirer à terre; ceux qui sont sur la barque tiennent aussi une corde qui est attachée à la première, et ils ne cessent de tirer l'animal jusqu'à ce qu'il soit tout-à-fait hors de l'eau.

Le lamantin rend beaucoup de sang par ses blessures; « et j'ai remarqué, dit M. Steller, que le sang jaillissoit comme une fontaine, et qu'il s'arrêtoit dès que l'animal avoit la tête plongée dans l'eau; mais que le jet se renouveloit toutes les fois qu'il s'élevoit au-dessus pour respirer: d'où j'ai conclu que dans ces animaux, comme dans les phoques, le sang avoit une double voie de circulation; savoir, sous l'eau, par le trou ovale du cœur, et dans l'air, par le poumon.

Les *fucus* et quelques autres herbes qui croissent dans la mer sont la seule nourriture de ces animaux. C'est avec leurs lèvres, dont la substance est très-dure, qu'ils coupent la tige des herbes; ils enfoncent la tête dans l'eau pour les saisir, et ne la relèvent que pour rendre l'air et en prendre de nouveau; en sorte que, pendant qu'ils mangent, ils ont toujours la partie antérieure du corps dans l'eau, la moitié des flancs et toute la partie postérieure au-dessus de l'eau. Lorsqu'ils sont rassasiés, ils se couchent sur le dos sans sortir de l'eau, et dorment dans cette situation fort profondément. Leur peau, qui est continuellement lavée, n'est pas plus nette; elle produit et nourrit une grande quantité de vermine, que les mouettes et quelques autres oiseaux viennent manger sur leur dos. Au reste, ces lamantins, qui sont très-gras au printemps et en été, sont si maigres en hiver, qu'on voit aisément, sous la peau, le dessin de leurs vertèbres et de leurs côtes; et c'est dans cette saison qu'on en rencontre quelques-uns qui ont péri entre les glaces flottantes.

La graisse, épaisse de plusieurs pouces, enveloppe tout le corps de l'animal; lorsqu'on l'expose au soleil, elle y prend la couleur jaune du beurre: elle est de très-bon goût, et même de bonne odeur; on la préfère à celle de tous les quadrupèdes, et la propriété qu'elle a d'ailleurs de pouvoir être conservée long-temps, même pendant les chaleurs de l'été, lui donne encore un plus grand prix. On peut l'employer aux mêmes usages que le beurre, et la manger de même; celle de la queue surtout est très-délicate;

elle brûle aussi très-bien sans odeur forte ni fumée désagréable. La chair a le goût de celle du boeuf; seulement elle est moins tendre, et exige une plus longue cuisson, surtout celle des vieux, qu'il faut faire bouillir long-temps pour la rendre mangeable.

La peau est une espèce de cuir d'un pouce d'épaisseur, plus ressemblant, à l'extérieur, à l'écorce rude d'un arbre qu'à la peau d'un animal; elle est de couleur noirâtre et sans poil: il y a seulement quelques soies rudes et longues autour des nageoires, autour de la gueule et dans l'intérieur des narines; ce qui doit faire présumer que le lamantin ne les a pas aussi souvent ni aussi long-temps fermées que les phoques, dont l'intérieur des narines est dénué de poil. Cette peau du lamantin est si dure, surtout lorsqu'elle est sèche, qu'on a peine à l'entamer avec la hache: les Tschutchis s'en servent pour faire des nacelles, comme d'autres peuples du Nord en font avec la peau des grands phoques.

Le lamantin décrit par M. Steller pesoit deux cents *puds* de Russie, c'est-à-dire, environ huit milliers; sa longueur étoit de vingt-trois pieds. La tête, fort petite en comparaison du corps, est de figure oblongue; elle est aplatie au sommet, et va toujours en diminuant jusqu'à l'extrémité du museau, qui est rabattue, de manière que la gueule se trouve tout-à-fait au-dessous [1], l'ouverture en est petite et environnée de doubles lèvres, tant en haut qu'en bas. Les lèvres supérieures et inférieures externes sont spongieuses, épaisses et très-gonflées; l'on voit à leur surface un grand nombre de tubercules, et c'est de ces tubercules que sortent des soies blanches ou moustaches de quatre ou cinq pouces de longueur: ces lèvres font les mêmes mouvemens que celles des chevaux, lorsque l'animal mange. Les narines, qui sont situées vers l'extrémité du museau, ont un pouce et demi de longueur sur autant de largeur environ, quand elles sont entièrement ouvertes.

La mâchoire inférieure est plus courte que la supérieure: mais ni l'une ni l'autre ne sont garnies de dents; il y a seulement deux os durs et blancs, dont l'un est fixé au palais supérieur, et l'autre à la mâchoire inférieure. Ces os sont criblés de plusieurs petits trous; leur surface extérieure est néanmoins solide et crénelée, de

[1] Clusins et Hernandès, qui ont donné la description du lamantin des Antilles, ne paroissent pas l'avoir bien observé; car il n'a pas la tête telle qu'ils la représentent, mais assez semblable à celle de ce lamantin de Kamtschatka.

manière que la nourriture se broie entre ces deux os en assez peu de temps.

Les yeux sont fort petits, et sont situés précisément dans les points milieux entre l'extrémité du museau et les petits trous qui tiennent lieu d'oreilles. Il n'y a point de sourcils ; mais, dans le grand angle de chaque œil, il se trouve une membrane cartilagineuse en forme de crête, qui peut, comme dans la loutre marine (saricovienne), couvrir le globe de l'œil en entier, à la volonté de l'animal.

Il n'y a point d'oreilles externes : ce ne sont que deux trous de figure ronde, si petits, que l'on pourroit à peine y faire entrer une plume à écrire; et comme ces conduits auditifs ont échappé à l'œil de la plupart des voyageurs, ils ont cru que les lamantins étoient sourds, d'autant qu'ils semblent être muets; car M. Steller assure que ceux de Kamtschatka ne font jamais entendre d'autre bruit que celui de leur forte respiration : cependant Kracheninnikow dit qu'il brait ou qu'il beugle, et le P. Magnin de Fribourg compare le cri du lamantin d'Amérique à un petit mugissement.

Dans le lamantin de Kamtschatka, le cou ne se distingue presque pas du corps; il est seulement un peu moins épais auprès de la tête que sur le reste de sa longueur. Mais un caractère singulier par lequel cet animal diffère de tous les autres animaux terrestres ou marins, c'est que les bras, qui partent des épaules auprès du cou, et qui ont plus de deux pieds de longueur, sont formés et articulés comme le bras et l'avant-bras dans l'homme. Cet avant-bras du lamantin finit avec le métacarpe et le carpe, sans aucun vestige de doigts ni d'ongles; caractères qui éloignent encore cet animal de la classe des quadrupèdes; le carpe et le métacarpe sont environnés de graisse et d'une chair tendineuse, recouverte d'une peau dure et cornée.

On a compté soixante vertèbres dans ce lamantin, et la queue commence à la vingt-sixième, et continue par trente-cinq autres; en sorte que le tronc du corps n'en a que vingt-cinq. Le lamantin des Antilles en a cinquante-deux, depuis le cou jusqu'à l'extrémité de la queue. Dans un fœtus de lamantin de la Guiane, il y en avoit vingt-huit dans la queue, seize dans le dos, et six dans le cou, en tout cinquante. Ainsi, en supposant qu'il y eût sept vertèbres dans le cou du lamantin des Antilles, il en auroit en tout cinquante-neuf. La queue va toujours en diminuant de grosseur, et sa forme extérieure est plutôt carrée qu'aplatie : dans celui de

Kamtschatka elle est terminée par une pinne épaisse et très-dure qui s'élargit horizontalement, et dont la substance est à peu près pareille à celle du fanon de la baleine.

Le membre du mâle, qui ressemble beaucoup à celui du cheval, mais dont le gland est encore plus gros, a deux pieds et demi de longueur; il est situé dans un fourreau adhérent à la peau du ventre, et il s'étend jusqu'au nombril. Dans la femelle, la vulve est située à huit pouces de distance au-dessus de l'anus; le clitoris est apparent, il est presque cartilagineux et long de six lignes. Les deux mamelles sont placées sur la poitrine : elles ont environ six pouces de diamètre dans le temps de la gestation, et tant que la mère allaite son petit; mais, dans tout autre temps, elles n'ont que l'apparence d'une grosse verrue ou d'un simple bouton : le lait est gras, et d'un goût à peu près semblable à celui de la brebis.

Dimensions du Lamantin tué dans l'île de Behring, le 12 *juillet* 1742, *réduites au pied-de-roi de France.*

	pieds.	pou.	lig.
Longueur du corps entier, depuis la lèvre supérieure jusqu'à l'extrémité de la queue	23	1	6
Longueur depuis l'extrémité de la lèvre supérieure aux narines.	»	7	6
Du milieu du nez à l'angle de l'œil	1	»	7
Largeur de l'œil entre ses deux angles	»	»	7 3/4
Distance entre les yeux	1	4	3
Largeur et hauteur des narines	»	2	3
De l'extrémité de la lèvre supérieure au coin de la gueule	1	2	»
De l'extrémité de la lèvre supérieure à l'épaule	4	»	9
De l'extrémité de la lèvre supérieure à l'orifice de la vulve	15	2	»
De la lèvre inférieure au sternum	4	2	8
Diamètre de la gueule, pris au coin de son ouverture	1	6	9
Circonférence de la tête à l'endroit des narines	2	5	1
Circonférence de la tête aux yeux	3	9	»
Hauteur du museau à son extrémité	»	7	9 1/2
Circonférence du corps aux épaules	11	3	»
Circonférence du cou prise à la nuque	6	4	11
Circonférence du corps à l'abdomen	19	»	9
Circonférence de la queue à l'insertion de la pinne	4	4	6
Distance entre l'anus et la vulve	»	7	6
Longueur de la vulve	»	9	6 1/2
Distance entre les deux extrémités des deux cornes de la queue.	6	1	2
Longueur de la tête, depuis les narines à l'occiput, prise sur le squelette	2	1	3

	pieds.	pou.	lig.
Longueur de la tête à l'occiput	»	9	9
Longueur de l'os de l'épaule	1	1	6
Longueur de l'os du bras	»	11	5
Largeur ou plutôt longueur de l'estomac	3	6	3
Longueur totale des intestins, depuis la gorge jusqu'à l'anus, c'est-à-dire, vingt fois aussi longs que le corps entier de l'animal	466	3	»
Hauteur du cœur	1	8	6
Largeur du cœur	1	11	6
Longueur des reins	»	6	»
Largeur des reins	1	4	11
Longueur de la langue	»	11	3
Largeur de la langue	»	2	3

LE GRAND LAMANTIN

DES ANTILLES.

Nous appellerons cette espèce *le grand lamantin des Antilles*, parce qu'elle paroît se trouver encore aujourd'hui aux environs de ces iles, quoiqu'elle y soit néanmoins devenue rare depuis qu'elles sont bien peuplées. Ce lamantin diffère de celui de Kamtschatka par les caractères suivans : la peau rude et épaisse n'est pas absolument nue, mais parsemée de quelques poils qui sont de couleur d'ardoise, ainsi que la peau; il a dans les mains cinq ongles apparens, assez semblables à ceux de l'homme; ces ongles sont fort courts; il a de plus non-seulement une callosité osseuse au-devant de chaque mâchoire, mais encore trente-deux dents molaires au fond de la gueule : et, au contraire, il paroît certain que, dans le lamantin de Kamtschatka, la peau est absolument dénuée de poil, les mains sans phalanges ni doigts ni ongles, et les mâchoires sans dents. Toutes ces différences sont plus que suffisantes pour en faire deux espèces distinctes et séparées. Ces lamantins sont d'ailleurs très-différens par les proportions et par

la grandeur du corps. Celui des Antilles est moins grand que celui de Kamtschatka; il a aussi le corps moins épais : sa longueur n'est que de douze, quatorze, quinze, dix-huit, et rarement de vingt pieds, à moins qu'il ne soit très-âgé. Celui qui est décrit dans le *Nouveau Voyage aux îles de l'Amérique*, imprimé à Paris en 1722, n'avoit que huit pieds de circonférence sur quatorze de longueur, tandis que le lamantin de Kamtschatka dont nous venons de parler avoit environ dix-huit pieds de circonférence, et vingt-trois pieds quelques pouces de longueur. Malgré toutes ces différences, ces deux espèces de lamantins se ressemblent par tout le reste de leur conformation : ils ont aussi les mêmes habitudes naturelles; tous deux également aiment la société de leur espèce, et sont d'un naturel doux, tranquille et confiant; ils semblent ne pas craindre la présence de l'homme.

On voit les lamantins des Antilles toujours en troupes dans le voisinage des côtes, et quelquefois aux embouchures des rivières; et c'est probablement ce qui a fait dire à Oviedo et à Gomara qu'ils fréquentoient aussi-bien les eaux des fleuves que celles de la mer : cependant ce fait ne paroît vrai que pour le petit lamantin, dont nous parlerons dans la suite; et il paroît certain que les grands lamantins des Antilles, non plus que ceux de Kamtschatka, ne remontent point les rivières, et se tiennent toujours dans les eaux salées et saumâtres.

Le grand lamantin des Antilles a, comme celui de Kamtschatka, le cou fort court, le corps très-gros et très-épais jusqu'à l'endroit où commence la queue, qui va toujours en diminuant jusqu'à la pinne qui la termine. Tous deux ont encore les yeux fort petits, et de très-petits trous au lieu d'oreilles : tous deux se nourrissent de *fucus* et d'autres herbes qui croissent dans la mer; et leur chair et leur graisse, lorsqu'ils ne sont pas trop vieux, sont également bonnes à manger : tous deux ne produisent qu'un seul petit, que la mère embrasse et porte souvent entre ses mains; elle l'allaite pendant un an, après quoi il est en état de se pourvoir lui-même et de manger de l'herbe. Cependant, selon Oviedo, le lamantin des Antilles produiroit deux petits : mais comme il paroît que, dans cette espèce, ainsi que dans celle du lamantin de Kamtschatka, les petits ne quittent leurs mères que deux ou trois ans après leur naissance, il se pourroit que, cet auteur ayant vu deux petits de portées différentes suivre la même mère, il en eût conclu qu'elles produisoient en effet deux petits à la fois.

LE GRAND LAMANTIN

DE LA MER DES INDES.

Nous avons rapporté page 466 ce que le voyageur Dampier a dit des lamantins qu'il a vus aux Philippines, et qui nous paroissent avoir plusieurs rapports de ressemblance avec les grands lamantins des Antilles : cependant nous ne croyons pas qu'ils soient absolument de la même espèce; car il n'est guère possible que ces animaux aient fait la traversée de l'Amérique aux grandes Indes. L'on verra, dans l'article suivant, les faits qui prouvent qu'ils ne peuvent voyager au loin, ni parcourir les hautes mers.

LE PETIT LAMANTIN

D'AMÉRIQUE.

Cette quatrième espèce, plus petite que les trois précédentes, est en même temps plus nombreuse et plus répandue que la seconde dans les climats chauds du nouveau monde : elle se trouve non-seulement sur presque toutes les côtes, mais encore dans les rivières et les lacs qui se trouvent dans l'intérieur des terres de l'Amérique méridionale, comme sur l'Orénoque, l'Oyapok, l'Amazone, etc.; on les trouve aussi dans les rivières, et enfin dans la baie de Campêche et autour des petites îles qui sont au midi de celle de Cuba.

Les grands lamantins des Antilles ne quittent pas la mer; mais le petit lamantin préfère les eaux douces, et remonte dans les fleuves à mille lieues de distance de la mer. M. de la Condamine en a vu dans la rivière des Amazones jusqu'à la cataracte de Borja, au-dessus de laquelle il ne s'en trouve plus. Il paroît que ces petits lamantins d'Amérique fréquentent alternativement les eaux de la mer et celles des fleuves, selon qu'ils y trouvent de la pâture; mais ils habitent constamment sur les fonds élevés des côtes basses, et les rivières où croissent les herbes dont ils se nourrissent : on ne les rencontre jamais dans les endroits voisins des côtes escarpées, où les eaux sont profondes, ni dans les hautes mers à de grandes distances des terres; car ils n'y pourroient vivre, puisqu'il ne paroît pas qu'ils mangent du poisson : ils ne fréquentent donc que les endroits qui produisent de l'herbe; et c'est par cette raison qu'ils ne peuvent traverser les grandes mers, dont le fond ne produit point de végétaux, et où par conséquent ils périroient d'inanition : ainsi nous ne croyons pas que les lamantins de la mer des Indes et ceux des côtes du Sénégal soient de même espèce que les lamantins d'Amérique, petits ou grands.

Les voyageurs s'accordent à dire que le petit lamantin d'Amérique, dont il est ici question, se nourrit non-seulement des herbes qui croissent sous les eaux, mais qu'il broute encore celles qui bordent les rivages, lorsqu'il peut les atteindre en avançant sa tête, sans sortir entièrement de l'eau; car il n'a pas plus que les autres lamantins la faculté de marcher sur la terre, ni même de s'y traîner.

Les femelles, dans cette espèce, produisent ordinairement deux petits, au lieu que les grands lamantins n'en produisent qu'un. La mère porte ses deux petits sous chacun de ses bras, et serrés contre ses mamelles, dont ils ne se séparent point, quelque mouvement qu'elle puisse se donner; et lorqu'ils sont devenus assez forts pour nager, ils la suivent constamment, et ne l'abandonnent pas lorsqu'elle est blessée, ni même après sa mort, car ils persistent à l'accompagner lorsque les pêcheurs la tirent avec des cordes pour l'amener au rivage.

La peau de ces petits lamantins adultes est, comme celle des grands, rude et fort épaisse : leur chair est aussi très-bonne à manger.

LE PETIT LAMANTIN
DU SÉNÉGAL.

Nous avons donné page 465, d'après M. Adanson, la description de ce petit lamantin du Sénégal, qui est de la même grandeur que celui de Cayenne, mais qui paroît en différer, en ce qu'il a des dents molaires et quelques poils sur le corps; caractères qui suffisent pour le distinguer de celui d'Amérique, auquel les voyageurs ne donnent ni dents molaires, ni poil sur le corps. Ainsi nous présumons qu'on peut compter cinq espèces de lamantins : la première est le *grand lamantin de Kamtschatka*, qui, comme nous l'avons dit, surpasse tous les autres en grandeur, et qui n'a ni dents molaires, ni ongles au bout des mains, ni poil sur le corps; la seconde, le *grand lamantin des Antilles*, qui a des dents molaires, des ongles et quelques poils sur le corps, et dont la longueur n'est au plus que de dix-huit à vingt pieds, tandis que celle du lamantin de Kamtschatka est de plus de vingt-trois pieds; la troisième, le *grand lamantin de la mer des Indes*, qui n'est pas encore bien connu, mais qui doit être d'une espèce différente de celle du Kamtschatka et des Antilles, puisque ni l'une ni l'autre ne peuvent traverser les hautes mers, parce qu'elles ne produisent point les herbes dont ces animaux se nourrissent; la quatrième, le *petit lamantin de l'Amérique méridionale*, qui fréquente également les eaux salées et les eaux douces, et diffère beaucoup des trois premiers par la grandeur, qui est de plus de deux tiers au-dessous; et la cinquième, le *petit lamantin du Sénégal*, qui se trouve dans plusieurs fleuves de l'Afrique, comme le petit lamantin de la Guiane dans ceux de l'Amérique. Ces deux petites espèces diffèrent en ce que la première n'a point de dents, et que les trous auditifs sont plus grands que dans la seconde.

Voilà ce que j'ai pu recueillir de moins incertain au sujet des

différentes espèces de lamantins qui, comme l'on voit, ne sont pas encore parfaitement connues. Quelques voyageurs ont parlé des lamantins des Philippines, et M. Forster m'a dit en avoir vu aussi sur les côtes de la Nouvelle-Hollande; mais nous ignorons si ces espèces des Philippines et de la Nouvelle-Hollande peuvent se rapporter à celles dont nous venons de parler, ou si elles en diffèrent assez pour qu'on doive les regarder comme des espèces différentes.

FIN DU HUITIÈME VOLUME ET DERNIER DES QUADRUPÈDES.

TABLE

DES ARTICLES CONTENUS DANS CE VOLUME.

La Girafe. . . . . *pag.* 1
Le Lama et le paco. 24
La vigogne. 34
L'Unau et l'aï. 43
Le Kouri ou le petit Unau. 51
Le Surikate. 52
Le Phalanger. 55
Le Coquallin. 57
Les Gerboises. 58
Sur la Gerboise ou le Gerbo, par M. le professeur Allamand. 64
La Mangouste 74
La Fossane. 78
Le Vansire. 79
L'Isatis. 82
Le Glouton. 85
Le Carcajou. 90
Le Kinkajou. 96
Le Leming. 99
Les Moufettes. 101
La Moufette du Chili. 104
Le Pekan et le Vison. 105
La Zibeline. 106
Le Tarsier. 110
Les Makis. 111
Le Loris. 116
Le Loris du Bengale. 117
Le petit Maki gris. 126
Le Vari. 127
Nomenclature des Singes. 128
Les Orangs-outangs, ou le Pongo et le Jocko. 151
Le Gibon. 183

Le Pithèque. 185
Le Magot. 193
Le petit Cynocéphale. 195
Le Papion. 196
Le Babouin des bois. 198
Le Babouin à longues jambes. 199
Le Babouin à museau de chien. 201
Le Choras. 202
Le Mandrill. 204
L'Ouanderou et le Lowando. 206
Le Maimon. 209
Le Macaque et l'Aigrette. 211
Le Macaque à queue courte. 213
Le Patas. 214
Le Patas à queue courte. 216
Le Malbrouck et le Bonnet-Chinois. 217
Le Mangabey. 220
La Mone. 221
Le Mona. 223
Le Callitriche. 225
Le Moustac. 226
Le Talapoin. 227
La Guenon à long nez. 229
La Guenon à museau allongé. 230
La Guenon couronnée. 231
La Guenon à camail. 233
Le Blanc nez. 234
La Guenon à nez blanc proéminent 237
Le Roloway ou la Palatine. 238
La Guenon à face pourprée. 240
La Guenon à crinière 241
La Guenon nègre. 242
Le Douc. 243
Les Sapajous et les Sagouins. 245
L'Ouarine et l'Alouate. 247
Le Coaita et l'Exquima. 255
Le Sajou brun et le Sajou gris. 262
Le Saï. 265
Le Saïmiri. 166
Le Sajou nègre. 268
Le Sajou cornu. . . . . *ibid.*

Le Saki. 269
L'Yarqué, espèce de Saki. 270
Le Tamarin. 271
Le Tamarin nègre. 272
L'Ouistiti. 273
Le Marikina. 275
Le Sagouin ou le Singe de nuit. 276
Le Pinche. 277
Le Mico. 278
De la Dégénération des animaux. 280
Des Mulets. 316
Table des rapports de la Fécondité des animaux. 332
De la Mule. 346
Le Gnou ou le Niou. 348
Du Gnou, par M. le professeur Allamand. 351
L'Aye-aye. 356
L'Anonyme. 359
Le Daman Israël. 360
L'Alco. . . . . *ibid.*
Le Rat de Madagascar. 367
Le Taguan, ou grand Ecureuil volant. 368
Le grand Ecureuil de la côte de Malabar. 375
L'Ecureuil de la côte de Madagascar. 376
Les Guerlinguets. 377
Notice de quelques animaux dont il n'a pas été fait mention expresse dans le cours de cet ouvrage. 379
La Vache de Tartarie. 380
Le Tolai. 381
Le Zisel. 382
Le Zemni. 383
Le Pouc. . . . . *ibid.*
Le Pérouasca. 384
Le Souslik. . . . . *ibid.*
La Taupe dorée. 386
Le Rat d'eau blanc. . . . . *ibid.*
Le Tayra ou le Galera. . . . . *ibid.*
Le Philandre de Surinam. 387
L'Acouchi. 388
Le Tucan. 389
La Musaraigne du Brésil. 390
L'Apéréa. . . . . *ibid.*

Le Tapeti. 391
Les Phoques, les Morses et les Lamantins. 392
Les Phoques. 394
Les Phoques sans oreilles. 407
Le grand Phoque à museau ridé. . . . . *ibid.*
Le Phoque à ventre blanc. 409
Le Phoque à capuchon. 418
Le Phoque à croissant. 419
Le Phoque neit-soak. 420
Le Phoque laktak de Kamtschatka. 421
Le Phoque gassigiak. . . . . *ibid.*
Le Phoqne commun. *ibid.*
L'Ours marin. 425
Le Lion marin. 436
Les Morses. 446
Le Morse ou la Vache marine. 448
Le Dugon. 455
Le Lamantin. 457
Le grand Lamantin de Kamtschatka. 469
Le grand Lamantin des Antilles. 475
Le grand Lamantin de la mer des Indes. 477
Le petit Lamantin d'Amérique. . . . . *ibid.*
Le petit Lamantin du Sénégal. 479

FIN DE LA TABLE.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LES VI, VII ET VIIIe VOLUMES

DE L'HISTOIRE NATURELLE

DES QUADRUPÈDES.

Nota. Les chiffres romains indiquent le tome, et les chiffres arabes indiquent la page.

A.

Acouchi, ses différences avec l'Agouti, tom. VIII, *p*. 388.
Adive ou petit Chacal, VII, 61.
Agouti, VI, 492.
Aï, VIII, 43.
Aigrette ou Macaque cornu, VIII, 211.
Alco, animal domestique au Pérou et au Mexique avant l'arrivée des Européens, VIII, 360.
Alouate, grande espèce de Sapajou, VIII, 247.
Ane, VI, 58.
Animaux de l'ancien continent, VI, 496.
Animaux domestiques, t. VI, *pag*. 1.
——— carnassiers, VI, 275.
——— communs aux deux continens, VI, 515.
——— du nouveau monde, VI, 509.
——— sauvages, VI, 217.
Anonyme, VIII, 359.
Antilope (Gazelle), VII, 412.
Apar ou Tatou à trois bandes, VII, 145.
Apéréa, VIII, 390.
Alagtaga, VIII, 59.
Aurochs, VII, 257.
Axis, VII, 322.
Aye-Aye, VIII, 356.

B.

Babiroussa, tom. VII, *p.* 492.
Babouin des bois, VIII, 198.
——— à longues jambes, VIII, 199.
——— à museau de chien, VIII, 201.
Barbaresque, VII, 121.
Belette, VI, 344.
Belier, VI, 94.
—— de Tunis, VII, 312.
—— de Valachie, VII, 311.
Bison, VII, 257.
Bizam, VII, 60.
Blaireau, VI, 313.
Blanc-nez, tom. VIII, *p.* 234.
Bobax et les autres Marmottes, VI, 429.
Boeuf, VI, 73.
Bonasus, VII, 257.
Bonnet-Chinois, VIII, 217.
Bosbok, VII, 426.
Bouc, VI, 105.
—— à longs sabots, VII, 316.
Bouquetin, VII, 375.
Brebis, VI, 94.
—— de Valachie, VII, 311.
Bubale, VII, 431.
Buffle, VII, 257.

C.

Cabiai, tom. VII, *pag.* 529.
Cachicame ou tatou à neuf bandes, VII, 149.
Callitriche, VIII, 225.
Canna, VII, 440.
Caracal, VII, 50.
Carcajou, VIII, 90.
Castor, VI, 469.
Cayopollin, VII, 185.
Cerf, VI, 221.
Chacal-Adive, VII, 65.
Chameau, VII, 246.
Chamois, VII, 375.
Champagnol, VI, 376.
Chat, VI, 206.
—— sauvage de la Nouvelle-Espagne, VI, 216.
Chauve-Souris, VI, 430.
—— —— céphalotte, VI, 447.
Chauve-Souris fer-de-lance, tom. VI, *pag.* 451.
—— —— grand fer-de-lance de la Guiane, VI, 452.
—— —— grande sérotine de la Guiane, VI, 450.
—— —— de la Guiane, VI, 453.
—— —— musaraigne, VI, 449.
—— —— rougette, VI, 435.
—— —— roussette, VI, 435.
—— —— vampire, VI, 443.
Cheval, VI, 4.
Chèvre, VI, 105.
——— bleue, VII, 431.
——— sautante du cap de Bonne-Espérance, VII, 420.
Chevreuil, VI, 250.
——— des Indes, VII, 474.

C.

Chevrotains (les), tom. VII, *pag.* 470.
——— de Java, VII. 473.
Chien, VI. 140.
—— des bois de Cayenne, VI, 169.
—— loup (le grand), VI, 171.
—— mulet, provenant d'une louve et d'un chien braque, VI, 176.
—— de Russie (le grand), VI, 173.
—— turc et gredin, VI, 170.
Chinche (Moufette), VIII, 101.
Choras, (Babouin), VIII, 202.
Cirquinçon ou Tatou à dix-huit bandes, VII, 151.
Civette, VII, 72.
Coaita, VIII, 255.
Coase, VIII, 101.
Coati, VI, 490.
Cochon, tom. VI, *pag.* 112.
——— de Guinée, VI, 127.
——— d'Inde, VI, 387.
——— de Siam, VI, 112.
——— de terre, VII, 134.
Coendou, VII, 536.
——— à longue queue, VII, 539.
Condoma, VII, 445.
Conepate (Moufette), VIII, 101.
Coqualin, VIII, 57.
Couaga, VII, 335.
Coudous, VII, 438.
Couguar, VII, 38.
——— noir, VII, 39.
——— de Pensylvanie, VII, 41.
Crabier, VI, 487.
Cynocéphale (le petit), VIII, 195.

D.

Daim, tom. VI, *pag.* 247.
Daman-Israël, VIII, 360.
Dégénération des animaux, VIII, 280.
Desman, tom. VII, *pag.* 83.
Douc, VIII, 243.
Dromadaire, VII, 246.
Dugon, VIII, 455.

E.

Écureuil, tom. VI, *pag.* 371.
——— de Madagascar, VIII, 376.
——— de la côte de Malabar (grand), VIII, 375.
Élan, tom. VII, *pag.* 338.
Éléphant, VII, 187.
Encoubert ou Tatou à six bandes, VII, 147.
Exquima, VIII, 255.

F.

Fossane, tom. VIII, *pag.* 78.
Fouine, VI, 332.
——— de la Guiane (petite), VI, 335.
Fouine de Madagascar (la petite), tom. VI, *pag.* 336.
Fourmilier, VII, 123.
Furet, VI, 342.

G.

Gazelle, tom. VII, *pag.* 389.
——— à bourse sur le dos, VII, 423.
Genette, VII, 79.
——— du cap de Bonne-Espérance, VII, 82.
Gerbo, VIII, 59.
Gerboise, VIII, 58.
Gibon, VIII, 183.
Girafe, VIII, 1.
Glouton, VIII, 85.
Gnou, VIII, 348.
Grimm, VII, 465.
Grison, VI, 358.
Guenon à camail, tom. VIII, *pag.* 233.
——— couronnée, VIII, 231.
——— à crinière, VIII, 241.
——— à face pourprée, VIII, 240.
——— à long nez, VIII, 229.
——— à museau allongé, VIII, 230.
——— nègre, VIII, 242.
——— à nez blanc proéminent, VIII, 237.
Guerlinguet, VIII, 377.
Guib, VII, 464.

H.

Hamster, tom. VI, *pag.* 377.
Hérisson, VI, 399.
Hermine ou Rosselet, VI, 354.
Hippopotame, t. VII, *pag.* 507.
Hyène, VII, 66.

I.

Isatis, tom. VIII, *pag.* 82.

J.

Jaguar, tom. VII, *pag.* 32.
——— de la Guiane, VII, 36.
——— ou Léopard, VII, 34.
Jaguar de la Nouvelle-Espagne, tom. VII, *pag.* 35.
Jocko, VIII, 151

K.

Kabassou ou Tatou à douze bandes, tom. VII, *pag.* 150.
Kanguroo, VIII, 71.
Kinkajou, VIII, 96.
Klippsringer, ou le Sauteur des rochers, tom. VII, *p.* 425.
Kouri ou le petit Unau, VIII, 51.

L.

Lama, tom. VIII, *pag.* 24.
Lamantins (les), VIII, 466.
——— (le), VIII, 457.
——— (petit), d'Amérique, VIII, 477.
——— (le grand), des Antilles, VIII, 475.
——— (le grand), de la mer des Indes, VIII, 477.
——— (le grand), de Kamtschatka, VIII, 469.
——— (petit), du Sénégal, VIII, 479.
Lapin, VI, 271.
Leming, VIII, 99.
Léopard, VII, 23.
Lérot, VI, 395.
—— à queue dorée, VI, 396.
Lièvre, t. VI, *pag.* 260.
Lion, VII, 1.
— marin, VIII, 436.
Loir, VI, 391.
Loris, VIII, 116.
—— du Bengale, VIII, 117.
Loup, VI, 295.
—— du Mexique, VI, 304.
—— noir, VI, 303
Loutre, VI, 316.
—— du Canada, VI, 320.
—— (petite), de la Guiane, VI, 322.
Lowando, VIII, 206.
Lynx ou Loup-cervier, VII, 42.
—— du Canada, VII, 48.
—— du Missisipi, VII, 50.

M.

Macaque, tom. VIII, *pag.* 211.
—— à queue courte, VIII, 213
Magot, VIII, 193.
Maimon, VIII, 209.
Makis (les), VIII, 111.
—— gris, VIII, 126.
Malbrouck, VIII, 217.
Mandrill, VIII, 204
Mangabey, tom. VIII, *p.* 220.
Mangouste, VIII, 74.
Margay, VII, 57.
Marikina, VIII, 275.
Marmose, VII, 183.
Marmotte, VI, 418.
——— du cap de Bonne-Espérance, VI, 423.

M.

Marmotte de Kamtschatka, t. VI, *pag.* 423.
Marte, VI, 337.
—— de la Guiane, VI, 338.
Mazames (les), VII, 478.
Memina, VII, 473.
Mico, VIII, 278.
Mococo (Maki), VIII, 111.
Mona (le), VIII, 225.
Mone (la), VIII, 221.
Monax, VI, 422.
Mongous (Maki), VIII, 112.
Morses, (les), VIII, 446.
—— ou Vache marine, VIII, 438.
Moufettes, (les), VIII, 101.
Moufette du Chili, tom. VIII, *pag.* 104.
Mouflon, VII, 301.
Moustac, VIII, 226.
Morvant de la Chine, VII, 313.
Mule (de la), VIII, 346.
Mulets (des), VIII, 316.
Mulot, VI, 366.
Musaraigne, VI, 389.
—— (du Brésil.), VIII, 390.
—— d'eau, VI, 390.
—— musquée de l'Inde, VI, 390.
Muscardin, VI, 415.
Musc, VII, 482.

N.

Nagor, tom. VII, *pag.* 408.
Nanguer, VII, 408.
Nature (de la), première vue, VII, 89.
Nature (de la), seconde vue, tom. VII, *pag.* 97.
Nems ou Neipse, VIII, 80.
Nil-gaut, VII, 454.

O.

Ocelot, tom. VII, *pag.* 54.
Once, VII, 23.
Ondatra, VII, 83.
Ouanderou, VIII, 206.
Ouarine, VIII, 247.
Ourangs-outangs, VIII, 151.
Ours, (blanc) de mer, VI, 465.
Ours (blanc) de terre, t. VI, *pag.* 454.
—— (brun), VI, 454.
—— Marin, VIII, 425.
—— noir, VI, 454.
Oustiti, VIII. 273.

P.

Paca, tom. VII, *pag.* 158.
Paco, VIII, 24.
Palmiste (Ecureuil) VII, 121.
Pangolin, VII, 139.
Panthère, VII, 23.
Papion, VIII, 196.
Pasan, (Gazelle), VII, 411.
Patas, VIII, 214.
—— à queue courte, VIII, 216.
Pecari ou Tajacu, VII, 109.
Pekan, VIII, 105.
Perouasca, VIII, 384.
Petit gris VII, 117.
—— —— de Sibérie, VII, 119.
Phalanger, VIII, 55.
Phatagin, VII, 139.
Philandre de Surinam, VIII, 387.
Phoques (les), VIII, 394.
——— à capuchon, VIII, 418.
Phoque (le) commun, t. VIII, *pag.* 421.
——— à croissant, VIII, 419.
——— gassigak, VIII, 421.
——— laktak, VIII, 421.
——— (grand) à museau ridé, VIII, 407.
——— neit-soak, VIII, 420.
——— sans oreilles proprement dit, VIII, 407.
——— à ventre blanc, VIII, 409.
Pinche, VIII, 277.
Pithèque, VIII, 185.
Polatouche, VII, 114.
Pongo, VIII, 151.
Porc-épic, VII, 531.
Pouc, VIII, 383.
Putois, VI, 339.
——— rayé de l'Inde, VI, 341.

R.

Rat, tom. VI, *pag.* 360.
—— d'eau, VI, 374.
—— d'eau blanc, VIII, 386.
—— de Madagascar, VIII, 367.
—— Perchal, VI, 369.
Raton, VI, 483.
—— crabier, VI, 489.
Renard, tom. VI, *pag.* 305.
Renne, VII, 338.
Rhinocéros, VII, 234.
Ritbok, VII, 427.
Roloway ou la Palatine, VIII, 238.

S.

Sagouins (les), t. VIII, *p.* 245.
——— ou Singe de nuit, VIII, 276.
Saï, tom. VIII, *pag.* 265.
Saïga, VII, 386.
Saïmiri, VIII, 266.

S.

Saki, tom. VIII, *pag.* 269.
Sajou brun, VIII, 262.
—— cornu, VIII, 268.
—— gris, VIII, 262.
—— nègre, VIII, 268.
Sanglier, VI, 112.
—— du cap Vert, VI, 128.
Sapajous (les), VIII, 245.
Saricovienne, VI, 324.
Sarigue des Illinois, VII, 181.
—— à longs poils VII, 182.
Sar igue ou Opossum, tom. VII, *pag.* 164.
Scherman ou Rat d'eau de Strasbourg, VI, 370.
Serval, VII, 53.
Soulik, VIII, 384.
Souris, VI, 373.
Suisse (Ecureuil), VII, 121.
Surikate, VIII, 52.
Surmulot, VI, 416.

T.

Tableaux des rapports de la fécondité des animaux, t. VIII, *pag* 332.
Taguan ou grand Écureuil volant, VIII, 368.
Talapoin, VIII, 227.
Tamandua, VII, 123.
Tamanoir, VII, 123.
Tamarin, VIII, 271.
Tamarin nègre, VIII, 272.
Tapeti, VIII, 391.
Tapir ou Anta, VII, 494.
Tarsier, VIII, 110.
Tatous (les), VII, 142.
—— à longue queue, VII, 158.
Tatuète, VII, 148.
Taupe, VI, 404.
—— d'Afrique (grande), VI, 411.
Taupe dorée, t. VIII, *p.* 386.
—— rouge d'Amérique, VI. 411.
—— du Canada, IV, 412.
—— du Cap (la grande), VI,
—— du cap de Bonne-Espérance, VI, 408.
—— de Pensylvanie, VI, 410.
Tayra, VIII, 386.
Tendrac, VII, 542.
Tenrec, VII, 542.
Tigres (les), VII, 14.
Tigre (le), VII, 16.
Tolai, VIII, 381.
Touan, VI, 353.
Tucan, VIII, 389.
Tzeiran (Gazelle), VII, 425.

U.

Unau, tom. VIII, *pag.* 43.
Urson, t. VII, *pag.* 541.

V.

Vache de Tartarie, tom. VIII, *pag.* 380.
Vansire, VIII, 79.
Vari (Maki) VIII, 127.
Variété dans les Chiens, t. VI, *pag.* 164.
Vigogne, VIII, 34.
Vison, VIII, 105.

Y.

Yarqué (espèce de Saki), t. VIII, *pag.* 270.

Z.

Zèbre, tom. VII, *pag.* 326.
Zébu, VII, 257.
Zemni, VIII, 383.
Zibeline, VIII, 106.
Zibet, tom. VII, *pag.* 72.
Zisel, VIII, 382.
Zorille (Moufette), VIII, 101.

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.







